

Université Bordeaux Montaigne

École Doctorale Montaigne Humanités (ED 480)

UMR 5607 Ausonius

THÈSE DE DOCTORAT EN « SCIENCES ARCHÉOLOGIQUES »

**Les caves médiévales de Bayonne :
archéologie, fonctions et morphologies
dans l'espace urbain**

*VOLUME 2 : Texte des notices de caves (ANNEXE 1) et
Planches (ANNEXE 2)*

Présentée et soutenue publiquement le 16 décembre 2022 par

Laëtitia MAGUIER

Sous la direction de Frédéric Boutouille

Membres du jury

Frédéric BOUTOUILLE, Professeur, Université Bordeaux Montaigne.

Sylvie FARAVEL, Maître de conférences, Université Bordeaux Montaigne.

Alain SALAMAGNE, Professeur, Université de Tours.

Diane JOY, Attachée principale de conservation du patrimoine-Directrice Générale adjointe, Millau
Grands Causses et Ville de Millau.

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, Docteur en histoire de l'art et archéologie de l'université Paris-
Sorbonne-Chercheur associé UMR Traces, Université Toulouse Jean-Jaurès.

Jean-Luc FRAY, Professeur, Université de Clermont-Auvergne.

Annexes 1 et 2

ANNEXE 1. CORPUS DES STRUCTURES DE STOCKAGE A BAYONNE : NOTICES DES CAVES	- 426 -
ANNEXE 1.1. NOTICES DES CAVES VISITEES	- 426 -
Annexe 1.1.1. Liste des notices et des plans réalisés d'après les visites	- 427 -
Annexe 1.1.2. Corps de texte des notices des caves visitées	- 431 -
ANNEXE 2 : PLANCHES LIEES AU CORPS DE TEXTE (VOLUME 1)	- 798 -
ANNEXE 2.1. LISTE DES PLANCHES	- 798 -
ANNEXE 2.2. PLANCHES	- 805 -

Annexe 1. Corpus des structures de stockage à Bayonne : notices des caves

L'annexe 1 est consacrée à la présentation des études des caves de Bayonne prenant la forme de notices.

L'annexe 1 est divisée en deux sous-parties.

La première correspond au répertoire des notices de caves de Bayonne.

La deuxième rassemble les textes de ces notices de caves (les illustrations se trouvent dans le volume 3, annexe 3.3).

Annexe 1.1. Notices des caves visitées

Entre 2015 et 2018, nous avons pu visiter 26 caves, faisant l'objet d'une notice chacune, à l'exception de trois caves qui ont été regroupées en une seule notice¹. On peut, d'emblée, apporter deux précisions concernant ces notices de caves visitées. D'abord, le choix de cet échantillon de caves est pertinent compte tenu de l'espace géographique sur lequel il permet de travailler. En effet, les visites de cave ont porté sur l'ensemble de la Ville-Haute (marché, pôle cathédral, pôle du Château-Vieux, *Castet*, zone portuaire en particulier) et ces caves présentent une chronologie variée. Ensuite, six notices (16, 17, 18, 19, 21 et 22) ont été réduites faute de temps, mais elles sont pourvues des informations indispensables pour produire une analyse archéologique².

Les notices sont composées d'un corps de texte, consacré à la description, à l'analyse architecturale et à l'analyse archéologique des caves visitées. Ce corps de texte est complété par des relevés, puisque la plupart des caves visitées ont fait l'objet de plans au sol, parfois de coupes. Tous les corps de textes des notices ont été compilés dans cette première partie des annexes (volume 2). À ce propos, nous devons donner des précisions quant aux choix que nous avons faits dans la présentation de ces notices. En effet, pour faciliter leur lecture, nous avons choisi de scinder les éléments qui composent les notices en deux volumes d'annexes³. Ainsi, le corps de texte des notices se trouve dans ce volume 2 (annexe 1), tandis que les figures et les plans sont regroupés dans le volume 3 (annexe 3.3).

¹ Ces trois exceptions correspondent aux caves des 11, rue Argenterie (notice 23), 15, rue de Luc (notice 24) et 1, rue de la Monnaie (notice 25), qui, au regard du peu d'informations, dont nous disposons sur elles, ont été regroupées en une seule notice.

² Les contraintes de temps ont des origines variées, de la difficulté d'accéder aux caves, ce qui a ralenti notre travail de recueil des données, aux restrictions de déplacement liées au covid.

³ Les volumes d'annexes correspondent aux volumes 2 et 3 de la thèse.

Annexe 1.1.1. Liste des notices et des plans réalisés d'après les visites

Une notice a été établie pour chaque cave visitée.

La présentation de ces notices est proposée sous la forme d'un tableau. Ce tableau est composé de six colonnes.

La première colonne présente les numéros des notices donnés par ordre croissant. La numérotation des notices a été établie en suivant l'ordre chronologique de visite des caves.

La deuxième colonne donne les numéros des planches liées aux notices. La numérotation des plans a aussi été établie suivant l'ordre chronologique de visite des caves mise à part les trois exceptions évoquées plus haut et celle du 1, place du Château-Vieux (notice 26)⁴.

La troisième colonne indique l'adresse de la cave visitée.

La quatrième colonne précise le type de relevé réalisé et l'échelle à laquelle il a été produit. Il est important de préciser que les éléments architecturaux présentant des singularités ont pu faire l'objet de plan en coupe. Ces relevés ont été réalisés avec la plus grande précision qu'il était possible de faire, compte tenu du niveau d'encombrement de ces espaces et du temps donné pour les réaliser. En fonction des dimensions des caves, quatre échelles ont été utilisées pour ces plans : le 1/25^e, le 1/50^e, le 1/75^e et le 1/100^e.

La cinquième colonne indique si la cave a pu être photographiée ou non.

Enfin, la sixième colonne renseigne sur le numéro de page à partir duquel la notice se trouve.

⁴ L'absence de relevés pour ces quatre caves résulte soit d'une absence d'intérêt de faire un relevé du lieu visité (caves détruites notices 23, 24 et 25), soit d'une contrainte de temps octroyé à la visite par le propriétaire (notice 26). Nous avons donc choisi de les placer à la fin des notices.

Tableau inventariant les notices réalisées pour les caves visitées à Bayonne :

N° de notices	N° de plans	adresses	Types de relevés effectués et auteur (volume 3)	Photographies	Page du début de la notice (texte volume 2)
1	n°1	3, rue Lagréou	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 1 - 434 -
	n°1 bis		Plan au sol avec phasage au 1/50°, L.Maguier		
2	n° 2	2, place Louis Pasteur	Plan au sol au 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 2 - 449 -
	n° 2 bis		Plan au sol avec phasage 1/75°, L.Maguier		
3	n° 3	3, place Louis Pasteur	Plan au sol 1/50e, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 3 - 473 -
	n° 3 bis		Plan au sol avec phasage au 1/75°, L.Maguier		
	n°3 ter		Coupes 1/50°, L.Maguier		
4	n° 4	9, rue des Gouverneurs	Plan au sol 1/100°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 4 - 495 -
	n°4 bis		Plan au sol avec phasage 1/100°, L.Maguier		
5	n° 5	7, rue du Pilori	Plan au sol 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 5 - 517 -
	n° 5 bis		Plan au sol avec phasage au 1/75°, L.Maguier		
	n°5 ter		Coupes 1/75°, L.Maguier		
	n°5 quater		Coupes 1/50°, L.Maguier		
6	n° 6	62, rue d'Espagne	Plan au sol 1/75e, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 6 - 543 -
	n°6 bis		Plan au sol avec phasage au 1/100°,L.Maguier		
7	n° 7	5, rue du Pilori	Plan au sol 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 7 - 556 -
	n° 7 bis		Plan au sol avec phasage au 1/75°, L.Maguier		
8	n° 8	7-9, rue Argenterie	Plan au sol 1/100°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 8 - 582 -
	n° 8 bis		Plan au sol avec phasage au 1/100°, L.Maguier		
	n° 8 ter		Coupe 1/75°, L.Maguier		
9	n° 9		Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 9 - 601 -

9	n° 9 bis	6 place Louis Pasteur (1)	Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 9- 601 -
	n° 9 ter		Coupe 1/25°, L.Maguier	Oui L.Maguier	
10	n° 10	17/19, rue Lagréou	Plan au sol au 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 10- 617 -
	n° 10 bis		Plan au sol avec phasage 1/75°, L.Maguier		
11	n° 11	21, rue de Luc	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 11- 632 -
	n° 11 bis		Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier		
12	n° 12	7 rue de Luc	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 12- 644 -
	n° 12 bis		Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier		
13	n° 13	6, place Louis pasteur (2)	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 13- 657 -
	n° 13 bis		Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier		
14	n° 14	8, rue du Pilori	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 14- 674 -
	n° 14 bis		Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier		
15	n° 15	5, rue de la Monnaie	Plan au sol au 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 15- 688 -
	n° 15 bis		Plan au sol avec phasage 1/75°, L.Maguier		
16	n° 16	40, rue d'Espagne	Plan au sol au 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 16- 700 -
	n° 16 bis		Plan au sol avec phasage 1/75°, L.Maguier		
17	n° 17	29, rue Poissonnerie	Plan au sol au 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 17- 711 -
	n° 17 bis		Plan au sol avec phasage 1/75°, L.Maguier		
18	n° 18	42 rue Poissonnerie	Plan au sol au 1/50°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 18- 725 -
	n° 18 bis		Plan au sol avec phasage 1/50°, L.Maguier		
19	n° 19	7, rue Lagréou	Plan au sol 1/75°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 19- 737 -
	n° 19 bis		Plan au sol avec phasage au 1/75°, L.Maguier		
20	n° 20	2 rue Montaut	Plan au sol 1/100°, L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 20- 751 -
	n° 20 bis		Plan au sol avec phasage au 1/100°, L.Maguier		

21	n° 21	51 rue des Faures	Plan au sol au 1/50 ^e , L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 21 - 765 -
	n° 21 bis		Plan au sol avec phasage 1/50 ^e , L.Maguier		
22	n° 22	35-37, rue Lagréou	Plan au sol au 1/75 ^e , L.Maguier	Oui L.Maguier	Notice 22 - 776 -
	n° 22 bis		Plan au sol avec phasage 1/100 ^e , L.Maguier		
23		11, rue Argenterie	visite	Non	Notice 23 , Notice 24 , Notice 25 - 787 -
24		15, rue de Luc	visite	Non	Notice 23 , Notice 24 , Notice 25 - 787 -
25		1, rue de la Monnaie	visite	Non	Notice 23 , Notice 24 , Notice 25 - 787 -
26		1, place du Château vieux	visite	Oui L.Maguier	Notice 26 - 791 -

Annexe 1.1.2. Corps de texte des notices des caves visitées

Avant de présenter les notices, nous devons apporter des précisions concernant les conditions dans lesquelles les relevés des caves ont été réalisés. En effet, nous avons rencontré deux types de difficultés pour réaliser ces relevés. D'une part, les difficultés inhérentes à la fonction qu'occupent encore ces caves. Citons, en particulier, l'encombrement important de l'espace dans 12 des 26 caves visitées. La présence d'aménagements contemporains, des cloisons par exemple, rendent également difficile la compréhension de l'agencement de l'espace. En outre, l'étude architecturale est parfois impossible, à cause, des enduits contemporains qui recouvrent les maçonneries dans certaines caves. D'autre part, nous avons rencontré des difficultés techniques relatives aux conditions de relevés. À ce titre, nous devons préciser que nous avons pu, dans la majorité des cas, ne réaliser qu'une seule visite par cave. Seules deux caves ont pu être visitées à plusieurs reprises (notices 10 et 19). Ainsi, les données nécessaires à l'élaboration des notices ont été collectées dans un temps limité, durant lequel nous avons dû réaliser le relevé en plan, parfois en élévation, les photographies ainsi que collecter les données nécessaires au calage des relevés en plan au sol sur le SIG.

Par ailleurs, les conditions de collecte de toutes ces données ont également été contraintes par la disponibilité du matériel mis à disposition par le laboratoire Ausonius à savoir, le GPS et le niveau de chantier avec la mire⁵. Tous ces paramètres sont à prendre en compte dans l'analyse architecturale et archéologique des caves réalisées dans les notices qui suivent. Enfin, nous avons également rencontré des problèmes de calage de ces plans de caves, compte tenu des données GPS qui n'étaient pas assez précises.

Les notices sont organisées en quatre points.

Le premier est consacré à une description assez précise des caves visitées. Le vocabulaire utilisé pour la description est tiré d'ouvrages de référence concernant la description architecturale (glossaire volume 1)⁶.

Le deuxième point présente une analyse de la situation de la cave dans le parcellaire de la ville. Un rappel des éléments concernant la topographie historique (enceinte par exemple) proche de la cave est également précisé dans ce point.

Le troisième point est consacré à la présentation des titres des figures et des plans liés à la notice. Ces figures et plans sont présentés dans le volume 3.

Enfin, le quatrième point annonce la bibliographie et les sources relatives à la cave étudiée.

⁵ Ainsi, il n'a pas toujours été possible de relever les altimétries dans les caves.

⁶ Il s'agit des ouvrages suivants : Lavenu Mathilde & Mataouchek Victorine 2011 et Pérouse de Montclos Jean-Marie, éd. [2000] 2009.

Pour introduire ce répertoire des notices, une carte présentant la localisation des parcelles et des masses bâties, qui coïncident aux adresses des caves visitées entre 2015 et 2018, va précéder les notices de caves (figure 1). Il s'agira de la figure 1 de chacune des notices ; c'est pourquoi les figures des notices commencent leur numérotation par « figure 2 ». Le fond de plan qui a servi pour la figure 1 est le plan cadastral napoléonien, datant de 1831.



Notice n°1 Bayonne		Code enregistrement base de données : 116 i19 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 1, 1 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	3, rue Lagréou			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : M. Jean Darricarrère			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 137			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831 utilisé pour toutes les notices	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 232			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel utilisé pour toutes les notices	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visite	1			
	Date de visites	Octobre 2015			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50° plan avec phasage au 1/50°			Plan n°1 Plan n°1 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 4 et 5
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 6 m 10	Largeur maximum : 4 m 45	Hauteur maximum sous voûte : 2 m 20	Plan n°1
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	±10.53 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	± 9.20 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan par M. Haulon			Figure 7 Figure 6
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; Pintat 1994 ; Haulon 1938b			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages et d'un rez-de-chaussée commercial, sise au n°3, rue Lagréou (figures 2 et 3).

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2015. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et la mesure de l'altimétrie avec le niveau de chantier. Les mesures prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour pouvoir être utilisées pour recaler le plan de la cave dans le SIG⁷. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la distance qu'il y a entre la trappe d'accès à la cave et le revers du mur de façade sur rue (interne), la position du soupirail sur rue et, enfin, de l'orientation de la cave.

Au moment de la visite, la cave était très encombrée, elle servait d'atelier à un horloger. Cet encombrement est à prendre en compte dans la restitution du plan et son interprétation. L'état de conservation général de la cave (parois et couvrement) était bon, malgré quelques perturbations contemporaines à noter dans la structure. Les modifications contemporaines majeures, identifiées lors de la visite, se trouvaient au niveau de la paroi est de la cave (plan n°1). En effet, un carrelage a été posé sur une partie de la paroi est, au-dessus d'un évier installé à l'avant de cette paroi. En outre, la partie supérieure de la paroi est a été percée pour y faire passer des tuyaux d'évacuations d'eaux usées. De plus, une cloison en parpaings a été installée à proximité de l'angle sud-est de cette cave.

Lors de la visite, la cave était très encombrée ce qui a rendu difficile la lecture d'ensemble de la structure. Le sol de la cave est recouvert de béton.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale de la cave :

⁷ Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois au maximum) et la trop courte durée laissée au GPS pour établir cette connexion (environ 40 minutes).

Cette première partie de la notice sera consacrée à la description architecturale de la cave afin d'en faire ressortir les spécificités par rapport aux autres caves visitées ou connues de Bayonne⁸.

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est de forme rectangulaire (plan n°1). Le plan de cette cave est de petites dimensions : environ 6 m 10 de longueur sur 4 m 45 de largeur. C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade sur rue du rez-de-chaussée. Ce plan rectangulaire s'étire perpendiculairement à la rue : place de la Plachotte aujourd'hui.

Le plan de cette cave est donc adjacent à la place de la Plachotte, il se développe suivant un axe est-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans ces parois correspond au type *f* du catalogue de maçonneries, recouvertes, par endroit, de chaux.

Paroi nord : l'encombrement de la cave n'a pas permis d'apprécier cette paroi dans sa totalité, ce qui empêche de faire une analyse de sa maçonnerie. Toutefois, il est possible de préciser que cette paroi supporte, dans sa partie sommitale, les poutres du plancher qui couvre la cave. De plus, la paroi a été légèrement creusée à l'endroit de son angle nord-ouest, à côté de l'escalier d'accès actuel. Ce creusement provoque un léger retrait de paroi par rapport à la paroi du rez-de-chaussée actuel de l'immeuble.

Paroi sud : l'encombrement de la cave a seulement permis d'observer cette paroi dans sa partie sommitale. C'est pourquoi, sur le plan au sol de la cave, cette paroi est représentée par des pointillés (plan n°1). Une étude plus approfondie de la maçonnerie de cette paroi n'est donc pas possible. Il est seulement possible de dire que la paroi sud reçoit, de façon identique à la paroi nord, les autres extrémités des poutres du plancher qui couvre la cave.

Paroi ouest : cette paroi n'a été visible sur l'ensemble de sa hauteur que sur une partie de sa longueur, sur environ 1 m 90 pour une longueur totale de 4 m 37. C'est l'observation de la maçonnerie de cette paroi qui a permis de confirmer que le type de maçonnerie employé dans l'élévation des parois de cette cave est bien le type *f* du catalogue de maçonneries. Les parties visibles des parois de cette cave sont, presque toutes, recouvertes d'un épais enduit de chaux. La nature de la pierre utilisée dans cette maçonnerie n'a été observée qu'aux endroits où l'enduit

⁸ Pour éviter trop de répétition dans les notices, cette phrase de transition ne figure que sur la notice 1. Cette transition a été retirée des autres notices.

n'était plus présent. Il s'agissait bien de cette pierre calcaire sableuse jaunâtre dite « pierre de Mousserolles » mais il n'est pas possible de certifier que l'ensemble des parois de cette cave ne comporte pas d'autres natures de pierre dans leur maçonnerie.

Paroi est : cette paroi a reçu de nombreuses modifications : tuyaux d'évacuation d'eaux usées insérés dans l'épaisseur de cette paroi à son extrémité nord (avant l'escalier en pierre abandonné), pose de carrelage contre une partie de la maçonnerie et adossement d'une cloison de parpaings contre cette paroi est, à environ 1 m 30 de l'angle sud-est de la cave. Pour cette paroi, la maçonnerie a été visible sur une partie de sa hauteur, entre l'angle sud-est de la cave et la cloison de parpaing ainsi qu'à proximité de l'escalier en pierre. Il s'agit bien du même type de maçonnerie que celui mis en œuvre dans la paroi ouest : le type *f* du catalogue de maçonneries.

Pour cette cave, l'épaisseur des parois proposée en plan au sol est une hypothèse (plan n°1). Il s'agit d'une restitution possible projetée d'après le positionnement du plan de la cave sur le cadastre actuel et sur celui de 1831. L'espace observé, entre le tracé des parois de la cave relevé en plan et les tracés des limites de la masse bâtie sur ces cadastres, a alors été considéré comme pouvant correspondre à l'épaisseur des parois de la cave.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

La cave possède deux accès, l'un en service, l'autre abandonné.

L'accès actuel à la cave (figure 4) se fait grâce à un escalier en bois dont la trémie est percée dans le plancher couvrant la cave. Cet accès se fait aujourd'hui par l'angle nord-ouest de la cave. La trémie est soulagée par une poutre métallique qui soutient l'escalier dans sa partie haute. Cette poutre métallique traverse le plafond actuel de la cave puisqu'elle est insérée dans les parties sommitales des parois nord et sud. L'accès abandonné, qui a été observé lors de la visite, correspond à un escalier en pierre de Bidache. Les dimensions de cet escalier sont de 2 m 15 sur 1 m 10. Cet escalier est adossé à la paroi nord de la cave et son ouverture se trouvait à l'angle sud-ouest de la cave, soit en face de l'accès actuel. L'encombrement et les aménagements présents dans la cave rendent difficiles l'analyse architecturale de cet escalier. Il est quand même possible de dire que les deux premières marches de cet escalier sont comprises à l'intérieur de la maçonnerie de la paroi est de la cave. Son orientation ouest-est permet de préciser qu'il devait ouvrir directement sur la rue (actuelle place de la Plachotte). Aujourd'hui, cet escalier est fermé par une pierre qui semble être la pierre de seuil de la porte de la boutique située juste au-dessus de la cave. Il faut aussi ajouter que cet escalier semble présenter peu de traces d'usures, pour les parties visibles lors de la visite. Il semble que certaines marches ont été restaurées, cimentées. Tous ces éléments amènent à se questionner sur la

contemporanéité de cet escalier par rapport à la construction des parois et donc de la cave. L'hypothèse qui semble la plus probable est que cet escalier a été construit lors d'une phase postérieure de réaménagement de cette cave, à l'emplacement d'un précédent escalier. Cet escalier nous permettant ainsi, aujourd'hui, de proposer la restitution de l'emplacement de l'accès d'origine de la cave (plan n°1 bis). En effet, un certain nombre de caves médiévales à Bayonne possèdent une ouverture directe sur la rue sans communication directe avec le rez-de-chaussée du bâtiment situé au-dessus dans le projet initial de construction. Citons, par exemple, la cave du 40, rue d'Espagne ou encore la cave située au 35/37 rue Lagréou qui possèdent, toutes les deux, un accès direct avec la rue.

Un autre type d'ouverture a été observé dans cette cave du 3, rue Lagréou : un soupirail (figure 4). Ce dernier est bien visible depuis la rue, mais il n'a pas été clairement repéré lors de la visite. En effet, un boîtier d'aération, posé contre la paroi est, est installé contre ce soupirail.

1.4. Description architecturale : couverture

Cette cave est couverte par un plancher simple composé de poutres dont les extrémités reposent sur les parties sommitales des parois nord et sud de la cave. Ces poutres sont directement insérées dans la maçonnerie des parois ; aucun corbeau n'a été repéré.

Ce plancher présente deux perturbations. La première correspond à la trémie réalisée dans ce plancher afin d'y aménager l'accès actuel (figure 5). La deuxième coïncide à la partie du plancher située au-dessus de l'escalier en pierre abandonné, qui desservait directement la rue. À cet endroit, le plancher semble plus récent et il forme une sorte de coffrage inséré et ajusté à l'ancienne ouverture sur la rue. Cette partie du plancher est composée de solives qui se développent perpendiculairement au reste du plancher de la cave, selon une orientation ouest-est. De plus, cette partie du plancher n'est pas insérée dans la maçonnerie des parois, mais elle est posée dessus. Il semble donc que cette partie du plancher ait été posée lorsque l'escalier maçonné donnant directement accès sur la rue a été abandonné. Cette partie du plancher permet donc de restituer la trémie de cet accès primitif à la cave.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 3, rue Lagréou ne fait pas exception. De plus, une analyse des mortiers n'y semble pas envisageable à cause des perturbations subies par les maçonneries des parois (enduit contemporain, percements en particulier) qui pourraient fausser les résultats d'une datation des mortiers. Ainsi, nos hypothèses de datation relative, entre les différentes parties de la cave (plan n°1 bis, propositions de phasages), reposent sur notre analyse des maçonneries et les spécificités

architecturales que nous avons identifiées dans cette cave. Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 3, rue Lagréou, nous avons relevé cinq spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité est le type de pierre employé dans les parois et l'escalier abandonné. En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et, surtout, leurs modalités d'assemblages, peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves. Or, le type de maçonnerie employé pour cette cave du 3, rue Lagréou, le type *f*, est difficile à dater. La présence de pierre de Mousserolles, dans ce type de maçonnerie, n'apporte pas davantage d'éléments datant, puisque le traitement de cette pierre est ici sommaire : il s'agit d'un mélange de moellons tout-venants, de moellons équarris et de moellons ébauchés. De plus, ici, la cave n'est pas voûtée. Il s'agit, de ce fait, d'un mode de construction qui ne permet pas de définir une période de mise en œuvre, contrairement aux caves gothiques dans lesquelles se retrouvent des maçonneries appareillées en pierre de taille et la voûte d'ogive, comme pour la cave de la maison Saubist. Seule la datation du mortier de cette maçonnerie permettrait de préciser la période de construction de cette cave et, ainsi, d'affirmer que ce mode de mise en œuvre de maçonnerie peut-être antérieur ou postérieur aux caves gothiques. Il est seulement possible de dire que ce type de maçonnerie a pu être contemporain des caves gothiques, puisqu'il a aussi été mis en œuvre dans une autre cave couverte par un plancher, la cave du 21, rue de Luc (parois nord et sud, plan notice 11), qui, d'après les sources qui la documentent, fut bâtie au XVI^e siècle⁹.

L'utilisation de la pierre de Bidache, dans l'escalier en contact avec la rue, apporte d'autres informations de datation relative pour cette cave. En effet, l'emploi de la pierre de Bidache pourrait renforcer l'hypothèse, précédemment émise, que la construction de cet escalier et l'élévation des parois, en pierre de Mousserolles, n'ont pas été réalisées en même temps. D'ailleurs, la pierre de Bidache est souvent utilisée, à Bayonne, pour les marches d'escalier en pierre installés postérieurement à la construction de la cave, comme au 17-19, rue Lagréou, ou encore au 7-9, rue Lagréou. Il est donc possible que cet escalier remplace l'escalier d'origine de la cave. Cependant, l'utilisation de la pierre de Bidache pour l'escalier peut aussi s'expliquer par la résistance plus importante de cette pierre contrairement à celle de Mousserolles. En outre, la mise en œuvre de ces deux types de pierre semble avoir pu être contemporaine. En effet, ce type de mise en œuvre a été relevé pour la salle 1 de la cave sise au 7-9, rue du Pilon. Aucune

⁹ Dubarat, éd. 1901, 19 et 153. Cette mention est reprise par Elie Lambert. Ces deux auteurs précisent (d'après la source Archives Départementales G 84) que cette cave ne fut jamais achevée.

perturbation dans la maçonnerie de la salle 1 de cette cave ne permet de dire que la pierre de Bidache a été rajoutée lors d'une reprise de la maçonnerie. Ainsi, il est possible que l'emploi de ces deux types de pierre a pu être contemporain. Il est donc difficile d'apporter des précisions de datation en se basant uniquement sur le type de matériau mis en œuvre dans la cave.

La deuxième particularité architecturale de cette cave est la nature du sol de la cave. En effet, le sol actuel de la cave est recouvert par une dalle de béton. Il est donc possible de se demander si le niveau de sol actuel de la cave correspond au niveau de sol contemporain de l'escalier en pierre. D'ailleurs, la dernière marche de cet escalier est elle-même recouverte de ciment ce qui n'a pas permis de distinguer si l'escalier repose sur cette dalle de béton ou non. Il n'est donc pas interdit de penser que cette dalle de béton puisse recouvrir d'autres marches de l'escalier.

La troisième spécificité architecturale de cette cave est l'absence de décor. Tout comme pour le type de maçonnerie des parois, l'absence de décor ne permet pas d'apporter des précisions de datation ou de comparaison stylistique par rapport aux autres caves de Bayonne. Il est important, ici, de noter cette absence de décor, notamment, parce que la cave voisine, située au 7, rue Lagréou, témoigne, par la présence de colonnes avec chapiteaux et d'ogives, d'un grand soin dans la maçonnerie de ses parois et de sa voûte.

La quatrième particularité architecturale de cette cave est le type de couverture : un plancher. Ce type de couverture est peu utilisé dans les caves de Bayonne. Seulement trois des caves visitées possèdent un tel couverture. Le plancher qui couvre cette cave paraît avoir été conçu dès la construction de la cave. En effet, comme cela a été évoqué plus haut, les poutres de ce plancher sont ancrées dans la maçonnerie des parois¹⁰. Aucune perturbation ou reprise de maçonnerie n'a pu être observée à ce niveau, dans les parois. Il s'agit là d'un élément important puisque, dans les deux autres caves couvertes par un plancher, une reprise de maçonnerie est visible entre la paroi et le plancher. De plus, pour ces deux autres caves, la salle 1 de la cave du 5, rue du Pilori et la cave du 21, rue de Luc, un départ de voûte, inachevée, est visible entre la paroi et le plancher. Le plancher qui couvre ces deux caves ne semble donc pas avoir été conçu dans leur projet de construction. Ainsi, l'emprise des poutres du plancher, directement dans la maçonnerie des parois, nous permet d'émettre l'hypothèse que le plancher et les parois sont contemporains.

La cinquième spécificité architecturale de cette cave est qu'elle conserve son accès en communication directe avec la rue. Ce type d'ouverture est assez fréquent à Bayonne et il correspond souvent à l'accès actuel de la cave, mais ce n'est pas le cas ici. L'accès direct sur la rue permet également d'évoquer la fonction des caves ayant ce type d'aménagement. Il est

¹⁰ Il faut se reporter au paragraphe 1.4.

possible qu'elles aient eu pour fonction le stockage de denrées qui y étaient apportées directement depuis la rue, sans passer par le rez-de-chaussée de la maison. Ces communications directes sur la rue pourraient donc conférer à ce type de cave une vocation d'entrepôt, ceci, dès leur projet de construction. Ainsi, la cave du 3, rue Lagréou, avec son ouverture directe sur la rue, pourrait bien avoir eu pour fonction, dès sa construction, le stockage de marchandises. Rappelons que cette cave se situe à proximité du port Bertaco ainsi que de la rue de la poissonnerie. En outre, cette cave se trouve dans un quartier prisé par les bouchers, proche de la porte Saint-Simon.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

Il faut noter qu'à ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Nous ne pouvons donc nous appuyer directement sur aucun écrit pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses, concernant la ou les fonctions qu'a pu recevoir cette cave, qu'en s'appuyant sur les sources écrites.

Le seul élément apporté par les sources écrites est, indirectement, un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne. Ainsi, deux Établissements sont particulièrement explicites sur cette volonté de généraliser les constructions en pierre dans cette ville. Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290¹¹, qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298¹², qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre. Or, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons dont les murs étaient en pierre. Par conséquent, si certaines maisons, peut-être de manière isolée au regard de la volonté de généraliser la pratique, possédaient déjà des murs en pierre, il est permis de penser que leur cave devait également, en tant que fondations de ces maisons, être bâties en pierre. Toutefois, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Les seuls éléments connus sur cette cave avant la visite de 2015 proviennent de la bibliographie. D'abord, le plan de cette cave avait déjà été relevé par Maurice Haulon et publié en 1939¹³. La seule information que nous fournit cette publication sur la cave du 3, rue Lagréou, est que son

¹¹ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85. Établissement établi dans le but de réduire les incendies.

¹² Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81.

¹³ Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 19 S 1.

plan est rectangulaire, qu'elle n'est pas voûtée et que le tracé de la paroi intérieure, en contact avec la rue (paroi est), est légèrement désaxé par rapport aux limites de l'îlot reproduit sur le plan de Maurice Haulon. La visite et le plan réalisés en 2015 ont permis de confirmer ce désaxement, comme il est possible de le constater sur la figure 6. Malheureusement, Maurice Haulon, dans l'analyse des caves de Bayonne qui accompagne son plan, n'intègre pas, dans sa typologie, les caves couvertes par un plancher.

Ensuite, une seconde mention de cette cave apparaît dans un article de la revue « *Bayonne ville d'Art, Patrimoine et Avenir* » publié sous la direction d'André Pintat en 1984¹⁴. Une mention rapide de la cave du 3, rue Lagréou, la mentionne comme étant une « cave romane » sans plus de précisions.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

Ce deuxième point de la notice sera divisé en deux parties. La première présentera l'analyse de la position parcellaire de la cave, en s'appuyant sur les données du cadastre de 1831 et les informations fournies par la bibliographie et les sources. La deuxième partie sera consacrée à l'analyse de la relation entre la cave et la masse bâtie en s'appuyant sur le cadastre de 1831 et le cadastre actuel¹⁵.

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 3, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2 et 3), permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. En effet, la parcelle se rapportant à la cave du 3, rue Lagréou, se situe au sud-est de la ville comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Elle est comprise dans l'îlot i19, délimité, au nord, par la rue Lagréou, au sud, par la rue Passemillon et, à l'est, par l'actuelle place de la Plachotte. La parcelle correspondant à la cave du 3, rue Lagréou, se situe sur le côté est de cet îlot¹⁶. Cette parcelle est comprise, sur les deux plans cadastraux, entre deux autres parcelles. Toutes les trois ont une orientation ouest-est, alors que les autres parcelles de l'îlot sont disposées en lanières et se développent du nord au sud. La parcelle correspondant à la cave est donc disposée perpendiculairement à la place de la Plachotte.

¹⁴ Pintat 1994, n°2, 1 à 2.

¹⁵ À l'instar de la phrase de transition du « 1. » cette phrase de transition amenant à la deuxième partie de la notice, a été conservée uniquement pour la notice 1, afin d'alléger la lecture des notices.

¹⁶ Il s'agit de l'îlot numéroté i19 : planche n°1 bis (volume 2 ; annexe 2).

En ce qui concerne le plan de la cave, il est, également, perpendiculaire à la place de la Plachotte. Sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel), un léger décalage entre l'orientation du plan de la cave et celle de la parcelle est visible ; il se retrouve aussi sur le plan de Maurice Haulon (figure 6). Ce décalage est moins accentué sur le plan cadastral actuel, les parcelles ayant un peu changé dans leurs dimensions depuis 1831. D'ailleurs, entre 1831 et aujourd'hui, le nombre de parcelles composant l'îlot est passé de six à cinq. La parcelle correspondant à la cave a été réduite en longueur depuis 1831. Ainsi, les parois nord, sud et ouest de la cave sont déconnectées des limites de la parcelle sur les deux plans cadastraux, seule la paroi est reproduit le tracé de la limite est de la parcelle. Le plan de cette cave est donc le témoin d'un découpage parcellaire contemporain de la construction de la cave, dont l'orientation était légèrement différente de celle de la parcelle connue depuis 1831. De cette manière, le plan de la cave du 3, rue Lagréou permet de restituer les limites latérales de la parcelle contemporaine de sa construction, d'une largeur d'environ 4 m 50 (au regard des dimensions de la cave actuelle, figure 6).

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

La comparaison de l'organisation parcellaire de cette zone de la ville, entre 1831 et aujourd'hui (figure 7), permet de constater que la place de la Plachotte n'existait pas au début du XVIII^e siècle. En effet, sur le plan de Bayonne de 1826 et sur le cadastre de 1831, deux bâtiments se développent sur deux parcelles sises à l'endroit de l'actuelle place de la Plachotte, entre la rue Lagréou et la rue Plachotte (aujourd'hui rue des Augustins). Lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 1994, à l'emplacement de la place de la Plachotte, les vestiges de ces bâtiments n'ont pas été retrouvés¹⁷. Véronique Rossi indique qu'il y a eu une récupération des déblais de destructions, puisque le substrat géologique affleurerait le sol directement sous le bitume. Un autre élément est ressorti lors de ce diagnostic : les fondations du rempart du Bas-Empire. En effet, il était connu que ce rempart traversait la place de la Plachotte (figure 6) mais son tracé, à cet endroit, a été mis au jour avec précision en 1994¹⁸. Cette partie de l'enceinte s'étire donc bien à l'emplacement des deux bâtiments visibles sur le cadastre de 1831. Plus précisément, la parcelle la plus étendue vers le sud, correspondant au bâtiment longeant la rue Plachotte sur le cadastre de 1831, en reprendrait l'orientation. Le tracé de l'enceinte se poursuit ensuite, en bifurquant à partir du sud de la Plachotte, pour se développer le long de la rue Tour

¹⁷ Rossi 1995.

¹⁸ Goyheneche Eugène 1990, 68 ; Lambert 1941 ; Blay de Gaix 1899, T.1.

de Sault jusqu'à la porte Saint-Léon. Une tour devait se trouver à l'emplacement de la bifurcation au sud de la Plachotte, à l'endroit où l'enceinte fait un angle, mais elle n'a pas été retrouvée lors du diagnostic.

Ces précisions, sur la connaissance de la topographie historique de ce secteur, sont intéressantes puisque cela permet d'apporter des précisions sur l'environnement proche de la cave au Moyen Âge. Ainsi, la cave se situe dans un secteur proche d'une probable tour de l'enceinte du Bas-Empire. La cave se trouve également à proximité de la Nive et de la poterne de la Pusterle qui correspondait à un accès proche vers un port sur la Nive au Moyen Âge. La cave se trouve aussi non loin de la Tour de Sault dont un diagnostic archéologique, réalisé en 2001, a permis, à Frédéric Gerber et Eric Normand, de révéler qu'il s'agissait d'une pièce pouvant faire partie d'un ouvrage de défense qui protégeait l'accès à la ville par la Nive, dès la fin du XII^e et le début du XIII^e siècle¹⁹. Cette situation a dû avoir des répercussions sur la fonction de cette cave, notamment, le stockage de marchandises arrivant de la Nive.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet d'abord de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 3, rue Lagréou, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant le plan de 1826 (figure 7), nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté 10, rue Lagréou, dont la fonction était une maison d'habitation dont le propriétaire était M. Lahirigoyen Salvat.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons d'abord nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées ou non, lors de la visite de la cave en 2015, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud : ces parois correspondent, d'après la situation du plan de la cave dans la parcelle (figure 6), aux soubassements des parois mitoyennes des deux immeubles encadrants celui surplombant la cave. Ces deux parois mesurent environ 6 m 10 de long. Si nous considérons que le plan de cette cave correspond aux dimensions de la maison qui la surplombait et qui lui était contemporaine, ces parois coïncideraient donc avec les fondations des murs gouttereaux de cette maison.

Parois ouest et est : ces parois correspondent donc aux murs pignons de la maison dont la cave correspond aux fondations. Ces deux parois étant maçonnées, il faut rappeler l'Établissement

¹⁹ Gerber 2001 ; Gerber 2005.

du 30 mai 1290 qui rendait obligatoire la construction des pignons en pierre, plâtre ou torchis²⁰. Il est donc possible d'émettre deux hypothèses concernant la datation de ces parois. Soit, ces parois ont été construites après l'Établissement du 30 mai 1290 et les instructions de construction de cet Établissement ont été appliquées de manière systématique. Cette source écrite permettrait donc de donner un *terminus post quem* pour le début de la construction de cette cave. Soit, ces parois ont été construites avant le 30 mai 1290 et cette cave correspondrait alors à un cas isolé de construction en pierre. En effet, l'usage de la pierre existait peut-être avant cet Établissement et des maisons en pierre ont pu avoir été construites, de manière non-systématique, dans la ville.

Les dimensions de ces parois sont d'environ 4 m 37 pour la paroi ouest et 4 m 35 pour la paroi est. La paroi ouest, définissant la limite arrière de la cave, ne correspond pas à la limite de parcelle sur le cadastre de 1831. Or, sur le cadastre actuel, il se trouve que cette paroi reprend quasiment la limite de parcelle, même si un petit désaxement est visible. La paroi est correspond, au rez-de-chaussée, à la façade sur rue de la maison située au-dessus. Cette paroi est donc adjacente à l'actuelle place de la Plachotte.

La jonction entre ces quatre parois ne présentait pas, d'après ce qui était visible lors de la visite, de ruptures de constructions. Il semble donc possible de dire que ces parois correspondent à un même chantier de construction. Les dimensions des parois ouest et est ainsi que la disposition de la paroi est, par rapport à la place de la Plachotte, sont à mettre en relation avec la typologie des maisons médiévales de Bayonne établie dans des études antérieures. Rappelons, en effet, qu'Eugène Goyheneche définit la maison médiévale (entre le XII^e et le XV^e siècle) avec un plan ayant la forme « d'un rectangle allongé, dont le petit côté donne sur la rue »²¹. Il précise même que la « largeur de la façade est constante²² » et il s'appuie sur les mesures des caves, relevées par Élie Lambert, pour définir les largeurs sur rues des façades des maisons de Bayonne au Moyen Âge comme étant comprise entre 5 m et 5 m 50. Eugène Goyheneche, tout comme Élie Lambert l'a fait avant lui, considère que les plans des caves médiévales de la ville de Bayonne reproduisent en sous-sol les plans des maisons médiévales qui les surplombaient.

Selon ce postulat, il serait donc possible de restituer le plan d'une maison médiévale, dont l'élévation aurait aujourd'hui disparue, à partir du plan de la cave de cette maison, qui, elle, aurait été conservée jusqu'à aujourd'hui. Afin de vérifier ce postulat, il convient donc de repérer des traces de continuités entre le bâti de la cave et le bâti de la maison au-dessus. En effet, cette continuité dans la maçonnerie permettrait de définir si la cave visitée et la maison qui se trouve au-dessus font partie du même projet de construction. Or, pour cette cave du 3, rue Lagréou, il

²⁰ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85.

²¹ Goyheneche Eugène 1990, 87.

²² Goyheneche Eugène 1990, 87.

n'a pas été possible de repérer des éléments de jonction entre la cave et la maison et il n'a pas non plus pu être établi qu'il n'y en a pas. Le seul élément qui peut être mis en avant suite à la visite est ce léger retrait, évoqué plus haut, de la paroi dans l'angle nord-ouest de la cave²³. Nous ne pouvons qu'émettre l'hypothèse d'une adéquation de ce cas avec le schéma général, puisque nous avons bien une cave dont le plus petit côté du plan est orienté vers la rue : la paroi est. La dimension de cette paroi en largeur est également proche des dimensions citées par Elie Lambert et Eugène Goyheneche. Cette cave présente également un autre attribut qu'Eugène Goyheneche définit comme un aménagement révélateur de la maison médiévale : l'accès direct de sa cave ou de son chai à la rue. Or, nous ne pouvons pas confirmer ce postulat par des sources écrites révélant l'existence d'une maison médiévale de ce type possédant une cave à l'actuelle adresse du 3, rue Lagréou.

²³ Ce léger décalage de la paroi a été décrit dans le paragraphe 1.2.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 3, rue Lagréou, sur le plan cadastral 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 3, rue Lagréou, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Illustrations et positions des accès à la cave et du soupirail

Figure 5 : Détails du plancher qui couvre la cave et illustration de la partie de ce plancher qui couvre la trémie au-dessus de l'escalier en pierre

Figure 6 : Comparaison de la situation du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et du plan réalisé en 2015 dans le parcellaire (sur le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel)

Figure 7 : Comparaison de la situation parcellaire de la cave entre 1826, 1831 et aujourd'hui : proximité avec la Nive, bâtiments disparus au niveau de la Plachotte, enceinte du Bas-Empire

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 1 : Plan au sol de la cave sise au 3, rue Lagréou 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 1bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 3, rue Lagréou 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Tour de Sault]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-9A

Pintat, A. (dir.) (1994) : “Une opération ‘locomotive’ celle de la Plachotte,” *Bayonne ville d'art, patrimoine et avenir (B.V.A.P.A.)*, n°2, 1-2.

Notice n°2 Bayonne		Code enregistrement base de données : 48 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 2, 2 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	2, place Louis Pasteur			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : Mme Aguerre			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 419			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 187			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visite	1			
	Date de visites	Octobre 2015			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75° plan avec phasage au 1/75°			Plan n°2 Plan n°2 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 4 et 6
Dimensions	En plan	Longueur maximum de la partie visitée : 3 m 60 Longueur maximum de la cave restituée : 6 m 50	Largeur maximum de la partie visitée : 2 m 50 Largeur maximum de la cave restituée : 5 m 20	Hauteur maximum sous voûte de la partie visitée : 1 m 99	Plan n°2
	Altitude au niveau de la porte d'accès à la cave	±10.57 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	± 9 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan par M. Haulon			Figure 7
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Haulon 1938b ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, sise au n°2, place Louis Pasteur, composée d'un immeuble de quatre étages et d'un rez-de-chaussée permettant d'accéder à la cave.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2015. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et la mesure de l'altimétrie avec le niveau de chantier. Les mesures prises avec le GPS étaient trop imprécises pour pouvoir être utilisées pour recalculer le plan de la cave dans le SIG²⁴. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de trois éléments : la distance entre le revers du mur de façade de l'immeuble actuel et l'entrée de la cave (à l'emplacement de l'escalier), la position du soupirail sur cour, ainsi que l'orientation de la cave.

Lors de la visite, la cave servait d'espace de stockage privatif partagé par les habitants de l'immeuble. Ainsi, la cave était divisée en plusieurs box individuels, séparés par des cloisons de briques recouvertes de ciment et fermés par des portes en bois. Les visites réalisées entre 2015 et 2018 ont permis de constater que ce partage d'une cave, en différents lots, est fréquent à Bayonne aujourd'hui.

De cette manière, un seul box et son couloir d'accès ont pu être visités et relevés. Cette partie de la cave est dans un bon état de conservation (parois et voûtes). Toutefois, ces divisions contemporaines de la cave en lots et l'encombrement du lieu, lors de la visite, rendent difficiles la lecture d'ensemble de la cave. En effet, la partie de la cave visitée correspond à un peu moins de la moitié de la superficie de la cave située sur ce niveau. De plus, il semble qu'un second niveau de cave, situé au-dessous de la partie visitée, ait été aperçu, mais il n'a pas pu être visité parce qu'il était fermé par une porte.

Lors de la visite, le sol de la cave était recouvert de béton.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale de la cave :

²⁴ Les données GPS prises dans la cave étaient, après traitement, faibles à environ 1m. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois au maximum) et la trop courte durée laissée au GPS pour établir cette connexion (environ 1h).

1.1. Description du plan :

La totalité de la cave n'a pas pu être visitée, il est donc difficile de décrire son plan d'ensemble. Pour faciliter la description et différencier la partie de la cave qui a pu être visitée et relevée des parties qui étaient fermées par des portes en bois, lors de la visite, des numéros de salles ont été notés sur le plan n°2. Ainsi, la partie visitée et relevée sera appelée dans la description « salle 1 ».

Salle 1 : le plan établi de la salle 1 (plan n°2), d'après la visite, est composé d'une salle unique. La forme du plan de cette salle, bien que de base rectangulaire, est assez particulière. La forme inhabituelle de cette salle est due à la nature de ses parois. En effet, deux de ses parois sont, en réalité, des cloisons contemporaines montées en briques recouvertes de ciment. Ces cloisons ont sûrement été installées lors de la division de la cave en box individuels. Ces parois ne sont pas forcément linéaires, telle que la paroi ouest de la salle 1. Le plan de cette salle est de petites dimensions : environ 3 m 60 sur 2 m 50. Ce plan est en retrait par rapport à la place Louis Pasteur. Il se trouve en cœur d'îlot (figures 2 et 3). En outre, le plan de la cave est perpendiculaire à la place Louis Pasteur. Son orientation est : ouest-est.

Or, la salle 1 ne correspond qu'à une partie de la cave située sur ce niveau puisqu'elle est fermée à l'ouest et au nord par deux cloisons contemporaines. Les observations de terrain peuvent nous permettre de proposer un plan complet de cette cave. Nous reviendrons sur les justifications de la forme de ce plan restitué tout au long de la description.

Plan de la cave restitué dans son ensemble : si l'on fait abstraction des rajouts contemporains (cloisons et portes) il est possible de supposer que le plan réel de la cave, qui correspond au 2, place Pasteur, était composé de cette salle 1 à laquelle il faut ajouter les salles 2 et 3 et le réduit À, présents sur le plan n°2. Toutefois, nous verrons dans le paragraphe **1.2** que la maçonnerie de la paroi sud de la salle 1 amène à se questionner sur le plan d'ensemble de la cave.

Ainsi, la forme du plan complet de la cave doit avoir des dimensions d'environ 6 m 50 sur 5 m 20. L'orientation et la position, en retrait par rapport à la place Louis Pasteur pour le plan d'ensemble de la cave, restent identiques à celles données pour la salle 1.

Deux précisions sont à apporter au sujet du plan d'ensemble de cette cave.

La première est que la salle 3 semble conduire à un second niveau de cave par un escalier, présent derrière une porte en bois, situé de l'autre côté de la paroi ouest de la salle 1. Nous y reviendrons au paragraphe **1.5**.

La deuxième est que le plan d'ensemble de cette cave, composée des salles 1, 2 et 3, est séparé par un épais mur, percé par un couloir long de 4 m, d'une autre cave ou partie de cave. Cette seconde cave, ou partie de cave, nous est indiquée par la présence de deux portes fermant deux

box de stockages situés au débouché de l'escalier d'accès actuel. Ces deux box ont été identifiés comme les salles 4 et 5 sur le plan n°2, mais nous ne pouvons pas donner plus d'indications sur deux espaces puisqu'il n'a pas été possible de la visiter. Il est seulement possible de se demander si ces salles 4 et 5 peuvent être contemporaines de la cave composée des salles 1, 2, 3 et du réduit A. Ou bien, s'agit-il d'espaces créés lors d'une modification du bâtiment situé au-dessus ? D'ailleurs, la présence de cet épais mur séparant les salles 1,2 et 3 des salles 4 et 5 ne pourrait-il pas correspondre à un mur de refend ? (figure 5)

D'autres questions restent en suspens : quelles sont les dimensions de ces deux salles ? Communiquent-elles entre elles ? De quel type est leur couverture ?

1.2. Description architecturale : maçonnerie

À l'exception des cloisons contemporaines montées en briques liées et recouvertes de ciment, les parois sud et est de la salle 1 sont entièrement maçonnées. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans la paroi sud correspond au type *c* du catalogue de maçonneries. Pour la paroi est, il n'a pas pu être clairement établi si le type de maçonnerie est identique à celui de la paroi sud, nous allons le détailler ci-dessous.

Paroi sud salle 1 : l'encombrement de la cave n'a pas permis d'observer cette paroi dans sa totalité, mais il est quand même possible de dire que cette paroi est maçonnée sur une hauteur d'environ 80 cm en partant du sol actuel de la cave. Dans la partie sommitale de cette paroi, sur l'ensemble de sa longueur dans la salle 1, se trouve le départ de la voûte en berceau. Cette dernière et la paroi possèdent d'ailleurs des maçonneries identiques, de type *c*.

À proximité de l'angle sud-est de la salle 1, la paroi sud présente une rupture dans sa maçonnerie (figure 4). L'encombrement de la cave a rendu assez difficile la lecture de cette rupture de maçonnerie. Toutefois, il a été observé que cette rupture de maçonnerie se matérialise par un léger retrait de la paroi sud à ce niveau. Ce retrait dans la maçonnerie se trouve à environ 50 cm avant l'angle sud-est de la salle 1 et se poursuit jusqu'à cet angle. Il laisse entrevoir les moellons composants le cœur de la maçonnerie. Le type de maçonnerie mis en œuvre au niveau de ce retrait semble toujours correspondre au type *c*.

Paroi est salle 1 : cette paroi est donc comprise entre l'angle sud-est et l'angle nord-est de la salle 1. Malgré l'encombrement de la cave lors de la visite, il est possible de dire que cette paroi est maçonnée sur toute sa hauteur. La maçonnerie de cette paroi, surtout visible dans sa partie sommitale et à l'angle sud-est lors de la visite, semble adossée à la paroi sud de la salle 1 et à la voûte. Une continuité dans la maçonnerie n'a pas pu être clairement observée. En outre, il n'est pas possible de dire précisément si le type de maçonnerie de cette paroi est identique à

celui mis en œuvre dans la paroi sud puisqu'un épais enduit de chaux et de sable la recouvre entièrement.

L'agencement de cette paroi pose des questions relatives à la forme du plan complet de la cave, dont il est proposé une restitution dans cette notice, et à sa contemporanéité avec à la paroi sud. Nous reviendrons sur ce point à la fin du paragraphe **1.2**.

Paroi ouest de la salle 1 : il s'agit d'une cloison en briques cimentées adossée contre la partie la plus à l'ouest de la paroi sud de la salle 1. Ainsi, cette cloison et la paroi sud forment l'angle sud-ouest de la salle 1. Cette cloison, vraisemblablement installée pour partager la cave en box individuels, n'est pas « droite ». Un décrochement est à noter à environ 1 m de l'angle sud-ouest (plan n°2). À partir de ce niveau, la cloison se développe en diagonale vers la salle 3 (plan n°2).

Paroi nord salle 1 : il s'agit également d'une cloison en briques cimentées adossée contre la paroi est de la salle 1. Ainsi, cette cloison et la paroi est forment l'angle nord-est de la salle 1. Il semble aussi que cette cloison ait été installée pour partager la cave en box individuels. Cette cloison sépare donc la cave en deux salles : salle 1 et salle 2 sur le plan n°2.

Par conséquent, ces deux cloisons qui correspondent aux parois ouest et nord de la salle 1 ne sont pas à la construction de la cave maçonnée et voûtée en berceau identifiée sur ce niveau. Ces modifications contemporaines rendent difficiles la lecture d'ensemble du plan et de la maçonnerie de la cave.

Paroi de la cave restituée dans son ensemble (salle 1, 2, 3 et réduit A) : deux éléments importants concernant la restitution du plan d'ensemble de la cave ont été mis en exergue par l'étude des maçonneries.

Le premier élément qu'il est possible de préciser concerne la nature des parois de l'ensemble de la cave, composée des salles 1, 2, 3 et du réduit A. Il semble que toutes les parois de cette cave ont été entièrement maçonnées. L'observation de la mise en œuvre d'une maçonnerie identique dans plusieurs parois de la cave a ainsi permis de proposer une restitution assez juste d'au moins deux parois de la cave : les parois nord et sud. En effet, si les parois sud et est de la salle 1 correspondent respectivement à une partie des parois sud et est de la cave dans son ensemble (figure 5, plan n°2 bis) cela confirmerait que les parois de cette dernière aient été entièrement maçonnées. D'ailleurs, d'après ce qui a pu être observé lors de la visite, la maçonnerie de la paroi nord du réduit A est identique à celles des parois sud et est de la salle 1. Il faut ajouter que la paroi de ce réduit reçoit également, dans sa partie sommitale, la base de la voûte en berceau qui couvre la cave. La paroi nord de ce réduit pourrait donc bien correspondre à une partie de la paroi nord de la cave restituée dans son ensemble.

Le deuxième élément concerne la forme du plan restitué de la cave. En effet, la rupture dans la maçonnerie de la paroi sud et la paroi est de la salle 1 permettent de s'interroger sur la limite orientale à donner à notre restitution du plan de la cave. Effectivement, la paroi est adossée à la paroi sud et aucun chaînage d'angle n'est visible à l'angle sud-est. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que la paroi est puisse être postérieure à la construction de la paroi sud de la salle 1. Ainsi, il est possible que le plan de la cave voûtée en berceau se soit étiré plus vers l'est dans son premier état (plan n°2 bis). De cette manière, la paroi est que nous observons aujourd'hui a pu être installée à la suite de modifications dans la masse bâtie et/ou du découpage parcellaire ; ceci a entraîné des changements dans la physionomie de la cave (celle-ci ayant été réduite en longueur).

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, un seul accès a été identifié. Il dessert la salle 1 et la cave dans son ensemble (figure 5). L'accès actuel à la cave se fait par un escalier en pierre, en équerre, qui ouvre sur un couloir d'environ 3 m 30, orienté ouest-est. L'accès à cet escalier en pierre se fait dans le hall de l'immeuble. Cet escalier se trouve actuellement dans le prolongement de l'escalier tournant, en bois, de l'immeuble. Les marches de l'escalier présentent peu de traces d'usure, ce qui laisse penser qu'elles ont été restaurées. D'ailleurs, certaines marches sont couvertes de béton, tout comme le sol de la cave, ce qui rend compliquée la compréhension de l'agencement entre cet accès et la cave.

À l'angle qui joint le bas de cet escalier et l'entrée du couloir se trouvent deux premières portes qui permettent d'accéder à deux premiers espaces de stockage qui n'ont pas pu être visités : salles 4 et 5 (figure 6). Ce couloir amène directement à la cave dont nous proposons la restitution du plan (figure 5 et plan n°2 bis). Au regard de ce qu'il est possible d'observer dans les autres caves de Bayonne, il est permis de penser que l'épais mur qui forme la paroi sud de ce long couloir puisse correspondre à un mur de refend (figure 5). En effet, ce type de mur, déjà identifié par Maurice Haulon²⁵, est fréquent à Bayonne. Lors des visites réalisées entre 2015 et 2018, d'autres exemples de murs de refend ont été repérés dans les caves du 9, rue des Gouverneurs ou encore au 7, rue du Pilon. Il s'agit de murs qui résultent probablement des modifications cadastrales et urbaines de la ville haute à l'intérieur de l'enceinte. Maurice Haulon associe la présence des murs de refend dans les caves au fait que les immeubles en pierre, qui ont succédé aux habitations « en matériaux légers²⁶ », « ne correspondent plus toujours à l'implantation des caves²⁷ » à cause des choix des limites cadastrales. Pour Maurice Haulon, il semble donc que

²⁵ Haulon 1939, 4.

²⁶ Haulon 1939, 4.

²⁷ Haulon 1939, 4.

ces murs de refend ont été construits dans les caves suite à des modifications de la masse bâtie et du découpage parcellaire. Or, il est important de préciser que la présence d'un mur de refend dans une cave peut aussi révéler les limites d'une habitation antérieure, c'est-à-dire avant la fusion de parcelle et l'agrandissement de cette habitation. Il s'agit souvent de limites de bâtiments, de maisons, parfois de parcelles, qui sont englobées, à la suite de modifications de la masse bâtie et du parcellaire, dans de nouveaux bâtiments. C'est le cas, par exemple, pour la cave de l'hôtel Fumé²⁸, à Poitiers, où le mur de refend, qui sépare aujourd'hui la cave en deux salles, correspond à la limite de l'un des murs pignons de l'habitation qui se trouvait sur cette parcelle, avant la construction de l'hôtel Fumé. En effet, lors de la construction de l'Hôtel Fumé, il y a eu fusion parcellaire et agrandissement de la masse bâtie. L'une des parois de la cave, contemporaine de la première masse bâtie, correspond, dans ce nouveau bâtiment, au mur de refend.

Pour émettre l'hypothèse que la paroi sud du couloir de la cave du 2, place Louis Pasteur, puisse correspondre à un mur de refend, une comparaison avec les autres murs de refend observés dans les caves de Bayonne depuis 2015, est nécessaire. Nous ne pouvons pas nous appuyer sur la synthèse concernant les caves de Bayonne de Maurice Haulon puisqu'il n'apporte pas de précisions sur les murs de refend qu'il a pu rencontrer²⁹. Ainsi, la comparaison entre l'hypothétique mur de refend de la cave du 2, place Louis Pasteur et les autres murs de refend repérés lors des visites, effectuées pour cette thèse, porte surtout sur les largeurs de ces murs. En effet, les autres murs de refend qui nous avons rencontrés mesurent entre 1 m 10 et 2 m 70 d'épaisseur. Or, la longueur de la paroi sud du couloir la cave du 2, place Louis Pasteur, signifie que le mur de refend mesurerait environ 3 m 30 de largeur, ce qui semble beaucoup. L'observation de la maçonnerie de cette paroi aurait permis de révéler si elle a subi des modifications ayant eu un impact sur les dimensions de ce probable mur de refend. D'ailleurs, la paroi ouest de la cave, restituée dans son ensemble (figure 5), n'a pas été retrouvée lors de la visite. Il est possible d'émettre l'hypothèse qu'elle ait été englobée dans le mur de refend. Malheureusement, l'épais enduit qui recouvre ce mur n'a pas permis d'en analyser les maçonneries.

Il est simplement possible de préciser que ce possible mur de refend, d'après sa position en plan, perpendiculaire à la cave restituée dans son ensemble (figure 5), pourrait correspondre à des limites de masses bâties différentes de celles qui étaient contemporaines de la cave. Aucun autre accès depuis la place Louis Pasteur n'a été repéré lors de la visite.

²⁸ Maguier 2013.

²⁹ Haulon 1939.

La salle 1 possède également un autre type d'ouverture : un soupirail (figure 6). Il se trouve à environ 1 m 40 de l'angle sud-ouest et 1 m 60 de l'angle sud-est. Ce soupirail, ouvert dans la voûte sur une hauteur d'environ 1 m 44, était fermé par un plancher lors de la visite. La largeur du soupirail est de 62 cm à sa base, pour environ 40 cm dans sa partie sommitale. Ce type de soupirail est assez fréquent dans les caves voûtées en berceau qui ont été visitées pour cette thèse. Il s'agit du seul soupirail observé lors de la visite de cette cave.

1.4. Description architecturale : couverture

Salle 1 : cette partie de la cave visitée est couverte par une partie de la voûte en berceau continu, de plein cintre, qui couvre la cave dans son ensemble. La hauteur sous voûte dans cette salle, au niveau de son point culminant est d'environ 2 m. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans la voûte est le même que pour les parois : type *c* du catalogue de maçonneries. Dans la salle 1, la voûte repose sur la paroi sud. La jonction entre la paroi et la voûte ne présente pas de traitement particulier dans sa maçonnerie. En revanche, la rupture dans la maçonnerie évoquée au paragraphe 1.2, pour la paroi sud de la salle 1 se retrouve dans la voûte, dans la continuité de cette paroi. Ainsi, la maçonnerie de la voûte présente un retrait à cet endroit pour rejoindre, ensuite, la paroi est de la salle 1 en biseau.

Cave restituée dans son ensemble (salles 1, 2, 3 et réduit A) : la restitution du plan de la cave, composée des salles 1, 2, 3 et du réduit A, s'appuie aussi sur l'étude du couverture de cette cave. En effet, il vient d'être dit que la salle 1 est couverte par une partie de la voûte en berceau continu, de plein cintre, qui couvre la cave dans son ensemble. Cette affirmation implique donc que la voûte se poursuit dans les autres salles qui composent la cave. Lors de la visite, la continuité de la voûte dans la salle 2 a, effectivement, été observée au-dessus de la porte en bois qui fermait cette salle. De plus, la continuité de la voûte a aussi été repérée à l'emplacement du réduit A et au-dessus des portes en bois qui fermaient la salle 3. Il est donc possible de dire que la cave est entièrement voûtée.

D'après ces observations, il est possible de rajouter que la voûte repose sur la paroi nord (observée au réduit A, figure 5) et sur la paroi sud de la cave. Son orientation est donc nord-sud. Le couverture de cette cave est perpendiculaire à la place Louis Pasteur. Nous verrons, dans le paragraphe 1.6, que cette orientation tend à confirmer la proposition de restitution du plan de la cave dans son ensemble.

Couloir d'accès actuel à la cave : le couloir d'accès est, quant à lui, couvert par un aménagement contemporain, composé de solives en métal placées entre des entrevous faits de

briques recouvertes d'un enduit de chaux. Ce couvrement forme un plancher correspondant au support du sol du premier étage de l'immeuble actuel. La différence d'observation dans ces deux couvremets étaye l'hypothèse de l'existence de deux phases de construction différentes entre la cave voûtée et ce couloir.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation/fonction :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Dans la cave du 2, place Louis Pasteur, une datation de mortiers semble possible pour les parois sud et est ainsi que la voûte de la salle 1. L'analyse des maçonneries a fait ressortir cinq spécificités architecturales pouvant nous apporter des éléments de réflexion sur la datation relative entre les différentes parties de la cave. Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers observés dans la cave.

Pour la cave du 2, place Louis Pasteur, la première, de ces spécificités, concerne le type de pierre employé dans les parois et la voûte de la cave ainsi que le traitement accordé à ces maçonneries. En effet, les types de pierres employés dans les maçonneries et, surtout, leurs modalités d'assemblages peuvent donner des indications concernant la datation des caves. Or, le type de maçonnerie employé pour cette cave du 2, place Louis Pasteur, le type *c*, est difficile à dater. La présence de pierre de Mousserolles dans ce type de maçonnerie n'apporte pas davantage d'éléments datant puisque le traitement de cette pierre est, ici, sommaire : il s'agit de moellons ébauchés. Ce type de maçonnerie a été utilisé sur un temps assez long et rend difficile la datation des caves dans lesquelles il est mis en œuvre. La maçonnerie des parois de cette cave nous permet seulement de faire ressortir des éléments de datation relative entre les différentes salles constituant la cave lors de la visite. L'identification de parois aux maçonneries similaires, la paroi sud de la salle 1 et la paroi du réduit A, a permis de proposer une restitution du plan d'ensemble de la cave (figure 5) en excluant les cloisons contemporaines.

La deuxième particularité architecturale de cette cave est la rupture dans la maçonnerie de la paroi sud de la salle n°1. Comme nous l'avons évoqué dans le paragraphe **1.2**, ce type de modification architecturale permet de donner des éléments de datation relative entre les différentes parois maçonnées de la cave. Ainsi, la rupture dans la maçonnerie de la paroi sud de la salle n°1, qui se poursuit dans la voûte, permet de s'interroger sur la contemporanéité de ces éléments et de la paroi est de la salle 1. La même interrogation se pose pour la paroi est de la cave restituée dans son ensemble. Il est donc possible que le plan de la cave se soit poursuivi

au-delà de la paroi est actuellement en place. Cette hypothèse est matérialisée que le plan n°2bis par un phasage en pointillé.

La troisième spécificité architecturale de cette cave est le type de couverture : une voûte en berceau continu plein cintre. Le type de couverture peut être un élément distinctif dans la maçonnerie qui permet de situer la construction dans le temps. Or, ici, il s'agit d'une simple voûte en berceau ce qui ne facilite pas la datation de la cave. Cette cave se distingue des caves voûtées en berceaux avec arcs doubleaux puisque le traitement de ses parois est moins travaillé (pas d'appareils). D'après ce qui ressort des visites effectuées depuis 2015 ou de la bibliographie, il s'agit d'un type de couverture fréquemment rencontré dans les caves de Bayonne aux dimensions modestes³⁰. Les visites effectuées entre 2015 et 2018 permettent de confirmer que les caves voûtées en berceau continu, sans arcs doubleaux, ont toutes des dimensions dépassant rarement les 7 m de longueur pour 3 à 5m de largeur. Pour rappel, les dimensions du plan complet de la cave du 2, place Louis Pasteur, sont comprises entre 6 m 50 sur 5 m 20 environ. Il est donc possible que le type de couverture de cette cave puisse permettre de déterminer une limite de longueur maximale au plan de la cave restitué au-delà de la paroi est actuelle. Cette proposition de restitution de la paroi est de la cave a été projetée sur le plan n°2 bis, en supposant que la longueur maximum de la cave, dans son premier état, était de 7 m en partant de la paroi ouest de la cave. La restitution de cette paroi ouest a, elle-même, était projetée par rapport à la paroi ouest du réduit A, relevé pendant la visite de 2015.

Le seul élément certain apporté par cette voûte, pour la datation, reste qu'elle est contemporaine des parois sur lesquelles elle repose (plan n°2 bis).

La quatrième particularité est l'hypothétique présence d'un autre niveau de cave au-dessous de la salle 1. En effet, lors de la visite, l'accès à un deuxième niveau de cave, se faisant par la salle 3 grâce à un escalier, nous a été signalé. Cet accès a pu être observé à partir d'une ouverture présente dans la porte d'accès à la salle 3 ; mais il faut rester prudent, quant à l'existence de ce second niveau de cave, surtout que cette disposition sur deux niveaux n'a pas d'équivalent connu, pour le moment à Bayonne. En réalité, il s'agit d'une hypothèse qui n'a pas pu être avérée lors de la visite. Néanmoins, cela mérite d'être signalé, du fait de son caractère, à la fois unique et novateur, sur la connaissance des caves et de la maison urbaine médiévale à Bayonne. Il serait donc intéressant de pouvoir le vérifier.

La cinquième particularité est la position parcellaire de cette cave qui se trouve en cœur d'îlot et éloignée de la place Louis Pasteur vers laquelle elle est pourtant orientée (figures 2 et 3). En comparaison avec les autres caves connues, cette position en cœur d'îlot, sans accès direct avec

³⁰ Haulon 1939 ou encore Lambert 1926.

la rue, est rare à Bayonne. Deux hypothèses peuvent être avancées quant à la situation parcellaire de la cave du 2, place Louis Pasteur.

D'une part, l'existence d'une autre cave, plus à l'ouest et dans les limites de la même parcelle que celle que nous avons visitée, est possible. Ainsi, il a pu exister, au moins, deux caves disposées en enfilade sur cette parcelle, dont l'une a pu avoir un accès direct avec la rue. En effet, dans ce secteur, à proximité de la cathédrale et du marché médiéval, le besoin en stockage devait être important³¹. Le contact direct des caves avec la rue semble donc primordial pour répondre à cette fonction. Or, durant la visite effectuée en 2015, aucune autre cave ou accès à une cave n'a été observée dans cette partie de la parcelle, en contact avec la rue. Si cette cave a existé, il est donc possible qu'elle soit détruite ou qu'elle ne soit plus accessible. En effet, cette partie plus à l'ouest de la parcelle est aujourd'hui occupée par un magasin, au-dessous duquel nous n'avons pas la certitude qu'il y ait une cave.

D'autre part, il est également possible que la cave, que nous avons visitée au 2, place Louis Pasteur, corresponde à la seule cave qui existe et qui a existé à cet endroit. Dans ce cas, il y a bien une position en cœur d'îlot. Il est alors important de souligner que cette position est rare à Bayonne. Seule une autre des caves visitées depuis 2015 ne possède pas d'accès ou de vestiges d'accès direct avec la rue, celle du 21, rue de Luc. Plusieurs questions se posent donc quant à la position de la cave du 2, place Louis Pasteur, par rapport à la rue. Pourquoi cette cave, dont la fonction était le stockage, a-t-elle été construite, autant en retrait, par rapport à la rue ? Quelle a pu être sa fonction initiale si ce n'est pas le stockage ? Serait-ce un vestige d'une phase d'urbanisation où le besoin de contact direct avec la rue n'était pas primordial ? Finalement, cette cave ne peut-elle pas être le vestige d'un cycle de l'urbanisation de Bayonne, où la rue, ici l'actuelle place Louis Pasteur, était plus large que ce qu'elle n'est aujourd'hui à cet endroit ? En tous cas, cette position pourrait étayer l'hypothèse d'une datation de cette cave antérieure à l'épais mur de refend correspondant, lui, à une modification de la masse bâtie. Cette disposition, en cœur d'îlot, peut aussi souligner un changement des limites de parcelles.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

Il faut noter qu'aucune mention spécifique, issue des sources écrites et connues à ce jour, n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur les sources écrites pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses concernant la ou les fonctions qu'a pu recevoir cette cave en s'appuyant sur les sources écrites.

³¹ Boutouille & Pontet 2019b. Ce marché est attesté par les sources, dont le Livre des Établissements (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 84.), à la fin du XIII^e siècle, mais il est possible de penser que son existence soit plus ancienne, même si les sources manquent pour le confirmer.

Le seul élément apporté par les sources écrites est, indirectement, un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne. Ainsi, deux Établissements sont particulièrement explicites sur cette volonté de généraliser les constructions en pierre dans cette ville. Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290³², qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298³³, qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre. Or, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons dont les murs étaient en pierre. Par conséquent, si certaines maisons, peut-être de manière isolée au regard de la volonté de généraliser la pratique, possédaient déjà des murs en pierre, il est permis de penser que leur cave devait également, en tant que fondations de ces maisons, être bâties en pierre. Toutefois, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Les études menées sur les parcelles voisines par Élie Lambert et Maurice Haulon donnent également des éléments de réflexions indirectes concernant la datation et la fonction de cette cave.

En effet, la lecture du plan des caves anciennes de Bayonne, publié par Élie Lambert et réalisé d'après les relevés effectués par Maurice Haulon³⁴, présente bien une cave située dans la parcelle correspondant aujourd'hui, au 2, place Louis Pasteur. Avant d'effectuer la visite de la cave en 2015, il était possible de croire que la cave relevée à cet endroit par Maurice Haulon correspondait à la cave accessible aujourd'hui à partir du 2, place Louis Pasteur. Or, il semble, en réalité, que ces deux caves correspondent à deux entités architecturales différentes. En effet, la visite a permis de constater que la cave visitée est voûtée en berceau, alors que la cave relevée par Maurice Haulon était voûtée d'ogives (figure 7).

L'étude plus approfondie du plan réalisé par Maurice Haulon révèle que cette cave communique avec une autre cave voûtée d'ogives, ouvrant directement sur la rue du Pilori. La cave relevée par Maurice Haulon correspondrait donc à la troisième travée de cette cave voûtée d'ogives et orientée perpendiculairement à la rue du Pilori (figure 7). Ainsi, la cave relevée par Maurice Haulon et la cave visitée en 2015 semblent bien être deux caves distinctes. D'ailleurs, l'orientation de la voûte en berceau de la cave visitée en 2015 permet d'émettre l'hypothèse

³² Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85. Établissement établi dans le but de réduire les incendies.

³³ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81.

³⁴ Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; Archives E dépôt Bayonne 19 S 1.

que ces deux caves ont fait partie de deux chantiers de construction différents. En effet, la voûte en berceau est orientée perpendiculairement à la place Louis Pasteur, donc parallèlement à la cave relevée par Maurice Haulon.

En outre, concernant les éléments qu'apportent la comparaison entre le plan de Maurice Haulon et le plan réalisé suite à la visite de 2015, il faut évoquer la position de ces deux caves dans le parcellaire. Cette position peut, en effet, apporter des éléments de réflexion concernant la rupture de maçonnerie observée, lors de la visite, dans la paroi sud de la salle 1. Pour comparer le positionnement dans le parcellaire du plan de la cave relevé par Maurice Haulon et du plan relevé en 2015, la superposition de plusieurs plans a été nécessaire. Ainsi, le plan d'ensemble des caves anciennes de Bayonne, publié par Élie Lambert, a été superposé aux cadastres, ancien et actuel, sur lesquels le plan de la cave réalisé en 2015 avait été replacé. Le calage de ces différents plans n'est pas forcément aisé à mettre en place puisque ces plans n'ont pas le même degré de justesse³⁵. De même, la proposition de localisation du relevé effectué en 2015 peut présenter des erreurs de calage³⁶. De plus, la cave qui a été relevée par Maurice Haulon n'a malheureusement pas pu être visitée pour cette thèse. Nous devons donc nous appuyer uniquement sur le relevé de cet auteur pour analyser le plan de cette cave ou sa position parcellaire. De cette manière, au regard de la marge d'erreur qu'il est possible d'y avoir, les éléments de réflexion qui seront apportés resteront sous forme d'hypothèses. Ainsi, si nous nous reportons à la figure 7, il est possible de constater que le plan de la cave relevé en 2015 et le plan de la cave relevé par Maurice Haulon semblent être positionnés en enfilade. Ce positionnement permettrait, en effet, d'émettre des hypothèses concernant la rupture de maçonnerie observée dans la paroi sud de la salle 1 (figure 4). Il a déjà été évoqué que cette rupture de maçonnerie, aussi présente dans la voûte, pourrait correspondre à une réduction en longueur de la cave visitée en 2015, modifiant ainsi sa limite est. Or, il semblerait, d'après les reconstitutions présentées sur la figure 7, que la paroi est de cette cave et la paroi ouest de la cave relevée par Maurice Haulon soient mitoyennes. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que la cave visitée en 2015 et la cave de Maurice Haulon aient pu correspondre à une seule cave dans leur première phase de construction. Cette hypothèse d'une première cave qui s'étendait sur toute la seconde moitié de la parcelle pourrait aussi expliquer le décalage relevé par Maurice Haulon, entre le plan de cette troisième travée et les deux autres travées de la cave voûtée d'ogives. Leur largeur, presque identique, tend à renforcer cette hypothèse. Lors d'une deuxième phase de construction, peut-être à la suite de modifications des parcelles et du bâti,

³⁵ En effet, les fonds de plans présentant le cadastre de 1831 et le cadastre actuel proviennent du SIG de Bayonne et le plan publié par Elie Lambert ne reproduit pas toutes les parcelles.

³⁶ Le relevé GPS de la localisation de cette cave n'a pas été assez précis pour pouvoir recaler le plan de la cave précisément dans le SIG. Le plan de la cave a donc été placé dans le parcellaire, à partir de la mesure du couloir de l'immeuble du 2, place Louis Pasteur, permettant d'accéder à l'escalier qui mène à la cave.

cette grande cave a pu être divisée en deux caves, telles que nous pouvons les observer sur la figure 7. Ainsi, la rupture de maçonnerie, observée dans la paroi sud de la salle 1 (plan n°2) et aussi présente dans la voûte en berceau, résulterait de cette division.

Pour finir, la comparaison, du plan de la cave réalisé en 2015 avec celui de Maurice Haulon, apporte des éléments de réflexion concernant la datation de la cave du 2, place Louis Pasteur. En effet, le mode de couverture de cette cave, voûte en berceau sans arcs doubleaux, pourrait apporter des éléments de réflexion concernant la datation de la cave ; puisque les modes de couverture des caves de Bayonne ont servi à établir une typo-chronologie des caves médiévales de cette ville, basée sur une analyse stylistique. Ainsi, Élie Lambert distingue « deux principaux types » de couverture pour les caves médiévales de Bayonne³⁷. D'une part, la voûte « en croisée d'ogives³⁸ » qu'il attribue au XIV^e siècle³⁹. D'autre part, la voûte « en berceau sur doubleaux⁴⁰ » qu'il considère être contemporaine de la voûte en croisée d'ogives⁴¹. En revanche, Élie Lambert considère que les voûtes en berceau plein cintre sans arcs doubleaux apparaissent à partir « au moins du début du XVI^e siècle⁴² ». Il se base pour cela sur la mention, dans les sources écrites⁴³, d'une cave creusée mais inachevée, correspondant à l'actuel cave du 21, rue de Luc⁴⁴. La visite réalisée en 2017 a permis de confirmer que la voûte de cette cave, un berceau sans arc doubleau, est inachevée. Il s'appuie également sur la cave de la maison Bernadou, voûtée en berceau sans arcs doubleaux, qu'il date aussi du XVI^e siècle sans plus de précisions. Dans la continuité d'Élie Lambert, Maurice Haulon a repris le postulat de la construction de caves voûtées en croisées d'ogives à partir du XIV^e siècle, puis de l'apparition des voûtes en berceau avec arcs doubleaux au XV^e siècle⁴⁵. Maurice Haulon n'apporte aucune précision supplémentaire à sa proposition de datation et, surtout, il ne mentionne pas l'existence de ces caves voûtées en berceau sans arcs doubleaux. La confrontation, de ces postulats précédemment admis et des données récentes issues de la fouille de la cave rue des Gouverneurs, permet d'affiner les hypothèses de datation des voûtements des caves de Bayonne⁴⁶. Ainsi, d'après les résultats de cette fouille, il semblerait que les datations

³⁷ Lambert 1929.

³⁸ Elie Lambert s'appuie, ici, sur l'exemple de la cave de la maison Saubist dont la datation attestée par les sources écrites remonte au moins au dernier tiers du XIV^e siècle (Lambert 1926, 340).

³⁹ Lambert 1929, 100. Il justifie cette attribution en rapprochant le mode de construction de ces voûtes et celles observées dans la cathédrale.

⁴⁰ Lambert 1929, 99 à 100.

⁴¹ Lambert 1929, 100.

⁴² Cette datation est reprise dans plusieurs de ses publications : Lambert 1929, 99 ; Lambert 1946.

⁴³ Il s'appuie ici sur : Dubarat 1901, 1 à 153.

⁴⁴ Dubarat 1901, 19 et 153.

⁴⁵ Haulon 1939, 3. Il donne la date du XIV^e siècle pour la voûte d'ogives par rapport au chantier de la cathédrale puisque ce type de voûte, dans les caves, pourrait avoir été réalisé par les ouvriers du chantier de la cathédrale. D'ailleurs, la pierre employée dans les voûtes des caves et de la cathédrale est la même.

⁴⁶ Martin 2012b. Il s'agit de la cave qui se situait au-dessous de l'ancienne caisse d'Épargne de Bayonne.

précédemment admises concernant les couvrements des caves de Bayonne doivent être nuancées. En effet, les résultats de la fouille de la cave rue des Gouverneurs apportent de nouveaux éléments de connaissance concernant la datation des voûtements, en berceaux plein cintre avec arcs doubleaux, présents dans les caves de Bayonne⁴⁷. Toutefois, il faut rester prudent quant aux hypothèses émises à l'issue de la fouille de la cave rue des Gouverneurs qui, comme le rappelle Pierre Martin, manquait de lisibilité stratigraphique⁴⁸. La cave fouillée présente une salle voûtée en berceau plein cintre, qui a été soutenue par des doubleaux chanfreinés, est associée à une salle voûtée d'ogives. Il ressort des résultats de cette fouille, que la voûte en berceau plein cintre et les arcs doubleaux qui la soutiennent sont contemporains. Leur construction pourrait se situer au XIII^e siècle. Cette hypothèse de datation remontant au XIII^e siècle s'appuie sur deux observations. D'une part, cette datation repose sur une analyse stylistique des arcs doubleaux chanfreinés, attribués au XIII^e siècle au plus tard⁴⁹. D'autre part, l'hypothèse de la datation de cette voûte en berceau avec arcs doubleaux est précisée par une chronologie relative, établie entre les différents éléments de la cave, qui correspond à son premier état⁵⁰. La voûte d'ogives correspond, elle, au troisième état de la cave, identifié durant la fouille⁵¹. La datation de la voûte d'ogives est également basée, d'une part, sur l'étude du mobilier archéologique présent dans la stratigraphie, d'autre part, sur la comparaison stylistique de cette voûte à celles connues à Bayonne ou à Orléans.

Ainsi, il ressort des résultats de la fouille de la cave des Gouverneurs deux constats importants concernant les voûtes en berceau. Le premier est qu'il est difficile de dater les voûtes en berceau qui ne possèdent pas d'arcs doubleaux. En effet, ces arcs doubleaux peuvent aider à établir une datation basée sur une étude stylistique de ces doubleaux. Il faut garder à l'esprit que le voûtement en berceau a pu être utilisé sur un temps long. Le deuxième constat est que la datation précédemment admise pour les voûtes en berceau avec arcs doubleaux, à Bayonne, est à reconsidérer.

Il serait intéressant, à Bayonne, en complément de la fouille rue des Gouverneurs, d'établir une datation des mortiers des couvrements et des parois des caves. En effet, la datation des mortiers

⁴⁷ Martin 2012b.

⁴⁸ Martin 2012b, 48. Pierre Martin souligne la faible puissance stratigraphique dans la cave probablement lié au curage.

⁴⁹ Martin 2012b, 53. Pierre Martin constate que ces arcs doubleaux chanfreinés naissant très bas sont comparables à ceux présents dans certaines d'Orléans (il donne l'exemple du site du cheval rouge à Orléans fouillé en novembre 2012).

⁵⁰ Martin 2012b, 48 à 51. Pierre Martin a identifié cinq états de construction pour cette cave à l'issue de sa fouille. La datation du XIII^e siècle pour ce premier état est confortée par la présence de céramique et de faune, trouvée en petite quantité, dans l'US20 considérée comme « une couche postérieure » fournissant « un *terminus ante quem* tardif » aux parements du premier état de la cave.

⁵¹ Martin 2012b, 54 à 56.

permettrait peut-être d'affiner les hypothèses de datation émises pour les voûtements et la construction des caves.

Ces éléments de datation concernant les voûtes des caves de Bayonne apportent des éléments de réflexions concernant la datation de la cave du 2, place Louis Pasteur. En effet, même si la voûte en berceau de cette cave, sans doubleau, est difficile à dater, il est possible de préciser la datation de la cave, voûtée d'ogives⁵², relevée par Maurice Haulon. Ainsi, cette dernière serait plutôt à situer entre le XIV^e et le XV^e siècle. En outre, le schéma constructif qui a été observé pour la cave fouillée rue des Gouverneurs semble proche de ce qui pourrait avoir eu lieu entre la cave du 2, place Louis Pasteur et la cave voûtée d'ogives, relevée par Maurice Haulon. Si nous transposons ce schéma constructif de la cave de la rue des Gouverneurs à la cave du 2, place Louis Pasteur, il est alors possible d'émettre l'hypothèse que la cave voûtée en berceau du 2, place Louis Pasteur puisse être antérieure à la cave voûtée d'ogives relevée par Maurice Haulon. Notons d'ailleurs que si la cave voûtée en berceau avait été postérieure à la cave voûtée d'ogives, la paroi est et la voûte de la cave du 2, place Louis Pasteur auraient été adossées à la paroi sud sans rupture dans la maçonnerie.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 2, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2 et 3) permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. En effet, la parcelle se rapportant à la cave du 2, place Louis Pasteur, se situe en face de la façade est de la cathédrale. Elle est donc presque au centre de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle se situe dans l'îlot i07 délimité, au nord, par la rue du Pilori, au sud, par la rue Poissonnerie et, à l'est, par la rue de la Salie. Sur les deux plans cadastraux, nous constatons que cet îlot est bordé, à l'ouest, par deux rues. En effet, la moitié nord de l'îlot donne sur l'actuelle place Louis Pasteur (place de la Cathédrale en 1831) et la moitié sud de l'îlot donne sur la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁵³. La parcelle correspondant au 2, place Louis Pasteur, est située au nord-ouest de cet îlot⁵⁴. Plus précisément, sur les deux plans cadastraux, cette parcelle est orientée

⁵² Il s'agit de la cave qui donne sur la rue du Pilori et qui est mitoyenne à la cave du 2, place Louis Pasteur.

⁵³ Méliassinos *et al.* 2006, 70.

⁵⁴ Il s'agit de l'îlot numéroté i07 : Planche 1 bis (volume 2 annexe 2).

vers l'actuelle place Louis Pasteur, elle possède une orientation proche de celle de la cathédrale. Cette parcelle est adossée à quatre parcelles orientées, elles, vers la rue du Pilori. La parcelle du 2, place Louis Pasteur, correspond ainsi à la première parcelle de l'îlot orienté vers la place Louis Pasteur. D'ailleurs, il faut noter que les parcelles situées le long de la rue du Pilori et de la rue Poissonnerie sont disposées perpendiculairement à ces deux rues et s'étirent en lanière vers le cœur de l'îlot. Les parcelles situées le long de la place Louis Pasteur et de la rue de la Salie ont des orientations différentes par rapport à ces rues. Elles peuvent être perpendiculaires à la rue et s'étirer en lanière ou encore être disposées parallèlement à ces rues.

La comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la forme de cette parcelle est identique. Elle est traversante et a la forme d'un « L » inversé dont le côté le moins large ouvre sur l'actuelle place Louis Pasteur. La parcelle correspondant à la cave est donc disposée perpendiculairement à la place Louis Pasteur.

Concernant le plan de la cave, soulignons que, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3), la cave est déconnectée des limites parcellaires et se trouve, fait assez rare, au milieu de la parcelle.

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

L'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, l'emprise de l'enceinte semble avoir marqué le parcellaire. En effet, le tracé de l'enceinte antique longe l'îlot i07 à l'est, en suivant l'actuelle rue de la Salie⁵⁵. Ainsi, les parcelles situées à l'est de cet îlot se trouvent donc à l'emplacement de l'enceinte antique. L'observation de ces parcelles révèle que ces dernières possèdent une orientation bien spécifique. Elles sont courtes et disposées parallèlement à la rue. À l'instar des analyses morphologiques, concernant la mise en place et l'évolution de l'urbanisme, de Bernard Gauthiez, qui identifie des éléments urbains préexistants à un parcellaire qui le contraignent à prendre une orientation ou une forme particulières, il est possible que la forme des parcelles situées à l'est de cet îlot ait été déterminée par le tracé de l'enceinte. Des opérations archéologiques récentes confirment bien la présence, à ce niveau, de l'enceinte antique. Ces études montrent également que cette enceinte a été réemployée dans les habitations médiévales, dans cette partie de la ville. Ainsi, Nadine Béague, dans un article paru dans la revue *Archéologie médiévale*, suite à un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2016, met en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori,

⁵⁵ Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Lambert 1941 ; Blay de Gaix 1899, tome 1.

concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire⁵⁶. Il s'agit d'un immeuble situé à l'angle sud-est de l'îlot i06, faisant face à l'îlot i07, mais il est possible que les immeubles de l'îlot i07 reprennent également cette disposition. En outre, comme il est possible de la constater sur le plan de Bayonne du XVII^e siècle une ouverture dans l'enceinte antique existait au bas de la rue du Pilori⁵⁷. Il est important de constater que cette ouverture n'est pas encadrée par des portes sur cette vue de Gaignière (figure 8). Il s'agit, peut-être, de la représentation de l'arceau percé dans la courtine antique, afin de permettre un accès direct entre la rue du Pilori et le Port de Suzée. Jean-Pascal Fourdrin⁵⁸ mentionne d'ailleurs l'existence de cet arceau, au bas de la rue du Pilori, dans sa notice consacrée à l'enceinte antique de Bayonne, dans le nouvel Atlas Historique de la ville. Ainsi, il est probable qu'il y ait eu, à cet emplacement, une poterne, une porte piétonnière, conduisant au port de Suzée.

Il est aussi important de revenir sur l'orientation des parcelles de l'îlot i07 qui sont situées le long des rues du Pilori et Poissonnerie. En effet, ces rues communiquaient directement, au Moyen Âge, avec les canaux desservant les ports de Suzée et Bertaco. Ces deux rues étaient donc des axes importants de la ville au Moyen Âge, puisqu'elles permettaient le transport de marchandises des ports de la Nive vers le marché situé à proximité de la cathédrale⁵⁹. D'ailleurs, cette cave se trouve dans la partie sommitale d'une rue menant à un port : le port Suzée. La fonction de stockage des marchandises arrivant du port et destinées au marché, pour les caves de ce secteur, est donc fortement envisageable au moins à partir de la fin du XIII^e siècle.

Les caves situées sous les habitations le long de ces rues ont sûrement eu un rôle de stockage primordial à proximité de ce marché. Il est donc possible de penser que l'attractivité de ces rues ait eu un impact sur l'urbanisation qui s'est développée à proximité.

La connaissance de la topographie historique de ce secteur apporte des précisions sur l'environnement proche de la cave, du 2, place Louis Pasteur, au Moyen Âge. Il est, alors, permis de s'interroger sur la situation en cœur d'îlot de cette cave, dans un secteur marchand important au Moyen Âge. La rue du Pilori, à proximité, était une des rues importantes reliant le marché médiéval au port sur le Nive.

La configuration de cette cave trahit-elle l'empreinte d'un urbanisme antérieur au développement du marché dans cette zone ? En effet, les caves de Bayonne qui se sont développées durant cette période ont toutes un accès direct avec la rue. D'ailleurs, les autres caves visitées pour cet îlot, essentiellement rue du Pilori, ont toutes un plan adjacent à la rue.

⁵⁶ Béague 2017. Des traces d'un bâtiment médiéval ou moderne ont également été observées au niveau de cette paroi.

⁵⁷ Bouchot 1891.

⁵⁸ Fourdrin 2019.

⁵⁹ Boutouille & Pontet 2019b ; Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

Cette cave ne pourrait-elle pas correspondre à une seule partie d'une cave plus grande dont la partie, donnant directement sur la rue, aurait été détruite par des modifications urbaines postérieures ?

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison entre les masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 2, place Louis Pasteur, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté n°16, place de Notre Dame, dont la fonction était : une « maison d'habitation », propriété de M. Puyo François.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons d'abord nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées ou non, lors de la visite de la cave en 2015, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud du plan de la cave restitué (plan n°2 bis) : d'après le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel (figure 7), ces parois ne correspondent pas aux limites de la masse bâtie. La paroi nord de la cave se développe plus vers l'est que les limites de l'immeuble au-dessous duquel elle se trouve. La paroi sud reproduit plus fidèlement les limites de la masse bâtie présentes sur ces deux plans cadastraux. Le manque de connexion, entre la paroi nord de la cave et la masse bâtie, tend à confirmer l'hypothèse proposant que le plan de cette cave restitue une phase d'urbanisation antérieure au découpage parcellaire reproduit en plan depuis 1831. La longueur restituée de ces deux parois est de 6 m 50 de long. Si nous considérons que le plan de cette cave correspond aux dimensions de la maison qui la surplombait et qui lui était contemporaine, ces parois coïncideraient donc avec les fondations des murs pignons de cette maison. Ces deux parois étant maçonnées, il faut rappeler l'Établissement du 30 mai 1290 qui rendait obligatoire la construction des pignons en pierre, plâtre ou torchis⁶⁰. Toutefois, nous n'avons pas trouvé, dans les sources écrites, de mentions attribuables à cette cave, il n'est donc pas possible de dire qu'elle a été construite de manière contemporaine à cet Établissement. Il est donc possible d'émettre trois hypothèses concernant la datation de ces parois. Soit, ces parois ont été construites après l'Établissement du 30 mai 1290, ce qui signifie que les instructions de construction de cet Établissement ont été appliquées de manière systématique. Cette source écrite permettrait donc de donner un *terminus post quem* pour le début de la construction de cette cave. Soit, ces parois ont été construites avant le 30 mai 1290 cela signifie

⁶⁰ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85.

alors que cette cave correspondrait à un cas isolé de construction en pierre. En effet, l'usage de la pierre existait peut-être avant cet Établissement et des maisons en pierre ont pu avoir été construites, de manière non-systématique, dans la ville. Soit, une raison indépendante de cet Établissement a pu amener à modifier la parcelle ou l'îlot.

Parois ouest et est : la paroi ouest n'a pas été repérée lors de la visite. Les éléments que nous pouvons en donner sont donc lacunaires. Les dimensions restituées de ces parois sont d'environ 5 m 10 pour la paroi ouest et 5 m 20 pour la paroi est. La paroi ouest définissait la limite avant de la cave, la plus proche de la rue.

Les dimensions de ces parois et la position de la cave dans la parcelle sont à rapprocher des typologies connues pour les maisons médiévales, en France notamment. Tout d'abord, en ce qui concerne Bayonne, Eugène Goyheneche a repris le postulat émis par Élie Lambert, considérant que les plans des caves médiévales de Bayonne reproduisent en sous-sol le plan des maisons médiévales qui les surplombaient⁶¹. Eugène Goyheneche établit donc une typologie, en plan, de la maison médiévale à Bayonne, en s'appuyant sur les formes et les dimensions de certaines caves relevées par Élie Lambert dans la ville haute. Eugène Goyheneche en déduit donc que les largeurs sur rues des façades des maisons de Bayonne, au Moyen Âge, reprennent les dimensions en largeurs des caves, comprises entre 5 m et 5 m 50. Il précise même que la « largeur de la façade est constante⁶² » et s'appuie sur le procédé de lotissement de la ville basse, sur un « sol rasé⁶³ », pour en faire un modèle d'urbanisation appliqué à la ville haute. Or, il ne donne pas d'exemples concrets qui pourraient corroborer ses hypothèses concernant les dimensions des façades des maisons médiévales de Bayonne. En revanche, Eugène Goyheneche s'est appuyé sur le *livre des Établissements* pour définir l'organisation de la maison médiévale à Bayonne. Ainsi, d'après un Établissement daté du 23 septembre 1342, il déduit que les maisons de cette ville, entre le XII^e et le XIII^e siècle, devaient être composées de deux parties : un corps de logis sur rue et, à l'arrière, des dépendances. Il précise, d'après cette source, les fonctions qu'ont pu recevoir ces dépendances : « ateliers, pressoir [...] ⁶⁴ ». Toutefois, cette source, assez tardive, peut seulement montrer une volonté de généraliser ce mode de construction. Il est tout à fait possible de penser que l'ensemble des maisons médiévales de Bayonne ne reprennent pas cette organisation. De plus, il est possible de déduire que l'application de ce texte concerne surtout la seconde moitié du XIV^e siècle, ce qui n'apporte donc pas d'informations sur la typologie des maisons de Bayonne avant 1342. Alexandre

⁶¹ Goyheneche Eugène 1990, 86. Afin de confirmer ce postulat, Eugène Goyheneche renvoie à la loi de persistance émise par Pierre Lavedan.

⁶² Goyheneche Eugène 1990, 87. Il s'agit de la publication intitulée : *les maisons urbaines du Xe au milieu du XIIe siècle*.

⁶³ Goyheneche Eugène 1990, 87.

⁶⁴ Goyheneche Eugène 1990, 88.

Mélinos, Gilles Séraphin et Vivek Pandhi reprennent également l'hypothèse que les dimensions des caves correspondent souvent aux dimensions des maisons médiévales qui leur étaient contemporaines⁶⁵. Ce postulat leur permet de proposer l'hypothèse d'un « lotissement organisé⁶⁶ » en s'appuyant sur les rapports entre les dimensions des caves.

Afin de vérifier si ces affirmations, concernant les dimensions des maisons médiévales de Bayonne et leur organisation à l'intérieur de la parcelle, peuvent être corroborées, il est intéressant d'établir une comparaison avec des études plus récentes sur l'architecture civile médiévale. Ainsi, dans la synthèse que propose Pierre Garrigou Grandchamp, en 2002, permet de faire ressortir des caractéristiques typologiques de la maison romane malgré une diversité de modèles existant en fonction des villes⁶⁷. Il apparaît également, dans cette synthèse, que dans les villes où le commerce et les échanges vers l'extérieur sont des enjeux importants pour les habitants, le modèle des maisons polyvalentes, avec une partie réservée au commerce et une autre à la vie privée, se retrouve assez fréquemment⁶⁸. Il est important d'évoquer ce fait puisqu'à Bayonne le développement de l'activité portuaire et le fort besoin en stockage ont dû avoir un impact sur la typologie des maisons. En effet, il est permis de penser que la forte concentration de caves et de maisons à arceaux puissent résulter de l'importance de l'activité portuaire dans l'économie de la ville.

L'une des premières caractéristiques de la maison romane, à partir du début du XII^e siècle, est la maison à étage. Il s'agit d'un type de maison fortement adopté, aussi bien dans les *castra* que dans les cités. Une autre caractéristique récurrente des maisons romanes, à partir du début du XII^e siècle, est la construction en front à rue. Ainsi, à Cluny, par exemple, les maisons du dernier quart du XI^e siècle présentent un plan barlong, perpendiculaire à la rue, mais il semble, qu'avant cette date, les maisons soient construites en retrait de la rue⁶⁹. En revanche, au début du XII^e siècle, les maisons sont construites en front à rue, avec une petite façade sur rue. Un exemple de maison romane, à Cluny, peut être donné en comparaison avec la typologie établie pour Bayonne par Eugène Goyheneche. Il s'agit de l'étude de la maison située au 20, rue du Merle⁷⁰. Cette étude a permis de révéler l'existence d'une première maison construite à la fin du XI^e siècle avec une cour la séparant de la rue. Puis, au début du XII^e siècle, cette maison paraît avoir subi des modifications ramenant sa façade en front à rue. Plus globalement, il semble que les

⁶⁵ Mélinos *et al.* 2006, 152 à 155.

⁶⁶ Mélinos *et al.* 2006, 155.

⁶⁷ Garrigou Grandchamp 2003.

⁶⁸ Garrigou Grandchamp 2003, 94. La vocation commerciale de ces maisons est marquée par un rez-de-chaussée avec boutique et une cave ouverte directement sur l'extérieur.

⁶⁹ Salvèque *et al.* 2000. L'étude sur la maison 20, rue du Merle qui a fait l'objet de sondages archéologiques en 1999, de fouilles de sauvetage en 1996 et 1997 et d'une datation par dendrochronologie en 1999 au niveau des poutres du plafond.

⁷⁰ Garrigou Grandchamp & Salvèque 2002 ; Salvèque *et al.* 2000.

maisons de Cluny, à partir du XII^e siècle, ont toutes été construites en front à rue et qu'elles ont occupé la partie avant des parcelles. L'arrière des parcelles était réservé aux jardins et aux dépendances. De plus, l'étude sur les maisons romanes de Cluny a permis de faire ressortir une régularité dans les dimensions de ces maisons⁷¹. Ainsi, la largeur de la moitié de ces maisons est comprise entre 5 m 50 et 7 m 50⁷².

Il semble donc que l'exemple de Cluny corrobore les propos d'Eugène Goyheneche. Si ce postulat est appliqué à la cave du 2, place Louis Pasteur, le constat est qu'il s'agit bien d'une cave dont le plus petit côté du plan est orienté vers la rue : la paroi ouest. Or, cette paroi de la cave n'est pas adjacente à la rue. De plus, il n'a pas été possible de repérer des éléments de jonction entre la cave et la maison de même qu'il a été impossible d'établir qu'il n'y en a pas. La seule paroi qui pourrait présenter une jonction avec la maison qui la surplombe actuellement est la paroi nord de la cave restituée dans son ensemble (plan n°2).

Deux questions se posent alors, concernant cette cave. Est-ce que cette cave a pu être construite sous une seule partie de la maison qui lui était contemporaine ? Ou bien, est-ce que la cave a été construite sous une partie d'un corps de bâtiment situé à l'arrière de la parcelle ? Dans le premier cas, cela signifierait que les caves médiévales ne reproduisent pas toutes les plans des maisons qui les surplombaient. Dans le deuxième cas, la cave n'aurait été construite qu'à partir du moment où les dépendances de la maison auraient été bâties en pierre. En outre, si cette cave correspond aux limites de la dépendance qui la surplombait, cela nous apporte des éléments de réflexion sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave : s'agissait-il d'un local de travail ?

⁷¹ Garrigou Grandchamp & Salvèque 2002.

⁷² Garrigou-Grandchamp *et al.* 1997, ; Garrigou Grandchamp & Salvèque 2002, 141.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexe 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 2, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 2, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Localisation et illustrations de la rupture de maçonnerie dans la paroi sud et la voûte de la salle 1

Figure 5 : Analyse du plan de la cave : du relevé réalisé lors de la visite à la proposition de restitution du plan d'ensemble de la cave

Figure 6 : Illustrations des portes d'accès aux salles 4 et 5, du couloir d'accès à la cave et du soupirail

Figure 7 : Comparaison entre le relevé effectué par Maurice Haulon et le relevé effectué en 2015

Figure 8 : Eléments d'analyse parcellaire et topographique

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 2 : Plan au sol de la cave sise au 2, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 2bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 2, place Louis Pasteur 64100

Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

E dépôt Bayonne 19 S 1 : schéma de la cave du 2, place Louis Pasteur sur le plan de la cave du 9, rue du Pilon

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Cathédrale, Cloître et rue de Luc]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-6A

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 2, place Louis Pasteur, visible sur le plan n°1.

Notice 3

Notice n°3 Bayonne		Code enregistrement base de données : 47 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 3, 3 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	3, place Louis Pasteur			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 418			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 186			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Octobre 2015			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50° plan avec phasage au 1/75° plans en coupes au 1/50°			Plan n°3 Plan n°3 bis Plan n°3 ter
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 4, 5 et 6
Dimensions	En plan	Longueur maximum : environ 8 m 75	Largeur maximum : 5 m 30	Hauteur maximum sous voûte : 1 m 99	Plan n°3
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	±8.879 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	± 8 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie				

Introduction : État lors de la visite :

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de trois étages, dont deux façades donnent sur la rue. La façade nord donne sur la rue du Pilon (n°15) et la façade ouest sur la place Louis Pasteur (n°3). Ces deux adresses partagent la même parcelle. La cave se développe au-dessous du n°3, place Louis Pasteur (figures 2 et 3), alors que l'accès à la cave s'est fait par le rez-de-chaussée du n°15, rue du Pilon.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2015. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et en coupes, ainsi que la mesure de l'altimétrie avec le niveau de chantier. Les mesures prises avec le GPS se sont avérées, pour la plupart, trop imprécises pour pouvoir être utilisées pour recaler le plan de la cave dans le SIG⁷³. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue⁷⁴, la distance entre l'accès à la cave et le mur de façade sur rue et, enfin, l'orientation de la cave.

Lors de la visite, la cave servait d'espace de stockage au magasin situé au-dessus, au 3, place Louis Pasteur. La visite a permis de constater que la cave a subi un certain nombre de perturbations. Ces perturbations sont de deux types. Un premier type correspond à des perturbations dans la structure du couvrement de la cave ou des parois : par exemple, le comblement d'un accès. Un deuxième type correspond à des perturbations contemporaines telles que l'installation d'une ventilation dans le soupirail 1 (plan n°3) ou encore la construction d'un muret à l'avant de la paroi *est* de la cave. Le détail de ces perturbations sera donné dans la description. Ces perturbations, ajoutées à un encombrement très important de l'espace, au moment de la visite, rendent difficile la lecture d'ensemble de la cave.

Lors de la visite, le sol de la cave était en terre battue.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁷³ La marge d'erreur des données GPS prises dans la cave est proche de 1m. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois au maximum) et la trop courte durée laissée au GPS pour établir cette connexion (environ 40 minutes).

⁷⁴ Une coordonnée GPS a, ici, pu être exploitée. Il s'agit de la mesure prise au niveau de l'ouverture du soupirail 2.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est de forme rectangulaire, légèrement trapézoïdale (plan n°3).

Le plan de cette cave possède des dimensions comprises environ entre 8 m 50 et 8 m 75 de longueur sur 4 m 25 à 5 m 30 de largeur. La forme du plan de la cave explique cette variation des dimensions en largeur. En revanche, la longueur de la cave est donnée approximativement puisque, comme nous le verrons dans la description, la paroi est n'a pas pu être relevée précisément et en totalité. En effet, comme nous le signalons sur le plan au sol (plan n°3), un muret a été construit en avant de la paroi est, à une distance comprise entre 1 m 45 et 1 m 25 de cette paroi. Il en masque donc une partie. De plus, ce muret est surmonté par une cloison, dans sa moitié sud, à partir du pilier situé à 2 m 10 de la paroi nord (plan n°3, coupe E-F et figure 4). Ainsi, cette cloison, qui se développe jusqu'à la voûte de la cave, masque une grande partie de la paroi est de la cave. Pour faciliter la description, cette partie de la cave, comprise entre le muret et la paroi est, a été appelée « AM2 » sur le plan n°3. En outre, la cloison, évoquée précédemment, est adossée à une construction qui se trouve en avant de AM2. Cette construction est adossée contre la paroi sud de la cave et masque son angle sud-est (plan n°3). Cette construction est désignée sur le plan n°3 par « AM1 ».

Le plan de cette cave est adjacent et perpendiculaire à la place de la Louis Pasteur. Son orientation est : ouest-est. La paroi qui correspond, en élévation, à la façade donnant sur la place Louis Pasteur, coïncide avec l'un des petits côtés du plan de la cave.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Les parois de cette cave sont maçonnées. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans ces parois correspond au type *c* du catalogue de maçonneries, recouvert, par endroit, de chaux.

Paroi nord : l'encombrement de la cave n'a pas permis d'observer cette paroi sur toute sa longueur lors de la visite. Cette paroi n'a donc pas pu être relevée précisément, c'est pourquoi une partie de la paroi a été représentée en pointillés sur le plan au sol (plan n°3). De plus, cette paroi n'a pas été visible dans sa partie située entre l'angle nord-est de la cave et le muret construit devant la paroi *est* (plan n°3). En effet, lors de la visite, un amas de gravats, de sable et de blocs de pierre se trouvait entre le muret et la paroi est de la cave ce qui masquait, à cet endroit, la paroi nord. En outre, les parties visibles de cette paroi sont recouvertes d'un épais enduit de chaux assez épais, mêlé à un mortier de sable. Sur cette paroi, il faut aussi noter la

présence, par endroit, d'un enduit de ciment, associé à des aménagements contemporains. Il n'est donc pas possible de faire une analyse de la maçonnerie de cette paroi. Le seul endroit visible de cette maçonnerie est la partie occidentale de cette paroi, entre l'angle nord-ouest de la cave et le soupirail 1 (figure 5). À cet endroit, l'enduit de chaux, un peu moins épais, laisse apparaître la maçonnerie correspondant au type *c* du catalogue établi pour cette thèse. Cette paroi reçoit, dans sa partie sommitale, la naissance de la voûte qui couvre la cave. La jonction entre la maçonnerie de la paroi et celle de la voûte n'a pas fait l'objet d'un traitement particulier. Ces maçonneries sont liées.

Paroi sud : l'encombrement de la cave a également rendu difficile l'observation de cette paroi. Seule une petite partie de cette paroi a pu être observée, ce qui explique aussi la représentation en pointillés sur le plan au sol (plan n°3). Ainsi, tout comme la paroi nord, il n'est pas possible de faire une analyse de la maçonnerie de la paroi sud. De plus, dans la partie visible de la paroi sud, un épais enduit de chaux mélangé au mortier de sable masque la maçonnerie. En outre, des aménagements internes masquent la partie orientale de la paroi sud et l'angle sud-est. Il n'est donc pas possible de préciser si les maçonneries des parois sud et est sont liées, par un chaînage d'angle par exemple, ou bien si elles sont adossées.

La paroi sud reçoit, dans sa partie sommitale la naissance de la voûte. La jonction entre la maçonnerie de cette paroi et celle de la voûte n'a pas fait l'objet d'un traitement particulier, ces maçonneries sont liées.

Ces deux parois, nord et sud, ont une hauteur assez faible d'environ 1 m 20 à partir du sol actuel de la cave.

Aménagement 1 (AM1, plan n°3) : il s'agit d'un des aménagements internes qui masque la partie la plus orientale de la paroi sud. Cet aménagement correspond à une construction adossée à la partie la plus à l'est de la paroi sud, sur une longueur d'environ 1 m 20. Cette construction est située en face de l'escalier d'accès actuel à la cave, en avant du muret qui masque la paroi est. Cette construction occupe l'espace du sol de la cave jusqu'au sommet de la voûte. La maçonnerie de cette construction est composée de divers matériaux. À partir du sol de la cave, sur une hauteur d'environ 50 cm à 80 cm, il semble que cette construction soit maçonnée en pierre. Au-dessus de ce soubassement en pierre, cette construction est composée de briques et de ciment. La partie supérieure possède deux petites ouvertures carrées, situées à 1 m 36 du sol de la cave. Ces ouvertures laissent apparaître l'intérieur de cette construction. Ainsi, lors de la visite, l'intérieur de cette construction était complètement rempli de pierres, de moellons et de morceaux de briques posés en vrac comme des déchets de travaux. Il n'a pas été possible de voir si cette construction perce la voûte de la cave ou si elle est simplement adossée contre celle-ci.

Paroi ouest : cette paroi de la cave correspond en élévation à la façade sur rue. Cette paroi a pu être observée sur une longueur de 2 m 80, soit un peu plus de la moitié de sa longueur totale. La maçonnerie mise en œuvre dans cette paroi correspond au type *c* du catalogue de maçonneries. Un enduit de chaux assez épais recouvre en grande partie cette paroi ce qui ne permet pas de faire une analyse plus précise de sa maçonnerie. Aux angles nord-ouest et sud-ouest de la cave, la maçonnerie de la paroi ouest semble liée à la maçonnerie des parois sud et nord. En effet, des moellons de la paroi ouest sont compris dans la maçonnerie de la paroi sud. L'épais enduit de chaux qui recouvre la partie sommitale de cette paroi et la maçonnerie de la voûte, à l'emplacement de la trémie B, n'a pas permis d'observer la jonction entre les maçonneries de la paroi ouest et de la voûte.

Paroi est : comme il a déjà été précisé dans la description du plan, cette paroi a été observée sur une toute petite partie de sa superficie : sur une hauteur d'environ 25 cm dans sa partie sommitale et sur une longueur de 2 m 50 à partir de l'angle nord-est de la cave. Il n'est donc pas possible de faire une analyse de la maçonnerie de cette paroi. Le reste de la paroi est masquée par cet amas de sable, de gravats et de blocs de pierre, déjà évoqué plus haut, qui recouvre une cuve (ou une citerne) en métal. Cette cuve est donc placée entre la paroi est de la cave et le muret construit à l'avant de cette paroi. Le sol semble avoir été creusé afin d'aider au positionnement de cette cuve. En effet, le sol en terre battue présente un orifice devant la cuve, qui était en grande partie comblé lors de la visite.

Concernant la maçonnerie de la paroi est, il est quand même possible de préciser qu'elle paraît présenter des différences dans sa mise œuvre. En effet, il n'y a pas d'épais enduit de chaux, comme pour les autres parois, qui recouvre la partie visible de cette paroi. La maçonnerie de cette paroi a donc pu être observée plus facilement. Ainsi, il est possible de préciser que la maçonnerie de la paroi est semble différente des autres parois de la cave. Il s'agirait plutôt du type *d* du catalogue de maçonneries. Toutefois, au regard de la petite surface visible de la paroi est, il est difficile d'apporter davantage de précisions concernant la maçonnerie de cette paroi. Il est seulement possible de dire que la maçonnerie de la paroi est paraît être adossée à la maçonnerie de la voûte. En revanche, il faut préciser que l'angle nord-est de la cave n'a pas été visible sur une assez grande surface pour pouvoir dire si les maçonneries des parois nord et est sont liées dans cet angle ou simplement adossées.

Aménagement 2 (AM2, plan n°3 et plan n°3 ter, coupe E-F) : il s'agit de l'autre aménagement interne de la cave qui masque l'angle sud-est de la cave et une grande partie de la paroi est (figure 4). L'espace qui a été nommé AM2 sur le plan n°3, correspond à la partie de la cave comprise entre la paroi est et un muret, maçonné en pierre et recouvert de ciment et de chaux, construit en avant de la paroi est. Ce muret se trouve à une distance d'environ 1 m 20 de la paroi

est au niveau de l'angle nord-est. Il faut préciser que ce muret mesure 90 cm de hauteur et 4 m 35 de longueur. Il se développe entre la paroi nord et l'aménagement AM1 au sud. D'ailleurs, à l'endroit de cette partie en contact avec AM1 (figure 4 et plan n°3ter), il est surmonté par une cloison maçonnée en brique et en ciment. Cette cloison surmonte le muret entre cette partie en contact avec AM1 et une colonne élevée sur le muret à une distance de 2 m 40 de la paroi nord. Cette cloison, carrée, est maçonnée en briques liées par un mortier de ciment. Il est possible de se demander quelle est la fonction de cette colonne. En effet, elle semble soutenir la voûte puisqu'elle est placée juste à côté de l'ouverture percée dans la voûte qui correspond à l'accès actuel de la cave. Or, le diamètre de cette colonne, 20 cm, semble assez faible pour pouvoir valider cette hypothèse. Ainsi, il semble plus réaliste de penser que cette colonne a été construite pour soutenir la cloison, citée plus haut, qui surmonte le muret. En outre, la fonction de cette cloison questionne également. Il est possible qu'elle ait eu une utilité liée aux aménagements récents de la cave, par exemple lors de l'installation de la cuve évoquée plus haut.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, deux ouvertures, présentes dans la voûte de la cave, ayant pu servir d'accès, ont été identifiées. Au moment de la visite un seul accès était en service. Pour faciliter la description, ces deux ouvertures seront appelées trémie A et trémie B.

Trémie A : il s'agit d'une trémie percée dans la voûte couvrant la cave. Cette trémie est dotée d'un escalier en bois, ainsi, elle sert d'accès à la cave (plan n°3 et figure 5 en orange). Cette trémie est aujourd'hui accessible depuis le hall d'entrée de l'immeuble dont la façade donne sur la rue du Piloni. Cet accès n'est donc pas en contact direct avec la rue ni, d'ailleurs, avec le magasin qui se trouve, actuellement, au-dessus de la cave et dont l'accès en rez-de-chaussée se fait, place Louis Pasteur. Cette trémie prend la forme d'un rectangle assez régulier. Elle a été percée horizontalement dans la voûte de la cave, en avant de la paroi est. L'accès se fait donc, aujourd'hui, dans la partie orientale de la cave. L'escalier d'accès actuel, en bois, débouche en face de AM1. Il est possible d'émettre l'hypothèse que cet accès actuel est postérieur à la construction de la cave, ou au moins de la voûte de cette cave. En effet, il semble que la voûte a été percée pour y insérer la trémie qui constitue, actuellement, l'unique accès à la cave. Il ne s'agirait donc pas d'un accès conçu dans le projet initial de construction de la cave. Plusieurs éléments tendent à valider cette hypothèse. D'abord, des traces d'arrachements des pierres de la voûte sont visibles dans la trémie A, dont un coffrage de ciment recouvre les bords. En outre, il semble que le percement de cette trémie a fragilisé la voûte, à ce niveau, puisque deux piliers de soutènement en briques, liées de ciment, ont été construits à proximité de l'accès actuel. Ensuite, il semble que certaines des pierres provenant du percement de la voûte ont été laissées

dans la cave. En effet, la nature de certaines pierres, qui se trouvent aujourd'hui dans AM1⁷⁵ et AM2⁷⁶, correspond à la maçonnerie de la voûte qui couvre la cave. De plus, des morceaux de béton et de plâtre ont également été observés à la surface de l'amas de pierres situé entre le muret et la paroi est. Ces résidus de béton et de plâtre pourraient correspondre à la partie supérieure du couvrement de la cave, c'est-à-dire au sol du rez-de-chaussée de l'immeuble actuel. Enfin, un autre accès a été identifié dans cette cave. Il est aujourd'hui abandonné, mais il pourrait correspondre à un accès conçu dans le projet d'origine de la cave puisque, notamment, son ouverture dans la voûte ne présente pas de traces d'arrachements dans la maçonnerie.

Trémie B : cette trémie (Plan n°3 et figure 5 en gris) est ouverte dans la partie de la voûte en contact avec la paroi ouest. La trémie B se trouve environ à 90 cm de l'angle nord-ouest de la cave et à environ 2 m 25 de l'angle sud-ouest de la cave. Cette trémie est appuyée contre la partie sommitale de la paroi ouest sur une longueur de 1 m 60. La forme de la trémie B est irrégulière ; elle n'a pas tout à fait la forme d'un rectangle. En effet, le tracé de sa partie la plus à l'est, parallèle à la paroi ouest, est arrondi. Lors de la visite, cette trémie était fermée par une dalle de béton. Au regard de l'emplacement de cette ouverture dans la cave, il est possible de dire qu'elle devait déboucher dans le magasin situé actuellement au-dessus de la cave. Ainsi, la cave possédait, lors de l'utilisation de cette trémie, un contact direct avec la rue Louis Pasteur. Toutefois, le sol de ce magasin était couvert par un parquet lors de la visite. Il n'a donc pas été possible de constater l'endroit exact où débouche la trémie B dans sa partie sommitale. Cette cave du 3, place Louis Pasteur, possède également aujourd'hui un autre type d'ouverture : deux soupirails (figure 5). Ces derniers prennent leur départ dans la partie sommitale de la paroi nord et se développent dans l'épaisseur de la voûte. Ils ouvrent sur la rue du Pilon. Ces soupirails ne sont pas de taille identique. Le soupirail le plus large, soupirail 1 sur la figure 5, est situé à proximité de l'angle nord-ouest de la cave. Il mesure environ 1 m 07 de large à l'emplacement de son ouverture dans la cave. Il a été percé dans l'épaisseur de la voûte, son départ se trouve au-dessus de la partie sommitale de la paroi nord. Il a reçu des aménagements contemporains qui ne permettent pas de pouvoir l'observer aujourd'hui entièrement. En effet, un boîtier de ventilation a été installé dans ce soupirail. Toutefois, il a quand même été observé que les extrémités ouest et est de ce soupirail ont été reprises. En effet, ces extrémités du soupirail présentent une maçonnerie en brique qui ne se retrouve nulle part ailleurs dans la cave. Il est donc permis de penser que ce soupirail a pu être modifié, agrandi dans sa largeur. Le deuxième soupirail, soupirail 2 sur la figure 5, se trouve à environ 2 m 45 du précédent, plus à

⁷⁵ Il s'agit des pierres qui ont été observées à l'intérieur de AM1 à partir des petites ouvertures que cet aménagement présente en façade.

⁷⁶ Il s'agit des pierres qui se trouvent à la surface du comblement situé entre le muret et la paroi est.

l'est. Il est plus petit. Il mesure 54 cm de large au niveau de son ouverture dans la cave. Il a aussi été percé au sommet de la paroi nord et il se développe dans l'épaisseur de la voûte, sur une hauteur d'environ 77 cm. Ce soupirail présente aussi des modifications contemporaines telles que la fermeture du soupirail par une grille cimentée et le passage de gaines alimentant le boîtier de ventilation présent dans le soupirail 1.

Pour cette cave, la restitution de l'épaisseur des parois est proposée à partir des dimensions issues de la largeur du soupirail 2, encore accessible, et de l'épaisseur du percement de la voûte par les trémies correspondant aux accès.

1.4. Description architecturale : couverture

Cette cave est actuellement couverte par une voûte en berceau continu anse-de-panier reposant sur les parois nord et sud. Cette voûte présente une faible saillie dans ses parties en contact avec les parois nord et sud. La voûte de cette cave est orientée perpendiculairement par rapport à la place Louis Pasteur. La hauteur sous voûte à son point culminant est d'environ 2 m. Le type de maçonnerie employé dans la voûte est le type *e* du catalogue de maçonneries. Cette maçonnerie, en plus d'être différente de la maçonnerie des parois, est recouverte d'un enduit de chaux beaucoup moins épais que celui observé sur la maçonnerie des parois. Cet enduit est même absent par endroit. La jonction entre la paroi et la voûte ne présente pas de traitement particulier concernant sa maçonnerie. Cette voûte présente des perturbations architecturales dans sa partie la plus à l'est. En effet, dans la partie est de la voûte, localisée au-delà du muret séparant AM2 du reste de la cave, certains moellons équarris composant sa maçonnerie sont orientés perpendiculairement par rapport au reste de sa maçonnerie (figure 6). Le positionnement de ces moellons composant la maçonnerie de la voûte interroge. Le creusement de l'accès actuel aurait-il fragilisé la voûte au point d'en faire écrouler une partie ? Or, il n'y a pas de trace d'effondrement de la voûte. Ou bien, s'agit des vestiges d'une première phase de la maçonnerie de la paroi est, un peu en avant de l'actuelle paroi est ? Ainsi, ces moellons auraient pu servir de lien entre la maçonnerie de la voûte et celle de la paroi est. Cependant, l'actuelle paroi est n'a pas pu être visible lors de la visite, masquée par AM2 et AM1. De plus, la partie de la voûte qui se trouve entre l'angle sud-est de la cave et la trémie de l'accès actuel à la cave est également masquée par ces aménagements (AM1 et AM2). Il n'est donc pas possible de préciser si cette partie de la voûte présente d'autres perturbations dans sa maçonnerie.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation/fonction :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions,

ici, ne fait pas exception. Une analyse des mortiers, dans la cave du 3, place Louis Pasteur, serait envisageable uniquement pour la voûte. En effet, les parois ont subi des perturbations architecturales, ou sont recouvertes d'enduits, susceptibles de fausser les résultats d'une datation des mortiers. Ainsi, nos hypothèses de datation relative, entre les différentes parties de la cave (plan n°3 bis, propositions de phasages), reposent sur notre analyse des maçonneries et les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave. Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 3, place Louis Pasteur, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première concerne le type de pierre employé dans les parois et la voûte de la cave ainsi que le traitement accordé à ces maçonneries. En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et surtout leurs modalités d'assemblages peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves. Or, les types de maçonneries employés pour cette cave du 3, place Louis Pasteur, les types *c* et *e*, sont difficiles à dater. La présence de pierre de Mousserolles, dans ces types de maçonneries, n'apporte pas davantage d'éléments datant puisque le traitement de cette pierre est ici sommaire : il s'agit de moellons ébauchés voire équarris. Ces types de maçonneries sans élément particulier ont été utilisés sur des temps assez longs. Il paraît donc difficile de proposer une datation, de la cave du 3, place Louis Pasteur, par rapport à cette mise en œuvre de la maçonnerie. Le type de maçonnerie employé dans les parois de cette cave nous permet seulement de faire ressortir des éléments de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. Ainsi, d'après la nature et le mode d'assemblage des matériaux qui composent le muret qui délimite AM2 et les parois de AM1, il est possible d'émettre l'hypothèse que ces aménagements sont postérieurs à la construction de la cave. En effet, ils sont composés d'un mélange de pierres et de briques liées par un mortier de ciment, contemporain, qui ne se retrouve pas dans la composition des parois et du couvrement de la cave.

La deuxième spécificité correspond au mode de couvrement de cette cave : une voûte en berceau, en anse de panier, sans arcs doubleaux. Il s'agit d'un mode couvrement repéré dans trois des caves visitées entre 2015 et 2018. Le mode de couvrement des caves peut apporter, en fonction du type de voûtement, des éléments de réflexion concernant la datation de la cave. Or, comme il a été démontré dans la notice n°2, il est difficile d'apporter des éléments de datation pour les caves voûtées en berceau sans arcs doubleaux⁷⁷. Seule une datation des mortiers des

⁷⁷ Se référer à la notice n°2, cave du 2, place Louis Pasteur.

voûtements, ainsi que des parois des caves, pourrait permettre d'affiner les hypothèses de datation émises, depuis l'étude d'Élie Lambert, pour la construction des caves de Bayonne.

Il faut, en effet, rappeler qu'Élie Lambert a proposé une typo-chronologie des caves médiévales de Bayonne, basée sur une analyse stylistique de leur couverture. Il considère la voûte en berceau sans arcs doubleaux, pour ne parler que de ce type de voûtement, comme un couverture employé dans les caves de Bayonne à partir « au moins du début du XVI^e siècle⁷⁸ ». Il se base pour cela sur la mention, dans les sources écrites, d'une cave creusée mais inachevée correspondant à l'actuel cave du 21, rue de Luc⁷⁹. Il s'appuie également sur la cave de la maison Bernadou, voûtée en berceau sans arcs doubleaux, qu'il date aussi du XVI^e siècle sans plus de précisions. Maurice Haulon a repris les postulats de datation des différents types de voûtements des caves de Bayonne émis par Élie Lambert⁸⁰. Ainsi, Maurice Haulon date l'apparition des voûtes en berceau avec arcs doubleaux au XV^e siècle sans apporter plus de précisions concernant cette datation. Toutefois, Maurice Haulon ne mentionne pas l'existence de ces caves voûtées en berceau sans arcs doubleaux. Plus récemment, la fouille de la cave des Gouverneurs a amené Pierre Martin à nuancer les datations précédemment admises concernant les couvertures des caves de Bayonne⁸¹. Il s'agissait, pour cette cave, d'apporter des éléments de datation concernant la voûte en berceau avec arcs doubleaux et la voûte d'ogives couvrant cette cave. L'étude archéologique a permis à Pierre Martin de préciser que la voûte en berceau avec arcs doubleaux est antérieure à la voûte d'ogives. Il attribue, grâce, notamment, à l'analyse stylistique des arcs doubleaux chanfreinés, la voûte en berceau avec les arcs doubleaux au XIII^e siècle au plus tard⁸². L'hypothèse de la datation de cette voûte en berceau avec arcs doubleaux est renforcée par une chronologie relative établie entre les différents éléments de la cave qui correspondent à son premier état de construction identifié par Pierre Martin à l'issue de sa fouille⁸³. Toutefois, si la voûte n'avait pas été soutenue par ces arcs doubleaux, il semble que la datation de ce couverture ait été plus difficile à justifier.

La troisième spécificité architecturale de cette cave est l'absence de décor. Tout comme pour le type de maçonnerie des parois, l'absence de décor ne permet pas d'apporter des précisions de datation ou de comparaison stylistique par rapport aux autres caves de Bayonne.

⁷⁸ Cette datation est reprise dans plusieurs de ses publications : Lambert 1929, 99 ; Lambert 1946.

⁷⁹ Il s'appuie ici sur : Dubarat 1901, 1 à 153.

⁸⁰ Haulon 1939, 3.

⁸¹ Martin 2012b.

⁸² Martin 2012b, 53. Pierre Martin constate que ces arcs doubleaux chanfreinés naissant très bas sont comparables à ceux présents dans certaines caves d'Orléans (il donne l'exemple du site du cheval rouge à Orléans fouillé en novembre 2012).

⁸³ Martin 2012b, 48 à 51. La datation du XIII^e siècle pour ce premier état est confortée par la présence de céramique et de faune, trouvées en petite quantité, dans l'US20 considérée comme « une couche postérieure » fournissant « un *terminus ante quem* tardif » aux parements du premier état de la cave.

La quatrième particularité architecturale de cette cave correspond à la présence d'un type d'aménagement particulier dans la voûte de cette cave : les deux trémies. Il s'agit d'un type d'aménagement assez fréquent dans les caves de Bayonne. Plusieurs fonctions peuvent être attribuées aux trémies présentes dans les couvertures des caves. Il peut s'agir de vestiges d'accès aux caves, ou encore d'ouvertures destinées à la descente de charge lourdes et encombrantes, comme pour des tonneaux⁸⁴. À Bayonne, ce type d'aménagement communique, souvent, directement avec la rue. Cette ouverture directe sur la rue incite donc à penser qu'il existe un lien étroit entre la présence de ce type d'aménagement et la fonction de stockage des caves de Bayonne disposant de trémies. Pour la cave du 3, place Louis Pasteur, une seule trémie a pu permettre le contact de la cave avec la rue : la trémie B (figure 5, en gris). En effet, comme cela a été évoqué dans le paragraphe 1.3, il est plausible d'envisager que cette trémie permettait une communication directe entre la cave et le rez-de-chaussée de l'habitation située au-dessus de la cave et donc avec la place Louis Pasteur. Toutefois, l'utilisation de cette trémie comme accès à la cave, muni d'un escalier, est difficile à établir. En effet, aucune trace de départ d'escalier maçonné n'a été repérée pour la trémie B. De même, la paroi ouest ne présente pas, dans sa maçonnerie, de traces d'adossement ou d'encrage d'escalier maçonné ou en bois. En outre, des traces de l'existence d'un escalier installé dans la trémie B auraient pu être observées au niveau du sol de la cave situé au-dessous de cette trémie. Or, la cave était si encombrée lors de la visite que le sol à ce niveau n'était pas visible. Aucune trace d'élément d'encrage d'escalier au sol ne peut donc venir étayer l'hypothèse de la présence d'un escalier dans la trémie B. Cependant, il est quand même envisageable que cette trémie ait pu servir d'accès à la cave et pas seulement d'ouverture destinée à descendre des charges lourdes. En effet, l'accès a pu se faire par une simple échelle, peut être mobile, qui ne laisse pas de traces architecturales. En outre, l'étude de la trémie B, aujourd'hui abandonnée, permet aussi de travailler sur la fonction qu'a pu recevoir la cave. Il faut rajouter que les dimensions de la trémie B, de 1 m 60 sur environ 1 m 10, permettait de descendre dans cette cave des charges assez imposantes. Les éléments de datation relative qui ressortent de la comparaison entre la trémie A et la trémie B (figure 5, en orange) autorise à émettre l'hypothèse que la trémie B (figure 5, en gris) est antérieure au percement de la trémie A, comme cela a été évoqué au paragraphe 1.3. La trémie B correspondrait donc au seul accès contemporain de la construction de la cave. Deux constats, qui ont été faits lors de la description des trémies A et B peuvent étayer cette hypothèse.

⁸⁴ Alix *et al.* 2019, 26 à 27. Ce dispositif se retrouve dans les caves de nombreuses villes notamment à Orléans, Bourges, Provins ou Douai. Il faut préciser qu'à Bayonne, ce type de trémie est souvent dédoublé par un autre accès muni d'un escalier.

D'une part, le percement de la trémie B semble avoir été maîtrisé. Les moellons qui composent les parois de cette trémie, sises dans l'épaisseur de la voûte, semblent avoir été assemblés pour réaliser cette ouverture. Il faut rappeler que cela n'est pas le cas pour la trémie A dont le pourtour présente des traces d'arrachement de la voûte. Il serait intéressant de pouvoir dater le mortier de la voûte de la cave et le mortier utilisé aux deux trémies afin de vérifier l'antériorité de la trémie B par rapport à la trémie A. Cette datation pourrait, d'ailleurs, préciser si la trémie B est contemporaine ou non de la construction de la voûte de la cave.

D'autre part, il semble que l'ouverture de la trémie A a fragilisé la voûte dans sa partie est. En effet, trois piliers de soutènement ont été mis en place pour soutenir la voûte autour de l'escalier d'accès actuel ce qui n'est pas le cas dans la partie occidentale de la cave.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative. Deux Établissements, particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions en pierre à Bayonne, pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne⁸⁵. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Il est important de noter que ni Elie Lambert et ni Maurice Haulon n'ont répertorié cette cave dans leurs travaux. Il est donc possible de s'interroger sur ce fait. N'ont-ils pas eu connaissance de l'existence de cette cave ? Ont-ils considéré cette cave comme une construction moderne ou contemporaine ? Il est possible que cet élément soit à prendre en compte puisque que les autres

⁸⁵ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

caves situées à proximité, notamment dans la rue du Pilori, sont majoritairement voûtées sur croisées d'ogives. Or, au regard des recherches effectuées sur cette cave, il n'est pas possible de distinguer cette cave des autres caves répertoriées comme médiévales dans les travaux d'Élie Lambert et Maurcie Haulon.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 3, place Louis Pasteur sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2 et 3) permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. En effet, la parcelle se rapportant à la cave du 3, place Louis Pasteur se situe en face de la façade est de la cathédrale. Elle est presque au centre de la ville comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle correspond à l'angle nord-ouest de l'îlot i07 délimité, au nord, par la rue du Pilori, au sud, par la rue Poissonnerie et, à l'est, par la rue de la Salie⁸⁶. Cet îlot est bordé, à l'ouest, par deux rues, sa partie nord-ouest donne sur l'actuelle place Louis Pasteur (place de la Cathédrale en 1831) tandis que sa portion sud-ouest est délimitée par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁸⁷. Ainsi, la forme particulière de la parcelle du 3, place Louis Pasteur, qui correspond à l'angle nord-ouest de cet îlot, lui permet d'être à la fois perpendiculaire à la place Louis Pasteur à l'ouest et parallèle à la rue du Pilori au nord.

La comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter, que depuis 1831, la forme de cette parcelle a subi peu de modifications. En effet, la parcelle qui correspond actuellement au 3, place Louis Pasteur, est de forme trapézoïdale sur le cadastre de 1831 et sur le cadastre actuel (figures 2 et 3). Le plus petit côté de cette parcelle est, sur ces deux plans cadastraux, adjacents à la place Louis Pasteur. Or, il semble que la parcelle du 3, place Louis Pasteur, a été réduite en longueur sur le cadastre actuel. En effet, d'après le tracé du cadastre actuel, la limite ouest de la parcelle qui correspond au 13, rue du Pilori, jouxtant la parcelle du 3, place Louis Pasteur, à l'est, paraît avoir empiété sur la partie orientale de la parcelle du 3, place Louis Pasteur par rapport au tracé de cadastre de 1831.

En ce qui concerne le plan de la cave, les données GPS prises pour cette cave à l'emplacement du soupirail 2 manquent de fiabilité, ce qui a rendu le calage du plan de la cave dans la parcelle

⁸⁶ Il s'agit de l'îlot numéroté i07 : planche 1 bis (volume 2 annexe 2).

⁸⁷ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

assez difficile. Il est quand même possible de tirer quelques informations de la position du plan de la cave par rapport au parcellaire. En effet, il faut noter que l'orientation de la cave du 3, place Louis Pasteur est perpendiculaire à la place Louis Pasteur. De plus, la position du plan de cette cave, semble assez déconnectée des limites parcellaires sur les deux plans cadastraux (figures 2, 3 et 7). En effet, une des parois de la cave coïncide presque exactement avec les limites des plans parcellaires de 1831 et actuel, la paroi nord. Le tracé de la paroi est est, lui, plus proche de la limite orientale de la parcelle correspondant à la cave sur le plan cadastral de 1831 que sur le plan cadastral actuel. Si cette position du plan de la cave est à nuancer, au regard des possibles erreurs de calage du plan de la cave, elle amène quand même à se demander si cette déconnexion est également visible dans la masse bâtie. Néanmoins, au niveau parcellaire, il semble que le plan de la cave permette de restituer des limites de parcelles contemporaines de sa construction (figure 7).

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, l'emprise de l'enceinte semble avoir marqué le parcellaire. Effectivement, il est probable que la forme des parcelles situées à l'est de l'îlot i07, le long de la rue de la Salie, soit en lien avec le tracé de l'enceinte antique⁸⁸. Ainsi, ces courtes parcelles à l'orientation bien spécifique, parallèlement à la rue, se trouvent à l'emplacement de l'enceinte antique. La récente publication de Jean-Pascal Fourdrin confirme le tracé de l'enceinte du Bas-Empire le long de l'actuelle rue de Salie, dans la partie orientale de l'îlot i07. Les résultats de l'étude de Jean-Pascal Fourdrin permettent également de préciser que le tracé de cette portion de l'enceinte a durablement marqué l'urbanisme à cet endroit. En effet, à ce propos, Jean-Pascal Fourdrin⁸⁹ cite, notamment, une source écrite qui, en 1704-1705, mentionne un litige concernant l'entretien d'une portion de courtine entre deux propriétaires de maisons appuyées contre celle-ci⁹⁰. L'étude archéologique de Nadine Béague en 2016, vient renforcer le postulat d'après lequel le bâti dans cette partie de l'îlot i07, jusque dans l'îlot i06⁹¹, conserve l'empreinte du tracé de l'enceinte du

⁸⁸ Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Lambert 1941 ; Blaÿ de Gaïx 1899, tome 1.

⁸⁹ Fourdrin 2019. Jean-Pascal Fourdrin mentionne aussi une source de 1726.

⁹⁰ AD 64, 3E 3764.

⁹¹ Il s'agit de l'îlot numéroté i06 : Planche 1 bis (volume 2 annexe 2).

Bas-Empire⁹². En effet, Nadine Béague a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire⁹³.

Par ailleurs, il est important de revenir sur l'orientation des parcelles de l'îlot i07 qui sont situées le long des rues du Pilori et Poissonnerie. En effet, ces rues communiquaient directement, au Moyen Âge, avec les canaux desservant les ports de Suzée et Bertaco. Ces deux rues étaient donc des axes importants de la ville au Moyen Âge, puisqu'elles permettaient le transport de marchandises des ports de la Nive vers le marché situé à proximité de la cathédrale⁹⁴. Il est même possible d'émettre l'hypothèse de l'existence d'une poterne, une porte piétonnière, au bas de la rue du Pilori, conduisant au port de Suzée. En effet, il semble que l'ouverture dans l'enceinte présente en bas de la rue du Pilori sur la vue de Gaignière (figure 8) corresponde à la représentation d'un arceau percé dans la courtine antique afin de permettre un accès direct entre la rue du Pilori et le Port de Suzée. Les récents travaux de Jean-Pascal Fourdrin convergent en ce sens puisqu'il mentionne l'existence d'un arceau, au bas de la rue du Pilori, dans sa notice consacrée à l'enceinte antique de Bayonne dans le nouvel Atlas Historique de la ville⁹⁵.

La cave du 3, place Louis Pasteur, se trouve donc en haut d'une rue menant à un port médiéval : le port Suzée. De plus, elle se trouve dans un endroit au fort besoin en stockage puisque cette cave est située à proximité du marché médiéval. Il est donc envisageable qu'à partir, au moins, de la fin du XIII^e siècle le besoin en stockage, dans cette partie de la ville, a dû avoir une influence sur le développement et l'agencement de l'urbanisme⁹⁶. Il est probable que les nombreuses caves situées, notamment, le long de la rue du Pilori ont eu une importance primordiale pour le stockage. Pour la cave du 3, place Louis Pasteur, la fonction de stockage peut être étayée par le percement de la trémie B dont la large ouverture, évoquée au paragraphe 1.5, donne directement sur la place Louis Pasteur, à proximité de l'espace où se tenait le marché médiéval.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le cadastre de 1831 et sur le cadastre actuel permet d'abord de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 3, place Louis Pasteur, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue,

⁹² Béague 2017.

⁹³ Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot I06, faisant face à l'îlot i07.

⁹⁴ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019b. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

⁹⁵ Fourdrin 2019.

⁹⁶ Nous nous sommes ici basé sur la date de l'Établissement qui atteste de l'existence du marché en 1289 mais il est probable que ce marché a pu exister avant cette date.

complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté n°13, rue du Piloric et dont la fonction était : une « maison d'habitation », propriété de Demoiselle Bergès.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons d'abord nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées ou non, lors de la visite de la cave en 2015, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud : la paroi nord de la cave coïncide, le plus exactement, avec les limites parcellaires des plans cadastraux de 1831 et actuel (figure 7). En effet, cette paroi reprend exactement les limites de la parcelle et de la masse bâtie visibles sur le plan cadastral de 1831. La paroi nord reproduit également assez fidèlement les limites de la parcelle et de la masse bâtie représentées sur le cadastre actuel. Il s'agit de la paroi correspondant aux fondations de la façade sur rue de l'immeuble actuel, percée par les deux soupiroux présentés au paragraphe 1.3. L'ouverture de la trappe d'accès actuel à la cave a permis de visualiser le revers de la partie orientale du mur de façade de l'immeuble actuel et la partie est de la paroi nord de manière simultanée. Il est possible de présenter deux constats suite à cette observation. Le premier est que cette portion de la paroi nord de la cave et cette partie du mur de façade de l'immeuble, donnant actuellement sur la rue du Pilori, sont bien sur le même axe vertical. Le mur de façade de l'immeuble semble donc reposer sur la paroi nord de la cave. Le deuxième constat est que ce mur de façade présente une très légère inclinaison vers le nord. En considérant que la paroi nord de la cave correspond exactement aux fondations du mur de façade de l'immeuble actuel, il est envisageable que cette paroi de la cave possède également cette inclinaison. Or, sur le relevé (plan n°3), cette inclinaison, localisée normalement dans le tiers le plus à l'est de la paroi nord, est à peine perceptible. Il est même remarquable de noter que le reste du tracé de la paroi nord relevé en 2015 (plan n°3) présente une inclinaison inverse, orientée vers le sud. Ainsi, même s'il ne faut pas exclure une marge d'erreur lors du relevé de cette paroi de la cave, il est possible de s'interroger sur cette différence d'orientation de la paroi nord de la cave et le mur de façade de l'immeuble actuel⁹⁷. En effet, cette différence d'inclinaison met à mal l'hypothèse précédemment évoquée considérant que la paroi nord de la cave correspond aux fondations du mur de façade de l'immeuble actuel. Il semble plus probable que la paroi nord de la cave soit issue d'une phase d'urbanisation antérieure au mur de façade situé en rez-de-chaussée. De cette manière, les fondations du mur de façade de l'immeuble actuel semblent avoir englobé la paroi nord de la cave qui leur préexistait. Cette hypothèse pourrait expliquer la différence

⁹⁷ Effectivement, la paroi nord de la cave n'a pas pu être relevée précisément dans sa totalité à cause de l'encombrement de la cave lors de la visite, ce qui explique la représentation en pointillés d'une partie de cette paroi.

d'inclinaison évoquée plus haut, le mur de façade ayant été édifié en respectant des limites parcellaires et de la masse bâtie (figures 2 et 3), différentes de celles qu'il est possible de restituer à partir du relevé de la cave. En effet, l'observation des figures 2 et 3 met en évidence que cette inclinaison du mur de façade est bien plus accentuée sur le cadastre actuel que sur le cadastre de 1831. Pour valider cette hypothèse, il aurait été intéressant de vérifier si le soupirail 2 a subi des modifications, tel qu'un élargissement de la paroi à l'emplacement de son ouverture vers la rue, mais ce soupirail était encombré par un système de ventilation lors de la visite.

En ce qui concerne la paroi sud de la cave, il est important de noter que la partie de cette paroi, située entre AM1 et l'angle sud-est de la cave, correspond à une proposition de restitution. Cette portion de la paroi sud n'a pas été observée. La proposition de restitution de cette partie de la paroi sud a été restituée en prenant en considérant deux facteurs. Le premier facteur est l'observation du tracé de la paroi est, observée et relevée à l'angle sud-est de la cave. Le deuxième facteur a été de considérer que la paroi sud de la cave ait poursuivi un tracé linéaire jusqu'à l'angle sud-est de la cave, ce qui amène les parois sud et est à se rencontrer à cet angle. L'observation des figures 2 et 3 permet de constater que cette paroi est déconnectée du découpage parcellaire depuis 1831. Il est donc possible que cette paroi soit aussi déconnectée de la masse bâtie depuis 1831. En effet, l'orientation de la paroi sud de la cave ne correspond pas aux limites de la masse bâtie, ni au parcellaire, sur les deux plans cadastraux. Plusieurs éléments d'explications peuvent être avancés afin d'illustrer ce qui a pu conduire à cette déconnexion de la paroi sud de la cave et la masse bâtie sur les deux plans cadastraux. D'abord, une marge d'erreur de relevé est à prendre en compte pour cette paroi qui n'a pas pu être relevée précisément. Ensuite, une déconnexion aussi importante entre les limites la masse bâtie et cette paroi ouvre un questionnement sur l'encrage de cette cave dans l'urbanisme de ce secteur. Ainsi, il est possible que cette cave reproduise le plan de la maison qui lui était contemporaine, mais qui était davantage orientée vers l'est que le bâti actuel à cet endroit. Cette hypothèse coïncide avec l'hypothèse émise précédemment concernant la paroi nord de la cave, amenant à considérer la paroi nord et donc la cave comme l'empreinte d'une phase antérieure d'urbanisme, à l'immeuble actuel. Dans ce cas, le postulat émis par Élie Lambert, considérant que les plans des caves médiévales de Bayonne reproduisent en sous-sol le plan des maisons médiévales qui les surplombaient, pourrait être illustré si la datation de cette cave était attestée⁹⁸.

Or, aucune connexion entre la paroi sud et l'immeuble situé au-dessus de la cave n'a pu être observée. Ce manque de lisibilité ne permet pas de dire si une connexion existe entre la paroi

⁹⁸ Goyheneche Eugène 1990, 86. Afin de confirmer ce postulat, Eugène Goyheneche renvoie à la loi de persistance émise par Pierre Lavedan.

sud de la cave et la paroi de l'immeuble se développant actuellement au-dessus. De plus, si elle existe, il n'est pas non plus permis de déterminer la nature de cette connexion.

Parois ouest et est : il est important de s'intéresser à l'orientation de ces parois afin de mettre en évidence de possibles connexions entre elles et la masse bâtie. Ainsi, l'orientation de la paroi ouest ne correspond pas, non plus, aux limites de la masse bâtie représentée sur le cadastre de 1831 ou sur le cadastre actuel. Il s'agit pourtant de la paroi qui définissait la limite avant de la cave, la plus proche de la rue. En effet, c'est contre cette paroi que la trémie aujourd'hui abandonnée, identifiée comme un possible accès à la cave et dont le lien avec la fonction de stockage paraît probable, a été relevée. Il est donc assez certain que la paroi ouest mettait en relation directe la cave et la rue. Il n'a pas été possible d'observer de connexion entre cette paroi et l'immeuble donnant sur la place Louis Pasteur. En effet, la trémie était bouchée par des parpaings lors de la visite et le sol du rez-de-chaussée situé au-dessus de la cave était recouvert par un plancher ne permettant pas de repérer d'ouverture dans le sol. Or, l'observation de connexion aurait pu permettre d'établir plus précisément où se situe l'ouverture de cette trémie en rez-de-chaussée. En outre, cela aurait permis de révéler si la paroi ouest de la cave est bien désaxée par rapport au mur de façade donnant sur la place Louis Pasteur, tel qu'il est possible de le constater sur les figures 3 et 7. Dans ce cas, il est possible que le tracé relevé de la paroi ouest puisse correspondre aux fondations du mur de façade de l'habitation qui lui était contemporaine. Ainsi, la trémie, comme cela a été observé dans la cave du 3, rue Lagréou à Bayonne, donnait directement sur la rue.

Avant de s'intéresser à l'orientation de la paroi est, il convient de rappeler que cette paroi, telle qu'elle est représentée dans le relevé (plan n°3), correspond à une proposition de restitution, comme cela a été détaillé plus haut. Les hypothèses qui seront exposées concernant cette paroi reposent donc sur cette restitution et peuvent être amenées à être nuancées. Ainsi, l'observation de la superposition du relevé de la cave sur les deux plans cadastraux et le plan d'ensemble de Maurice Haulon (figure 7) permet de constater que l'orientation de la paroi est, telle qu'elle a été restituée, coïncide avec la limite occidentale d'une cave relevée par Maurice Haulon au 13, rue du Pilori. De cette manière, la paroi est de la cave du 3, place Louis Pasteur et la paroi ouest de la cave, relevée par Maurice Haulon, du 13, rue du Pilori semblent mitoyennes. Toutefois, la différence de traitement dans la maçonnerie de la paroi est de la cave du 3, place Louis Pasteur, évoquée au paragraphe 1.2, amène à s'interroger sur la contemporanéité de cette paroi avec les autres parois de la cave. En outre, la maçonnerie de la paroi est et de la voûte semblent être adossées. Ainsi, il est possible de se demander si une communication a pu exister pour cette paroi, entre la cave du 3, place Louis Pasteur et la cave relevée par Maurice Haulon à l'actuel 13, rue du Pilori. La paroi est de la cave sise au 3, place Louis Pasteur, pourrait avoir été édifiée

lors d'une modification de propriété entre ces deux caves. La visite de la cave voisine, à l'actuel 13, rue du Pilon, aurait permis de vérifier si la paroi ouest de cette cave, mitoyenne avec la paroi est de la cave du 3, place Louis Pasteur, a subi des modifications ou présente une maçonnerie adossée aux autres de parois de la cave.

Pour finir, les parois ouest et est ont des dimensions assez proches : 4 m 73 pour la paroi ouest et environ 5 m 30 pour la paroi est, d'après sa restitution. Les dimensions de ces parois et la position de la cave dans la parcelle sont à rapprocher des typologies connues pour les maisons médiévales, en France notamment. Tout d'abord, en ce qui concerne Bayonne, Eugène Goyheneche établit une typologie, en plan, de la maison médiévale à Bayonne en s'appuyant sur les formes et les dimensions de certaines caves relevées par Élie Lambert dans la ville haute. Eugène Goyheneche en déduit donc que les largeurs sur rues des façades des maisons de Bayonne au Moyen Âge reprennent les dimensions en largeurs des caves, comprises entre 5 m et 5 m 50. Il précise même que la « largeur de la façade est constante⁹⁹ » et s'appuie sur le procédé de lotissement de la ville basse, sur un « sol rasé¹⁰⁰ », pour en faire un modèle d'urbanisation appliqué à la ville haute. Or, il ne donne pas d'exemple concret qui pourrait corroborer ses hypothèses concernant les dimensions des façades des maisons médiévales de Bayonne. Afin de vérifier si ces affirmations, concernant les dimensions des maisons médiévales de Bayonne, peuvent être corroborées, il est intéressant d'établir une comparaison avec des études plus récentes sur l'architecture civile médiévale. Ainsi, dans la synthèse que propose Pierre Garrigou Grandchamp en 2002, il est possible de mettre en évidence des caractéristiques typologiques de la maison romane malgré une diversité de modèle existant en fonction des villes¹⁰¹. Une des caractéristiques récurrentes des maisons romanes à partir du début du XII^e siècle est la construction en front à rue. Ainsi, à Cluny, par exemple, les maisons du dernier quart du XI^e siècle présentent un plan barlong, perpendiculaire à la rue, mais il semble qu'avant cette date les maisons soient construites en retrait de la rue¹⁰². En revanche au début du XII^e siècle, les maisons sont construites en front à rue, avec une petite façade sur rue. Il apparaît également, dans cette synthèse, que dans les villes où le commerce et les échanges vers l'extérieur sont des enjeux importants pour les habitants, le modèle des maisons polyvalentes, avec une partie réservée¹⁰³ au commerce et une autre à la vie privée, se retrouve assez fréquemment. Il est évidemment tentant de faire le rapprochement avec la ville de

⁹⁹ Goyheneche Eugène 1990, 87.

¹⁰⁰ Goyheneche Eugène 1990, 87.

¹⁰¹ Garrigou Grandchamp 2003.

¹⁰² Salvègue *et al.* 2000. L'étude sur la maison 20, rue du Merle, qui a fait l'objet de sondages archéologiques en 1999, de fouilles de sauvetage en 1996 et 1997 et d'une datation par dendrochronologie en 1999 au niveau des poutres du plafond.

¹⁰³ Garrigou Grandchamp 2003, 94. La vocation commerciale de ces maisons est marquée par un rez-de-chaussée avec boutique et une cave ouverte directement sur l'extérieur.

Bayonne où le développement de l'activité portuaire et le fort besoin en stockage a dû avoir un impact sur la typologie des maisons. En effet, il est permis de penser que la forte concentration de caves et de maisons à arceaux puissent résulter de l'importance de l'activité portuaire dans l'économie de la ville.

L'étude sur les maisons romanes de Cluny a aussi permis de faire ressortir une régularité dans les dimensions de ces maisons¹⁰⁴. Ainsi, la longueur de ces maisons est comprise entre 15 et 25 m et la largeur de la moitié de ces maisons est comprise entre 5 m 50 et 7 m 50¹⁰⁵. Il semble donc que l'exemple de Cluny corrobore les propos d'Eugène Goyheneche.

Si ce postulat, faisant de la maison médiévale de Bayonne une maison dont le plus petit côté est bâti en front à rue, est appliqué à la cave du 3, place Louis Pasteur, il est possible de constater que le plus petit côté de la cave est orienté vers la rue : la paroi ouest. Toutefois, les dimensions de cette paroi, 4 m 73, sont légèrement plus courtes que les dimensions, en largeur, des maisons médiévales données par Eugène Goyheneche : 5 m à 5 m 50. Il est donc possible que le caractère systématique dans les dimensions de largeur en façade sur rue des maisons médiévales puisse être nuancé, même si la largeur de la cave du 3, place Louis Pasteur se rapproche de ces dimensions. Or, l'application de ce postulat est valable si la cave du 3, place Louis Pasteur, correspond à une cave médiévale dont les parois concordent exactement avec les limites des parois de la maison médiévale lui étant contemporaine. Seulement, la datation médiévale n'a pas pu être vérifiée.

Pour conclure, seule une datation des mortiers de cette cave, des parois et de la voûte, permettrait, d'une part, de préciser la datation de cette cave ; d'autre part, de vérifier si les plans des caves médiévales de Bayonne correspondent aux dimensions et à l'organisation des maisons médiévales évoquées par Eugène Goyheneche ou à celles connues dans d'autres villes.

¹⁰⁴ Garrigou Grandchamp & Salvègue 2002.

¹⁰⁵ Garrigou-Grandchamp *et al.* 1997. ; Garrigou Grandchamp & Salvègue 2002, 141.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexe 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2 de la thèse)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 3, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 3, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Illustrations des constructions (muret et cloison) situées devant la paroi est de la cave

Figure 5 : Illustrations et positions des accès à la cave et des soupiraux

Figure 6 : Illustrations de la maçonnerie de la voûte

Figure 7 : Eléments d'analyse parcellaire et topographique

Figure 8 : Eléments d'analyse topographique

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 3 : Plan au sol de la cave sise au 3, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 3 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 3, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.4. Plans en coupes de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 3 ter : Coupes intérieures de la cave sise au 3, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Cette cave n'a pas fait l'objet de relevé et de mention dans les études précédentes, la bibliographie la concernant est donc très succincte.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, Bayonne, album relié, 4 cartes et 1 feuillet : utilisé pour le plan de la parcelle du 3, place Louis Pasteur, visible sur le plan n°1.

Notice n°4 Bayonne		Code enregistrement base de données : 4 i02 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 4 et 4 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	9, rue des Gouverneurs			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 369			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 23			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Février 2016			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/100 ^e plan avec phasage au 1/100 ^e			Plan n°4 Plan n°4bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 6 et 7
Dimensions	En plan	Longueur maximum salle 1: 7 m 60 Longueur maximum salle 2: 7 m 70	Largeur maximum de la partie visitée (salle 1) : 3 m 60	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 47	Plan n°4
	Altitude au niveau de la façade sur rue du côté du soupirail salle 2	±11.89 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 2 ^e plan de la division			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie				

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages, dont deux façades donnent sur la rue. La façade nord-ouest donne sur la rue des Gouverneurs (n°9) et la façade sud-ouest sur la rue Notre Dame (n°4). L'accès à la cave s'est fait par le rez-de-chaussée du n°9, rue des Gouverneurs.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en février 2016. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies et le relevé en plan au sol. En revanche, la mesure de l'altimétrie n'a pas pu être prise à l'intérieur de la cave et il n'a pas été possible d'y retourner pour prendre cette mesure. Il a seulement été possible de relever l'altimétrie au niveau de la façade sur rue, à proximité de l'ouverture du soupirail de la salle 2 (dans la partie haute de la rue des Gouverneurs). En outre, les mesures prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour pouvoir être utilisées pour recalculer le plan de la cave dans le SIG¹⁰⁶. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'emplacement de l'accès à la cave par rapport au revers de la façade sur rue dans la salle 2 et, enfin, l'orientation de la cave.

Lors de la visite, la cave servait d'espace de stockage privé partagé entre les différents locataires de l'immeuble. La cave était, alors, divisée en plusieurs box individuels, séparés par des cloisons et fermés par des portes en bois. Ces divisions contemporaines rendent difficiles la lecture d'ensemble de l'espace. Les autres visites de caves, réalisées entre 2015 et 2018, ont permis de constater que ce partage d'une cave en différents box est fréquent à Bayonne aujourd'hui.

Ainsi, pour cette cave, un seul box a pu être entièrement visité et relevé. Pour le reste de la cave, seuls les couloirs d'accès aux autres box, qui composent cette cave, ont pu être visités et relevés. La visite a permis de constater que cette partie de la cave est dans un bon état de conservation (parois et couvrement). Le sol de la cave est en terre battue.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

¹⁰⁶ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à plus de 1m, ce qui ne permet pas un calage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (entre deux et quatre). Pourtant, le temps imparti aux mesures GPS a été plus long que pour les trois premières caves (environ 1h30).

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La totalité de la cave n'a pas pu être visitée, il est donc difficile de décrire son plan d'ensemble. La description du plan qui va suivre ne correspond qu'à la partie de la cave relevée et observée. Ainsi, pour faciliter la description et différencier la partie de la cave relevée des parties qui étaient fermées par des portes en bois lors de la visite, nous avons choisi de numéroter les « couloirs » et les salles sur le plan n°4. Ces appellations seront utilisées tout au long de la description. Afin de clarifier la lecture du plan n°4, il faut préciser que les espaces dénommés couloir sur ce plan n°4 permettaient d'accéder aux différents box individuels qui divisaient la cave au moment de la visite¹⁰⁷. Ainsi, les espaces mentionnés comme des salles sur le plan n°4 correspondent donc à ces box.

Couloir 1 : il s'agit d'un des deux espaces identifiés sur le plan n°4 par la dénomination de « couloir ». Le couloir 1 a une forme en « L » dont le plus petit côté est en contact direct avec l'escalier d'accès actuel à la cave (figure 4). Ce petit côté mesure environ 6 m 40 de longueur entre la salle 2 et la paroi située dans la continuité de l'escalier d'accès. Le grand côté de ce couloir mesure, quant à lui, environ 7 m 50 de longueur. Le grand côté et le petit côté de ce couloir se rejoignent à la perpendiculaire. La partie orientale de cette jonction est composée par un épais mur d'environ 2 m 80 de largeur, semblant correspondre à un mur de refend¹⁰⁸.

La forme de ce couloir 1 est déterminée par les subdivisions internes actuelles de la cave, c'est-à-dire par les cloisons en bois qui délimitent les box individuels. Lors de la visite, il a pu être constaté que le petit côté de ce couloir dessert un box individuel (salle 1), à la jonction du couloir 1 et de l'escalier d'accès. Le grand côté de ce couloir dessert, quant à lui, trois salles (salles 2, 3, 4) dans sa partie ouest. Il est également possible que le couloir 1 desserve une salle supplémentaire à son extrémité nord, la salle 5 sur le plan n°4. En effet, le long côté de ce couloir est aujourd'hui fermé par une porte en bois. Or, la visite n'a pas permis d'apporter des précisions sur la nature de l'espace sur lequel ouvre cette porte.

Salle 1 : il s'agit du box individuel desservi par le petit côté du couloir 1. Ce box n'a pas pu être ouvert et relevé lors de la visite. Il est donc difficile d'apporter plus de précision sur cette salle. La forme du plan de la salle 1 reproduite sur le plan n°4, est donc une hypothèse de restitution de cette salle. En effet, seules les deux cloisons en bois, qui ferment la salle 1 et qui forment l'angle de jonction entre le couloir 1 et l'escalier d'accès à la cave, ont pu être relevées. Les

¹⁰⁷ Il s'agit du plan réalisé lors de la visite.

¹⁰⁸ Nous y reviendrons dans le paragraphe 1.5.

deux cloisons internes de la salle 1 correspondent à une hypothèse de restitution proposée d'après le relevé des deux cloisons extérieures. En effet, si l'on fait abstraction des cloisons en bois, la salle 1 correspond à un espace vide situé entre l'épais mur qui définit l'angle est du couloir 1 et l'escalier d'accès à la cave. La profondeur donnée à cette salle sur le plan n°1 est donc une hypothèse. Il est possible que cette salle puisse se développer plus en profondeur vers l'escalier d'accès à la cave. En revanche, il est peu probable que la largeur de cette salle soit beaucoup plus importante, puisque, entre la salle 1 et le grand côté du couloir 1, se dresse l'épais mur correspondant, peut-être, à un mur de refend.

Salle 2 : il s'agit de la seule salle qui a pu être visitée et relevée entièrement. Cette salle est accessible par une porte en bois, dont l'ouverture se fait à la jonction entre les deux parties du couloir 1 (plan n°4). La forme du plan de cette salle est de base rectangulaire. Seules les parois nord-ouest et sud-ouest sont des parois maçonnées. La paroi sud-ouest de la salle 2 correspond à la paroi ouest de la cave restituée dans son ensemble (figure 5). La paroi nord-ouest de la salle 2, quant à elle, représente une partie de la paroi nord-ouest du plan de la cave restituée dans son ensemble. La paroi nord-ouest de la salle 2 coïncide, en élévation, à la façade de l'immeuble donnant sur la rue des Gouverneurs. D'ailleurs, lors de la visite, la base d'un soupirail a été observée à proximité de l'angle ouest de la salle 2. Le plan de cette salle est donc parallèle à la rue des Gouverneurs. Son orientation est : sud-ouest/nord-est. Le plan de la salle 2 est de petite dimension : environ 4 m 20 sur 3 m 50.

Salles 3 et 4 : il s'agit des deux box qui se développent en enfilade vers l'est, à la suite de la salle 2. Tout comme la salle 1, ces deux salles n'ont pas pu être visitées et relevées. Il est donc difficile d'apporter davantage de précisions concernant leur plan. Ainsi, il convient d'expliquer comment il a été possible de proposer une restitution de leur plan, tant sur le plan n°4 que sur la figure 5. Cette hypothèse de restitution est proposée à partir du relevé effectué pour le tracé des cloisons en bois situées dans la salle 2 et dans le couloir 1, ainsi qu'en supposant que la paroi nord-ouest de la salle 2 se poursuit selon la même orientation dans les salles 3 et 4. En effet, cette paroi nord-ouest de la salle 2 correspond au revers de la façade sur rue. Il est donc possible que les parois nord-ouest des salles 3 et 4 présentent un tracé similaire. De plus, l'existence de ces deux salles a été proposée suite à l'identification, dans la cloison en bois donnant dans le couloir 1, de deux portes permettant d'accéder à deux box. La séparation de ces box a, quant à elle, été déduite de l'observation d'une zone de départ d'une cloison en bois perpendiculaire aux portes donnant sur le couloir 1. La profondeur de ces deux salles a donc été restituée par rapport au relevé de la paroi nord-est de la salle 2, soit de la cloison en bois qui est commune aux salles 2 et 3. Nous en avons déduit que, si cette cloison en bois permet de diviser ces deux salles, il est possible que ces salles aient une profondeur égale. En outre, le

tracé de la paroi nord-ouest de la salle 2 a également servi pour définir la largeur des salles 3 et 4. En effet, le tracé de la paroi nord-ouest coïncide avec la longueur de la cloison en bois commune aux salles 2 et 3. La restitution de la largeur des salles 3 et 4 est aussi proposée à partir du relevé de la cloison en bois qui est commune à ces salles et au couloir 1. En effet, cette cloison se développe de la salle 2 jusqu'à l'extrémité nord du couloir 1. De plus, la jonction entre l'épais mur, qui délimite le côté est du couloir 1 et l'arrêt de la cloison en bois de la salle 4, est matérialisé par une paroi en brique percée par une porte en bois. Le couloir 1 ne se développe donc pas au-delà de cette porte. Il a donc été déduit que la salle 4 ne devait pas se développer au-delà de cette limite.

Salle 5 : l'existence de cette salle n'a pas pu être vérifiée lors de la visite. Elle n'est supposée que par la présence de la porte en bois qui ferme le couloir. En effet, cette porte peut correspondre à l'entrée d'un box, tout comme les portes permettant d'accéder aux salles 1, 2, 3 et 4. Toutefois, un détail permet de s'interroger sur la nature de l'espace sur lequel ouvre cette porte : le niveau du sol. Effectivement, il semble que le sol de cette salle 5 soit surélevé par rapport au sol du couloir 1. Ainsi, le seuil de la porte se trouve à environ 50 cm du sol du couloir 1. Il est donc possible de se demander si cette porte ouvre sur une salle aménagée suite à une modification du plan de la cave. Il est également possible de se demander si cette porte ouvre sur une autre cave qui se développerait au-dessous de la partie de l'immeuble actuel qui se poursuit vers le bas de la rue des Gouverneur. Pour ce second cas de figure, cette porte et le mur qui l'entoure, matérialiseraient, alors, la division contemporaine d'une cave en deux caves distinctes. Il s'ensuivrait que le couloir 1 devrait alors se poursuivre derrière cette porte.

Couloir 2 : il s'agit de la partie de la cave qui se développe parallèlement au plus petit côté de la salle 1. L'accès à ce couloir se fait depuis un accès percé à l'extrémité sud du couloir 1, entre les parois P4/P6 et P5 (figure 4). Cet accès permet donc la communication entre le couloir 2 et le petit côté du couloir 1. Cet accès au couloir 2 se trouve presque en face de l'accès actuel à la cave qui ouvre, quant à lui, dans le couloir 1. En effet, la cave, dans son ensemble, possède seulement un accès. Le couloir 2 dessert, comme le couloir 1, des comportements délimités par des cloisons en bois. Ces compartiments sont également fermés par des portes en bois. Lors de la visite, seul le couloir 2 qui dessert ces compartiments, sur toute sa longueur, a pu être visité et relevé. Ainsi, le plan de la salle, composée du couloir 2 et des compartiments qu'il dessert, n'est donc pas complet. La largeur de cette salle et la physionomie du plan de sa paroi sud-ouest n'ont donc pas pu être relevées. Toutefois, il est possible de dire que le plan d'ensemble, du couloir 2 et de ces compartiments, forme une cave perpendiculaire à la première cave décrite précédemment et visible sur la figure 5 (*Plan restitué dans son ensemble (Couloir 1 + salle 1, 2, 3, 4 et 5)*).

Plan restitué dans son ensemble (Couloir 1 + salles 1, 2, 3, 4, 5 + couloir 2) (figure 5) : si l'on fait abstraction des cloisons en bois contemporaines, qui divisent les espaces précédemment décrits, il est possible de dire que le couloir 1 ainsi que les salles 1, 2, 3, 4 et 5 correspondent à un même espace. En effet, l'observation du plan d'ensemble de la cave du 9, rue des Gouverneurs (plan n°4), sans ces subdivisions internes, permet de distinguer une cave composée de deux espaces, reliés par un passage percé dans l'épaisseur de la paroi sud-ouest de la première partie de la cave (figures 4 et 5).

Le sol des deux couloirs et de la salle 2 est en terre battue.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Si l'on fait abstraction des cloisons en bois qui correspondent à des aménagements contemporains, toutes les parois de la cave, observées durant la visite, sont intégralement maçonnées. Au regard de ce qui a pu être observé durant la visite, il est possible de dire que deux types de maçonneries ont été mis en œuvre dans les parois des espaces 1 et 2 représentés sur la figure 4. Il s'agit des types *c* et *j* du catalogue de maçonneries, recouvert d'un enduit de chaux et de sable plus ou moins épais. Pour rendre la description des maçonneries plus facile à suivre, l'ensemble des parois observées durant la visite ont été identifiées, sur la figure 4, par des appellations allant de P1 à P6.

*Paroi P1 (Figure 4 : couloir 1 paroi nord-est) : cette paroi a pu être observée depuis l'angle du couloir 1 jusqu'à la porte qui fermait ce couloir, au nord. Elle a donc été observée sur une longueur de 5 m 65 ainsi que sur toute sa hauteur, comprise entre le sol de la cave et le plafond qui la couvre. Deux types de maçonneries ont été mis en œuvre dans cette paroi. La partie haute de la paroi P1 est maçonnée en type *c*, du catalogue de maçonneries. Un enduit de chaux recouvre en grande partie la partie haute de cette paroi, ce qui ne permet pas de faire une analyse plus précise de sa maçonnerie. La partie basse de la paroi P1 est, quant à elle, maçonnée en type *j*, sur une hauteur comprise, environ, entre 1 m 20 à 1 m 50. Le mince enduit qui recouvre la partie basse de la paroi P1 permet de noter que la base de cette paroi possède un soubassement composé de deux parties formant un talus. La première partie de ce talus, la plus large, mesure entre 0 m 50 et 0 m 78 de hauteur, à partir du sol de la cave. Elle est décalée à l'avant du reste de la paroi P1. Sur cette première partie de ce talus, se développe la deuxième partie du talus, un peu moins large que la précédente, qui s'élève jusqu'à 1 m 13 de hauteur à partir du sol de la cave. Une pente douce permet de faire la jonction entre ces deux parties qui composent ce soubassement. Il semble qu'il s'agisse d'un dispositif architectonique visant à soutenir la masse de la paroi qui s'élève, ensuite, dans les étages de l'immeuble actuel. En effet, ce dispositif a été observé à la base de chacune des parois correspondant, en élévation, à des murs porteurs de*

l'immeuble (parois P1, P2, P4, P5 et P6 surtout). Il s'agit donc de la partie visible, dans la cave, des fondations de ces parois. D'ailleurs, la paroi P1 reçoit, dans sa partie sommitale, les poutres en béton qui soutiennent le plafond de la cave.

Nous pouvons également noter que, dans la partie maçonnée en type *j*, les moellons employés sont majoritairement équarris. La jonction entre la maçonnerie de type *j* et celle de type *c* n'est pas clairement visible. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse précise. Il est seulement possible de noter que la partie maçonnée en type *j* est un peu plus large que la partie de la paroi maçonnée en type *c*.

Paroi P2 (Figure 4 : couloir 1 paroi sud-est) : cette paroi a été observée sur une longueur d'environ 2 m 80, entre l'angle qu'elle forme à l'endroit de sa jonction avec la paroi P1 et la cloison en bois qui ferme la salle 1 (plan n°4). La paroi P2 ne se développe donc pas jusqu'à l'escalier d'accès à la cave (plan n°4). En outre, les types de maçonneries mis en œuvre dans cette paroi P2 sont les mêmes que ceux observés dans la paroi P1. Il s'agit du type *c* dans la partie haute et du type *j* dans la partie basse de cette paroi P2. Le talus de fondation, qui a été observé pour la paroi P1, se retrouve également dans la paroi P2 bien qu'il soit un peu moins accentué. La surface de la paroi P2 est plus plane. Ainsi, le type de maçonnerie et la position de la paroi P2 par rapport à la paroi P1, permettent de penser que ces deux parois correspondent à une même paroi qui semble se prolonger dans les étages de l'immeuble. Au regard de l'épaisseur de cette paroi, formée par la réunion des parois P1 et P2, il est même possible d'envisager que celle-ci corresponde à la base d'un mur de refend¹⁰⁹. D'après ce qu'il a été possible d'observer dans les autres caves de Bayonne, il est permis de penser que cet épais mur, qui forme la paroi sud-est de ce couloir, puisse correspondre à un mur de refend. En effet, ce type de mur, coupant parfois les caves en deux, est assez fréquent à Bayonne, si bien que d'autres auteurs, ayant travaillé sur les caves de cette ville, le soulignent. Ainsi, Maurice Haulon mentionne la présence de ces murs de refend dans sa typologie des caves de Bayonne qui accompagne son plan de 1939. Ces murs résultent probablement des modifications cadastrales et urbaines de la ville haute, à l'intérieur de l'enceinte. Selon Maurice Haulon, les murs de refend, présents dans les caves, soutiennent les maçonneries des immeubles en pierre situés au-dessus. Il s'agirait alors de modifications architecturales contemporaines de la construction des bâtiments qui remplacent les habitations « en matériaux légers du Moyen Âge ¹¹⁰».

Paroi P3 (Figure 4 : paroi nord-ouest de la salle 2) : il s'agit de l'une des parois maçonnées de la salle 2¹¹¹. La paroi P3 a pu être observée sur une longueur d'environ 4 m 10, ce qui correspond

¹⁰⁹ Cette hypothèse sera plus détaillée dans le 2.2. Des murs de refend ont également pu être observés dans d'autres caves à Bayonne, par exemple, dans la cave du 2, place Louis Pasteur.

¹¹⁰ Haulon 1939, 4.

¹¹¹ Rappelons que la salle 2 était délimitée, lors de la visite, par deux cloisons en bois au sud-ouest et à l'est. Nous avons donc relevé seulement deux parois maçonnées dans cette salle.

à la longueur de la salle 2 délimitée, à l'est, par une cloison en bois. Il est donc probable que la paroi P3 doit se poursuivre dans les salles 3 et 4. D'après ce qui a été observé lors de la visite, il est possible de dire que le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette paroi correspond, également, au type *c* du catalogue de maçonneries. Toutefois, l'encombrement de la cave lors de la visite ne permet pas de faire une analyse plus détaillée de la maçonnerie de cette paroi. Il est seulement possible d'ajouter que cette paroi correspond, en élévation, à la façade sur rue de l'immeuble actuel. De plus, cette paroi est recouverte d'un enduit de chaux, qui n'a pas permis d'observer la jonction entre les maçonneries de la paroi P3 et de la paroi P4.

Paroi P4 (Figure 4 : paroi sud-ouest de la salle 2 et paroi sud-ouest du couloir 1) : il s'agit de la paroi qui se développe de la salle 2 jusque dans le couloir 1, sans interruption de maçonnerie (plan n°4). La paroi P 4 correspond donc à la paroi sud-ouest de la salle 2 ainsi qu'à la paroi sud-ouest du couloir 1. Cette paroi est arrêtée à l'emplacement du passage qui relie les couloirs 1 et 2. À ce niveau, aucun arrachement dans la maçonnerie n'est visible. Il est donc possible d'émettre deux hypothèses. D'une part, le passage reliant ces deux couloirs a pu être pensé dès la construction de cette paroi. D'autre part, si la paroi P4 préexistait à ce passage, elle ne se développait pas au-delà de sa limite actuelle. Cette paroi a été observée sur une longueur de 8 m 40 et sur toute sa hauteur, jusqu'au plafond de la cave. Seule la cloison en bois qui ferme la salle 2 empêche d'observer P4 dans toute sa longueur. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette paroi est également le type *c* du catalogue de maçonneries. Cette paroi est recouverte d'un enduit de chaux et de sable assez épais par endroit. En revanche, la partie de cette paroi P4 qui se développe dans le couloir 1 présente deux avancées de parois (AP1 et AP2 plan n°4, figure 6) dont les bases présentent le même talus évasé et la même maçonnerie de type *j* que la paroi P1. Les jonctions dans la maçonnerie, entre la paroi P4 et ces deux avancées, semblent liées, même si l'épais enduit de chaux rend l'observation de la maçonnerie assez difficile. Il est donc permis de se demander si AP1 et AP2 n'auraient pas pu être rajoutées sur la paroi P4. Ces deux avancées semblent avoir un rôle de soutènement de la paroi P4.

Paroi P5 (Figure 4 : paroi sud-est de la cave (couloir 1 et 2)) : il s'agit de la paroi de la cave qui se développe de l'escalier d'accès, ouvrant dans le couloir 1, jusqu'au couloir 2. Cette paroi a été observée sur une longueur de 5 m 60, mais il est possible qu'elle se poursuive vers la rue Notre-Dame, dans la partie de la cave desservie par le couloir 2. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette paroi est également le type *c* du catalogue de maçonneries, dans sa partie haute, ainsi que le type *j*, dans sa partie basse, c'est-à-dire dans le talus. Cette paroi est recouverte par un épais enduit de chaux et de sable dans sa partie se développant dans le couloir 1. En revanche, cet enduit est quasiment absent de la paroi P5 dans sa partie se développant dans le couloir 2. D'ailleurs, dans la partie de P5 qui se développe dans le couloir 2, les joints

entre les pierres ont été refaits avec un mortier de béton. Il faut d'ailleurs noter que la maçonnerie de la partie sommitale de la paroi P5, donnant sur le couloir 2, présente des moellons en pierre de Bidache. La base de cette paroi P5 présente également le même talus bas que les parois P1 et P4, sauf dans la partie se trouvant dans le couloir 2. Ce talus, lorsqu'il a été observé, se développe sur une hauteur d'environ 0 m 50 à 0 m 78 par rapport au sol de la cave. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans la partie basse de la paroi P5, qui se développe dans le couloir 1, n'a pas pu être identifié à cause de l'épais enduit qui la recouvre. Au niveau du passage reliant le couloir 1 au couloir 2, P5 dessine une avancée vers P4. Cette avancée possède des dimensions proches de celle qui a été relevée pour P4. Il est donc possible de se demander si ce passage n'a pas pu être percé dans la paroi P4, ce qui signifierait que cette avancée de P5 correspondrait à la partie méridionale de la paroi P4. Ainsi, même si aucun arrachement de maçonnerie n'est visible à l'endroit de ce passage, entre les deux couloirs de la cave, il est possible qu'il s'agisse de la même paroi d'un côté et de l'autre de ce passage. La maçonnerie du passage a pu être reprise et enduite de nouveau après le creusement de ce dernier. Il se pourrait que la création de ce passage corresponde à une modification parcellaire et de la masse bâtie située sur cette parcelle. En effet, il est possible que deux caves aient été réunies.

Paroi P6 (Figure 4 : paroi nord-est couloir 2) : il s'agit de la paroi correspondant au revers de la paroi P4 se développant dans le couloir 1. Le type de maçonnerie est donc le même que pour la paroi P4, en l'occurrence, le type *c* avec un soubassement en type *j*. Le même talus se développe également à la base de cette paroi P6. Ce talus, qui se retrouve aussi à la base de la paroi P1, mesure 0 m 78 de hauteur. Cette paroi a été observée sur une longueur d'environ 5 m 40 et sur toute sa hauteur. La paroi P6 est reliée à l'angle nord du couloir 2 par une cloison en brique. Cette dernière se développe vers l'ouest depuis l'angle nord de la cave. Elle ferme donc l'extrémité septentrionale du couloir 2. Par ailleurs, à ce niveau, une porte en bois a été percée dans cette cloison en brique. La paroi P6 reçoit, dans sa partie sommitale, les poutres en béton qui soutiennent le plafond de la cave.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, un seul accès a été identifié. Il dessert directement le couloir 1 et la cave dans son ensemble (plan n°4). L'accès actuel à la cave se fait donc par un escalier en pierre, tournant vers la gauche, qui ouvre à côté de la salle 1, dans le couloir 1. L'accès à cet escalier en pierre se fait dans le hall de l'immeuble, en face de la cour intérieure. Les marches de cet escalier présentent, dans la partie supérieure, des traces d'usures. En effet, il a été noté des arrachements, au niveau des giron des dalles en pierre composant les marches, dans la partie tournante de cet escalier. De plus, il est important de noter que les marches présentes, au niveau du tournant de

cet escalier, semblent être des réemplois de marches provenant d'un escalier en vis. Effectivement, les dalles en pierre qui ont servi pour construire les marches ont une forme qui n'est pas adaptée à cet escalier. D'ailleurs, ces marches, une fois positionnées dans cet escalier, ont laissé des vides entre elles. Ces vides ont été comblés par un remplissage de mortier. Il est donc possible de se demander, d'après l'analyse de cet escalier, si cet accès correspond bien à l'accès d'origine de la cave. Et si c'est le cas, d'où proviennent ces marches réemployées dans cet escalier ? Existait-il une autre cave à cet emplacement avant la construction de celle qui a été visitée en 2016 ? Des modifications parcellaires et/ou du bâti, situé en rez-de-chaussée, ont-elles amené à modifier la cave et son accès ?

Ce type de réemploi n'a pas été observé dans d'autres caves visitées pour cette thèse, mais il faut toutefois signaler que, souvent, les accès à ces caves ont été modifiés ou remplacés par des escaliers en béton contemporain ou par des escaliers en bois.

Aucun autre accès ou vestige d'accès depuis la rue n'a été repéré lors de la visite.

La salle 2 possède également un autre type d'ouverture : un soupirail. Il se trouve dans la partie sommitale de la paroi nord-ouest de la salle 2, à environ 1 m 35 de l'angle ouest de cette salle. Malheureusement, l'encombrement devant cette paroi de la salle 2 ne permet pas d'apporter plus de détails sur ce soupirail. Il est seulement possible d'ajouter qu'il ouvre sur la rue des Gouverneurs.

1.4. Description architecturale : couverture

Le couverture de cette cave correspond à un aménagement contemporain. Il s'agit d'un plafond composé de poutres en béton soutenant des solives en béton sur lesquelles prennent appui des parpaings. Les parois P1 et P6 ont été percées dans leur partie sommitale pour recevoir les poutres. Ce plafond contemporain semble avoir été installé pour remplacer un plafond soutenu par des poutres en bois puisqu'il restait, lors de la visite en 2016, une de ces poutres en place, prise dans la maçonnerie des parois P4 et P5 (figure 7).

L'ensemble des parties qui ont pu être visitées pour cette cave, soit les deux couloirs et la salle 2, étaient couvertes par ce plafond.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 9, rue des Gouverneurs ne fait pas exception. De plus, il semble difficilement envisageable de mettre en place une analyse des mortiers dans cette cave, puisque les parois ont subi de nombreuses

perturbations (percements, reprises de maçonneries notamment) qui pourraient perturber les résultats de datation des mortiers. Ainsi, nos hypothèses de datation relative, entre les différentes parties de la cave (plan n°4 bis, propositions de phasages), reposent sur notre analyse des maçonneries et les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave. Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 9, rue des Gouverneurs, six spécificités architecturales peuvent donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité est le type de pierre employé dans les parois de la cave. En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et, surtout, leurs modalités d'assemblages, peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves. Les types de maçonneries employés pour cette cave du 9, rue des Gouverneurs (types *c* et *j*), mettent en œuvre respectivement de la pierre de Mousserolles pour l'un, de la pierre de Mousserolles et de Bidache pour l'autre. Toutefois, ces types de maçonneries restent difficiles à dater, du point de vue stylistique¹¹². La présence de pierre de Mousserolles, dans ce type de maçonnerie, n'apporte pas davantage d'éléments datants puisque le traitement de cette pierre est, ici, sommaire : il s'agit de moellons ébauchés voire équarris. En revanche, l'insertion de pierres de Bidache, dans une cave majoritairement maçonnée en pierre de Mousserolles, amène à se questionner sur la datation des parties basses des parois P1, P2, P4, P5 et P6, par rapport au reste de la cave. L'emploi de la pierre de Bidache a aussi été identifié dans les parois de l'escalier d'accès actuel à la cave. Toutefois, l'épais enduit qui recouvre une grande partie des autres parois a pu masquer la présence de la pierre de Bidache. Si nous nous appuyons sur les données archéologiques, l'emploi de la pierre de Bidache a été identifié dans l'enceinte du Bas-Empire et certaines sections de l'enceinte médiévale. Selon les récentes études de Jean-Pascal Fourdrin, il semble que, pour l'enceinte du Bas-Empire, la maçonnerie soit essentiellement montée en pierre de Bidache. L'emploi de la pierre de Mousserolles est réservé, dans cette enceinte, seulement aux éléments ayant besoin de prendre une forme particulière, puisque cette pierre est plus facile à tailler que la pierre de Bidache¹¹³. Les études archéologiques menées sur une partie de l'enceinte médiévale de la Ruelle-Gardin¹¹⁴ et de la courtine sud¹¹⁵ ont permis de préciser que la pierre de Bidache est employée pour les fondations de ces enceintes, tandis que la pierre de Mousserolles est mise en œuvre dans les parties ayant besoin d'être taillées. Les visites de caves, réalisées pour cette thèse, ont aussi permis de mettre en évidence que l'emploi

¹¹² Une analyse des mortiers pourraient aider à dater ces maçonneries.

¹¹³ Fourdrin 2019, 17 à 19.

¹¹⁴ Cavalin 2004.

¹¹⁵ Conan 2002a.

de la pierre de Bidache et de la pierre de Mousserolles semble pouvoir être contemporain. Il semble, effectivement, que l'emploi simultané de ces deux types de pierres existe dans les caves dont la maçonnerie est essentiellement composée de pierre de Mousserolles. D'ailleurs, ce type de mise en œuvre a aussi été relevé dans la maçonnerie, de la salle 1 de la cave sise au 7, rue du Pilon (notice 5), dans laquelle aucune perturbation architecturale ne permet de dire que la pierre de Bidache a été rajoutée lors d'une reprise de la maçonnerie.

La deuxième spécificité architecturale identifiée dans cette cave correspond à la forme de la paroi P4. En effet, cette paroi présente une forme particulière, dans sa partie méridionale, c'est-à-dire dans la partie de la paroi P4 comprise entre le percement du passage reliant le couloir 1 au couloir 2 et la cloison de bois marquant l'entrée de la salle 2. En effet, dans cette partie, la paroi P4 présente des avancées en forme de piliers (plan n°4 et figure 6). Deux hypothèses peuvent être émises pour expliquer la présence de ces piliers insérés dans la paroi P4.

D'une part, il est possible que ces avancées, AP1 et AP2 sur la figure 6, correspondent à de simples renforts de la paroi P4, installés lors d'une modification de la masse bâtie située au-dessus de la cave. Toutefois, il faut souligner que la maçonnerie de ces piliers paraît liée à la maçonnerie de la paroi P4. Aucune rupture dans la maçonnerie entre les piliers AP1 et AP2 n'a pu être identifiée lors de la visite. Dans ce cas, il semble que ces piliers correspondent à une avancée de paroi et ne soit pas des aménagements simplement adossés à la paroi. Il s'agirait donc de renforts, à la paroi, prévus lors de la construction de la paroi P4.

D'autre part, il est possible qu'AP1 et AP2 (figure 6) puissent correspondre à la base d'une arcade dont l'élévation se poursuivait au rez-de-chaussée. Ce type d'aménagement d'arcades, sur deux niveaux, a été repéré dans les caves d'autres villes, comme à Poitiers¹¹⁶. Toutefois, dans le cas de la cave du 9, rue de Gouverneurs, ces deux piliers ne semblent pas assez espacés pour qu'une arcade puisse se développer au rez-de-chaussée. De plus, comme il n'a pas été possible de vérifier si une arcade se développait au rez-de-chaussée, au-dessus de ces deux piliers, lors de la visite, l'hypothèse, d'un développement d'arcade sur deux niveaux, ne peut pas être validée.

La troisième spécificité architecturale de cette cave est l'absence de décor. À l'instar du type de maçonnerie des parois, l'absence de décor ne permet pas d'apporter des précisions de datation ou de comparaison stylistique par rapport aux autres caves de Bayonne.

La quatrième spécificité architecturale de cette cave correspond à son mode de couverture : un plancher. Comme nous l'avons signalé au paragraphe 1.4, il s'agit d'un couverture contemporain. L'agencement entre ce couverture et les parties sommitales des parois attestent d'une reprise de la construction de la cave. En effet, les maçonneries des parties hautes des

¹¹⁶ Maguier 2013, 118. Pour la cave de Poitiers le développement de l'arcade sur deux niveaux avait été attesté.

parois ont également été reprises assez récemment puisque le mortier qui lie les moellons est un mortier de ciment contemporain. Cependant, nous avons noté la présence d'une poutre en bois semblant avoir servi de solive. Cet élément a été repéré au-dessus du couloir 1 (figure 7), juste avant le passage vers le couloir 2. Il s'agit là, peut-être, du seul élément restant d'un précédent couvrement qui devait également correspondre à un plafond planchéié, quant à lui, en bois. En revanche, aucun corbeau ou aucun autre élément de support, pouvant indiquer que le couvrement de la cave a été, dès sa construction, conçu comme un plafond en bois, n'ont été repérés lors de la visite. Il n'est donc pas possible de dire quel type de couvrement couvrait cette cave lors de sa construction. De même, nous ne pouvons pas affirmer que l'ensemble de la cave (couloir 1 + salles 1 à 5 et couloir 2 + salles plan n°4) était couvert de la même façon. La cinquième spécificité architecturale de cette cave est le percement, entre le couloir 1 et le couloir 2, qui semble indiquer que ces deux ensembles ont pu correspondre à deux caves distinctes, réunies dans un second temps, peut-être lors de modifications architecturales ou parcellaires. En effet, ce percement semble avoir été réalisé dans un mur de refend : P4 (environ 1 m 10 d'épaisseur si l'on exclut l'épaisseur des maçonneries de AP1 et AP2). De plus, ces deux ensembles (couloir + salles) ne sont pas orientés de la même façon. Le couloir 1 et les salles qu'il dessert ont une orientation ouest/est. Cet ensemble (couloir 1 + salles 2, 3, 4, 5 plan n°4) est en contact avec la rue des Gouverneurs. Au contraire, le couloir 2 et les salles qu'il dessert ont une orientation nord/sud et, ce deuxième ensemble (couloir 2 + salles), est en contact avec la rue Notre-Dame. En outre, dans la salle que nous avons pu visiter (salle 2) nous avons constaté l'existence d'un renforcement dans la paroi ouest, correspondant à la partie septentrionale de P4. Il est alors possible d'émettre l'hypothèse que ce renforcement puisse correspondre à l'accès primitif de la cave englobant le couloir 1 et les salles 2, 3 et 4 (figure 5). D'ailleurs, le plan que nous avons pu restituer du second ensemble (couloir 2 + les salles qu'il dessert, figure 5) semble s'arrêter à la hauteur de ce possible accès à la cave du premier ensemble (couloir 1 + salles 2 à 4). Ainsi, le mur de refend P4, s'il continue jusqu'à la limite occidentale de la cave actuelle (rue des Gouverneurs), peut avoir été construit lors de la fusion entre ces deux ensembles de caves, pour que l'immeuble construit au-dessus puisse reposer sur un socle solide (figure 5). Ces modifications parcellaires expliqueraient la présence de deux murs de refend dans cette cave.

La sixième spécificité architecturale de cette cave est l'accès actuel à la cave. L'accès actuel ne semble pas correspondre à l'accès d'origine, ou du moins, il a subi des modifications importantes. En effet, les marches de l'escalier qui mène à la cave sont construites avec des pierres de réemplois, qui, au regard de leur forme, proviennent d'un escalier en vis. Il est donc possible de se demander si ces marches proviennent de l'accès primitif à la cave du premier

ensemble (couloir 1 + salles 2 à 4) tel que nous l'avons évoqué précédemment. Effectivement, il est possible que lors de modifications architecturales, donc lors de l'agencement de la cave telle que nous l'avons visitée, cet accès primitif a pu être comblé et les marches de l'escalier réutilisées dans l'escalier d'accès actuel.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À l'instar de ce que nous avons évoqué pour les trois caves précédentes (notices 1, 2 et 3), aucune mention spécifique, issue des sources écrites et connues à ce jour, n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur les sources écrites pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses concernant les fonctions qu'a pu recevoir cette cave en s'appuyant sur les sources écrites.

De cette manière, à l'instar des autres caves pour lesquelles aucune source écrite n'est connue, au moment de la rédaction de ces notices, il est seulement possible de rappeler qu'il existe, à Bayonne, deux Établissements particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions en pierre dans cette ville à la fin du XIII^e siècle¹¹⁷. Toutefois, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons dont les murs étaient en pierre et, de fait, des caves qui devaient également être bâties en pierre. Par ailleurs, il faut noter qu'il n'y a pas que ces Établissements qui ont pu amener à modifier les modes de construction des maisons et des caves dans la ville de Bayonne. En effet, des modifications parcellaires, ou du bâti, ont pu amener à reconstruire les caves, en pierre ou simplement, à modifier l'architecture de certaines caves. Il semble que la cave du 9, rue des Gouverneurs, dans son état actuel, puisse correspondre à une cave dont l'architecture a été modifiée à la suite des remaniements architecturaux de l'immeuble situé au-dessus de la cave.

Cette cave n'est pas répertoriée dans les travaux d'Élie Lambert ou de Maurice Haulon. Nous ne pouvons donc pas établir de comparaison entre leurs observations et ce que nous avons vu lors de la visite. Il est possible que ces auteurs n'aient pas eu connaissance de l'existence de cette cave, ou encore, qu'ils n'aient pas pu la visiter. En revanche, cette absence de la cave du 9, rue des Gouverneurs, dans les travaux d'Élie Lambert et de Maurice Haulon nous conforte

¹¹⁷ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise d'utiliser de la pierre pour construire les murs pignons des maisons, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

dans l'hypothèse que l'architecture de cette cave, dans son état actuel, ne correspond pas aux caractéristiques architecturales des caves médiévales de Bayonne. En effet, la forme du plan de cette cave, l'absence de voûtement, l'emploi d'une maçonnerie qui a pu être utilisée sur une longue période, ou encore, les caractéristiques architecturales de l'accès actuel, sont autant de critères qui la distinguent des autres caves médiévales de la ville. De plus, l'architecture des parties hautes de cette cave, au-dessus du talus des parois P1, P2, P4, P5 et P6, se rapproche d'une construction contemporaine. Il est donc possible que la cave actuelle corresponde à une modification architecturale contemporaine de la construction de l'immeuble qui est actuellement au-dessus de la cave. Toutefois, il est possible que cette modification architecturale ait pu avoir été faite sur les fondations d'une ou de deux caves médiévales qui se trouvaient à l'emplacement des deux ensembles que nous avons évoqués plus haut (couloir 1+salles 2 à 4 et couloir 2 + salles, plan n°4). C'est cette hypothèse que nous avons reportée sur le plan n°4 bis comme proposition de phasage.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 9, rue des Gouverneurs, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 8) permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. La parcelle qui coïncide à la cave du 9, rue des Gouverneurs, se situe en face de l'angle nord-ouest de la cathédrale, plus précisément, en face de l'angle faisant la jonction entre la façade nord et le portail ouest de la cathédrale. Cette parcelle coïncide avec l'angle sud-ouest de l'îlot i02 (figure 8 et planche 1 bis¹¹⁸) délimité, au nord, par la rue Orbe, au sud, par la rue Notre-Dame (rue de l'Évêché en 1831), à l'ouest, par la rue des Gouverneurs (rue du Château-Vieux en 1831) et, à l'est, par la rue de la Monnaie (rue Neuve en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé¹¹⁹. Cette forme de l'îlot permet à la parcelle d'être adjacente à deux rues (figure 8). La parcelle est, à la fois, perpendiculaire à la rue Notre-Dame (rue de l'Évêché en 1831) et parallèle à la rue des Gouverneurs (rue du Château-Vieux en 1831). Ainsi, cette parcelle et la cave se trouvent dans la partie nord de la ville, comprise dans l'enceinte antique.

La comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la forme de cette parcelle a subi quelques modifications. En effet, la parcelle qui correspond actuellement

¹¹⁸ Cette planche se trouve dans le volume 2, annexe 2.

¹¹⁹ Méliassin *et al.* 2006, 70.

au 9, rue des Gouverneurs, a une forme particulière, par rapport aux parcelles qui se trouvent dans l'angle sud-ouest de l'îlot i02 (figure 8 et planche 1 bis). En effet, ces parcelles sont disposées en lanières et orientées vers la rue de la Monnaie (rue Neuve sur le cadastre de 1831). La forme de ces parcelles en lanières est persistante depuis 1831, tandis que la forme de la parcelle qui correspond actuellement au 9, rue des Gouverneurs, résulte du regroupement de deux parcelles présentes sur le cadastre de 1831 (figure 8 : parcelle orange + parcelle où se situe la cave). Notons que la partie de la parcelle qui correspond à la cave du 9, rue des Gouverneurs est, depuis 1831, une parcelle assez vaste. De plus, la modification parcellaire intervenue depuis 1831 a fait fusionner cette vaste parcelle avec une plus petite qui était, quant à elle, peut-être un vestige des parcelles plus anciennes qui se développaient, aussi, en lanières, au niveau de cette face sud de l'îlot¹²⁰ (figure 8). Une question se pose alors : de quelle organisation parcellaire provient cette vaste parcelle qui correspond à la cave du 9, rue des Gouverneurs ? Effectivement, si le lotissement en lanière est un élément récurrent de la trame urbaine de la ville haute de Bayonne, la présence de ces vastes parcelles y est moins fréquente.

La cave se trouve, quant à elle, dans l'angle sud-ouest de la parcelle alors que la fusion parcellaire intervenue depuis 1831 correspond à l'angle sud-est de cette parcelle¹²¹. Il semble donc possible que le plan de cette cave ne se développe pas au-delà de la limite matérialisée par la paroi P5. Ainsi, si le plan de la cave reproduit le plan de la maison qui la surplombait lors de sa construction, il est permis de penser que la paroi P5 puisse correspondre à une limite de parcelle antérieure à 1831. La paroi P5 de plan de la cave permettrait, ainsi, de restituer une division parcellaire séparant cette vaste parcelle, qui existe depuis 1831, en deux parcelles (figure 8). Toutefois, il s'agit d'une hypothèse qu'il faudrait vérifier notamment en recherchant, dans la masse bâtie existante, s'il reste des éléments (tel qu'un mur de refend) permettant de valider ou non cette hypothèse. En outre, cette hypothèse de division parcellaire amène à penser que les deux murs que nous avons identifiés comme des murs de refend (P1/P2 et P4/P6), autour desquels s'articulent, aujourd'hui, les deux salles qui composent la cave, correspondent à une phase de modification architecturale de la cave. Par ailleurs, si la paroi P3 semble correspondre, depuis 1831, avec la limite de parcelle adjacente à la rue des Gouverneurs, le tracé de la paroi P6 n'a pas pu être observé sur toute sa longueur. Il n'est donc pas possible de dire si la partie de la cave qui correspond au couloir 2 se développe jusqu'à la limite de parcelle adjacente à la rue des Gouverneurs. De même, il n'est pas possible, d'après les éléments recueillis lors de la

¹²⁰ Du moins, il est possible d'émettre l'hypothèse que la forme de cette parcelle est antérieure au découpage parcellaire connu en 1831.

¹²¹ Notons que le calage du plan dans le parcellaire peut comporter une marge d'erreur notamment parce que les mesures GPS se sont révélées très peu précises et n'ont pas pu être utilisées pour recalibrer ce plan dans le parcellaire.

visite, d'affirmer que la partie de la cave coïncidant au couloir 2 se développe jusqu'à la limite de parcelle adjacente à la rue Notre-Dame.

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, il est possible que la présence du Château-Vieux et de la cathédrale aient pu avoir un impact sur la trame urbaine. Or, l'analyse du parcellaire permet de proposer l'hypothèse d'une certaine persistance de l'organisation parcellaire depuis l'Antiquité (du moins depuis le Bas-Empire). Deux hypothèses, concernant la construction et l'organisation urbaine de la ville haute au Moyen Âge s'opposent. D'une part, Eugène Goyheneche propose d'attribuer au Moyen Âge le découpage des parcelles en lanières, dans la ville haute de Bayonne¹²². Pour cet auteur, la ville haute aurait été construite « le long de rues déjà existantes, mais sur un sol rasé » parce qu'elle aurait été dépeuplée, durant la période précédant cette organisation parcellaire en lanière. Cela suppose que la période antique et le haut Moyen Âge n'auraient laissé aucune trace de l'occupation du sol, à l'exception de quelques rues et de rares monuments, ou bien que tout aurait été détruit pour reconstruire la ville médiévale. D'autre part, l'analyse du parcellaire, réalisée dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé, permet plutôt de penser que la ville médiévale aurait été construite sur une trame urbaine déjà en place, probablement héritée de l'Antiquité¹²³. Il semble que cette deuxième hypothèse soit plus vraisemblable puisque la ville haute a été le lieu d'occupation depuis la période Antique, même si des espaces ont pu demeurer libres de construction sur une longue période. Les fouilles réalisées dans les autres secteurs de la ville, sur la rive droite de la Nive et les rives de l'Adour, notamment, n'ont pas révélé d'occupation pérenne à l'extérieur de la ville circonscrite dans l'enceinte du Bas-Empire¹²⁴. Ainsi, il est possible que la forme de la parcelle, correspondant à la cave de la notice 4, et le découpage dont elle a pu faire l'objet résultent de l'organisation de l'espace dans un secteur compris entre le Château-Vieux, la cathédrale et l'Évêché¹²⁵. Il s'agit également d'un secteur qui, durant l'antiquité était proche de la zone de confluence entre le *cardo* et le

¹²² Goyheneche Eugène 1990, 87 à 88. Eugène Goyheneche attribue cette organisation parcellaire aux XII^e et XIII^e siècles, période correspondant à l'essor de la ville.

¹²³ Méliassin *et al.* 2006, 70 à 73.

¹²⁴ Nous renvoyons, ici, à la partie de la thèse consacrée au contexte historique de la zone d'étude (partie 1, chapitre 1, 1.2).

¹²⁵ En effet, il s'agit d'un secteur dans lequel, au Moyen Âge, il a pu y avoir des perturbations dans le parcellaire, notamment avec la construction du Château-Vieux, de la cathédrale, ou encore, du cloître.

decumanus. Toutefois, est-ce que cela peut se retrouver dans le découpage parcellaire du 9, rue des Gouverneurs ? Si le plan de la cave de la notice 4 permet de restituer un découpage parcellaire antérieur à 1831 (figure 8), datant peut-être même d'une première phase de construction de la cave, il est possible que les trois parcelles que nous avons restituées permettent de visualiser l'organisation parcellaire de cette partie de l'îlot à une période bien antérieure. Au regard de la concentration urbaine connue, en partie, dans la Ville-Haute pour la période médiévale, il est possible que ces parcelles restituées (figure 8) puissent correspondre à un découpage parcellaire contemporain de la construction de la cathédrale sous sa forme actuelle¹²⁶. Ainsi, la proposition de restitution du découpage de l'actuelle grande parcelle du 9, rue des Gouverneurs, en trois parcelles, est envisageable dans ce secteur où la pression urbaine devait être importante depuis le Moyen Âge, puisqu'il s'agit d'un secteur où devaient se trouver de nombreuses maisons canoniales. D'ailleurs, la parcelle qui correspond au 9, rue des Gouverneurs, entre dans l'unité de plan n°3 identifiée par Ézéchiél Jean-Courret, lors de son analyse parcellaire réalisée dans le cadre du nouvel *Atlas Historique*¹²⁷ (figure 8). Ézéchiél Jean-Courret associe la structuration de ce secteur à l'installation du groupe épiscopale au tournant des X^e-XI^e siècles et « aux constructions et reconstructions » de l'église, de l'évêché et du cloître, en particulier¹²⁸. Toutefois, il est aussi possible que ces parcelles aient fusionné au moment où les maçonneries de la cave ont été reprises, c'est-à-dire à l'époque moderne ou contemporaine.

Toutes ces hypothèses concernant le découpage parcellaire, antérieur à 1831, à l'emplacement de l'actuelle parcelle du 9, rue des Gouverneurs, restent à confirmer ou non archéologiquement. En effet, dans ce secteur, les fouilles archéologiques n'ont pas permis, pour le moment, de bien appréhender l'organisation parcellaire, médiévale notamment. Ainsi, Pierre Martin lors de la fouille de la cave, rue des Gouverneurs, située un peu plus au nord que la cave du 9, rue des Gouverneurs, n'a pas pu clairement identifier une trame parcellaire certaine entre la cave, la rue et le Château-Vieux¹²⁹.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet d'abord de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant

¹²⁶ Cartulaire, dit "*Livre d'Or*", 1310, fol.72 à fol.86 ; Bidache & Dubarat 1906, 51 à 77 ; Moron 2001 ; Boutouille 2019a, 167 à 169. Notons que la liste des censitaires présentée à la fin du cartulaire de la cathédrale Sainte-Marie permettent, comme l'a relevé Frédéric Boutouille, de restituer une occupation importante de la Ville-Haute et de la zone portuaire, en rive gauche de la Nive, pour le XIII^e siècle.

¹²⁷ Jean-Courret 2019, 66 à 67.

¹²⁸ Jean-Courret 2019, 67.

¹²⁹ Martin 2012b.

au 9, rue des Gouverneurs, contient plus de bâti, actuellement, qu'en 1831. En effet, les parties non bâties, adjacentes à la rue Notre-Dame sur le plan cadastral de 1831, sont aujourd'hui bâties. De plus, l'espace non bâti en milieu de parcelle a été réduit (figures 2, 3 et 8). L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté n°3, rue de l'Évêché et dont la fonction était : une « maison d'habitation », propriété de « Salenave J^h. Augustin ». Ce bâtiment ne se développait que sur la moitié de la parcelle en 1831, c'est-à-dire la partie de la parcelle en contact avec la rue Notre-Dame (rue de l'Évêché en 1826 et 1831) et la rue des Gouverneurs. Cette persistance du bâti entre 1826 et 1831 correspond à l'endroit où se développe la cave que nous avons visitée. Le reste du bâti sur la parcelle est donc contemporain.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons d'abord nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2016, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Comme nous l'avons déjà évoqué lors de la description du plan de la cave, il est difficile d'établir un lien entre le relevé de cette cave et la masse bâtie de l'immeuble qui la surplombe. En effet, la cave a subi de nombreuses modifications architecturales. De plus, nous n'avons pas pu visiter les étages de l'immeuble afin de vérifier nos hypothèses concernant l'existence de murs de refend. Toutefois, nous pouvons quand même proposer un phasage des différentes parties maçonnées de la cave, par datation relative des parois les unes par rapport aux autres. Nous verrons que la prise en compte de la relation cave/bâti amène à questionner, de nouveau, le découpage parcellaire que nous avons proposé dans la partie précédente. Enfin, les modifications architecturales subies par la cave ne permettent pas de proposer une datation médiévale pour cette cave, dans son état actuel. Les maçonneries employées n'apportent pas plus d'informations à ce sujet.

Parois P3, P5 et P1: comme nous l'avons évoqué dans la partie précédente, les parois P3 et P5 semblent correspondre à des limites de parcelles qui existaient au moment de la construction de la cave (figure 4). De cette manière, si la cave reproduit le plan de la maison qui la surplombait au moment de sa construction, les parois P3 et P5 matérialisent les limites ouest et est du bâti (figure 8). Toutefois, la comparaison entre le plan de la cave, sa situation parcellaire et le bâti existant en 1826 et 1831 (figures 8 et 9) permet de penser que la paroi P1, que nous avons identifiée comme un mur de refend, pourrait également correspondre à une limite de parcelle. Ainsi, il y aurait, non pas trois parcelles, dans cet espace, mais quatre (figure 9). En effet, cette paroi P1 se trouve dans l'alignement du bâti en 1826 et 1831. Il est donc possible

que cette paroi puisse correspondre à une persistance de la trame urbaine, encore visible dans le bâti au début du XIX^e siècle, mais qui a été effacée par la fusion parcellaire contemporaine¹³⁰. L'épaisseur de la paroi P1, en tant que mur de refend, n'est pas non plus connue. La cave que nous avons visitée serait donc composée de deux caves qui auraient été réunies après la fusion du parcellaire, lors des modifications contemporaines qui ont donné à la cave sa forme actuelle. Même si ces hypothèses restent à prouver, elles permettent de penser que les parois P1, P3 et P5 correspondent aux parties les plus anciennes de la cave (plan n°4 bis). Par ailleurs, la datation des parcelles restituées comme des parois P1, P3 et P5 de cette cave reste indéterminée.

Paroi P4 : il semble que cette paroi, dans son ensemble, puisse correspondre à trois phases de construction de la cave (plan n°4 bis). Nous proposons que sa partie nord corresponde à la phase 2 de construction de la cave, amenant à fermer par une porte la partie de la cave correspondant aux salles 2, 3, 4 et au couloir 1. Cette séparation peut être due à la division de la cave entre deux propriétaires, ou encore, à une subdivision de la parcelle 1 (figures 8 et 9), faisant que cette cave est alors divisée en deux salles disposées en enfilades. La partie sud de cette paroi P4 correspond, avec les parois P2 et P6, à la dernière phase de construction de la cave.

Parois P4, P2, P6 et passage entre le couloir 1 et le couloir 2 : les parois P4 et P6 correspondent à la mise en place d'un mur de refend lors d'une modification du bâti situé au-dessus de la cave (plan n°4 bis). Au regard du plan de la cave actuel, par rapport à la masse bâtie de l'immeuble connue depuis 1826, il est possible que ce mur ait été construit afin de soutenir cet immeuble. La mise en place de ce mur de refend révèle aussi un bouleversement parcellaire, ayant amené à fusionner les parcelles 1, 2 et 3 ainsi que les caves qui pouvaient s'y développer. Il est aussi possible de penser que la cave, correspondant au couloir 2, et les salles qu'il dessert, ait été construite en même temps que l'immeuble. L'escalier d'accès actuel correspond également à cette phase de construction.

¹³⁰ Il s'agit là d'une hypothèse qui reste à prouver archéologiquement.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexe 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 9, rue des Gouverneurs, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 9, rue des Gouverneurs, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse du plan de la cave : division de l'espace observé lors de la visite

Figure 5 : Analyse du plan de la cave : du relevé réalisé lors de la visite à la proposition de restitution du plan d'ensemble de la cave

Figure 6 : Illustrations de la mise en œuvre des maçonneries au niveau des parois P1 et P4

Figure 7 : Illustration d'une particularité du couvrement de la cave

Figure 8 : Eléments d'analyse parcellaire et topographique

Figure 9 : Eléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 4 : Plan au sol de la cave sise au 9, rue des Gouverneurs 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 4 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 9, rue des Gouverneurs 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Cette cave n'a pas fait l'objet de relevé et de mention dans les études précédentes, la bibliographie la concernant est donc très succincte.

(1837) : Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826, Bayonne, album relié, 4 cartes et 1 feuillet : utilisé pour le plan de la parcelle du 9, rue des Gouverneurs, visible sur le plan n°2.

Notice n° 5 Bayonne		Code enregistrement base de données : 43 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 5, 5 bis, 5 ter et 5 quater			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	7, rue du Pilori			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 414			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 182			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Février 2016			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75° plan avec phasage au 1/75° plan en coupe au 1/75° plan en coupe au 1/50°			Plan n°5 Plan n°5 bis Plan n°5 ter Plan n°5 quater
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 5, 6 et 7
Dimensions	En plan	Longueur maximum : env. 16 m 30 (salles 2 et 3) 9 m 65 (salle 1)	Largeur maximum : 4 m 85 (salles 2 et 3) 2 m 30 (salle 1)	Hauteur maximum sous voûte : 3 m 20 Hauteur sous plafond : 2 m 50	Plan n°5
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	± 7, 439 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} plan de la division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon 1939.			Figures n°7 et 8
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Lambert 1929 ; Lambert 1930 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6			

Introduction : État lors de la visite :

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à une unité d'habitation, sise au 7, rue du Pilori, composée d'un immeuble de quatre étages dont le rez-de-chaussée a une vocation commerciale.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en février 2016. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés en coupes. La mesure de l'altimétrie n'a pas pu être prise à l'intérieur de la cave (et il n'a pas été possible d'y retourner pour prendre cette mesure). En revanche, l'altimétrie a pu être relevée à l'emplacement de l'ouverture du soupirail, dans la partie en contact avec la rue du Pilori. Par ailleurs, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG¹³¹. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Au moment de la visite, la cave servait d'espace de stockage privé au magasin situé en rez-de-chaussée. La cave est dans un bon état de conservation général (parois et couvrements) malgré de nombreuses perturbations à noter dans son architecture. Citons, en particulier, trois modifications architecturales contemporaines qui sont les plus pénalisantes pour l'analyse de la construction de cette cave. Il s'agit d'abord de l'enduit de ciment qui recouvre les maçonneries des parois nord, ouest et est de la salle 3, pour les deux travées les plus proches de la rue. Ensuite, il faut citer la présence de l'arc-doubleau qui masque une partie de la voûte dans la salle 2. Enfin, nous constatons l'enserrement de la dernière travée de la salle 1 et de la paroi ouest de la salle 2 dans un massif de maçonnerie. Ce massif est contemporain de la création de l'accès actuel à la cave.

Le sol de la cave est recouvert de dalles de pierres pour la partie la plus éloignée de la rue. Pour le reste de la cave, le sol est recouvert par une dalle de béton.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

¹³¹ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée de trois salles, notées salle 1, salle 2 et salle 3 sur le plan n°5.

Salle 1 : il s'agit de la salle qui se trouve directement en face de l'escalier d'accès actuel à la cave. Le plan de la salle 1 est composé d'une salle longitudinale de forme rectangulaire. Le plan de cette salle est de dimension moyenne, avec des mesures comprises, environ, entre 9 m 65 de longueur et 2 m 30 de largeur.

Les parois nord et est de cette salle n'ont pas pu être relevées précisément à cause de l'encombrement de la salle 1, lors de la visite. Ces deux parois ont été restituées d'après le tracé de la paroi ouest et la position de l'ouverture qui permet d'accéder à cette salle.

Le plan de cette salle est adjacent et perpendiculaire à la rue du Pilori. Son orientation est nord-sud.

Salle 2 : il s'agit de la salle qui se situe en retrait par rapport aux salles 1 et 3. La salle 2 se situe dans l'alignement de la salle 3, vers le sud, mais elle est déconnectée de la salle 1. Les salles 2 et 3 se développent donc en enfilade et communiquent directement entre elles par le biais d'une porte. Lors de la visite, le plan de la salle 2 se composait d'une seule travée. Toutefois, comme nous le verrons au **1.5**, il est possible que la paroi qui ferme cette salle, au sud, corresponde à un ajout postérieur à la construction de cette salle. Ainsi, la forme du plan de cette salle est légèrement trapézoïdale, bien que de base rectangulaire. Les dimensions de cette salle sont assez modestes. Sa longueur varie entre 6 m 30 et 5 m 80 tandis que sa largeur, oscillant entre 4 m 65 et 4 m 50, est presque identique à celle de la salle 3.

Le plan de la salle 2 est déconnecté de la rue du Pilori, mais il reste perpendiculaire à cette rue puisque son orientation est, comme pour la salle 1, nord-sud.

Salle 3 : cette salle se trouve dans le prolongement de la salle 2, vers le nord. La salle 3 est donc adjacente à la salle 1. Le plan de la salle 3, composé de deux travées, est de base rectangulaire, mais le tracé des parois latérales est assez irrégulier. Lors de la visite, les parois étaient recouvertes d'un épais enduit composé majoritairement de ciment et, par endroit, de terre et de sable. Il n'est donc pas possible de déterminer l'origine de l'irrégularité des parois latérales de cette salle. Par ailleurs, l'angle nord-est de cette salle était masqué par une construction convexe qui se développe jusqu'à la voûte de la cave et dissimule la retombée de l'ogive de la voûte et sa colonne. Les dimensions de cette salle sont assez proches de la salle 1 en longueur, environ 9 m 70. En revanche, ses dimensions en largeur sont à rapprocher de la salle 2 puisqu'elles varient de 4 m 30 à 4 m 70.

Le plan de cette salle est adjacent et perpendiculaire à la rue du Pilori. Son orientation est nord-sud.

Plan de la cave dans son ensemble : le plan d'ensemble de la cave correspondant à cette notice est composé de trois salles, toutes rectangulaires et disposées perpendiculairement à la rue du Pilori. La salle 1 se développe à l'ouest des salles 3 et 2. La salle 1 est donc adjacente aux salles 2 et 3 auxquelles elle est reliée par un passage aboutissant directement dans la salle 2. Aucune communication directe n'a pu être identifiée entre les salles 1 et 3. La salle 2 correspond à la salle située le plus vers le cœur d'îlot. À l'avant de la salle 1 se trouve une petite salle rectangulaire qui accueille l'escalier d'accès actuel à la cave. Ainsi, le plan de cette cave reproduit le découpage parcellaire et la division des immeubles actuels. En effet, les salles 2 et 3 se développent sur une même parcelle alors que la salle 1 sur une parcelle voisine. Ce découpage, nous le verrons plus loin dans la notice, se retrouve aussi sur le cadastre de 1831¹³². L'ensemble du plan de la cave, formé par ces trois salles, est adjacent et perpendiculaire à la rue du Pilori. Toutefois, le plan d'ensemble se développe plus en profondeur dans la parcelle à l'est, au niveau de la salle 2. Il est probable que les salles 2 et 3 correspondaient à une même cave lors de la construction de la voûte. L'espace aurait été divisé suite à des modifications du bâti situé au-dessus. Ces deux salles auraient également pu, à la suite de modifications du bâti et parcellaire, être reliées à la salle 1. La somme des longueurs propres aux salles 2 et 3 est de 16 m 30.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser les figures 4 et 5 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Au moins trois types de maçonneries, identifiés dans le catalogue, ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *a*, *c*, *d*, *f* et *j* du catalogue de maçonnerie.

Parois P1 et P3 (parois ouest et est de la salle 1) : il s'agit des parois latérales de la salle 1 (figures 4 et 5, plan n°5 et plan n°5 ter coupe G/H). L'encombrement de la salle 1 a masqué une partie de la paroi P1. Aussi, dans sa partie basse, cette paroi a seulement été observée sur une hauteur comprise environ entre 0 m 60 et 1 m. Dans sa partie haute, en revanche, la paroi P1 a pu être visible sur toute sa longueur. En ce qui concerne la paroi P3, elle a été observée surtout dans sa partie haute, en contact avec l'actuel plafond. L'encombrement de la salle 1 a masqué la partie basse de la paroi P3, ce qui explique les pointillés utilisés pour son tracé sur le plan

¹³² Ce point sera abordé dans la deuxième partie de la notice réservée à l'analyse du plan de la cave dans le parcellaire (2.).

n°5. Ces deux parois ont donc été observées sur une petite superficie et surtout dans leur partie supérieure. Seule la paroi P1 supporte un départ de voûte abandonnée. Il est donc assez difficile de faire une analyse détaillée de la maçonnerie de ces parois. Toutefois, nous avons quand même noté que la paroi P1 est maçonnée en type *j* sur presque toute sa hauteur. Seule la partie sommitale de la paroi P1 est maçonnée différemment, en type *c*. Il semble que plusieurs types de maçonneries composent aussi la paroi P3. Cette dernière présente des arcades maçonnées en types *c* et *d*. Le type *c* correspond au blocage des piliers des arcades. Ces piliers sont encadrés par des pierres de taille, en pierre de Mousserolles, s'apparentant par leur taille au type *d*. En outre, la maçonnerie de type *c* semble également avoir été utilisée, dans les parties que nous avons pu observer, pour former les arcatures aveugles. Notons que l'épais enduit, qui recouvre le blocage des piliers de l'arcade, semble correspondre à une restauration contemporaine. De même, les joints entre les pierres de taille de l'arcade, paraissent avoir été nettoyés ou restaurés assez récemment. La jonction entre les piliers de l'arcade et le plafond actuel pose également la question de la datation de cette arcade. Il semble que le plafond actuel repose sur les piliers de l'arcade. En revanche, cette arcade n'a pas été observée du côté de la paroi P5. Trois questions se posent concernant cette arcade. Est-elle contemporaine d'une cave construite à cet endroit, avant la construction des salles 1 et 3 ? A-t-elle été installée lors d'une division parcellaire, ayant amené à séparer les salles 1 et 3 ? Dans ce cas, la paroi P3/P5 correspond-elle aux fondations d'un mur mitoyen ou à un mur de refend ?

Parois P2 et P4 (parois nord et sud de la salle 1) : la maçonnerie de la paroi P2 a pu être observée sur toute sa hauteur et quasiment toute sa longueur. Ainsi, nous observons que la maçonnerie de la paroi P2 est globalement régulière même si sa composition est hétérogène. En effet, il s'agit d'une paroi maçonnée en type *f*. Cette paroi est d'ailleurs la seule de l'ensemble de la cave (salles 1, 2 et 3) pour laquelle nous avons identifié ce type de maçonnerie. Cette maçonnerie est composée d'une association de moellons tout-venants, de moellons équarris en pierre de Mousserolles et de quelques briques. Dans la paroi P2, les pierres de taille sont employées pour encadrer l'ouverture du soupirail, largement percé en milieu de paroi, ainsi que dans la partie supérieure de cette paroi. La paroi P2 est en contact avec le couverture actuel de la cave et correspond à la façade sur rue de l'immeuble actuel. L'emploi de ces pierres de taille semble révéler un caractère architectonique de support de charge, à proximité du large et profond soupirail percé dans l'épaisseur de la paroi adjacente à la rue. La paroi P2 était recouverte d'un léger enduit de chaux. Sa maçonnerie est liée à celle de la paroi P1 dans sa partie inférieure, sur une hauteur d'environ 50 cm. En revanche, dans sa partie supérieure et jusqu'au couverture actuel, une rupture de maçonnerie est identifiable entre la paroi P1 et la paroi P2 (plan n°5). Cette rupture de maçonnerie se trouve, dans la paroi P1, à proximité de

l'angle nord-ouest de la salle 1. À ce niveau, la maçonnerie de la paroi P1 change de mise en œuvre, le départ de voûte s'arrête également. À partir de cette rupture, les mises en œuvre des maçonneries des parois P1 et P2 se rejoignent et sont semblables. Par ailleurs, aucune rupture entre les maçonneries des parois P2 et P3 n'a été identifiée lors de la visite.

La maçonnerie de la paroi P4, quant à elle, n'a pas pu être observée entièrement. De plus, l'épais enduit de sable et de chaux qui recouvre la paroi P4 ne permet pas de décrire précisément la maçonnerie de cette paroi. Toutefois, une rupture de maçonnerie a été observée dans la partie ouest de la paroi P4. En effet, il ne semble pas y avoir de continuité entre la maçonnerie de la paroi P1 et celle de la paroi P4. Il n'y a pas, non plus, de jonction entre la maçonnerie de la paroi P4 et celle de l'espace dans lequel l'escalier d'accès actuel ouvre. En revanche, il est difficile de dire si, dans sa partie est, la maçonnerie de la paroi P4 est liée, ou non, à celle de la paroi P3. En effet, l'encombrement de la cave, lors de la visite, n'a pas permis de vérifier s'il existe une continuité entre la maçonnerie de la paroi P3 et celle de la paroi P4.

Parois P5, P6 et P7 (parois ouest, nord et est de la salle 3) : lors de la visite, ces trois parois étaient recouvertes d'un épais enduit de ciment contemporain, sur toute leur longueur et toute leur hauteur. Il n'est donc pas possible de donner des précisions sur les maçonneries qui composent ces parois. L'enduit de ciment recouvre même la maçonnerie aux niveaux des percements des deux trappes d'accès présentent dans la salle 3.

Parois P8 et P9 (paroi est et ouest de la salle 2) : les deux parois latérales de la salle 2 présentent une maçonnerie identique. Il s'agit d'une maçonnerie de type *a* composée de moellons équarris dressés. Un léger enduit de chaux recouvre ces maçonneries par endroit. L'appareil de cette maçonnerie est régulier. Les parois maçonnées en type *a* dans cette salle sont directement placées au-dessous d'un arc formeret de la voûte d'ogives. De plus, il a été possible d'identifier les mêmes traces de layures sur les moellons équarris de cette maçonnerie que sur les pierres de taille employées dans la voûte d'ogives (planche 12¹³³). La hauteur des moellons employés dans la maçonnerie de type *a*, dans ces deux parois, est comprise entre 17 cm et 25 cm. Il semble que les maçonneries des parties les plus septentrionales des parois P8 et P9 correspondent respectivement à la continuité des parois P7 et P5, puisque l'arc formeret semble se poursuivre d'une paroi à l'autre. Toutefois, le mur délimitant les salles 2 et 3, posé sur les parois latérales de ces deux salles, masque la jonction entre les maçonneries des parois P5/P9 et P7/P8.

Paroi P10 (paroi sud salle 2) : La maçonnerie de cette paroi est recouverte en grande majorité par un léger enduit de sable et de chaux plus épais que les maçonneries des autres parois de la salle 2. Il a quand même été possible d'observer la maçonnerie de cette paroi dans sa partie la plus orientale. Ainsi, la maçonnerie de cette paroi se trouve également au-dessous d'un arc

¹³³ Il s'agit de la planche 12 qui se trouve dans le volume 2, annexe 2.

formeret de la voûte d'ogives, mais la partie sommitale de cet arc a disparu. De plus, la maçonnerie identifiée dans cette paroi semble identique à celle des parois P8 et P9 de la salle 2. D'après ce que nous avons pu observer, la paroi P10 est maçonnée en type *a*. Toutefois, l'épais enduit qui recouvre la partie de la paroi P10, pour laquelle l'arc formeret a disparu, ne permet pas de dire que l'ensemble de cette paroi est maçonnée en type *a*. Il est même possible que la partie de la paroi, pour laquelle l'arc formeret a disparu, ne soit pas maçonnée de la même façon, puisqu'une rupture dans la maçonnerie de la voûte a été observée lors de la visite (figure 5). Cette rupture dans la maçonnerie de la voûte semble également avoir impacté la paroi P10 qui est désaxée à partir de cet endroit.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Deux ouvertures ayant pu servir d'accès ont été identifiées. Toutefois, au moment de la visite aucun de ces accès n'était en service. Pour faciliter la description, ces deux ouvertures seront appelées trémie A et trémie B (figure 6). L'accès à la cave se fait actuellement par un escalier ouvrant en face de la salle 1.

Les trémies A et B se situent toutes les deux dans la travée, de la salle 3, adjacente à la rue du Pileri.

Trémie A : cette trémie est ouverte dans la voûte d'ogives couvrant la cave (plan n°5, plan 5 quater (coupe C-D) et figure 6 en vert). La trémie A est percée dans la partie de la voûte en contact avec la paroi nord de la salle 3. Même si les angles de cette partie nord de la salle 3 ne sont pas visibles, à cause des blocs maçonnés qui sont construits à leur emplacement, nous pouvons évaluer l'emplacement de la trémie A environ à 1 m 05 de l'angle nord-ouest et à 1 m 45 de l'angle nord-est de la cave. Cette trémie est appuyée contre la partie sommitale de la paroi nord sur une longueur d'environ 1 m 85. La profondeur de creusement de cette trémie, dans la voûte, est visible sur environ 1 m. La forme de la trémie A est irrégulière. Sa forme est grossièrement rectangulaire avec un côté convexe. En effet, si le tracé de sa partie en contact avec la paroi nord, c'est-à-dire la façade sur rue, est plutôt rectiligne, le percement dans la voûte est, quant à lui, arrondi. Lors de la visite, cette trémie était abandonnée et fermée par un plancher en bois qui doit recevoir le sol du magasin situé au rez-de-chaussée. Ainsi, la cave possédait, lors de l'utilisation de cette trémie A, un contact direct avec la rue du Pileri. La partie de la trémie A, adjacente à la rue du Pileri, semble avoir conservé des éléments de support d'un escalier comparable à ce que nous avons observé dans d'autres caves, notamment dans celle de la notice 10. Il s'agit d'éléments maçonnés situés dans la partie ouest de la trémie A, en contact avec la paroi ouest (figure 6). Ces éléments maçonnés ont pu servir à soutenir les premières marches d'un escalier, peut-être en bois. Il a également été noté la présence de « piédroits »

maçonnés et reliés à la maçonnerie de la paroi ouest, de part et d'autre de l'ouverture de la trémie A en contact avec la rue¹³⁴. Toutefois, le sol du rez-de-chaussée était couvert par un parquet lors de la visite. Il n'a donc pas été possible de constater l'endroit exact où débouche la trémie A dans sa partie sommitale.

Trémie B : cette trémie se trouve à proximité de la trémie A. La trémie B est également percée dans la voûte d'ogives de la cave, mais, contrairement à la trémie A, elle est en contact avec la paroi est de la salle 3 (plan n°5, plan 5 quater (coupe E-F) et figure 6 en orange). La trémie B se situe donc à environ 95 cm de l'angle nord-est de la salle 3. Cette trémie est appuyée contre la partie sommitale de la paroi est sur une longueur d'environ 1m 85. La profondeur de creusement de cette trémie, dans la voûte, est visible sur une hauteur comprise, environ, entre 85 cm et 90 cm. Au contraire de la trémie A, la forme de la trémie B est régulière. Elle est de forme rectangulaire. Aucun signe d'arrachement de la voûte n'a été identifié. Toutefois, il semble que les parois de cette trémie ont été restaurées puisqu'un épais enduit de ciment en recouvre la maçonnerie. Aucun élément de support, ayant pu servir à soutenir un escalier ou une échelle n'a été identifié lors de la visite.

Soupirail : un seul soupirail a été repéré (salle 1 plan n°5). Ce soupirail est profondément creusé à l'intérieur de la paroi nord de la salle 1. Son ouverture est percée dans l'épaisseur de la paroi et sur toute sa hauteur (figure 6). Il s'agit d'un profil de soupirail assez fréquemment rencontré dans les caves de Bayonne. Ce soupirail est donc en contact direct avec la rue du Pilon. Cependant, la partie du soupirail ouverte sur la rue n'a pas été observée directement depuis l'intérieur de la cave. En effet, une construction contemporaine, en brique, vient actuellement fermer la partie supérieure de ce soupirail.

1.4. Description architecturale : couverture

Salle 1 : Cette partie de la cave était couverte, lors de la visite, par un plafond (figure 7). Ce plafond est composé de solives disposées à intervalles réguliers. Ces solives se développent sur toute la largeur de la salle 1. Elles reposent directement sur la partie sommitale des parois latérales (ouest et est) de la salle 1 (P1 et P3 figure 4). Aucun élément de support, tels que des corbeaux, n'a été identifié pour ce plafond. La partie sommitale de la paroi P1, recevant les solives de ce plafond, présente une mise en œuvre différente de sa maçonnerie par rapport au reste de la paroi. Cette partie de la paroi P1 est maçonnée en type *c* de notre catalogue de maçonnerie, tandis que le reste de la paroi est maçonné en type *j*. De plus, juste avant ce changement dans la maçonnerie de la paroi P1, nous avons identifié, sur cette même paroi, un départ de voûte abandonné. Il est donc possible que ce plafond ne corresponde pas au

¹³⁴ Nous reviendrons sur ce point dans le 1.5 de la notice.

couvrement d'origine de la cave. Il résulterait, plutôt, d'une modification architecturale postérieure. En outre, ce plafond n'est pas planchéié entre les solives. Il dispose d'entrevous en berceau segmentaire maçonnés en brique. La hauteur sous plafond est de 2 m 50.

Toujours dans la salle 1, ce plafond présente une perturbation à l'angle nord-ouest. Cette perturbation correspond à un espace rectangulaire dans lequel solives et entrevous du plafond de la cave ont été coupés. Cet espace rectangulaire était fermé, lors de la visite, par des solives et un plancher en bois. Cette perturbation se situe au revers de la façade sur rue. Nous pouvons alors nous demander si cet espace rectangulaire ne correspondrait pas à un ancien accès à la cave, en contact direct avec la rue. Malheureusement, cet espace ouvre, en rez-de-chaussée, dans une partie de l'immeuble que nous n'avons pas pu visiter. Il n'a donc pas été possible de vérifier si un accès à la salle 1, aujourd'hui abandonné, est encore visible en rez-de-chaussée. De plus, aucun élément de support, d'un escalier ou d'une échelle, n'a été identifié tant dans la paroi nord que dans la paroi ouest, à proximité de cette ouverture rectangulaire. Nous ne pouvons donc pas confirmer cette hypothèse.

Salles 2 et 3 : ces deux salles sont couvertes par une voûte d'ogives qui se poursuit d'une salle à l'autre (figure 7 et plan n°5). En effet, les ogives qui débutent dans la salle 2 se poursuivent dans la salle 3, au-delà du mur qui sépare ces deux salles. La voûte d'ogives qui se développe dans la salle 3 est donc identique à celle qui se développe dans la salle 2. Il s'agit donc d'une même voûte d'ogives qui comporte trois travées disposées en enfilade, dont deux dans la salle 3 et une dans la salle 2. Les ogives et les arcs doubleaux de cette voûte sont à mouluration en tores. Il s'agit d'un type de voûte d'ogives fréquemment rencontré dans les caves voûtées d'ogives visitées pour cette thèse¹³⁵. Nous pouvons même préciser que le profil mouluré, des arcs doubleaux et des ogives, prennent, ici, la forme d'un tore souligné d'un listel saillant sur l'ensemble de leur longueur. Les tores des ogives et des arcs doubleaux sont cernés par des cavets. Le niveau de sol actuel de la cave ne permet pas de voir précisément de quel traitement a pu faire l'objet la retombée de ces ogives et de ces arcs doubleaux. Toutefois, nous avons relevé des détails qui peuvent nous apporter des informations sur ces retombées. En effet, les retombées des ogives et des arcs situés dans l'angle nord-ouest de la salle 3 et contre la paroi ouest, de cette même salle, se fait sur la partie sommitale d'un support (figure 7). Il s'agit d'un support qui ressemble à celui que nous avons observé, à la retombée des ogives et des arcs de la voûte d'ogive, dans la cave de la notice 26. Dans cette cave (notice 26), ce support précède une base de forme polygonale adossée à la paroi latérale. Au regard de ces similitudes, il est

¹³⁵ Pour plus de précisions sur les techniques employées dans les voûtes d'ogives et les clés de voûtes dans les caves de Bayonne, nous renvoyons à la partie du corps de texte de la thèse qui traite des voûtes d'ogives (partie 2, chapitre 1, 1.1.2, 1.1.2.2).

alors permis de penser que les ogives et les arcs de la voûte d'ogives de cette cave, retombent sur une base identique à celle identifiée dans la cave de la notice 26. Il serait intéressant de pouvoir faire un sondage dans la cave de la notice 5, aux emplacements des retombées de la voûte d'ogives, afin de vérifier cette hypothèse. En outre, les arcs doubleaux, les arcs formerets et les ogives ont un profil brisé. Notons, toutefois, que les arcs formerets ne sont pas tous visibles dans leur totalité, ils ont parfois, en partie, disparu. En effet, dans la paroi nord de la salle 3, l'arc formeret a été partiellement détruit par l'ouverture de la trémie A et ce qu'il en reste est recouvert d'un enduit de ciment. La paroi sud de la salle 2 ne conserve qu'une partie de son arc formeret, dans la partie la plus orientale de cette paroi. Concernant les parois latérales, nous avons seulement relevé la présence de deux petites parties d'arc formeret dans la salle 3 (figure 7). La première partie est celle qui part de l'angle nord-est de la cave et qui se développe vers la trémie B. La deuxième partie de l'arc formeret, encore visible, est celle qui se trouve à la retombée des ogives et des arcs, adossée à la paroi est. Dans cette cave, les arcs formerets, que nous avons pu observer, présentent un culot arrondi au niveau de leur retombée. Les retombées de ces arcs s'arrêtent avant celles des ogives et des arcs doubleaux, les culots qui reçoivent les arcs formerets sont situés à environ 1 m 40 du sol actuel. Les arcs formerets sont à demi-encastés dans les parois. De plus, ils sont, à la différence des ogives, chanfreinés. Enfin, la voûte d'ogives de cette cave est munie de clés de voûte dont le traitement architectural est identique à celui décrit pour les ogives et les arcs. Chacune des travées devait présenter, en son milieu, une clé de voûte. Or, seulement une de ces clés de voûte est encore visible. Elle se trouve à la rencontre des ogives de la travée n°2. Cette clé de voûte représente un anneau circulaire plein en son centre. L'anneau est séparé du centre par un canal assez large. Le traitement des clés de voûte, tout comme celui de la retombée des ogives et des arcs, est proche de celui identifié dans la cave de la notice 26.

Le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette voûte d'ogives est le type *h* de notre catalogue de maçonnerie. Il s'agit d'un type de maçonnerie appareillée, en pierre de Mousserolles, caractérisé par l'emploi de la pierre de taille pour l'ensemble de la voûte d'ogives.

Dans la salle 3, la hauteur relevée sous la clé de voûte dans la travée est d'environ 2 m 79 tandis que la hauteur sous voûte, sans ogives ou clé de voûte, est de 3 m 20. Toutefois, le niveau de sol n'est pas identique dans toute cette salle.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions ne fait pas exception. Cependant, si nous souhaitions faire une datation de mortiers dans cette cave, cela ne serait possible que pour certaines parties de la voûte d'ogives et pour la paroi est de la salle 2. Le reste des maçonneries a été trop perturbé par la pose d'enduits postérieurs à leur construction. Notre analyse des maçonneries et, surtout, les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont, quand même, permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°5 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 7, rue du Pilori, nous avons relevé six spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. La première spécificité architecturale correspond aux types de pierres employées dans les parois et la voûte de cette cave, ainsi que le traitement accordé aux maçonneries. Nous avons identifié plusieurs natures de pierre ainsi que différentes mises en œuvre dans cette cave. La pierre majoritairement employée est la pierre de Mousserolles. Il s'agit du principal matériau dans les salles 2 et 3. Toutefois, nous avons aussi identifié l'emploi de la pierre de Bidache dans les parois latérales de la salle 1 et dans l'arc doubleau qui recouvre une partie de la voûte d'ogive de la salle 2. Cet arc doubleau, puisqu'il masque une partie de la voûte d'ogives, est postérieur à cette dernière. Il est intéressant de noter qu'il est maçonné en type *i*, de notre catalogue de maçonnerie, dans lequel sont employées des pierres de taille en calcaire de Bidache. En effet, nous avons rencontré ce type de maçonnerie dans d'autres caves, dont celle du 19, rue Lagréou (notice 10), pour la construction d'aménagements liés à une modification architecturale postérieure à la construction de la voûte d'ogives. Au contraire, dans la salle 1, la mise en œuvre de la pierre de Bidache correspond au type *j*, du catalogue de maçonnerie. Ce type de maçonnerie, qui combine pierre de Bidache et pierre de Mousserolles, peut, quant à lui, correspondre à une phase de construction de la cave au Moyen Âge. En effet, ce type de maçonnerie est proche de celui mis en œuvre dans l'élévation conservée de la courtine sud¹³⁶. Sandrine Conan y constate que la pierre de Bidache et la pierre de Mousserolles y sont employées conjointement. Dans la paroi P1 de la salle 1 de cette cave, nous faisons le même constat (figure 4). La seule différence est le module employé dans la salle 1 de la cave du 7, rue du Pilori, par rapport à ce qui a été identifié dans la courtine sud. Il s'agit, dans cette cave, de

¹³⁶ Conan 2002a. Nous renvoyons, ici, à la planches 2 ter (volume 2, annexe 2) et au développement sur la maçonnerie de type *j* dans le chapitre 1, partie 2 de la thèse.

moellons équarris alors que dans l'élévation de cette enceinte, Sandrine Conan, précise que la pierre de Bidache se trouve sous la forme de « plaquettes de calcaire¹³⁷ ». Ainsi, l'emploi de la pierre de Bidache permet, dans la cave du 7, rue du Pilori, de distinguer chronologiquement certaines maçonneries de la cave. Les maçonneries composées de moellons en pierre de Bidache peuvent être contemporaines de la construction de cette cave. À l'inverse, les maçonneries constituées de pierre de taille en pierre de Bidache coïncident, quant à elles, à des modifications architecturales postérieures à sa construction (plan n°5 bis).

Dans la salle 1, trois autres types de maçonneries ont été identifiés : les types *c*, *d* et *f*. Les maçonneries de types *c* et *f*, sont difficiles à dater. En effet, le type *c* est caractérisé par l'utilisation de moellons ébauchés voire équarris, dont l'emploi a pu se faire sur un temps long. D'ailleurs, la maçonnerie de type *c* a été identifiée, dans la salle 1, au-dessus du départ de voûte abandonnée. Il est donc probable que la maçonnerie de type *c* soit, ici, associée à une modification architecturale postérieure à la construction de la partie basse de la paroi ouest dans la salle 1¹³⁸ (figure 7 et plan n°5). Concernant la maçonnerie de type *f*, nous pouvons seulement préciser que ce type de maçonnerie se retrouve mis en œuvre dans les parois d'autres caves (notices 10, 11 et 16) présentant des perturbations architecturales. Il se trouve que la paroi nord de la salle 1 (P2 sur la figure 4), maçonnée en type *f*, présente aussi des perturbations dans sa construction. Du point de vue archéologique, ce type de maçonnerie a une mise en œuvre proche du blocage visible dans la face arrière de la partie supérieure de la tour, rue des Augustins, étudiée par Jean-Pascal Fourdrin¹³⁹. Toutefois, cela ne suffit pas à dater ce type de maçonnerie puisque la maçonnerie de la paroi P2 ne correspond pas à un blocage. Cette comparaison confirme seulement que la maçonnerie de type *f* est associée à des constructions dont la maçonnerie a subi des perturbations architecturales. La maçonnerie de type *d*, employée uniquement dans la paroi P2 de la cave du 7, rue du Pilori (figure 4), associant moellons et pierres de taille en pierre de Mousserolles, est également difficile à dater. Il est seulement possible de dire que ce type de maçonnerie a été rencontré dans d'autres caves (notices 7, 10 et 19). Or, dans la cave du 7, rue du Pilori, l'emploi de ce type de maçonnerie est rencontré dans une partie de la cave couverte par un plafond, tandis que dans les caves des notices 7, 10 et 19, la maçonnerie de type *d* est associée à une voûte d'ogives.

Les salles 2 et 3, présentent des mises en œuvre plus soignées. Nous avons identifié l'emploi du type *h* pour la voûte d'ogives, dans ces deux salles, ainsi que du type *a* dans les parois de la salle 2. La maçonnerie de type *a* semble coïncider avec les maçonneries de deux monuments

¹³⁷ Conan 2002a.

¹³⁸ Rappelons que la partie basse de cette paroi ouest est maçonnée en type *j*.

¹³⁹ Fourdrin & Monturet 2002, 132 à 133.

médiévaux, à savoir, la face ouest de la porte saint-Simon¹⁴⁰ et la reprise médiévale de la tour du Bourreau¹⁴¹. Il semble donc que cette maçonnerie, composée de moellons, puisse permettre de proposer une datation médiévale, située entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle, pour les parois de la salle 2. Cela donne, au moins, un *terminus post quem* pour la construction de ces parois. La maçonnerie de type *h* correspond à la maçonnerie la plus employée pour la construction des voûtes d'ogives des caves visitées à Bayonne. Cette maçonnerie est comparable à celle mise en œuvre dans les voutains des bas-côtés de la nef de la cathédrale ainsi qu'aux voutains de la galerie ouest du cloître¹⁴². Cette comparaison donne donc une datation de la voûte de la cave située entre le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle, ce qui correspondrait à la datation des parois de la salle 2.

La deuxième spécificité architecturale de la cave de la notice 5 est son couvrement. Il s'agit d'un couvrement spécifique, qui associe une salle couverte par un plafond et deux salles couvertes par une voûte d'ogives. L'association de ces deux couvrements n'a été rencontrée que dans les caves des notices 5 et 7 (7 et 5, rue du Pilori). De plus, la salle couverte par un plafond (salle 1) est la moins large des caves visitées couvertes par un plafond, à Bayonne. En outre, le plafond de la salle 1 est le seul que nous avons rencontré avec des entrevous segmentaires, entre les solives, maçonnés en briques. Il convient de noter que le plafond de la salle 1 ne semble pas correspondre à son couvrement d'origine. En effet, un départ de voûte en berceau a été observé le long de la paroi P1 (figure 4). La jonction entre la maçonnerie de ce départ de voûte et celle de la paroi P1 semble indiquer que paroi et départ de voûte en berceau sont contemporains. Seules deux autres caves visitées pour cette thèse présentent un départ de voûte inachevée, remplacée par un plafond. Il s'agit des caves des 5, rue du Pilori (notice 7) et 21, rue de Luc (notice 11). Pour cette dernière cave (notice 11), l'état d'inachèvement de sa construction abandon est documenté par une source écrite en 1526, mais il n'est ni précisé quelles parties de la cave (parois, accès, couvrement) sont terminés, ni quels éléments il reste à achever¹⁴³. Par conséquent, il est envisageable que des caves, en cours de construction, soient restées inachevées pendant un certain temps dans d'autres caves de la ville. C'est peut-être ce qui s'est passé pour le couvrement de la salle 1 de la cave de la notice 5. En tous cas, il paraît approprié de dire que le plafond de la salle 1 ne correspond pas au couvrement choisi lors du projet de

¹⁴⁰ Conan 2002a ; Boutouille & Jean-Courret 2019, 68 et 69. La porte Saint-Simon est mentionnée dans les sources écrites en 1376 mais il semble que sa construction soit à placer au XIII^e siècle (Auzeméry-Clouteau 2019b).

¹⁴¹ Fourdrin & Chaillou 2007, 178. La datation de cette maçonnerie est située au XIII^e siècle au début du XIV^e siècle.

¹⁴² Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement sur les appareils en pierre de taille qui se trouve dans le corps de la thèse (partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

¹⁴³ L'arrêt de la construction de la cave de la notice 11 est documenté par un acte notarié (mentionnant une donation de 1526 (AD 64 G 90)). Cet acte reste malheureusement silencieux sur l'état du couvrement. La copie de cet acte, datée de 1677, a été publiée par Victor Pierre Dubarat (Dubarat 1901, 153).

construction de cette cave. Plusieurs autres indices permettent d'ailleurs d'affirmer que la salle 1 a subi de nombreuses modifications, au niveau de son architecture et de ses dimensions, qui n'étaient pas prévues dans le projet initial de construction. Le premier indice est qu'aucun départ de voûte n'a été identifié dans la paroi P3. La question se pose donc de savoir si la paroi P3 est contemporaine de la paroi P1, puisque le départ de la voûte en berceau aurait aussi dû se retrouver sur la paroi P3. Il est possible d'émettre l'hypothèse que la paroi P3 a été, soit complètement reconstruite, soit remaniée postérieurement à la construction de la salle 1. En tous cas, il semble que le remaniement de la paroi P3 puisse être contemporain de la construction du plafond. En effet, ce dernier s'insère à l'intérieur de la maçonnerie des piliers de l'arcade de la paroi P3 (figure 5). Le deuxième indice est que le départ de voûte (paroi P1) s'arrête à environ 70 cm de la paroi P2, à l'angle nord-ouest de la salle 1. L'arrêt de ce départ de voûte dans la maçonnerie et la différence de traitement dans la jonction des maçonneries des parois P1 et P2, incitent à penser que la salle 1 aurait pu être agrandie vers le nord, après l'abandon du projet de voûtement. Il s'agit, peut-être, d'une modification liée à un agrandissement de la maison située au-dessus de la salle 1. L'ensemble maison et cave aurait, alors, été construit en front de rue. Il est même envisageable que cet agrandissement de la cave soit contemporain de la trémie abandonnée que nous avons identifiée à l'angle nord-ouest de la salle 1. Il semble que la paroi P2 et la paroi P3 soient contemporaines puisqu'aucune rupture de maçonnerie n'a été identifiée entre elles. Cet agrandissement de la salle 1 signale, peut-être, un changement dans l'alignement des façades sur la rue du Pilori. Notons que la salle 3, voisine de la salle 1, présente le même alignement, de même que la cave voisine (notice 7). Précisons également que l'alignement des façades sur rue est une préoccupation constante de la municipalité de Bayonne au Moyen Âge. De nombreux Établissements, à partir de la fin du XIII^e siècle, traitent de la disposition des façades des maisons par rapport à la rue. En revanche, il y est plutôt question du retrait de l'alignement sur rue que de son avancée¹⁴⁴.

La troisième spécificité architecturale de la cave sise au 7, rue du Pilori, est la perturbation de la maçonnerie de la paroi P10 et de la voûte de la salle 2 (figures 4 et 5). Deux ruptures de maçonnerie sont identifiables, l'une, dans la paroi P10 (sur toute sa hauteur), l'autre, dans la partie de la voûte de la salle 2 qui est en contact avec la paroi P10. Dans la paroi P10, une rupture nette de maçonnerie est identifiable à environ 2 m de l'angle sud-ouest de la salle 2 ; l'autre rupture de maçonnerie dans cette paroi se situe, quant à elle, à environ 1 m 50 de l'angle sud-est de la salle 2. Cette rupture de maçonnerie, proche de l'angle sud-est, s'observe aussi dans la voûte. D'ailleurs, l'arc formeret, qui marque la jonction entre la paroi P10 et la voûte, a

¹⁴⁴ Deux Établissements traitent, en particulier, du recul de l'alignement sur rue. L'un est daté de 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), l'autre de 1294 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°39, 66).

été coupé à partir de ces ruptures de maçonneries. L'arc formeret a donc disparu dans la partie sommitale de la paroi P10 (figure 5). Il convient de noter que dans cette partie de la paroi, où l'arc formeret a disparu, les maçonneries de la paroi P10 et de la voûte ne sont pas jointes. La voûte présente même un retrait par rapport à la paroi P10. L'espace correspondant à la partie de la paroi P10, où l'arc formeret semble avoir été coupé, a peut-être servi de passage, après la construction de la voûte d'ogive. Il est possible que cette partie de la paroi ait pu permettre, soit d'accéder à une autre salle de la cave voûtée d'ogives, soit d'accéder à un escalier reliant directement la salle 2 à l'habitation située au-dessus. Nous devons également signaler que les salles 2 et 3 sont mitoyennes à une autre cave du 5, rue du Pilori (notice 7), présentant, elle aussi, une voûte d'ogives. Il est possible que ce passage, percé dans la paroi P10 de la salle 2, ait pu permettre de passer de la cave du 7, rue du Pilori (notice 5), vers la cave du 5, rue du Pilori (notice 7). D'ailleurs, la paroi sud de la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilori (plans n°5 et n°7) présente des perturbations dans sa maçonnerie, pouvant résulter d'une ouverture.

La quatrième spécificité architecturale de la cave du 7, rue du Pilori, est l'arc doubleau, maçonné en pierre de Bidache, qui vient recouvrir la partie sommitale de la voûte d'ogives de la salle 2. Cet arc doubleau correspond donc à une modification architecturale postérieure à la construction de la voûte d'ogives de cette cave. Il présente des modules de pierres de taille comparables à ceux, pourtant en pierre de Mousserolles, employés dans les parois qui séparent les salles 2 et 3 ainsi que le passage percé entre la salle 2 et la salle 1. Il est donc possible que ces trois éléments, arc doubleau de la salle 2, parois entre les salles 2 et 3, ainsi que le passage percé entre la salle 1 et la salle 2, soient contemporains. L'arc doubleau de la salle 2 semble avoir une fonction architectonique de soutènement de la voûte d'ogives. En revanche, nous nous questionnons sur la fonction du bloc de béton construit autour de la base de la retombée de l'arc doubleau, à l'avant de la paroi P9.

La cinquième spécificité architecturale de la cave de la notice 5 coïncide avec le questionnement que posent les trémies A et B, quant à leur contemporanéité avec la voûte d'ogives. Pour la trémie A, les quelques arrachements de la voûte sur les côtés de la trémie, ainsi que les aménagements pouvant indiquer la mise en place d'un accès direct sur la rue, évoqués au 1.3, pourraient signaler un percement postérieur à la construction de la cave et de la voûte d'ogives. En revanche, pour la trémie B, nous n'avons pas constaté d'arrachements de maçonnerie, dans la voûte d'ogives, assez significatifs pour affirmer que cette trémie a été percée dans la voûte après sa construction. Toutefois, les parois de cette trémie ont été enduites de ciment.

La sixième spécificité architecturale de la cave sise au 7, rue du Pilori, correspond à la différence de niveau de sol entre les salles 2 et 3. Dans la salle 3, le sol est recouvert, comme la salle 1, par une dalle de béton, tandis que dans la salle 2 il est recouvert par des dalles de pierres.

Ces dernières sont fragmentées en petits morceaux par endroit. Il est donc possible que ces dalles de pierre correspondent à un réemploi. Le niveau de sol de la salle 3 semble postérieur à la construction de la cave. En effet, d'une part, il est en béton, d'autre part, le sol est plus haut que le sol d'origine car les bases des retombées des ogives et des arcs ne sont plus visibles. Le niveau du sol de la salle 2 semble, quant à lui, postérieur à celui de la salle 3 puisqu'il est plus élevé.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

De cette manière, à l'instar des autres caves pour lesquelles aucune source écrite n'est connue, au moment de la rédaction de ces notices, seuls deux Établissements peuvent apporter, indirectement, un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne¹⁴⁵. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer tout ce que nous avons observé dans les caves seulement aux dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée après la date de ces sources écrites pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Si les sources écrites sont muettes sur cette cave, nous avons en revanche, trouvé des informations sur cette cave dans la bibliographie. En effet, cette cave a été mentionnée par Élie Lambert¹⁴⁶ et relevée par Maurice Haulon¹⁴⁷.

Élie Lambert mentionne cette cave dans la synthèse sur les caves de Bayonne qu'il publie en 1929. Dans cette publication et dans les suivantes, l'adresse de la cave donnée par Élie Lambert est le : 7, rue de la Cathédrale. Sur le relevé de cette cave réalisé par Maurice Haulon figurent deux adresses, celle du 7, rue de la Cathédrale ainsi que l'adresse actuelle, 7, rue du Pilori

¹⁴⁵ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

¹⁴⁶ Lambert 1929 ; Lambert 1930.

¹⁴⁷ E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

(figures 7 et 8). Par conséquent, nous en avons déduit que le 7, rue de la Cathédrale mentionné par Élie Lambert correspond au 7, rue du Pilon actuel.

Élie Lambert cite cette cave dans le passage de son article sur les caves de Bayonne consacré aux caves voûtées d'ogives. Nous pouvons ainsi constater que la cave présentait déjà en 1929 trois travées voûtées d'ogives assez bien conservées. Par contre, Élie Lambert précise, au moment où il rédige son article, que la voûte de la cave a « quelque peu souffert » de modifications opérées par le propriétaire de la cave. Ainsi, il semble qu'en 1929, la partie de la cave voûtée d'ogives fait les mêmes dimensions que ce que nous avons observés lors de la visite en 2016, au niveau des salles 2 et 3. En revanche, nous pouvons nous demander à quelles modifications renvoie l'expression « quelque peu souffert ». Est-ce l'ensemble des modifications contemporaines que nous avons repérées lors de la visite ou l'une d'entre elles ? Rappelons que nous avons relevé dans les salles 2 et 3 de nombreuses perturbations architecturales¹⁴⁸. Par ailleurs, Élie Lambert ne mentionne pas la cave correspondant à la salle 1 dans son article de 1929. Il ne précise pas son existence que dans un article de 1930 de manière succincte en évoquant que la cave du 7, rue de la Cathédrale est « à côté d'une autre cave du XIV^e siècle »¹⁴⁹. Élie Lambert ne donne aucune information sur le mode de couverture de cette cave (salle 1 sur le plan n°5) et ne précise pas pourquoi il date ces caves du XIV^e siècle. Il est fort probable que cette datation soit liée à la voûte d'ogives qui couvre la cave du 7, rue de la Cathédrale (salles 2 et 3, plan n°5) qu'il attribue au XIV^e siècle.

Le plan de Maurice Haulon, daté du 25 mai 1938, nous permet de visualiser, qu'à cette date, les trois travées voûtées d'ogives présentent les mêmes perturbations que celles que nous avons relevées (figure 7). Il s'agit de la construction maçonnerie présente à l'avant de l'angle nord-est de la salle 3, de la cloison maçonnerie qui sépare la salle 3 et la salle 2, ainsi que l'arc doubleau qui recouvre une partie de la voûte d'ogives de la salle 2. En revanche, les trémies n'ont pas été représentées. En outre, la partie de la cave correspondant à la salle 1 (plan n°5) a bien été relevée par Maurice Haulon avec les départs de la voûte en berceau. Une note a été rajoutée en bas du relevé de Maurice Haulon, sûrement par l'auteur lui-même, précisant que les « 2 travées les plus rapprochées de la rue ont été détruites ». Il est possible que cette note renvoie à la salle 1 dont le couverture, nous l'avons vu, ne correspond pas à celui d'origine. Toutefois, nos observations ont plutôt révélé que la salle 1 présente un départ de voûte en berceau et non de voûte d'ogives donc la division en travées ne peut exister que si cette voûte en berceau devait

¹⁴⁸ Nous renvoyons au paragraphe précédent 1.5. Citons, par exemple, l'application d'un enduit de ciment sur les parois de la salle 3, la pose d'une cloison en pierre entre les salles 2 et 3, l'arc doubleau qui recouvre une partie de la voûte de la salle 2, le rehaussement du sol de la salle 3 avec la pose d'une dalle de béton.

¹⁴⁹ Lambert 1930.

être munie d'arcs doubleaux. Or, ce qui est conservé de la voûte ne permet pas de justifier cette hypothèse.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation de la parcelle correspondant au 7, rue du Pilori, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 8), nous permet de constater que la cave sise à cette adresse se situe dans la partie de la Ville-Haute comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle se trouve sur le côté nord de l'îlot i07 (planche 1 bis). Elle est presque au milieu des parcelles qui forment ce côté de l'îlot. Ce dernier est délimité, sur le plan cadastral actuel, au nord, par la rue du Pilori, au sud, par la rue Poissonnerie (rue Saubagnac sur le cadastre de 1831), à l'ouest, par la place Louis Pasteur et la rue d'Espagne (rue des Tendes sur le cadastre de 1831) et, à l'est, par la rue de la Salie. Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé¹⁵⁰. Cette parcelle est perpendiculaire et adjacente à la rue du Pilori sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). Son orientation est nord-sud. Sur ces plans (figures 2 et 3), la parcelle correspondant au 7, rue du Pilori, est l'une des parcelles qui s'étire le plus profondément vers l'intérieur de l'îlot. La comparaison de la situation de cette parcelle sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3) nous permet de constater que sa forme a un peu changée depuis 1831. En effet, si sur le plan cadastral de 1831 (figure 2) la parcelle a une forme de lanterne, sur le plan cadastral actuel, la limite ouest de la parcelle a été légèrement réduite. Cette limite ouest de la parcelle n'est donc plus aussi rectiligne que ce qu'elle était en 1831 (la limite ouest a une forme concave).

En ce qui concerne le plan de la cave du 7, rue du Pilori, il est également perpendiculaire et adjacent à la rue du Pilori sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)¹⁵¹. Sur ces deux plans, le plan de la cave se trouve bien dans la parcelle, mais sans en reproduire fidèlement toutes les limites. En effet, le plan de la cave est plus court que la parcelle depuis 1831 (figures 2 et 3). Il n'y a donc pas de connexion entre les limites sud du plan de la cave et de la parcelle, depuis 1831 au moins. De plus, la limite ouest de la cave ne reprend pas, non plus, le tracé de la limite ouest de la parcelle, tant sur le plan cadastral de 1831 (figure 2) que sur le plan cadastral actuel, où c'est d'ailleurs encore plus marqué (figure 3). En revanche, la limite est du plan de la cave reprend l'orientation de la limite est de la parcelle sur les deux plans cadastraux. Par contre, la

¹⁵⁰ Méliassin *et al.* 2006, 70.

¹⁵¹ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur.

limite est du plan de la cave est placée légèrement en retrait par rapport à la limite ouest de la parcelle sur le cadastre de 1831 uniquement. Notons que les limites est et nord du plan de la cave, du 7, rue du Pilori, sont celles qui correspondent le plus aux limites parcellaires sur le plan cadastral actuel, ainsi que sur le plan cadastral de 1831 (figures 2, 3 et 8). Sur le plan de localisation des caves réalisé d'après les relevés de Maurice Haulon, le plan de la cave est également adjacent et perpendiculaire à la rue¹⁵² (figure 8). Cependant, les limites des parcellaires ne sont pas données sur ce plan de 1939. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse parcellaire précise. Nous pouvons seulement noter que le plan de 1939 permet de situer le plan de la cave du 7, rue du Pilori (notice 5) par rapport aux autres caves connues dans cette rue. En effet, la cave du 7, rue du Pilori (notice 5) se situe entre deux autres caves relevées par Maurice Haulon. L'une de ces caves situées au 5, rue du Pilori (notice 7), a été visitée pour cette thèse. L'autre, que nous n'avons pas pu visiter, se trouve au 9, rue du Pilori. Ces trois caves sont toutes adjacentes et perpendiculaires à la rue, sur le plan de 1939 (figure 8). En outre, sur ce plan, les caves des 5 et 7, rue du Pilori ont une orientation identique. Le calage de nos relevés, sur le plan cadastral actuel, semble confirmer cette similitude dans leur orientation, même si le plan de la cave du 5, rue du Pilori, est légèrement orienté plus vers l'ouest que sur le plan de 1939. Sur ce plan d'ensemble des caves, réalisé en 1939, les plans des caves des 5 et 7, rue du Pilori sont aussi longs. Toutefois, d'après nos relevés les plans de la cave du 5, rue du Pilori et des salles 2 et 3 du 7, rue du Pilori, ne sont pas aussi longs (figure 8). Est-ce lié à une variation de calage dans le parcellaire ou une erreur de relevé ? Ou encore, est-ce que cela signifie que la paroi sud de la salle 2 ne serait pas médiévale, mais contemporaine ? Cette deuxième option paraît assez peu probable, puisque la maçonnerie de cette paroi indique plutôt une construction médiévale. Une autre différence entre nos relevés et le plan de 1939 est à noter. Sur le plan d'ensemble des caves réalisé en 1939, les trois caves voisines (5, 7 et 9, rue du Pilori) sont toutes voûtées d'ogives. Or, d'après notre visite, nous pouvons préciser que la cave du 5, rue du Pilori, n'est aujourd'hui plus couverte par une voûte d'ogives sur les deux travées les plus proches de la rue.

Des éléments de topographie historique de cette zone de la ville peuvent nous aider à mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot ainsi que l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. D'ailleurs, l'enceinte antique, dont le tracé longe la limite est de l'îlot i07, a marqué le parcellaire de cet îlot (figure 9). Effectivement, la forme et l'orientation des parcelles situées à l'est de l'îlot i07, le long de la rue de la Salie, semblent reproduire le

¹⁵² Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

tracé de l'enceinte antique¹⁵³. Ézéchiél Jean-Courret a d'ailleurs identifié une unité de plan (1B) grâce à ces alignements de parcelles, situées sur la rue de la Vieille-Couture (impasse de l'Ancienne-Halle sur le plan cadastral actuel). Il repère, dans cette unité de plan, une voie articulée sur l'enceinte antique. Il fait coïncider l'unité de plan avec la limite est de la parcelle du 7, rue du Pilori. Ainsi, il est d'autant plus dommage que les parois P7 et P8 soient recouvertes d'enduit puisqu'il y aurait derrière eux l'enceinte antique. La récente publication de Jean-Pascal Fourdrin confirme le tracé de l'enceinte du Bas-Empire le long de l'actuelle rue de Salie, dans la partie orientale de l'îlot i07. Les résultats de l'étude de Jean-Pascal Fourdrin permettent également de préciser que le tracé de cette portion de l'enceinte a durablement marqué l'urbanisme à cet endroit. En effet, Jean-Pascal Fourdrin cite, notamment, une source écrite qui, en 1704-1705, mentionne un litige concernant l'entretien d'une portion de courtine entre deux propriétaires de maisons appuyées contre celle-ci¹⁵⁴. Enfin, l'étude archéologique de Nadine Béague en 2016, vient renforcer l'hypothèse de la conservation du tracé de l'enceinte du Bas-Empire dans la permanence du bâti dans cette partie de l'îlot i07 et jusque dans l'îlot i04¹⁵⁵. En effet, Nadine Béague, a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire¹⁵⁶.

Par ailleurs, il est important de noter que l'orientation des parcelles voisines de celle du 7, rue du Pilori, sont également toutes perpendiculaires à la rue. Cette rue est une voie de communication importante entre la zone portuaire médiévale sur la Nive, en rive gauche (port Suzée), et la zone de marché médiéval situé à proximité place de la Cathédrale¹⁵⁷ (place Louis Pasteur sur le cadastre actuel). Il s'agit d'une rue qui était reliée à une extrémité de petit *estey*, conduisant du port de Suzée vers le centre de la Ville-Haute. Cette rue, ainsi que celle de la Poissonnerie, du côté sud de l'îlot i07, étaient donc des axes importants de la ville au Moyen Âge, puisqu'elles permettaient le transport de marchandises des ports sur la Nive vers la zone de marché. En outre, il est possible qu'une poterne existait au bas de la rue du Pilori, conduisant au port de Suzée. Les récents travaux de Jean-Pascal Fourdrin¹⁵⁸ convergent en ce sens lorsqu'il mentionne l'existence d'un arceau, au bas de la rue du Pilori. Cet arceau, percé dans la courtine antique, devait permettre un accès direct entre la rue du Pilori et le Port de Suzée.

La cave du 7, rue du Pilori, se trouve donc dans une rue menant à un port médiéval : le port Suzée. De plus, cette cave se situe à proximité de la zone de marché médiéval. Le besoin en

¹⁵³ Blaÿ de Gaïx 1899, tome 1 ; Lambert 1941 ; Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Jean-Courret 2019, 67 à 68.

¹⁵⁴ AD 64, 3E 3764 ; Fourdrin 2019. Jean-Pascal Fourdrin mentionne aussi une source de 1726.

¹⁵⁵ Béague 2017.

¹⁵⁶ Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot i04, faisant face à l'îlot i07.

¹⁵⁷ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019b. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

¹⁵⁸ Fourdrin 2019, 28.

stockage, le long de cet axe, devait donc être important, au moins, à partir de la fin du XIII^e siècle, date à laquelle le marché est mentionné, à cet endroit, dans un Établissement municipal¹⁵⁹. La rue du Pilori est d'ailleurs l'une des rues où il y a le plus de caves connues. Pour la cave du 7, rue du Pilori, la fonction de stockage peut être mise en relation avec la trémie A, dont la large ouverture évoquée au paragraphe 1.5, donne directement sur la rue du Pilori. La trémie B ouvrirait, quant à elle, soit directement dans la maison située au-dessus de la cave, soit sur l'espace situé entre le 7, rue du Pilori (notice 5) et le 5, rue du Pilori (notice 7). Cette deuxième possibilité pose la question de son accessibilité, à moins qu'il y ait eu un passage entre les murs des maisons correspondant aux caves des notices 5 et 7. Dans ce cas, cela signifierait que les caves étaient plus larges que les maisons situées au-dessus, afin que la trémie B puisse ouvrir directement sur l'extérieur.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 7, rue du Pilori, est resté presque entièrement bâti. Seule la partie la plus au sud de la parcelle est libre de construction sur ces deux plans cadastraux. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°6, rue du Pilori dont le propriétaire était Marrast J. B.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2016, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud (P2, P6, P4 et P10) : les parois nord, des salles 1 et 3, sont celles qui coïncident le plus exactement avec limites des plans parcellaires de 1831 et actuel (figure 9). Ces deux parois correspondent, en élévation, à la façade sur rue de l'immeuble actuel, percée par le soupirail de la salle 1 (aujourd'hui fermé). Si nous considérons que le plan de la cave correspond aux dimensions de la maison qui lui était contemporaine, les parois nord, des salles 1 et 3, coïncideraient avec les fondations des murs pignons des maisons qui les surplombaient. Au regard de la déconnexion du plan d'ensemble de la cave avec la masse bâtie et les limites parcellaires, il est probable que les parois nord des salles 1 et 3 permettent de restituer les limites des fondations des murs pignons de deux maisons. La jonction de ces salles dans une même

¹⁵⁹ Nous nous sommes basé, ici, sur la date de l'Établissement qui atteste de l'existence du marché en 1289 mais il est probable que ce marché ait pu exister avant cette date.

cave résulte sûrement d'une fusion parcellaire et d'une modification, du bâti, postérieure à la construction de ces deux caves. Ainsi, la salle 1 aurait été la cave d'une maison distincte d'une habitation voisine ayant pour cave les salles 2 et 3 (plan n°5).

Parois ouest et est (P1, P3, P5, P7, P8 et P9) : cette déconnexion entre le plan d'ensemble de la cave et les limites de la masse bâtie se retrouve également dans le tracé des parois ouest et est de la salle 1 ainsi que la paroi ouest de la salle 3. En revanche, la paroi est des salles 2 et 3 reproduit les limites de la parcelle actuelle. Même si nous n'avons pas pu observer ces parois sur toute leur longueur à cause de modifications architecturales, nous devons relever que les parois ouest et est de la salle 1, ainsi que les parois ouest des salles 2 et 3, sont déconnectées de la masse bâtie actuelle¹⁶⁰. Seules les parois est des salles 2 et 3 peuvent encore correspondre aux fondations de la limite est de la masse bâtie située au-dessus. Malheureusement, nous n'avons pas pu observer de connexion entre les maçonneries des parois est des salles 2 et 3 et la maçonnerie de l'immeuble actuel. Par contre, les déconnexions des autres parois de la cave, par rapport à la masse bâtie actuelle, permettent de restituer les limites des masses bâties et des parcelles, qui étaient contemporaines de cette cave au moment où elle était encore divisée en deux caves distinctes. Ainsi, les parois ouest et est de la salle 1 seraient les fondations des murs gouttereaux de la maison qui lui était contemporaine. Les parois ouest et est des salles 2 et 3 correspondraient, quant à elles, aux murs gouttereaux de la maison qui leur était contemporaine. À partir de cette division de la masse bâtie, nous pouvons proposer de restituer deux parcelles grâce aux parois ouest et est des salles 1, 2 et 3 (figure 9). De cette manière, une première parcelle en lanière, très étroite, serait contemporaine de la salle 1 et de la maison qui la surplombait. Une deuxième parcelle, plus large, mais également en lanière aurait été contemporaine des salles 2 et 3 et de la maison qui les surplombait. Ainsi, la maison restituée par rapport à la salle 1, aurait eu une façade sur rue dont la largeur aurait été d'environ 2 m 30. La maison reproduite à partir des salles 2 et 3 aurait, quant à elle, eu une largeur d'environ 4 m 50 en façade sur rue. La largeur de la maison restituée à partir des salles 2 et 3 est proche des dimensions que donnent Élie Lambert¹⁶¹ et Eugène Goyheneche¹⁶² pour les maisons médiévales de Bayonne. Ces deux auteurs situent les dimensions en largeur de ces maisons entre 5 m et 5 m 50. En revanche, la maison restituée à partir du plan de la salle 1 serait bien plus petite en largeur. En effet, si le plan de la salle 1 permet d'identifier le plan d'une maison médiévale, ces dimensions, en largeur, viennent nuancer la définition de la maison médiévale à Bayonne établie par Élie Lambert et reprise par Eugène Goyheneche. En effet, pour ces auteurs la

¹⁶⁰ Rappelons que les parois ouest et est de la salle 1, dans leur partie méridionale, ont été comprises dans un bloc de maçonnerie récent, ce qui ne permet pas d'en connaître les limites. De plus, il est possible que les limites ouest et est de la salle 2 se développent au-delà de la paroi sud relevée durant la visite.

¹⁶¹ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

¹⁶² Goyheneche Eugène 1990, 87.

longueur des caves, donc des maisons qui les surplombaient, pouvait varier en fonction des dimensions de la parcelle. Par contre, selon eux, les dimensions, en largeur, étaient assez constantes. De cette manière, seuls les plans rectangulaires des caves restituées à partir de la salle 1 et des salles 2/3, ainsi que leurs positions, perpendiculaires et adjacents par rapport à la rue, correspondent à la typologie des maisons médiévales établie par Élie Lambert et Eugène Goyheneche. Pour autant, notre hypothèse de restitution de deux parcelles, donc de deux maisons, à l'emplacement de ces deux caves reste plausible. En effet, chacune de ces caves disposait d'un accès propre sur la rue, avant les modifications architecturales qui ont condamné la trémie de la salle 1 et fermé celles de la salle 3. De plus, la jonction entre ces deux caves semble très récente puisqu'elle a été réalisée en même temps que le massif bétonné reliant l'immeuble actuel à la cave composée de trois salles. En outre, dans cette rue, où le besoin en stockage et la concentration urbaine étaient forts au Moyen Âge, il est tout à fait envisageable que des parcelles en lanières très étroites aient pu exister. Rappelons également que la proximité de ces deux caves (salle 1 et salles 2/3) avec l'enceinte antique a peut-être été un facteur de variation dans la forme des parcelles. Enfin, soulignons que ces deux caves peuvent correspondre à deux modules de parcelles permettant d'identifier deux modalités d'occupation urbaine distinctes dans le temps. En effet, la récente étude, dans le cadre du nouvel *Atlas Historique*, sur les modalités d'occupations des terres basses à proximité de la Nive a révélé que la largeur la plus fréquente des parcelles localisées aux terres basses en rive gauche de la Nive, restituable pour les lotissements à partir du dernier tiers du XIII^e siècle, est de 4 m 80, ce qui correspond à la largeur de la parcelle (et de la maison) restituée à partir du plan des salles 1 et 2 de la cave du 7, rue du Pilori¹⁶³. En revanche, aucun des modules restitués ne correspond à la parcelle que nous proposons pour la salle 1 du 7, rue du Pilori. Est-ce que cela signifie que cette parcelle est antérieure ou postérieure à la construction des salles 2 et 3 ? Est-ce la salle 1 de la cave du 7, rue du Pilori correspond aux vestiges d'une partie seulement d'une cave antérieure à celle actuellement formée par les salles 1, 2 et 3 ? Cette dernière hypothèse est possible au regard des interrogations que nous avons quant à la datation des parois P3 et P5, par rapport au reste de la cave actuelle. Dans ce cas, il est possible que la salle 1 soit le témoin d'une cave antérieure à celle voûtée sur croisées d'ogives. La salle 1 aurait été amputée de sa partie est lors de la construction de la cave voûtée d'ogives. Toutefois, nous ne pouvons pas, pour le moment, étayer davantage cette hypothèse.

Plan d'ensemble de la cave : nous proposons également de restituer, à l'emplacement de l'épais mur qui sépare la salle 1 des salles 2 et 3, un mur de refend. C'est dans ce mur de refend qu'a été percé le passage reliant les différentes salles de la cave. Deux hypothèses peuvent être

¹⁶³ Boutouille 2019a, 164 à 165 ; Jean-Courret 2019.

émises quant à la construction de ce mur de refend par rapport à la chronologie de construction de cette cave. Soit, comme le signale Maurice Haulon, le mur de refend a été construit dans la cave suite à des modifications de la masse bâtie et du découpage parcellaire postérieurs à la construction des deux parties de cette cave¹⁶⁴. Soit, ce mur de refend qui coupe aujourd'hui la cave en deux parties, a été créé suite à une fusion parcellaire et à l'agrandissement d'un bâtiment préexistant. Dans ce cas, le mur de refend devait correspondre au mur gouttereau, donnant sur l'extérieur, d'une maison qui a été agrandi. Ce mur gouttereau, de par son importance architectonique, aurait donc été conservé et serait devenu un mur de refend. La cave aurait donc aussi pu être agrandie à cette occasion. Il s'agirait donc de déterminer laquelle des deux caves qui composent aujourd'hui celle du 7, rue du Pilon est la plus ancienne. Au regard de la différence de couverture prévue lors de la construction de ces deux caves, voûte en berceau dans la salle 1 et voûte d'ogives salles 2/3, il est possible que ces caves n'aient pas été construites en même temps. Or, nous l'avons vu cette question ne peut pas être, pour le moment, tranchée avec certitude. En revanche, lors des visites effectuées à Bayonne, nous avons rencontré d'autres murs de refend. Ces murs ont des largeurs comprises entre 1 m 10 et 2 m 70. La largeur de l'hypothétique mur de refend de la cave du 7, rue du Pilon, est comprise entre 0 m 80 et 1 m 10 environ, ce qui est assez proche des murs de refend les moins larges rencontrés.

¹⁶⁴ Haulon 1939. Dans ce cas, nous pouvons penser que la voûte en berceau commence dans la salle 1 aurait pu être détruite lors de la construction du mur de refend au lieu d'être abandonnée avant la fin de sa construction.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexe 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 7, rue du Pilori, sur le cadastre de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 7, rue du Pilori, sur le cadastre actuel

Figure 4 : Analyse de la maçonnerie de la cave, observée lors de la visite

Figure 5 : Analyse et illustrations de la maçonnerie de la cave

Figure 6 : Illustrations et positions des accès à la cave et des soupiraux

Figure 7 : Illustrations du couvrement de la cave et éléments de comparaison entre le plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et le plan réalisé en 2016

Figure 8 : Comparaison entre la situation parcellaire du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et le plan réalisé en 2016 (sur le cadastre de 1831 et le cadastre actuel)

Figure 9 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2. Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 5 : Plan au sol de la cave sise au 7, rue du Pilori 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 5 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 7, rue du Pilori 64100 Bayonne

3.4. Plans en coupes de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 5 ter : Coupes intérieures A-B et G-H (au 1/75^e) de la cave sise au 7, rue du Pilon
64100 Bayonne

Plan n° 5 quater : Coupes intérieures C-D et E-F (au 1/50^e) de la cave sise au 7, rue du Pilon
64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 7, rue du Pilon

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Cathédrale, Cloître et rue de Luc]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-6A

Lambert E. (1929) : "Les caves anciennes de Bayonne", *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 100.

Lambert E. (1930) : "Les caves anciennes de Bayonne (Addendum)", *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 6, juin-décembre 1930, 272.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, Bayonne, album relié, 4 cartes et 1 feuillet : utilisé pour le plan de la parcelle du 7, rue du Pilon visible sur le plan n°1.

Notice n° 6 Bayonne		Code enregistrement base de données : 50 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 6 et 6 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	62, rue d'Espagne			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 427			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 194			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Avril 2016			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75 ^e plan avec phasage au 1/100 ^e			Plan n°6 Plan n°6 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 5
Dimensions	En plan	Longueur maximum : env. 14 m 60	Largeur maximum : 6 m 60	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 38	Plan n°6
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	Non relevée			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} plan de la division			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie				

Introduction : État lors de la visite :

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, sise au 62, rue d'Espagne¹⁶⁵. Cette unité d'habitation est composée d'un immeuble de quatre étages, dont deux façades donnent sur la rue. La façade ouest donne sur la rue d'Espagne et la façade sud donne sur la rue Poissonnerie. L'accès à la cave se fait par le magasin qui occupait, lors de la visite, le rez-de-chaussée de l'immeuble. Ce magasin ouvre directement sur la rue d'Espagne. C'est à partir d'un escalier situé au fond de ce magasin, à proximité de l'angle sud-est de la parcelle actuelle, que l'on accède à la cave.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en avril 2016. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés en coupes. Lors de la visite, il n'a pas été possible de prendre la mesure de l'altimétrie à l'intérieur de la cave et il n'a pas été possible d'y retourner pour prendre cette mesure. Par ailleurs, les mesures prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour pouvoir être utilisées afin de recalibrer le plan de la cave dans le SIG¹⁶⁶. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues de l'immeuble actuel, la position des soupiraux sur rue, l'orientation de la cave et, enfin, la distance entre la trappe d'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait de réserve au magasin situé au-dessus. La cave est dans un état de conservation correct (parois et couverture) mais des perturbations contemporaines sont à noter dans la structure. Il est surtout important de noter que les parois ont été recouvertes par du ciment, ce qui rend l'analyse du bâti impossible. En outre, le sol a été recouvert par une épaisse dalle de béton, placée légèrement en retrait des parois *ouest* et *sud*. Ce retrait forme une sorte de caniveau entre le sol et la base visible des parois *ouest* et *sud*. Il est possible de se demander pourquoi un tel aménagement a été réalisé. Est-ce le signe d'infiltrations d'eau dans la cave ?

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale de la cave :

¹⁶⁵ Cette unité d'habitation partage la parcelle avec le n°64, rue d'Espagne, mais la cave visitée correspond au n°62 de cette rue.

¹⁶⁶ Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 (sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne et trois au maximum). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h.

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est de forme particulière (plan n°6). En effet, le plan de cette cave est composé de quatre modules de forme rectangulaire, mais dont l'orientation est différente (figures 3 et 4). Nous avons proposé l'existence d'un cinquième module dans la partie de la cave que nous n'avons pas pu visiter, mais que nous avons aperçue (en bleu sur la figure 4). La forme et la largeur de ce module 5 ont été proposées suite à l'analyse de la situation parcellaire de la cave, soit à partir de la limite de parcelle qui existait au nord de cette cave sur le plan cadastral de 1831 (figures 2, 3 et 4). Ainsi, la forme globale du plan de la cave est irrégulière, dont le plus petit côté est orienté vers la rue d'Espagne. Le plan de cette cave possède des dimensions comprises environ entre 14 m 52 et 14 m 60 de longueur sur environ 4 m 70 à 6 m 60 de largeur. La forme du plan de la cave explique cette variation importante des dimensions en largeur. En effet, sur les quatre modules qui composent le plan d'ensemble de la cave tel que nous l'avons visitée, seul le module du milieu est orienté ouest-est (module 3), les 3 autres modules (modules 1, 2 et 4) sont orientés nord-sud. Ainsi, les modules 1, 2 et 4 sont orientés parallèlement à la rue d'Espagne et le module 3 est orienté perpendiculairement à cette même rue (figures 3 et 4).

Le plan d'ensemble de cette cave est, quant à lui, adjacent et perpendiculaire à la rue d'Espagne, toutefois, sa position parcellaire permet également de dire qu'il est adjacent et parallèle à la rue Poissonnerie. Son orientation est : ouest-est. La paroi ouest, qui correspond en élévation à la façade donnant sur la rue d'Espagne, coïncide avec l'un des petits côtés du plan de la cave, tandis que la paroi sud, qui se trouve à proximité de la façade donnant sur la rue Poissonnerie, coïncide avec l'un des grands côtés du plan de la cave.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Toutefois, un épais enduit, moderne ou contemporain, composé de sable et de chaux et, par endroit, de ciment, recouvre l'ensemble des parois de cette cave. Nous avons seulement pu identifier, derrière une épaisseur d'enduit de sable moins importante, une maçonnerie s'apparentant au type *c*, du catalogue de maçonneries, employée pour la paroi adjacente à la rue d'Espagne. Il s'agit de la paroi ouest de la cave. Cette paroi est percée par deux soupiraux ouvrant sur la rue d'Espagne. Malheureusement, il n'est pas possible de décrire plus précisément la maçonnerie de cette paroi, ni même de généraliser l'emploi de cette maçonnerie de type *c* à l'ensemble des parois de la cave.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, la cave possédait un seul accès en service (plan n°6 et figure 5). Il s'agit d'une ouverture pratiquée dans la partie est du couvrement actuel de la cave, un plafond. Cette ouverture prend la forme d'une trémie rectangulaire qui se développe de l'angle nord-est du module 4 vers l'angle sud-est de ce même module (figure 4). Cette trémie permet un accès direct à la cave depuis le magasin situé, actuellement, en rez-de-chaussée de l'immeuble. Ainsi, bien que la cave possède deux parois adjacentes à deux rues différentes (la paroi ouest est adjacente à la rue d'Espagne et la paroi sud à la rue Poissonnerie) la trémie, qui sert actuellement d'accès à la cave, n'est pas directement en contact avec l'une de ces deux rues. De plus, cette trémie est munie d'un escalier en bois contemporain. En outre, des modifications dans le plafond de la cave, à l'emplacement de cette trémie, ont été observées lors de la visite. Il semble donc que la trémie qui correspond à l'accès actuel résulte d'une modification récente, peut-être contemporaine, de l'accès à cette cave. Deux questions se posent alors. Cette trémie reprend-elle une partie de l'emplacement d'un accès primitif à la cave, qui se serait trouvé, alors, plutôt en contact avec la rue Poissonnerie ? Ou encore, cette trémie est-elle une création contemporaine d'accès à la cave, déconnecté d'un accès préexistant ? Cette deuxième question suppose qu'au moins un autre accès à la cave existe ou ait existé. Or, nous n'avons pas repéré, dans la partie de la cave visitée, une autre trémie, même abandonnée, comme cela a pu être le cas dans d'autres caves (notices 1, 3 et 5). Nous avons seulement noté la présence de deux soupiraux percés dans la paroi ouest de cette cave, en contact avec la rue d'Espagne. La largeur de ces soupiraux, 87 cm pour le soupirail 1 et 88 cm pour le soupirail 2 (figure 5), permet de supposer qu'ils ont pu servir, en plus de leur fonction de ventilation, à descendre des charges, directement depuis la rue d'Espagne. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer que ces soupiraux ont servi d'accès piétonnier direct à la cave depuis la rue d'Espagne. En effet, nous n'avons pas repéré d'aménagements ou d'éléments architectoniques ayant pu servir à l'installation d'échelles ou d'escaliers, même temporairement. Ainsi, si la construction de cette cave, fortement remaniée au niveau architecturale, est médiévale, la question de son accès et de sa relation avec la rue d'Espagne et la rue Poissonnerie reste à éclaircir.

1.4. Description architecturale : couvrement

Cette cave est couverte par un plancher simple, composé de solives en bois dont les extrémités reposent sur les parties sommitales des parois nord et sud de la cave. Ces solives sont directement insérées dans la maçonnerie des parois ; aucun corbeau n'a été repéré. Des poutres en bois, disposées parallèlement aux solives, sont placées sur les parties sommitales des piliers qui ponctuent les parois nord et sud de la cave (figure 5). Ces poutres se développent entre les piliers P2 et P3 ainsi que P4 et P5. Ces poutres servent à soutenir le plancher. Ainsi, la poutre

qui se développe entre P2 et P3 matérialise la limite entre les modules 2 et 3. La poutre qui se développe, quant à elle, entre les parties sommitales des piliers P4 et P5 (figure 5) marque la limite entre le module 3 et le module 4 (figure 4). Cette dernière poutre, parallèle aux solives, marque une rupture avec le plafond localisée à l'emplacement la trémie d'accès actuel. Nous avons aussi noté la présence, au milieu de la cave, d'une poutre en bois disposée perpendiculairement aux solives. Il s'agit de la poutre qui se développe de la paroi ouest jusqu'au pilier P2 (pointillés jaunes sur la figure 5). Notons que ce couvrement en plancher est particulièrement adapté pour couvrir cette cave dont le plan est irrégulier. Le plancher qui reçoivent les solives, qui forme le rez-de-chaussée situé directement au-dessus de la cave, est contemporain.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions ne fait pas exception. De plus, si nous souhaitions faire une datation de mortiers dans cette cave, cela ne serait pas possible parce que les maçonneries ont subi trop de perturbations architecturales, postérieures à leur construction (reprises de maçonneries importantes, enduits notamment), qui risqueraient de fausser les résultats de datation. Notre analyse des maçonneries et, surtout, les spécifiés architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont, quand même, permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°6 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 62, rue d'Espagne, nous avons relevé trois spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité de cette cave est le type de maçonnerie mis en œuvre et l'absence de décor¹⁶⁷. Nous avons identifié l'emploi de la maçonnerie de type *c* dans au moins une des parois de la cave du 62, rue d'Espagne. Cependant, cette identification n'apporte pas d'informations précises concernant la datation de cette cave. Il s'agit, effectivement, d'un type de maçonnerie courant et qui a pu être employé sur une longue période. En outre, l'emploi de la pierre de Mousserolles, dans ce type de maçonnerie, n'apporte pas davantage d'éléments datant puisque le traitement de cette pierre est ici sommaire : il s'agit de moellons ébauchés voire tout-venant.

¹⁶⁷ En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et, surtout, leurs modalités d'assemblages, peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves.

L'épais enduit, probablement contemporain, qui recouvre les parois, laisse seulement supposer que l'architecture de cette cave a, au moins, été remaniée assez récemment.

Tout comme le type de maçonnerie des parois, l'absence de décor ne permet pas d'apporter des précisions de datation ou de comparaison stylistique par rapport aux autres caves de Bayonne. La deuxième spécificité correspond au mode de couverture de cette cave : un plafond planchéié. Il s'agit d'un type de couverture que nous avons assez peu rencontré dans les caves de Bayonne. En effet, seules deux autres caves visitées possèdent un tel couverture (salle 1 du 7, rue du Pilori (notice 5) et 21, rue de Luc (notice 11). L'insertion directe des solives dans les parties sommitales des parois latérales (nord et sud) ainsi que l'absence de départ de voûte laissent penser que ce couverture a été conçu en même temps que les parties supérieures de ces parois. Toutefois, il est difficile de savoir si ce couverture correspond à celui qui a été conçu dès la construction de la cave ou bien s'il s'agit d'une modification plus récente. En effet, au regard des importants bouleversements architecturaux observés dans les parois de cette cave (reprise de maçonnerie notamment), il est permis de penser que ce couverture correspond à une modification architecturale contemporaine de ces bouleversements architecturaux. En outre, certaines solives, qui ont servi à construire ce plafond, portent des traces d'encoches laissant supposer que, soit, elles étaient soutenues par des piliers en bois qui ont disparus, soit, elles proviennent de réemploi. Il serait donc intéressant de procéder à une datation de ces solives. Ces solives ont quasiment le même diamètre que celles qui ne portent pas d'encoches. De plus, le bois qui compose ces solives a la même couleur que celui des autres solives. Il est donc seulement possible d'émettre l'hypothèse que ce plafond a été fait en un même temps pour toute la cave.

La troisième spécificité architecturale est l'accès à cette cave. Comme nous l'avons vu plus haut, la cave communique directement grâce à deux soupiraux avec la rue d'Espagne alors qu'elle possède une autre paroi adjacente à la rue Poissonnerie. Ces rues sont deux axes importants de la ville médiévale. Il est alors étonnant que la cave ne communique pas directement (par un accès) avec l'une de ces rues, ou même les deux. En revanche, ces interrogations sur l'accès à cette cave ajoutent des questionnements quant à sa datation. En effet, l'absence d'accès direct avec la rue (à l'exception des soupiraux), en plus des modifications apportées aux parois et de l'interrogation sur la contemporanéité du plafond avec le projet de construction de cette cave, permettent de proposer deux hypothèses. La première est que cette cave peut s'avérer être une construction contemporaine, voire moderne, résultant de la construction de l'immeuble bâti au-dessus. Il s'agirait alors simplement des fondations de cet immeuble. La deuxième hypothèse est que la cave, dans son état actuel, peut reproduire une partie du plan d'une cave antérieure (dont une partie des maçonneries a également pu être

englobé dans les maçonneries de la cave actuelle). Cela nous amène à nous demander si la partie de la cave, qui correspond au module 4 sur la figure 4, ne serait pas une extension postérieure au reste de la cave. Il s'agit, peut-être, d'une extension contemporaine, ce qui expliquerait la réfection du sol bétonné, la présence de l'épais enduit de sable et de ciment (qui recouvre les parois) ainsi que la présence de la poutre entre les piliers P3 et P4, (marquant la jonction entre le module 3 et le module 4). D'ailleurs, ces deux derniers modules n'ont pas la même orientation. Il est donc possible que la trémie actuelle ne corresponde pas du tout au tracé d'une trémie antérieure et que l'accès primitif ait disparu. De même, il est possible que les modules 1 et 2 correspondent aussi à un agrandissement récent de cette cave, peut-être contemporain du module 4. En effet, les modules 1 et 2 présentent la même orientation que le module 4. De plus, une poutre¹⁶⁸ matérialise aussi une rupture dans le plan de cette cave, entre le module 2 et le module 3. Il est alors possible que la partie la plus ancienne du plan de cette cave corresponde au module 3 (plan n°6 bis).

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

De cette manière, à l'instar des autres caves pour lesquelles aucune source écrite n'est connue, au moment de la rédaction de ces notices, seuls deux Établissements peuvent apporter, indirectement, un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne¹⁶⁹. Toutefois, il convient de rester prudent concernant la mise en pratique de ces préconisations. Effectivement, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons dont les murs étaient en pierre et, de fait, des caves qui devaient également être bâties en pierre. Il faut, par ailleurs, noter que la construction de caves n'est pas uniquement liée à ces écrits et que d'autres causes ont pu amener à reconstruire les caves en pierre, notamment, les modifications parcellaires. Il semble que la cave du 62, rue d'Espagne, dans son état actuel, entre dans cette catégorie des caves construites ou reconstruites, en pierre, à la suite de modifications parcellaires ou architecturales de l'immeuble situé au-dessus de la cave.

¹⁶⁸ Il s'agit de la poutre qui se développe de la partie sommitale des piliers P2 jusqu'à P3 (figure 5).

¹⁶⁹ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

Il est important de noter que ni Élie Lambert et ni Maurice Haulon n'ont répertorié cette cave dans leurs travaux. Pourtant, Maurice Haulon a relevé deux caves voisines à la cave du 62, rue d'Espagne (figure 6). Ainsi, Maurice Haulon a relevé une cave de l'autre côté de la rue Poissonnerie (au 60, rue d'Espagne sur le plan cadastral actuel) et une autre, au 64, rue d'Espagne sur le plan cadastral actuel. Cette dernière cave est adjacente à la cave de la présente notice. Il est donc possible de s'interroger sur ce fait. N'ont-ils pas eu connaissance de l'existence de la cave de la notice 6 ? Ont-ils considéré cette cave comme une construction moderne ou contemporaine ? Il est possible que cet élément soit à prendre en compte, puisque que les autres caves situées à proximité de la cave de la notice 6, sont voûtées en berceau simple ; ce qui n'est pas le cas de la cave de la présente notice (notice 6). De plus, la cave sise au 64, rue d'Espagne, présente, d'après le relevé de Maurice Haulon, deux aménagements particuliers, à savoir, deux avancées qui se développent sous la rue. Ces avancées sont de forme rectangulaire et rappellent celles que nous avons observées dans la cave de la notice 20 (2, rue Montaut, maison Saubist). Il s'agit là d'aménagements qui ont pu amener à attirer l'attention sur cette cave plutôt que sur la cave du 62, rue d'Espagne (notice 6), dépourvue de ce type d'aménagement. En revanche, d'après les indications fournies avec le plan réalisé par Maurice Haulon, nous devons noter que la cave qu'il a relevée au 60, rue d'Espagne, ne présente pas d'accès direct avec la rue, hormis un soupirail. Il s'agit là d'un point commun avec la cave de la notice 6.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 62, rue d'Espagne, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 6) permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. En effet, la parcelle se rapportant à la cave du 62, rue d'Espagne se situe à proximité de la façade est de la cathédrale. Cette parcelle se trouve en face de l'aile est du cloître, dont elle est séparée par la rue d'Espagne ainsi que par les parcelles juxtaposées à cette aile du cloître. La parcelle correspondant à la cave du 62, rue d'Espagne est donc presque au centre de la ville comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle correspond à l'angle sud-ouest de l'îlot délimité, au nord, par la rue du Pilon, au sud, par la rue Poissonnerie et, à l'est, par la rue de la Salie¹⁷⁰. La comparaison du plan cadastral de 1831 et du plan cadastral actuel permet de constater que cet

¹⁷⁰ Il s'agit de l'îlot numéroté I07 : planche 1 (volume 2, annexe 2).

îlot est bordé, à l'ouest, par deux rues. En effet, la moitié nord-ouest de l'îlot donne sur l'actuelle place Louis Pasteur, place de la Cathédrale en 1831, tandis que la moitié sud-ouest de cet îlot donne sur la rue d'Espagne, rue Mayou en 1831. Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé¹⁷¹. Ainsi, la forme particulière de la parcelle du 62, rue d'Espagne, qui correspond à l'angle sud-ouest de cet îlot, lui permet d'être, à la fois, perpendiculaire à la rue d'Espagne, à l'est, et parallèle à la rue Poissonnerie, au sud.

La comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la forme de cette parcelle a subi des modifications (figures 2 et 3). En effet, la parcelle qui correspond actuellement au 62, rue d'Espagne, avait une forme en « L » sur le plan cadastral de 1831. Le plus petit côté de ce « L » était, alors, adjacent et perpendiculaire à la rue d'Espagne, tandis que le long côté de ce « L » était adjacent et parallèle à la rue Poissonnerie. Sur le plan cadastral actuel, la parcelle qui correspond aujourd'hui au 62, rue d'Espagne présente une forme légèrement trapézoïdale. Cette forme semble résulter de la fusion entre la parcelle en forme de « L » sur le plan cadastral de 1831 et la parcelle, de forme rectangulaire, qui lui était adjacente au nord-ouest.

En ce qui concerne le plan de la cave, les données GPS prises pour cette cave à l'emplacement du soupirail 2 manquaient de fiabilité, elles n'ont donc pas pu servir à recalibrer précisément le plan de la cave dans le parcellaire actuel. Il est quand même possible de tirer quelques informations de notre proposition de localisation du plan de la cave du 62, rue d'Espagne par rapport aux parcellaires de 1831 et actuel¹⁷². En effet, il faut noter que l'orientation de la cave est perpendiculaire à la rue d'Espagne et plutôt parallèle à la rue Poissonnerie. De plus, la position du plan de la cave du 62, rue d'Espagne, semble assez largement déconnectée des limites parcellaires sur les deux plans cadastraux (figures 2, 3 et 6). Ainsi, sur le plan de 1831 (figure 2), seules deux parois correspondent aux limites parcellaires. Il s'agit de la paroi ouest et d'une partie de la paroi nord. La paroi ouest correspond à la seule paroi de la cave directement adjacente à une rue. La partie la plus occidentale de la paroi nord n'a pas été relevée, c'est-à-dire que nous avons relevé la paroi nord uniquement de l'angle nord-ouest de la cave sur une longueur de 2 m 35 vers l'est (module 1 figure 4). Toutefois, il semble que cette petite partie de la paroi nord coïncide avec la limite nord de la parcelle sur le cadastre de 1831. Il est donc possible que cette paroi se poursuive, dans la partie que nous n'avons pas pu visiter (module 5 figure 4), de manière linéaire en coïncidant avec la limite de parcelle de 1831. Dans sa partie

¹⁷¹ Méliassin *et al.* 2006, 70.

¹⁷² Pour la position dans le plan cadastral actuel, nous nous sommes appuyés sur les quatre points évoqués en introduction de cette notice. Pour la localisation du plan de la cave dans le parcellaire de 1831, nous avons superposé les deux plans cadastraux.

est, le plan de la cave ne correspond pas aux limites de la parcelle de 1831. En effet, la cave semble, alors, se développer dans la partie sud de la parcelle voisine rue Poissonnerie (figure 6). De même, sur le cadastre actuel, seule la paroi ouest de la cave correspond au tracé d'une des limites de la parcelle. L'ensemble des autres parois se développent à l'intérieur de la parcelle sur le cadastre actuel, mais sans correspondre exactement aux limites parcellaires. Si cette position du plan de la cave est à nuancer, au regard des possibles erreurs de calage du plan de la cave sur les deux plans cadastraux, elle amène quand même à se demander si cette déconnexion est également visible dans la masse bâtie.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, l'emprise de l'enceinte semble avoir marqué le parcellaire dans la partie est de l'îlot i07 (planche 1 bis). Effectivement, il est probable que la forme des parcelles situées à l'est de l'îlot i07, le long de la rue de la Salie, soit en lien avec le tracé de l'enceinte antique¹⁷³. Ainsi, ces courtes parcelles à l'orientation bien spécifique, parallèlement à la rue, se trouvent à l'emplacement de l'enceinte antique. La récente publication de Jean-Pascal Fourdrin confirme le tracé de l'enceinte du Bas-Empire le long de l'actuelle rue de Salie, dans la partie orientale de l'îlot i07. Les résultats de l'étude de Jean-Pascal Fourdrin permettent également de préciser que le tracé de cette portion de l'enceinte a durablement marqué l'urbanisme à cet endroit¹⁷⁴. En effet, à ce propos, Jean-Pascal Fourdrin cite notamment une source écrite qui, en 1704-1705, mentionne un litige concernant l'entretien d'une portion de courtine entre deux propriétaires de maisons appuyées contre celle-ci¹⁷⁵. L'étude archéologique de Nadine Béague, en 2016, vient renforcer ce postulat, d'après lequel le bâti, dans cette partie de l'îlot i07 et jusque dans l'îlot i04, conserve l'empreinte du tracé de l'enceinte du Bas-Empire¹⁷⁶. En effet, Nadine Béague a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire¹⁷⁷.

Par ailleurs, il est important de revenir sur l'orientation des parcelles de l'îlot i07 qui sont situées le long des rues du Pilori et Poissonnerie. Cette dernière rue nous intéresse, ici, particulièrement.

¹⁷³ Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Lambert 1941 ; Blay de Gaix 1899, tome 1 ; Fourdrin 2019.

¹⁷⁴ Fourdrin 2019.

¹⁷⁵ AD64, 3E 3764.

¹⁷⁶ Béague 2017.

¹⁷⁷ Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot I06, faisant face à l'îlot i07.

En effet, il s'agit d'une des rues qui communiquaient, au Moyen Âge, avec l'*esteys* conduisant au port de Bertaco. Il s'agit d'un axe important de la ville au Moyen Âge, puisque les rues du Pilon et Poissonnerie permettaient le transport de marchandises des ports de la Nive vers le marché situé à proximité de la cathédrale¹⁷⁸.

Au surplus, cette cave est adjacente à la rue d'Espagne qui correspond, depuis l'Antiquité, à un axe important de la ville haute. Il s'agit d'une partie du *cardo* de la ville antique¹⁷⁹. Cette parcelle se situe même non loin de l'emplacement supposé de la rencontre entre le *cardo* et le *decumanus*¹⁸⁰. Cet espace est donc un lieu de passage et de transit important de la ville haute, dans lequel le besoin en stockage devait être fort. Il est donc assez étrange de ne pas avoir identifié d'accès direct entre la cave et la rue, comme nous l'avons observé dans de nombreuses caves de Bayonne situées dans des espaces stratégiques pour le stockage, notamment, rue du Pilon et place Pasteur.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison entre les masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 62, rue d'Espagne, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant le plan de la ville de 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté n°28, rue Mayou, dont la fonction était : une « maison d'habitation », propriété de M. Dousdebes Laurent.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons d'abord nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées, ou non, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (lors de la visite de la cave en 2016).

Parois nord et sud : sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel) ces deux parois sont déconnectées du tracé, tant des limites parcellaires que de la masse bâtie (figure 6). Seule la partie la plus occidentale de la paroi nord semble coïncider exactement avec une limite de bâti sur le cadastre de 1831 (figure 6). La paroi sud, quant à elle, est située à proximité du mur de façade donnant sur la rue Poissonnerie depuis 1831. Toutefois, cette paroi sud ne correspond pas aux fondations de ce mur de façade sur rue, puisque son tracé ne coïncide pas exactement à celui du mur de façade. Il semble donc que la cave soit déconnectée de la masse bâtie depuis 1831. Il est possible que le plan de cette cave reproduise un découpage parcellaire et bâti

¹⁷⁸ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019b. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

¹⁷⁹ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

¹⁸⁰ Ce *decumanus* semble correspondre, pour sa partie ouest, aux tracés de la rue des Prébendés. La partie orientale de cet axe n'est pas clairement établie. Il s'agit peut-être de la rue du Pilon.

antérieur à 1831. Il est aussi possible que le plan de cette cave ait conservé le tracé d'une cave plus ancienne, elle-même englobée ou détruite lors de la construction de la cave actuelle.

Parois ouest et est : la paroi ouest est la seule paroi de cette cave dont le tracé coïncide exactement avec les limites parcellaires et la masse bâtie sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figure 6). Il s'agit également de la seule paroi qui permet d'établir une communication directe entre la cave et l'extérieur, c'est-à-dire la rue d'Espagne. Toutefois, il faut noter que la largeur de la paroi ouest ne se développe pas sur toute la largeur de la parcelle tant sur le plan cadastral actuel que sur celui de 1831. Cela renforce l'hypothèse que la forme du plan de cette cave serait antérieure à la masse bâtie qui se développe sur cette parcelle depuis 1831.

La paroi est, quant à elle, est déconnectée du tracé parcellaire ainsi que de la masse bâtie sur le plan cadastral de 1831. Sur le plan cadastral actuel, la paroi est est plus proche de la limite parcellaire ainsi que de la limite de la masse bâtie mais elle ne coïncide pas tout à fait avec leur tracé. Il faut d'ailleurs noter que cette partie de la cave, qui est fermée par la paroi est (module 4 figure 4), présente des ruptures dans sa construction laissant penser qu'elle a été ajoutée lors d'une phase récente de modification architecturale de la cave (plan n°6 bis). La déconnexion totale de la paroi est par rapport à la masse bâtie de 1831 permet de penser que la partie de la cave correspondant au module 4 est contemporaine (figure 4, plan n° 6 bis).

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexe 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 62, rue d'Espagne, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 62, rue d'Espagne, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse du plan de la cave

Figure 5 : Illustrations et positions de l'accès à la cave et des soupiraux

Figure 6 : Éléments d'analyse parcellaire et topographique

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 6 : Plan au sol de la cave sise au 62, rue d'Espagne, 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 6bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 62, rue d'Espagne, 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Cette cave n'a pas fait l'objet de relevé et de mention dans les études précédentes, la bibliographie la concernant est donc très succincte.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 62, rue d'Espagne, visible sur le plan n°1.

Notice n° 7 Bayonne		Code enregistrement base de données : 42 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 7 et 7 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	5, rue du Piloni			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 413			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 181			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Avril 2016			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75° plan avec phasage au 1/175°			Plan n°7 Plan n°7 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 5, 6, 7
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 18 m 90 (salle 1 : 10 m 90 salle 2 : 8 m)	Largeur maximum : 6 m (salle 1 : 6 m salle 2 : 5 m)	Hauteur maximum sous plafond : 2m 70 Hauteur maximum sous voûte : 3 m	Plan n°7
	Altitude au niveau de l'accès sur rue	± 6,289 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	± 2,439 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} plan de la division Plan d'ensemble des caves de Bayonne 1939			Figure 8 Figure 8
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Lambert 1929 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages et d'un rez-de-chaussée commercial, sise au n°5, rue du Pilori. L'accès à la cave se fait à partir d'une trappe située le long de la paroi est du magasin se trouvant en rez-de-chaussée.

Deux visites ont été effectuées pour cette cave, l'une en octobre 2015, l'autre en avril 2016. Lors de la première visite, nous avons seulement pu prendre quelques photographies de la cave. C'est lors de la deuxième visite que nous avons réalisé le relevé en plan au sol ainsi que la mesure de l'altimétrie. Cette dernière a été prise à l'extérieur de la cave (au niveau du soupirail ouvert sur la rue du Pilori) et à l'intérieur de la cave (au milieu de la salle 1). Par ailleurs, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG¹⁸¹. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave, sur les plans cadastraux (figures 2 et 3), a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait de lieu de stockage au magasin situé au-dessus. À cette fin, des aménagements contemporains ont été installés. Il est possible de citer, par exemple, la construction d'épais cloisons divisant l'espace de la salle 1, la construction d'un escalier carrelé, contre une partie de la paroi est de la salle 1, ou encore, la pose d'un épais enduit sur les parois de la salle 1. La cave est dans un état de conservation général (parois) correct, malgré ces aménagements contemporains.

Lors de la visite, le sol était recouvert par un carrelage dans la salle 1 et par une dalle de béton dans la salle 2.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

¹⁸¹ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à plus de 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 1 h 15.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée, en plan, de deux salles disposées en enfilade. Pour faciliter la description, ces salles ont été numérotées, salle 1 et salle 2, sur le plan n°7. Ces appellations seront reprises tout au long de la description.

Salle 1 : il s'agit de la salle dans laquelle ouvre l'escalier d'accès actuel. Le plan de la salle 1 correspond à une salle longitudinale dont la forme, de base rectangulaire, est irrégulière. Cette irrégularité est surtout notable à l'angle nord-ouest de la salle 1. À cet endroit, la paroi nord est désaxée par rapport au reste de son tracé. En outre, la paroi est de cette salle présente, également, un changement d'orientation à l'angle sud-est. En effet, un retrait de la paroi est notable (environ 0 m 80) à peu près au milieu de cette paroi. Il est possible que ce retrait soit lié à l'aménagement, dans l'épaisseur de la paroi est, de l'escalier d'accès actuel à la cave¹⁸². La paroi P3 est interrompue dans sa partie sud, à l'emplacement de l'accès actuel.

Compte tenu de l'encombrement de l'espace, durant la visite, et de la construction de cloisons contre la paroi ouest, il est difficile d'apporter plus de détails sur l'irrégularité de cette partie de la cave.

Le plan de la salle 1 est de dimensions moyennes, comprises, environ, entre 9 m 70 et 10 m 90 de longueur, pour 5 m à 6 m de largeur. Le plan de cette salle est adjacent et perpendiculaire à la rue du Pilori. Son orientation est : nord-sud.

Salle 2 : la salle 2 se développe dans l'alignement de la salle 1. Ces deux salles communiquent directement entre elles par une ouverture percée dans la paroi sud de la salle 1. Le plan de la salle 2 correspond à une salle longitudinale dont la forme est légèrement trapézoïdale. Notons toutefois que, durant la visite, seules deux parois ont pu être observées et relevées entièrement. Il s'agit des parois sud et est. Les parois nord et ouest n'ont pas pu être observées sur toute leur longueur. Il est donc possible que la forme du plan de la salle 2 ait légèrement pâti de ces conditions de relevés. En effet, l'agencement interne de la cave, au moment de la visite, a perturbé la lecture d'ensemble de l'espace. Ainsi, seule la partie partant de l'angle sud-ouest de la salle 2 et allant vers le nord, sur une distance de 2 m 98, a pu être relevée. En effet, la partie nord de la paroi ouest est masquée par une construction circulaire, reliée à la porte d'accès de cette salle par une portion de paroi qui a été rajoutée postérieurement à la construction des trois autres parois de la salle 2. Effectivement, le type de maçonnerie mis en œuvre dans la partie sud de la paroi ouest et dans la construction circulaire est différent de ce qui a été observé pour

¹⁸² Il sera question de ce point plus en détail dans le 1.3.

les autres parois de la salle 2¹⁸³. En outre, la paroi nord n'a pas pu être observée dans sa totalité non plus, parce que l'angle nord-ouest de la salle 2 est masqué par la construction circulaire évoquée plus haut.

Le plan de la salle 2, tel qu'il a été observé et relevé, est de plus petite dimension que celui de la salle 1. Il mesure environ 8 m de longueur sur 4 m 10 à 5 m de largeur environ. Le plan de cette salle est adjacent et perpendiculaire à la salle 1. Il se développe, aussi, perpendiculairement à la rue du Pilori, bien qu'il en soit séparé par la salle 1. Son orientation est : nord-sud.

Plan de la cave restitué dans son ensemble : si l'on fait abstraction des rajouts contemporains (notamment les cloisons accolées contre la paroi ouest de la salle 1 et le mur séparant les deux salles actuelles), le plan d'ensemble de la cave sise au 5, rue du Pilori correspond à une salle unique résultant de la réunion des salles 1 et 2. En effet, ces deux salles possèdent une orientation identique. De plus, les parois ouest et est de la salle 2 se trouvent dans le prolongement des parois ouest et est de la salle 1. Il est donc possible qu'il s'agisse de la continuité des parois ouest et est observées dans la salle 1 (plan n°7 et figure 4).

Ainsi, la forme du plan d'ensemble de la cave doit avoir des dimensions comprises, environ, entre 18 m et 18 m 90 en longueur sur 4 m 10 à 6 m en largeur. Le plan de la cave est adjacent et perpendiculaire à la rue du Pilori. Son orientation est nord-sud.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser les figures 4, 5 et 6, liées à cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Au moins quatre types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, y ont été mis en œuvre. Il s'agit des types *a*, *b*, *c* et *d* du catalogue de maçonneries.

P1 et P3 (Parois ouest et est de la salle 1) : il s'agit des parois latérales de la salle 1 (figures 4 et 5, plan n°7). Les maçonneries de ces deux parois étaient en partie masquées par un épais enduit contemporain. Ce dernier semble principalement composé de chaux et de sable, sur la surface des parois, tandis que les éléments séparatifs, construits à l'avant de la paroi P1 (paroi ouest) sont recouverts d'un épais enduit de ciment (blanc). Nous avons tout de même pu observer une partie des maçonneries des parois P1 et P3. La maçonnerie visible se situe, pour ces deux parois, au-dessous d'arcs formant des arcades aveugles (pouvant correspondre à des arcs formerets¹⁸⁴). Pour la paroi P1, ces arcs sont à moitié intégrés dans la maçonnerie des parois. Concernant la paroi P3, l'arc n'était plus visible lors de nos visites (est-il détruit ou

¹⁸³ Nous y reviendrons dans l'étude des maçonneries de la cave (1.2).

¹⁸⁴ Nous verrons dans le développement sur les couvrements que la salle 1 de la cave du 7, rue du Pilori a pu être couverte par une voûte.

simplement recouvert par l'épais enduit ?). L'architecture des arcs formerets de la paroi P1 est un peu particulière. Ces arcs sont assez similaires aux ogives de la voûte de la salle 2 ; ils semblent être composés d'une mouluration en tore qui aurait été aplatie pour ne pas dépasser de la paroi¹⁸⁵ (figure 5). Ce type de traitement, pour la maçonnerie d'un arc formeret, se retrouve seulement dans la paroi P8 de la cave voisine (paroi est de la cave du 7, rue du Pilori (notice 5)). Notons que les ogives toriques correspondent au type d'ogives le plus employé dans les caves de Bayonne. Nous en avons également rencontré dans les caves des notices 19, 20 et 26, mais dans toutes ces caves les arcs formerets sont chanfreinés.

Pour le reste de la paroi P1, les parties de maçonneries visibles localisées au-dessous de deux arcs (figure 5). Malheureusement, lors de la visite, ces deux arcs et la maçonnerie qui se trouvent au-dessous étaient divisés par les murs se développant de la paroi P1 jusque vers l'intérieur de la cave. Ces murs délimitaient des espaces individuels, très encombrés lors de la visite. Il était alors difficile d'avoir une vue d'ensemble de la maçonnerie de la paroi P1. Nous avons tout de même constaté que, si les arcs formerets (arcs 1 et 2 figure 5) sont maçonnés de manière identique, la maçonnerie située au-dessous de ces arcs n'est, quant à elle, pas la même. Ainsi, trois types de maçonneries ont été identifiés dans cette paroi P1. D'abord, une maçonnerie de type *a* dans la partie sud de la paroi P1, correspondant à l'arc 1 sur la figure 5 (maçonnerie encadrée en jaune figure 5). Ainsi, à l'instar de ce que nous avons observé dans les autres caves, où cette maçonnerie de type *a* est employée, elle est directement placée au-dessous d'un arc formeret¹⁸⁶. Il s'agit d'une maçonnerie soignée, en moellons équarris en pierre de Mousserolles. L'appareil de cette maçonnerie est régulier. La hauteur des moellons employés dans la maçonnerie de type *a* est comprise entre 17 cm et 25 cm. La partie haute de la paroi P1 (arc 1 sur la figure 5) présente une irrégularité, inhabituelle pour ce type de maçonnerie, ce qui laisse penser qu'elle a pu être reprise, ou que le nombre de moellons équarris n'était plus suffisant pour terminer cette paroi. Compte tenu de l'encombrement de la cave lors de la visite, nous n'avons pas pu observer la partie de la paroi P1 en contact avec le sol actuel de la cave. Nous ne pouvons donc pas assurer que l'ensemble de l'espace compris au-dessous de l'arc formeret (arc 1) est maçonné de la même façon. Deux autres types de maçonneries ont été identifiés dans la paroi P1, il s'agit des types *b* et *d* de notre catalogue. Ces deux mises en œuvre différentes se trouvent au-dessous de l'arc 2. La partie la plus au sud (en violet sur la figure 5) est maçonnée en type *b* tandis que le reste de la maçonnerie, comprise au-dessous de l'arc 2 (en orange sur la figure 5), est maçonnée en type *d*. Ces deux types de maçonneries ont en commun l'emploi de

¹⁸⁵ Nous nous interrogeons donc sur la possibilité que les arcs formerets de la paroi P1 de la salle 1 puissent être des réemplois des ogives de la voûte détruite dans cette partie de la cave du 5, rue du Pilori.

¹⁸⁶ Nous avons également identifié cette localisation de la maçonnerie de type *a* dans la cave voisine (au 7, rue du Pilori).

pierres de taille de grand appareil, en pierre de Mousserolles, dont les hauteurs sont comprises entre 30 et 40 cm. En revanche, la maçonnerie de type *d* se distingue par l'emploi conjoint de moellons équarris en pierre de Mousserolles, ressemblant à ceux mis en œuvre dans la maçonnerie de type *a* et de pierres de taille de grand appareil du type *b*. Ces moellons sont répartis à deux endroits dans la maçonnerie de la partie nord de la paroi P1. Ils se trouvent, d'une part, au contact du sol actuel de la cave, d'autre part, dans la partie supérieure de la paroi, en contact avec l'arc formeret. Notons que deux de ces moellons se poursuivent vers la partie de la paroi P1 maçonnée en type *b* (toujours au-dessous de l'arc 2). Cela semble normal puisqu'il s'agit de la continuité de la même maçonnerie. L'élément étrange est qu'il y ait une différence de traitement dans le reste de la maçonnerie située au-dessous de l'arc 2. Malheureusement, les constructions placées à l'avant de la paroi P1 ne permettent pas d'avoir de vision d'ensemble de cette maçonnerie. Il n'est pas possible de dire s'il y a une continuité dans la maçonnerie sise au-dessous de l'arc 2, ou bien s'il y a eu des reprises de maçonneries qui expliqueraient l'emploi de deux types de maçonneries différents. Ajoutons que les joints de toutes les maçonneries de la paroi P1 ont été repris, ce qui a endommagé les queues des moellons et des pierres de taille. Par conséquent, les assises de ces maçonneries sont moins régulières que celles rencontrées dans les autres caves maçonnées en type *a*, *b* ou *d*. Pour finir, précisons que toutes ces maçonneries sont recouvertes, par endroit, d'un léger badigeon de chaux.

Concernant la maçonnerie de la paroi P3, il s'agit de la même maçonnerie de type *a* que celle que nous avons identifiée au-dessous de l'arc 1 (paroi P1). L'assemblage de cette maçonnerie de la paroi P3 prend également la forme d'un arc, mais celui-ci n'est plus visible. Il est soit détruit, soit masqué par l'épais enduit qui recouvre la majorité de la maçonnerie de cette paroi. Par ailleurs, il est dommage de ne pas avoir pu observer la maçonnerie de cette paroi dans son ensemble, puisqu'elle est interrompue dans sa partie sud. À cet endroit, la cave est élargie pour permettre l'installation d'un escalier d'accès contemporain. Il aurait été intéressant de voir s'il s'agit bien d'une interruption de la maçonnerie de la paroi P3 (arrachements, bouleversement dans la maçonnerie) et si cette dernière avait des connexions avec la paroi P5. De même, nous aurions aimé vérifier si les maçonneries des parois P3 et P5 sont identiques, afin de pouvoir étayer l'hypothèse que nous avons émise à propos de la continuité entre ces deux parois¹⁸⁷.

P2 et P4 (parois nord et sud de la salle 1): lors de nos visites, les maçonneries de ces deux parois n'étaient pas visibles dans la salle 1. En effet, le même épais enduit que celui masquant la paroi P3 recouvre entièrement les maçonneries des parois P2 et P4. Par conséquent, il est

¹⁸⁷ Ces deux parois pourraient effectivement correspondre à une seule et même paroi latérale de la cave du 5, rue du Pilori.

impossible de dire si le même matériau (la pierre de Mousserolles) y est mis en œuvre, ou encore, de préciser le type de maçonneries employé dans ces parois. Les jonctions avec les maçonneries des parois latérales de la salle 1 (P1 et P3) n'étaient pas visibles non plus. Nous pouvons seulement noter que la partie la plus à l'ouest de la paroi P4 semble plaquée sur l'arc formeret (arc 1) situé dans la partie sud de la paroi P1. De même, un bourrelet de maçonnerie, présent au-dessus de cet arc 1, entre l'arc formeret et le couvrement actuel, est aussi englobé par la paroi P4. Ainsi, cette paroi, qui servait de limite entre les deux salles lors de nos visites, semble avoir été ajoutée postérieurement à la construction de la paroi P1. La maçonnerie de la paroi P4 est également recouverte de cet épais enduit dans la salle 2. En revanche, nous pouvons préciser que la retombée de l'arc 1 et la continuité du bourrelet de maçonnerie n'apparaissent pas dans la salle 2. Par ailleurs, dans cette salle voûtée d'ogives, la partie la plus à l'est de la paroi P4 est appuyée contre la paroi P5 à proximité d'une retombée d'ogives, à l'angle nord-est de la salle 2. Aucune jonction entre les maçonneries de ces deux parois n'est visible. Une des ogives de cette retombée est orientée vers la salle 1. Il est dommage que nous n'ayons pas pu observer si cette ogive se poursuit au revers de la paroi P4, dans la salle 1. En effet, cela aurait pu nous permettre de confirmer que le couvrement primitif de la salle 1 de la cave du 5, rue du Pilon était une voûte d'ogives. Par contre, cette position de la paroi P4, qui coupe des éléments architecturaux antérieurs à sa construction (P1 et P5), justifie que sa construction est postérieure aux parois latérales de la cave. Pour finir, notons que le passage percé dans la paroi P4, pour circuler de la salle 1 à la salle 2, est souligné par l'emploi de pierres de taille en pierre de Mousserolles. Ces pierres forment un arc en plein cintre dans la partie supérieure de ce passage. Ces pierres portent des traces de pics sur leur face. S'agit-il de pierres de réemploi d'une partie de la voûte, qui couvrait la salle 1, aujourd'hui disparue ?

P5 et P7 (parois est et ouest de la salle 2): il s'agit des parois latérales de la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilon. La paroi P5 est recouverte d'un léger enduit de chaux qui laisse voir la maçonnerie (matériau et assises). Ainsi, nous pouvons préciser que la paroi P5 présente un arc formeret dans sa partie supérieure, en contact avec la voûte d'ogives (figure 6). Cet arc, à simple chanfrein, repose sur des culots polygonaux ressemblant à ceux identifiés, par exemple, dans la cave du 1, place du Château-Vieux (notice 26)¹⁸⁸. La maçonnerie de cet arc est donc différente de celle des arcs formerets de la paroi P1. Il s'agit de la mise en œuvre la plus fréquente pour les arcs formerets rencontrés dans les caves de Bayonne voûtées d'ogives. Au-dessous de cet arc formeret, la mise en œuvre de la pierre de Mousserolles, dans la paroi P5, correspond au

¹⁸⁸ Des arcs construits de la même façon se retrouvent dans les parois latérales des caves des notices 5, 10, 19, 20 et 26. Toutes ces caves sont voûtées d'ogives et les arcs sont comparables à ceux identifiés dans la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilon, sont des arcs formerets. Nous n'avons pas pu constater si les arcs formerets identifiés dans la salle 1 de la cave du 5, rue du Pilon présentaient des retombées similaires, ces dernières étant maquées ou détruites.

type *d*. Cette maçonnerie est identique à celle identifiée dans la paroi P1 (au-dessous de la partie nord de l'arc 2, figure 5). Les moellons équarris qui composent cette maçonnerie sont placés dans la partie basse de la paroi P5, sur une hauteur d'environ 50 cm, ainsi que dans la partie la plus haute, tandis que les pierres de tailles sont placées au centre de la paroi. Cette disposition des différents modules de pierre qui composent la maçonnerie de type *d* rappelle celle décrite dans la paroi P1. Cette répartition des moellons et des pierres de taille dans cette maçonnerie de type *d* semble propre à la cave du 5, rue du Pilori. En effet, dans les autres caves où ce type de maçonnerie a été observé, l'assemblage est différent (notices 5 (salle 1), 10 et 19). Les pierres de taille y sont employées seulement dans les parties en contact avec l'arc formeret. La maçonnerie de la paroi P5 se poursuit vers la paroi P3, au-delà de la retombée des ogives de la voûte située à l'angle nord-est de la salle 2. La jonction entre la maçonnerie de la paroi P5 et celle de la paroi P6 n'était pas visible, lors de la visite, puisqu'une des quatre retombées d'ogives du couvrement de la salle 2 occupe l'angle sud-est, à l'endroit duquel ces deux parois se rejoignent.

La paroi P7 est également recouverte d'un léger enduit de chaux, dans sa partie basse et au nord, mais une grande partie de sa maçonnerie est visible. La partie haute de cette paroi, en contact avec la voûte, est, comme la paroi P5, soulignée par un arc formeret. Ce dernier est identique à ceux observés dans la paroi P1, donc différent de celui de la paroi P5. Aucune des retombées de cet arc n'était visible lors de la visite. Celle située au sud de l'arc formeret a été insérée dans un pilastre maçonné, englobant les retombées d'ogives à l'angle sud-ouest de la salle 2. En outre, l'arc n'a pas de retombée au nord, puisque la maçonnerie de l'ensemble de la paroi P7 est masquée par la petite portion de paroi reliant la paroi P7 au massif de maçonnerie sis au milieu de la salle 2. Il n'y a pas de jonction entre les maçonneries de ces deux parois. La petite portion de paroi semble posée sur la paroi P7. Pour la partie visible de la paroi P7 (au sud), la maçonnerie est identique à la maçonnerie de type *a*, identifiée dans la paroi P1 (au-dessous de l'arc 1). Les similitudes entre la maçonnerie de la paroi P7 et de son arc formeret avec des maçonneries rencontrées dans la salle 1 (arc 1 et paroi) semblent indiquer une datation similaire entre la paroi P7 et la paroi P1 (au moins sa partie sud). Toutefois, la différence dans le traitement entre l'arc formeret de la paroi P7 et celui de la paroi P5 pose question. Pourquoi, dans la travée d'une cave couverte par la même voûte, le traitement des arcs formerets serait-il différent ? Nous devons ajouter que la maçonnerie de la paroi P7 est, également, identique à la maçonnerie et à l'arc formeret identifiés de la paroi P8 dans la cave voisine (salle 2) au 7, rue du Pilori (notice 5). Est-ce que cela signifie que les parois P1 et P7 de la cave du 5, rue du Pilori, ainsi que la paroi P8 de la cave du 7, rue du Pilori, ont été construites en même temps ? Les arcades aveugles formées par la maçonnerie sise au-dessous des arcs formerets de ces parois

ont-elles pu être ouvertes ? Ces deux caves voisines, ont-elles pu communiquer entre-elles au moment de la construction de leur voûte d'ogives ? Ainsi, les arcs formerets identifiés dans ces parois seraient, en fait, des arcs doubleaux. Si les arcades ont été fermées par la suite, cela expliquerait la présence de trois types de maçonneries dans la paroi P1 de la cave du 5, rue du Pilori. Des pierres de remplois ont pu être utilisées. Mais alors, comment expliquer que nous retrouvions une maçonnerie similaire dans la paroi P5 et une partie de la paroi P1 de la cave du 5, rue du Pilori ?

P6 (paroi sud de la salle 2): cette paroi ferme actuellement la salle 2 au sud, mais aussi, l'ensemble de la cave (figure 6). La maçonnerie de cette paroi, en contact avec la voûte, est délimitée par un arc formeret chanfreiné avec retombées sur des culots polygonaux. Cet arc est identique à celui de la paroi P5. Toutefois, nous devons noter que l'arc formeret de la paroi P6 est assez usé (il manque des morceaux de pierre). La maçonnerie mise en œuvre dans cette paroi est, également, semblable à celle de la paroi P5, à savoir une maçonnerie de type *d*. Les moellons équarris sont, aussi, placés dans la partie basse de la paroi, en contact avec le sol actuel. Les pierres de taille sont placées, quant à elles, au centre de cette paroi, en contact avec l'arc formeret. Or, nous avons noté deux différences majeures par rapport à la paroi P5. D'abord, plusieurs pierres de Bidache ont été insérées dans la partie basse de cette paroi, alors qu'une seule a été identifiée dans la partie basse de la paroi P5 (d'ailleurs à proximité de sa rencontre avec la paroi P6). Ensuite, la paroi P6 a été percée, en son centre, pour faire un passage. Ce passage était condamné lors de notre visite et recouvert de peinture, ce qui ne nous permet pas d'apporter plus de précisions concernant la maçonnerie de cette partie de la paroi. Il faut également ajouter que les joints de la maçonnerie de la paroi P6 ont été repris, dans sa partie ouest, à proximité de l'angle où a été construit le pilastre englobant une des retombées d'ogives de la voûte. S'agit-il d'un même chantier de restauration ?

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, trois ouvertures, ayant pu servir d'accès, ont été identifiées. Deux étaient abandonnées et se présentaient sous la forme de vestiges (accès 1 et accès 2 figure 7), tandis qu'une autre était en service (trémie A, figure 7). Ces accès, ou vestiges d'accès, se trouvent dans la salle 1, adjacente à la rue. Dans la salle 2, nous avons seulement noté la présence d'un puits d'aération.

Accès 1 : cet accès n'existe plus que sous la forme de vestiges. Il était ouvert dans l'épaisseur de la paroi P2 de la salle 1 et il permettait le contact direct entre la cave et la rue du Pilori (plan n°7 et figure 7 trait rose). La profondeur du creusement de cet accès dans la paroi P2 était d'environ 1 m 30, pour une largeur d'environ 1 m 20 (au plus près de la rue). L'ouverture dans la paroi se fait en pente douce, depuis l'accès sur rue jusque vers le sol de la cave. L'accès sur

rue est à une hauteur d'environ 1 m 80, à partir du sol actuel de la cave. Aujourd'hui, cet accès ouvre au-delà du mur de façade sur rue, à l'intérieur du rez-de-chaussée de l'immeuble. Nous pouvons proposer deux hypothèses concernant l'abandon de cet accès sur rue. D'une, part, il a pu être à cause du rehaussement du niveau de sol de la rue, qui ne permettait plus d'accéder à la cave directement depuis cette rue. D'autre part, le réaligement des façades sur rues et les fermetures des entrées de caves, à ouverture saillante sur la rue, ont, également, pu amener à modifier l'accès à la cave¹⁸⁹. Lors de sa construction, l'accès 1 devait se situer juste derrière une porte située en façade. Malheureusement, la maçonnerie de la paroi P2 est recouverte par un épais enduit qui ne permet pas de vérifier si cette paroi conserve des traces de l'installation d'un escalier (en pierre ou en bois). Nous pouvons seulement noter deux caractéristiques importantes. La première est que l'ouverture de l'accès sur rue est composée d'un côté biseauté (sur la gauche, coïncidant à l'épaisseur du mur de façade) et d'un espace plan qui devait être la zone de passage (correspondant au comblement de cet accès par le mur de façade actuel). Ce type de construction se retrouve dans d'autres accès sur rue de Bayonne, notamment dans la cave voisine au 7, rue du Pilon (figure 6, notice 5) ou encore, dans l'accès sur rue abandonné de la cave du 5-7, rue Lagréou. Il est dommage que la maçonnerie encadrant l'accès sur rue de la cave du 5, rue du Pilon ne fût pas visible, puisqu'il aurait été intéressant de savoir si la façade sur rue avait simplement été percée, ou bien si une mise en œuvre plus soignée, avec un encadrement en pierres de taille, par exemple, a pu souligner cet accès.

La deuxième caractéristique est que le côté est de l'accès 1 possède un corbeau (figure 6). Malheureusement, sans avoir une vision d'ensemble de la maçonnerie de la paroi P2, il est difficile de dire si ce corbeau a servi à la mise en place d'un escalier ou s'il s'agit d'une pierre qui a été ajoutée pour maintenir le couvrement actuel de la salle 1. Ce type de corbeau se retrouve d'ailleurs dans la partie haute de la paroi P1, en contact avec les vestiges de l'accès 2. *Accès 2* : les vestiges de ce qui pourrait correspondre à un accès direct entre la cave et le rez-de-chaussée de la maison, sise au-dessus, ont été identifiés dans la partie haute de la paroi P1. Plus précisément, deux consoles et un corbeau étaient encore en place dans la partie supérieure de la paroi P1, entre le milieu de la paroi P1 (au-dessus de la zone comprise entre l'arc 1 et l'arc 2) et la partie sud de cette paroi (au-dessus de l'arc 1). Or, le compartiment contemporain de cet espace de la cave n'a pas permis d'avoir une vision d'ensemble de ces trois supports. De même, l'épais enduit contemporain qui recouvre la paroi P1, suite à sa restauration, n'a pas permis d'observer la maçonnerie de la paroi à proximité de ces supports. Toutefois, nous avons pu noter un retrait de la maçonnerie de la paroi P1 juste au-dessus des consoles. Ainsi, une

¹⁸⁹ Méliassin *et al.* 2006, 79. Nous avons constaté que les archives municipales sont très fournies à ce sujet entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle (nous renvoyons à notre développement sur les sources écrites modernes dans le chapitre 3 de la première partie de la thèse).

trémie a pu être percée à l'endroit du retrait de maçonnerie et un escalier a pu être installé entre le rez-de-chaussée de la maison et la cave. Cet escalier a pu être en partie posé sur la maçonnerie de la paroi P1 et se développer le long de cette paroi¹⁹⁰. La partie qui ne s'appuyait pas sur la paroi P1 était maintenue par les supports identifiés plus haut (consoles et corbeau). Nous avons noté que ces supports ont été cassés ou réduits en longueur. La plus grosse des consoles présente une maçonnerie soignée, en pierre de taille, dont le profil forme deux tores successifs de chaque côté. Ce profil rappelle celui des ogives de la voûte de la salle 2. S'agit-il de réemplois ? Ces supports n'ayant pas été observés à intervalles réguliers sur l'ensemble de la paroi P1 et aucun corbeau ou console n'ayant été identifié sur la paroi P3, lui faisant face, il ne semble pas qu'il s'agisse de vestiges de support à un couvrement en plancher. Le couvrement actuel, en plancher, ne repose pas sur ces supports.

Trémie A : cette trémie est ouverte dans le couvrement actuel (plafond) de la cave (plan n°7 et figure 7 en orange). La trémie A est percée dans la partie de ce couvrement en contact avec la paroi P3 de la salle 1. Elle est accompagnée d'un escalier maçonné (béton et carrelage) qui se développe entre la partie sud de la paroi P3 (c'est-à-dire l'endroit où cette paroi est coupée) et la paroi P4. La largeur de cet escalier est un peu plus grande que la largeur de la paroi P3, il déborde donc un peu dans l'espace intérieur de la cave. Cet escalier semble correspondre à une phase d'utilisation de la cave, antérieure à la création de la trémie A, puisqu'il se poursuit jusque contre la paroi P4, ce qui n'est pas le cas de la trémie¹⁹¹. Cette dernière est bien plus petite et même si elle ouvre au-dessus de cet escalier, ils ne sont pas connectés. Une échelle a dû être installée entre la trémie A et l'escalier maçonné. La partie du plafond en plancher, dans laquelle est percée cette trémie A, est plus récente que le reste du couvrement (le bois n'est pas de même nature et les solives sont plus petites. Cette trémie semble avoir été installée spécifiquement pour l'usage du magasin situé en rez-de-chaussée, au moment de nos visites.

Le puits d'aération salle 2 : ce puits d'aération est percé dans un voûtain de la voûte d'ogive couvrant la salle 2. Il est adjacent au massif de maçonnerie qui se développe au milieu de la salle 2. Au regard de l'état des pierres de la voûte, autour de l'ouverture de ce puits d'aération, il semble avoir été percé après la construction de cette voûte. Il ouvre aujourd'hui dans un espace sur cour, couvert par une verrière. Il est possible que ce puits d'aération corresponde à une ouverture contemporaine, effectuée pour aérer cette salle de la cave. En effet, cette partie de la cave présentait des traces d'infiltration et d'humidité à la base des parois. De plus, un système de ventilation se trouve juste au-dessous de ce puits d'aération.

¹⁹⁰ Ainsi, l'escalier empiétait moins sur l'espace à l'intérieur de la cave.

¹⁹¹ L'emprise de l'ouverture de la trémie A correspond à la distance qui sépare la marche n°5 et la marche n°8 de l'escalier maçonné, en partant de la cave.

1.4. Description architecturale : couverture

Salle 1 : cette partie de la cave était couverte, lors de nos visites, par un plafond (figure 7). Ce plafond est composé de poutres disposées à intervalles assez réguliers. La plancher du rez-de-chaussée repose sur ces poutres. Ces dernières sont disposées parallèlement à la rue, c'est-à-dire qu'elles se développent de la paroi P3 vers la paroi P1. Toutefois, ces poutres ne sont pas en contact avec la paroi P1. En effet, elles sont insérées directement dans la maçonnerie de la partie sommitale de la paroi P3 de la salle 1 (plan n°7 et figure 7), mais elles s'arrêtent avant la paroi P1. Les poutres sont incluses dans le massif de maçonnerie qui a été installé à l'avant de la paroi P1 pour délimiter l'espace en trois box à l'avant de cette paroi (figures 5 et 7). Ont-elles été volontairement coupées lors de la restauration de la cave (pour dégager plus d'espace en hauteur dans ces box) ? Dans ce cas, il est possible que les corbeaux que nous avons identifiés, comme ayant pu servir de support à un escalier placé contre la paroi P1, puissent être des éléments de support de ce plafond. La hauteur des poutres et des consoles coïncident. Toutefois, nous n'avons pas trouvé de consoles sur l'ensemble de la partie haute de la paroi P1, il n'est donc pas possible de justifier cette hypothèse. Concernant la contemporanéité entre ce plafond et la maçonnerie de la paroi P3, dans laquelle les poutres semblent sellées, il est difficile d'apporter plus de précisions. En effet, la maçonnerie est recouverte par un épais enduit qui ne laisse pas voir la mise en œuvre dans la partie haute de la paroi P3.

Lors de nos visites, ce plafond, couvrant la salle 1, présentait des modifications à deux endroits. D'abord, à l'emplacement la trémie A, que nous avons décrit précédemment ; ensuite, au contact avec les vestiges de l'accès sur rue (figure 7). Au niveau de l'ancien accès sur rue, le plafond est composé de poutres perpendiculaires à la rue. Ces dernières sont placées entre deux poutres parallèles à la rue. Des solives sont intercalées entre ces poutres. Au-delà de la paroi P4, qui soutient la dernière poutre du plafond de la salle 1, le couverture change (salle 2).

Salle 2 : cette salle est couverte par une voûte d'ogives (figure 7 et plan n°7). Elle correspond à une seule travée d'ogives, dans laquelle il est possible de constater le départ des ogives (dirigées vers la salle 1) d'une travée précédente qui a disparu. Les ogives et les arcs doubleaux de cette voûte sont à mouluration en tores. Il s'agit d'un type de voûte d'ogives fréquemment rencontré dans les caves voûtées d'ogives visitées pour cette thèse¹⁹². Nous pouvons même préciser que le profil mouluré, des arcs doubleaux et des ogives, de la cave du 5, rue du Pilori est identique à ce que nous avons identifié dans la cave voisine, au 7, rue du Pilori. Les profils, en tore, des arcs sont soulignés d'un listel saillant sur l'ensemble de leur longueur. De plus, les tores des ogives et de l'arc doubleau sont cernés par des cavets. Le niveau de sol actuel de la

¹⁹² Pour plus de précisions sur les techniques employées dans les voûtes d'ogives et les clés de voûtes dans les caves de Bayonne, nous renvoyons à la partie du corps de texte de la thèse qui traite des voûtes d'ogives (partie 2, chapitre 1, 1.1.2, 1.1.2.2).

cave ne permet pas de voir précisément le traitement de la retombée de ces ogives et de l'arc doubleau. De plus, les angles nord-ouest et sud-ouest de la salle 2 ont été intégrés dans des massifs de maçonneries, postérieurs à la construction de la voûte, ce qui masque les retombées des ogives et de l'arc doubleau. Un sondage, à l'angle nord-est de la salle 2, permettrait de vérifier si cette retombée se fait sur un support adossé à la paroi, comme ce que nous avons pu identifier pour la cave voisine¹⁹³. Enfin, la clé de voûte n'a pas, non plus, pu être observée puisque les ogives sont insérées, à ce niveau, dans le massif de maçonnerie qui occupe l'intérieur de la salle 2. Les ogives et la maçonnerie de la voûte semblent pourtant se poursuivre à l'intérieur de ce massif de maçonnerie.

Le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette voûte d'ogives est le type *h* de notre catalogue de maçonneries. Il s'agit d'un type de maçonnerie appareillée, en pierre de Mousserolles, caractérisé par l'emploi de la pierre de taille, pour l'ensemble de la voûte d'ogives. Notons qu'il s'agit du type de maçonneries principalement rencontré dans les voûtes d'ogives des caves de Bayonne. Toutefois, dans la cave du 5, rue du Pilori, les modules de pierres sont assez gros (30 cm de hauteur en moyenne).

Dans la salle 2, la hauteur sous les voûtains est d'environ 2 m 65, mais il ne s'agit pas de la hauteur maximale de la voûte.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Si nous souhaitions faire une datation de mortiers dans cette cave, cela serait possible uniquement pour la voûte d'ogives de la salle 2. En effet, le reste des maçonneries de la cave a été trop perturbé par la pose d'enduits postérieurs à leur construction, ainsi que par la restauration des joints. Notre analyse des maçonneries et, les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont quand même permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°7 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 5, rue du Pilori, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant apporter des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. La première spécificité architecturale correspond aux types de pierres employées dans les parois de cette cave, ainsi que le traitement accordé aux maçonneries. Le matériau majoritairement employé est la pierre de Mousserolles. Toutefois, quelques pierres de Bidache ont aussi été

¹⁹³ Notons que le sol en béton ne faciliterait pas cette opération.

identifiées dans certaines parois de cette cave. Ce type de pierre a été surtout employé dans la maçonnerie de la paroi P6, à la base de la paroi P5 en contact avec la paroi P6, et quelques fragments sporadiques de cette pierre ont été observés dans la maçonnerie (encore visible) de la paroi P1. Les modules de pierre de Bidache employés dans ces maçonneries sont très petits ; ils s'apparentent à des moellons tout-venants ou à des plaquettes. Ces modules de moellons en pierre de Bidache se retrouvent également dans le massif de maçonnerie qui se trouve au milieu de la salle 2. D'après ce que nous avons observé lors de nos visites, l'emploi de cette pierre, dans des maçonneries de type *a*, *b* et *d*, est rare dans les caves de Bayonne. De plus, la similitude, dans la forme et la mise en œuvre des moellons en pierre de Bidache, identifiés dans les parois P1, P5 et P6 et ceux employés dans la maçonnerie qui recouvre le massif se développant au centre de la salle 2, nous permet de proposer une même phase de datation. Il peut s'agir d'une phase de restauration de la cave¹⁹⁴. Par contre, il est difficile de préciser la provenance de ces moellons. Ils peuvent correspondre à des réemplois de monuments disparus, ou provenir d'un chantier situé à proximité de la cave du 5, rue du Pilori. En effet, ces moellons ont une forme proche de celle repérée par Sandrine Conan dans l'élévation de la courtine sud¹⁹⁵. Sandrine Conan, précise que la pierre de Bidache y est employée sous la forme de « plaquettes¹⁹⁶ ». Une certaine régularité dans l'emploi de la pierre de Bidache, conjointement à celle de Mousserolles, s'observe également dans la courtine sud. Dans la cave du 5, rue du Pilori, cette régularité s'observe surtout dans le massif de maçonnerie qui se développe au centre de la salle 2. De plus, dans cette cave, la pierre de Bidache est également mise en œuvre sous la forme de fragments. À ce propos, rappelons que dans la cave voisine (7, rue du Pilori) l'emploi de la pierre de Bidache (pierre de taille) a été observé uniquement pour la construction d'un arc doubleau, postérieur à la construction de la cave¹⁹⁷. Aussi, nous nous demandons si les fragments de moellons de Bidache, identifiés dans les parois de la cave du 5, rue du Pilori, pourraient venir du même chantier de restauration.

En ce qui concerne les types de maçonneries mis en œuvre dans la cave du 5, rue du Pilori, le type *a*, identifié dans les parois latérales des salles 1 et 2 (parois P1, P3 et P7), coïncide avec les maçonneries de deux monuments médiévaux, à savoir, la face ouest de la porte saint-Simon¹⁹⁸ et la reprise médiévale de la tour du Bourreau¹⁹⁹. Il semble donc que cette maçonnerie,

¹⁹⁴ Cette restauration a pu amener à combler des espaces vides dans les parois (paroi P1) ou à remplacer des pierres usées (paroi P5 et partie nord de la paroi P1) par des pierres de Bidache.

¹⁹⁵ Conan 2002. Nous renvoyons, ici, à la planche 2 ter (volume 2, annexe 2) et au développement sur la maçonnerie de type *j* dans le chapitre 1, partie 2 de la thèse.

¹⁹⁶ Conan 2002.

¹⁹⁷ En effet, rappelons qu'il recouvre la voûte d'ogives (notice 5).

¹⁹⁸ Conan 2002 ; Boutouille & Jean-Courret 2019, 68 et 69. La porte Saint-Simon est mentionnée dans les sources écrites en 1376, mais il semble que sa construction soit à placer au XIII^e siècle (Auzeméry-Clouteau 2019).

¹⁹⁹ Fourdrin & Chaillou 2007, 178. La datation de cette maçonnerie est située entre le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle.

composée de moellons, puisse permettre de proposer une datation médiévale, située entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle, pour les parois de la salle 2. Cela donne, au moins, un *terminus post quem* pour la construction de ces parois.

La maçonnerie de type *b*, rencontrée au milieu de la paroi P1, présente une mise en œuvre identique à celle que nous avons identifiée dans la paroi est de la courtine du Château-Vieux (dans la salle dite des gardes). Cette partie du Château-Vieux correspondrait, selon une récente étude, à la partie la plus ancienne de sa courtine, dont la datation proposée serait antérieure au milieu du XIII^e siècle²⁰⁰. Ce type de maçonnerie a également des points communs avec les vestiges archéologiques, d'un des rares bâtiments civils médiévaux connus à Bayonne, étudiés par Cécilia Pedini en 2017. L'analyse d'une portion de la paroi (paroi ouest) de ce bâti médiéval, entièrement élevée en pierres taillées dans du calcaire de Mousserolles, a permis de proposer une datation coïncidant avec la fin du XIII^e siècle²⁰¹. La taille de ces pierres et leur assemblage correspondent, en tout point, à la maçonnerie de type *b* que nous avons identifiée dans les caves des notices 7 (salle 1), 19 et 20. Cette comparaison nous permet d'orienter davantage un *terminus post quem* situé à partir du XIII^e siècle pour la maçonnerie de type *b* de la cave du 5, rue du Pilori.

La maçonnerie de type *d*, mise en œuvre dans les parois P1, P5 et P6, reste difficile à dater. La seule chose que nous pouvons signaler est que la disposition des différents modules, de pierre de Mousserolles, assemblés pour cette maçonnerie dans la cave du 5, rue du Pilori, est différente de celle des caves du 19, rue Lagréou (notice 10) et du 5-7, rue Lagréou (notice 19) dans lesquelles nous l'avons identifiée. L'assemblage particulier de la maçonnerie de type *d* est répété dans trois parois de la cave du 5, rue du Pilori. Il semble donc que cela soit fait volontairement. En revanche, nous nous interrogeons sur les motivations qui ont conduit à répartir ces différents modules de pierre, de cette manière, dans la cave du 5, rue du Pilori. Est-ce une volonté esthétique pour régulariser la surface de la paroi située au-dessous de la voûte d'ogives ? Or, ces parois étaient peut-être destinées à recevoir un enduit²⁰². Ou bien, cette disposition des pierres de taille et des moellons est-elle liée à des besoins architectoniques ? Nous pouvons seulement préciser que ce type de maçonnerie est lié, dans les autres caves de Bayonne, comme dans la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilori, à une voûte d'ogives. Cela incite donc à penser que la salle 1 de cette cave devait également être voûtée d'ogives.

²⁰⁰ Boutouille 2019b, 38 à 39. Toutefois, il convient de rester prudent avec cette proposition de datation, puisque le Château-Vieux n'a pas fait l'objet de fouilles ou d'études du bâti récentes permettant d'apporter des précisions de datation.

²⁰¹ Pedini 2017. Cette fouille a révélé l'existence d'éléments de l'élévation médiévale de la maison d'Arribeyre (11, rue Poissonnerie).

²⁰² D'après nos observations sur le terrain, il semble que la cave a subi plusieurs restaurations au niveau des parois (joints repris, enduits ajoutés (enlevés ?), lissage de certaines pierres...) qui ne nous permettent pas d'apporter davantage de précisions sur les enduits.

Ainsi, dans la cave du 5, rue du Pilori, nous avons des maçonneries différentes, employées dans les parois latérales actuelles qui, de surcroît, ont des datations proches, mais pas tout à fait identique. Cette cave semble donc avoir subi des modifications architecturales importantes, depuis sa construction, qui selon notre analyse des maçonneries, pourraient être située à la première moitié du XIII^e siècle. Mais, comment savoir quel type de maçonnerie est contemporain de la construction de cette cave ? En effet, il a pu y avoir des réemplois de pierres provenant de monuments antérieurs à la construction de cette cave. C'est ce que nous allons essayer d'affiner en abordant les autres spécificités architecturales rencontrées dans la cave du 5, rue du Pilori.

La deuxième particularité architecturale de cette cave du 5, rue du Pilori est son couvrement. Il s'agit d'un couvrement double, qui associe une salle couverte par un plafond (salle 1) et une salle couverte par une voûte d'ogives (salle 2). Cette association se retrouve également dans la cave voisine au 7, rue du Pilori (notice 5)²⁰³. La voûte est maçonnée en type *h* ; il s'agit de la maçonnerie la plus employée pour la construction des voûtes d'ogives dans les caves visitées à Bayonne. Cette maçonnerie est comparable à celle mise en œuvre dans les voûtains des bas-côtés de la nef de la cathédrale ainsi qu'aux voûtains de la galerie ouest du cloître²⁰⁴. Cette comparaison permet de proposer une datation pour la voûte de la cave du 5, rue du Pilori entre le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle²⁰⁵. Les arcs formerets qui se situent à la rencontre entre cette voûte et les parois P7 et P1 (cave du 5, rue du Pilori) sont identiques à ceux observés dans la paroi P8 de la cave voisine (notice 5, 7, rue du Pilori). Leur particularité est d'avoir un profil en tore comme les ogives, mais plus aplatis. Ces trois parois correspondent à la partie mitoyenne à ces deux caves²⁰⁶. Ainsi, nous nous demandons si les arcs formerets des parois P1 et P7 de la cave du 5, rue du Pilori (notice 7) et celui de la paroi P8 de la cave du 7, rue du Pilori (notice 5) ne pourraient pas correspondre à une seule et même arcade. Par conséquent, nous nous demandons si ces deux caves ont pu communiquer entre elles au moment de leur construction. Malheureusement, les maçonneries de l'ensemble de ces parois n'ont pas pu être observées, il n'est donc pas possible de valider cette hypothèse. Par ailleurs, la particularité des arcs formerets (en tore aplatis) de cette partie mitoyenne aux caves du 5, rue du Pilori (parois P1 et P7) et du 7, rue du Pilori (parois P7 et P8) par rapport aux arcs formerets des autres caves de Bayonne (chanfreinés), nous amène à nous demander si ces arcs n'auraient pas pu être

²⁰³ Rappelons d'ailleurs que la maçonnerie de la voûte d'ogives et celle des arcs formerets de la partie mitoyenne à ces deux caves sont identiques.

²⁰⁴ Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement sur les appareils en pierre de taille qui se trouve dans le corps de la thèse (partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

²⁰⁵ Cette proposition de datation correspond également à celle de la paroi P7 de la salle 2. Cette datation est également celle proposée pour la salle 2 de la cave voisine (notice 5). Toutefois, ces propositions de datations reposent uniquement sur un rapprochement stylistique qu'il faudrait compléter par une datation de mortiers.

²⁰⁶ En revanche, les parois plus éloignées de cet axe mitoyen présentent des arcs formerets différents, chanfreinés et reposant sur des culots polygonaux (Paroi P5 et P6 notice 7 et P10 notice 5).

réalisés à partir d'ogives d'une voûte détruite. D'ailleurs, nous avons identifié, dans la salle 2 du 5, rue du Pilori, des ogives se dirigeant vers la salle 1. Il semble donc que cette salle (salle 1 plan n°7) était aussi couverte d'une voûte d'ogives, qui n'existe plus aujourd'hui²⁰⁷. Il est donc possible que les pierres de taille provenant des ogives de la voûte de cette salle 1 aient été réutilisées pour construire les arcs formerets de la partie mitoyenne entre la cave du 5 et celle du 7, rue du Pilori. Le changement de couverture dans la salle 1 du 5, rue du Pilori a également pu entraîner une modification de l'accès, avec la mise en place du plafond qui a pu réduire la hauteur de la cave. En outre, l'interruption de la paroi P3 (elle devrait rejoindre la paroi P5) est peut-être liée à la disparition de la voûte d'ogives (effondrement). Ou cette interruption est-elle liée à l'installation de l'accès contemporain ?

La troisième spécificité architecturale de la cave sise au 5, rue du Pilori, est le massif maçonné qui se trouve au milieu de la salle 2. Ce massif circulaire est relié à la paroi P7 de la cave, par deux petites parties de parois, dont la maçonnerie recouvre les retombées d'ogives et la maçonnerie de la voûte. La maçonnerie de la partie circulaire de ce massif est également appuyée sur la voûte de la salle 2. Mais, à quoi correspond cette construction ? Nous proposons deux hypothèses qui pourraient, peut-être, apporter des explications sur ce qu'est ce massif de maçonnerie. La première est qu'il pourrait s'agir d'un ancien accès à la cave. Ce massif circulaire correspondrait, alors, à une tour d'escalier-en-vis qui aurait été condamnée, ce qui expliquerait que les ogives et la voûte soient masquées par la maçonnerie qui le recouvre. Or, les quelques exemples d'escaliers en vis, connus à Bayonne, n'ont pas des diamètres aussi imposants (environ 3 m). Il est donc peu probable que cette hypothèse soit valide. La deuxième hypothèse est qu'il pourrait s'agir d'un élément de la courtine de l'enceinte antique, dont le tracé, connu dans ce secteur au moment de la rédaction de cette thèse, est proche. Mais alors, pourquoi la maçonnerie de la voûte est-elle masquée par celle de cette tour, dont la datation du Bas-Empire est bien plus ancienne ? Cet élément de l'enceinte a pu être recouvert par une maçonnerie plus récente lors d'une phase de restauration de la cave, postérieure à la construction de la voûte d'ogives²⁰⁸. Si cette hypothèse est valide, cela pourrait également expliquer les perturbations architecturales et reprises de maçonneries de la paroi P7 dans la cave voisine au 7, rue du Pilori (notamment la construction circulaire à l'angle nord-est salle 3). Pour le moment, il est difficile d'étayer davantage cette hypothèse.

La quatrième spécificité architecturale de la cave du 5, rue du Pilori, est la présence du passage percé dans la paroi P6. L'encadrement de ce passage n'a pas fait l'objet d'un traitement

²⁰⁷ Des départs de voûte ont, également, été identifiés dans les parties sommitales des parois P1 et P3 de cette cave (salle 1).

²⁰⁸ Rappelons que la proposition de datation de cette voûte se situe entre le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle.

spécifique de sa maçonnerie (figure 6). Ce passage est ouvert dans la paroi P6, du sol actuel jusqu'à l'arc formeret, mais il était comblé lors de nos visites. La maçonnerie de ce comblement était recouverte par une peinture. Nous pouvons seulement dire qu'elle était un peu en retrait par rapport à la maçonnerie de la paroi P6. L'existence de ce passage nous amène à nous demander sur quel type d'espace ouvrait-il ? Sur une autre salle ? Sur un accès sur cour ?

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative. Deux Établissements, particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions en pierre à Bayonne, pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne²⁰⁹. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Si les sources écrites sont muettes sur cette cave, nous avons, en revanche, trouvé des informations sur elle dans la bibliographie. En effet, cette cave a été mentionnée par Élie Lambert²¹⁰ et relevée par Maurice Haulon²¹¹.

Élie Lambert cite cette cave dans sa première synthèse sur les caves de Bayonne publiée en 1929. Dans cette publication, l'adresse qu'il donne de la cave est le 5, rue de la Cathédrale²¹². Élie Lambert parle surtout de la voûte d'ogives de cette cave. La rapide description qu'il fait de la cave, centrée sur son couvrement, nous permet de noter, à l'instar de ce que nous avons pu

²⁰⁹ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbiède, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbiède, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

²¹⁰ Lambert 1929.

²¹¹ E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

²¹² Il s'agit de la rue du Piloni actuelle.

voir, qu'en 1929, une seule travée de la voûte d'ogives était conservée. Élie Lambert précise que « les deux travées les plus proches de la rue ont été détruites », ce que corrobore notre analyse architecturale de cette cave. En outre, cet auteur apporte des informations sur le massif de maçonnerie qui se trouve au milieu de la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilori. D'abord, il le décrit comme « un gros massif de maçonnerie » qui vient « empâter » la troisième travée de cette cave. Ensuite, il explique la présence de cette construction en précisant qu'elle vient « renforcer la voûte sous l'escalier de la maison ». Cette explication amène trois interrogations. D'abord, pourquoi, s'il s'agit d'un élément de soutien pour la voûte, est-ce que ce massif a englobé une partie de la paroi P7 (salle 2) ? Ensuite, ce massif de maçonnerie n'aurait-il pas pu envelopper une autre construction, plus ancienne, qui se trouvait déjà à cet endroit ? Dans ce cas, cela expliquerait que ce massif soit recouvert d'une maçonnerie postérieure à celle de la voûte et qu'il englobe une partie de cette paroi P7 (pouvant correspondre à une partie d'une construction plus ancienne). Enfin, que signifie l'expression au-dessous de la maison ? Est-ce au-dessous de l'immeuble actuel ou d'une maison postérieure à la construction de la voûte d'ogives, mais qui ne correspond pas à l'immeuble actuel ? En effet, cette portion de la cave se trouvait, au moment de notre visite, au-dessous d'une cour intérieure, recouverte d'une verrière et sur laquelle ouvre le puits d'aération percé dans la voûte juste à côté de ce massif de maçonnerie. Cette cour était visible depuis le puits d'aération. La verrière, qui n'apparaît pas sur les plans cadastraux, est visible sur la photographie aérienne (figures 7, 8 et 9). Malheureusement, nous n'avons pas pu visiter cette partie du rez-de-chaussée, mais il semble peu probable que l'escalier de l'immeuble actuel se développe au-dessus de ce massif de maçonnerie.

Nous n'avons pas trouvé de plan individuel de la cave du 5, rue du Pilori dans le dossier contenant les relevés des caves de Bayonne réalisés par Maurice Haulon. Pourtant, le plan de cette cave figure bien sur le *plan d'ensemble des caves de Bayonne*, réalisé à partir des relevés de cet auteur et publié en 1939. Sur ce plan d'ensemble des caves de Bayonne, nous constatons que la cave du 5, rue du Pilori est représentée avec trois travées voûtées d'ogives alors qu'en 1929, Élie Lambert précise que les deux premières travées ne sont plus voûtées. De même, Maurice Haulon n'a pas relevé le massif de maçonnerie se trouvant dans la salle 2 de la cave. Ce relevé de Maurice Haulon est donc une interprétation. Il n'est pas parfaitement fidèle à ce que Maurice Haulon a observé lors de sa visite. Il faut donc être prudent quant aux informations restituées sur ce plan d'ensemble des caves de Bayonne et sur les plans individuels des caves que nous n'avons pas pu visiter de nouveau pour cette thèse. Par ailleurs, sur ce plan de 1939, Maurice Haulon a relevé un espace carré (en orange figure 8) après la paroi sud de la cave. Il pourrait correspondre à l'espace sur lequel ouvrait le passage comblé que nous avons identifié

dans la paroi P6. Toutefois, il est difficile de dire quel était la fonction de cet espace. S'agit-il d'un accès sur cour ? S'agit-il d'un espace englobé dans la cave lors de sa construction, mais qui appartenait à une construction antérieure (à l'enceinte du Bas-Empire par exemple) ? Pour finir, sur ce plan de 1939, le relevé de la cave du 5, rue du Pilori et celui de la cave voisine (7, rue du Pilori (notice 5)) sont de même longueur. Or, nous avons relevé, lors de nos visites, ces deux caves et il s'avère que la cave du 7, rue du Pilori était un peu plus longue que sa voisine.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation de la parcelle, correspondant au 5, rue du Pilori, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 9), nous permet de constater que la cave, sise à cette adresse, se situe dans la partie de la Ville-Haute, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle se trouve sur le côté nord de l'îlot i07. Cet îlot est délimité, sur le plan cadastral actuel, au nord, par la rue du Pilori, au sud, par la rue Poissonnerie (rue Saubaignac sur le plan de 1831), à l'ouest, par la place Louis Pasteur et la rue d'Espagne (rue des Tendes sur le plan de 1831) et, à l'est, par la rue de la Salie. Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne, dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé²¹³. La parcelle coïncidant à l'emplacement du 5, rue du Pilori est perpendiculaire et adjacente à la rue, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). Son orientation est nord-sud. Sur ces plans (figures 2 et 3), la parcelle est celle qui s'étire le plus profondément vers l'intérieur de l'îlot. En revanche, la comparaison de la situation de cette parcelle sur les deux cadastres (figures 2 et 3) nous permet de constater que sa forme a un peu changé depuis 1831. Effectivement, sur le plan cadastral de 1831, la parcelle correspondant au 5, rue du Pilori prend une forme d'étroite lanière tandis que, sur le plan cadastral actuel, elle est plus large. Sur le plan de 1831, la parcelle fait la largeur de la cave, c'est-à-dire environ 5 m 10. En revanche, sur le plan cadastral actuel, elle est plus large que la cave ; une partie des parcelles sises à l'est ont été fusionnées avec la parcelle du 5, rue du Pilori. De plus, la parcelle a, également, été élargie du côté de sa limite ouest sur le plan cadastral actuel, par rapport au plan de 1831.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est également perpendiculaire et adjacent à la rue du Pilori sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)²¹⁴. Les parois latérales de la cave

²¹³ Méliassin *et al.* 2006, 70.

²¹⁴ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur.

reproduisent parfaitement les limites latérales de la parcelle sur le plan cadastral de 1831. En revanche, sur le plan cadastral actuel, les parois latérales de la cave ne correspondent plus aux limites parcellaires ; ce qui est normal, puisque la parcelle a été élargie. Notons que la partie de la cave correspondant à l'accès actuel, qui coupe la paroi P3, dépassait de la limite est de la parcelle sur le plan de 1831, alors que sur le plan cadastral actuel, elle reproduit parfaitement le tracé de la parcelle à ce niveau. Sur les deux plans cadastraux, les parois nord et sud ne s'ajustent pas sur les limites de parcelles. En effet, la limite nord de la parcelle ne coïncide que partiellement avec la paroi nord du plan de la cave (P2) sur ces deux plans (figures 2 et 3). Toute la partie ouest de la paroi P2 ne reproduit pas la limite de la parcelle, ni sur le plan de 1831, ni sur le plan cadastral actuel. Toutefois, notre relevé de cave de la partie ouest de la paroi P2, a été compliqué par l'ajout, contre cette paroi P2, d'un massif de maçonnerie qui ne nous a pas permis de voir son tracé. Il est donc possible que notre relevé soit un peu biaisé, dans cette partie de la cave, et que la limite nord de cette dernière se rapproche davantage de la limite nord de la parcelle. Par ailleurs, d'après notre calage du plan de la cave du 5, rue du Pilori, sur ces deux plans cadastraux, les vestiges de l'accès sur rue empiètent au-delà de la limite parcellaire nord. Cette position coïncide avec l'emplacement de la grille servant de soupirail clôturant cet ancien accès dans la marche située à l'avant de la façade actuel de l'immeuble. La limite sud de la cave est, quant à elle, totalement déconnectée de la limite sud de la parcelle, sur les deux plans cadastraux. Sur ces deux plans, la parcelle est plus longue que la cave. Rappelons que la paroi sud de la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilori possède un passage, comblé, qui permet d'envisager que la cave ait pu se poursuivre au-delà de son actuelle limite sud.

Des éléments de topographie historique de cette zone de la ville peuvent nous aider à mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot ainsi que l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. D'ailleurs, comme nous l'avons souligné pour les autres caves étudiées dans la rue du Pilori, le parcellaire de cette partie de la ville est fortement marqué par le tracé de l'enceinte du Bas-Empire. Effectivement, la forme et l'orientation des parcelles situées à l'est de l'îlot i07, le long de la rue de la Salie, semblent reproduire le tracé de l'enceinte antique²¹⁵ (figure 9). Une récente publication de Jean-Pascal Fourdrin confirme que le tracé de l'enceinte antique, le long de l'actuelle rue de Salie, a durablement marqué l'urbanisme à l'est des îlots i04 et i07²¹⁶. D'ailleurs, notons que cet auteur a identifié la mention d'un litige concernant l'entretien d'une portion de courtine entre deux propriétaires de maisons appuyées

²¹⁵ Blajé de Gaix 1899, tome 1 ; Lambert 1941 ; Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Jean-Courret 2019, 67 à 68.

²¹⁶ Fourdrin 2019.

contre celle-ci, à la jonction entre la rue Poissonnerie et la rue de la Salie (soit à l'est de l'îlot i07)²¹⁷. Jean-Pascal Fourdrin précise alors que la courtine pouvait mesurer entre sept et huit pieds d'épaisseur (soit entre 2 m et 2 m 44). De plus, le tracé de l'enceinte du Bas-Empire, dans le secteur de la rue du Pilori, a été précisé. En effet, Nadine Béague, a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire²¹⁸. Enfin, la parcelle correspondant au 5, rue du Pilori, est comprise dans l'unité de plan 1B, identifiées par Ézéchiél Jean-Courret dans son analyse morphologique du plan de Bayonne. Cette unité de plan a été identifiée grâce aux alignements de parcelles situées sur la rue de la Vieille-Couture (impasse de l'Ancienne-Halle sur le cadastre actuel), une voie articulée à l'enceinte antique (figure 6)²¹⁹. La parcelle du 5, rue du Pilori coïncide avec la limite ouest de cette unité de plan et se trouve dans l'alignement de la rue de la Vieille-Couture, ce qui signifie que la cave de la présente notice se trouverait à proximité immédiate de l'enceinte antique²²⁰. La largeur de la cave actuelle (environ 5 m 10) est plus importante que celle connue pour la courtine à cet endroit de la ville (à l'est), mais une partie de la cave peut se trouver à son emplacement. Nous nous interrogeons alors sur la présence du massif de maçonnerie situé au milieu de la salle 2 de la cave du 5, rue du Pilori. Si le noyau de ce massif circulaire est plus ancien que la maçonnerie qui le recouvre, masquant en même temps une partie de la voûte et de la paroi P7, il est possible qu'un élément de la courtine, ou de la voirie articulée à cette dernière (peut-être une tour) puisse se trouver au-dessous de ce massif de maçonnerie. Malheureusement, nous ne pouvons pas étayer cette hypothèse par des datations de maçonneries dans la cave du 5, rue du Pilori.

Par ailleurs, il est important de noter que l'orientation des parcelles voisines de celle du 5, rue du Pilori, sont également toutes perpendiculaires à la rue. Cette rue est une voie de communication majeure, entre la zone portuaire médiévale sur la Nive, en rive gauche (port Suzée), et la zone de marché médiéval, situé à proximité place de la Cathédrale²²¹ (place Louis Pasteur sur le plan cadastral actuel). La Poissonnerie, du côté sud de l'îlot i07, était également un axe important de la ville au Moyen Âge. Elle permettait de relier la zone de marché médiéval au port de Bertaco. En outre, il est possible qu'une poterne ait existé au bas de la rue du Pilori, conduisant au port de Suzée. Les récents travaux de Jean-Pascal Fourdrin²²² convergent en ce sens. En effet, cet auteur mentionne l'existence d'un arceau, au bas de la rue du Pilori. Cet

²¹⁷ AD64, 3E 3764 ; Fourdrin 2019. Jean-Pascal Fourdrin mentionne aussi une source de 1726.

²¹⁸ Béague 2017. Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot I06, faisant face à l'îlot i07.

²¹⁹ Jean-Courret 2019, 67 à 68.

²²⁰ Notons que nous avons déjà signalé que les parois P7 et P8 de la cave voisine (sise au 7, rue du Pilori) se trouveraient à proximité de cette enceinte.

²²¹ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019.

²²² Fourdrin 2019, 28.

arceau, percé dans la courtine antique, devait permettre un accès direct entre la rue du Pilori et le Port de Suzée. Le besoin en stockage, dans cet espace de la ville, devait donc être important, au moins, à partir de la fin du XIII^e siècle²²³. D'ailleurs, de nombreuses caves de la rue du Pilori possèdent un accès direct sur rue, comme c'est le cas pour la cave du 5, rue du Pilori.

2.2. Analyse de la relation cave/habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le cadastre de 1831 et sur le cadastre actuel, permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 5, rue du Pilori, est resté presque entièrement bâti (figure 8). Seule la partie la plus au sud de la parcelle est libre de construction en 1826 et partiellement bâtie sur le plan cadastral actuel. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°8, rue du Pilori, dont le propriétaire était Larrousse Joseph.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors du relevé de la cave en 2016, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud : nous avons déjà évoqué les déconnexions existantes entre les parois nord et sud de la cave et les limites parcellaires septentrionales ainsi que méridionales (figures 8 et 9). Qu'en est-il des connexions avec le bâti ?

La paroi nord de la cave du 5, rue du Pilori correspond aux fondations de la façade sur rue de l'immeuble actuel. L'épaisseur de la paroi nord de la cave est importante (environ 0 m 80) à l'emplacement du creusement de l'ancien accès sur rue, dont la partie la plus au nord dépasse de la façade actuel. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'emprise des fondations de cette façade invite donc à penser que cet immeuble a fait l'objet d'une des nombreuses campagnes d'alignement de façade sur rue²²⁴. En l'occurrence, ici, il s'agit d'un recul de la façade. Cette modification a pu contribuer à abandonner l'accès sur rue de la cave du 5, rue du Pilori.

La paroi sud de cette cave ne concorde, ni avec la limite de la parcelle, ni avec le bâti actuel. Si l'on compare la localisation de la cave dans la parcelle et la photographie aérienne du bâti actuel, nous pouvons préciser que la limite nord de la cave du 5, rue du Pilori, semble coïncider avec l'emplacement d'une verrière qui se développe entre le bâtiment sur rue et un bâtiment, en fond de parcelle (figure 8). Ainsi, la répartition du bâti sur cette parcelle ne semble pas aussi

²²³ Nous nous sommes basés, ici, sur la date de l'Établissement qui atteste de l'existence du marché en 1289, mais ce marché existait avant cette date.

²²⁴ Méliissinos *et al.* 2006, 79. Ces modifications sont fréquemment mentionnées dans les archives municipales de Bayonne entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle, comme le soulignent A. Méliissinos, G. Séraphin et V. Pandhi

linéaire que ce qui est figuré sur les plans cadastraux. Il est d'ailleurs possible que cette cave ait eu un accès sur cour puisque nous ne savons pas où menait le passage percé dans la paroi sud de la cave. Une cour se trouve justement encore dans la zone située au-dessous de l'actuelle verrière. Or, si cet accès sur cour a existé, nous ne savons pas s'il est contemporain de la construction de la cave ou postérieur. En effet, la maçonnerie entourant l'ouverture du passage percé dans la paroi P6 (paroi sud de la salle 2) n'a pas pu être observée lors de nos visites. Nous ne pouvons donc pas assurer qu'il est postérieur à la construction de cette paroi. En revanche, nous avons constaté que la maçonnerie de la paroi P6 semble être plus hétérogène que celle des autres parois et présente des moellons en pierre de Bidache comparables à ceux identifiés dans la maçonnerie recouvrant le massif circulaire au milieu de la salle 2. Nous nous demandons, par conséquent, si la paroi P6 n'a pas pu être installée lors d'une phase de restauration de la cave, peut-être contemporaine à celle durant laquelle le massif circulaire situé au centre de la salle 2. Dans ce cas, la cave pourrait avoir été plus longue et posséder un accès sur cour. Or, la présence d'un arc formeret au niveau de la paroi P6, non d'un arc doubleau, laisse supposer que la cave ne possédait pas de quatrième travée voûtée d'ogives.

Parois ouest et est : d'après notre relevé, les parois latérales des deux salles qui composent la cave (P1/P7 et P3/P5) semblent posséder le même alignement (figure 9). Il s'agit donc bien des parois latérales d'une seule et même cave, la division matérialisée par la paroi P4 étant contemporaine. Ces parois sont celles sur lesquelles reposent la voûte puisque les retombées d'ogives de la salle 2 sont adossées aux parois latérales. Ainsi, si cette cave reproduit le plan de la maison qui la surplombait, lors de sa construction, les parois latérales correspondent aux fondations des murs gouttereaux de cette maison. Le retrait de la paroi à l'emplacement de l'accès actuel serait lié à une modification architecturale de la cave plus récente, peut-être effectuée lors de la construction de l'immeuble actuel. En effet, la partie de la paroi qui se trouve au-dessous de l'accès actuel est à l'aplomb de la paroi est du rez-de-chaussée surplombant actuellement la cave. La maison ainsi restituée aurait des dimensions proches de celles de la cave, 5 m 10 de largeur pour une longueur d'environ 18 m 90 au maximum. La largeur de cette cave correspond aux dimensions que donnent Élie Lambert²²⁵ et Eugène Goyheneche²²⁶ pour les maisons médiévales de Bayonne. Ces deux auteurs situent les dimensions en largeur de ces maisons entre 5 m et 5 m 50. De même, notons que Frédéric Boutouille et Ézéchiél Jean-Courret ont souligné la récurrence de parcelles dont la largeur est de 4 m 80 en rive gauche de la Nive²²⁷.

²²⁵ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

²²⁶ Goyheneche Eugène 1990, 87.

²²⁷ Boutouille 2019a, 164 à 165 ; Jean-Courret 2019, 66 à 83. L'unité de plan 11-A définie par Ézéchiél Jean-Courret correspond aux îlots i08 et i25 de la planche 1 bis (volume 2, annexe 2).

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 2 : Annexes 2)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 5, rue du Pilori, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 5, rue du Pilori, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse de la maçonnerie de la cave, observée lors de la visite

Figure 5 : Analyse et illustrations de la maçonnerie de la salle 1

Figure 6 : Analyse et illustrations de la maçonnerie de la salle 2

Figure 7 : Illustrations des accès, ouvertures et couvrements

Figure 8 : Comparaison entre la situation parcellaire du plan d'ensemble des caves de Bayonne réalisé à partir des relevés de Maurice Haulon et le plan réalisé en 2016 (recalé sur le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel), ainsi que la localisation de la parcelle sur le plan de 1826

Figure 9 : Eléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 7 : Plan au sol de la cave sise au 5, rue du Pilori 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 7bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 5, rue du Pilori 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive

Lambert É. (1929) : « Les caves anciennes de Bayonne », *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 100.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 5, rue du Pilon, visible sur le plan n°1.

Notice n°8 Bayonne		Code enregistrement base de données : 23 I04 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 8, 8 bis et 8 ter			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	7-9, rue Argenterie			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 395-396			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 55-56			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Octobre 2016			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/100 ^e plan avec phasage au 1/100 ^e plans en coupes au 1/75 ^e			Plan n°8 Plan n°8 bis Plan n°8 ter
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 5
Dimensions	En plan	Longueur maximum salle 1: environ 14 m 30 salle 2: environ 3 m 25	Largeur maximum salle 1: 3 m 58 salle 2 : 4 m 10	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 47	Plan n°8
	Altitude au niveau de l'ouverture du soupirail	±6.259 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 2 ^e Plan de la Division Cave relevée en plan au sol par Maurice Haulon 1939			Figure 6
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 Lambert 1929 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 1W6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée de deux immeubles de quatre étages, le 7 et le 9 rue Argenterie, dont les façades donnent sur la rue. L'accès à la cave s'est fait par le local commercial situé au rez-de-chaussée, commun à ces deux immeubles, rue Argenterie.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2016. Lors de cette visite, nous avons réalisé le plan au sol, les plans en coupe et les photographies. La mesure de l'altimétrie, à l'intérieur de la cave, n'a pas pu être prise lors de la visite (et il n'a pas été possible d'y retourner pour prendre cette mesure). En revanche, l'altimétrie a pu être relevé au niveau de l'ouverture située dans le sol de la rue Argenterie (masquée en partie par la devanture du rez-de-chaussée actuel) correspondant à un soupirail dans la salle 1 de la cave. Par ailleurs, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG²²⁸. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait d'espace de stockage pour le magasin situé au rez-de-chaussée. Cette cave a été aménagée dans le but de servir de lieu d'exposition pour ce magasin. Ainsi, la cave présente des modifications contemporaines, telles que l'ajout de cloisons en plâtre, la présence d'un enduit blanc sur les parois ou encore le rehaussement du sol. Ces modifications rendent difficiles la lecture d'ensemble de l'espace²²⁹.

La visite a également permis de constater que cette cave est dans un état de conservation moyen (parois et couverture). En effet, un manque d'aération et des inondations ont détérioré la base des parois. De plus, les ajouts contemporains, cités plus haut, peuvent avoir endommagés, par endroit, certains éléments de la cave tels que la voûte et les arcs doubleaux.

Le sol de la cave n'a pas pu être observé. Lors de la visite, il était bétonné et recouvert d'une moquette. Les quelques parties du sol visibles ont permis de constater qu'il a fait l'objet d'un ragréage contemporain. Seul un trou percé dans ce sol contemporain, dans l'espace de la salle

²²⁸ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à un peu moins de 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h30.

²²⁹ Les visites réalisées entre 2015 et 2018, ont permis de constater que la conversion contemporaine de caves en espaces de vente ou d'exposition est assez fréquente à Bayonne aujourd'hui.

2 situé le plus près de la rue, nous a permis de constater que le sol de la cave, situé au-dessous de ce sol contemporain, était composé de pierres et de terre.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée, en plan, de deux salles juxtaposées. Pour faciliter la description, ces salles ont été numérotées, salle 1 et salle 2, sur le plan n°8. Ces appellations seront reprises tout au long de la description.

Salle 1 : il s'agit de la salle dans laquelle ouvre l'escalier d'accès actuel (figure 4 et plan n°8²³⁰). Le plan de cette salle est longitudinal. Sa forme, de base rectangulaire, présente deux irrégularités. La première est que la salle adjacente à la rue est un peu moins large que le reste de la salle 1 (module 1 figure 4). En effet, la largeur de cette partie de la salle 1 est d'environ 3 m 10 tandis que le reste de cette salle mesure environ 3 m 58 de large (module 2 figure 4). La deuxième irrégularité du plan de la salle 1 se situe à l'opposé de la paroi adjacente à la rue Argenterie, dans la partie sud de la cave. À proximité de l'espace dans lequel est percé l'accès actuel à la cave se trouve un petit local fermé par des cloisons en bois. Ces dernières sont appuyées sur la paroi latérale est de la cave, qui présente à cet endroit un retrait de paroi, se développant vers l'est et de forme rectangulaire. La largeur de ce retrait, dans la paroi latérale est, est d'environ 0 m 30. La salle 1 est reliée à la salle 2 par un large passage correspondant à l'arrêt de la paroi qui sépare ces deux salles (figure 4).

Le plan de la salle 1 est de grande dimension en longueur. Elle mesure (environ) entre 14 m 25 et 14 m 30 de long. Le plan de cette salle est adjacent et perpendiculaire à la rue Argenterie. Son orientation est : nord-sud.

Salle 2 : la salle 2 est contiguë à la salle 1. Le plan de cette salle, longitudinale, est de forme rectangulaire, mais irrégulière (figure 4). En effet, cette salle est composée de trois espaces (modules 3, 4 et 5 sur la figure 4), disposés en enfilade, dont la forme et l'orientation ne sont pas réguliers. Le premier espace se développe au-dessous de la rue (module 3 figure 4). Il est plus large que l'espace central de la salle 2 (environ 4 m 10 au maximum) et il possède une très faible longueur (comprise entre 2 m 40 et 3 m 25). Ainsi, ce premier espace se développe parallèlement par rapport à la rue et au reste de la salle 2. Notons que le module 3 a une forme

²³⁰ L'accès actuel est représenté par la trémie (rectangle orange hachuré) sur le plan n°8.

en « L » et qu'il est relié au module 4 (centre de la salle 2) par un passage formé par des cloisons contemporaines. Ce module 4, composant le deuxième espace du plan de la salle 2, est le plus long des trois. Il mesure environ 14 m 64 pour une faible largeur comprise entre 2 m 85 et 2 m 95. Ainsi, cet espace central de la salle 2 est orienté perpendiculairement aux deux autres espaces et à la rue Argenterie. La partie sud de ce module 4 présente une irrégularité. Il s'agit d'un retrait de paroi (dans la paroi ouest) d'une profondeur d'environ 0 m 90 et d'une longueur de 1 m, se dirigeant vers la parcelle voisine (en rose sur la figure 4). Enfin, le troisième espace composant le plan de la salle 2 est le plus éloigné de la rue (module 5 figure 4). Il est relié à l'espace central de la salle 2 par un passage rectangulaire percé dans la paroi sud de la partie centrale de la salle 2. Le niveau de sol entre la partie centrale de la salle 2 et ce module 5, situé en enfilade, n'est pas le même. Le niveau de seuil de cet accès est plus haut que le sol actuel du reste de la salle 2 (compris entre 1 m 48 et 1 m 30, coupe plan 8 ter). Ce troisième espace composant la salle 2 a une forme presque rectangulaire, légèrement en forme de « L », un peu décalé vers l'ouest par rapport au reste de la salle 2. Ses dimensions sont assez petites, environ 2 m 80 de largeur sur 1 m 60 à 2 m de largeur. La salle 2, dans son ensemble, est perpendiculaire à la rue Argenterie.

Plan de la cave dans son ensemble : le plan d'ensemble de la cave correspondant au 7-9, rue Argenterie, est composé de deux salles, elles-mêmes constituées de plusieurs modules (deux pour la salle 1 et trois pour la salle 2). Le plan de la cave dans son ensemble, adjacent à la rue Argenterie, est disposé perpendiculairement par rapport à cette rue, même si tous les modules qui le composent n'ont pas les mêmes formes ou les mêmes orientations. Les salles 1 et 2 communiquent largement entre elles au niveau de leur module central. Les arcs doubleaux se développent d'une salle vers l'autre. Il est donc très probable que le plan de la cave n'était pas divisé en deux salles, en son centre, lors de la construction de ces arcs doubleaux. Le niveau de sol entre les salles 1 et 2, actuelles, était différent lors de notre visite. La salle 1 avait un sol plus haut, dans sa partie centrale (2 m 13), que la salle 2 (2 m 79). Or, ce décalage n'existait pas pour le reste de la cave. Cette différence des niveaux de sol est due à la construction d'une estrade contemporaine au milieu de la salle 1.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Lors de notre visite, nous n'avons pas pu observer la maçonnerie de l'ensemble des parois de la cave du 7-9, rue Argenterie (figure 5). En effet, nous avons seulement pu observer les maçonneries des portions de parois surlignées en rouge sur la figure 5. Il s'agit de la partie sud de la paroi P2 jusqu'à la moitié de la paroi P3, de la paroi P9 ainsi que la section nord de la paroi P10. Le reste des parois de la cave était, soit recouvert par un épais enduit contemporain,

en plâtre ou ciment blanc, soit masqué au-dessous de plaques de plâtre (c'est pourquoi les parois de cette cave sont majoritairement représentées par des pointillés sur le plan n°8). Aussi, nous ne décrirons pas, ici, que les parois dont les maçonneries ont pu être observées. Nous avons identifié deux types de maçonneries inventoriés dans notre catalogue : les types *c* et *g*.

Paroi P2 : lors de notre visite, nous avons noté que cette paroi n'était pas complète. En effet, cette paroi est amputée d'une grande partie de sa longueur, de son milieu jusqu'au nord de la cave. De plus, pour les parties restantes, une très infime section laisse voir de sa maçonnerie. Cette maçonnerie n'a été observée que dans la partie sud de la paroi P2, en contact avec l'angle sud-ouest de la salle 1 et la paroi P3 (figure 5). Cette section de la paroi P2 est quand même recouverte par un assez épais enduit de terre et de chaux. Néanmoins, nous avons identifié l'emploi d'une maçonnerie de type *c* dans cette portion de la paroi. Ce type de maçonnerie est composé de moellons. Un arc composé de pierre de taille en pierre de Mousserolles est inséré au milieu de la maçonnerie de cette zone de la paroi P2. Il forme un arc en plein cintre et semble avoir une fonction de décharge. Au-dessus de cet arc, des parties de la maçonnerie de la paroi P2 ont été reprises puisque des incrustations de briques, du même type que celles identifiées dans la maçonnerie de type *f*, ont été observées. La jonction entre la maçonnerie de cette paroi P2 et celle de la paroi P3 ne paraît pas homogène. Bien qu'un peu masquée par l'enduit qui recouvre la paroi P2 et les reprises des joints de la paroi P3, il semble que la maçonnerie de la paroi P2 repose sur celle de la paroi P3. L'arc identifié dans la paroi P2 repose, au sud, sur la maçonnerie de la paroi P3. Cet arc ne possède donc qu'une seule retombée au nord.

Paroi P3 : la maçonnerie de cette paroi est totalement différente de celle de la paroi P2, mais elle coïncide avec la mise en œuvre des maçonneries des parois P9 et P10. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans la paroi P3 est le type *g* inventorié dans notre catalogue. Il s'agit d'un type de maçonnerie mettant en œuvre des pierres de taille, de moyen appareil dans cette cave. Nous avons constaté que les joints de la maçonnerie de la paroi P3 ont été recouverts d'un enduit de ciment qui déborde sur les pierres. Cet enduit rend donc difficile l'analyse de cette maçonnerie (taille des pierres, assises). Il semble que les modules de pierre les plus petits se trouvent dans la partie sommitale de la paroi et que les plus gros se trouvent en bas, en contact avec le sol actuel.

Parois P9 et P10 : il s'agit des parois latérales du module de la salle 2 situé le plus au nord, se développant au-dessous de la rue Argenterie. Ces deux parois ainsi que la voûte en berceau qui couvre cet espace sont maçonnées en continu. Il n'y a pas de distinction entre la maçonnerie de la paroi et celle de la voûte. La maçonnerie mise en œuvre correspond au type *g* du catalogue de maçonneries créé pour cette thèse. Comme pour la paroi P3, les pierres de taille employées dans cette maçonnerie sont de moyen appareil. Nous avons constaté, comme dans les autres

caves maçonnées en type g (notices 15, 26 notamment) que les assises les plus hautes (au niveau de la voûte) sont plus petites que celles du bas (dans les parois). La maçonnerie de la paroi P9 est masquée, au sud, par un massif bétonné rectangulaire qui semble avoir été installé lors de la construction de l'immeuble actuel.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons identifié un accès en service, un soupirail et une ouverture communiquant avec la cave voisine sise au 11, rue Argenterie (figures 3, 4 et 5).

Accès actuel à la cave : une trémie percée dans le couvrement de la salle 1 permettait d'établir, lors de notre visite, une communication directe entre la cave et le rez-de-chaussée de l'immeuble. Cette trémie se trouve au niveau de l'angle sud-est de la salle 1 et se développe vers l'ouest, contre la partie sommitale de la paroi P3. Cet accès est muni d'un escalier en bois contemporain. Il semble que cette trémie ait été percée postérieurement à la construction de la paroi P3 et sûrement de la cave, puisque la partie supérieure de cette paroi, en contact avec le percement de la trémie, porte des traces de perturbations dans sa maçonnerie (arrachements, reprises de maçonnerie, comblement de trous avec du béton). Il est probable que cette trémie ait été installée lors de la construction de l'immeuble actuel ou au moment de la réfection du couvrement de cette cave.

Soupirail : lors de notre visite, un seul soupirail a été identifié. Il ouvre sur la rue Argenterie. Son ouverture, dans la rue, est masquée par la devanture du magasin située au rez-de-chaussée. Seule une grille placée en façade permet de situer l'ouverture de ce soupirail. À l'intérieur de la cave, ce soupirail est percé dans la paroi P4 (figure 5). Il s'agit de la paroi adjacente à la rue de la salle 1 (plan n°8). Malheureusement, l'encombrement de la partie de la cave dans laquelle se trouve ce soupirail n'a pas permis, lors de la visite, d'observer la maçonnerie de la paroi P4. Il serait intéressant de pouvoir étudier la maçonnerie de cette paroi afin de déterminer si ce soupirail ne pourrait pas correspondre à un ancien accès sur rue.

Ouverture vers la cave voisine : au moment de la visite, nous avons constaté l'existence d'une ouverture pratiquée dans la paroi P10, juste après l'arc doubleau situé le plus au sud de la salle 2. Cette ouverture, de forme rectangulaire (large de 1 m), était assez profonde (un peu plus de 1 m) et se poursuivait vers la parcelle voisine. Nous avons noté que cette ouverture, fermée par une grille, communiquait avec le bâti correspondant au 11, rue Argenterie. Nous sommes donc allés visiter ce que nous pensions être la cave du 11, rue Argenterie. Or, cette cave n'existe plus. L'ouverture constatée dans la salle 2 du 7-9, rue Argenterie, débouchait sur un espace semi-enterré, complètement restructuré lors de la construction de l'immeuble sis au 11, rue Argenterie. Par ailleurs, nous avons constaté que les niveaux de sols entre la cave du 7-9, rue

Argenterie et l'espace dans lequel ouvre la communication avec le 11, rue Argenterie n'étaient pas les mêmes. Aujourd'hui, il faudrait une échelle pour accéder au 11, rue Argenterie depuis l'ouverture percée dans la paroi P10 de la cave du 7-9, rue Argenterie. Il est difficile, sans sondages, de savoir si cette différence de niveaux de sol existait lors de la création de cette communication entre les deux caves. Est-elle due à la topographie de la rue Argenterie (dont la pente est importante) ? Ou, alors, est-ce que cela signifie que la communication reliait non pas deux caves, mais une cave (7-9, rue Argenterie) et un niveau bas, semi-enterré ? Dans ce cas, l'ouverture devait être munie d'une échelle ou d'un escalier. Malheureusement, nous n'avons pas pu observer si la maçonnerie de cette ouverture présentait des traces de l'installation de marches ou d'un escalier. En effet, les parois de cette ouverture étaient recouvertes d'un épais enduit de ciment.

1.4. Description architecturale : couverture

Lors de notre visite, nous avons constaté qu'il ne reste, du couvrement primitif de la cave du 7-9, rue Argenterie, que des arcs doubleaux. En effet, la voûte en berceau, que soutenaient ces arcs doubleaux, est détruite. Les seules parties de la cave encore voûtées correspondent aux modules 3 et 5 de la figure 4. Malheureusement, nous n'avons pas pu observer l'ensemble de la maçonnerie de la voûte du module 5, notamment sa partie nord en contact avec la salle 2. Il n'est donc pas possible de dire si la voûte de cet espace est contemporaine de la voûte en berceau avec arcs doubleaux, du reste de la cave. Nous avons seulement pu observer la maçonnerie de la voûte du module 3. Pour le reste de la cave, les espaces entre les arcs doubleaux étaient fermés par des plaques de plâtres, servant de plafond.

Les arcs doubleaux encore visibles se développent d'une salle vers l'autre (plan n°8 ter et figure 5). En effet, les départs de ces arcs doubleaux sont adossés aux parois latérales de la cave (dans son plan d'ensemble), soit contre les parois P1 et P10 (figure 5). De cette manière, lors du couvrement de la cave par cette voûte en berceau avec arcs doubleaux, les salles 1 et 2 devaient coïncider en un seul et même espace. Deux arcs doubleaux, quasiment complets, ont pu être observés durant la visite, ainsi que le départ d'un troisième dans la salle 2, contre la paroi P10. Ce dernier arc semble avoir été détruit dans la partie de la cave correspondant à la salle 1. Les parties sommitales des arcs doubleaux n'ont pas pu être observées lors de la visite puisqu'elles étaient masquées par le plafond contemporain (plan n°8 ter). Les supports de ces arcs doubleaux n'ont également pas pu être observés pour deux raisons. D'une part, le sol actuel de la cave masque le support de ces arcs doubleaux. D'autre part, le revêtement actuel des murs de la cave couvre également les retombées de ces arcs. En revanche, nous avons pu observer leur maçonnerie. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans ces arcs doubleaux est le type *g*

inventorié dans notre catalogue. Les joints de leur maçonnerie ont été repris lors d'une phase de restauration de la cave. Ces arcs doubleaux sont chanfreinés et leur largeur est assez importante (environ 0 m 70 de large). Les arcs doubleaux de la cave du 7-9, rue Argenterie sont semblables à ceux rencontrés dans la cave du 5, rue de la Monnaie (notice 15), même s'ils sont un peu plus larges²³¹. En outre, leur maçonnerie est celle mise en œuvre dans les autres caves voûtées en berceau avec arcs doubleaux que nous avons visitées (notices 15 et 22 (salle 2)).

La voûte observée dans le module 3 est également maçonnée en type *g*. Les joints de sa maçonnerie ont aussi été repris, ils recouvrent en partie les pierres mises en œuvre dans la voûte. Cette voûte en berceau est peu saillante. Son orientation est identique à celle des arcs doubleaux situés au milieu de la cave. Toutefois, nous avons noté que la hauteur sous voûte, dans le module 3, est plus basse (environ 2 m 41) que la hauteur au-dessous des arcs doubleaux (environ 2 m 70). La hauteur sous voûte du module 3 est identique à celle que nous avons relevée dans la partie sud de la salle 1, alors que le niveau de sol de cette salle est surélevé par rapport à celui de la salle 2²³². Cette différence de hauteur, entre l'espace voûté du module 3 et le reste de la cave voûtée en berceau avec arcs doubleaux, est sûrement due à la localisation parcellaire de ce module (figures 2 et 3). En effet, d'après notre proposition de calage du plan de la cave dans le plan cadastral actuel, cet espace se développe au-dessous de la rue Argenterie. Est-ce que cela est dû à la hauteur du niveau de la rue ? Ne pouvait-on pas creuser le sol de la cave pour récupérer de l'espace ? En outre, le niveau de sol actuel n'est pas représentatif du niveau de sol contemporain de la construction de la cave²³³. Il est donc possible que l'espace du module 3 et le reste de la cave, munie d'arcs doubleaux, aient eu une hauteur similaire lors de la construction de cette cave. Si ce n'est pas le cas, nous nous demandons si l'espace correspondant au module 3 n'aurait pas pu être une cellule se développant au-dessous de la rue. De cette manière, à l'instar des cellules d'autres caves de Bayonne se développant au-dessous de la rue (notices 19 et 20), cet espace aurait eu une dimension en hauteur réduite par rapport au reste de la cave. Ces autres exemples de cellules sises sous la rue mesurent entre 1 m 87 et un peu plus de 2 m de hauteur, ce qui est moins important que la hauteur sous voûte au niveau du module 3 de la cave du 7-9, rue Argenterie ; mais ces exemples se trouvent rue Montaut et rue Lagréou. Le dénivelé de la rue n'est pas le même que dans la partie de la rue où se trouve la cave du 7-9, rue Argenterie. Malheureusement, nous n'avons pas d'autres modèles de cellules se développant sous la rue dans des caves voisines de la rue Argenterie. Il est donc difficile de pouvoir établir des comparaisons. L'espace voûté correspondant au module 5 (figure 4) présente également

²³¹ La largeur des arcs doubleaux de la cave du 5, rue de la Monnaie est plutôt comprise entre 0 m 50 et 0 m 60.

²³² Cette différence de niveau de sol entre la salle 1 et la salle 2 est dû à une restructuration contemporaine de la cave. Un sol artificiellement plus haut a été créé dans la salle 1, recevant l'escalier d'accès actuel à la cave.

²³³ Nous avons constaté, à partir d'un trou dans le sol en béton actuel, qu'au-dessous, se trouve un remblai en terre et en pierres.

une différence de niveau de sol par rapport au reste de la cave. Il est surélevé d'environ 1 m 30 à 1 m 50 par rapport au reste de la cave (plan n°8 ter coupe AB).

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 7-9, rue Argenterie ne fait pas exception. De plus, si nous souhaitions faire une analyse de mortiers, dans cette cave, cela serait assez difficile au regard des reprises de joints contemporaines et réalisées dans toutes les parties visibles de la maçonnerie de cette cave. Ces reprises ont effectivement pu perturber les mortiers des maçonneries. La seule partie de la cave dans laquelle une telle opération pourrait être réalisée est la maçonnerie du module 5 (figure 4). Nous nous interrogeons, d'ailleurs, sur la contemporanéité de cet espace par rapport au reste de la cave.

Notre analyse des maçonneries et les spécifiés architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont, quand même, permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°8 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 7-9, rue Argenterie, nous avons identifié quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond au type de maçonnerie employée dans la partie voûtée (module 3) et pour les arcs doubleaux. Il s'agit du même type de maçonnerie, en pierre de Mousserolles, le type *g*, que nous avons identifié dans les autres caves voûtées en berceau avec arcs doubleaux (notices 15 et 22 salle 2). Nous avons noté que l'emploi de ce type de maçonnerie se retrouve dans trois caves (notice 8, 15 et 22) présentant des hauteurs sous voûte importantes pour des voûtes en berceau (supérieures à 2 m 40). Il est donc concevable que la voûte détruite de la cave du 7-9, rue Argenterie était également maçonnée en type *g*. Par ailleurs, nous avons relevé des points communs entre la maçonnerie de type *g*, mise en œuvre dans les caves, celle de la courtine nord du Château-Vieux et la maçonnerie intérieure de la galerie est du cloître de la cathédrale. En effet, les maçonneries en type *g* des caves des notices 8, 15 et 22 (salle 2) sont composées de pierres dont les dimensions et l'assemblage sont identiques à celles des parties des deux monuments évoqués précédemment. De plus, la maçonnerie de type *g*, identifiée dans la cave du 7-9, rue Argenterie (notice 8), est encore plus proche de la mise en œuvre observée dans la galerie est du cloître de la cathédrale. En effet, comme ce qui est notable dans la maçonnerie de la galerie est du cloître de la cathédrale, la

hauteur des assises du bas des parois P9 et P10 (partie nord) n'est pas systématiquement plus haute que celle des assises supérieures. D'après l'analyse récente d'Yves Gallet et de Josette Pontet, la construction de cette paroi est correspondrait au début des travaux de construction du cloître gothique, dans la première moitié du XIII^e siècle²³⁴. Il semble donc que cette datation nous fournisse, au moins, un *terminus post quem* pour les parois P1, P3 et P10 ainsi que celles du module 3 (parois P5, P9 et P10 partie nord) de la cave du 7-9, rue Argenterie. Les parois P1 et P10 correspondraient donc bien à un même chantier de construction, ce qui nous permet de déduire qu'il s'agit des parois latérales de la cave lors de sa construction (plan n°8 bis et figure 7). Les chanfreins, arrondis, des arcs doubleaux de la cave du 7-9, rue Argenterie, semblables à ceux identifiés par Pierre Martin dans la cave rue des Gouverneurs ou par Clément Alix à Orléans, permettent de proposer un *terminus ante quem*, situé à la première moitié du XV^e siècle²³⁵.

Cela nous amène à présenter la deuxième spécificité architecturale de la cave du 7-9, rue Argenterie. Il s'agit du mur qui sépare aujourd'hui cette cave en deux salles distinctes, reliées par une large ouverture. Il s'agit de l'espace correspondant, à l'est, à la paroi P2 et, à l'ouest, à la paroi P8 sur la figure 4. Ce mur est composé de deux parties. Une première partie se développe depuis la paroi P3 vers le nord, sur une longueur d'environ 7 m 45 du côté de la salle 1 (paroi P2) et de 8 m, du côté de la salle 2 (paroi P8). La largeur de cette portion de la paroi est d'environ 0 m 70. Une deuxième partie se trouve au nord de la cave. Elle s'étire de la paroi P4 vers le sud, sur une longueur d'environ 2 m 80 dans la salle 1 et de 2 m 50 du côté de la salle 2. Cette partie de la paroi est plus large que celle qui lui fait face, elle mesure environ 1 m 08 de largeur. L'espace libre entre ces deux parties de la paroi mesure environ 4 m 05. Nous avons constaté que ce mur, qui sépare la cave en deux salles, est ponctué d'éléments de soutènements. Il s'agit de deux piliers rectangulaires, adossés et liés à cette paroi médiane de la cave, qui sont placés au-dessous des deux arcs doubleaux les plus proches de la rue. De même, la partie septentrionale de cette paroi (du côté des modules 1 et 3 figures 4), qui sépare la cave en deux salles, est imbriquée dans le massif bétonné qui masque une partie de la paroi P9 dans le module 3. L'ensemble, comprenant la partie nord de cette paroi qui coupe la cave en deux salles et ce massif bétonné, forme un élément de soutènement de l'immeuble actuel (en forme de L). Il semble donc que toute cette paroi et les éléments de soutènement qui l'accompagnent (y compris les éléments de soutènement construits sur les arcs doubleaux pour soutenir le plafond actuel) aient été installés lors d'une modification du bâti situé au-dessus de la cave. Ainsi, cette paroi interne, coupant la cave en deux, correspond à un mur porteur (peut-être de refend, mais

²³⁴ Gallet & Pontet 2019, 138 à 140.

²³⁵ Martin 2012, 52 à 53 ; Alix & Morleghem 2019, 70.

nous n'avons pas pu vérifier s'il se développe également dans les étages). D'ailleurs, il est possible que la construction de ce mur porteur soit contemporaine de la destruction de la voûte en berceau, dont il ne reste que les arcs doubleaux. Aussi, si nous faisons abstraction de cet élément porteur situé au milieu de la cave, nous constatons que la paroi est du module 3 (paroi P9) et l'angle nord-ouest du module 1 (au nord de la paroi P2) sont parfaitement alignées et peuvent se rejoindre. De cette manière, il est possible de restituer le plan de la cave avant la construction du mur porteur qui en perturbe la lecture (figure 7).

La troisième spécificité architecturale de la cave sise au 7-9, rue Argenterie, est l'arc que nous avons relevé dans la partie sud de la paroi P2. Cet arc, en pierre de taille de Mousserolles, se trouve donc intégré dans la maçonnerie de ce qui semble être la continuité, au sud, du mur porteur qui divise la cave en deux salles aujourd'hui. La retombée nord de cet arc débute à proximité de l'endroit où le troisième arc doubleau de la cave, celui qui est le plus éloigné de la rue, a été en partie détruit. En effet, nous n'avons pu voir qu'une moitié de cet arc doubleau au-dessus de la salle 2. Ce dernier a disparu dans la salle 1. L'arc identifié dans la paroi P2 sert d'arc de décharge pour renforcer la paroi à ce niveau.

La quatrième spécificité architecturale de la cave du 7-9, rue Argenterie réside dans la différence du niveau de sol de l'espace correspondant au module 5 par rapport au reste de la cave. Pourquoi est espace est-il aussi haut (surélevé d'environ 1 m 30 à 1 m 50) par rapport au reste de la cave (dont le sol actuel est déjà plus haut que celui contemporain de la construction de cette cave²³⁶) ? Nous avons également noté que cet espace (module 5 figure 4) est légèrement désaxé par rapport au plan de la cave contemporaine de la voûte avec arcs doubleaux. Il est situé légèrement plus à l'ouest. Aussi, nous proposons deux hypothèses relatives à ces spécificités de l'espace correspondant au module 5. La première est que cet espace pouvait être un niveau de salle semi-enterrée lors de sa construction, pouvant ouvrir sur une cave. La deuxième est qu'il a pu s'agir d'un niveau de rez-de-chaussée ouvrants sur une cave antérieure à celle construite avec le voûtement en arcs doubleaux. Dans les deux cas, cet espace permettrait, alors, de retrouver un découpage de parcelle antérieur à celui que nous pouvons restituer avec le plan de la cave munie d'arcs doubleaux (figures 6 et 7). Ainsi, il est possible que la construction de cet espace, situé à proximité de la communication avec la cave voisine (plan n°8), soit contemporaine de la cave détruite dans la parcelle voisine. Lors de la construction de la cave voûtée avec arcs doubleaux au 7-9, rue Argenterie, le découpage parcellaire a pu être modifié. Ces modifications des parcelles et du bâti ont dû amener à diviser la cave en deux espaces distincts, séparés par un mur porteur, mais communiquant toujours

²³⁶ Effectivement, le sol actuel de la cave masque les supports des arcs doubleaux et la partie basse des parois latérales.

grâce au passage encore visible au sud de la salle 2 de la cave du 7-9, rue Argenterie. Cette dernière cave a ensuite été agrandie (élargie) dans sa partie se développant entre la rue Argenterie et le module 5. Malheureusement, nous n'avons pas pu observer l'ensemble de la voûte ni la maçonnerie des parois du module 5, nous ne pouvons donc pas préciser si les vestiges d'un accès vers l'habitation sont identifiables dans ces maçonneries.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative. Deux Établissements, particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions en pierre, à Bayonne, pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem*, pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne²³⁷. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer tout ce que nous avons observé dans les caves seulement aux dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Si les sources écrites sont muettes sur cette cave, nous avons, en revanche, trouvé des informations sur cette cave dans la bibliographie. En effet, cette cave a été mentionnée par Élie Lambert²³⁸, relevée par Maurice Haulon²³⁹ et mentionnée dans l'inventaire de la Défense passive de 1936²⁴⁰.

Élie Lambert mentionne cette cave dans sa synthèse sur les caves de Bayonne publiée en 1929. Cet auteur compare la cave du 7-9, rue Argenterie, à celle du 5, rue de la Monnaie, puisque,

²³⁷ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbiède, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbiède, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

²³⁸ Lambert 1929.

²³⁹ E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

²⁴⁰ E dépôt Bayonne 1W6.

comme nous l'avons relevé, ces deux caves ont des voûtements assez similaires. Il précise également que ce type de voûtement se retrouvait dans les vestiges d'une cave (détruite) sise au 1, rue de la Monnaie²⁴¹. Pour la cave du 7-9, rue Argenterie, il stipule que le berceau était déjà détruit à la date de son article (soit en 1929) et, surtout, il dit qu'à cette date, « le départ de trois larges doubleaux » sont visibles sur l'un des murs de la cave. Il doit s'agir de la paroi P10 (figure 4). Le sol actuel de la cave, qui masquait ces départs d'arcs doubleaux lors de notre visite en 2016, a été rehaussé après 1929, puisque le « départ » des arcs doubleaux n'est plus visible.

La plan de Maurice Haulon, daté du 2 mai 1938, nous permet de visualiser qu'à cette date, le plan de la cave est similaire à ce que nous avons relevé en 2016 (figure 6). En effet, le plan de la cave est aussi divisé en deux salles, composées de plusieurs modules. La paroi ouest (P10 sur la figure 4) est également munie des départs de trois arcs doubleaux, dont seuls deux départs leur répondent sur la paroi est. Le plan de Maurice Haulon nous apprend seulement que la hauteur sous voûte dans l'espace correspondant au module 5 (figure 4) est de 1 m 40.

La mention de cette cave dans l'inventaire de la Défense passive de 1936 n'apporte pas beaucoup de renseignements. Notons seulement que la superficie attribuée à cette cave, 50 m², ne correspond pas au plan d'ensemble de la cave que nous avons relevée. Cette superficie ne prend en compte que l'espace de la salle 1.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation des parcelles correspondant au 7-9, rue Argenterie, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3, 6 et 7), nous permet de constater que la cave, sise à cette adresse, se situe dans la partie de la Ville-Haute comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette cave correspond, sur les deux plans cadastraux (de 1831 et actuel, figures 2 et 3) à deux parcelles. Ces dernières se trouvent sur le côté nord de l'îlot i04 (planche 1bis). Cet îlot est délimité, sur le plan cadastral actuel, au nord, par la rue Argenterie, au sud, par la rue du Pilon, à l'ouest, par la place Louis Pasteur (place de la Cathédrale sur le plan cadastral de 1831) et, à l'est, par la rue de la Salie. Les parcelles correspondantes au 7-9, rue Argenterie sont, comme la cave, adjacentes et perpendiculaires à la rue Argenterie. Elles se développent depuis la rue vers l'intérieur de l'îlot. Ces deux parcelles sont en contact, au centre de l'îlot, avec deux autres parcelles ouvrant sur la

²⁴¹ Nous avons également visité les vestiges de cette cave, mais Élie Lambert stipule qu'elle a été détruite « quand la maison a été refaite ». Il semble donc s'agir d'une destruction contemporaine.

rue du Pilon. Si l'on compare la forme de ces parcelles, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, nous constatons qu'elles sont restées identiques. Elles prennent la forme de deux lanières étirées entre la rue et le centre de l'îlot. Selon la typologie des parcelles, établie par les auteurs du rapport du secteur sauvegardé de Bayonne, il s'agit d'une « parcelle de type non-traversante et de forme linéaire profond²⁴² ».

Sur les plans de localisation des caves réalisés d'après les relevés de Maurice Haulon, le plan de la cave est également adjacent et perpendiculaire à la rue²⁴³ (figure 6). Cependant, les limites des parcelles ne sont données ni sur le plan d'ensemble de 1938, ni sur celui de 1939. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse parcellaire précise. Nous pouvons seulement noter que ces plans d'ensemble nous permettent de situer le plan de la cave du 7-9, rue Argenterie (notice 8) par rapport aux autres caves connues dans cette rue. De cette manière, nous devons noter que la cave du 7-9, rue Argenterie est l'une des plus grandes caves se développant sur le pourtour de cette rue. Seule une autre cave rivalise par sa taille et son plan particulier (composé de trois salles), il s'agit de la cave du 12, rue Argenterie. Presque toutes les caves de ce secteur sont perpendiculaires et adjacentes à la rue, sauf celle du 8, rue Argenterie. Notons que Maurice Haulon n'avait pas, non plus, relevé de cave au 11, rue Argenterie, alors qu'il avait, comme lors de notre visite, relevé l'ouverture dans la paroi de la cave (P10 sur la figure 4) qui communique avec la parcelle voisine côté ouest. Nous en déduisons, donc, que si une cave a existé à cet emplacement, elle était déjà détruite en 1938.

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

Pour le secteur qui nous intéresse ici, il faut noter que la cave du 7-9, rue du Pilon, est adjacente à une rue reliant la zone de marché médiévale (située au niveau de l'actuelle place Louis Pasteur) et la zone portuaire médiévale sur la Nive²⁴⁴. Le besoin en stockage, le long de cet axe, devait donc être important, au moins, à partir de la première moitié du XIII^e siècle, date correspondant au *terminus post quem* proposé pour les parois de la cave maçonnée en type g. La rue Argenterie est d'ailleurs, avec la rue du Pilon, l'une des rues de Bayonne dans laquelle il y a le plus de caves médiévales connues. La majorité de ces caves sont orientées perpendiculairement à la rue et se trouvent encore dans des parcelles reproduisant leur plan (figure 6 plan de Maurice Haulon). En outre, d'après les relevés de Maurice Haulon (figure 6) la majorité des caves de la rue Argenterie possèdent encore une communication directe avec la

²⁴² Méliassin *et al.* 2006, 76.

²⁴³ Haulon 1938 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

²⁴⁴ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019.

rue²⁴⁵. Elles ont conservé, soit un escalier sur rue, soit un soupirail sur rue. Au regard du fort besoin en stockage dans cette zone de la ville, il est probable que certains de ces soupiraux sur rue aient été d'anciens accès directs entre la cave et la rue, comme ce que nous avons pu observer dans la cave du 5, rue du Pilori. Il serait intéressant de vérifier si le soupirail actuel de la cave du 7-9, rue Argenterie ne correspondrait pas à un ancien accès sur rue.

Par ailleurs, l'organisation parcellaire de ce secteur a pu être influencée par la présence de deux monuments, d'une part, l'enceinte antique, d'autre part, le *Castet*.

En effet, l'enceinte du Bas-Empire traverse la partie orientale de l'îlot i04. Il semble, comme ce qui est notable dans l'îlot i07, que la forme et l'orientation des parcelles, à l'est de l'îlot i04, reproduisent le tracé de l'enceinte antique. D'ailleurs, Nadine Béague a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, dans la partie sud-est de l'îlot i04, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire²⁴⁶. Or, d'après les dernières études topographiques et morphologiques concernant ce secteur, il semble que l'orientation actuelle de la rue Argenterie ait été influencée par un autre monument, médiéval celui-ci : le *Castet*²⁴⁷. Effectivement, Ézéchiél Jean-Courret a englobé l'îlot dans lequel se trouve la cave du 7-9, rue Argenterie (îlot i04 planche 1 bis et figure 7) dans l'unité de plan 5A²⁴⁸. Cette unité de plan est marquée par une différence entre l'orientation actuelle de la rue Argenterie et l'organisation des rues qui devait être contemporaine à l'enceinte du Bas-Empire. En effet, l'orientation de la rue Argenterie sur les deux plans cadastraux (de 1831 et actuel, figures 2 et 3) est est-ouest, tandis que la restitution du *cardo* antique (de la rue Mayou en 1831 et rue d'Espagne sur le plan cadastral actuel) est plutôt orientée nord-sud²⁴⁹. Notons d'ailleurs que le plan de la cave du 7-9, rue Argenterie se situe à l'emplacement du tracé restitué du *cardo* antique, ce qui semble indiquer que, lors de la délimitation de la parcelle correspondant à la construction de cette cave, la rue Argenterie possédait déjà une orientation similaire à celle que nous connaissons aujourd'hui. Elle n'était plus influencée par le tracé viaire antique. Ézéchiél Jean-Courret explique ce désaxement de la rue Argenterie par la position, dans ce secteur, d'un monument ayant contraint à modifier l'organisation parcellaire. Il pourrait s'agir du *Castet*, pôle de pouvoir vicomtal, dont la localisation restituée par Frédéric Boutouille, dans l'îlot i03, correspondrait à l'emplacement d'une porte d'enceinte antique²⁵⁰. Ainsi, le tracé restitué du *cardo* antique, évoqué plus haut, permettait de relier la porte Saint-Léon à une porte englobée, au Moyen Âge,

²⁴⁵ Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1.

²⁴⁶ Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot I06, faisant face à l'îlot i07.

²⁴⁷ Jean-Courret 2019.

²⁴⁸ Jean-Courret 2019, 67 à 68.

²⁴⁹ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

²⁵⁰ Boutouille 2019b. L'existence du *Castet* est documentée par les sources écrites des premières décennies du XII^e siècle.

dans le *Castet*. Il en résulte l'ouverture d'un nouvel accès vers les Cinq-Cantons (peut-être l'arceau évoqué par Jean-Pascal Fourdrin) et une rue à l'orientation particulière pour le secteur.

2.2. Analyse de la relation cave/habitation :

La comparaison entre les masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, les parcelles correspondant au 7-9, rue Argenterie sont restées entièrement bâties. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait de deux bâtiments alors numérotés n°13 et n°14, rue Argenterie qui étaient : des « maisons d'habitation », propriété de M. Larroudé Michel et de M. Conte Ve. Paylan.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées ou non, lors de la visite de la cave en 2016, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois P1 et P10 : ces deux parois correspondent aux parois latérales de la cave selon le plan restitué grâce aux arcs doubleaux, encore visibles (figures 4 et 7). Ces arcs doubleaux permettent effectivement d'envisager que la cave était couverte par une voûte en berceau avec arcs doubleaux lors de sa construction. Ces deux parois correspondent, sur les deux plans cadastraux, presque parfaitement aux limites de la masse bâtie. Ces deux parois sont seulement un peu en retrait, à l'intérieur des parcelles, par rapport aux limites du bâti. Seule l'ouverture vers la cave voisine de la paroi P10, dans la salle 2, et le retrait de la paroi P1, dans la partie sud de la salle 1, correspondent parfaitement aux limites du bâti. De cette manière, si les parois P1 et P10 correspondent aux murs gouttereaux d'une maison médiévale, elles peuvent nous permettre de restituer les limites de la parcelle lui étant contemporaine (figure 7, plan n°8 bis). Dans ce cas, la maison médiévale entre dans l'espace coïncidant à la réunion des deux parcelles, au-dessous desquelles la cave se développe depuis 1831.

Parois P3, P4 et P6 : il s'agit des parois qui marquent les limites nord et sud de la cave voûtée en berceau avec arcs doubleaux. Les parois P3 et P6 ferment respectivement les salles 1 et 2 de la cave, dans son état actuel. Sur les deux plans cadastraux, ces deux parois ne correspondent pas aux limites du bâti. Elles sont également déconnectées des limites de parcelles, puisque la cave est moins longue que les parcelles lui correspondant depuis 1831 (figures 2, 3, 4 et 7). En revanche, la paroi P4 coïncide parfaitement avec la limite en façade sur rue. Cette paroi, fermant la salle 1, du côté rue, est reliée à la cellule qui se développe sous la rue (module 3 figure 4) par le massif bétonné contemporain qui soutient l'immeuble actuel. Ainsi, si l'on considère que le plan de la cave permet de restituer celui de la maison et la parcelle qui lui étaient

contemporaines, cette maison, de plan rectangulaire, devait mesurer environ 7 m 10 de large sur 15 m 10 de longueur. Il s'agit de grandes dimensions pour une maison médiévale de Bayonne. En effet, Élie Lambert²⁵¹ et Eugène Goyheneche²⁵² ont établi une typologie de la maison médiévale bayonnaise, dont la largeur en façade est constante et mesure entre 5 m et 5 m 50. En outre, Eugène Goyheneche précise, à partir des travaux d'Élie Lambert et de Maurice Haulon, que la maison médiévale de Bayonne (entre le XII^e et le XV^e siècle) a un plan de forme rectangulaire « [...] dont le petit côté donne sur la rue [...] »²⁵³. Ainsi, la forme et la position, par rapport à la rue, du plan de la maison restitué à partir du plan de la cave du 7-9, rue Argenterie correspondent bien à cette typologie. Toutefois, le plan de cette cave semble indiquer que les dimensions des maisons médiévales ne sont pas aussi uniformes que ce qui était admis par ces auteurs²⁵⁴. Par ailleurs, Frédéric Boutouille et Ézéchiél Jean-Courret ont souligné la récurrence de parcelles dont la largeur est de 4 m 80 en rive gauche de la Nive²⁵⁵. Il semble donc que la cave contemporaine de la voûte en berceau avec arcs doubleaux soit peu représentative de la typologie des maisons médiévales de Bayonne. Toutefois, notons, comme le soulignent les auteurs du rapport du secteur sauvegardé de Bayonne, que ce type de caves « doubles » permet de restituer une succession de fusions et de scissions parcellaires²⁵⁶. En effet, selon A. Méliissinos, G. Séraphin et V. Pandhi, ces grandes caves qu'ils nomment « doubles » correspondent à l'assise de grandes maisons construites suite à une fusion de plusieurs parcelles, précédemment divisées en lanières. Il semble que ce soit le cas pour la cave voûtée en berceau, avec arcs doubleaux, dont les dimensions permettent de restituer une grande maison construite grâce à une fusion parcellaire. Effectivement, le module 5 (figure 4) pourrait correspondre aux vestiges d'une première cave construite sur une parcelle en lanière, antérieure à la cave voûtée en berceau avec arcs doubleaux (figure 7). A. Méliissinos, G. Séraphin et V. Pandhi placent ces regroupements de parcelles aux XIV^e ou XV^e siècle, ce qui correspond au *terminus ante quem* des arcs doubleaux de la cave du 7-9, rue Argenterie. Ces auteurs précisent que les parcelles ont été, de nouveau, scindées selon leur découpage primitif. Il semble, en effet, que la parcelle coïncidant à la grande cave du 7-9, rue Argenterie ait ensuite été divisée, de nouveau, en deux parcelles en lanière avec deux bâtiments distincts construits au-dessus. Le mur de refend soutenant les immeubles construits au-dessus et la disparition de la voûte sont peut-

²⁵¹ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

²⁵² Goyheneche Eugène 1990, 87.

²⁵³ Goyheneche Eugène 1990, 87.

²⁵⁴ Cette position dans la parcelle et la forme du plan de la cave du 6, place Louis Pasteur correspondent aux plans de maisons médiévales d'autres villes, à partir du XII^e siècle, dont Cluny (Garrigou-Grandchamp & Salvèque 2002).

²⁵⁵ Boutouille 2019a, 164 à 165 ; Jean-Courret 2019, 66 à 83. L'unité de plan 11-A, définie par Ézéchiél Jean-Courret, correspond aux îlots i08 et i25 de la planche 1 bis (volume 2, annexe 2).

²⁵⁶ Méliissinos *et al.* 2006, 73.

être concomitants à cette nouvelle division, ainsi que de la construction des bâtiments se trouvant aujourd'hui au-dessus de la cave.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 3 : Annexes 3)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 7-9, rue Argenterie, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 7-9, rue Argenterie, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse du plan de la cave

Figure 5 : Illustrations et analyse des maçonneries de la cave, des ouvertures et du couvrement

Figure 6 : Comparaison entre la situation parcellaire du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et le plan réalisé en 2016 (sur le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel)

Figure 7 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 8 : Plan au sol de la cave sise au 7-9, rue Argenterie 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 8 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 7-9, rue Argenterie 64100 Bayonne

3.4. Plans en coupes de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 8 ter : Coupe intérieure de la cave sise au 7-9, rue Argenterie 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

Lambert É. (1929) : « Les caves anciennes de Bayonne », *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 104.

Haulon (1938) : [*Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble*] : [*rue Gambetta, rue de la Monnaie et rue Argenterie*]/ [*relevé et dressé par Maurice Haulon*], bayonne, médiathèque GC184-3A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 7-9, rue Argenterie

E dépôt Bayonne 1W6 (archives de la Défense passive)

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 7-9, rue Argenterie, visible sur le plan n°2.

Notice 9

Notice n°9 Bayonne		Code enregistrement base de données : 25 i04 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 9, 9 bis et 9 ter			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	6, place Louis Pasteur (1)			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 399			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 58			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Avril 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50 ^e plan avec phasage au 1/50 ^e plan en coupe au 1/25 ^e			Plan n°9 Plan n°9 bis Plan n°9 ter
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 4 et 5
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 4, 50 m	Largeur maximum : 4 m	Hauteur maximum sous voûte : 2 m	Plan n°9
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±10.159 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±8 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 2 ^e Plan de la Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon 1939.			Figure 6 Figure 6
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938			

Introduction : État lors de la visite :

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de trois étages, situé à l'angle de la place Louis Pasteur et de la rue Argenterie. Cet immeuble possède deux façades ouvertes sur la rue. Seule la façade sud, qui ouvre sur la place Louis Pasteur, nous intéresse pour la cave du 6, place Louis Pasteur (1) (notice 9)²⁵⁷. La cave est accessible depuis l'intérieur du magasin situé au rez-de-chaussée de l'immeuble.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en avril 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol, le plan en coupe et la mesure de l'altimétrie. Notons que les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour servir à recaler le plan de la cave dans le SIG²⁵⁸. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de trois éléments : la position du mur de façade sur rue (place Louis Pasteur) de l'immeuble actuel, l'orientation de la cave et, enfin, la distance entre l'accès actuel à la cave et la paroi de la cave correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait d'espace de travail au magasin situé au rez-de-chaussée. Ainsi, la cave présente des modifications contemporaines liées à cette activité, telles que le passage de gaines d'aération ou, encore, la pose de plans de travail contre les parois latérales. La visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couvrement), même si nous avons identifié des infiltrations d'eau au niveau de l'angle sud de la cave.

Le sol de la cave était recouvert par un revêtement contemporain lors de la visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

²⁵⁷ Nous avons visité deux caves à cette même adresse (6, place Louis Pasteur). Pour les distinguer, nous leur avons donné un numéro de notice différent. De plus, nous avons ajouté à la suite de l'adresse un numéro : 6, place Louis Pasteur (1) et 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13).

²⁵⁸ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à plus de 1 m, ce qui ne permet pas un calage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 (sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne et quatre au maximum). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h30.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est de forme rectangulaire (plan n°9). Il s'agit d'une des plus petites caves que nous ayons visitées. Les dimensions sont comprises, en longueur, entre 4 m 43 et 4 m 52 environ, en largeur, entre 3 m 96 et 4 m. C'est le plus petit côté du plan de la cave (paroi sud-ouest) qui coïncide, en élévation, à la façade sur rue. Les parois sud-est et nord-ouest correspondent aux parois latérales de la cave. La paroi nord-est est celle dans laquelle l'accès actuel est percé. Le plan de cette cave est adjacent et perpendiculaire à la place Louis Pasteur.

Ce plan se développe suivant un axe sud-ouest/nord-est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice (les parois y ont été identifiées de P1 à P4). Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Deux types de maçonneries ont été mis en œuvre dans ses parois latérales. Il s'agit des types *l* et *c* du catalogue de maçonnerie, recouvert, par endroit, de chaux. *Parois P1 et P2* : Un épais enduit contemporain recouvre totalement ces parois de la cave. Ces deux parois sont ainsi aplanies et leur maçonnerie est masquée. Aussi, nous ne pouvons pas dire si la maçonnerie employée dans ces deux parois est la même que celle mise en œuvre dans les parois P3 et P4. Nous ne pouvons pas, non plus, décrire les jonctions entre les maçonneries de ces deux parois et celles des parois latérales. En revanche, nous devons signaler que la surface de la paroi P2 semble correspondre à un placage contemporain en béton. En effet, sa surface est très lisse et le béton est visible dans sa partie haute (au niveau du renforcement qui se trouve au milieu de cette paroi).

Paroi P3 et P4 : L'encombrement de la cave a masqué une grande partie de la paroi P4, dans sa partie basse. Malgré tout, d'après ce que nous avons pu observer, deux types de maçonneries sont employés dans les parois P3 et P4. La maçonnerie de type *c* est employé dans la base de ces deux parois latérales tandis que le type *l* est mis en œuvre dans le reste de ces parois, en contact avec la voûte. Ces bases de parois maçonnées en pierre de Mousserolles servent donc de soubassement à la partie supérieure des parois et à la voûte ; ces dernières étant maçonnées en brique. La principale différence est que la maçonnerie de type *c* est employée sur une plus grande hauteur dans la paroi P3 que dans la paroi P4. En effet, pour la paroi P3, nous pouvons affirmer que la maçonnerie de type *c* est employée sur toute leur longueur et sur une hauteur

d'environ 60 cm, à partir du sol actuel de la cave. La partie supérieure de cette paroi est maçonnée en type *l* sur une hauteur d'environ 45 cm (entre la maçonnerie de type *c* et le départ de la voûte). En revanche, pour la paroi P4, la maçonnerie de type *c* n'est employée que sur une vingtaine de centimètres de hauteur, du moins pour la portion que nous avons pu observer. Le reste de cette paroi est maçonnée en type *l*. Nous devons préciser que la jonction entre les parties basses de ces parois latérales maçonnées en type *c* et les parties hautes maçonnées en type *l* est assez nette. Nous avons seulement constaté quelques rares briques insérées dans la maçonnerie en pierre de Mousserolles. La maçonnerie de type *l* semble donc reposer sur la maçonnerie de type *c*.

Pour finir, notons que les hauteurs de ces parois latérales sont assez réduites par rapport aux autres caves que nous avons visitées. La hauteur totale de la paroi P4 est d'environ 1 m 03, celle de la paroi P3 est de 1 m 05.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, nous avons identifié une ouverture encore utilisée et plusieurs ouvertures qui ont été fermées (figures 4 et 5).

Accès en service : actuellement, la cave est accessible grâce à un escalier percé dans le milieu de sa paroi P1. La largeur de cette ouverture est de 1 m 10. Cet escalier permet de mettre en contact la cave et le rez-de-chaussée actuel. L'orientation de cet escalier change à partir des marches 4 et 5, en partant de l'entrée de la cave ; à ce niveau, l'escalier est orienté vers l'est. À l'instar de la maçonnerie de la paroi P1, cet escalier est recouvert d'un enduit qui le recouvre totalement. Il n'est donc pas possible de dire exactement de quel matériau il se compose. Il est seulement possible de noter que les trois marches les plus hautes (en contact avec le rez-de-chaussée) semblent construites en béton contemporain, ce qui n'est pas le cas des autres marches, moins régulières.

Accès abandonné : la partie centrale de la paroi P2 présente un renforcement qui se développe vers le sud, vers la place Louis Pasteur. Ce renforcement ne débord pas au-dessous de la place Pasteur, il reste dans les limites de la parcelle. La largeur de ce renforcement est d'environ 1 m 18, pour une profondeur d'environ 56 cm. Ce renforcement s'étire sur toute la hauteur de la paroi P2. La voûte de la cave présente même des arrachements au niveau de sa rencontre avec ce renforcement. Cette localisation (vers la place Louis Pasteur) et la perturbation dans la voûte, nous permettent de penser que ce renforcement correspond à un ancien accès à la cave, peut-être l'accès contemporain de sa construction. Malheureusement, cet accès est aujourd'hui fermé par du béton et une petite trappe en métal. De plus, l'épais enduit qui recouvre la paroi P2 ne permet pas de déterminer si elle présente des traces de support d'escalier.

Soupirail 1 : Ce soupirail est percé dans la paroi P3 de la cave. Il est visible depuis l'intérieur de la cave. En revanche, il ne communique pas, aujourd'hui, avec l'extérieur puisque la paroi P3 se développe au-dessous de l'immeuble actuel, à l'intérieur de la parcelle. Ainsi, le soupirail 1 ouvre en direction de la paroi qui sépare les deux caves présentes dans cette parcelle (notices 6 et 13). L'ouverture de ce soupirail se trouve à environ 1 m 53 de l'angle nord de la cave. La largeur de son ouverture est de 39 cm ; elle se développe depuis la partie sommitale de la paroi P3 vers l'extrados de la voûte. Ce soupirail ne sert plus à l'aération de la cave aujourd'hui puisqu'il est en partie fermé. La partie qui reste ouverte sert au passage de tuyaux et de gaines électriques. De plus, la maçonnerie de la voûte est recouverte, dans l'ouverture du soupirail, d'un épais enduit de plâtre dans sa partie basse et de béton dans sa partie haute. Ce béton correspond-il à une modification dans l'ouverture de ce soupirail, réalisée lors de la construction de l'immeuble actuel ?

Soupirail 2 : ce soupirail se situe du côté de la paroi P4. Son ouverture est située à environ 1 m 10 du sol de la cave, elle n'est donc pas en contact avec le sommet de la paroi P4, contrairement au soupirail 1. Comme le soupirail 1, le soupirail 2 ne communique pas avec la rue actuelle. En revanche, ce soupirail est percé, uniquement, dans la voûte. De plus, son ouverture, presque carrée, est assez large pour un simple soupirail. Sa largeur est d'environ 64 cm pour une longueur de 54 cm. Nous nous interrogeons donc sur la présence de ce soupirail 2, présentant de nombreuses différences architecturales avec le soupirail 1. S'agit-il d'un aménagement contemporain à la construction de cette cave ? D'ailleurs, la perturbation dans la maçonnerie de la voûte au niveau de la base de l'ouverture de ce soupirail 2 laisse penser que son ouverture a été réduite après sa construction. En effet, la partie de la voûte et la paroi situées au-dessous du soupirail 2 présentent des perturbations dans leur maçonnerie, jusqu'à l'ouverture du soupirail. Ces perturbations sont visibles à peu près sur la largeur de l'ouverture du soupirail (coupe 9 ter et figure 5).

1.4. Description architecturale : couverture

Cette cave est couverte par une voûte en berceau sans arcs doubleaux, dont les extrémités reposent sur les parties sommitales des parois P3 et P4 de la cave (figures 4 et 5). La hauteur sous voûte, au niveau de son point culminant, est d'environ 2 m. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans la voûte est le même que pour les parties supérieures des parois : type 1 du catalogue de maçonnerie. Il s'agit d'un appareil réglé en boutisse. En fait, les parties sommitales des parois et le sommier de la voûte sont indissociables, si bien que l'on peut dire que le sommier de la voûte repose sur des parois maçonnées en pierre.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 6, place Louis Pasteur (1) ne fait pas exception. De plus, une analyse des mortiers, semble envisageable au niveau des parois latérales et de la voûte de cette cave. Notre analyse des maçonneries et trois spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont, quand même, permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°9 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 6, place Louis Pasteur, la première de ces spécificités concerne le matériau mise en œuvre dans la voûte (et la partie sommitale des parois) : la brique. Il s'agit d'un matériau rarement rencontré dans les caves de Bayonne pour la construction d'une voûte entière. Seules deux autres caves présentent aussi une voûte en brique, la cave voisine dont l'adresse est aussi le 6, place Louis Pasteur (notice 13) et celle sise au 51, rue des Faures (notice 21). Dans ces trois caves, la brique n'est jamais mise en œuvre de manière autonome dans les maçonneries. Ces voûtes en briques reposent toutes sur des parois en pierre, même si ces dernières ne sont pas très élevées. Par ailleurs, la brique est un matériau peu rencontré dans le bâti médiéval de Bayonne. Au niveau archéologique, son emploi est surtout attesté, conjointement à la pierre, dans l'enceinte du Bas-Empire²⁵⁹. En outre, si cinq Établissements municipaux mentionnent la brique comme matériau de construction, il semble y avoir une distorsion dans le choix des matériaux, entre ce qui est observé au niveau archéologique et les données issues des sources écrites²⁶⁰. Mais alors, pourquoi avoir utilisé la brique dans la voûte de la cave du 6, place Louis Pasteur (1) (notice 9) ? L'emploi de la brique est peut-être dû à des modifications architecturales. En effet, nous pouvons nous interroger sur la datation de cette voûte en brique par rapport aux parois en pierre. Les deux types de maçonneries (en pierre et en brique) ne présentent que de rares imbrications. Il est donc possible que la maçonnerie en brique soit plus récente que la maçonnerie en pierre des parois. La voûte en brique a donc pu remplacer un premier couverture qui aurait disparu. Quel aurait été ce premier couverture ? Un plancher en bois ? Une autre voûte en pierre ? Au regard des nombreuses modifications architecturales qu'a subi la cave, il est difficile de répondre à ces questions. Nous pouvons seulement dire que les parois P1 et P2 semblent être plaquées contre la voûte en brique. En effet, malgré l'enduit qui recouvre ces deux parois, aucune jonction entre leur maçonnerie et celle de la voûte n'a pu

²⁵⁹ Fourdrin 2019, Conan et al. 2002, Pedini 2018.

²⁶⁰ Les cinq Établissements suivants mentionnent explicitement l'emploi de la brique dans les constructions urbaines : n°39, p.66 (3 avril 1294), n° 89, p. 89 (5 mars 1288), n°119, p.106 (13 juin 1304), n°122, p.108 (9 février 1297), n°253, p.205 (15 mars 1365), Ducéré & Yturbide, éd. 1892.

être observée. La maçonnerie de la voûte semble s'arrêter à l'avant de ces parois. Seul le renforcement qui se trouve dans la paroi P2 permet de proposer une hypothèse quant à l'existence d'un couverture antérieur à la voûte en brique. S'il a existé, le premier couverture a pu être plus haut que la voûte actuelle de la cave ; il s'agissait, peut-être, d'un plancher. En effet, le renforcement de la paroi P2 se poursuit à l'avant de la voûte en brique et au-delà de son intrados. Cela signifie que la trappe qui ferme ce renforcement est plus haute que la voûte actuelle. Il est donc envisageable que, si ce renforcement correspond à un accès primitif contemporain du premier couverture. Dans ce cas, ce renforcement permet de restituer la hauteur de la trémie de cet accès primitif et donc du premier couverture de la cave. Ainsi, le plancher aurait pu reposer sur les parties sommitales des parois. Les parties hautes de ces parois auraient donc disparu en même temps que le couverture. Étaient-elles également en bois ? Le remplacement d'un premier couverture en bois par une voûte en brique existe dans d'autres villes, comme à Douai, où Jean-Denis Clabaut signale que la voûte en brique de la cave du 47, rue du Clocher Saint-Pierre, a été remplacée par un plancher en bois²⁶¹. Il formule cette hypothèse en l'étayant par la présence de corbeaux qui seraient les vestiges de ce couverture en bois. Or, pour la cave du 6, place Louis Pasteur (1) (notice 9), l'hypothèse d'un premier couverture en plancher de bois n'est pas étayée par la présence d'éléments architecturaux, tels que des corbeaux. Si de tels supports ont existé, ils ont peut-être disparu en même temps que le couverture (plan n° 9 bis).

La deuxième particularité architecturale de cette cave est la présence de ce renforcement de maçonnerie dans la paroi P2. Nous venons de l'évoquer, il est possible qu'il s'agisse d'un vestige d'un accès primitif à la cave (plan n°9 bis). Cette cave aurait ainsi eu un accès direct sur la rue. Ce type d'accès sur la rue par une trémie percée dans le couverture se retrouve dans d'autres caves, qu'elles soient voûtées en pierre (notices 3 au 3, place Louis Pasteur ou notice 22 au 35-37, rue Lagréou) ou couvertes par un plafond (notice 1 au 3, rue Lagréou).

La troisième particularité architecturale de cette cave concerne le soupirail 2. En réalité, les dimensions assez importantes de ce soupirail, presque carré, et sa localisation, déconnectée de la paroi, nous pousse plutôt à le considérer comme un puits d'aération et non un soupirail. En effet, les soupiraux rencontrés dans les autres caves sont, en général, largement percés dans l'épaisseur des parois et non des voûtes. Ou alors, ils sont, au moins, en contact avec la partie sommitale d'une des parois latérales. Ici, le soupirail 2 est bien percé du côté d'une paroi latérale de la cave, mais il n'est pas en contact avec cette paroi. L'ouverture du soupirail 2 est bien plus haute que celle du soupirail 1, en contact avec la partie supérieure de la paroi P3. De plus, l'ouverture de ce soupirail est percée à la verticale dans la voûte et ne devait pas apporter

²⁶¹ Clabaut 2007, 38.

beaucoup de lumière (de surcroît, elle n'ouvre pas du côté de la rue). Il s'agit donc plutôt d'une ouverture simplement destinée à l'aération de la cave et pas à l'éclairage, c'est pourquoi nous choisissons plutôt de l'appeler « puits d'aération ». Ce puits d'aération a subi des modifications architecturales récentes (fermeture de son ouverture, pose d'un enduit, perturbation de sa maçonnerie) qui ne nous permettent pas de savoir s'il est contemporain de la construction de la voûte.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites connues, n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur les sources écrites pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses concernant les fonctions qu'a pu recevoir cette cave en s'appuyant sur les sources écrites. En outre, il n'est pas, non plus, possible de s'appuyer sur la datation des Établissements, qui mentionnent l'emploi de la brique comme matériau de construction, pour proposer une datation de la voûte, puisque nous ne savons pas quand ces prescriptions municipales ont commencé à être appliquées²⁶². Nous pouvons seulement dire qu'avant la date du premier Établissements que nous avons relevé concernant la brique, soit 1288, l'emploi de ce matériau (et de la pierre) pour la construction civile à Bayonne ne paraissait pas être systématique. En effet, la municipalité doit en obliger l'emploi.

Les deux caves sises au 6, place Louis Pasteur ne sont pas mentionnées par Élie Lambert. En revanche, elles ont toutes les deux fait l'objet d'un relevé par Maurice Haulon puisqu'elles figurent également sur *le plan d'ensemble des caves anciennes de Bayonne* réalisé à partir des relevés de caves de Maurice Haulon²⁶³ (figure 6). La cave voisine dont l'adresse est le 6, place Louis Pasteur (1) (notice 13) figure aussi sur ce plan d'ensemble. Nous avons retrouvé ces relevés dans le dossier consacré aux caves de Bayonne donné par Maurice Haulon aux archives départementales. Ces deux plans de caves sont représentés sur un même schéma, sans cotations (figure 6). Sur ce schéma, le plan de la cave du 6, place Louis Pasteur (1) est représenté avec son accès actuel et ses deux soupiraux, le trou d'aération n'y est pas mentionné. Nous pouvons souligner que Maurice Haulon ne signale pas que ces deux caves ont une voûte en brique. De même, ni cet auteur, ni Élie Lambert, ne mentionnent l'existence de ces voûtes en brique dans certaines caves de Bayonne. Est-ce parce qu'ils les considèrent trop récentes et, donc, sans intérêt ?

²⁶² Établissements n°39, p.66 (3 avril 1294), n° 89, p. 89 (5 mars 1288), n°119, p.106 (13 juin 1304), n°122, p.108 (9 février 1297), n°253, p.205 (15 mars 1365), Ducéré & Yturbide, éd. 1892.

²⁶³ Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, la situation de la parcelle correspondant au 6, place Louis Pasteur, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2 et 3), permet de préciser que la cave de la notice 9 se situe à proximité de la façade nord de la cathédrale. Elle est donc presque au centre de la Ville-Haute. Cette parcelle est comprise dans l'enceinte antique ; elle se trouve à proximité de la rive gauche de la Nive et de la zone du marché médiéval²⁶⁴. Cette parcelle se situe dans l'îlot i04 (planche 1 bis) délimité, au nord par la rue Argenterie, au sud par la rue du Pilon, à l'est par la rue de la Salie et à l'ouest par la place de la cathédrale (place Louis Pasteur sur le plan cadastral actuel). La parcelle correspondant au 6, place Louis Pasteur, est située au niveau de l'angle ouest de cet îlot. Sur les deux plans cadastraux, cette parcelle est en contact avec deux rues. Au nord et à l'ouest, la parcelle est adjacente à la rue Argenterie ; au sud, elle est en contact avec la place de la cathédrale (place Louis Pasteur sur le cadastre actuel). La forme particulière de cette parcelle semble liée à sa position dans un angle de l'îlot. D'ailleurs, selon la typologie des parcelles, établie par les auteurs du rapport du secteur sauvegardé de Bayonne, il s'agit d'une « parcelle de type angle ²⁶⁵ ». En revanche, la forme de la parcelle du 6, place Louis Pasteur ne correspond pas exactement aux formes des parcelles d'angles (modèle C « forme linéaire profond », modèle F « forme carrée », modèle J « forme en équerre ») définies par A. Méliissinos, G. Séraphin et V. Pandhi.

La comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la forme de cette parcelle a été un peu agrandie, dans sa partie nord-est, en contact avec la rue Argenterie. En effet, la parcelle actuelle résulte de la fusion de deux parcelles qui existaient en 1831. Cette fusion n'a pas affecté la partie de la parcelle dans laquelle les caves du 6, place Louis Pasteur se trouvent. Il est donc peu probable que cela ait eu une influence sur la forme de ces caves (figures 2, 3 et 6).

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

Pour le secteur qui nous intéresse ici, il faut noter que la cave de la notice 9 se trouve dans la partie haute de la ville, entre deux rues qui communiquaient directement, au Moyen Âge, avec

²⁶⁴ Boutoulle & Pontet 2019.

²⁶⁵ Méliissinos *et al.* 2006, 76.

des petits *esteys* (figures 6 et 7). Ces derniers facilitaient le transport des marchandises de la zone portuaire vers le centre de la ville. Ainsi, la rue Argenterie communiquait avec le port de Castet et la rue du Pilon avec le port de Suzée. De plus, la cave du 6, place Louis Pasteur se trouve en face de la zone de marché médiéval située à proximité de la cathédrale²⁶⁶. Il s'agit donc d'un emplacement en plein cœur de la zone marchande de la ville médiévale, où le besoin en stockage devait être fort, au moins à partir de la fin du XIII^e siècle. Nous pouvons pourtant nous interroger sur les dimensions de la cave du 6, place Louis Pasteur. En effet, avec ses 18 m², il s'agit d'une des plus petites caves que nous ayons visitées. C'est étonnant au regard de la situation géographique de cette cave par rapport aux secteurs marchands de la ville médiévale. De plus, la cave du 6, place Louis Pasteur se trouve à proximité du quartier canonial et du *Castet*²⁶⁷. Il s'agit donc d'une situation propice à la construction d'espace de stockage de plus grande superficie (les autres caves du secteur font en moyenne 40 m²). Est-ce que cette cave a été réduite en longueur, lors de la modification architecturale qui a conduit à construire les parois P1 et P2 ?

Néanmoins, la localisation de cette cave dans un secteur à l'important besoin en stockage pourrait étayer notre hypothèse visant à restituer l'existence d'un accès primitif en contact direct avec la rue, au niveau du renforcement de la paroi P2. En effet, dans ce secteur, le long des rues Argenteries et du Pilon, les autres caves se développent presque toutes de manière perpendiculaire et adjacente à la rue. De plus, la plupart d'entre elles possèdent ou possédaient une ouverture directe sur la rue par le biais d'une trémie (ou d'une trappe) percée dans la voûte. Nous devons ajouter que la parcelle du 6, place Louis Pasteur, se trouve près de la prolongation du tracé de la rue Mayou (rue d'Espagne sur le cadastre actuel) restitué par Ézéchiél Jean-Courret²⁶⁸ (figure 7). Ce tracé restitué du *cardo* antique permettrait ainsi de relier la porte Saint-Léon à la porte ayant pu être englobée, au Moyen Âge, dans le *Castet*. La parcelle du 6, place Louis Pasteur est donc proche d'un axe de circulation important entre le sud et le nord de la ville. En outre, cette parcelle se trouve à proximité du lieu supposé de rencontre entre le *cardo* et le *decumanus*, qui est situé à l'est du cloître de la cathédrale²⁶⁹. Ainsi, en plus d'être proche des importantes zones commerciales de la ville médiévale, la cave de la notice 9 est également positionnée dans un secteur primordial pour la circulation entre la ville et son arrière-pays. Elle se trouve non loin du seul axe qui permet de traverser la ville du nord au sud.

²⁶⁶ Boutoulle & Pontet 2019 ; Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

²⁶⁷ Boutoulle 2019a.

²⁶⁸ Jean-Courret 2019, 67 à 69.

²⁶⁹ Blajé de Gaix 1899, tome 1 ; Goyheneche Eugène 1990 ; Fourdrin 2019, 28 ; Jean-Courret 2019, 66 à 70.

Enfin, la parcelle du 6, place Louis Pasteur se développe au sein de l'unité de plan 5A qu'Ézéchiél Jean-Courret a identifié, grâce à l'orientation de la rue Argenterie et à l'alignement des parcelles des îlots i04 et i03²⁷⁰(figure 7). Cette unité de plan est insérée entre les unités de plan 2 et 3. Au niveau parcellaire, Ézéchiél Jean-Courret distingue l'unité de plan 5A des unités de plan 2 et 3, parce que l'orientation de la rue Argenterie actuelle ne correspond pas à l'orientation des autres rues reliées à une porte de l'enceinte antique. En effet, la rue Argenterie n'est plus orientée par rapport à l'enceinte (selon le tracé restitué du *cardo*), mais elle dessine une communication directe entre la cathédrale et le secteur des Cinq-Cantons. Ce secteur forme, lui-même, une patte d'oie (« un nœud » selon Ézéchiél Jean-Courret) qui marque la rencontre entre un axe direct à la rive gauche de la Nive, par l'actuelle rue Port-de-Castets, un accès vers l'extérieur de la Ville-Haute, avec la rue du pont-Mayou et la contre-escarpe de l'enceinte antique (rue Orbe et de la Salie). Ézéchiél Jean-Courret explique le désaxement de la rue Argenterie du fait de la contrainte exercée par l'installation du *Castet* à l'emplacement d'une porte d'enceinte antique²⁷¹. Il en résulte l'ouverture d'un nouvel accès vers les Cinq-Cantons (peut-être l'arceau évoqué par Jean-Pascal Fourdrin) et une rue à l'orientation particulière pour le secteur. Il est aussi envisageable que ces modifications viaires aient pu entraîner de nouvelles divisions parcellaires. Le secteur était, en effet, stratégique et la pression foncière devait y être forte. Ainsi, les deux caves qui se développent sur la parcelle de l'actuel 6, place Louis Pasteur, pourraient permettre de restituer chacune une parcelle (figure 7). Ces deux parcelles, contemporaines de la construction des caves des notices 9 et 13, pourraient être postérieures à la construction du *Castet*, ou, du moins, à situer après les remaniements urbains que la construction de ce lieu de pouvoir implique. De cette manière, les parois latérales de ces deux caves (notice 9 et 13) correspondraient à des limites parcellaires médiévales.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison entre les masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle du 6, place Louis Pasteur est restée entièrement bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment alors numéroté n°14, place de Notre Dame, dont la fonction était : une « maison d'habitation », propriété de M. Dhiriart Antoine Robert.

²⁷⁰ Jean-Courret 2019, 69 à 71. Les deux numéros d'îlots que nous mentionnons, ici, sont ceux utilisés pour la base de données. Nous les avons reportés sur la planche n°1 bis (volume 2, annexe 2).

²⁷¹ Boutouille 2019a. L'existence du *Castet* est documentée par les sources écrites des premières décennies du XII^e siècle.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois P1 et P2 : ces deux parois ne correspondent pas aux limites de la masse bâtie sur les plans cadastraux de 1831 et actuel (figures 4 et 8). En effet, la paroi P1 est, sur ces deux plans, complètement déconnectée de la masse bâtie. De plus, la paroi P2 est proche de la limite cadastrale de la façade sur rue de l'immeuble sur le cadastre de 1831, comme sur le cadastre actuel, mais la paroi P2 est légèrement en retrait de cette limite cadastrale. En revanche, l'image satellite permet de préciser que la masse bâtie, au-dessous de laquelle se trouve la cave de la notice 9 est limitée, au nord-est par une ouverture couverte par une verrière. La paroi P1 de la cave semble coïncider avec la limite du bâti située avant la verrière, puisqu'entre le mur de façade sur rue et l'ouverture de la verrière, la distance est de 5 m 60²⁷². La longueur à l'intérieur de la cave, entre les parois P1 et P2, est de 4 m 50 au maximum. Le plan de la cave que nous avons relevé s'insère donc bien au-dessous de la masse bâtie, comprise entre la façade sur rue et la verrière visible sur la photographie aérienne.

Ainsi, il est possible que la paroi P1 ait été construite, ou modifiée, lors de la construction de l'immeuble actuel. Elle correspond peut-être à un mur de refend, mis en place lors de la construction de cet immeuble. Ce mur de refend pourrait correspondre à la largeur comprise entre le haut de l'escalier percé dans la paroi P1 (au rez-de-chaussée) et le revers de cette paroi (à l'intérieur de la cave), soit 2 m 10 (figures 7 et 8). Il s'agit d'une dimension assez importante pour un mur de refend, mais qui rappelle celui identifié dans la cave du 2, place Louis Pasteur ou au 9, rue des Gouverneurs²⁷³. Les autres murs de refend qui nous avons rencontrés mesurent entre 1m 10 et 2m 70 d'épaisseur. Malheureusement, nous n'avons pas pu vérifier si ce mur de refend se retrouve dans les étages de l'immeuble ou si c'est bien sa face nord-est, qui est visible au niveau de l'ouverture de la verrière. La paroi P2, quant à elle, a été élargie à l'intérieur de la cave, elle n'est pas tout-à-fait parallèle à la paroi P1, mais elle semble correspondre au revers de la façade sur rue de l'immeuble actuel. Il est possible que cette façade sur rue ait été modifiée lors de la construction de l'immeuble, ou encore, lors d'une phase d'alignement des façades sur rues, qui a fait l'objet de nombreux chantiers d'alignements ou de réalignements, entre la fin du XIII^e siècle²⁷⁴ et le XX^e siècle. Comme le signalent A. Méliassin, G. Séraphin et V. Pandhi,

²⁷² Distance mesurée sur le site internet geoportail.gouv.fr.

²⁷³ Le mur de refend de la cave du 9, rue des Gouverneur est plus large (environ 2 m 80) ; celui du 2, place Louis Pasteur est encore plus épais (3 m 30).

²⁷⁴ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85 (30 mai 1290) ; Boutouille 2019b, 213. L'Établissement de 1290 règlemente l'alignement que doivent avoir les maisons sur les rues : sans encorbellement et avec un recul de quatre aunes (soit 4 m 87). Dans les archives municipales modernes (E dépôt Bayonne DD 115 et DD 125, nous trouvons aussi de nombreuses mentions d'alignements des façades sur rue ou des maisons dans le secteur rue du Pilon, rue Argenterie, place Notre-Dame.

c'est surtout du XVII^e siècle au XIX^e siècle que les arrêtés d'alignements des façades sur rues sont les plus nombreux²⁷⁵.

Parois P3 et P4 : il s'agit des parois latérales de la cave dont la longueur est d'environ 4m 50. Aucune connexion architecturale avec les parois P1 et P2 n'a été identifiée. De plus, il semble que les parois P1 et P2 ne soit pas construites en briques. En outre, les parois P3 et P4 sont, quant à elles, complètement déconnectées de la masse bâtie actuelle, ce qui nous permet de penser que les parois P1 et P2 ont pu être mises en place après la construction des parois P3 et P4, lors d'une phase de modification de la masse bâtie. Si nous considérons que les parois P3 et P4 sont contemporaines de la construction de la cave, elles peuvent, alors, correspondre aux fondations des murs gouttereaux de la maison qui lui était contemporaine. Cette maison aurait donc une largeur de façade sur rue d'environ 4 m, pour une longueur comprise entre 4 m 43 et 4 m 52. Cette maison, de plan rectangulaire, est donc légèrement plus petite que la maison médiévale de Bayonne, telle que la définissent Élie Lambert²⁷⁶ et Eugène Goyheneche²⁷⁷. En effet, ces auteurs ont défini une typologie de la maison médiévale de Bayonne dont la largeur en façade est constante. Elle varie selon eux entre 5 m et 5 m 50. En revanche, Eugène Goyheneche précise, à partir des travaux d'Élie Lambert et de Maurice Haulon sur les caves de Bayonne, que la maison médiévale (entre le XII^e et le XV^e siècle) a un plan de forme rectangulaire « [...] dont le petit côté donne sur la rue [...] »²⁷⁸. La forme du plan de la cave du 6, place Louis Pasteur correspond bien à cette forme et à cette position par rapport à la rue²⁷⁹. Il semble donc que, si le plan de la cave du 6, place Louis Pasteur permet de restituer le plan de la maison qui la surplombait, les dimensions des maisons médiévales de Bayonne n'étaient pas aussi uniformisées qu'Élie Lambert et Eugène Goyheneche ont pu le noter. D'ailleurs, dans la partie de la Ville-Haute, où se trouve la cave du 6, place Louis Pasteur, plusieurs autres caves présentent des dimensions qui diffèrent de la typologie donnée par ces auteurs. Citons, notamment la cave de la notice 5 (salle 1) ou la cave de la notice 13 (l'autre cave du 6, place Louis Pasteur). De plus, notons qu'à Bayonne, il semble y avoir une plus grande amplitude dans la largeur que peuvent avoir les maisons médiévales sur la rue. Par exemple, à Cluny, la largeur

²⁷⁵ Méliissinos *et al.* 2006, 79.

²⁷⁶ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

²⁷⁷ Goyheneche Eugène 1990, 87.

²⁷⁸ Goyheneche Eugène 1990, 87.

²⁷⁹ Cette position dans la parcelle et la forme du plan de la cave du 6, place Louis Pasteur correspondent aux plans de maisons médiévales d'autres villes, à partir du XII^e siècle, dont Cluny (Garrigou-Grandchamp & Salvègue 2002).

de la moitié de ces maisons est comprise entre 5m50 et 7m 50²⁸⁰ alors qu'à Bayonne, d'après nos visites de caves, ces largeurs sont plutôt comprises entre 4 m et plus de 6 m. La cave de la notice 9 (6, place Louis Pasteur) présente un autre attribut qu'Eugène Goyheneche définit comme un aménagement révélateur de la maison médiévale : l'accès direct de sa cave à la rue. Ainsi, dans le cas où les parois P3 et P4 correspondraient aux murs gouttereaux d'une maison médiévale, elles peuvent nous permettent de restituer les limites de la parcelle lui étant contemporaine (parcelle 1, figures 7 et 8, plan n°9 bis). L'ouverture du soupirail et du puits d'aération, au niveau des parois latérales de la cave, laissent supposer qu'au moment de la construction de la cave, le bâti situé au-dessus de ces deux parois (murs gouttereaux) ouvrait sur l'extérieur. Ces ouvertures permettent donc d'affirmer que les parois P3 et P4 correspondaient, lors de leur construction, à des limites de bâti et, probablement, à des limites parcellaires, dans cette partie de la ville où la parcelle en lanière correspond encore à la majorité des constructions. Il est possible que ce soupirail et le puits d'aération aient ouvert sur des andrones²⁸¹. Malheureusement, aucune source écrite ne permet de valider cette hypothèse. Notons, enfin, que la datation de la maçonnerie en brique de la voûte est difficile à établir. Elle a pu remplacer une maçonnerie en pierre, disparue suite à des modifications de la masse bâtie. Dans ce cas, la maçonnerie de la voûte peut être médiévale ou postérieure. Ou bien, elle peut résulter d'un changement de choix dans le matériau employé lors de la construction de cette cave. Dans ce cas, la voûte daterait de la construction de cette cave, dont la datation médiévale reste une hypothèse.

²⁸⁰ Garrigou-Grandchamp *et al.* 1997, ; Garrigou-Grandchamp & Salvèque 2002, 141. Notons que la position de la cave, en front-à-rue, rappelle la position des maisons de Cluny, à partir du XII^e siècle. Leur façade était alors ramenée en front-à-rue et l'arrière de la parcelle était réservé aux jardins et aux dépendances. Cette typologie de la maison romane de Cluny correspond à la typologie d'organisation des parcelles qu'Eugène Goyheneche décrit, en s'appuyant sur le *livre des Établissements*. Toutefois, la démonstration d'Eugène Goyheneche s'appuie sur un Établissement de 1342. L'organisation de la maison qui y est décrite n'est donc pas valable pour les maisons antérieures à cette date ; la date d'application de ce texte n'est, par ailleurs, pas connue.

²⁸¹ L'existence d'andrones à Bayonne est attestée dans des archives municipales modernes (notamment par la vente d'un androne rue des Tendres : E dépôt Bayonne DD 14 folio 6, 7, 8). Si de tels aménagements existent encore au XVIII^e siècle il est tout à fait possible que des andrones aient été construit aussi au Moyen Âge.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 2 : Annexes 2)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 6, place Louis Pasteur (1), sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 6, place Louis Pasteur (1), sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Dénomination des parois et illustrations des maçonneries des parois ainsi que de la voûte

Figure 5 : Illustrations des accès et des ouvertures de la cave

Figure 6 : Comparaison entre la situation parcellaire du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et le plan réalisé en 2016 (sur le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel)

Figure 7 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

Figure 8 : Compléments pour l'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 9 : Plan au sol de la cave sise au 6, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 9bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 6, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.4. Plans en coupes de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 9ter : Coupe intérieure de la cave sise au 6, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 6, place Louis Pasteur

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue Gambetta, rue de la Monnaie et rue Argenterie]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, bayonne, médiathèque GC184-3A

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 6, place Louis Pasteur, visible sur le plan n°2.

Notice n°10 Bayonne		Code enregistrement base de données : 112 i18 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 10 et 10 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	17-19, rue Lagréou			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : M. Pitoun			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 140-141			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 292-291			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	2			
	Date de visite	Février 2017 et Avril 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75° plan avec phasage au 1/75°			Plan n°10 Plan n°10 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : environ 12 m 95	Largeur maximum : 6 m 90	Hauteur maximum sous voûte : 4 m 31	Plan n°10
	Altitude au niveau de la porte d'accès à la cave	±10. 249 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	inventaire MH : 29/12/1927 ; Lambert 1929, 102 ; Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6 ; Pintat 1994			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui en élévation à deux unités d'habitations, composées de deux immeubles de trois étages. L'immeuble du 17, rue Lagréou, se trouve à l'angle de la rue Lagréou et de la rue Gosse. Il possède donc deux façades sur rue. L'immeuble du 19, rue Lagréou, possède une seule façade sur rue, donnant sur la rue Lagréou. L'accès à la cave est percé dans la façade donnant sur la rue Lagréou, au niveau de la jonction entre ces deux immeubles.

Deux visites ont été effectuées pour cette cave, l'une en février 2017, l'autre en avril 2017. Lors de la première visite, nous avons seulement pu prendre quelques photographies de la cave. Nous avons réalisé le relevé en plan au sol lors de la deuxième visite. L'altimétrie n'a pas pu être relevée à l'intérieur de la cave. Cette mesure a seulement pu être prise dans la rue, au niveau de la porte d'accès, actuel, à la cave. Par ailleurs, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG²⁸². Aussi, la proposition de calage du plan de la cave, sur les plans cadastraux (figures 2 et 3), a été réalisée en tenant compte de cinq éléments : la position des murs de façade sur rues des immeubles actuels, la position de la porte d'accès à la cave, l'orientation de la cave, l'épaisseur des parois, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne qui ferme la cave au sud.

Lors de la visite, la cave était vide. Nous avons constaté des modifications contemporaines dans son agencement, peut-être liées à l'activité de champignonnière, évoquée par Élie Lambert en 1929²⁸³. En effet, un muret délimite un espace rectangulaire, à l'avant de l'angle sud-est de la cave. De plus, la paroi est a été percée, dans sa partie sommitale, pour créer une aération dans la cave. Cependant, la visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couverture), malgré quelques traces d'infiltration d'eau au niveau de la paroi donnant sur la rue Gosse.

Lors de la visite, le sol de la cave était en terre battue. Ce sol présentait des niveaux de circulation différents entre la partie de la cave en contact avec la rue Lagréou et la partie la plus méridionale. Le sol, actuel, de la cave masque les bases des colonnes de la voûte. Le remblai, retiré du sol de la partie sud de la cave, a été déposé dans la partie en contact avec la rue Lagréou, lors de la construction du muret évoqué précédemment.

²⁸² Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à plus de 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux à trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2 h 35.

²⁸³ Lambert 1929, 102.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, sa forme est rectangulaire (plan n°10). Toutefois, ce plan présente deux particularités. La première est que le tracé de sa paroi sud-est est irrégulier. Cette irrégularité semble due à des modifications architecturales ayant amené à construire, à l'avant de l'angle sud-ouest de la cave, un massif bétonné (figure 4). Ce dernier modifie le tracé de la paroi sud. Aussi, la longueur de cette cave varie entre 11 m 50 et 12 m 95. Sa largeur est plus régulière, elle est de 6 m 90. La deuxième particularité du plan de cette cave est qu'il correspond, en élévation, à deux vaisseaux (figure 4 et plan n°10). Cette division est liée au type de couverture de la cave. Le plan d'ensemble de cette cave, à deux façades sur rues, est perpendiculaire à la rue Lagréou et parallèle à la rue Gosse.

C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade adjacente à la rue Lagréou. Cette façade est la seule à être munie d'un accès sur rue.

Le plan de cette cave se développe suivant un axe nord-est/sud-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice (les parois y sont numérotées de P1 à P4).

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Au moins trois types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, y ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *a*, *d* et *f*, du catalogue de maçonneries.

P1 et P3 (Parois nord et sud) : la paroi P1 est adjacente à la rue Lagréou. Elle est divisée en deux parties (figure 4, P1' et P1'') par les retombées de la voûte qui sont à demi encastrées sur sa maçonnerie. L'ensemble de la maçonnerie visible, pour la paroi P1, est maçonnée en type *d*. En revanche, la portion de paroi P1' est, en grande partie, masquée par l'installation de l'escalier d'accès à la cave. Le massif de maçonnerie de cet escalier est adossé à la paroi P1', ce qui ne nous permet pas de préciser si cette portion de paroi est entièrement maçonnée en type *d*. Soulignons que la paroi P1' présente, à l'est de l'escalier d'accès actuel, une rupture de maçonnerie (plan n°10, figure 4). À ce niveau, soit entre le massif de maçonnerie de l'escalier et la retombée centrale des ogives de la voûte, la maçonnerie de la paroi P1' présente même un

trou, à proximité du sol. Ce trou semble avoir été comblé par la construction de l'escalier actuel et par le rehaussement du niveau de sol de la cave. La portion de paroi P1'' est, quant à elle, percée par une cellule dans sa partie basse. Cette cellule mesure environ 1 m 50 de largeur pour une profondeur comprise entre 1 m 65 et 1 m 70. Sa hauteur n'a pas pu être déterminée à cause de la hauteur du sol actuel, rehaussé depuis la construction de la cave. Cette cellule est couverte par une voûte en berceau légèrement brisée, maçonnée en pierres de taille. Ces dernières forment un arc brisé, clavé, sur la face de la paroi P1''. La maçonnerie de cette cellule s'apparente au type *b* du catalogue de maçonneries, même si les modules employés sont plutôt de moyen appareil (jusqu'à 30 cm maximum). Néanmoins, cette maçonnerie est comparable à celle rencontrée dans les autres cellules relevées dans les caves du 5-7, rue Lagréou (notice 19) ou du 2, rue Montaut (notice 20). Dans le reste de la paroi P1'', la maçonnerie est de type *d*. Dans cette maçonnerie de type *d*, les pierres de tailles, en grand appareil, sont placées à la jonction entre la maçonnerie de la paroi P1'' et celle de l'arc formeret de la voûte.

La paroi P3 est, quant à elle, maçonnée en type *f* dans la partie correspondant à la travée la plus à l'est de la cave. La maçonnerie de la portion ouest de la paroi P3 est masquée par le massif de maçonnerie construit devant (figure 4). Ce massif de maçonnerie recouvre même la retombée, des ogives et de l'arc doubleau de la voûte, adossée au milieu de la paroi P3 (figure 4, plan n°10). À ce niveau, un chaînage en pierre de Bidache, appuyé contre la retombée de la voûte, marque l'implantation du massif de maçonnerie se développant jusqu'à l'angle sud-ouest de la cave. Le reste de la maçonnerie de ce massif est recouvert d'un épais enduit de chaux. Ce massif semble servir de renfort à cette partie de la cave.

P2 et P4 (Parois est et ouest) : il s'agit des parois latérales de la cave (figure 4, plan n°10). Les parties les plus méridionales de ces deux parois (P2' et P4') sont recouvertes d'un épais enduit de chaux qui masque leur maçonnerie. Cet enduit est le même que celui présent sur le massif de maçonnerie construit à l'avant de la paroi P3. Le reste de ces parois latérales (P2'' et P4'') est, *a priori*, maçonné en type *a* et recouvert d'un enduit de chaux, assez épais par endroit. La paroi P2'' a été perforée dans sa partie la plus haute, en contact avec l'arc formeret, pour créer une ouverture sur la rue Gosse. Cette ouverture, postérieure à la construction de la cave, semble avoir été réalisée pour créer une aération²⁸⁴. La paroi P4'' est munie d'une petite niche, située en face de l'accès à la cave depuis la rue Lagréou. Cette niche se trouve à, environ, 15 cm du sol actuel de la cave. Cette petite niche mesure 0 m 35 de large sur un peu moins de 0 m 50 de hauteur, pour une profondeur d'environ 0 m 40.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

²⁸⁴ Lambert 1929, 102. Elle est peut-être liée à l'activité de champignonnière mentionnée en 1929 par Élie Lambert.

Lors de notre visite, une seule ouverture, ayant pu servir d'accès, a été identifiée. Il s'agit de l'ouverture pratiquée dans la paroi P1' (figure 4). Cette ouverture, munie d'un escalier maçonné, dont les marches sont en pierre de Bidache, a aussi impacté la maçonnerie de la voûte. En effet, la voûte a été perforée au-dessus de l'escalier actuel. Sa maçonnerie est, aujourd'hui, remplacée par un assemblage de matériaux hétérogènes (moellons, brique, épais mortier de chaux et de sable) recouvert par un épais enduit. Des vestiges d'une ancienne porte sont notables sur les côtés de l'ouverture actuelle. En effet, les piédroits de la porte d'accès, probablement contemporaine de l'escalier primitif, sont encore visibles au revers de la façade sur rue. Ces piédroits ont, en revanche, été englobés dans la maçonnerie de la façade sur rue actuelle. Aussi, l'escalier droit, servant à l'accès actuel, ne semble pas contemporain de la construction de la cave. En outre, la maçonnerie sur laquelle il repose présente un arc de soutènement. Il est donc possible que l'escalier primitif ait été construit sur arc rampant, à l'instar de ceux que nous avons rencontrés dans les caves du 5-7, rue Lagréou (notice 19) et du 2, rue Montaut (notice 20).

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 19, rue Lagréou est couverte par une voûte d'ogives composée de quatre travées disposées autour d'un pilier central. Ainsi, les travées sont juxtaposées deux par deux. Les ogives, liant en diagonale deux angles de la cave, passent par le pilier central. Ce type de voûte n'est pas très fréquent à Bayonne. Pour le moment, il est connu dans une seule autre cave, celle du 14, rue du Pilon²⁸⁵. La voûte de la travée sud-est est munie d'une clé de voûte à motif à anneau central plein (figure 4). La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *h* de notre catalogue de maçonneries. Cette voûte d'ogives présente deux particularités. La première réside dans le traitement de l'ensemble des nervures de la voûte (ogives, arcs doubleaux et arcs formerets) qui sont moulurées à chanfrein double. Il s'agit de la seule cave visitée où ce traitement est employé, à la fois, pour les ogives et pour les arcs. La deuxième particularité de cette voûte est le traitement de la retombée de ces ogives et des arcs. Ils retombent tous sur des supports à demi encastrés dans les parois latérales. De plus, les retombées des ogives et des arcs s'effectuent directement sur des supports, qui sont au nombre de quatre par travée. Malheureusement, le niveau de sol actuel de la cave n'a pas permis d'observer le traitement accordé à ces supports. Nous avons seulement noté, pour un support localisé au niveau de la paroi P2, qu'un bourrelet, placé dans la partie haute de ce support, sert de zone de réception pour les nervures de la voûte (figure 4).

²⁸⁵ Lambert 1929, 102 à 103, Haulon 1939, 7.

Le niveau de sol étant rehaussé par rapport à celui qui était contemporain de la construction de la cave, nous n'avons pas pu mesurer la hauteur, exacte, sous voûte. Nous pouvons seulement préciser que, dans la partie où le sol actuel est le moins épais, la hauteur sous voûte est d'environ 4 m 31.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Dans la cave du 17-19, rue Lagréou, une analyse de mortiers semble possible, au moins, pour la voûte d'ogives et la cellule se trouvant dans la paroi P1''. Notre analyse des maçonneries et les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°10 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 17-19, rue Lagréou, nous avons relevé cinq spécificités architecturales pouvant apporter des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. La première spécificité architecturale correspond aux types de pierres employées dans les parois de cette cave, ainsi que le traitement accordé aux maçonneries.

D'abord, le matériau majoritairement employé est la pierre de Mousserolles, mais la pierre de Bidache a aussi été identifiée dans certaines parois de cette cave. En effet, des blocs de pierre de Bidache ont été employés dans l'escalier d'accès actuel. De même, des pierres de taille de Bidache ont été utilisées pour le massif de maçonnerie construit à l'avant de la partie ouest de la paroi P3. Les parties les plus méridionales des parois P2 (P2') et P4 (P4') présentent le même enduit que le massif de maçonnerie construit à l'avant de la paroi P3, ainsi que quelques incrustations de pierre de Bidache. Il semble donc que la réfection de la paroi P3 ait, également, eu pour effet d'apporter des modifications aux parois qui étaient en contact directe avec la paroi P3. En outre, une maçonnerie composée essentiellement de pierres de taille de Bidache a été relevée pour la construction d'une arcade de soutènement du vaisseau n°2 de la cave²⁸⁶ (figure 4). Par conséquent, nous avons rencontré, dans la cave du 17-19, rue Lagréou, l'emploi de pierre de Bidache sous différents modules (blocs, pierres de taille de moyen appareil et petits moellons tout-venant), dans des éléments architecturaux postérieurs à la construction de la cave.

²⁸⁶ Nous allons détailler plus précisément cet aménagement particulier dans la suite de ce développement (deuxième caractéristique architecturale).

Ensuite, d'après notre étude des maçonneries, nous pouvons signaler que la maçonnerie de type *a* est proche de celles identifiées dans deux monuments médiévaux, à savoir la face ouest de la porte saint-Simon²⁸⁷ et la reprise médiévale de la tour du Bourreau²⁸⁸. Ainsi, la maçonnerie de type *a*, composée de moellons, permet de proposer une datation médiévale, située entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle, pour les parois de la salle 2. Cela donne, au moins, un *terminus post quem* pour la construction des parties septentrionales des parois P2 (soit P2'') et P4 (soit P4''). Il est envisageable que la totalité des parois latérales (P2 et P4) soient maçonnées de cette manière, même si la portion sud de leur maçonnerie est aujourd'hui masquée (P2' et P4'). Par conséquent, ce type de maçonnerie nous permet de proposer, au moins, un *terminus post quem*, pour la construction des parois latérales de la cave du 17-19, rue Lagréou, situé au XIII^e siècle. En revanche, les maçonneries des types *d* et *f*, employées dans les parois P1 et P3, sont plus difficiles à situer chronologiquement. Nous pouvons seulement noter que l'emploi des pierres de taille, de grand appareil, dans la maçonnerie de type *d*, semble résulter d'un besoin architectural dans la paroi P1''. En effet, leur emplacement permet de soulager le poids de la maçonnerie au-dessus de la cellule. Nous pouvons ajouter que ces modules, en pierre de taille de Mousserolles, sont assez proches de ceux employés dans la maçonnerie de type *b*. Cette maçonnerie est identifiée, quant à elle, dans la courtine est du Château-Vieux (datée du milieu du XIII^e siècle) et dans la paroi d'une maison médiévale rue Poissonnerie (datée de la fin du XIII^e siècle)²⁸⁹.

La deuxième particularité architecturale de la cave du 17-19, rue Lagréou est l'arcade qui se développe sur toute la longueur de la cave, dans la partie que nous avons dénommée « vaisseau n°2 » sur la figure 4. En effet, cette arcade est l'un des rares aménagements construits uniquement en pierres de taille de Bidache. La maçonnerie employée pour cette arcade correspond au type *i* de notre catalogue. Ce type de maçonnerie n'a pas pu être rapproché d'autres élévations médiévales connues archéologiquement dans la Ville-Haute de Bayonne. Il est donc difficile à situer chronologiquement. En revanche, dans la cave du 17-19, rue Lagréou, nous avons constaté que l'arcade construite en type *i* coïncide à une modification architecturale postérieure à la construction de la cave. Il semble, même, qu'elle ait été construite lors d'une modification du bâti, situé au-dessus de cette cave (notice 10), qui aurait pu en fragiliser la

²⁸⁷ Conan 2002 ; Boutouille & Jean-Courret 2019, 68 et 69. La porte Saint-Simon est mentionnée dans les sources écrites en 1376, mais il semble que sa construction soit à placer au XIII^e siècle (Auzeméry-Clouteau 2019).

²⁸⁸ Fourdrin & Chaillou 2007, 178. La datation de cette maçonnerie est située entre le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle.

²⁸⁹ Il s'agit de la courtine dite de la salle des gardes, du Château-Vieux. Ce dernier a fait l'objet d'une publication récente : Boutouille 2019, 38 à 39. Toutefois, le Château-Vieux n'a pas fait l'objet de fouilles ou d'études du bâti récentes, permettant d'apporter des précisions de datation. La fouille dirigée par Cécilia Pedini, en 2017, a révélé l'existence d'éléments de l'élévation médiévale de la maison d'Arribeyre (11, rue Poissonnerie, Pedini 2017).

voûte²⁹⁰. L'emploi de la pierre de Bidache, plus résistante aux contraintes architectoniques, pourrait, alors, s'expliquer. Il conviendrait de procéder à une étude du bâti complète de l'immeuble actuel afin de mieux situer, chronologiquement, la mise en place de cette arcade dans la cave. Notons, par ailleurs, que l'arcade se situe à la jonction entre les deux immeubles se développant, aujourd'hui, au-dessus de la cave. Par ailleurs, l'escalier d'accès actuel à la cave a été dévié vers l'est, à cause de l'emplacement d'un des piliers de cette arcade.

La troisième spécificité architecturale de la cave du 17-19, rue Lagréou correspond à son couvrement. À l'instar de ce que nous avons détaillé au 1.4, la voûte de cette cave présente deux particularités majeures, dont l'une peut apporter des éléments de réflexion concernant sa datation. Il s'agit de la mouluration à chanfreins, mise en œuvre sur l'ensemble des arcs et des ogives, associée à une maçonnerie de type *h*. Ce type de maçonnerie est celui employé dans toutes les caves voûtées d'ogives. Nous avons pu le rapprocher de la mise en œuvre des voûtes des bas-côtés de la nef de la cathédrale de Bayonne et de la galerie ouest du cloître²⁹¹. Cette comparaison permet de situer chronologiquement la maçonnerie de type *h* entre le XIII^e siècle et le premier tiers du XIV^e siècle. Les moulurations à double chanfrein de la cave du 17-19, rue Lagréou sont comparables à ce qui a été identifié à Orléans²⁹², pour le XIII^e et le XIV^e siècle. Pierre Martin a également rencontré des arcs chanfreinés, associés à la voûte en berceau de la cave du 5, rue des Gouverneurs à Bayonne²⁹³. Il situe ces arcs au XIII^e siècle²⁹⁴. Ces éléments de datation permettent donc de proposer un *terminus post quem* pour la voûte de la cave du 17-19, rue Lagréou situé au XIII^e siècle. Cette hypothèse de datation de la voûte correspond à la proposition que nous avons faite, plus tôt dans ce développement, pour les maçonneries des parois latérales de la cave.

La quatrième spécificité architecturale est relative à l'ouverture de l'accès à la cave. En effet, les multiples perturbations et reprises architecturales, constatées au niveau de l'ouverture de l'accès sur rue (1.3), permettent de proposer plusieurs rehaussements successifs de cet accès. Il est possible que les modifications de cet accès, en façade, soient liées au rehaussement du niveau de la rue et du sol de la cave²⁹⁵. Par ailleurs, les perturbations architecturales identifiées dans la paroi P1' sont en grande partie masquées par le massif de maçonnerie de l'escalier

²⁹⁰ Pour cette cave, Élie Lambert évoque cette possibilité « Les voûtes des deux travées [...] ont été renforcées après coup par la construction d'un mur supplémentaire porté par deux gros arcs en plein cintre » (Lambert 1929, 102).

²⁹¹ Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement, sur les appareils en pierre de taille, qui se trouve dans le corps de la thèse (*cf.* partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

²⁹² Alix & Morleghem 2019, 69 à 71.

²⁹³ Martin 2012.

²⁹⁴ Martin 2012, 51. Pierre Martin propose cette datation parce que le profil de ces arcs doubleaux chanfreinés est comparable à ce qui est connu dans l'architecture civile ou monastique au XIII^e siècle.

²⁹⁵ Le crépi recouvrant la façade actuelle de l'immeuble ne permet pas de vérifier s'il reste des vestiges visibles de l'ouverture en façade.

actuel, pourraient correspondre à l'emplacement d'une deuxième cellule se développant au-dessous de la rue Lagréou. Nous avons rencontré ce type d'aménagement au-dessous d'escaliers sur rue dans la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19) et du 2, rue Montaut (notice 20). L'escalier de la cave du 17-19, rue Lagréou présente une autre similitude avec ceux des caves des notices 19 et 20 : l'arc de soutènement qui est inclus dans le massif de maçonnerie. Cet arc doit être contemporain de la construction de l'escalier primitif, sur arc rampant. Ce type d'escalier permettait de dégager de l'espace dans la cave. À ce propos, ceux que nous avons rencontrés au 5-7, rue Lagréou (notice 19) et au 2, rue Montaut (notice 20) étaient ouverts sur des cellules se développant à l'arrière de l'escalier, au-delà de la limite de façade actuelle. Ainsi, nous nous demandons si la perturbation, dans la paroi P1' de la cave du 17-19, rue Lagréou ne pourrait pas correspondre à une telle cellule, contemporaine de l'escalier sur arc rampant. Cette cellule aurait pu être comblée lors de la construction de l'escalier actuel et par le rehaussement du niveau de sol de la cave.

La cinquième spécificité architecturale correspond, d'ailleurs, à la cellule qui se développe dans la partie basse de la paroi P1''. Cette cellule s'étire, au regard de la profondeur que nous avons pu mesurer, au-delà de la limite de façade actuelle. Aussi, nous nous demandons si la paroi, formant le fond de cette cellule, ne pourrait pas permettre de restituer la limite de façade sur rue contemporaine de la construction de la cave. En effet, cette modification du tracé de la façade sur rue pourrait expliquer les modifications de l'accès sur rue de la cave du 17-19, rue Lagréou. De plus, nous avons aussi identifié des cellules se développant au-dessous de la rue Lagréou dans la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19). Un alignement des façades des maisons, dans cette partie de la rue Lagréou, aurait pu amener à conserver, dans les caves, des espaces de stockage supplémentaires hérités de l'ancien tracé de façade.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave. À l'instar des autres caves pour lesquelles c'est le cas, les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative. Deux Établissements, particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions en pierre à Bayonne, pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de

Bayonne²⁹⁶. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

Avant notre étude, la cave du 17-19, rue Lagréou avait fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques en 1927. Cette cave est, alors, datée du XIV^e siècle, puisque sa voûte est comparée à celle de la cathédrale.

Par la suite, la cave du 17-19, rue Lagréou a été mentionnée par Élie Lambert et relevée par Maurice Haulon. D'abord, Élie Lambert mentionne cette cave dans son étude de 1929²⁹⁷. Il s'intéresse surtout à la construction de sa voûte. Il évoque son usage de « champignonnière » en 1929 et la présence de l'arcade en pierre de Bidache. Toutefois, il ne prête pas une importance particulière à l'emploi de ce matériau. Il décrit seulement l'arcade et précise qu'il s'agit d'une construction postérieure à celle de la voûte²⁹⁸. Ensuite, Maurice Haulon a relevé cette cave en 1938, son plan a été publié en 1939²⁹⁹. Cet auteur a décrit cette cave dans le livret qui accompagne ses plans de cave de Bayonne, daté de 1939³⁰⁰. Il précise que son plan est « régulier³⁰¹ », tandis qu'Élie Lambert le décrit comme « un quadrilatère irrégulier³⁰² ».

La cave du 17-19, rue Lagréou a, également, été inventoriée, entre 1936 et 1958, par la Défense passive. Toutefois, la description et les dimensions de la cave, dans cet inventaire, ne semblent pas correspondre à la cave du 17-19, rue Lagréou (voûte inachevée et 20 m²). En effet, même si la travée sud-ouest est en partie remaniée, la voûte de cette cave est terminée.

Enfin, cette cave est mentionnée, succinctement, par André Pintat dans un article de B.V.A.P.A en 1994³⁰³.

²⁹⁶ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

²⁹⁷ Lambert 1929, 102.

²⁹⁸ Lambert 1929, 102.

²⁹⁹ Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

³⁰⁰ Haulon 1939.

³⁰¹ Haulon 1939, 8.

³⁰² Lambert 1929, 102.

³⁰³ Article de la revue : *Bayonne ville d'art et d'histoire, patrimoine et avenir* (Pintat 1994). La cave est mentionnée ainsi : « cave gothique, 2 travées », en page 1.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, le plan de la cave occupe principalement la parcelle du 19, rue Lagréou, c'est pourquoi nous avons focalisé notre analyse uniquement sur celle-ci. L'observation de la situation de la parcelle correspondant au 19, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Cette parcelle se situe dans la partie sud-est de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité d'une porte de ville (porte Saint-Simon). Cette cave est, grâce à cette porte, proche de la zone portuaire située en rive gauche de la Nive. Cette parcelle se trouve à l'angle nord-est de l'îlot i18 (planche 1 bis). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue Lagréou, au sud, par la rue Passemillon, à l'est, par la rue Gosse et, à l'ouest, par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues », selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé³⁰⁴.

Ensuite, la comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 19, rue Lagréou, n'a pas subi de modifications majeures (figures 2, 3 et 5). En effet, il s'agit, dans les deux cas, d'une parcelle sise à l'angle d'un îlot et adjacente à deux rues. Ainsi, elle est perpendiculaire à la rue Lagréou et parallèle à la rue Gosse.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est également adjacent à ces deux rues sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)³⁰⁵. Le plan de la cave est perpendiculaire à la rue Lagréou et parallèle à la rue Gosse, sur ces deux plans. Une seule paroi reproduit assez fidèlement une limite de la parcelle sur ces deux plans cadastraux : il s'agit de la paroi P1 (figures 2, 3, 4 et 5). Cette connexion permet d'étayer l'hypothèse émise précédemment (au 1.5) selon laquelle la façade de l'immeuble aurait été réalignée sur la rue Lagréou, ce qui coïnciderait, dans la cave, au tracé actuel de la paroi P1. La cellule se développant actuellement sous la rue correspondrait, alors, à la limite de la façade sur rue contemporaine de la construction de la cave. En revanche, les autres parois ne coïncident pas aux limites de cette parcelle sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel). En effet, l'orientation de la cave est légèrement inclinée plus vers l'est que ne l'est la parcelle, selon le tracé de ses limites sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel. Ainsi, la paroi P2 ne reproduit pas la limite est de la parcelle sur ces deux plans. En outre, les parois P3 et P4 de la cave sont complètement déconnectées des limites parcellaires

³⁰⁴ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

³⁰⁵ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur. Le calage a été effectué à partir des éléments évoqués dans l'introduction de cette notice.

depuis 1831. Le plan de cave se développe au-delà de la limite ouest de la parcelle sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel. De plus, le plan de la cave est moins étiré vers l'intérieur de l'îlot que la parcelle sur ces deux plans.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5 et planche 2 ter).

D'abord, la parcelle du 19, rue Lagréou, se trouve à proximité du *cardo*³⁰⁶ (rue Mayou en 1831, rue d'Espagne aujourd'hui). Cet axe a aussi été important au Moyen Âge puisque c'est le seul qui permettait de relier, directement, la porte Saint-Léon (soit le sud de la ville) au pont Mayou, en passant par la zone de marché (sise à côté de la cathédrale). Aussi, le besoin en stockage à proximité immédiate de cet axe devait être important au Moyen Âge, notamment à partir du XIII^e siècle, date à laquelle nous avons fixé le *terminus post quem* des parois latérales et de la voûte de la cave du 19, rue Lagréou.

Ensuite, la cave du 19, rue Lagréou est placée entre le *cardo* et une porte médiévale, ouverte dans l'enceinte antique : la porte de la Pusterle³⁰⁷. Par conséquent, la cave se situait, au Moyen Âge, dans un secteur permettant de relier la zone de marché, à partir de la rue d'Espagne (*cardo*), et la zone portuaire sur la Nive, grâce à cette porte. Aussi, les caves de ce secteur devaient posséder un accès direct sur rue, comme c'est le cas dans les rues correspondant à d'anciens petits *esteys* (rue du Pilon, rue Poissonnerie par exemple). D'ailleurs, la cave du 19, rue Lagréou possède une telle ouverture.

Enfin, le tracé des rues semble avoir influencé l'orientation des parcelles et du bâti dans ce secteur. Effectivement, la parcelle correspondant au 19, rue Lagréou se trouve à l'intérieur de l'unité de plan 2B identifiée par Ézéchiél Jean-Courret grâce à l'orientation des parcelles par rapport aux voies et leur régularité³⁰⁸. En effet, le long de la rue Lagréou, les parcelles sont majoritairement, sur les deux plans cadastraux, orientées perpendiculairement à la rue ; leur forme et leurs dimensions sont homogènes³⁰⁹.

³⁰⁶ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

³⁰⁷ Auzeméry-Clouteau 2019.

³⁰⁸ Jean-Courret 2019, 66 à 68.

³⁰⁹ Nous faisons exception des parcelles sises à l'emplacement du couvert des Augustins.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 19, rue Lagréou, est restée entièrement bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°17, rue Lagréou, dont les propriétaires étaient les héritiers Lalanne Freron.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de la visite de la cave en 2017) entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P1 et P3) nord et sud : il s'agit des deux petites parois de la cave, parallèles à la rue Lagréou. La paroi P1, adjacente à la rue, correspond, aujourd'hui, à la limite du mur de façade sur rue des immeubles au-dessous desquels la cave se trouve. Malheureusement, nous n'avons pas pu vérifier, au rez-de-chaussée, la jonction entre la maçonnerie de la paroi P1 et les maçonneries des façades des immeubles actuels. Cette vérification permettrait d'étayer l'hypothèse d'un alignement de la façade sur rue, qui se serait répercuté dans la cave. Dans ce cas, ce serait la paroi nord de la cellule, se développant au-dessous de la rue Lagréou, qui permettrait de restituer la limite de façade contemporaine de la construction de la cave. La paroi P3, se trouve à l'opposé de la rue Lagréou. Les perturbations dans sa maçonnerie amènent à se demander si cette paroi correspond bien à la limite sud de la cave primitive. Même si nous n'avons pas pu le constater, il est peu probable que la paroi P3 soit connectée avec une paroi d'un des immeubles se développant, aujourd'hui, au-dessus. En effet, cette paroi est complètement déconnectée des limites parcellaires.

Parois P2 et P4 (parois est et ouest) : il s'agit des parois latérales de la cave, ses plus grands côtés. Ces parois sont perpendiculaires à la rue Lagréou. Si ces parois reproduisent les limites est et ouest de la parcelle et de la maison, contemporaine de la construction de la cave, elles correspondent aux murs gouttereaux de cette maison. Nous n'avons pas pu établir une continuité des parois P2 et P4 avec les parois du rez-de-chaussée. Il n'est donc pas possible de préciser s'il reste des éléments de maçonneries de la maison contemporaine de cette cave.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 17-19, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 17-19, rue Lagréou, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustration de l'accès sur rue

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon sur le plan d'ensemble de 1939 et du plan de la cave réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 10 : Plan au sol de la cave sise au 17-19, rue Lagréou 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 10 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 17-19, rue Lagréou 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

Défense passive : E dépôt Bayonne 1W6

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Tour de Sault]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-9A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 17-19, rue Lagréou

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive

Inventaire Monuments Historique : 29/12/1927

Lambert É. (1929) : « Les caves anciennes de Bayonne », *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 102.

Pintat A. (1994) : « Une opération "locomotive" celle de la Plachotte », *B.V. A. P. A.*, 2, 1 à 2.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 17-19, rue Lagréou, visible sur le plan n°1.

Notice n°11 Bayonne		Code enregistrement base de données : 66 I12 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 11 et 11 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	21, rue de Luc			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : M. Denis Lallemand			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 243			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 418			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Avril 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50° plan avec phasage au 1/50°			Plan n°11 Plan n°11 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : Environ 8 m	Largeur maximum : 5 m 75	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 33	Plan n°11
	Altitude au niveau du soupirail 2	±14. 089 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources	AD 64 G 90 folio n°37 (1526)			
	Bibliographie	Dubarat, V.P. 1901, 153-154 ; Lambert 1929, 98-99 ; Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui en élévation à une unité d'habitation composée d'un immeuble de deux étages, sis au 21, rue de Luc. Cet immeuble se trouve à l'angle de la rue de Luc et de la rue Montaut. Il possède donc deux façades sur rue. L'accès à la cave se fait à partir du magasin situé en rez-de-chaussée, du côté de la façade donnant sur la rue de Luc.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en avril 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé le plan au sol et les photographies. La mesure de l'altimétrie, à l'intérieur de la cave, n'a pas pu être prise lors de la visite (et il n'a pas été possible d'y retourner pour prendre cette mesure). En revanche, l'altimétrie a pu être relevée au niveau de l'ouverture située en façade, du côté de la rue de Luc, au niveau d'un soupirail (soupirail 1) de la cave. Les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG³¹⁰. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave, sur les plans cadastraux (figures 2 et 3), a été réalisée en tenant compte de cinq éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position des soupiraux donnant sur la rue de Luc, l'orientation de la cave, la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble, ainsi que l'épaisseur de la paroi adjacente à la rue.

Lors de la visite, la cave était vide. Cette cave est dans un état de conservation moyen. En effet, elle était très humide et le couvrement actuel, en partie restauré, montrait des signes de vieillissement (poutres du plafond qui se désagrégeaient). Pour maintenir ce plafond, des étais et une poutre métallique ont été installés, notamment dans la partie nord de la cave. Il semble qu'au moins l'une des poutres du plafond ait été changée. Une reprise du soupirail, fait dans un béton contemporain est aussi à noter. Les parois de la cave sont dans un meilleur état de conservation que le couvrement.

Le sol de la cave était en terre battue lors de notre visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

³¹⁰ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à un peu moins de 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h00.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

Le plan de cette cave est composé d'une salle unique de forme particulière (plan n°11). En effet, son plan prend la forme d'un « C » dont l'un des petits côtés est adjacent à la rue (figures 2 et 3). La cave du 21, rue de Luc est, au moment de la rédaction de cette thèse, la seule connue, à Bayonne, possédant un tel plan. Cette forme en « C » semble être imputable à l'important massif maçonné, légèrement trapézoïdal³¹¹, qui se trouve au milieu de la cave. Ce massif de maçonnerie mesure 3 m 40 de largeur sur 4 m 80 à 5 m 10 de longueur. L'emprise de cette construction, à l'intérieur de la cave du 21, rue de Luc, implique que les parois latérales de cette cave (parois nord et sud) ne soient pas exactement parallèles entre elles. De cette manière, les dimensions de cette cave, en largeur, sont comprises entre 1 m 05 et 5 m 75 pour une longueur d'environ 8 m (dans la partie adjacente à la rue Montaut). La paroi nord correspond, en élévation, au mur de façade donnant sur la rue de Luc et la paroi ouest coïncide avec le mur de façade adjacent à la rue Montaut. Le plan de la cave est adjacent et perpendiculaire à la rue de Luc, mais également, adjacent et parallèle à la rue Montaut. L'accès actuel à la cave est percé dans la paroi sud. Il se développe suivant un axe nord/sud, légèrement incliné vers l'ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Deux types de maçonneries, identifiés dans le catalogue, ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *c* et *f* du catalogue de maçonnerie.

P1 et P3 (Parois nord et sud) : il s'agit des deux parois situées aux extrémités de la cave. La paroi P3 est adjacente à la rue. Dans ces deux parois, un même type de maçonnerie a été mis en œuvre, en l'occurrence, le type *f* du catalogue de maçonneries. Il s'agit d'un type de maçonnerie irrégulier composé de moellons en pierre de Mousserolles et de briques. Ce type de maçonnerie est recouvert, dans la cave du 21, rue de Luc, d'un léger enduit de chaux. Les jonctions entre les maçonneries des parois P1 et P3 avec celles des parois P4, P4' et P2 montrent une continuité. Nous n'avons pas repéré de rupture dans ces maçonneries. Soulignons que la paroi P1 est celle dans laquelle est percé l'accès actuel, communiquant avec le rez-de-chaussée qui la surplombe. Elle est également percée par une petite niche, à l'ouest de l'accès actuel. La

³¹¹ En effet, les parois latérales de ce massif maçonné ne sont pas tout à fait parallèles entre elles.

paroi P3 présente de nombreuses perturbations architecturales. D'abord, des ruptures de maçonneries indiquent que le milieu de cette paroi a été percé par un escalier sur rue, qui a ensuite été abandonné et comblé. Une niche se trouve à côté de ces vestiges de l'accès sur rue primitif. Ensuite, dans la partie est de la paroi P3, la maçonnerie avance vers l'intérieur de la cave. Il s'agit peut-être de la largeur réelle de la paroi, sans le percement de l'accès sur rue. Enfin, des soupiraux ont été percés dans la partie supérieure de la paroi P3. Ils ont été repris récemment et maçonnés avec du béton.

P2 et P4, P4' (Parois ouest et est) : il s'agit des parois latérales de la cave. La paroi P2 est adjacente à la rue Montaut. Les parois P4 et P4' sont adossées contre le massif de maçonnerie qui se trouve au milieu de la cave. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans les parois P2, P4 et P4' est le même que dans les parois P1 et P3, soit le type *f*. Il est simplement recouvert d'un enduit un peu plus épais. La hauteur des parois P2, P4 et P4' est de 1 m 20, soit une hauteur moindre que celle des parois P1 et P3 (2 m). Les parties sommitales des parois P2, P4 et P4' supportent le départ d'une voûte en berceau.

P5 et P5', P5'' : il s'agit des parois du massif de maçonnerie construit au milieu de la cave. Le type de maçonneries mis en œuvre dans ces parois est le type *c*, avec la particularité d'avoir des assises très régulières et un enduit assez léger. Les maçonneries des parois P5' et P5'' semblent se poursuivre au-delà des parois P4 et P4' : d'une part, la maçonnerie des parois P4 et P4' est adossée sur celle des parois P5' et P5'', d'autre part, le départ de voûte en berceau est, lui aussi, adossé contre les parois P5' et P5''.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons identifié un accès en service, un accès abandonné et deux soupiraux.

Accès abandonné : il s'agit de l'accès, ouvrant sur la rue de Luc, qui a été percé dans la paroi P3. Lors de la visite, il n'était identifiable que sous la forme de vestiges. Des perturbations de maçonneries et un retrait dans l'épaisseur de la paroi sont notables à l'emplacement de cet ancien accès sur rue. Il doit s'agir de l'accès d'origine de la cave. Il devait se composer d'un escalier droit ouvert sur la rue de Luc.

Accès en service : il s'agit de l'accès actuel à la cave. Il est composé d'un escalier installé dans l'épaisseur de la paroi P1. Il ouvre dans le sol du rez-de-chaussée situé au-dessus de la cave. L'épaisseur de la paroi P1, au niveau de cet escalier, nous a servis pour la proposition de restitution de l'épaisseur de la maçonnerie de cette paroi sur le plan n°11.

Soupiraux : ils ont été percés aux deux extrémités de la paroi P3. La partie qui n'a pas été reprise, avec du béton, permet de restituer des soupiraux à forme conique ; mais les

perturbations architecturales postérieures à leur construction (élargissement du soupirail le plus à l'est et reprise de leur ouverture) ne permettent pas d'en restituer les dimensions.

1.4. Description architecturale : couverture

Le couverture de cette cave est particulier. Elle est actuellement couverte par un plafond en plancher, dont les solives reposent sur les départs de voûte. Les solives sont donc disposées parallèlement à la rue de Luc. Une maçonnerie, composée de briques et de quelques moellons tout-venants, maintient ces solives.

Des départs de voûte en berceau ont été identifiés dans la partie sommitale des parois P2, P4 et P4'. Il s'agit du couverture qui semble avoir été prévu lors de la construction de la cave, mais qui a été détruit ou abandonné. En effet, le départ de voûte se développant au-dessus de la paroi P2 a été réduit en hauteur puisqu'il reste des traces de sa construction dans la maçonnerie de la paroi P1. Le type de maçonnerie mis en œuvre dans ces départs de voûte est le type *c* de notre catalogue de maçonneries.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 21, rue de Luc ne fait pas exception. Une analyse de mortiers dans cette cave, semble possible uniquement pour la maçonnerie du massif qui se développe au milieu de la cave. Les autres maçonneries de la cave ont été trop perturbées ou présentent des enduits postérieurs à la construction de la cave. Certaines spécificités architecturales permettent de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°11 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 21, rue de Luc, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois. Les différents types employés dans les parois de la cave et dans le massif de maçonnerie, situé au milieu de la cave, étayent l'hypothèse, évoquée plus haut, selon laquelle la cave et ce massif n'ont pas été construits lors d'un même chantier de construction. En effet, la maçonnerie de type *f* (parois P1, P2, P3, P4 et P4') correspond à un type de maçonnerie rencontré dans des caves ayant subi des modifications architecturales postérieures à leur construction. Ce type de maçonnerie se retrouve notamment dans la cave du 3, rue Lagréou (notice 1) qui a subi, comme la cave du 21, rue de Luc, des modifications au niveau de son

couvrement et de son accès primitif. Toutefois, il s'agit d'un type de maçonnerie qu'il est difficile à dater ou à rapprocher d'une construction du bâti connue dans la zone d'étude de cette thèse. Nous avons seulement identifié une maçonnerie qui s'en rapproche dans le blocage de la tour antique (face arrière) sise rue des Augustins³¹².

La maçonnerie de type c, également composée de pierre de Mousserolles, n'est pas, non plus, aisée à dater.

La deuxième spécificité architecturale de la cave du 21, rue de Luc est son couvrement. Ce double couvrement, plafond planchéié et départ de voûte en berceau, se retrouve dans une autre cave que nous avons visitée, celle du 7, rue du Pilon (salle 1, notice 5). L'ajout des solives, sur les départs de voûte, confirme bien que la voûte en berceau était le couvrement prévu lors de la construction de la cave. En revanche, il est difficile de dire si cette voûte a été détruite ou abandonnée avant d'être achevée. En effet, les maçonneries de ces départs de voûte ont été reprises et enduites, ce qui empêche de voir s'il y a des arrachements. De plus, le départ de voûte reposant sur la paroi P2 semble avoir été réduit en hauteur. En effet, la maçonnerie de ce départ de voûte est adossée à la maçonnerie de la paroi P1. Cette dernière conserve des vestiges de ce départ de voûte, sur sa maçonnerie, à une hauteur plus importante que celle des départs de voûte vu lors de notre visite. D'après la lecture d'une même source écrite par Victor Pierre Dubarat et Élie Lambert cette cave ne fut jamais achevée. Or, si cette source nous donne une datation de la construction de la cave, elle ne précise pas que la voûte, en particulier, fut inachevée. Ainsi, cette source mentionne la cave, inachevée, mais en cours de construction, le 13 octobre 1526³¹³. Nous avons donc un *terminus ante quem* pour le début de la construction de cette cave.

La troisième spécificité architecturale de la cave du 21, rue de Luc est le massif de maçonnerie qui se développe en son milieu. Au regard de la connexion des maçonneries entre les parois P5, P5', P5'' et P4, P4', la construction de ce massif semble postérieure à celle de la cave. Dans ce cas, à quoi peut-il correspondre ? Il s'agit d'une construction assez imposante (de 4 m 80 de long sur 3 m 15 à 3 m 35 de large), pleine et qui semble avoir conditionné la forme du plan de la cave qui se développe autour. Ce massif de maçonnerie est assez éloigné du tracé connu pour l'enceinte du Bas-Empire, il est donc peu probable qu'il y soit lié. En revanche, cette cave est située à proximité de la cathédrale, du cloître et de la zone où passait le *decumanus* antique. Ce massif correspond-il à un vestige de l'urbanisation antique ? Ou encore, peut-il être correspondre à un mur de clôture d'un monument, ou d'un complexe monumental, qui n'existe plus ?

³¹² Fourdrin & Monturet 2002, 132 à 133.

³¹³ AD 64 G 90. Nous reviendrons sur cette source écrite dans le 1.6.

Enfin, la quatrième spécificité architecturale de la cave du 21, rue de Luc est son vestige d'accès sur rue qui, comme nous l'avons déjà évoqué, correspondrait à un accès primitif de la cave (voir 1.3). En revanche, il est difficile de déterminer si l'escalier actuel, qui relie la cave à la maison, est une construction contemporaine de la construction de la cave (qui aurait alors bénéficié de deux accès) ou s'il a été mis en place suite à l'abandon de l'accès sur rue³¹⁴.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

Comme nous l'avons mentionné au 1.5, une source du XVI^e siècle (1526) mentionne une cave en cours de construction au-dessous d'une maison ouvrant sur le devant rue de Luc, dont le confront arrière est la rue Sabaterie. Cette source a été attribuée à la cave du 21, rue de Luc par Victor Pierre Dubarat et Élie Lambert, sûrement au regard de sa situation géographique dans la ville et de l'état de sa voûte. Ces deux auteurs mentionnent la source écrite AD 64 G 90 (testament) dans laquelle il est stipulé que la cave rue de Luc a été construite à partir de 1520 par le chanoine et official de Bayonne Micheau de Larrenderie. Toutefois, il est difficile de dire s'il s'agit spécifiquement de cette cave et non d'une autre sise rue de Luc. À moins que ces deux auteurs n'aient eu des indications précises sur les possessions dans la ville de Bayonne de la famille de Larrenderie (dont nous n'aurions pas eu connaissance) qui enlèvent tous les doutes sur la localisation de la cave mentionnée dans cette source de 1526.

Si cette source écrite concerne bien la cave du 21, rue de Luc, cette cave serait la seule des caves visitées pour laquelle nous aurions connaissance du commanditaire. Cette source nous apprend également qu'au début du XVI^e siècle, à proximité de la cathédrale, zone densément urbanisée, des caves peuvent être construites au-dessous de maisons préexistantes. Concernant la cave, ce testament nous renseigne sur les matériaux qui sont dans la cave en prévision de l'achèvement des travaux (pierre et bois à bâtir).

Nous n'avons pas trouvé d'autres sources qu'il serait possible de rattacher à cette cave.

Concernant les données bibliographiques, cette cave a été relevée par Maurice Haulon qui représente sur son plan l'escalier d'accès sur rue. Existait-il encore lors de sa visite ou est-ce une restitution ?

Enfin, cette cave a été recensée par la Défense passive qui la mentionne comme « cave voûtée » de 30 m². La superficie de la cave d'après notre relevé est d'environ 30m², ce qui correspond aux dimensions que nous avons relevées dans la cave.

³¹⁴ La cave de la maison Saubist, juste à côté, possédait deux accès sur rue.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation de la parcelle correspondant au 21, rue de Luc, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 5), nous permet de constater que la cave, sise à cette adresse, se situe dans la partie de la Ville-Haute, comprise dans l'enceinte antique, à proximité du cloître de la cathédrale. Cette parcelle se trouve sur le côté nord de l'îlot i12 (planche 1 bis et figure 5). Elle forme l'angle nord-ouest de cet îlot. Ce dernier est délimité, sur le plan cadastral actuel, au nord, par la rue de Luc (rue Duluc sur le plan de 1831), au sud, par la rue Sabaterie, à l'ouest, par la rue Montaut et, à l'est, par la rue d'Espagne (rue Mayou sur le plan de 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé³¹⁵. Ainsi, la parcelle correspondant au 21, rue de Luc est perpendiculaire et adjacente à la rue de Luc, mais également parallèle et adjacente à la rue Montaut, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). Son orientation est nord-est/sud-ouest.

La comparaison de la situation de cette parcelle sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3) nous permet de constater que sa forme a un peu changé depuis 1831. En effet, sur le plan cadastral de 1831 (figure 2) elle est plus étirée vers l'intérieur de l'îlot (vers le sud). Sur le plan cadastral actuel, cette parcelle a été amputée de sa partie la plus au sud, ce qui lui donne une forme de lanière un peu moins régulière dans sa partie méridionale³¹⁶.

Le plan de la cave du 21, rue de Luc, est également perpendiculaire et adjacent à la rue de Luc et parallèle à la rue Montaut, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)³¹⁷. Sur ces deux plans, le plan de la cave se trouve à l'intérieur de la parcelle, mais n'en reproduit pas fidèlement toutes les limites. En effet, sur ces plans cadastraux (figures 2 et 3), le plan de la cave est plus court que la parcelle. Il n'y a pas de connexion entre les limites sud du plan de la cave et de la parcelle, ni sur le plan de 1831, ni sur le plan actuel. En outre, les limites ouest et est de la cave ne coïncident pas, non plus, avec les limites de la parcelle, sur les deux plans cadastraux. Notons, quand même, que la limite est de la cave est plus proche de la limite de parcelle que du côté ouest (figures 2 et 3). Seule la limite nord de la cave reproduit le tracé de la limite de parcelle sans, toutefois, en reproduire exactement la largeur. Effectivement, le plan de la cave est également moins large que la parcelle sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). Sur le *plan d'ensemble des caves médiévales de Bayonne*, réalisé d'après les relevés de Maurice Haulon,

³¹⁵ Méliassin *et al.* 2006, 70.

³¹⁶ Un léger retrait est notable dans le tracé des limites de cette parcelle, au sud.

³¹⁷ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur.

le plan de la cave est également adjacent et perpendiculaire à la rue de Luc tout en étant parallèle à la rue Montaut³¹⁸ (figure 5 ou 6). Nous constatons que Maurice Haulon n'a pas inclus dans le plan de la cave du 21, rue de Luc le massif de maçonnerie qui se développe en son milieu. Les limites parcellaires ne sont pas données sur ce plan de 1939³¹⁹. Il n'est donc pas possible d'en faire une analyse précise.

Des éléments de topographie historique de cette zone de la ville peuvent nous aider à mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot ainsi que l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville.

Pour la cave du 21, rue de Luc, elle se trouve à proximité du pôle cathédral³²⁰. Elle est également située dans la zone où le *cardo* et le *decumanus* antiques se rencontraient³²¹. D'ailleurs, notons que la parcelle du 21, rue de Luc se situe dans l'unité de plan 2A identifiée par Ézéchiél Jean-Courret³²². Il s'agit d'une unité de plan repérée à partir de l'orientation des rues, qui y sont articulées sur l'enceinte antique. Par conséquent, nous nous demandons si le massif de maçonnerie, présent au milieu de la cave, ne pourrait pas être un vestige de l'occupation du sol antérieur à la construction de la cave, ou bien, s'il s'agit d'un élément rajouté lors de la construction de l'immeuble actuel. Or, ce massif est trop large pour pouvoir être un mur de refend.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 21, rue de Luc, est resté presque entièrement bâti. Seule la partie située en milieu de parcelle était libre de construction sur le plan de 1831. La portion de la parcelle où la cave se développe est, quant à elle, restée bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°3, rue Duluc, dont le propriétaire était Mme Landrieux. Soulignons que sur ce plan, la partie située en milieu de parcelle, au sud de la cave, est représentée non bâtie.

³¹⁸ Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

³¹⁹ Le *plan d'ensemble des caves de Bayonne* de 1938 ne présente pas, non plus, de limites parcellaires (Haulon 1938).

³²⁰ Elle se situe dans le même secteur que la cave du 7, rue de Luc, nous renvoyons donc au développement fait pour cette dernière cave, dans la notice 12.

³²¹ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

³²² Jean-Courret 2019, 67 à 69.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figure5).

Parois nord et sud (P13 et P1) : la paroi nord (P3) coïncide le plus exactement aux limites de la parcelle sur les plans de 1831 et actuel. Elle correspond, en élévation, à la façade sur rue de l'immeuble actuel, percée par les soupiraux et présentant les vestiges de l'accès sur rue. La paroi sud (P1) coïncide, quant à elle, avec la limite du bâti compris entre la façade sur rue et la zone non bâtie, en milieu de parcelle sur le plan cadastral de 1831. Il s'agit de la paroi dans laquelle est percé l'accès actuel communiquant directement avec le rez-de-chaussée. L'ouverture de cet accès se fait dans la partie arrière du magasin qui se trouvait, au moment de notre visite, au-dessus de la cave. Toutefois, cet accès est ouvert à l'avant de la paroi sud fermant le magasin, nous n'avons donc relevé aucune connexion entre cette paroi et la paroi sud du bâtiment se développant au-dessus de la cave aujourd'hui. Ces deux parois mesurent toutes les deux 5 m 55 de longueur. Si nous considérons que le plan de cette cave correspond aux dimensions de la maison qui la surplombait et qui lui était contemporaine, ces parois coïncideraient donc avec les fondations des murs pignons de cette maison. En effet, les départs de voûte, observés dans la cave, sont parallèles à ces deux parois. La maison contemporaine de la cave devait, alors, avoir une largeur d'environ 5 m 55 en façade sur rue. Cette largeur correspond à la typologie des maisons médiévales de Bayonne, restituée par Élie Lambert et Eugène Goyheneche, notamment, à partir de l'étude des caves³²³. Cette largeur concorde également avec la largeur moyenne des unités repérées au niveau des lotissements médiévaux construits sur les terres basses à proximité de la Nive, à partir du milieu du XIII^e siècle³²⁴. Ces largeurs ont été récemment restituées à partir des données métrologiques associées aux parcelles à bâtir, ce qui a mis en évidence l'existence de plusieurs modules. Du côté de la rive gauche de la Nive, à proximité de la Ville-Haute, l'unité 11-A possède une largeur moyenne (parcelle et façade) de 4 m 80, ce qui est proche des dimensions en façade restituée pour la maison contemporaine de la cave du 21, rue de Luc³²⁵.

Parois ouest et est : il s'agit, par conséquent, des parois qui correspondraient aux murs fondations des murs gouttereaux de la maison contemporaine à la cave. Ces deux parois reçoivent les départs de la voûte en berceau, inachevée ou détruite, dans la cave du 21, rue de Luc. La paroi ouest mesure 7 m 90 de longueur. La paroi est, quant à elle, n'est pas visible dans sa totalité. Si le massif de maçonnerie qui masque le milieu de la cave, de ce côté, est antérieur

³²³ Lambert 1926 ; Lambert 1929 ; Goyheneche Eugène 1990, 87.

³²⁴ Boutoulle 2019, 164 à 165.

³²⁵ Jean-Courret 2019, 66 à 78.

à la construction de la cave du 21, rue de Luc, telle que nous l'avons relevée en plan, la paroi est a pu toujours exister sous la forme de deux petites parois (P4 et P4'). Dans ce cas, nous nous interrogeons sur la faisabilité de construire une voûte en berceau pour couvrir la cave.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 3 : Annexes 3)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 21, rue de Luc, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 21, rue de Luc, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse de la maçonnerie de la cave et illustrations des ouvertures

Figure 5 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 11 : Plan au sol de la cave sise au 21, rue de Luc 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 11 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 21, rue de Luc 64100 Bayonne

4.1. Sources :

AD 64 G 90

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon.*

Dubarat, V.P. (1901) : *Missel de Bayonne de 1543, précédé d'une introduction sur les Antiquités Historique et Religieuses de l'Ancien Diocèse de Bayonne*, Pau, 153-154.

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Cathédrale, Cloître et rue de Luc]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-6A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave 8, rue Douer en 1938

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive

Lambert É. (1929) : « Les caves anciennes de Bayonne », *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 98-99.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 21, rue de Luc, visible sur le plan n°1.

Notice n°12 Bayonne		Code enregistrement base de données : 68 I12 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 12 et 12 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	7, rue de Luc			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 233-234			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 425			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Avril 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50 ^e plan avec phasage au 1/50 ^e			Plan n°12 Plan n°12 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 7 m 60 (hors escalier) et 8 m 55 (avec escalier)	Largeur maximum : 3 m 90	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 34	Plan n°12
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±13.269 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±10.929 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de la Division			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie				

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui en élévation à une unité d'habitation composée d'un immeuble de quatre étages. Cet immeuble possède une façade donnant sur la rue de Luc et une sur la rue Montaut. L'accès à la cave se fait à partir du magasin situé en rez-de-chaussée de l'immeuble, auquel il est possible d'accéder depuis la rue de Luc.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en avril 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé le plan au sol, les photographies et la mesure de l'altimétrie à l'intérieur de la cave. En revanche, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG³²⁶. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position des ouvertures correspondant, en façade sur rue, à d'anciens soupiraux ou accès, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne coïncidant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait d'annexe au magasin situé en rez-de-chaussée. L'agencement interne de la cave a été modifié dans ce but. Ainsi, des ouvertures ont été fermées (murées) et les parois ont été enduites. De plus, l'accès emprunté lors de la visite était contemporain, le couvrement également. Les éléments intéressants qui restent dans cette cave sont donc les parois, ainsi que les vestiges d'ouvertures sur la rue de Luc.

Le sol de la cave, recouvert par un plancher lors de la visite, n'a pas pu être observé.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

³²⁶ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 1h 45.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

Le plan de cette cave est composé d'une salle unique de forme rectangulaire (plan n°12). Le plan de cette cave mesure 8 m 55 de longueur, en incluant la largeur de l'escalier d'accès actuel qui repose contre la paroi est de la cave, sur 3 m 90 de largeur. Il s'agit d'une cave de dimensions moyennes pour Bayonne, puisque les longueurs de celles que nous avons visitées sont comprises entre 4 m 50 sur 4 m, pour les plus petites caves (notices 9 et 13), et 21 m 45 sur 5 m, pour la plus grande (notice 20). C'est l'un des plus longs côtés du plan de la cave (paroi nord) qui coïncide, en élévation, à la façade sur rue. Les parois est et ouest correspondent aux parois latérales de la cave. L'accès actuel est percé au niveau de l'angle sud-est de la cave. Le plan de cette cave est adjacent et parallèle à la rue de Luc (figure 3).

Ce plan se développe suivant un axe ouest/ est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour cette cave (7, rue de Luc) nous avons pu observer, en partie, les maçonneries de seulement deux parois. Il s'agit des parois P1 et P2 de la figure 4. Les maçonneries des autres parois étaient masquées, lors de notre visite, soit par un enduit contemporain (plâtre), soit par des constructions (placards) placées à l'avant des parois.

Un seul type de maçonnerie a été mis en œuvre dans les parois P1 et P2, il se rapproche du type *f* de notre catalogue de maçonnerie.

P1 (paroi est) : il s'agit de la paroi contre laquelle s'appuie l'escalier d'accès actuel à la cave (plan n°12). La maçonnerie de cette paroi a été presque entièrement visible. Seule une partie de la paroi, située à l'angle nord-est de la cave, sur une longueur d'environ 1 m, était masquée par une construction adossée à la paroi. La maçonnerie de cette paroi est proche de celle identifiée dans le type *f* du catalogue de maçonnerie créé pour cette thèse. En effet, des moellons tout-venants, ébauchés et équarris, en pierre de Mousserolles, ont bien été employés, ainsi que des briques. Toutefois, la restauration des joints de cette maçonnerie donne l'impression que l'espace entre tous ces modules de pierre et les briques est plus important que dans les autres caves où cette maçonnerie a été mise en œuvre (notice 16 notamment). De plus, nous avons identifié l'utilisation de quelques pierres de taille dans la maçonnerie de cette paroi P1. La maçonnerie de cette paroi se poursuit au rez-de-chaussée situé au-dessus de la cave. Il n'y a pas rupture de maçonnerie entre la paroi est de la cave et la paroi est du rez-de-chaussée (figure 4). Par ailleurs, nous avons identifié deux retraits de maçonnerie dans cette paroi P1. Ils prennent une forme rectangulaire et sont encadrés par des pierres de taille. Leur largeur est d'environ 1

m et ils ne sont pas très profonds. Ces retraits de paroi ressemblent à des ouvertures qui auraient été comblées lors d'une phase de restructuration de la cave. Or, ces retraits de maçonnerie sont situés assez haut par rapport au sol actuel de la cave (environ 1 m 90 pour le retrait 1 et 2 m 24 pour le retrait 2). De plus, ils sont dans une façade qui n'est pas adjacente à la rue.

P2 (paroi nord) : il s'agit d'une des grandes parois de la cave. Elle est adjacente à la rue de Luc. Dans cette paroi, les zones où la maçonnerie était visible correspondent à trois renforcements dans la paroi. Ils sont tous de forme rectangulaire, mais leur hauteur et leur profondeur sont différents. Le renforcement 1 (figure 4) est situé le plus à l'est. Sa largeur est de 0 m 80 et sa profondeur est d'environ 0 m 40. La largeur de ce renforcement correspond à l'épaisseur de la maçonnerie comprise entre la surface de la paroi P2 dans la cave et la façade sur rue³²⁷. Des pierres de tailles de grands appareils, proches de la maçonnerie de type *b* de notre catalogue, ont été employées pour la construction de la limite ouest de ce renforcement. Le côté est et l'intérieur de ce renforcement 1 sont maçonnés en type *f*, également identifié dans la paroi P1. Toutefois, la reprise des joints et la pose de l'épais enduit sur l'ensemble du reste de la paroi masquent une partie des pierres mises en œuvre dans cette maçonnerie. Il est donc difficile d'apporter des précisions sur les modules de pierres employées dans la maçonnerie des trois renforcements de la paroi P2. Le renforcement 2 est plus large que les deux autres, mais il est beaucoup moins profond (figure 4). Il mesure environ 1 m 25 de largeur pour une profondeur d'à peine 0 m 15. Ce renforcement n'est pas encadré de pierres de taille, contrairement aux deux autres. Il est maçonné de la même façon que le renforcement 1, avec une maçonnerie proche du type *f*. La faible profondeur de ce renforcement nous amène à émettre l'hypothèse qu'il s'agit, en réalité, d'une partie visible de la paroi P2, telle qu'elle se présentait avant l'application, à sa surface, de l'épais enduit contemporain. La cave a donc perdu quelques centimètres de superficie avec l'application de cet enduit. Le renforcement 3 est celui qui se trouve le plus à l'ouest (figure 4). Il s'agit également du plus profond. Il mesure environ 0 m 95 de la largeur, dans la cave, pour 1 m 20 à 1 m 25 de profondeur. D'après notre report du plan de la cave dans le parcellaire actuel (figure 3), nous pouvons dire que ce renforcement se développe en partie au-dessous de la rue de Luc. Il dépasse la façade sur rue. Tout comme le renforcement 1, la jonction entre la maçonnerie de la paroi P2 et celle du renforcement 3 est soulignée, des deux côtés, par des pierres de taille, en pierre de Mousserolles, de grand appareil. La maçonnerie mise en œuvre à l'intérieur du renforcement 3 est la même que celle évoquée pour les deux précédents renforcements. La seule différence est que, dans le présent renforcement, des pierres ressortent de la surface de la paroi malgré l'épais enduit qui recouvre

³²⁷ C'est à partir de cette épaisseur que nous avons proposé la restitution de la largeur de l'ensemble des parois de la cave (matérialisée avec des pointillés noirs, sur le plan n°12).

les joints et une grande partie des pierres de ce renforcement. Ces pierres saillantes de la paroi sont disposées comme des marches d'escalier.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous n'avons pas identifié d'autres ouvertures que celle en service. Il s'agit d'un accès contemporain créé pour établir une communication directe avec le magasin situé en rez-de-chaussée. Toutefois, nous proposons de restituer deux autres ouvertures, sur rue, comblées et abandonnées. La première correspond au renforcement 1, la deuxième, au renforcement 3.

Renforcement 1 (sourirail ?) : d'après la position du renforcement 1, par rapport à la façade sur rue, il pourrait correspondre à l'emplacement d'un sourirail. Ce dernier a pu être comblé et fermé lors de la restauration contemporaine de la cave. Le rehaussement du niveau de la rue peut également avoir contribué à la fermeture de ce sourirail, dont il ne reste qu'un vestige (en l'occurrence le renforcement 1).

Renforcement 3 (ancien accès ?) : le développement de ce renforcement, au-dessous de la rue actuelle, et son encadrement, maçonné par des pierres de taille, nous amènent à nous demander s'il ne pourrait pas s'agir d'un ancien accès sur rue. En effet, l'ouverture de ce renforcement, maçonnée avec soin et sa largeur (presque 1 m) correspondent à la mise en œuvre d'un accès sur rue à Bayonne³²⁸. Dans ce cas, il est possible que cet accès sur rue empiète sur la rue. Il a pu être, d'abord, aligné sur la façade, selon les prescriptions municipales de la fin du XIII^e siècle au XVIII^e siècle au moins, ensuite, totalement fermé. Son abandon peut avoir plusieurs causes : le rehaussement du niveau de la rue (à l'instar du sourirail), la fermeture des ouvertures de caves ayant une trop grande emprise sur l'espace public, ainsi que la restructuration totale de la cave avec changement d'accès et de couverture. Alors, l'utilisation de la cave devient dépendante du rez-de-chaussée.

1.4. Description architecturale : couverture

Le couverture de la cave observé durant la visite est un plafond composé de solives sur lesquelles reposent les lames du plancher du rez-de-chaussée. Ces solives sont directement insérées dans la maçonnerie des parois nord et sud (P1 et P3 figure 4) ; aucun corbeau n'a été repéré. Les solives sont toutes exactement identiques. Ce couverture est contemporain et nous n'avons observé aucun indice permettant d'apporter des informations concernant le couverture primitif de cette cave. Nous avons seulement constaté que ce couverture est contemporain de

³²⁸ Nous renvoyons au chapitre 2, partie 2, 2.1 du corps de texte de la thèse.

la construction de l'escalier d'accès actuel, puisqu'il s'arrête au contact de ce même escalier, pour que ce dernier puisse se développer, de manière coudée, entre la cave et le rez-de-chaussée.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

À l'instar des autres caves visitées à Bayonne, l'absence de datation des mortiers (mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne) ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise. De plus, au regard des importantes modifications architecturales, notamment celles concernant les enduits qui recouvrent les parois, ce type de datation ne semble pas possible pour la présente cave. Il est donc important de mettre en exergue les spécificités architecturales pouvant apporter des éléments de datation relative. Des informations, sur la ou les fonctions qu'a pu recevoir cette cave, peuvent également être données par l'observation d'aménagements particuliers.

Pour la cave du 7, rue Luc, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave (plan n°12 bis).

La première spécificité de cette cave est le type de maçonnerie mis en œuvre et l'absence de décor³²⁹. En effet, nous avons identifié l'emploi de la maçonnerie de type *f*, sans être totalement certain qu'il s'agisse exactement de ce type de maçonnerie, puisqu'un enduit contemporain recouvre, en grande partie, les extrémités des pierres employées dans les parois P1 et P2. Ainsi, il est compliqué d'identifier l'ensemble des modules de pierres employés ainsi que les assises de ces maçonneries. Toutefois, s'il s'agit bien d'une mise en œuvre de type *f*, cette maçonnerie est extrêmement difficile à dater. Effectivement, nous avons affaire à une maçonnerie particulière dans laquelle sont mis en œuvre des moellons de différentes tailles et des matériaux de différentes natures (pierres et briques). Il est alors malaisé de rapprocher ce type de maçonnerie de celles mises en œuvre dans d'autres monuments de Bayonne (Château-Vieux, enceintes, cathédrale). Nous avons seulement noté que la maçonnerie de type *f* a été identifiée dans des caves ayant subi d'importantes perturbations architecturales depuis leur construction (notices 1 et 16 en particulier). Les caves des 3, rue Lagréou (notice 1) et 40, rue d'Espagne (notice 16) présentent également, comme la cave du 7, rue de Luc (notice 12) des modifications dans leur accès et leur couverture. La cave du 3, rue Lagréou (notice 1) est aussi couverte par un plafond. Le seul monument, avec lequel nous pouvons établir une comparaison avec la maçonnerie de type *f*, est le blocage de la partie supérieure de la tour antique sise rue des

³²⁹ En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et, surtout, leurs modalités d'assemblage, peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves.

Augustins³³⁰. Cette partie de la tour d'enceinte du Bas-Empire a subi des perturbations architecturales. Pour la cave du 7, rue de Luc, nous supposons que les parois sud et ouest sont également maçonnées en type *f*. Toutefois, il s'agit d'une supposition, puisque nous n'avons pas pu voir les maçonneries de ces parois. Il est même possible qu'elles ne correspondent pas aux parois datant de la construction de la cave.

La deuxième spécificité correspond au mode de couverture de cette cave : un plafond planchéié. Il s'agit d'un type de couverture que nous avons assez peu rencontré dans les caves de Bayonne. En effet, seules trois des caves visitées présentent un tel couverture sur toute leur superficie (notices 1, 6 et 12). Comme nous l'avons évoqué précédemment, ce couverture est contemporain de la construction de l'escalier d'accès actuel. En effet, les parties supérieures des parois P1 et P3, sur lesquelles reposent les solives du plafond en plancher actuel, ont pu être légèrement surélevées pour accueillir ces solives. En outre, les parties sommitales des parois latérales de la cave (P1 et P3 figure 4) ont pu être perturbées, voire en partie arrachées, lors de la destruction du couverture primitif, surtout s'il s'agissait d'une voûte. Il ne reste aucun vestige d'un couverture primitif, contemporain de l'accès sur rue.

La troisième spécificité architecturale est l'accès à cette cave. Si l'escalier d'accès actuel est contemporain du couverture et de l'usage de la cave lié au rez-de-chaussée, situé au-dessus, il semble que l'accès primitif à cette cave ouvrait sur la rue de Luc. Comme nous l'avons évoqué plus haut, il est probable que le renforcement 3 corresponde à cet accès, qui était complété, pour l'aération de la cave, par un soupirail ouvert sur la rue, dont le vestige est le renforcement 1. Ce type d'ouverture directe sur la rue, permettant à la cave d'être autonome par rapport au reste de la maison, est courant à Bayonne. Si le renforcement 3 coïncide bien avec un accès primitif sur rue, cela signifie que le couverture de la cave était, soit un plafond plus haut que celui qui la couvre actuellement, soit une voûte. En effet, si cet accès sur rue était en service, les solives du couverture actuel gêneraient l'accès à la cave avec des charges encombrantes.

De cette manière, la cave du 7, rue de Luc possède un ensemble de caractéristiques architecturales qui correspondent à ce que nous identifions comme une cave détruite, dont il ne resterait qu'une partie des parois en élévation³³¹ (notices 6, 11, rue Argenterie et 1 rue Orbe).

La quatrième spécificité architecturale de cette cave est sa position par rapport à la rue. En effet, cette cave est adjacente et parallèle à la rue du Luc, alors que les caves de Bayonne sont, en

³³⁰ Fourdrin & Monturet 2002, 132 à 133. Nous nous basons sur l'étude faite par Jean-Pascal Fourdrin avec la collaboration de Raymond Monturet, qui contient une photographie de la maçonnerie de la face arrière supérieure de cette tour.

³³¹ Nous avons rencontré quatre autres caves de ce type lors de nos visites : au 62, rue d'Espagne (notice 6), au 11, rue Argenterie, au 15, rue de Luc et au 1, rue de la Monnaie (notices 23, 24 et 25).

majorité, positionnées perpendiculairement à la rue³³². D'ailleurs, de toutes les caves que nous avons visitées, seule celle du 5-7, rue Lagréou (notice 19) est parallèle à la rue sur laquelle elle communique directement, grâce à un accès. Il s'agit donc d'une disposition, par rapport à la rue, assez rare à Bayonne, mais qui peut nous apporter des indications de datation relative par rapport aux caves orientées perpendiculairement à la rue. En effet, comme l'a relevé Frédéric Boutoulle, la municipalité de Bayonne a réglementé, au Moyen Âge, l'orientation des maisons par rapport aux rues et aux maisons voisines³³³. Ainsi, un Établissement daté du 27 juin 1298 oblige à raccorder la panne faîtière à celle de la maison voisine³³⁴. Or, si les pannes faîtières sont liées cela signifie que la façade sur rue est constituée par les murs gouttereaux. Cette disposition de 1298 semble marquer un changement dans la construction de la maison urbaine médiévale à Bayonne, puisque dans des Établissements précédents (notamment celui du 30 mai 1290) les maisons semblaient plutôt être construites avec les murs pignons sur rue³³⁵. Aussi, il est intéressant de trouver, dans les caves de Bayonne, ces deux types de dispositions en plan. En effet, si ces caves reproduisent le plan des maisons qui leur étaient contemporaines, cela permet de proposer un *terminus post quem* pour la construction des maisons médiévales parallèles à la rue³³⁶. Pour les deux caves que nous avons visitées, présentant cette disposition parallèle à la rue, le couvrement (voûte et plancher) permet d'étayer l'hypothèse d'une maison construite avec mur gouttereau sur rue. En effet, pour la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19) la voûte est bien construite parallèlement à la rue, le mur de façade reçoit une partie des retombées d'ogives. Pour la cave qui nous intéresse dans cette notice, celle du 7, rue de Luc, le plancher actuel est bien appuyé sur les deux parois les plus longues de la cave, l'une d'elles correspondant à la paroi adjacente à la rue (figure 5). Nous avons vu que ce couvrement n'est pas celui construit en même temps que la cave. Toutefois, il peut reproduire l'orientation du couvrement primitif, qu'il ait été un plafond ou une voûte. En effet, les deux autres parois, plus petites et adjacentes aux maisons voisines, sont bien plus hautes que les parois parallèles à la rue (P1 et P3). De plus, ces deux parois (P1 et P3) présentent des perturbations architecturales, dans leur partie supérieure, qui pourraient indiquer qu'elles recevaient le couvrement antérieur. En effet, lors de la destruction de ce couvrement primitif, les parties hautes des parois P1 et P3 ont pu être également détruites, en partie, et reprises pour placer le nouveau plafond.

³³² Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1. Maurice Haulon en a relevé trois perpendiculaire à la rue et possédant un accès direct sur cette rue. Il s'agit de la cave du 7, rue des Augustins (ou 14, rue Gosse), du 2, rue Sabaterie et du 16, place Mgr Vasteenberghe.

³³³ Boutoulle 2019, 213.

³³⁴ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81. « [...] *todz aquetz qui [...] que metie sa panne a toc de l'autre padne dou uezin poblade en tot so que plus aut leuera [...]* ».

³³⁵ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85. « [...] *que los pinhons dauant e darrer [...]* ».

³³⁶ Toutefois, il convient d'être prudent sur cette datation, puisque ces dispositions de maisons ont pu exister de manière isolée avant la date de l'Établissement de 1298.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative, notamment les Établissements de 1290 et 1298 cités précédemment. En effet, ces sources sont particulièrement explicites concernant les types de matériaux à employer pour construire certaines parties des maisons³³⁷. Ces deux Établissements pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne, en plus d'apporter des informations sur l'orientation de la maison par rapport à la rue. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédentes notices, cette hypothèse est à prendre avec prudence³³⁸.

Concernant les données bibliographiques relatives à la cave du 7, rue de Luc, nous avons seulement relevé la mention de « cave non voutée » sur le *plan d'ensemble des caves de Bayonne*, réalisé par Maurice Haulon en 1938³³⁹. Cette mention est simplement apposée sur la parcelle correspondant aujourd'hui à cette cave et nous n'avons, ni relevé associé, ni explication dans l'article de Maurice Haulon accompagnant ses relevés.

2. Analyse de la relation cave/bâti/parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation de la parcelle correspondant au 7, rue de Luc, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 5), nous permet de constater que la cave, sise à cette adresse, se situe dans la partie de la Ville-Haute à proximité de la cathédrale et de son cloître. Cette cave correspond, sur le plan cadastral de 1831, à deux parcelles, tandis que sur le plan cadastral actuel, une seule parcelle coïncide à son emplacement. La parcelle actuelle se trouve dans l'îlot i12 (planche 1 bis) délimité, au nord, par la rue de Luc, au sud, par la rue Sabaterie, à l'est, par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831) et à l'ouest, par la rue Montaut. Cette parcelle se trouve sur l'une des faces de cet îlot à « quatre façades sur rues »,

³³⁷ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81 ; (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85). L'Établissement daté du 30 mai 1290 préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, celui daté de 1298 demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

³³⁸ Nous renvoyons aux développements 1.6 des notices précédentes, particulièrement celle de la notice 5, dont le couverture d'origine, d'une partie de la cave, est détruit et recouvert par un plafond.

³³⁹ Haulon 1938.

selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé³⁴⁰. Sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3), les parcelles correspondant à la cave sont peu profondes. Sur le plan cadastral de 1831, les deux parcelles sont presque de forme carrée ; elles sont adjacentes à la rue de Luc. Sur le plan cadastral actuel, la parcelle coïncidant à l'adresse de la cave est adjacente et parallèle à cette rue. La comparaison entre ces deux plans cadastraux nous permet de noter qu'il y a eu une fusion parcellaire assez récente, ce qui a pu avoir un impact sur l'organisation interne de la cave, ou son architecture. En effet, l'accès actuel, situé à l'est de la cave, ne correspondait qu'à une seule parcelle, en 1831. Y avait-il un autre accès en service ? La cave n'était-elle accessible qu'à partir d'une seule parcelle ? Ainsi, le couvrement actuel de la cave peut être contemporain de cette fusion parcellaire. Enfin, notons que les limites de la parcelle actuelle reprennent exactement celles des extrémités des deux parcelles existantes en 1831.

En ce qui concerne le plan de la cave du 7, rue de Luc, il est adjacent et parallèle à la rue du Pilori, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)³⁴¹. Sur ces deux plans, celui de la cave se trouve bien à l'intérieur des parcelles, mais sans en reproduire fidèlement toutes les limites. En effet, sur ces plans cadastraux (figures 2 et 3), le plan de la cave est plus court que les limites de parcelles. Ainsi, il n'y a pas de connexion entre les limites sud, du plan de la cave et des parcelles, depuis 1831 au moins. De même, il n'y a pas de concordance entre la limite est de la cave et le tracé parcellaire, tant sur le plan cadastral de 1831 (figure 2) que sur le plan cadastral actuel (figure 3). En revanche, il y a connexion entre les limites nord et ouest du plan de la cave et des parcelles.

Des éléments concernant la topographie historique de cette zone de la ville doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave (figure 5).

Pour le secteur qui nous intéresse ici, il faut noter que la cave du 7, rue du Luc se trouve à proximité immédiate d'un pôle de pouvoir de la ville médiévale, le pôle cathédral. De même, cette cave est proche de la zone de marché médiévale, localisée sur l'actuelle place Louis Pasteur³⁴². En outre, la rue de Luc est placée juste en face d'une rue conduisant à la zone portuaire médiévale sur la Nive : la rue Poissonnerie actuelle (figure 3). Cette rue correspond, effectivement, à un ancien petit *estey* conduisant du port de Bertaco vers le centre de la Ville-Haute. Par conséquent, la cave du 7, rue de Luc est placée dans un secteur où le besoin de

³⁴⁰ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

³⁴¹ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave, dans le parcellaire, reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur.

³⁴² Boutouille & Pontet 2019 ; Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

stockage est important au Moyen Âge, au moins à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle³⁴³. L'accès direct sur la rue que nous proposons de restituer, au niveau du renforcement 3, apparaît donc tout à fait plausible, compte tenu du besoin en stockage dans ce secteur. En effet, les caves présentes dans les rues coïncidant à d'anciens petits *esteys* (rue du Pilori notamment) sont, pour la plupart, munies d'accès directs sur la rue (ou de vestiges de tels accès).

Nous devons ajouter que la parcelle du 7, rue de Luc, se trouve près de la zone du lieu supposé de rencontre entre le *cardo* et le *decumanus*, qui est situé à l'est du cloître de la cathédrale³⁴⁴. L'orientation de la cave du 7, rue de Luc est-elle héritée d'un urbanisme plus ancien que celui qui a été mis en place lors de la construction de nombreuses caves médiévales à Bayonne (à partir du XIII^e siècle). Par ailleurs, en plus d'être proche des importantes zones commerciales de la ville médiévale, cette cave est également positionnée dans un secteur primordial pour la circulation entre la ville et son arrière-pays. Elle se trouve non loin du seul axe qui permet de traverser la ville du nord au sud. D'ailleurs, notons que la parcelle du 7, rue de Luc se situe dans l'unité de plan 2A identifiée par Ézéchiél Jean-Courret³⁴⁵. Il s'agit d'une unité de plan repérée à partir de l'orientation des rues qui y sont articulées, sur l'enceinte antique.

2.2. Analyse de la relation cave/habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 7, rue de Luc, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville, en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait de deux « maisons d'habitations » portant les n°3 et n°4, rue Duluc, dont les propriétaires étaient les veuves Landrieux et Garrigues.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si d'éventuelles connexions qui ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois (P2 et P4) nord et sud : il s'agit des parois les plus longues de la cave ; elles sont parallèles à la rue. La paroi P2, adjacente à la rue, correspond à la limite du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel. Il ne semble pas que cette limite ait changé depuis la construction de la cave puisque le renforcement 3 (vestige probable d'un accès sur rue) se développe, aujourd'hui, vers et au-dessous de la rue.

³⁴³ Nous nous basons, ici, sur la source écrite qui cite ce marché en 1289.

³⁴⁴ Blaj de Gaix 1899, tome 1 ; Goyheneche Eugène 1990 ; Fourdrin 2019, 28 ; Jean-Courret 2019, 66 à 70.

³⁴⁵ Jean-Courret 2019, 67 à 69.

L'ouverture, pouvant correspondre à un soupirail (renforcement 1), se trouve également percée dans cette paroi, mais la continuité, entre le percement de ce soupirail dans la cave et l'ouverture dans la rue, n'est plus visible.

Pour la paroi P4, nous n'avons pas pu observer si elle se poursuit au rez-de-chaussée. Comme nous l'avons vu précédemment, nous nous interrogeons même sur la contemporanéité entre cette paroi et les parois P1 et P2, probablement contemporaines, quant à elles, de la construction de la cave.

Toutefois, si le plan de cette cave reproduit le plan de la maison qui la surplombait, il est possible que les parois P2 et P4 correspondent aux murs gouttereaux de cette maison. La maison serait alors parallèle à la rue de Luc³⁴⁶.

Parois P1 et P3 (parois est et ouest) : il s'agit des plus petits côtés de la cave. Ils correspondraient, selon le plan d'une maison parallèle à la rue, aux murs pignons. Nous avons pu établir une continuité de la maçonnerie de la paroi P1, du sol de la cave actuel jusqu'au plafond du rez-de-chaussée. Il serait intéressant de vérifier si cette paroi se poursuit dans les étages. Si c'est le cas, il pourrait s'agir d'un mur de refend. En revanche, pour la paroi P3, comme pour la paroi P4, nous ne pouvons attester d'une continuité, ni avec le bâti de l'immeuble actuel, ni avec les parois P2 et P4.

³⁴⁶ Confère développement 1.5 de cette notice.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 3 : Annexes 3)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 7, rue de Luc, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 7, rue de Luc, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse de la maçonnerie des parois et illustrations des accès ou ouvertures observés lors de la visite

Figure 5 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 12 : Plan au sol de la cave sise au 7, rue de Luc 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 12bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 7, rue de Luc 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 7, rue de Luc, visible sur le plan n°1.

Notice n°13 Bayonne		Code enregistrement base de données : 26 i04 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 13 et 13 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	6, place Louis Pasteur (2)			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : M. Jean-Bernard Laborde-Brana			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 399			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 58			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Date de visites	Avril 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50 ^e plan avec phasage au 1/50 ^e			Plan n°13 Plan n°13 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figures 4, 5 et 6
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 4 m 49	Largeur maximum : 3 m 89	Hauteur maximum sous voûte : 1 m 91	Plan n°13
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±10.159 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±8 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 2 ^e Plan de la Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 7
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond, aujourd'hui, à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de trois étages, situé à l'angle de la place Louis Pasteur et de la rue Argenrière. Cet immeuble possède donc deux façades ouvertes sur la rue³⁴⁷. L'accès à la cave se fait à partir du rez-de-chaussée dont la façade ouvre sur la place Louis Pasteur.

Une seule visite a été effectuée pour la cave correspond à la notice 13, en avril 2017. À cette occasion, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et la mesure de l'altimétrie. Malheureusement, les coordonnées prises avec le GPS n'étaient pas assez précises pour recaler le plan de la cave dans le SIG³⁴⁸. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues de l'immeuble actuel, la position des soupiraux sur rue, l'orientation de la cave et, enfin, la distance entre l'accès actuel à la cave et la façade de l'immeuble.

Au moment de la visite, la cave servait d'espace de stockage à un bar-restaurant situé à proximité. La cave présente donc quelques aménagements liés à cette fonction contemporaine, tels que des passages de câbles et des prises électriques. Mais cela n'a pas beaucoup perturbé sa structure. La visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couvrement).

Le sol de la cave est recouvert de grosses dalles de pierre.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

³⁴⁷ Nous avons visité deux caves à cette même adresse (6, place Louis Pasteur). Pour les distinguer, nous leur avons donné un numéro de notice différent. Ces deux caves ont également été enregistrées indépendamment dans la base de données. En outre, nous avons ajouté, à la suite de l'adresse, un numéro : 6, place Louis Pasteur (1) (notice 9) et 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13).

³⁴⁸ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour un calage du plan de la cave dans le SIG. L'imprécision des mesures avec le GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 (sans antenne externe ni canne) peut être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (quatre au maximum). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h00.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

Le plan de cette cave est composé d'une salle unique de forme légèrement trapézoïdale (plan n°13). En effet, les parois latérales de cette cave (parois nord-ouest et sud-est) ne sont pas exactement parallèles entre elles. De plus, les largeurs de cette cave ne sont pas identiques, nous avons relevé un écart de 0 m 26 entre les dimensions de la paroi nord-est (3 m 89) et celles de la paroi sud-ouest (3 m 63). Notons également que cette cave est l'une des plus petites que nous ayons visitées et relevées, comme la cave voisine sise à la même adresse (6, place Louis Pasteur (1), notice 9). En effet, ses dimensions, en longueur, sont comprises entre 4 m 28 pour la paroi nord-ouest et 4 m 49 pour la paroi sud-est. La paroi sud-ouest correspond, en élévation, au mur de façade sur rue de l'immeuble situé au-dessus. Le plan de la cave est adjacent et perpendiculaire à la rue, c'est-à-dire, à la place Louis Pasteur. Il se développe suivant un axe sud-ouest/nord-est, légèrement incliné vers l'est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice (les parois y ont été identifiées de P1 à P4). Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Trois types de maçonneries ont été mis en œuvre dans ses parois latérales. Il s'agit des types *c*, *d* et *l* du catalogue de maçonneries.

Parois P1 et P2 : ces deux parois sont recouvertes par un enduit composé de chaux, de sable et d'un peu de terre. Cet enduit ne recouvre pas uniformément les parois P1 et P2 ; ce qui nous a permis d'observer les maçonneries qui se trouvent au-dessous³⁴⁹. Ainsi, nous avons identifié, dans ces deux parois, l'emploi de la maçonnerie qui correspond au type *d* de notre catalogue de maçonneries. Pour la paroi P1, les pierres de grand appareil sont principalement employées pour former les angles qui marquent l'ouverture pratiquée, dans cette paroi, pour l'escalier d'accès actuel. Quelques pierres de grand appareil sont réparties dans le reste de la paroi P1, mais elles y sont moins nombreuses que les moellons équarris. Ces derniers, tout comme les pierres de grand appareil, sont majoritairement en pierre de Mousserolles. Cependant, nous avons identifié quelques moellons en pierre de Bidache dans la maçonnerie de la paroi P1. Notons qu'il n'y a pas de connexion entre la maçonnerie de la paroi P1 et les parois latérales de la cave. La maçonnerie de la paroi P1 semble plaquée contre les maçonneries des parois latérales et, surtout, contre la voûte. Pour la paroi P2, la description de la maçonnerie est moins aisée puisqu'elle est davantage masquée par l'enduit de terre et de chaux. L'encombrement de

³⁴⁹ Notons que la paroi P2 est plus masquée par cet enduit que la paroi P1.

la cave a également masqué une grande partie de la paroi P2. Nous avons, quand même, noté la présence de pierres de grand appareil dans la partie la plus orientale de cette paroi, au niveau de l'angle sud-est de la cave. À l'instar de la paroi P1, la maçonnerie de la paroi P2 ne présente pas de connexions avec la maçonnerie de la voûte. En revanche, il est difficile de préciser s'il existe des connexions entre les maçonneries des parois P2 et les parois latérales. En effet, les jonctions entre ces maçonneries sont masquées par l'enduit de terre et de chaux, assez épais à ces niveaux et par l'encombrement de la cave. En outre, l'angle entre les parois P2 et P3 est percé par le soupirail 2, dont l'ouverture impacte la partie supérieure des parois P2 et P3 (plan n°13 et figure 4). Ce percement ne facilite pas l'observation de la jonction des maçonneries entre ces deux parois.

Parois P3 et P4 : comme l'indiquent les pointillés utilisés pour leur tracé, les maçonneries de ces deux parois latérales de la cave étaient largement masquées lors de la visite³⁵⁰. Toutefois, nous avons quand même pu les observer sur des petites longueurs, situées à proximité de l'angle nord de la cave pour la paroi P3 et de l'angle est pour la paroi P4. Ainsi, nous pouvons préciser que les parois latérales de la cave de la notice 13 sont maçonnées en pierre. Dans les parties que nous avons pu observer, la maçonnerie employée correspond au type *c* de notre catalogue de maçonneries. Ces deux parois, en pierre, sont en contact direct avec le sommier de la voûte, en brique. La maçonnerie utilisée dans les parois P3 et P4, de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) notice 13), est, presque, identique à celle employée dans les parois latérales de la cave voisine (notice 9, 6 place Louis Pasteur (1)). La seule différence notable, concernant la maçonnerie de type *c* mise en œuvre dans les parois latérales de ces deux caves voisines, est que, dans la cave de la notice 13, la maçonnerie de type *c* contient des moellons en pierre de Bidache. Ces moellons sont identiques à ceux identifiés dans la maçonnerie de type *j*, de notre catalogue. La cave de la notice 13 est la seule dans laquelle nous avons noté distinctement l'emploi de la pierre de Bidache dans une maçonnerie de type *c*. Pour finir, notons que les hauteurs de ces parois latérales sont assez réduites par rapport aux autres caves que nous avons visitées. Elles sont proches des hauteurs des parois latérales de la cave voisine (notice 9, 6 place Louis Pasteur (1)). La hauteur totale des parois P3 et P4 est d'environ 90 cm³⁵¹.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

³⁵⁰ L'encombrement de l'espace situé à l'avant de ces deux parois les masquait en grande partie ; un enduit recouvrait aussi ces parois.

³⁵¹ Rappelons que, pour la cave voisine (partageant la même adresse, notice 9), la hauteur de la paroi P3 est d'environ 1 m 05 et celle de la paroi P4 est d'environ 1 m 03.

Lors de la visite, nous avons identifié quatre ouvertures de la cave vers l'extérieur : un accès en service, deux soupirails et un puits d'aération percé dans la voûte (plan n°13 et figure 5).

Accès en service : actuellement, la cave est accessible grâce à un escalier percé dans la paroi P1. La largeur de cette ouverture est de 1 m 14. Cet escalier permet de mettre en contact la cave et le rez-de-chaussée actuel de l'immeuble qui la surplombe. Il s'agit d'un escalier droit dont la trémie est percée dans le sol du rez-de-chaussée, juste à l'avant de la première marche de l'escalier qui dessert les étages de l'immeuble. L'escalier d'accès à la cave est composé de dix marches en pierre de Bidache. Les deux parois (PE1 et PE2) qui encadrent cet escalier sont liées par un chaînage d'angle à la paroi P1. Ces deux parois présentent des maçonneries qui se rapprochent du type *c* de notre catalogue de maçonneries sans, pour autant, lui être identiques en tout point. En effet, la maçonnerie de la paroi PE1 est composée, comme la maçonnerie de type *c*, de moellons en pierre de Mousserolles (tout-venant ou équarris) recouverts par un enduit de chaux assez épais dans sa partie haute (en contact avec la trémie). En revanche, nous avons noté l'incrustation de morceaux de brique, au niveau des joints entre les moellons, dans cette paroi PE1 ; ce qui est rare dans les autres caves où la maçonnerie de type *c* a été identifiée. De même, la maçonnerie de la paroi PE2 présente des modules de moellons et une mise en œuvre correspondant au type *c* de notre catalogue de maçonnerie. Or, nous avons relevé l'emploi de la pierre de Bidache dans la maçonnerie de la paroi PE2, ce qui est également rare dans les autres caves dont les parois sont maçonnées en type *c*.

Soupirail 1 : ce soupirail est percé dans la paroi P2 de la cave, correspondant au soubassement du mur de façade de l'immeuble actuel. Son ouverture est visible, uniquement, depuis l'intérieur de la cave³⁵². L'ouverture de ce soupirail se trouve à environ 2 m 36 de l'angle sud de la cave et à environ 80 cm du soupirail 2. La largeur du soupirail 1 est d'environ 50 cm ; elle se développe depuis la base de la paroi P2, à partir d'environ 63 cm du sol actuel, vers l'extrados de la voûte. Ce soupirail était fermé, lors de la visite, par du béton et des pierres³⁵³. Toutefois, nous avons constaté que son ouverture se poursuit dans l'épaisseur de la paroi P2, vers la rue, au-dessus de l'extrados de la voûte. La maçonnerie du soupirail 1 est recouverte d'un épais enduit de chaux et de sable, ce qui ne permet pas de dire si l'ensemble de cette maçonnerie est identique à celle de la paroi P2.

Soupirail 2 : ce soupirail est percé à l'angle de la cave situé à la rencontre entre les parois P2 et P3. À l'instar du soupirail 1, son ouverture est visible, seulement, dans la cave. Pourtant, ce soupirail n'était pas totalement comblé lors de la visite (une grille permettait l'aération de la cave) mais nous n'avons pas pu identifier où donnait l'ouverture du soupirail 2 au rez-de-

³⁵² Il est possible que son ouverture côté rue soit actuellement masquée par la devanture du magasin, constituée d'une façade en bois plaquée à l'avant de la façade de l'immeuble.

³⁵³ Ainsi, ce soupirail ne sert plus à l'aération de la cave.

chaussée. L'ouverture de ce soupirail est située à environ 60 cm du sol de la cave, elle est en contact avec le sommet de la paroi P3. La largeur du soupirail 2 est d'environ 45 cm. Il se développe dans l'épaisseur des parois P2 et P3, sur une hauteur de 1 m 42, soit au-delà de l'extrados de la voûte, comme le soupirail 1³⁵⁴. La maçonnerie du soupirail 2 est recouverte par un épais enduit de chaux et de plâtre, qui s'amincit dans sa partie supérieure. Ainsi, à ce niveau, nous avons pu noter que la maçonnerie du soupirail est proche du type *c* de notre catalogue de maçonneries. En revanche, l'enduit recouvre la partie de la voûte dans laquelle est percée le soupirail, il n'a donc pas été possible de vérifier si les briques de la voûte portent des traces de percement. Nous avons seulement relevé que des briques ont été placées entre l'ouverture du soupirail et la maçonnerie de la paroi P2, à l'intérieur de l'ouverture du soupirail, mais la voûte semble plaquée à l'avant de cette paroi. Ces briques ne correspondent donc pas à une partie de la voûte qui subsisterait suite au percement de celle-ci pour ouvrir le soupirail. Alors, à quoi servent ces briques à l'intérieur du soupirail ?

Puits d'aération : enfin, la dernière ouverture identifiée dans cette cave, lors de la visite, est le puits d'aération percé dans la voûte de la cave, du côté de la paroi P4. Il s'agit d'une ouverture de forme carrée, large d'environ 30 cm. La maçonnerie de la voûte, au niveau de ce puits d'aération, n'a pas pu être observée puisqu'elle est recouverte un épais enduit de plâtre. Il n'est donc pas possible de dire si ce percement a provoqué des perturbations dans la voûte (arrachements, cassures) ou s'il a été conçu lors de la construction de cette voûte (jonctions dans la maçonnerie). Lors de la visite, ce puits d'aération était fermé par une dalle de pierre et une planche qui correspondent sûrement au sol du rez-de-chaussée actuel de la cave. Malheureusement, nous n'avons pas pu visiter la partie du rez-de-chaussée, qui se développe au-dessus de la cave, pour vérifier si cette ouverture y est encore perceptible. Notons seulement, que, tout comme dans la cave voisine (notice 9, 6 place Louis Pasteur (1)), ce puits d'aération est placé du côté est de la cave et présente une forme similaire.

1.4. Description architecturale : couverture

Cette cave est couverte par une voûte en berceau, sans arc doubleau, dont le profil est légèrement aplati (figure 6). Elle repose sur les parois latérales P3 et P4, maçonnées en pierre. La maçonnerie de cette voûte est recouverte d'un épais enduit de plâtre. Seuls quelques endroits (notamment juste au-dessus des parois latérales) ne présentaient pas, ou peu, d'enduit. À l'instar de la cave voisine (notice 9, 6 place Louis Pasteur (1)), la voûte de la cave de la notice 13 correspond à l'une des rares maçonnées en brique, à Bayonne. D'après les éléments de

³⁵⁴ En effet, la hauteur de la cave, au point culminant de l'intrados de la voûte est d'environ 1 m 91. Or, si l'on ajoute la hauteur comprise entre le départ du soupirail 2 et le sol de la cave (soit 59 cm), ainsi que la hauteur totale de son ouverture (1 m 42), cela fait une hauteur de 2 m 01. Elle dépasse donc la hauteur de l'intérieur de la cave.

maçonneries que nous avons observés, il semble que la voûte de cette cave coïncide avec le type / de notre catalogue de maçonneries. L'épais enduit de plâtre qui recouvre cette maçonnerie conserve des traces de couchis, disposées dans le sens de la longueur de la cave. La hauteur sous voûte, au niveau de son point culminant, est d'environ 1 m 91.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Dans la cave du 6, place Louis Pasteur (2), une analyse de mortiers ne semble pas possible, à cause, des perturbations architecturales postérieures à la construction de la cave qui pourraient perturber le résultat d'une datation des mortiers. Notre analyse des maçonneries et les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°13 bis, propositions de phasages).

Pour la cave du 6, place Louis Pasteur (2), nous avons repéré cinq spécificités architecturales qui peuvent donner des indications de datation relative, ou encore, sur la fonction qu'a pu recevoir la cave.

La première de ces spécificités, concerne le matériau mis en œuvre dans la voûte : la brique. Lors de nos visites, nous avons rarement rencontré ce matériau dans les caves de Bayonne. Seulement deux autres caves visitées présentent une voûte construite en brique. Il s'agit de la cave voisine (notice 9, 6 place Louis Pasteur (1)) et de la cave sise au 51, rue des Faures (notice 21). Pour ces trois caves, la brique n'est jamais mise en œuvre de manière autonome dans les maçonneries. En effet, leur voûte en brique repose sur des parois en pierre, peu élevées. Notons, d'ailleurs, que la brique est un matériau assez rare dans le bâti médiéval de Bayonne, bien qu'il soit préconisé pour la construction civile dans cinq Établissements municipaux³⁵⁵. Effectivement, au niveau archéologique, son emploi est surtout attesté, conjointement à la pierre, dans l'enceinte du Bas-Empire³⁵⁶. Ainsi, il semble y avoir une distorsion dans le choix des matériaux, entre ce qui est observé au niveau archéologique et les données issues des sources écrites. Même au XVIII^e siècle, lorsque la brique apparaît dans les sources écrites, comme matériau de construction pour les descentes de chay dans la Ville-Haute, ce n'est pas pour les voûtes, qui restent construites en pierre³⁵⁷. Nous nous interrogeons, alors, sur l'emploi de la brique pour la construction de la voûte de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice

³⁵⁵ Les cinq Établissements suivants mentionnent explicitement l'emploi de la brique dans les constructions urbaines : n°39, p.66 (3 avril 1294), n° 89, p. 89 (5 mars 1288), n°119, p.106 (13 juin 1304), n°122, p.108 (9 février 1297), n°253, p.205 (15 mars 1365), Ducéré & Yturbide, éd. 1892.

³⁵⁶ Fourdrin 2019, Conan et al. 2002, Pedini 2018.

³⁵⁷ AD64 H 13.

13). Il est possible que l'emploi de la brique, uniquement dans la maçonnerie de la voûte, résulte, comme pour la cave voisine (notice 9), de modifications architecturales. Dans la cave de la notice 13 (6, place Louis Pasteur (2)), lorsque la connexion entre la maçonnerie en brique et celle en pierre est visible, nous n'avons pas repéré d'imbrications entre ces deux types de maçonneries³⁵⁸. Ainsi, la maçonnerie de la voûte, en brique, semble posée sur celle des parois latérales, en pierre. La maçonnerie de la voûte peut donc être plus récente que celle des parois latérales. Dans ce cas, l'actuelle voûte en brique de la cave remplacerait un couverture antérieur, disparu. Mais, alors, quel type de couverture aurait pu couvrir cette cave ? Une voûte en pierre ou un plafond en bois ? Il est difficile de répondre à ces questions sans datation des mortiers des différentes parois de la cave, ainsi que de la voûte³⁵⁹. La datation de la planche en bois, qui se trouve au niveau de la jonction entre la paroi P1 et la voûte actuelle (figure 5), pourrait aussi permettre d'apporter des informations sur la nature du premier couverture de la cave. En effet, cette planche possède des encoches qui indiquent qu'il s'agit d'un réemploi. Provient-elle d'un précédent couverture de la cave, ou bien, a-t-elle servi à maintenir les planches lors de la construction de la voûte actuelle ?

La deuxième spécificité architecturale de cette cave est le profil de la voûte en berceau, de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13), qui ne forme pas tout à fait un demi-cercle. Cette particularité architecturale se retrouve pour la voûte maçonnée en brique d'une autre cave, celle du 51, rue des Faures (notice 21). Le berceau des voûtes de ces deux caves est légèrement aplati. Pour la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13), il est possible que la forme particulière du profil de cette voûte résulte de la méthode employée pour sa construction. Effectivement, la voûte a pu se tasser, si le cintre n'était pas assez solide lors de sa construction. Ce type de tassement a, par exemple, été identifié par Jean-Denis Clabaut dans les caves de Douai à cause de l'utilisation de la terre pour faire le cintre de la voûte. Toutefois, dans la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) il semble que le cintre ait été réalisé par des planches, dont la voûte conserve les traces de coffrage. Il est aussi possible que le tassement de la voûte soit lié à des perturbations architecturales postérieures à sa construction. En effet, le poids de la chaussée ou de l'immeuble construit au-dessus ont pu affecter la solidité de la voûte. Or, nous n'avons pas identifié de fissures, ou de reprises de la voûte, dans les parties où le cintre est affaissé, à moins que l'enduit qui recouvre la voûte ne masque ces perturbations.

La troisième spécificité architecturale dans la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) est la pierre de Bidache, employée dans la maçonnerie de type *c* des parois latérales (P3 et P4). En

³⁵⁸ Seuls quelques rares morceaux de briques peuvent se retrouver dans la partie supérieure de la maçonnerie en pierre des parois.

³⁵⁹ Notons que l'épais enduit qui recouvre la voûte ainsi que celui qui recouvre la paroi P2 rendent les datations de mortiers difficiles.

effet, la pierre de Bidache n'est pas employée dans les maçonneries de ce type, identifiées dans les autres caves visitées. Notons, en plus, que toutes les parois de cette cave présentent des moellons en pierre de Bidache dans leur maçonnerie. La présence de ces moellons, dans l'ensemble des parois de la cave, permet d'envisager que la cave a pu subir des perturbations architecturales qui ont amenées à reprendre les maçonneries des parois, dans lesquelles des moellons de pierre de Bidache ont, alors, été intégrés. En effet, il est envisageable, que lors de la construction de la voûte en brique de la cave, les maçonneries des parois latérales aient pu être reprises (élargies) et, dans le même temps, que les parois P1 et P2 aient également pu être perturbées dans leur maçonnerie. Effectivement, il est possible que le changement de couverture de la cave ait amené à créer l'accès actuel, ce qui a perturbé la maçonnerie de la paroi P1. La maçonnerie de la paroi P2 a également pu être perturbée dans le même temps, si jamais un alignement de façade sur rue a amené à faire reculer la limite sud de la cave et, peut-être, à modifier son couverture. Notons que les maçonneries des parois P1/P2 et P3/P4 ne présentent pas de connexion, il est donc probable qu'elles n'aient pas été construites en même temps. En revanche, cela n'empêche pas une reprise contemporaine de leur maçonnerie.

La quatrième spécificité architecturale est que la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) ne possède pas de soupiraux au niveau de ses parois latérales, contrairement à la majorité des autres caves visitées, en particulier la cave voisine (6, place Louis Pasteur (1), notice 9). Comme nous l'avons vu plus haut, ces deux ouvertures se trouvent dans la paroi P2. Le soupirail 1 présente trois particularités. Il se développe au-delà de l'extrados de la voûte actuelle, sa maçonnerie marque un décalage par rapport à celle de la paroi P2, dans son angle sud-ouest, et il est relié au sommet de la paroi P2 (ainsi qu'à la voûte en brique) par une pierre de taille semblable à un linteau. Par conséquent, nous nous demandons si ce soupirail ne correspond pas à un accès primitif à la cave, comme cela semble être le cas pour le renforcement dans la paroi P2 de la cave voisine (6, place Louis Pasteur (1), notice 9). En effet, il est possible que la cave ait ouvert directement sur la place Louis Pasteur, avant de subir des modifications architecturales.

D'abord, la fermeture de cet accès primitif est peut-être liée au changement de couverture de la cave, qui a pu entraîner une diminution de sa hauteur. Tout comme nous l'avons envisagé pour la cave voisine (notice 9), la voûte en brique de la cave de la notice 13 (6, place Louis Pasteur (2)) a pu remplacer un plafond, peut-être en bois, ce qui expliquerait que le soupirail 1 se développe au-delà de l'extrados de la voûte actuelle³⁶⁰. Le remplacement d'un premier couverture en bois par une voûte en brique existe dans d'autres villes, comme à Douai ; mais,

³⁶⁰ La brique est, rappelons-le, rarement employée dans les caves de Bayonne.

dans ce cas, la présence de corbeaux permet d'étayer cette hypothèse³⁶¹. Dans la cave du 6, place Louis Pasteur (2), nous n'avons pas repéré de tels aménagements. Seule la planche en bois, situé au niveau de la jonction entre la paroi P1 et la voûte actuelle, peut nous permettre de proposer l'hypothèse d'un accès primitif antérieur à la voûte en brique.

Ensuite, les alignements de façade sur rue, ainsi que les modifications architecturales liées à la construction de l'immeuble actuel, ont aussi pu amener à abandonner cet accès direct sur rue pour construire l'accès actuellement en service. La paroi P2, fondation du mur de façade sur rue de l'immeuble, a pu être reculée vers l'intérieur de la cave afin de se trouver à l'aplomb du mur de façade sur rue.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

Comme pour la cave voisine (notice 9), à ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites connues, n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur les sources écrites pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave ou sa fonction³⁶².

En plus des informations déjà mentionnées dans la notice 9, au sujet des deux caves sises au 6, place Louis Pasteur, nous pouvons apporter quelques éléments de comparaison entre le plan de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) et le plan schématique issu du dossier de relevés de Maurice Haulon³⁶³ (conservé aux archives départementales). Effectivement, le soupirail 1 et l'escalier d'accès, encore en service, figurent bien sur le relevé de Maurice Haulon. Toutefois ni le soupirail 2, ni le puits d'aération n'y sont pas représentés. Est-ce un oubli ? Sur *le plan d'ensemble des caves anciennes de Bayonne* publié en 1939, aucun des accès ou ouvertures, présents sur le schéma de Maurice Haulon, n'y sont reportés³⁶⁴ (figure 7). En revanche, sur *le plan d'ensemble des caves de Bayonne* daté de 1938, l'escalier d'accès actuel et le soupirail 1 sont représentés (à l'identique du plan schématique de la cave daté de 1938)³⁶⁵. Ainsi, nous nous demandons si Maurice Haulon avait bien vu le soupirail 2 et le puits d'aération ou s'ils ont été percés après sa visite de 1938. Par ailleurs, nous avons noté que les dimensions de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) ainsi que de sa voisine (6, place Louis Pasteur (1), notice 9) sont identiques à celles de la cave relevée par Maurice Haulon au 8, rue

³⁶¹ Clabaut 2007, 38. Jean-Denis Clabaut signale que la voûte en brique de la cave du 47, rue du Clocher Saint-Pierre, a été remplacée par un plancher en bois.

³⁶² Concernant les éléments apportés par le *Livre des Établissements*, sur l'emploi de la brique, nous renvoyons à notre développement situé dans la notice 9.

³⁶³ E dépôt Bayonne 19 S 1.

³⁶⁴ Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

³⁶⁵ Haulon 1938 (GC 184-3A médiathèque de Bayonne).

Argenterie. Cette dernière se trouve en milieu d'îlot, dans l'axe nord-est des caves sises au 6, place Louis Pasteur (figure 7).

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Concernant la situation de la parcelle sur laquelle se trouve la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13), nous renvoyons au développement relatif à la cave voisine (6, place Louis Pasteur (1) notice 9). En effet, ces deux caves partagent la même parcelle.

De la même manière, l'environnement proche de la cave du 6, place Louis Pasteur (2) (notice 13) est sensiblement identique à celui que nous avons présenté pour la cave voisine (notice 9, 6, place Louis Pasteur (1)). Nous allons surtout insister, ici, sur les éléments de topographie historique qui peuvent avoir impacté la construction de la cave de la notice 13 ((6, place Louis Pasteur (2)).

Tout comme pour la cave voisine, nous nous étonnons des petites dimensions (environ 17 m²) de celle de la notice 13, dans une zone de la Ville-Haute où les autres caves font, en moyenne, 40 m². Il s'agit d'un secteur proche des petits *esteys* (figures 7 et 8), permettant le transport des marchandises entre la zone portuaire, sur la Nive, et le centre de la ville, au cœur de la zone marchande de la ville médiévale, où le besoin en stockage devait être fort, au moins à partir de la fin du XIII^e siècle³⁶⁶. En outre, la cave est proche du quartier canonial et du *Caster*³⁶⁷. Cette localisation et les modifications architecturales subies par la cave (changement d'accès, couverture, etc.) amènent donc à se demander si elle n'aurait pas pu avoir un accès direct sur rue lors de sa construction. Si c'est le cas, l'emplacement du soupirail 1 pourrait correspondre à la localisation de ce premier accès à la cave. D'ailleurs, dans le secteur des rues Argenterie, du Pilori et de la place Louis Pasteur, les autres caves possédaient majoritairement, ou possèdent encore, un accès direct sur la rue, souvent sous la forme d'une trémie percée dans la voûte. Pour la cave de la notice 13, il est intéressant de noter qu'elle est orientée vers la place Louis Pasteur, donc vers la zone de marché médiéval et vers le petit *esteys* de la rue du Pilori plutôt que vers la rue Argenterie.

Il est important de préciser que la cave de la notice 13 (6, place Louis Pasteur (2)) se trouve sur une parcelle située à proximité du tracé du *cardo* antique (et du carrefour avec le *decumanus*),

³⁶⁶ La zone de marché médiéval est située à proximité : Boutouille & Pontet 2019 ; Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84.

³⁶⁷ Boutouille 2019.

restitué par Ézéchiél Jean-Courret³⁶⁸ (figure 8). Il est envisageable que cette voie antique ait marqué l'urbanisation médiévale de ce secteur de la Ville-Haute, puisqu'il permettait de relier la porte Saint-Léon à celle englobée, au Moyen Âge, dans le *Castet*. Par conséquent, la cave de la notice 13 est située dans un secteur important pour la circulation des personnes et des marchandises, entre la ville de Bayonne et son arrière-pays (à proximité du pont Mayou et de la liaison avec le quartier Saint-Esprit). Elle se trouve non loin du seul axe qui permet de traverser la ville du nord au sud.

Pour finir, le manque de communication directe entre la cave de la notice 13 et la rue Argenterie est, peut-être, lié à l'orientation de cette rue. En effet, comme nous l'avons évoqué pour la cave voisine (notice 9), la parcelle du 6, place Louis Pasteur, se trouve à l'intérieur de l'unité de plan 5A qu'Ézéchiél Jean-Courret a identifiée, grâce à l'orientation de la rue Argenterie et à l'alignement des parcelles des îlots i04 et i03³⁶⁹ (figure 8). Au niveau parcellaire, Ézéchiél Jean-Courret distingue l'unité de plan 5A des unités de plan 2 et 3, qui l'enserrent, parce que l'orientation de la rue Argenterie actuelle ne correspond pas à l'orientation des autres rues reliées à une porte de l'enceinte antique. La rue Argenterie n'est plus orientée par rapport à l'enceinte (selon le tracé restitué du *cardo*), mais elle dessine une communication directe entre la cathédrale et le secteur des Cinq-Cantons. Ézéchiél Jean-Courret explique le désaxement de la rue Argenterie du fait de la contrainte exercée par l'installation du *Castet* à l'emplacement d'une porte d'enceinte antique³⁷⁰. Il en résulte l'ouverture d'un nouvel accès vers les Cinq-Cantons (peut-être l'arceau évoqué par Jean-Pascal Fourdrin) et une rue à l'orientation particulière pour le secteur. Il est aussi envisageable que ces modifications viaires aient pu entraîner de nouvelles divisions parcellaires, dont les caves de la rue semblent permettre de retrouver le tracé. Effectivement, la majorité des caves connues dans la rue Argenterie (relevées par Maurice Haulon ou pour cette thèse) sont adjacentes et perpendiculaires à son tracé. Ainsi, nous proposons de restituer deux parcelles à partir des plans des deux caves qui se développent sur la parcelle de l'actuel 6, place Louis Pasteur³⁷¹ (figure 8). Ces deux parcelles, contemporaines de la construction des caves des notices 9 et 13, pourraient être postérieures à la construction du *Castet*, ou, du moins, se situer après les remaniements urbains que la construction de ce lieu de pouvoir implique³⁷². D'ailleurs, il est intéressant de souligner que la

³⁶⁸ Jean-Courret 2019, 67 à 69. La zone de rencontre entre le *cardo* et le *decumanus* est localisée à l'est du cloître de la cathédrale (Blay de Gaix 1899, tome 1 ; Goyheneche Eugène 1990 ; Fourdrin 2019, 28 ; Jean-Courret 2019, 66 à 70).

³⁶⁹ Jean-Courret 2019, 69 à 71. Les deux numéros d'îlots que nous mentionnons, ici, sont ceux utilisés pour la base de données. Nous les avons reportés sur la planche n°1 bis (volume 2, annexe 2).

³⁷⁰ Boutouille 2019. L'existence du *Castet* est documentée par les sources écrites des premières décennies du XII^e siècle.

³⁷¹ Les parois latérales de ces deux caves (notice 9 et 13) correspondraient à des limites parcellaires médiévales.

³⁷² Cela suppose que la construction de ces deux caves serait contemporaine.

cave relevée par Maurice Haulon au 8, rue Argenterie (la seule connue en milieu d'îlot dans ce secteur³⁷³) et celle du 6, place Louis Pasteur (2), en plus d'avoir une orientation similaire, se trouvent sur le même alignement. Notons que cette cave du 8, rue Argenterie est très proche de l'emplacement supposé du *Castet* (figure 8 de cette notice volume 3 et planche 2 ter du volume 2).

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison entre les masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle du 6, place Louis Pasteur est restée entièrement bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'un bâtiment, alors numéroté n°14, place de Notre Dame, dont la fonction était une « maison d'habitation », propriété de M. Dhiriart Antoine Robert. Malheureusement, la parcelle du 6, place Louis Pasteur est coupée sur le plan de 1826. Il n'est donc pas possible d'observer si des modifications de la façade sur rue, de l'immeuble situé au-dessus de la cave du 6, place Louis Pasteur (2), étaient prévues à cette date.

Pour analyser les relations entre la cave et la masse bâtie, nous allons nous intéresser aux parois de cette cave. Cette analyse vise à mettre en exergue si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois P1 et P2 : la paroi P1 est déconnectée, sur les deux plans cadastraux, de la masse bâtie (figures 4, 7 et 8). En revanche, le tracé de la paroi P2 coïncide avec les limites de la façade sur rue de l'immeuble, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel. Notons que la limite nord-est de la cave, soit la paroi P1, se trouve dans la continuité de la limite nord-est de la cave voisine (notice 9), pour laquelle nous avons proposé la restitution d'un mur de refend à cet emplacement³⁷⁴ (figure 8). Ces deux caves se trouvant au-dessous du même immeuble, il est envisageable que la paroi P1 de la cave de la notice 13 ait également été construite, ou modifiée, lors de la construction de cet immeuble. La paroi P1 de la cave de la notice 13, ainsi que la paroi P1 de la cave de la notice 9, correspondraient au même mur de refend. D'ailleurs, la largeur de ce mur de refend, pour la cave de la notice 13, est identique à celle calculée pour la cave de la notice 9 (environ 2 m 10)³⁷⁵. En outre, cela expliquerait les modifications architecturales rencontrées au niveau de la paroi P1, dans la cave de la notice 13. Il est dommage que la maçonnerie de la paroi P1 de la cave de la notice 9 n'ait pas été visible lors de notre

³⁷³ Rappelons également que cette cave possède des dimensions similaires à celle de la notice 13 (6, place Louis Pasteur (2)).

³⁷⁴ La paroi P1 de la cave de la notice 9 (6, place Louis Pasteur (1)) a pu être construite ou modifiée lors de la construction de l'immeuble actuel auquel elle sert de mur de refend.

³⁷⁵ Nous avons apporté des explications quant à la largeur importantes de ce mur de refend dans la notice 9.

visite, afin de pouvoir vérifier si elle présente des matériaux et une mise en œuvre similaires à celle de la paroi P1 de la notice 13. L'intégration de la partie nord-est de la cave de la notice 13 dans cette maçonnerie de l'immeuble actuel amène également à se demander si la cave de cette notice a pu être réduite en longueur³⁷⁶.

Concernant la paroi P2, nous pouvons seulement dire qu'elle correspond à la limite de façade sur rue de l'immeuble, au moins depuis le plan cadastral de 1831. Toutefois, nous n'avons pas pu vérifier, en rez-de-chaussée, si les vestiges d'une trémie sur rue existent encore. Nous ne pouvons donc pas confirmer ou infirmer notre hypothèse de l'existence d'un accès primitif à l'emplacement de l'actuel soupirail 1. Nous pouvons seulement ajouter, comme le soulignent A. Méliassin, G. Séraphin et V. Pandhi, qu'entre le XVII^e siècle et le XIX^e siècle, les arrêtés municipaux d'alignements des façades sur rues vont être nombreux³⁷⁷.

Parois P3 et P4 : à l'instar de la cave voisine (6, place Louis Pasteur (1), notice 9), nous n'avons pas identifié de connexion entre les maçonneries de ces parois latérales et celles des parois P1 et P2. En revanche, nous avons constaté que les moellons, en pierre de Bidache, qui se trouvent dans la maçonnerie de ces parois latérales (P3 et P4) sont identiques à ceux présents dans la maçonnerie de la paroi P1. Nous nous demandons donc si ces parois auraient pu être construites en même temps ou s'il s'agit d'une reprise de la maçonnerie des parois latérales, qui aurait pu être faite lors du percement du nouvel accès dans la paroi P1. En effet, des contraintes architectoniques ont pu amener à élargir les parois latérales lors de la création de ce nouvel accès³⁷⁸. Ainsi, il est envisageable que les parois P3 et P4 soient contemporaines de la construction de la cave et de son premier couverture. Dans ce cas, elles peuvent correspondre aux fondations des murs gouttereaux de la maison qui lui était contemporaine. Cette maison aurait donc une largeur de façade sur rue d'environ 3 m 63, pour une longueur comprise entre 4 m 28 et 4 m 49. Ces dimensions sont légèrement plus petites que la maison médiévale de Bayonne, telle que la définissent Élie Lambert³⁷⁹ et Eugène Goyheneche³⁸⁰. En effet, d'après ces auteurs les maisons médiévales de Bayonne ont des largeurs de façade qui varient entre 5 m et 5 m 50. De plus, d'après leur typologie, la maison médiévale (entre le XII^e et le XV^e siècle) possédait un plan rectangulaire « [...] dont le petit côté donne sur la rue [...] »³⁸¹. La

³⁷⁶ Rappelons qu'il s'agit d'une des plus petites caves du secteur.

³⁷⁷ Méliassin *et al.* 2006, 79. Nous avons constaté que les archives municipales sont très fournies à ce sujet entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle (nous renvoyons à notre développement sur les sources écrites modernes dans le chapitre 3 de la première partie de la thèse).

³⁷⁸ Le mur de refend qui sépare aujourd'hui les deux caves sises sur la parcelle du 6, place Louis Pasteur a pu englober la maçonnerie de la paroi P4 dans la cave de cette notice 13.

³⁷⁹ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

³⁸⁰ Goyheneche Eugène 1990, 87.

³⁸¹ Goyheneche Eugène 1990, 87.

cave du 6, place Louis Pasteur a bien un de ses « petits côtés » en contact avec la rue³⁸². La forme légèrement trapézoïdale de la cave peut résulter des modifications architecturales que la cave a subies. De cette manière, si cette cave permet de restituer le plan de la maison qui la surplombait, elle permet d'avoir encore un exemple qui prouve que les dimensions des maisons médiévales de Bayonne n'étaient pas aussi uniformisées qu'Élie Lambert et Eugène Goyheneche ont pu le noter³⁸³.

Ainsi, dans le cas où les parois P3 et P4 correspondraient aux murs gouttereaux d'une maison médiévale, elles peuvent nous permettent de restituer les limites de la parcelle lui étant contemporaine (parcelle 2 figure 8 et plan n°13 bis). Toutefois, contrairement à la cave voisine (notice 9) nous n'avons pas identifié d'ouvertures (soulpirail) permettant de dire, qu'au moment de leur construction, les parois latérales de la cave du 6, place Louis Pasteur ouvraient directement sur l'extérieur. Seul un puits d'aération est percé dans la voûte, du côté de la paroi P4. Il est possible que ces soulpiraux aient disparu lors des modifications architecturales des parois P3 et P4. Il est également difficile de préciser si l'espace situé entre ces deux caves peut-être qualifié d'androne, puisqu'il semble un peu large³⁸⁴.

³⁸² Cette position dans la parcelle et la forme du plan de la cave du 6, place Louis Pasteur correspondent aux plans de maisons médiévales d'autres villes, à partir du XII^e siècle, dont Cluny (Garrigou-Grandchamp & Salvègue 2002).

³⁸³ La cave voisine (notice 9, 6, place Louis Pasteur) permet également de restituer une maison médiévale dont les dimensions sont plus petites que le standard médiéval proposé par Élie Lambert et Eugène Goyheneche. De même, plusieurs autres caves présentent des dimensions qui diffèrent de la typologie donnée par ces auteurs. Citons, notamment la cave de la notice 5 (salle 1).

³⁸⁴ Nous renvoyons à la définition de ce terme, située dans le glossaire, et aux dimensions attribuées à ce type d'aménagement par Nelly Pousthomis-Dalle pour les petites villes méridionales.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 3 : Annexes 3)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 6, place Louis Pasteur (2), sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 6, place Louis Pasteur (2), sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Dénomination des parois et illustrations des maçonneries des parois ainsi que de la voûte

Figure 5 : Illustrations de l'accès et des ouvertures de la cave

Figure 6 : Illustration de la maçonnerie et du profil de la voûte

Figure 7 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble de 1939 et du plan de la cave réalisé en 2017 (sur les plans cadastraux de 1831 et actuel)

Figure 8 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 13 : Plan au sol de la cave sise au 6, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 13 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 6, place Louis Pasteur 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan des caves du 6, place Louis Pasteur

Haulon, M. (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} au XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue Gambetta, rue de la Monnaie et rue Argenterie]/[relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC 184-3A.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 6, place Louis Pasteur, visible sur le plan n°2.

Notice n°14 Bayonne		Code enregistrement base de données : 31 i04 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 14 et 14 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	8, rue du Pilon			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : M. Masson (en 2017)			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 404			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 64			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Juillet 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50° plan avec phasage au 1/50°			Plan n°14 Plan n°14 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : environ 9 m	Largeur maximum : environ 4 m 20	Hauteur maximum sous voûte : 2 m 51	Plan n°14
	Altitude au niveau de l'ouverture du soupirail sur rue	±6.819 m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±5.469 m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de la Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon 1938			Figure 7 Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond, aujourd'hui, à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages, dont une façade ouvre sur la rue du Pilori. L'accès à la cave se fait à partir du magasin situé au rez-de-chaussée de l'immeuble actuel. L'escalier d'accès à la cave se trouve au niveau de l'angle nord-ouest de ce magasin.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en juillet 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés altimétriques (à l'intérieur de la cave et au niveau de l'ouverture sur rue du soupirail). Malheureusement, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG³⁸⁵. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Au moment de la visite, la cave servait d'espace de stockage et de travail au magasin situé en rez-de-chaussée ; aussi, quelques aménagements contemporains ont été installés dans la cave. Citons, par exemple, la construction d'un placard en bois et la fixation d'étagères sur la paroi est de la cave, l'installation d'une penderie contre la paroi sud, ou encore, la pose d'un évier. Lors de la visite, l'espace était assez encombré et les parois est, nord et sud, n'ont pas pu être visibles dans leur totalité. La visite a permis de constater que cette cave est dans un état de conservation correct (parois et couverture).

Le sol de la cave était recouvert par une dalle en béton lors de la visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

³⁸⁵ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m 20 voire 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est de forme rectangulaire (plan n°14). Le plan de cette cave est de dimensions moyennes, au regard des autres caves visitées dans la rue du Pilori : environ 9 m de longueur sur 4 m 20 de largeur. C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade sur rue du rez-de-chaussée. Ce plan rectangulaire s'étire perpendiculairement à la rue du Pilori.

Le plan de cette cave est adjacent à cette rue, il se développe suivant un axe sud-nord.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Les maçonneries de l'ensemble des parois de cette cave n'ont pas pu être observées puisqu'elles sont recouvertes par un épais enduit de béton, lui-même peint (figure 4). Nous ne pouvons donc pas apporter de précisions quant aux maçonneries de ces parois. Tout au plus, pouvons-nous y apporter deux renseignements. D'abord, les parois latérales sont assez hautes, comparées aux parois des autres caves voûtées en berceau visitées dans la rue du Pilori. Elles mesurent environ 1 m 25 de hauteur. Ensuite, la paroi nord-est composée de deux parties (figure 4). Une partie basse qui s'apparente à un muret, plus large que la partie haute. Cette partie basse mesure environ 1 m 50 de hauteur. La partie haute de la paroi est appuyée sur la partie basse, mais elle est légèrement située en retrait (d'environ 50 cm) à l'arrière de la partie basse. Il est dommage que nous n'ayons pas pu, d'une part, voir cette paroi en entier, d'autre part, observer les maçonneries de ces deux parties de la paroi nord afin de distinguer s'il y a, ou non, jonction entre les maçonneries des deux parties de la paroi nord.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de la visite, nous avons identifié un seul accès à la cave et un soupirail sur rue (figure 4). *Accès* : l'accès actuel à la cave se fait grâce à un escalier contemporain, en béton et en bois. La trémie permettant d'accéder à cet escalier est percée dans la voûte. Cette trémie est de forme rectangulaire, elle se développe selon un axe nord-sud. Ses dimensions sont d'environ 2 m de longueur sur 1 m 15 de largeur, ce qui correspond aux dimensions des autres trémies rencontrées dans la rue du Pilori³⁸⁶. Cette trémie se trouve à environ 1 m 10 de l'angle nord-est de la cave. Un de ses petits côtés est adossé à la paroi nord ; mais nous n'avons pas pu observer la jonction entre la maçonnerie de cette paroi et celles de la trémie, ainsi que de la voûte, à ce niveau. En

³⁸⁶ Nous avons également rencontrés des trémies dans les caves du 3, place Louis Pasteur (en haut de la rue du Pilori) et du 7, rue du Pilori.

effet, la partie de la trémie qui ouvre au niveau du rez-de-chaussée de l'immeuble actuel a été englobée dans la dalle de béton du rez-de-chaussée. Le reste de la trémie, percée dans la voûte, c'est-à-dire le côté sud de la trémie, a été enduit et peint. Il est donc difficile de donner des précisions sur la maçonnerie de cette trémie (arrachement de la voûte ou trémie maçonnée avec encadrement en pierre soigné ?). Lors de la visite, aucun autre accès, ou vestige d'accès, n'a été identifié dans la cave du 8, rue du Pilori.

Soupirail : lors de notre visite, nous avons relevé la présence d'un soupirail percé dans la paroi sud de la cave. Ce soupirail ouvre sur la rue du Pilori, mais son ouverture dans la rue est, à ce jour, incluse dans la devanture de l'immeuble. Seule une grille fixée dans une marche de cette devanture permet de l'identifier. Dans la cave, le soupirail était également fermé par une grille qui en masquait l'intérieur et, par conséquent, cachait la maçonnerie de la paroi.

1.4. Description architecturale : couverture

Lors de la visite, la cave, dans son ensemble, était couverte par une voûte en berceau, sans arcs doubleaux, dont le profil est cintré (figure 4). Notons que la hauteur sous voûte est importante dans la cave du 8, rue du Pilori, par rapport aux autres caves voûtées en berceau que nous avons visitées³⁸⁷. Effectivement, la hauteur moyenne de ce type de voûte est d'environ 2 m, tandis que la voûte de la cave du 8, rue du Pilori a une hauteur d'environ 2 m 51. Cependant, l'acuité de la voûte est assez petite ; l'importante hauteur sous voûte est surtout due à la hauteur des parois sur lesquelles la voûte repose.

Malheureusement, à l'instar de la maçonnerie des parois, nous n'avons pas pu observer la maçonnerie de la voûte. Elle est masquée par le même enduit recouvert de peinture. De fait, il n'a pas, non plus, été possible d'observer la jonction entre la maçonnerie de la voûte et celle des parois.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Notons, d'ailleurs, que les maçonneries de cette cave ne sont pas propices à l'analyse de mortiers. En effet, même si l'épais enduit contemporain est retiré, il a pu altérer ou perturber les joints de la maçonnerie. Nous ne pouvons pas, non plus, nous appuyer

³⁸⁷ Nous renvoyons au développement sur les voûtes en berceaux se trouvant dans le corps de texte de la thèse (deuxième partie, chapitre 1, 1.1, 1.12). À titre d'exemple, nous pouvons préciser que les caves des notices 2 (2, place Louis Pasteur), 9 et 13 (6, place Louis Pasteur), situées à proximité de la rue du Pilori, ont une hauteur sous voûte comprise entre 1 m 99 et 1 m 91.

sur une analyse des maçonneries des parois ou de la voûte pour proposer des hypothèses de datation relative entre les différents éléments qui composent cette cave (parois, voûte, trémie). Pour la cave du 8, rue du Pilori, seules trois spécificités architecturales peuvent nous donner des indications de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°14 bis, plan avec proposition de phasage).

La première spécificité architecturale correspond à la partie basse de la paroi nord, débordant dans la cave d'environ 50 cm par rapport à la partie haute de cette paroi (figure 4). Nous nous interrogeons sur la datation de cette partie basse de la paroi nord, par rapport aux autres parois de la cave. Nous pouvons proposer trois hypothèses pour expliquer cette différence de traitement entre la partie haute et la partie basse de la paroi nord.

D'abord, l'épaisseur de la partie basse de cette paroi pourrait correspondre à la largeur de la paroi nord, lors de la construction de la cave. Dans ce cas, l'actuelle partie haute de cette paroi aurait été détruite et reconstruite. La destruction de la partie haute de la paroi nord peut avoir été entraînée par des modifications architecturales du bâti situé au-dessus de la cave. Si la partie haute de la paroi nord a été détruite ou s'est écroulée, il est fort probable qu'une partie du couvrement, ou sa totalité, ait également été reconstruit. Au regard de la hauteur de la partie haute de la paroi nord (environ 1 m 50) nous nous demandons si cette cave n'aurait pas pu être couverte par un plafond lors de sa construction, ce qui pourrait aussi expliquer les hauteurs assez importantes des parois latérales de la cave (1 m 25 environ)³⁸⁸. Par conséquent, cette hypothèse amène également à se demander si l'accès contemporain à la construction de la cave n'aurait pas été modifié. Malheureusement, nous ne pouvons pas justifier cette hypothèse par une analyse des maçonneries, tant de la paroi que de la voûte.

Ensuite, la deuxième hypothèse concernant l'avancée de la partie basse de la paroi nord par rapport à sa partie haute est que la cave a pu être réduite en longueur lors de modifications du parcellaire ou du bâti. Si l'accès primitif de la cave ouvrait dans la paroi nord détruite, alors, cela aura eu pour conséquence la destruction de la partie haute de la paroi nord et du couvrement de la cave, en totalité, ou juste au niveau de cette paroi, avec la création d'un nouvel accès accolé à la paroi nord. Malheureusement, aucune autre cave (encore en élévation ou détruite) n'est connue sur la parcelle. Il n'est donc pas possible de valider cette hypothèse.

Enfin, la dernière proposition que nous pouvons faire concernant la différence de traitement pour la construction de l'ensemble de la paroi nord de la cave du 8, rue du Pilori est que la

³⁸⁸ D'ailleurs, dans la rue du Pilori, deux autres caves sont couvertes par un plafond (les caves des 5 et 7, rue du Pilori). Ces caves sont sises en face de la cave du 8, rue du Pilori. Leur hauteur sous plafond est comprise entre 2 m 50 et 2 m 70. En outre, la hauteur des parois latérales des autres caves voûtées en berceau continu, dans ce secteur, sont comprises entre 0 m 60 (notices 9 et 13, 6, rue du Pilori) et 0 m 80 (notice 2, 2 place Louis Pasteur). Enfin, le sol de la cave du 8, rue du Pilori étant en béton en 2017, il est tout à fait possible que la hauteur relevée pour les parois de cette cave ne soit pas exactement celle de la cave lors de sa construction.

partie basse de cette paroi est une construction contemporaine ajoutée à l'avant de la paroi. Dans ce cas, la partie basse de la paroi nord devrait avoir une maçonnerie différente de celle de la partie haute ou, au moins, il ne doit pas y avoir de jonction entre les maçonneries des deux parties de la paroi nord. De même, aucune jonction de maçonneries entre la partie basse de la paroi nord et la paroi ouest ne doit être possible. C'est donc à regret que nous n'ayons pas pu voir les maçonneries des différentes parties maçonnées de cette cave (parois et voûte). Nous ne pouvons pas valider l'une ou l'autre de ces hypothèses.

La deuxième spécificité architecturale coïncide avec son couvrement : une voûte en berceau continu, dont le profil est cintré. Le type de couvrement peut avoir un élément distinctif, dans sa maçonnerie, permettant de situer la construction dans le temps. Or, ici, il s'agit d'une simple voûte en berceau ce qui ne facilite pas la datation de la cave. De plus, sa maçonnerie n'est pas visible, nous ne pouvons donc pas la comparer avec les autres caves voûtées en berceau que nous avons rencontrées à Bayonne. Les seuls éléments que nous pouvons comparer sont ses dimensions (nous avons déjà évoqué sa hauteur). Ce type de voûtement est fréquent dans les caves de Bayonne aux dimensions modestes. D'après nos visites, les caves voûtées en berceau continu, sans arcs doubleaux, ont toutes des dimensions dépassant rarement les 7 m de longueur pour 3 à 5 m de largeur³⁸⁹. Si la largeur de la cave du 8, rue du Pilori entre bien dans la moyenne des dimensions des caves voûtées en berceau (4 m 20), elle fait partie des plus longues caves voûtées en berceau (9 m). Sa longueur coïncide avec celle de la salle 1 de la cave du 7, rue du Pilori (notice 5) qui est couverte par un plafond, mais qui présente un départ de voûte en berceau. De même, les longueurs des caves des 6 et 12, rue du Pilori, voûtées en berceau continu plein cintre, sont proches des 15 m selon les relevés de Maurice Haulon³⁹⁰. Ainsi, dans la rue du Pilori, les caves voûtées en berceau plein cintre peuvent être assez étendues vers le centre des îlots, ce qui pourrait renforcer l'hypothèse d'une réduction en longueur de la cave du 8, rue du Pilori.

La troisième spécificité architecturale est la trémie d'accès à la cave. L'absence d'arrachement de la voûte, au niveau de l'ouverture de cette trémie, laisse supposer qu'elle est contemporaine de ce couvrement. Toutefois, les modifications contemporaines subies par les maçonneries de cette cave ne permettent d'assurer que des arrachements de voûtes n'aient pas pu exister (ils ont pu être comblés lors de la fusion de cette trémie dans la dalle de béton servant de sol au rez-de-chaussée de l'immeuble actuel). Par ailleurs, le positionnement de cette trémie, par rapport à la rue, interroge sur la contemporanéité de cet accès avec la construction de la cave. Effectivement, dans la majorité des caves que nous avons visitées, ou qui sont connues par un

³⁸⁹ Haulon 1939 ; Lambert 1926 ; Lambert 1929.

³⁹⁰ E dépôt Bayonne 19 S 1.

relevé à Bayonne, les trémies d'accès sont souvent adjacentes à la rue. Lorsque ce n'est pas le cas, la trémie faisant communiquer la cave avec le rez-de-chaussée de l'immeuble est complétée par un autre accès ouvrant sur la rue. Par exemple, dans la rue du Pilori, nous avons rencontré trois trémies, ou vestiges d'accès sur rue, dans deux caves (notices 5 et 7). Maurice Haulon avait relevé 47 caves de cette rue munies d'un accès direct sur la rue, dont au moins 26 d'entre elles possèdent un second accès sur cour, ou avec l'habitation située au-dessus. Nous nous demandons, alors, si l'actuel accès à la cave sise au 8, rue du Pilori correspond bien à l'accès créé lors de sa construction. Si ce n'est pas le cas, cela renforce l'hypothèse du changement de couverture, donc d'accès, depuis la construction de cette cave. Notons que la rue du Pilori est située sur le trajet entre la zone portuaire et celle du marché médiéval, ce qui implique un fort besoin en stockage dans ce secteur. Par conséquent, il est étonnant que cette cave, si elle est médiévale, n'ait pas été munie d'un accès direct sur la rue.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites connues, n'a pu être attribuée à cette cave. Les sources écrites ne permettent donc pas d'apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses concernant les fonctions qu'a pu recevoir cette cave, en s'appuyant sur les sources écrites.

Les données bibliographiques concernant cette cave ne sont pas, non plus, très abondantes en informations. En effet, la cave du 8, rue du Pilori a été relevée par Maurice Haulon, qui ne la décrit pas précisément³⁹¹. Ce plan est le seul élément de connaissance bibliographique que nous ayons trouvé sur la cave du 8, rue du Pilori avant notre visite de 2017. Les dimensions données sur le plan individuel de la cave (9 m de longueur pour 4 m 20 de largeur) sont exactement les mêmes que les dimensions maximales que nous avons relevées lors de notre visite en 2017 (figure 5). La seule différence est que le plan rectangulaire de la cave que nous avons relevée est un peu moins régulier que celui évoqué par Maurice Haulon. Nous avons effectivement noté des variations dans la longueur de la cave (comprise entre 8 m 90 et 9 m) ainsi que dans sa largeur (comprise entre 4 m 20 et 4 m 10). En revanche, la hauteur sous voûte mentionnée par Maurice Haulon (2 m 65) diffère de celle que nous avons relevée (2 m 51). Est-ce que cela signifie que le sol a été bétonné entre 1938 et 2017 ? Quelle était sa nature en 1938 ? La hauteur du sol donnée en 1938 était-elle proche de celle du sol contemporain de la construction de cette cave ? Maurice Haulon n'apporte pas d'informations à ce sujet. Par ailleurs, il mentionne également, sur son relevé, le soupirail sur rue percé dans la paroi sud de la cave, ainsi que

³⁹¹ E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

l'escalier d'accès situé, quant à lui, du côté de la paroi nord de cette cave. La dernière information issue de ce relevé concerne le couvrement, qui est un « berceau simple », ce qui signifie, pour cet auteur, une voûte en berceau sans arcs doubleaux. Les parcelles n'étant pas représentées sur le plan d'ensemble des caves de Bayonne, publié en 1939, il est difficile d'affirmer que la localisation proposée pour cette cave, sur ce plan, est exactement la même que celle que nous proposons (figures 2 et 3). Néanmoins, il semble que notre proposition de calage dans le parcellaire soit proche de celle proposée par Maurice Haulon. Il est seulement dommage que la méthode de calage des plans de cave, sur ce plan publié en 1939, ne soit pas connue.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

L'observation de la situation de la parcelle correspondant au 8, rue du Pilon, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2, 3 et 5), nous permet de constater que la cave, sise à cette adresse, se situe dans la partie de la Ville-Haute, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle se trouve sur le côté sud de l'îlot i04 (planche 1 bis volume 2). Sur le plan cadastral actuel, cet îlot est délimité, au nord, par la rue Argenterie, au sud, par la rue du Pilon, à l'ouest, par la place Louis Pasteur (place de la Cathédrale sur le plan cadastral de 1831) et la rue d'Espagne (rue des Tendres sur le plan cadastral de 1831) et, à l'est, par la rue de la Salie. Sur les deux plans cadastraux, la parcelle correspondant au 8, rue du Pilon, est en contact avec une seule rue, en l'occurrence, la rue du Pilon. La forme de cette parcelle n'a pas beaucoup changé depuis 1831. La parcelle est globalement rectangulaire, mais nous avons noté une forme très légèrement trapézoïdale, dans sa partie nord, sur le plan cadastral actuel. Cette parcelle est perpendiculaire à la rue du Pilon sur les deux plans cadastraux. Ajoutons qu'elle est non traversante. Il s'agit de la forme de parcelle la plus courante à Bayonne. D'ailleurs, selon la typologie établie par les auteurs du rapport du secteur sauvegardé de Bayonne, il s'agit d'une « parcelle de type non traversante, linéaire profond, modèle A ³⁹² ». A. Méliassin, G. Séraphin et V. Pandhi ont inventorié 329 parcelles de ce type à Bayonne (Grand-Bayonne et Petit-Bayonne compris). Pour finir, notons que si la cave ne se développe pas, en longueur, sur la totalité de la parcelle, elle s'étire sur toute sa largeur, sur les deux plans cadastraux. Ainsi, il semble que la largeur de cette parcelle corresponde à celle sur laquelle la cave du 8, rue du Pilon a été construite. Il serait intéressant de visiter les caves voisines (au 6 et au 10, rue du Pilon) et d'étudier les maçonneries de leurs

³⁹² Méliassin *et al.* 2006, 76.

parois latérales, afin de vérifier si ces trois caves n'ont pas pu communiquer ensemble lors de leur construction, ou après. Cela permettrait, d'une part, de déterminer si les plans des caves sises de ce côté de la rue du Pilori permettent de restituer les limites des parcelles contemporaines de leur construction, d'autre part, de mettre en évidence s'il y a eu fusion ou division parcellaire postérieure à la construction de ces caves. Rappelons que l'analyse du plan de la cave visitée au 7, rue du Pilori (notice 5), située en face de la cave du 8, rue du Pilori, nous a permis de proposer la restitution de deux caves construites séparément (juxtaposées) qui ont ensuite été réunies lors d'une fusion parcellaire, postérieure à leur construction (notice 5, figure 9).

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, la cave du 8, rue du Pilori se trouve dans un secteur où l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution du parcellaire. C'est le cas de l'enceinte antique qui a marqué la forme et l'orientation des parcelles situées à l'est des îlots i04 et i07³⁹³ (figure 6). C'est ce que souligne la récente publication de Jean-Pascal Fourdrin, concernant l'enceinte du Bas-Empire³⁹⁴. Les recherches de cet auteur confirment que le tracé de l'enceinte antique, le long de l'actuelle rue de Salie, a durablement marqué l'urbanisme, à l'est des îlots i04 et i07. Jean-Pascal Fourdrin mentionne d'ailleurs une source écrite du XVIII^e siècle, où il est question de l'entretien d'une portion de la courtine sur laquelle sont appuyées deux maisons de ce secteur³⁹⁵. De même, l'étude archéologique de Nadine Béague, en 2016, vient renforcer l'hypothèse de la conservation du tracé de l'enceinte du Bas-Empire dans la permanence du bâti de cette partie de l'îlot i07 et jusque dans l'îlot i04³⁹⁶. En effet, Nadine Béague a mis en évidence le fait que la façade est de l'immeuble situé au 4, rue du Pilori, concordait avec le tracé de l'enceinte du Bas-Empire³⁹⁷. Enfin, la parcelle sur laquelle se développe la cave du 8, rue du Pilori se situe sur le tracé de la limite entre l'unité de plan 1B et l'unité de plan 5A identifiées par Ézéchiél Jean-Courret. Cet auteur repère dans l'unité de plan 1B, identifiée grâce aux alignements de parcelles situées sur la rue de la Vieille-Couture (impasse de l'Ancienne-Halle sur le cadastre actuel), une voie articulée sur l'enceinte antique (figure 6)³⁹⁸. L'unité de plan 5A, incluant la rue Argenterie, correspond à une zone de

³⁹³ Blaÿ de Gaix 1899, tome 1 ; Lambert 1941 ; Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Jean-Courret 2019, 67 à 68.

³⁹⁴ Fourdrin 2019.

³⁹⁵ AD64, 3E 3764 ; Fourdrin 2019. Jean-Pascal Fourdrin mentionne aussi une source de 1726.

³⁹⁶ Béague 2017.

³⁹⁷ Cet immeuble est situé à l'angle sud-est de l'îlot I06, faisant face à l'îlot i07.

³⁹⁸ Jean-Courret 2019, 67 à 68.

désaxement viaire par rapport à l'axe nord-sud antique. Selon lui, ce désaxement serait dû à la position d'un pôle de pouvoir venu se fixer sur la porte orientale d'origine de l'enceinte antique, à savoir le Castet (pôle de pouvoir vicomtal). La paroi est de la cave du 8, rue du Pilori correspond à la limite commune à ces deux unités de plan. Nous nous demandons si cette paroi de la cave de la notice du 8, rue du Pilori (à l'instar des parois P7 et P8 de la cave du 7, rue du Pilori) peut correspondre à la limite de la voie d'escarpe de l'enceinte antique qu'Ézéchiel Jean-Courret identifie, à l'état de trace parcellaire, sur la partie ouest de l'unité de plan 1B. Il est vraiment dommage de ne pas avoir vu les maçonneries des parois orientales de ces deux caves et de ne pas avoir pu les comparer.

Par ailleurs, il est important de souligner que les parcelles adjacentes à la rue du Pilori lui sont toutes perpendiculaires. La rue du Pilori est une voie de communication majeure, entre la zone portuaire médiévale sur la Nive, en rive gauche (port Suzée), et la zone de marché médiéval, située à proximité, de la Cathédrale³⁹⁹ (place Louis Pasteur sur le cadastre actuel). Cette rue était reliée à une extrémité de petit *estey*, conduisant du port de Suzée vers le centre de la Ville-Haute. Il s'agit donc d'un axe primordial de la ville au Moyen Âge, puisqu'elle permettait le transport de marchandises des ports sur la Nive vers la zone de marché. En outre, il est possible qu'une poterne existait au bas de la rue du Pilori, conduisant au port de Suzée. Les récents travaux de Jean-Pascal Fourdrin⁴⁰⁰ convergent en ce sens, lorsqu'ils mentionnent l'existence d'un arceau, au bas de la rue du Pilori. Cet arceau, percé dans la courtine antique, devait permettre un accès direct entre la rue du Pilori et le Port de Suzée. La rue Argenterie, au nord de l'îlot i04, était également un axe important de la ville conduisant au port de Castets. La cave se trouvait donc dans une zone au fort besoin en stockage durant la période médiévale. Or, la cave du 8, rue du Pilori, contrairement aux caves voisines, ne dispose pas d'accès direct sur rue. Ce manque d'accès direct sur rue nous amène, par conséquent, à nous interroger sur la datation médiévale du couverture actuel de la cave. Si cette voûte est bien médiévale, alors, il est possible que le soupirail actuel soit un ancien accès sur rue abandonné. Malheureusement, la maçonnerie de ce soupirail n'était pas plus visible que celle des parois de la cave.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 8, rue

³⁹⁹ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019. L'existence de ce marché est attestée par un Établissement de 1289.

⁴⁰⁰ Fourdrin 2019, 28.

du Pilori, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°4, rue du Pilori dont le propriétaire était Leris André.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois nord et sud : la paroi nord est déconnectée de la limite parcellaire septentrionale, que ce soit sur le plan cadastral de 1831 ou sur l'actuel plan cadastral (figure 7 et plan n°14 bis). La parcelle est effectivement plus longue que la cave sur ces deux plans. La paroi nord de la cave du 8, rue du Pilori correspond à l'aplomb de la paroi nord du rez-de-chaussée du magasin situé juste au-dessus. Si l'on compare la localisation de la cave dans la parcelle et la photographie aérienne du bâti actuel, nous pouvons préciser que la limite nord de la cave du 8, rue du Pilori semble coïncider avec l'emplacement d'une verrière, qui se développe entre le bâtiment sur rue et un bâtiment situé en fond de parcelle. Ainsi, la répartition du bâti sur cette parcelle ne semble pas aussi linéaire que ce qui est figuré sur les plans cadastraux. La limite nord de la cave paraît reproduire la limite nord de l'immeuble ouvrant sur la rue du Pilori, contre lequel est adossée la verrière. Par conséquent, si l'actuelle paroi nord de la cave reproduit la limite septentrionale de la maison qui lui était contemporaine et qui a été englobée dans l'immeuble actuel, il est possible que la cave ait eu un accès sur cour, au moment de sa construction. La cour pourrait correspondre à l'espace sous verrière actuel. Cette possibilité vient renforcer l'hypothèse que nous avons émise quant à la destruction de la partie supérieure de la paroi nord de la cave, peut-être de son couverture (en partie nord ou en totalité), et de sa reconstruction, un peu en retrait de la partie basse de cette paroi. Cette partie basse de la paroi nord correspondrait, alors, à la limite septentrionale originelle de la cave. L'accès sur cour aurait, dans le même temps, pu être détruit pour créer un nouvel accès, directement au niveau du plancher du rez-de-chaussée de l'immeuble.

La paroi sud concorde, quant à elle, parfaitement avec la limite sud, tant de la parcelle que du bâti, sur les deux plans cadastraux. Cette paroi correspond donc aux fondations de la façade sur rue de l'immeuble actuel. La façade sur rue de cet immeuble n'a pas subi de modifications (alignement ou avancée) depuis 1826, contrairement aux façades des immeubles voisins (10 et 12, rue du Pilori⁴⁰¹). Or, nous n'avons pas pu observer la maçonnerie de cette paroi. Il n'est

⁴⁰¹ Le trait jaune tracé devant les façades des immeubles du 10, rue du Pilori (figure 7) et du 12, rue du Pilori sur le plan de Bayonne, en 1826, signifie que ces façades devaient reculer.

donc pas possible d'affirmer que cette paroi n'a pas subi de perturbations architecturales, ou encore, d'affirmer qu'elle reproduit bien la limite sud de la maison qui lui était contemporaine. De même, il n'est pas possible d'apporter des éléments de réponse sur la possible création d'un accès direct sur rue, lors de la construction de la cave, qui aurait été, par la suite, peut-être lors de la construction de l'immeuble actuel, transformé en simple soupirail. En effet, l'ouverture de ce soupirail n'est pas visible, il est englobé dans le soubassement de la façade de l'immeuble actuel (une simple grille marque sa présence).

Parois ouest et est : ces deux parois latérales de la cave reproduisent à peu près les limites de la parcelle sur les deux plans cadastraux. La paroi ouest est légèrement déconnectée de la limite parcellaire. Il est donc possible que, si les parois ouest et est de la cave du 8, rue du Pilori reproduisent les limites de la maison et de la parcelle qui lui étaient contemporaines, le parcellaire, à ce niveau, était légèrement plus incliné nord-ouest/sud-est qu'il ne l'est actuellement (figure 7). Notons également que le couvrement de la cave est appuyé sur ces parois et que les ouvertures (accès et soupirail) sont percées dans les parois nord et sud. Il semble donc que les parois ouest et est coïncident aux fondations des murs gouttereaux de la maison qui leur était contemporaine⁴⁰². La maison, ainsi restituée, aurait des dimensions proches de celles de la cave, soit 9 m de longueur sur 4 m 20 de largeur, ce qui est proche des dimensions que donnent Élie Lambert⁴⁰³ et Eugène Goyheneche⁴⁰⁴, pour les maisons médiévales de Bayonne. Ces deux auteurs situent les dimensions en largeur de ces maisons entre 5 m et 5 m 50. De même, notons qu'Ézéchiél Jean-Courret a relevé que la largeur des parcelles, en rive gauche de la Nive (unité de plan 11-A), était fréquemment de 4 m 80⁴⁰⁵. Par conséquent, il est envisageable que, dans une rue où la concentration urbaine était forte au Moyen Âge, des parcelles en lanières étroites aient pu exister, à l'instar de celles que nous avons restituées au 7, rue du Pilori. De plus, rappelons également que la cave du 8, rue du Pilori se trouve à proximité de l'enceinte antique, qui a peut-être été un facteur de variation dans la forme des parcelles de cette rue. Par ailleurs, la paroi nord de la cave pourrait avoir été reprise dans sa maçonnerie (en partie haute) suite à sa fusion dans un mur de refend, lors de la construction de l'immeuble actuel. En effet, cette paroi de la cave correspond à l'aplomb de la paroi nord du rez-de-chaussée. Il semble donc qu'il existe une continuité entre ces parois. Il serait intéressant de vérifier si cela est également le cas dans les étages du bâtiment. Dans ce cas, il serait peut-être possible de relever la largeur de ce mur de refend pour la comparer à ceux que nous avons pu rencontrer dans les autres caves de Bayonne.

⁴⁰² La paroi sud correspondrait, quant à elle, aux fondations du mur pignon de la maison qui surplombait la cave.

⁴⁰³ Lambert 1926 ; Lambert 1929.

⁴⁰⁴ Goyheneche Eugène 1990, 87.

⁴⁰⁵ Boutouille 2019, 164 à 165.

3. Illustrations :

3.1. Figures de la notice : (Volume 3 : Annexes 3)

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 8, rue du Pilori, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 8, rue du Pilori, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Illustrations des maçonneries des parois, des ouvertures et du couvrement de la cave

Figure 5 : Comparaison entre la situation parcellaire du plan de la cave réalisé par Maurice Haulon et le plan réalisé en 2017 (sur le plan cadastral de 1831 et le plan cadastral actuel)

Figure 6 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

Figure 7 : Compléments pour l'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2. Plan de la cave : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 14 : Plan au sol de la cave sise au 8, rue du Pilori 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexes 3)

Plan n° 14bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 8, rue du Pilori 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 8, rue du Pilon

Haulon, M. (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} au XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue Gambetta, rue de la Monnaie et rue Argenterie]/[relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC 184-3A.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 8, rue du Pilon, visible sur le plan n°1.

Notice n°15 Bayonne		Code enregistrement base de données : 9 i03 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 15 et 15 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	5, rue de la Monnaie			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : Mme Isabelle Joly			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 374			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 38			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	2			
	Date de visite	Juillet 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75 ^e plan avec phasage au 1/75 ^e			Plan n°15 Plan n°15 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 17 m 65	Largeur maximum : 5 m 15	Hauteur maximum sous voûte : 3 m 08	Plan n°15
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±7.915m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±6.505m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 2 ^e Plan de la Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Lambert 1929 ; E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E.1939 ; Monuments historiques ; E dépôt Bayonne 1W6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de deux étages dont une façade ouvre sur la rue de la Monnaie. L'accès à la cave se fait à partir d'une ouverture percée dans la façade donnant sur la rue de la Monnaie, au niveau du rez-de-chaussée de l'immeuble actuel.

Deux visites ont été effectuées pour cette cave, en juillet 2017. Lors de la première visite, nous avons réalisé les photographies. La deuxième visite a servi à faire le relevé en plan au sol et les relevés altimétriques (à l'intérieur de la cave et au niveau de l'ouverture de l'accès sur rue). À l'instar de ce que nous avons évoqué pour les autres caves visitées, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour aider à recalculer, précisément, le plan de la cave dans le SIG⁴⁰⁶. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position de l'accès sur rue dans la façade sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que l'épaisseur des parois.

Lors de la visite, la cave était vide. La visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couverture). Il est, quand même, à noter que suite aux travaux, réalisés de l'autre côté de la rue, trois tuyaux d'évacuation de béton traversent aujourd'hui la paroi ouest de la cave, à proximité de son angle sud-ouest. Ajoutons, également, que des aménagements contemporains (casiers), destinée à une activité artisanale ou commerciale indéterminée, ont été construits contre les parois, dans la partie est de la cave (opposée à la rue de la Monnaie).

Le sol de la cave était recouvert par des dalles de pierre. Ce type de sol a été observé dans d'autres caves visitées entre 2015 et 2017, notamment au 7, rue du Pilori (notice 5) et au 40, rue d'Espagne.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴⁰⁶ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m environ, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputée au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h 40.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, de forme rectangulaire, même si le tracé de sa partie sud-est est légèrement irrégulier (plan n°15). Le plan de cette cave est adjacent et perpendiculaire à la rue de la Monnaie. La paroi ouest correspond, en élévation, au mur de façade de l'immeuble.

Les dimensions du plan de la cave du 5, rue de la Monnaie, sont assez importantes en longueur, comprises entre 17 m 20 et 17 m 65. En largeur, les dimensions de cette cave correspondent à un standard assez souvent rencontré dans les caves de Bayonne, elles sont comprises entre 4 m 20, à l'est et 5 m 15, dans le reste de la cave. La largeur de la partie est de la cave, assez petite par rapport au reste de la cave, est due aux aménagements contemporains installés contre les parois de cette partie de la cave.

Le plan de cette cave se développe suivant un axe nord-ouest/sud-est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Un seul type de maçonnerie, identifié dans notre catalogue, semble avoir été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit du type *g*, inventorié dans notre catalogue de maçonneries. La maçonnerie est recouverte, par endroit, d'un enduit de chaux.

P1 et P3 (Parois ouest et est) : il s'agit des petits côtés de la cave (figure 4, plan n°15). La maçonnerie de la paroi P1 était recouverte d'un épais enduit sur toute sa hauteur, au moment de la visite. Nous ne pouvons donc pas préciser le type de maçonnerie qui y est employé. Cependant, nous avons noté que la maçonnerie de cette paroi semble adossée à celles de la voûte et des parois latérales, aucune continuité entre toutes ces maçonneries n'a été observée. De plus, la maçonnerie de la paroi P1, dans son état actuel, paraît avoir obstrué l'ouverture de deux soupiraux ouvrant sur la rue de la Monnaie. La paroi P3, quant à elle, est située à l'opposé de la rue de la Monnaie. Elle correspond à la limite est de la cave. À l'instar de ce que nous avons observé pour la paroi P1, la maçonnerie de la paroi P3 était masquée par un épais enduit au moment de la visite. Nous pouvons seulement noter que les constructions, en béton et en brique, construites devant et contre cette paroi en ont perturbé le tracé (l'angle situé à la rencontre des parois P3 et P4 n'est plus visible).

P2 et P4 (Parois nord et sud) : il s'agit des parois latérales de la cave (figure 4, plan n°15). Les maçonneries de ces deux parois ont été visibles sur toute leur longueur. Ces deux parois sont maçonnées en type g, recouvertes ou non d'enduits (de chaux ou de béton). Le sol actuel semble être plus haut que le sol contemporain de la construction des parois latérales de la cave du 5, rue de la Monnaie, puisque la maçonnerie de ces parois semble se poursuivre au-dessous de ce sol. D'ailleurs, la hauteur de ces parois est très faible, 0 m 50 pour la paroi P2 et 0 m 63 pour la paroi P4. Ces parois latérales reçoivent les départs de la voûte en berceau. La jonction entre la maçonnerie des parois et celle de la voûte est soulignée par un bandeau saillant sur toute la longueur de ces parois.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré un seul accès à la cave (l'accès actuel) et les vestiges de deux soupiraux (plan n°15).

Accès actuel : il a été percé dans l'épaisseur de la paroi P1. Cet accès est muni d'un escalier droit maçonné ; ses marches sont en pierre de Bidache. Cet escalier repose, dans la cave, sur un massif de maçonnerie plein. L'enduit qui recouvre ce massif de maçonnerie ne permet pas de dire s'il est construit dans l'épaisseur de la paroi P1 ou adossé à cette paroi. La première marche de cet escalier se trouve au niveau de la rue actuelle (elle est même située dans la rue). Cet escalier semble posé sur le sol de la cave, il correspond donc à une construction postérieure aux parois latérales, dont une partie de la hauteur est masquée par ce sol. La voûte située au-dessus de cet escalier, en contact avec le percement de l'ouverture sur rue, a été amputée d'une partie de sa maçonnerie pour laisser un passage assez haut entre la rue et la cave. Dans le mur de façade actuel, l'ouverture de la cave, fermée par une porte, est soulignée par un encadrement en pierres de taille. Cette ouverture n'est pas saillante par rapport au mur de façade actuel.

Soupiraux : les vestiges de l'ouverture de deux soupiraux, dont le conduit devait être conique, ont été observés de part et d'autre de l'escalier d'accès actuel. Ils ouvraient sur la rue de la Monnaie.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 15, rue de la Monnaie est couverte par une voûte en berceau avec arcs doubleaux chanfreinés. Elle se développe perpendiculairement à la rue de la Monnaie et repose sur les parties sommitales des parois latérales P2 et P4. La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte est identique à celle des parois, en l'occurrence, le type g. Nous avons noté que la maçonnerie de la voûte peut être recouverte d'un léger enduit de chaux. De plus, les joints ont, à certains endroits, été repris avec un mortier de béton. Les arcs doubleaux de la voûte, au nombre de cinq, retombent sur le bandeau saillant qui marque la limite entre la maçonnerie des parois

latérales et celle de la voûte (figure 4). Au niveau de la retombée de ces arcs doubleaux, le bandeau est encore plus saillant. Nous devons ajouter que, dans la partie est de la cave, le dernier arc doubleau est en partie masqué par une maçonnerie, de type *g* également, qui recouvre la voûte et les parois latérales sur une longueur d'environ 2 m 50, à partir de la paroi P3. Cette maçonnerie, assez épaisse (environ 0 m 70), réduit donc la hauteur de la cave, à ce niveau. Elle forme cellule au fond de la cave. En effet, à ce niveau, la hauteur sous voûte est d'environ 2 m 38, tandis que la hauteur dans le reste de la cave est d'environ 3 m 08.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 5, rue de la Monnaie ne fait pas exception. La réalisation d'une analyse de mortiers, dans cette cave, semble envisageable au niveau des parties septentrionales des parois latérales, des arcs doubleaux et des portions de la voûte n'ayant pas fait l'objet de reprise de joint avec du mortier de béton. Les autres maçonneries ont fait l'objet de reprises postérieures à la construction de la cave, ce qui peut fausser les résultats d'une datation des mortiers. Les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°15 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 5, rue de la Monnaie, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond au type de maçonnerie mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, la maçonnerie de type *g* a pu être rapprochée de maçonneries médiévales connues dans la Ville-Haute. Ainsi, cette maçonnerie (type *g*) est comparable à celle de la courtine nord du Château-Vieux et à la maçonnerie intérieure de la galerie est du cloître de la cathédrale. En effet, la maçonnerie en type *g* de la cave du 5, rue de la Monnaie, est composée de pierres dont les dimensions et l'assemblage sont identiques à celles citées pour ces deux monuments. Nous pouvons même préciser, que la maçonnerie de type *g*, identifiée dans la cave du 5, rue de la Monnaie, est plus proche de la mise en œuvre observée dans la galerie est du cloître de la cathédrale que celle de la courtine nord du Château-Vieux⁴⁰⁷. En effet, la hauteur des assises, dans la partie basse de la voûte de la cave, n'est pas, systématiquement, plus haute que celle des assises supérieures. D'après l'analyse récente

⁴⁰⁷ Boutouille 2019d, 37 à 39 ; Gallet & Pontet 2019b, 138 à 140.

d'Yves Gallet et de Josette Pontet, la construction de cette paroi est correspondrait au début des travaux de construction du cloître gothique, dans la première moitié du XIII^e siècle⁴⁰⁸. Il semble donc que cette datation nous fournisse, au moins, un *terminus post quem* pour la construction de la voûte de la cave du 5, rue de la Monnaie et, probablement, des parois latérales sur lesquelles elle repose. Toutefois, sans pouvoir observer la maçonnerie sur l'ensemble de la hauteur des parois latérales, nous ne pouvons pas confirmer cette hypothèse. La deuxième spécificité architecturale est le couvrement de la cave du 5, rue de la Monnaie : une voûte en berceau avec arcs doubleaux chanfreinés. Ce type d'arcs doubleaux aide à mieux situer chronologiquement la construction d'une voûte. À Bayonne, nos analyses de maçonneries, ont mis en évidence que l'association des arcs doubleaux chanfreinés et de la maçonnerie de type *g* permettent d'affiner encore davantage la datation des voûtes en berceau. Ainsi, le *terminus post quem* des arcs doubleaux chanfreinés, pour ce type de voûte en berceau, est chronologiquement situable à la première moitié du XIII^e siècle, lorsque ces voûtes sont associées à une maçonnerie de type *g*⁴⁰⁹. Ainsi, le *terminus post quem* de la construction de la voûte dans la cave du 5, rue de la Monnaie est donc à situer à partir de la première moitié du XIII^e siècle.

La troisième spécificité architecturale correspond à l'accès sur rue. Cette cave ne possède pas et n'a pas possédé, *a priori*, d'autre accès. Toutefois, il n'est pas possible d'affirmer que l'accès sur rue, dans son état actuel, coïncide avec l'accès sur rue primitif. En effet, cet accès semble avoir subi de nombreuses modifications architecturales ; il paraît avoir été reculé vers l'intérieur de la cave, depuis sa construction. D'abord, la paroi P1, telle que nous l'avons relevée, ne semble pas correspondre au tracé de la paroi primitive adjacente à la rue. Effectivement, la maçonnerie actuelle de la paroi P1 recouvre les soupiraux adjacents à la rue de la Monnaie (figure 4). Il semble donc que cette paroi (P1) a, soit été reculée vers l'intérieur de la cave, soit été élargie, ce qui a dû, forcément, impacter l'ouverture sur rue. Ensuite, nous n'avons pas identifié de piédroits encadrant l'ouverture d'accès sur rue. Or, dans les autres caves où ce type d'accès est encore visible, il reste des piédroits, complets ou sous la forme de vestiges, au moins sur l'un des côtés. Alors, ces piédroits correspondent aux vestiges de l'accès primitif. Pour la cave du 5, rue de la Monnaie, soit ces piédroits ont été englobés dans l'épaisseur de la façade sur rue de l'immeuble actuel, soit ils ont été détruits. Ce dernier cas est une hypothèse tout à fait envisageable puisque la façade sur rue de l'immeuble, sis au-dessus de la cave, est

⁴⁰⁸ Gallet & Pontet 2019, 138 à 140.

⁴⁰⁹ Cette hypothèse est proposée en comparaison avec ce qui a été observé par Pierre Martin dans la cave du 5, rue des Gouverneurs (Martin 2012b, 52 à 53), et ce qui est connu pour les caves d'autres villes, notamment Orléans où un *terminus ante quem* fixé, au XV^e siècle, a même été émis pour les voûtes en berceau avec arcs doubleaux chanfreinés (Alix & Morlegheem 2019, 70). Pour plus de détails dans l'attribution de ces chronologies, nous renvoyons aux développements de la partie 1, situés au chapitre 1 (1.2.2) et au chapitre 3 (3.1.2) du volume 1.

aujourd'hui nettement en retrait de celle de l'immeuble voisin. Il est donc possible que la façade de l'immeuble du 5, rue de la Monnaie ait été réalignée après la construction de la cave⁴¹⁰. Alors, l'accès primitif à la cave, débordant peut-être largement dans la rue au moment de la construction de cette cave, a pu être détruit.

La quatrième spécificité architecturale est le doublement de la voûte dans la partie est de la cave, recouvrant la voûte primitive. Le type de maçonnerie employé, dans la voûte primitive et dans la maçonnerie qui la recouvre, est identique. Par conséquent, il est assez difficile de distinguer, chronologiquement ces deux voûtes. La deuxième voûte semble avoir été mise en place pour soutenir la voûte primitive, à l'est de la cave. Toutefois, sans datation archéométrique, nous ne pouvons pas préciser si la deuxième voûte a été construite immédiatement après la première, ou bien, s'il s'agit d'une modification architecturale plus récente. Pour finir, la cave du 5, rue de la Monnaie est la seule à posséder une telle construction, ressemblant aux cellules qui se développent au-dessous des rues Lagréou ou Montaut pour les caves des notices 19 et 20. Ainsi, nous nous demandons également, s'il s'agit d'une grande cellule, si cette construction ne signifierait pas que la partie est de la cave était adjacente à une rue, au moment de la construction de la cave (soit au début du XIII^e siècle). Rappelons que le tracé de la rue Argenterie a été réorienté sous l'influence du *Castet* et que l'organisation urbaine de ce secteur, au Moyen Âge, est mal connu⁴¹¹. Le recul de la façade ouvrant sur cette rue orientale aurait alors amené à la création de cette cellule, comme nous avons pu le constater dans les caves des 5-7 et 19, rue Lagréou (notices 19 et 10). La rue située à l'est de la cave du 5, rue de la Monnaie aurait totalement disparu aujourd'hui.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À l'instar de nombreuses caves que nous avons visitées, à ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à la cave du 5, rue de la Monnaie. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave. Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative, notamment les Établissements de 1290 et 1298, cités précédemment. En effet, ces sources sont particulièrement explicites concernant les types

⁴¹⁰ Les réalignements des façades sur rue font l'objet d'un intérêt constant de la municipalité de Bayonne dans les sources écrites, entre la fin du XIII^e siècle et le XX^e siècle, pour aligner les façades sur rues et supprimer les accès aux caves débordant dans la rue (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85 (30 mai 1290) ; Boutoulle 2019e, 213 ; E dépôt Bayonne DD 115 et DD 125 (1716). Comme le soulignent A. Méliassin, G. Séraphin et V. Pandhi, c'est surtout au XVIII^e siècle et au XIX^e siècle que ces chantiers d'alignements des façades sur rues vont être les plus nombreux (Méliassin *et al.* 2006, 79.).

⁴¹¹ Boutoulle 2019b ; Jean-Courret 2019.

de matériaux à employer pour construire certaines parties des maisons⁴¹². Ces deux Établissements pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre des maisons médiévales de Bayonne, en plus d'apporter des informations sur l'orientation de la maison par rapport à la rue. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédentes notices, cette hypothèse est à prendre avec prudence⁴¹³.

Si les sources écrites sont muettes sur cette cave, nous avons, en revanche, trouvé des informations sur cette cave, à son propos, dans la bibliographie. En effet, cette cave a été mentionnée par Élie Lambert et relevée par Maurice Haulon⁴¹⁴. Ce dernier précise que les arcs doubleaux sont épannelés. Maurice Haulon représente la double voûte, dans la partie est de la cave, grâce à deux rectangles qu'il représente à l'avant des angles nord-est et sud-est (figure 5). Ensuite, la cave a, également, fait l'objet du recensement pour la Défense passive⁴¹⁵. Enfin, cette cave a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire des Monuments Historiques le 1^{er} février 1988. La cave du 5, rue de la Monnaie est, alors, datée du XIV^e siècle.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 5, rue de la Monnaie, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Cette parcelle se situe dans la partie nord de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de l'emplacement du *Castet* et du Château-Vieux (planche 2 ter et figure 5). Cette parcelle se trouve au milieu de la face nord-ouest de l'îlot i03 (planche 1 bis). Cet îlot est délimité, au nord, par les rues Orbe et de la Monnaie (rue Neuve en 1831), au sud, par la place Louis Pasteur et la rue Argenterie.

Sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel), la parcelle est perpendiculaire et adjacente à la rue. Il s'agit d'une parcelle assez large, qui traverse toute la partie ouest de l'îlot i03. Ainsi, sur ces deux plans, la parcelle correspondant au 5, rue de la Monnaie rejoint les parcelles adjacentes à la rue Argenterie.

⁴¹² Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81 ; (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85). L'Établissement daté du 30 mai 1290 préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, celui daté de 1298 demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

⁴¹³ Nous renvoyons aux développements 1.6 des notices 1 à 10 (à l'exception de la notice 9).

⁴¹⁴ Lambert 1929 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

⁴¹⁵ E dépôt Bayonne 1W6. Sa superficie est, alors, fixée à 100 m².

À partir de la position de notre relevé de la cave du 5, rue de la Monnaie, sur le plan cadastral actuel et sur celui de 1831, nous pouvons préciser que le plan de cette cave ne reprend pas exactement toutes les limites parcellaires actuelles ou de 1831⁴¹⁶. La paroi P1 correspond le plus aux limites parcellaires, sur les deux plans cadastraux. D'ailleurs, la paroi P1 reproduit plus fidèlement la limite ouest de la parcelle sur le cadastre actuel que sur celui de 1831. Cette connexion vient renforcer l'idée d'une modification du tracé du mur de façade sur rue et de la paroi P1, postérieure à la construction de la cave. La paroi P2 présente la même orientation que la limite nord de la parcelle sur les plans cadastraux de 1831 et actuel. En revanche, les parois P3 et P4 sont totalement déconnectées des limites parcellaires sur ces deux plans. Ainsi, il semble que le plan de la cave du 5, rue de la Monnaie, soit le témoin d'un tracé parcellaire disparu. Les parois latérales de la cave permettent de restituer les limites de parcelles contemporaines de la construction de la cave. Au regard des dimensions relevées dans la cave, la largeur de cette parcelle devait être d'environ 5 m 20.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville (figure 5). Pour le secteur qui nous intéresse, ici, il faut souligner que la cave du 5, rue de la Monnaie est située entre plusieurs monuments qui ont pu avoir une influence sur l'organisation parcellaire. Il s'agit, en particulier, de l'enceinte antique et du *Castet*. En effet, l'enceinte du Bas-Empire traverse la partie nord-est de l'îlot i03 et le *Castet* aurait été implanté, au Moyen Âge, sur cette dernière, à l'emplacement d'une porte de l'enceinte⁴¹⁷. D'après les dernières études topographiques et morphologiques concernant ce secteur, il semble, même, que l'orientation actuelle de la rue Argenterie ait été influencée par le *Castet*⁴¹⁸. Ce monument aurait même conduit à désaxer la rue Argenterie (probable portion nord du *cardo* antique) et à la création d'un nouvel accès vers les Cinq-Cantons⁴¹⁹. Le découpage parcellaire de ce secteur, marqué par l'orientation de la rue Argenterie, a permis à Ézéchiél Jean-Courret d'identifier une unité de plan (5A).

⁴¹⁶ Nous faisons ces déductions malgré les possibles erreurs du calage de ce plans de cave dans le parcellaire actuel, puisque les données prises au GPS se sont avérées peu fiables pour recalculer le plan de cave dans le SIG. Aussi, comme nous l'avons évoqué au début de cette notice, la proposition de calage du plan de cette cave, dans la parcelle, a donc été faite par rapport à d'autres éléments (nous renvoyons à l'introduction de cette notice).

⁴¹⁷ Boutouille 2019b. L'existence du *Castet* est documentée par les sources écrites des premières décennies du XII^e siècle.

⁴¹⁸ Jean-Courret 2019.

⁴¹⁹ Boutouille 2019b ; Jean-Courret 2019.

Par ailleurs, le pôle cathédral a aussi impacté l'organisation parcellaire et bâtie dans le secteur où se trouve la cave du 5, rue de la Monnaie. D'ailleurs, Ézéchiél Jean-Courret a englobé l'îlot dans lequel se trouve la cave du 5, rue de la Monnaie (îlot i03 planche 1 bis et figure 5) dans l'unité de plan 3⁴²⁰. Cette unité de plan est un espace structuré autour de la cathédrale, du groupe épiscopal et du cloître. C'est dans ce secteur que se situait le *claustrum* et où il est possible de retrouver des vestiges des maisons canoniales.

Enfin, la cave du 5, rue de la Monnaie est proche de la zone de marché médiéval, située à l'emplacement de la place Louis Pasteur, à côté de la cathédrale⁴²¹. Il s'agit donc d'un secteur où le besoin en stockage était important au Moyen Âge, notamment à partir du XIII^e siècle, date proposée comme terminus post quem pour la construction de la voûte et des parois latérales de la cave du 5, rue de la Monnaie. L'accès direct entre la cave et la rue est donc primordial.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 5, rue de la Monnaie, est restée presque entièrement bâtie. Seule la petite partie centrale, correspondant encore à une cour, aujourd'hui couverte, était dépourvue de bâti sur le plan cadastral de 1831. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°3, rue Neuve, dont le propriétaire était la veuve Lacroix Ravignan. Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de la visite de la cave en 2017) entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P1 et P3) ouest et est : il s'agit des parois, de la cave, parallèles à la rue de la Monnaie. Comme nous l'avons proposé aux développements précédents (1.2, 1.5), nous nous interrogeons sur la contemporanéité de ces parois et de la construction de la cave. Nous n'avons pas pu vérifier, au rez-de-chaussée, s'il y a connexion entre la paroi P3 et l'immeuble actuel. En revanche, la paroi P1, dans son tracé actuel, est bien située dans la continuité de la façade sur rue de l'immeuble. De cette manière, la paroi P1, qui présente un accès direct à la rue, pourrait correspondre aux vestiges de ce qui reste de la façade sur rue contemporaine de la construction de la cave.

⁴²⁰ Jean-Courret 2019, 67 à 68.

⁴²¹ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutouille & Pontet 2019.

Parois P2 et P4 (parois nord et sud) : il s'agit des parois latérales de la cave, perpendiculaires à la rue. Leur contemporanéité avec la construction de la voûte semble assez probable. Par conséquent, si ces parois reproduisent exactement les limites latérales de la maison, contemporaines de la construction de la cave, les parois P2 et P4 correspondent au tracé de ses murs gouttereaux.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 5, rue de la Monnaie, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 5, rue de la Monnaie, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustrations des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 15 : Plan au sol de la cave sise au 5, rue de la Monnaie 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 15 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 5, rue de la Monnaie 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 1W6 : inventaire de la Défense passive

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 5, rue de la Monnaie

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue Gambetta, rue de la Monnaie et rue Argenterie]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-3A

Lambert (1929) : “Les caves anciennes de Bayonne”, *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 104.

Inventaire Monuments Historique : 01/02/1988

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 5, rue de la Monnaie, visible sur le plan n°2.

Notice n°16 Bayonne		Code enregistrement base de données : 91 i13 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 16 et 16 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	40, rue d'Espagne			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 122			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 302			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Juillet 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75° plan avec phasage au 1/75°			Plan n°16 Plan n°16 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 12 m 82	Largeur maximum : 2 m 80	Hauteur maximum sous voûte : 2 m 14	Plan n°16
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	±13.674m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±12.359m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E. 1939			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages dont une façade ouvre sur la rue d'Espagne. L'accès à la cave se fait à partir de l'arrière-boutique, située au niveau du rez-de-chaussée de l'immeuble actuel. L'escalier d'accès à la cave se trouve dans le prolongement de l'escalier menant aux étages de l'immeuble.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en juillet 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés altimétriques (à l'intérieur de la cave et au niveau de l'ouverture du soupirail sur rue). À l'instar de ce que nous avons évoqué pour les autres caves visitées, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour aider à recalculer, précisément, le plan de la cave dans le SIG⁴²². Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de cinq éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble, ainsi que l'épaisseur des parois.

Lors de la visite, effectuée en juillet 2017, la cave servait de lieu de stockage au magasin situé au-dessus, mais elle était peu encombrée. Quelques modifications contemporaines perturbent la vision d'ensemble de la cave. Citons, notamment, la cloison, construite dans la partie sud de la cave, qui sépare l'espace en deux salles. La visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couverture). La ventilation y est assurée par le soupirail. En revanche, l'escalier d'accès actuel est assez vétuste, comme l'immeuble situé au-dessus.

Le sol de la cave était recouvert par des dalles de pierre. Ce type de sol a été observé dans d'autres caves visitées entre 2015 et 2017, en particulier dans les caves des 7, rue du Pilori et 5, rue de la Monnaie.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴²² Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m environ, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h 20.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée de deux salles, séparées par une cloison. Ces deux salles sont disposées en enfilade ; elles sont rectangulaires et perpendiculaires à la rue d'Espagne. La salle 1 (plan n°16) correspond à l'espace dans lequel ouvre l'escalier d'accès actuel. La salle 2, adjacente à la rue, se trouve au nord de la salle 1.

Si l'on fait abstraction de la cloison qui sépare ces deux salles, le plan d'ensemble de la cave est composé d'une salle unique de forme rectangulaire, perpendiculaire à la rue d'Espagne (plan n°16). Les dimensions de ce plan d'ensemble de la cave du 40, rue d'Espagne sont assez importantes en longueur (12 m 82), mais assez réduites en largeur (2 m 80) au regard des autres caves que nous avons visitées. En effet, il s'agit de la cave la moins large que nous ayons visitée. C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade sur rue du rez-de-chaussée.

Le plan de cette cave est adjacent à la rue d'Espagne, il se développe suivant un axe ouest-est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Deux types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *c* et *f* du catalogue de maçonneries. La maçonnerie de type *f* est majoritairement employée, recouverte, ou non, d'un enduit de chaux et de sable.

P1 et P2 (Parois est et ouest) : il s'agit des petits côtés de la cave (figure 4, plan n°17). La maçonnerie de la paroi P1 a été visible sur toute sa hauteur, dans la partie non percée par l'escalier d'accès actuel. La maçonnerie mise en œuvre dans cette paroi correspond au type *f* de notre catalogue de maçonneries. Toutefois, notons que la maçonnerie de cette paroi est recouverte d'un enduit assez épais alors qu'il n'y en a pas sur la majorité des autres parois de la cave, maçonnées en type *f*. De plus, les moellons équarris allongés, de grandes dimensions, composant ce type de maçonnerie, sont placés à côté de l'ouverture percée par l'escalier d'accès actuel, dans la paroi P1. Ainsi, ces moellons forment un chaînage d'angle tandis que la partie haute de la paroi P1, dont il reste des portions au-dessus de l'escalier d'accès actuel, porte des traces d'arrachements. La paroi P2, quant à elle, est adjacente à la rue d'Espagne. Elle est également maçonnée en type *f* au niveau de ses extrémités, en contact avec les parois P3 et P4. En revanche, la portion de la paroi P2, située derrière l'escalier d'accès sur rue, abandonné, a

subi des perturbations architecturales. En effet, nous avons repéré deux ruptures de maçonneries au milieu de la paroi P2, de chaque côté de l'escalier en béton abandonné. Ces ruptures de maçonnerie se développent, à partir du sommet de la paroi P2, jusqu'au sol actuel de la cave. Soulignons, comme pour la paroi P1, que les grands moellons équarris de la maçonnerie de type *f*, en contact avec cette rupture de maçonnerie, forment également un chaînage d'angle. Ainsi, la mise en œuvre des matériaux, dans les parois P1 et P2, semble liée à des besoins architectoniques.

P3 et P4 (Parois sud et nord) : il s'agit des parois latérales de la cave (figure 4, plan n°16). Les maçonneries de ces deux parois ont été visibles sur toute leur superficie. Ces deux parois sont maçonnées en type *f*, mais elles sont dépourvues d'enduit. Seuls les joints, assez gras par endroits, peuvent avoir légèrement recouvert les pierres de la maçonnerie. La répartition des matériaux (pierre et brique), employés dans cette maçonnerie, n'est pas régulière et forme un ensemble assez hétérogène. La paroi P3 présente, même, une rupture de maçonnerie à environ 3 m 80 de la paroi P2. À ce niveau, le blocage interne de la paroi est visible. Les parois P3 et P4 reçoivent les départs de voûte à environ 1 m 07 du sol actuel de la cave. La jonction entre la maçonnerie des parois et celle de la voûte se fait progressivement, grâce à l'insertion plus importante de briques et de moellons équarris allongés. La paroi P4, dans sa partie en contact avec l'escalier d'accès actuel présente des traces d'arrachement de sa maçonnerie.

P5 (cloison qui divise la cave en deux salles) : cette cloison est composée de deux parties, séparées par une porte. L'une est adossée à la paroi P4. Elle est construite en parpaing, elle correspond donc à une modification contemporaine. L'autre partie est adossée à la paroi P3. Elle est maçonnée en type *c*. Elle coïncide probablement à une modification architecturale postérieure à la construction de la cave, puisque sa maçonnerie n'est pas liée à celle de la paroi P3 ou de la voûte. En outre, il s'agit de la seule paroi dans laquelle ce type de maçonnerie est employé.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré une ouverture en service et un vestige d'accès sur rue.

Accès actuel : il a été percé dans l'épaisseur de la paroi P1, totalement transpercée pour ouvrir le passage de l'accès actuel. À ce niveau, la voûte présente également des traces d'arrachement de sa maçonnerie. L'escalier d'accès actuel est coudé. Les marches qui le composent sont faites de trois matériaux différents. Elles sont, soit en béton, soit en bois, soit en pierre de Bidache.

Trémie : une trémie a été percée dans la voûte de la cave. Elle est en contact avec la partie haute de la paroi P2 et s'étire vers l'intérieur de la cave sur une longueur d'environ 2 m 85. Sa largeur est d'environ 1 m. Les parois de cette trémie ont été lissées et enduites de béton. Cette trémie est associée à un escalier en béton, contemporain, dont les marches les plus hautes forment un

retour vers le rez-de-chaussée de l'immeuble actuel. Cette trémie se trouve au-dessus de la portion de la paroi P2, comprise entre les deux ruptures de maçonneries (figure 4 et plan n°16). L'ouverture sur rue ne correspond plus, aujourd'hui, qu'à un petit soupirail ouvert dans la partie haute de la paroi P2, en contact avec la trémie.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 40, rue d'Espagne est couverte par une voûte en berceau sans arcs doubleaux. Elle se développe perpendiculairement à la rue d'Espagne ; les départs de cette voûte reposent donc sur les parois latérales P3 et P4. La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *e* de notre catalogue de maçonneries. La maçonnerie de la voûte présente un important arrachement (trou circulaire) au niveau de l'ouverture de l'accès actuel (figure 4). La hauteur sous voûte est de 2 m 14.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 40, rue d'Espagne ne fait pas exception. À ce propos, dans cette cave, une analyse de mortiers semble envisageable au niveau des parois latérales, de la voûte, ainsi que dans la partie de la paroi P2 qui n'a pas subi de perturbations architecturales. Les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°16 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 40, rue d'Espagne, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, nous avons réussi à rapprocher certains types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, de mises en œuvre connues à Bayonne pour le Moyen Âge. Or, le type de maçonnerie employé pour cette cave du 40, rue d'Espagne, les types *c* et *e*, sont difficiles à dater. Nous pouvons seulement souligner qu'il s'agit de types de maçonneries mis en œuvre dans des caves qui ont subi des modifications architecturales depuis leur construction (5, rue de la Monnaie (notice 5) ou 29, rue Poissonnerie (notice 17) par exemple).

La deuxième spécificité architecturale est le couverture de la cave du 29, rue Poissonnerie : une voûte en berceau, sans arcs doubleaux. Malheureusement, ce mode de couverture ne permet pas d'apporter d'éléments de réflexion concernant la datation de la cave. Notons, en

outre, que le couvrement de la cave du 40, rue d'Espagne, ne possède pas, non plus, de décors permettant de situer sa voûte chronologiquement par rapport aux autres caves que nous avons visitées.

La troisième spécificité architecturale correspond au vestige d'accès sur rue. En effet, les ruptures de maçonneries observées dans la paroi P2 coïncident avec la mise en place d'un accès direct entre la cave et la rue. Ainsi, la cave, dans son état primitif, communiquait directement avec la rue d'Espagne. Si cette ouverture correspond, effectivement, à l'emplacement d'un escalier primitif de la cave, celui-ci devait se développer dans l'épaisseur du mur de façade et, peut-être, déborder sur l'extérieur. Nous pouvons également nous demander si les ruptures de maçonneries présentes dans la paroi P2 ne pourraient pas correspondre à l'emplacement d'une cellule se développant au-dessous de l'escalier sur rue primitif⁴²³. Or, en l'état actuel des connaissances sur la cave du 40, rue d'Espagne, il est difficile de préciser de quelle manière était agencée cette ouverture en façade sur rue menant à la cave. De même, nous ne pouvons pas, au regard de nos observations, déterminer si la trémie en contact avec ce vestige d'ouverture dans la paroi P2 est contemporaine, ou non, de cet accès primitif. Dans son état actuel, la trémie semble avoir été modifiée pour servir de communication entre la cave et le rez-de-chaussée de l'immeuble, lors de la construction de l'escalier en béton.

La quatrième spécificité architecturale est l'ouverture, dans la paroi P1, de l'accès actuel. Au regard des perturbations architecturales de la maçonnerie des parois P1 et P4, ainsi que de la voûte, au niveau de l'ouverture de l'accès actuel, il semble évident que cet accès est postérieur à la construction de la cave⁴²⁴.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À l'instar de nombreuses caves que nous avons visitées, à ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites, n'a pu être attribuée à la cave du 40, rue d'Espagne. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à sa fonction au Moyen Âge. Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative, notamment les Établissements de 1290 et 1298, cités précédemment. En effet, ces sources sont particulièrement explicites concernant les types de matériaux à employer pour construire certaines parties des maisons⁴²⁵. Ces deux Établissements

⁴²³ Nous avons identifié ce type d'aménagement dans certaines caves de Bayonne (au 2, rue Montaut, au 5-7 et au 17-19, rue Lagréou, notices 20, 19 et 10).

⁴²⁴ Pour le détail de ces perturbations architecturales nous renvoyons au 1.2 et au 1.4 de cette notice.

⁴²⁵ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81 ; (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85). L'Établissement daté du 30 mai 1290 préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, celui daté de 1298 demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre des maisons médiévales de Bayonne, en plus d'apporter des informations sur l'orientation de la maison par rapport à la rue. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédentes notices, cette hypothèse est à prendre avec prudence⁴²⁶.

La cave du 40, rue d'Espagne a été visitée et relevée par Maurice Haulon en 1938⁴²⁷. Son plan a été replacé sur le *plan d'ensemble des caves de Bayonne*, publié en 1939 (figure 5)⁴²⁸. Sur le plan individuel de Maurice Haulon, nous pouvons constater que la cave du 40, rue d'Espagne était, en 1938, divisée en deux salles par la cloison que nous avons pu, nous-même, relever. Maurice Haulon a, également, relevé le même accès à la cave que celui que nous avons emprunté ; l'accès sur rue semblait déjà abandonné en 1938, puisque Maurice Haulon a relevé le soupirail servant d'ouverture sur rue, au niveau de cet ancien accès. Une voûte en berceau couvrait également cette cave en 1938, d'après le plan de Maurice Haulon. En revanche, sur *plan d'ensemble des caves de Bayonne*, publié en 1939, cet auteur a proposé une façade sur rue oblique, reproduisant strictement le tracé de la rue d'Espagne, sur le plan cadastral de 1831⁴²⁹. Or, nous n'avons pas relevé cette obliquité au niveau de la paroi P2. Notre proposition de calage du plan de la cave du 40, rue d'Espagne sur le plan cadastral actuel propose, plutôt, une orientation de la cave qui n'est pas tout à fait identique aux limites parcellaires de 1831 ou actuelles (figure 5).

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 40, rue d'Espagne, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Cette parcelle se situe dans la partie sud de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité d'une porte de ville (porte Saint-Léon). Cette parcelle se trouve au sud-ouest de l'îlot i13 (planche 1 bis, volume 2). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue Poissonnerie, au sud, par la rue Lagréou, à l'est, par la rue Gosse et, à l'ouest, par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues »,

⁴²⁶ Nous renvoyons aux développements 1.6 des notices précédentes.

⁴²⁷ E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938.

⁴²⁸ Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁴²⁹ Les plans de caves relevées par Maurice Haulon ont été replacés sur le plan cadastral de 1831.

selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁴³⁰.

Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 40, rue d'Espagne, n'a pas subi de modifications majeures (figures 2, 3 et 5). En effet, il s'agit, dans les deux cas, d'une parcelle en lanière assez étroite, perpendiculaire à la rue d'Espagne.

À partir de la position de notre relevé de la cave du 40, rue d'Espagne, sur le plan cadastral actuel et sur celui de 1831, nous pouvons préciser que le plan de cette cave ne reprend pas exactement les limites parcellaires actuelles ou de 1831⁴³¹. En effet, la cave a une orientation différente de celle de la parcelle, depuis 1831. Le plan de la cave, orienté ouest-est, est un peu plus incliné vers le sud que la parcelle, sur les deux plans cadastraux. Les parois latérales de la cave sont donc déconnectées des limites parcellaires sur ces deux plans. Aussi, la paroi P1 ne reproduit pas, non plus, la limite parcellaire est de la parcelle, le plan de la cave étant plus court que la parcelle sur les deux plans cadastraux. Seule la paroi P2, adjacente à la rue, semble plus connectée avec la limite ouest de la parcelle, sur le plan cadastral actuel, sans, pour autant, en reproduire parfaitement le tracé. Par conséquent, le plan de la cave du 40, rue d'Espagne permet de restituer les dimensions et l'orientation d'une parcelle aujourd'hui disparue. Par extension, le plan de cette cave autorise à restituer les limites du bâti lui étant contemporain. Cette hypothèse est possible si le plan de la cave reproduit exactement celui de la maison et si cette maison ainsi que sa cave occupaient l'ensemble de la parcelle. Aussi, le plan de la cave du 40, rue d'Espagne, assez petit, permet, au moins, de restituer les limites latérales d'une parcelle dont la largeur était d'environ 2 m 85 de largeur.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, un élément majeur a marqué le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5). Il s'agit de la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). En effet, cet axe, correspondant au *cardo* antique, a fortement impacté l'orientation des parcelles et du bâti, le long de son tracé⁴³². Cet impact sur

⁴³⁰ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

⁴³¹ Nous faisons ces déductions malgré les possibles erreurs du calage de ce plan de cave dans le parcellaire actuel puisque les données prises au GPS se sont avérées peu fiables pour recalculer le plan de cave dans le SIG. Aussi, comme nous l'avons évoqué au début de cette notice, la proposition de calage du plan de cette cave, dans la parcelle, a donc été faite par rapport à d'autres éléments (nous renvoyons à l'introduction de cette notice).

⁴³² Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

le parcellaire a même permis à Ézéchiél Jean-Courret d'identifier une unité le long de cet axe : l'unité 2B⁴³³ (figure 5). À l'intérieur de cette unité de plan, les parcelles sont majoritairement perpendiculaires aux voies de communications, notamment à la rue d'Espagne. Cette rue était importante au Moyen Âge puisqu'il s'agissait du principal axe nord-sud de la Ville-Haute, reliant l'arrière-pays, la zone de marché et le quartier Saint-Esprit. Le transit de marchandises et le besoin en stockage devaient y être assez importants. Ainsi, il est très probable que les caves, situées le long de cet axe (rue d'Espagne), aient été équipées d'accès directs sur rues, comme nous le proposons pour la cave du 40, rue d'Espagne.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 40, rue d'Espagne, est restée presque entièrement bâtie. Seule une petite partie située au sud-est de la parcelle est dépourvue de bâti sur le plan cadastral actuel. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°18, rue Mayou, dont le propriétaire était M. Chasserau Jacques.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de la visite de la cave en 2017) entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P3 et P4) sud et nord : il s'agit des parois latérales de la cave, perpendiculaires à la rue d'Espagne. Comme nous l'avons proposé au développement précédent (2.1), ces deux parois pourraient correspondre aux murs gouttereaux de la maison contemporaine de la construction de la cave. À ce propos, ils supportent les départs de voûte. Nous n'avons pas pu vérifier la continuité de la paroi P4 avec la paroi nord de l'immeuble actuel, au rez-de-chaussée. En revanche, nos observations nous permettent de préciser qu'il n'y a pas de continuité, au rez-de-chaussée, entre la paroi P3 et la paroi de l'immeuble actuel. Ce constat semble donc confirmer que le plan de cette cave reproduit les limites d'un bâti qui n'existe plus.

Parois P1 et P2 (parois est et ouest) : ces parois sont parallèles à la rue. Si le plan de la cave reproduit celui de la maison lui étant contemporaine, les parois P1 et P2 correspondent, alors, aux murs pignons de cette maison. Dans ce cas, la paroi P2 coïncide, en élévation, au mur pignon sur rue, munie d'une ouverture directe faisant communiquer la cave et la rue.

⁴³³ Jean-Courret 2019, 66 à 68.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 40, rue d'Espagne, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 40, rue d'Espagne, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustrations des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 16 : Plan au sol de la cave sise au 40, rue d'Espagne 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 16 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 40, rue d'Espagne 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon.*

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue d'Espagne, rue Sabaterie et place de la Victoire]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-4A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 40, rue d'Espagne

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 40, rue d'Espagne, visible sur le plan n°1.

Notice n°17 Bayonne		Code enregistrement base de données : 88 i13 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 17 et 17 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	29, rue Poissonnerie			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 107			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 316			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Juillet 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75 ^e plan avec phasage au 1/75 ^e			Plan n°17 Plan n°17 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 10 m 45	Largeur maximum : 6 m 65	Hauteur maximum sous voûte : 2 m 40	Plan n°17
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	±11.414m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±10.084m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de la Division Cave plan au sol par M. Haulon 1938			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald & Lambert (dir.) 1939 E dépôt Bayonne 19 S 1, Haulon 1938			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de quatre étages, dont une façade ouvre sur la rue Poissonnerie. L'escalier d'accès à la cave se trouve dans le prolongement de l'escalier menant aux étages de l'immeuble.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en avril 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés altimétriques (à l'intérieur de la cave et au niveau de l'ouverture sur rue du soupirail). Malheureusement, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG⁴³⁴. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, ainsi que la distance, entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave était quasiment vide. Il restait seulement des installations liées à une ancienne activité de pâtisserie (bacs et tables). Les maçonneries de la cave étaient également recouvertes, par endroit, de béton et d'un enduit de plâtre. La visite a permis de constater que cette cave est dans un état de conservation moyen (fissures et manque d'aération).

Le sol de la cave était recouvert par du béton reposant sur un sol en terre (visible aux endroits où le béton était fissuré et décollé).

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴³⁴ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m environ, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux à trois en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 1h 30.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont la forme du plan est, de base, rectangulaire (plan n°17, la paroi correspondant à la façade sur rue n'est pas très rectiligne). Le plan de cette cave est d'assez grande dimension, au regard des autres caves visitées dans ce secteur situées le long d'anciens petits *estey*s (rue Argenterie et rue du Pilon) : sa longueur est comprise entre 10 m 20 et 10 m 45 et sa largeur est de 6 m 65. C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade sur rue du rez-de-chaussée. Ce plan rectangulaire s'étire perpendiculairement à la rue Poissonnerie.

Le plan de cette cave est adjacent à cette rue, il se développe suivant un axe nord-est/sud-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Malgré la présence d'un enduit sur la majorité des parois, au moins deux types de maçonneries, identifiés dans le catalogue, ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *c* et *d* du catalogue de maçonneries. *P1 et P2 (Parois ouest et est)* : il s'agit des parois latérales de la cave (figure 4, plan n°17). La maçonnerie de la paroi P1 a été visible, sur toute sa hauteur, seulement dans la partie située en face de l'escalier d'accès actuel. La base d'une grande portion de cette paroi est recouverte d'un épais enduit de plâtre. Une double paroi, en béton, a même été installée contre la paroi maçonnée en pierre, dans la partie la plus septentrionale, à partir de l'angle formé par la rencontre des parois P1 et P3, sur une longueur d'environ 4 m 20 et sur une hauteur comprise entre 60 cm et 70 cm. La jonction entre les maçonneries des parois P1 et P3 n'est pas visible. En ce qui concerne la paroi P2, la partie visible de sa maçonnerie est située entre le bac en béton maçonné à l'avant de cette paroi et la paroi P4. En effet, entre la paroi P3 et la partie visible de la maçonnerie de la paroi P2, se trouve un bac, ancien pétrin, résultant de l'activité artisanale contemporaine (pâtisserie) dont cette cave a fait l'objet, qui masque la maçonnerie de la paroi P2 ainsi que sa jonction avec la maçonnerie de la paroi P3. La maçonnerie de la paroi P2 est donc visible sur une longueur d'environ 6 m 87 et sur toute sa hauteur (soit 1 m) malgré l'enduit qui la recouvre légèrement. Ainsi, les parties visibles des parois P1 et P2 sont maçonnées en type *c*.

P3 et P4 (Parois nord et sud) : la paroi P3 est adjacente à la rue Poissonnerie. La maçonnerie de cette paroi a été observée dans la partie comprise entre le soupirail 1 et le soupirail 2, sur

toute sa hauteur (soit 2 m 40 en son milieu). Cette paroi est maçonnée en type *d*. Les pierres de taille, de grand appareil, encadrent les ouvertures des soupiraux et se retrouvent également au milieu de la paroi P3, à proximité de l'emplacement de l'ancien accès sur rue, comblé lors de la visite. D'ailleurs, juste au-dessous de l'ouverture de cet accès sur rue, qui perçait la voûte de la cave, la paroi P3 présente une perturbation dans sa maçonnerie (figure 4 et plan n°17, perturbation signalée par deux traits jaunes). Un espace a été comblé avec des pierres de taille de Bidache (proche de la maçonnerie de type *i* de notre catalogue de maçonnerie) sur une longueur et une hauteur d'environ 50 cm. Notons que la partie de la paroi P3, située juste au-dessous de la trémie A (figure 4), la maçonnerie est masquée par un épais enduit de plâtre. Nous n'avons donc pas pu vérifier sur quelle hauteur la maçonnerie de la paroi P3, sise au-dessous de cette trémie, a subi des perturbations architecturales.

La paroi P4, quant à elle, est masquée, dans sa partie centrale (sur une longueur de 2 m 85), par le massif de maçonnerie correspondant à l'escalier d'accès actuel à la cave. Le reste de la maçonnerie de cette paroi est recouvert d'un épais enduit qui laisse difficilement apparaître la maçonnerie. Un enduit de plâtre recouvre la partie de la maçonnerie comprise entre la dernière marche de l'escalier d'accès actuel et l'angle coïncidant à la jonction entre les maçonneries des parois P1 et P4. Le reste de la maçonnerie de la paroi P4 est masqué par un enduit de chaux. Il nous a donc été impossible d'identifier le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette paroi.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré, en plus de la trémie d'accès actuelle, une autre ouverture ayant pu servir d'accès et quatre ouvertures servant à l'aération de la cave. Pour faciliter la description, les deux ouvertures correspondant à des accès ont été appelées trémie A et trémie B (figure 4).

Les trémies A et B sont situées à l'opposée l'une de l'autre.

Trémie A (figure 4, en gris): cette trémie correspond au vestige d'un accès sur rue abandonné et comblé au moment de notre visite. Elle est percée dans la voûte en pierre de la cave et se développe perpendiculairement à la paroi P3. La forme de cette trémie est rectangulaire, mais sa limite, opposée à la paroi P3, semble présenter des traces d'arrachements de la voûte. En effet, cette partie de la trémie n'est pas rectiligne. Malheureusement, le comblement actuel (en brique et plâtre) de cette ouverture ne permet pas d'être catégorique à ce sujet, puisque ces traces d'arrachements peuvent être postérieures à l'usage de cette dernière. Les dimensions de cette trémie sont d'environ 1 m 50 sur 1 m.

Trémie B (figure 4, en orange): cette trémie est percée dans la voûte, au-dessus du massif de maçonnerie formant l'escalier d'accès actuel. Elle se développe parallèlement à la paroi P4, contre laquelle un de ses côtés est appuyé. Elle est rectangulaire et ses dimensions sont

imposantes, au regard des dimensions des trémies relevées dans les autres caves visitées à Bayonne. Elle mesure environ 2 m 40 sur 1 m 30.

Soupiraux 1 et 2 : ces deux ouvertures sont percées dans l'épaisseur de la paroi P3. Ils devaient ouvrir sur la rue, mais le soupirail 1 est aujourd'hui fermé. Il s'agit de soupiraux larges, à ouverture conique, percés dans l'épaisseur de la paroi. Ces deux soupiraux sont placés aux extrémités de la paroi P3. Ils se développent sur une hauteur d'environ 1 m 30 dans la paroi P3.

Puits d'aération 1 et 2 : ils sont percés dans l'épaisseur de la voûte de la cave, à proximité de l'escalier d'accès actuel. Leur ouverture dans la cave est carrée, mais le conduit, qui ouvre sur cour (puits d'aération 1) est conique. Le puits d'aération 2 était comblé, lors de notre visite. Ces deux ouvertures mesurent environ 70 cm de côté.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 29, rue Poissonnerie est couverte par une voûte en berceau anse-de-panier. Elle se développe perpendiculairement à la rue Poissonnerie, les départs de cette voûte reposent donc sur les parois latérales P1 et P2. Cette voûte présente une faible saillie dans ses parties en contact avec les parois latérales. Nous n'avons pas repéré de rupture de maçonneries entre celle des parois et celle de la voûte, mais la présence d'enduit n'a pas permis d'observer l'ensemble des maçonneries des parois et de la voûte. Malgré la présence d'épais enduits, de plâtre ou de chaux, en fonction de la localisation dans la cave, nous pouvons préciser que la maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *e* de notre catalogue de maçonneries. La hauteur sous voûte est de 2 m 40.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. À ce propos, la réalisation d'une analyse de mortiers, dans la cave du 29, rue Poissonnerie, semble assez compliquée. En effet, les maçonneries ont été recouvertes d'enduits différents, à plusieurs reprises (chaux, plâtre, béton), ce qui pourrait fausser les résultats de l'analyse des mortiers. Les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont, quand même, permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°17 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 29, rue Poissonnerie, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, le type de pierre employé dans la maçonnerie de certaines caves et, surtout, leurs modalités d'assemblages, peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves. Or, le type de maçonnerie employé pour cette cave du 29, rue Poissonnerie, le type *c*, est difficile à dater. La présence de pierre de Mousserolles, dans ce type de maçonnerie, n'apporte pas davantage d'éléments datants puisque son traitement est sommaire : il s'agit de moellons ébauchés voire équarris. Ce type de maçonnerie a pu être utilisé sur des temps assez longs. Les deux autres types de maçonneries, *d* et *e*, mis en œuvre dans les parois et la voûte, ne sont pas plus faciles à situer chronologiquement. Nous pouvons seulement souligner qu'il s'agit de types de maçonneries mis en œuvre dans des caves qui ont subi des modifications architecturales depuis leur construction (notices 5 ou 16 par exemple).

La deuxième spécificité architecturale est le couvrement de la cave du 29, rue Poissonnerie : une voûte en berceau, en anse-de-panier, sans arcs doubleaux. Il s'agit d'un mode couvrement repéré dans trois des caves visitées entre 2015 et 2018 (notices 3, 17 et 18). Malheureusement, ce mode de couvrement ne permet pas d'apporter d'éléments de réflexion concernant la datation de la cave. Notons, en outre, que le couvrement de la cave du 29, rue Poissonnerie, ne possède pas, non plus, de décors permettant de situer sa voûte chronologiquement par rapport aux autres caves que nous avons visitées.

La troisième spécificité architecturale regroupe les deux trémies percées dans la voûte. Il s'agit d'aménagements assez fréquents dans les caves de Bayonne, notamment dans la rue du Pilori qui correspond, comme la rue Poissonnerie, à un ancien petit *estey*. Ce type d'aménagement pouvait permettre d'accéder aux caves et d'y descendre des marchandises encombrantes, comme des tonneaux⁴³⁵. À Bayonne, ce type d'aménagement communique, souvent, directement avec la rue, ce qui renforce l'hypothèse d'une fonction de stockage pour les caves disposant de trémies. Pour la cave du 29, rue Poissonnerie, une seule trémie a pu permettre le contact de la cave avec la rue : la trémie A (figure 4, en gris). Au regard des modifications présentes dans la paroi P3 (adjacente à la rue et au-dessous de la trémie) ainsi que dans la voûte, comme nous l'avons évoqué plus haut, il est envisageable que cette trémie permettait une communication directe entre la cave, le rez-de-chaussée de l'habitation située au-dessus de la cave et la rue Poissonnerie. En revanche, il est difficile de préciser si les perturbations architecturales dans la paroi, vestiges de l'ouverture sur rue, et le percement de la trémie sont contemporains. En effet, il est possible que la trémie ait dû être percée dans la voûte, suite à une modification de l'accès sur rue (destruction de l'accès trop ouvert dans la rue ou à un

⁴³⁵ Alix *et al.* 2019, 26 à 27. Ce dispositif se retrouve dans les caves de nombreuses villes, notamment à Orléans, Bourges, Provins ou Douai. Il faut préciser qu'à Bayonne, ce type de trémie est souvent dédoublé par un autre accès muni d'un escalier.

rehaussement important du niveau de la rue rendant l'accès direct sur rue impraticable). De plus, nous n'avons identifié aucun vestige d'escalier sur rue, ou lié à cette trémie, permettant d'étayer la contemporanéité, ou non, de l'accès sur rue et de la trémie A. Un dernier élément intéressant est à noter au sujet de cette trémie, il s'agit du module de briques qui ont servi à la fermer. Ces briques sont assez fines, plus que celles qui ont servi pour la construction des voûtes des caves du 6, place Louis Pasteur (notices 9 et 13) et du 51, rue des Faures (notice 21). Ces briques semblent correspondre à la « chantignole », plutôt employée pour construire des sols, comme le signale Jean-Marie Pérouse de Montclos, mais peu rencontrée dans les caves de Bayonne⁴³⁶.

La trémie B est, quant à elle, liée à un escalier maçonné. D'ailleurs, les grandes dimensions de cette trémie permettent de descendre aisément des charges imposantes dans la cave. Toutefois, nous n'avons pas pu définir si cette trémie est contemporaine ou postérieure à la trémie A. Nous pouvons seulement signaler que la trémie B se trouve à l'opposé de la rue Poissonnerie et ouvre directement au rez-de-chaussée de l'immeuble. Par conséquent, elle est moins facile à utiliser pour descendre à la cave, les marchandises arrivant depuis la rue. Il est donc possible qu'elle ait été installée suite à l'abandon de la trémie A, et de l'accès direct sur rue, mais nous n'avons identifié aucun élément permettant d'étayer cette hypothèse.

La quatrième spécificité architecturale réside dans la présence de deux puits d'aération percés dans la voûte, ouvrant sur cour, complétant les deux soupiraux donnant sur la rue Poissonnerie. Au regard de leur maçonnerie, qui ne présente pas d'arrachement de la voûte, mais plutôt une construction soignée, encadrée par des pierres de taille, ces deux puits d'aération semblent contemporains de la construction de la voûte. En revanche, nous nous interrogeons sur l'utilité de ces aérations, dans une cave déjà munie de deux soupiraux. En effet, nous avons assez rarement rencontré autant d'aménagements, permettant l'aération et l'éclairage, dans les autres caves visitées à Bayonne. Aussi, nous nous demandons si cette cave n'aurait pas été construite pour accueillir une fonction particulière (artisanale ?) nécessitant une aération importante, ou bien, si les deux soupiraux sur rue n'auraient pas été construits après l'élévation du niveau de la rue et l'abandon de l'accès sur rue.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions

⁴³⁶ Pérouse de Montclos Jean-Marie, éd. [2000] 2009, 104 et 123.

qui concerneraient une datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Ainsi, à l'instar des autres caves visitées pour lesquelles c'est le cas, les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative, notamment les Établissements de 1290 et 1298, cités précédemment. En effet, ces sources sont particulièrement explicites concernant les types de matériaux à employer pour construire certaines parties des maisons⁴³⁷. Ces deux Établissements pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre des maisons médiévales de Bayonne, en plus d'apporter des informations sur l'orientation de la maison par rapport à la rue. Toutefois, comme nous l'avons déjà évoqué dans les précédentes notices, cette hypothèse est à prendre avec prudence⁴³⁸.

Concernant les données bibliographiques relatives à la cave du 29, rue Poissonnerie, nous devons souligner qu'elle a été relevée par Maurice Haulon en 1938. Son relevé a été replacé sur le *plan d'ensemble des caves de Bayonne*, publié en 1939 (figure 5)⁴³⁹. Nous avons noté, sur le plan individuel de la cave réalisé par Maurice Haulon, la mention « berceau simple »⁴⁴⁰. Il s'agit de la seule indication, concernant cette cave, trouvée dans la bibliographie. Le plan individuel de la cave du 29, rue Poissonnerie, réalisé par Maurice Haulon, est assez schématique, mais nous constatons qu'il a relevé les deux soupiraux ouvrant sur la rue Poissonnerie, l'escalier d'accès communiquant avec l'immeuble actuel, et la voûte en berceau. De même, la hauteur sous voûte, mesurée par Maurice Haulon, est identique à celle que nous avons relevée. Les deux principales différences sont la longueur de la cave qui, selon notre relevé, est comprise entre 10 m et 10 m 45, alors que Maurice Haulon a mesuré une longueur de 9 m 30. En outre, cet auteur n'a pas relevé les deux puits d'aération percés dans la voûte de la cave. Est-ce un oubli ? Ou alors, est-ce que ces ouvertures ne présentaient pas d'intérêt pour lui ? Il se peut aussi que la construction de ces deux puits d'aération soit postérieure au relevé de Maurice Haulon (1938). Cependant, cette dernière hypothèse nous paraît peu probable, au regard de la construction des conduits et des ouvertures de ces puits d'aération qui ne semblent pas avoir causé de perturbations architecturales dans la voûte.

⁴³⁷ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81 ; (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85). L'Établissement daté du 30 mai 1290 préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, celui daté de 1298 demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

⁴³⁸ Nous renvoyons aux développements 1.6 des notices précédentes.

⁴³⁹ E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁴⁴⁰ E dépôt Bayonne 19S 1.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 29, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. En effet, cette parcelle se situe dans la partie orientale de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle se trouve au milieu de la face nord de l'îlot i13 (planche 1 bis), délimité, au nord, par la rue Poissonnerie, au sud, par la rue Lagréou, à l'est, par la rue Gosse, et, à l'ouest, par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues », selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁴⁴¹.

Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 29, rue Poissonnerie, a subi des modifications (figures 2, 3 et 5). En effet, la parcelle coïncidant, aujourd'hui, à cette adresse, a été légèrement élargie vers l'ouest et allongée vers le sud. La forme de lanière de cette parcelle, en 1831, a, aujourd'hui, pris une forme de « L » inversé, dont le long côté est étiré vers le sud. Soulignons, néanmoins, que cette parcelle est perpendiculaire à la rue Poissonnerie sur les deux plans cadastraux.

En ce qui concerne le plan de la cave, les données GPS, prises pour cette cave au niveau du soupirail 2, manquent de fiabilité. Aussi, comme nous l'avons évoqué au début de cette notice, la proposition de calage du plan de cette cave, dans la parcelle, a donc été faite par rapport à d'autres éléments⁴⁴². Toutefois, il est quand même possible de tirer quelques informations de notre proposition de calage du plan de la cave dans le parcellaire. En effet, notons que la position du plan de la cave, adjacent et perpendiculaire à la rue, correspond aux limites de la parcelle actuelle (dans sa partie septentrionale). De plus, la position du plan de la cave du 29, rue Poissonnerie coïncide avec les limites nord (paroi P3 figure 4) et est (paroi P2 figure 4) de la parcelle sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). En revanche, la paroi P1 se trouve, légèrement, en dehors de la limite ouest de la parcelle sur le plan cadastral de 1831. Sur ce plan cadastral, la paroi P1 de la cave du 29, rue Poissonnerie empiète sur les parcelles voisines se trouvant à l'ouest du plan de la cave, tandis que la paroi P1 reproduit la limite occidentale de la parcelle actuelle (figure 3). Par conséquent, nous nous demandons si ce décalage du plan de la cave, vers l'ouest, sur le plan cadastral de 1831, ne résulterait pas, simplement, d'une différence

⁴⁴¹ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

⁴⁴² Rappelons ces éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, l'orientation de la cave, la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

de proportion parcellaire entre le plan de 1831 et le plan cadastral actuel⁴⁴³. Enfin, la parcelle P4 est complètement déconnectée de la limite parcellaire méridionale, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3). Sur ces deux plans, la parcelle s'étire plus vers l'intérieur de l'îlot que le plan de la cave du 29, rue Poissonnerie. De cette manière, même si cette position du plan de la cave est à nuancer, au regard des possibles erreurs de calage du plan de la cave sur les deux plans cadastraux, il sera intéressant de vérifier si ces déconnexions se retrouvent, ou non, avec la masse bâtie. En effet, le plan de cette cave peut amener à restituer les limites de la maison, ainsi que les limites de la parcelle, contemporaines de la construction de la cave du 29, rue Poissonnerie, si, toutefois, la maison qui s'y développait occupait l'ensemble de la largeur de cette parcelle (soit sans qu'il n'y ait d'androne par exemple).

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, trois éléments semblent avoir marqué le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5). D'abord, il est probable que l'enceinte antique ait eu un impact sur la forme des parcelles situées à l'est de l'îlot i07, le long de la rue de la Salie, ainsi qu'à l'est de l'îlot i14⁴⁴⁴ (le long de la rue des Augustins et de la place de la Plachotte, planche 1 bis et figure 5). Comme nous l'avons déjà évoqué dans les notices des caves visitées, rue du Pilori, les résultats des recherches menées par Jean-Pascal Fourdrin, sur l'enceinte du Bas-Empire, partagés dans une publication récente, confirment le tracé de cette enceinte le long de l'actuelle rue de Salie, dans la partie orientale de l'îlot i07⁴⁴⁵.

Ensuite, l'îlot i13 est délimité à l'ouest par un axe important de la Ville-Haute depuis l'antiquité ; la rue d'Espagne actuelle (figure 3). Il s'agit du *cardo* de la ville antique⁴⁴⁶. Cet axe restera, au Moyen Âge, un axe majeur pour la circulation des marchandises entre l'extérieur de la ville (vers l'arrière-pays landais et l'Espagne, au sud, et vers le quartier Saint-Esprit, au nord) et la zone de marché. Cet axe de communication majeur a aussi eu une influence sur la forme et l'orientation des parcelles, situées le long de son tracé. Ainsi, Ézéchiél Jean-Courret intègre l'îlot i13, qui nous intéresse pour la cave du 29, rue Poissonnerie, dans l'unité de plan 2B, qu'il

⁴⁴³ Effectivement, nous avons constaté que la concordance des parcelles, lors du chevauchement de ces deux plans cadastraux, à cet endroit de la ville de Bayonne, n'est pas possible.

⁴⁴⁴ Goyheneche Eugène 1990, 68-72 ; Lambert 1941 ; Blay de Gaix 1899, tome 1 ; Fourdrin 2019.

⁴⁴⁵ Fourdrin & Monturet 2002 ; Fourdrin 2003 ; Fourdrin 2005 ; Fourdrin 2008 ; Fourdrin 2019.

⁴⁴⁶ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

a identifié grâce à son parcellaire, assez régulier, et perpendiculaire aux voies de communications, en particulier au *cardo* Mayou (soit à la rue d’Espagne, figures 2, 3 et 5)⁴⁴⁷. Enfin, la zone portuaire et, surtout, la voie de communication que constitue la rue Poissonnerie ont eu une influence sur l’orientation des parcelles qui les bordent. En effet, cette rue correspond à la continuité du petit *estey* reliant la rue Mayou, en 1831, (ou d’Espagne figure 3) au port de Bertaco. Cet axe important de la ville, au Moyen Âge, à l’instar de la rue du Pilori, permettait le transport de marchandises, de la zone portuaire sur la Nive, vers le marché, situé à proximité de la cathédrale⁴⁴⁸. Par conséquent, la cave du 29, rue Poissonnerie est placée dans un secteur où le besoin de stockage est important au Moyen Âge, au moins à partir de la seconde moitié du XIII^e siècle⁴⁴⁹. L’accès direct sur la rue, que nous proposons de restituer au niveau de la paroi P3 (figure 4), apparaît donc tout à fait plausible compte tenu du besoin en stockage dans ce secteur. Effectivement, les caves présentes dans les rues coïncidant à d’anciens petits *esteys* (rue du Pilori notamment) sont, pour la plupart, munies d’accès directs sur la rue (ou de vestiges de tels accès).

2.2. Analyse de la relation cave/habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 29, rue Poissonnerie, est restée presque entièrement bâtie. Seule la partie située au sud-ouest du plan de la cave est dépourvue de bâti. L’inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s’agissait d’une « maison d’habitation » portant le n°33, rue Poissonnerie, dont le propriétaire était M. Galharrague Pierre.

Afin d’analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de la visite de la cave en 2017) entre la cave et l’immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P3 et P4) nord et sud : il s’agit des deux petites parois de la cave, parallèles à la rue. La paroi P3, adjacente à la rue, correspond à la limite du mur de façade sur rue de l’immeuble actuel. Il ne semble pas que cette limite ait changé depuis la construction de la cave, puisque cette paroi, et la partie de la voûte en contact avec cette dernière, sont marquées par les vestiges du probable accès sur rue. Malheureusement, nous n’avons pas identifié, au rez-de-chaussée sis

⁴⁴⁷ Jean-Courret 2019, 66 à 68.

⁴⁴⁸ Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 ; Boutoulle & Pontet 2019, 179 ; E dépôt Bayonne AA 4, 1315, 183 ; E dépôt Bayonne AA 4, 1304, 61 et 62 ; E dépôt Bayonne AA 4, 1444, 231 ; E dépôt Bayonne AA 4, 1447, 54.

⁴⁴⁹ Nous nous basons, ici, sur la source écrite qui cite ce marché en 1289 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°76, 83 à 84 (1289)).

au-dessus de la cave, de vestiges d'un tel accès. Il est possible que la devanture de façade actuelle et le plancher posé sur le sol du rez-de-chaussée masquent les vestiges de cet accès direct sur rue, à l'instar de l'ouverture des soupiraux.

Pour la paroi P4, nous n'avons pas pu observer si elle se poursuit au rez-de-chaussée. Nous devons simplement souligner que cette paroi semble correspondre aux fondations de la paroi sise au sud de la cour, située en milieu de parcelle, couverte, aujourd'hui, d'une verrière (figure 5). En effet, le puits d'aération P1, percé dans la voûte de la cave et ouvrant sur cet espace couvert par la verrière, est situé en avant de la paroi P4. Cette paroi, correspond-elle à un mur de refend ? En tous cas, la cave du 29, rue Poissonnerie se développe au-delà de la première partie de l'immeuble, actuel, adjacent à la rue.

Si le plan de cette cave reproduit le plan de la maison qui la surplombait, il est possible que les parois P2 et P4 correspondent aux murs pignons de cette maison. Cette dernière serait alors parallèle à la rue Poissonnerie.

Parois P1 et P2 (parois ouest et est) : il s'agit des parois latérales de la cave, ses plus grands côtés. Ces parois sont perpendiculaires à la rue Poissonnerie. Ils correspondraient, selon le plan d'une maison perpendiculaire à la rue, aux murs gouttereaux. D'ailleurs, ils soutiennent les départs de la voûte couvrant la cave. Nous n'avons pas pu établir une continuité des parois P1 et P2 avec les parois du rez-de-chaussée. Il n'est donc pas possible de préciser s'il reste des éléments de maçonneries de la maison contemporaine de cette cave.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 29, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 29, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries, des ouvertures et de la voûte, observées lors de la visite

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 17 : Plan au sol de la cave sise au 29, rue Poissonnerie 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 17 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 29, rue Poissonnerie 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon.*

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Cathédrale, cloître et rue de Luc]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-6A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan des caves du 29, rue Poissonnerie

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 29, rue Poissonnerie, visible sur le plan n°1.

Notice n°18 Bayonne		Code enregistrement base de données : 51 i07 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 18 et 18 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	42, rue Poissonnerie			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 432			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 198			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Juillet 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50 ^e plan avec phasage au 1/50 ^e			Plan n°18 Plan n°18 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 8 m 70	Largeur maximum : 5 m 35	Hauteur maximum sous plafond : 2 m 38	Plan n°18
	Altitude au niveau du soupirail sur rue	±11.434m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±10.104m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Dumont-Urruty 2001			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de trois étages dont une façade ouvre sur la rue Poissonnerie, reliée à une autre unité d'habitation située en cœur d'îlot. L'escalier d'accès à la cave se trouve sous l'espace couvert, situé entre ces deux immeubles.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en juillet 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies, le relevé en plan au sol et les relevés altimétriques (à l'intérieur de la cave et au niveau de l'ouverture sur rue du soupirail). Malheureusement, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalculer le plan de la cave dans le SIG⁴⁵⁰. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de cinq éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel, la position du soupirail sur rue, la position du soupirail sur cour, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave était vide. La visite a permis de constater que cette cave est dans un état de conservation convenable (parois et couvrement). Notons, toutefois, que le passage récent de gaines et la création d'un escalier sur cour en béton (abandonné lors de la visite) ont perturbé la maçonnerie de la voûte. De plus, la cave semble avoir été inondée. Une grille couvrant un trou percé dans le sol semble avoir servi à drainer cette eau d'inondation (puits perdu ? second niveau de cave ?). Par ailleurs, les parois présentaient des vestiges d'une activité (artisanale ou commerciale) contemporaine. En effet, des trous percés à intervalles réguliers, accompagnés de traces de scellement, semblent résulter de la pose de support (de type étagère) sur les deux parois latérales de la cave. Au-dessus de ces vestiges d'étagères, nous avons aussi relevé la présence de crochets ayant servi à suspendre des marchandises. En l'état actuel de nos connaissances sur cette cave, il n'est pas possible de dire si ces crochets sont contemporains, ou non, des vestiges d'étagères. Lors de notre visite, le sol de la cave était recouvert par une dalle de béton.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴⁵⁰ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à 1 m environ, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 1h 45.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont la forme du plan est rectangulaire (plan n°18). Le plan de cette cave est de dimensions moyennes, au regard des autres caves visitées dans ce secteur situées le long d'anciens petits *esteys* (rue Argenterie et rue du Piloni) : sa longueur est comprise entre 8 m 45 et 8 m 70 et sa largeur entre 4 m 85 et 5 m 35. C'est l'un des petits côtés du plan de la cave qui correspond, en élévation, à la façade sur rue du rez-de-chaussée. Ce plan rectangulaire s'étire perpendiculairement à la rue Poissonnerie.

Le plan de cette cave est adjacent à cette rue, il se développe suivant un axe sud-ouest/nord-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées, mais l'enduit de béton qui les recouvrait, lors de notre visite, n'a pas permis d'identifier les types de maçonneries mis en œuvre dans les parois de cette cave. Nous pouvons seulement relever, dans ce développement, les perturbations architecturales que nous avons observées dans ces parois.

P1 et P2 (Parois nord et sud) : ces deux parois ont subi de nombreuses perturbations architecturales. La paroi P1 a été percée, à deux reprises, pour créer des accès sur rue. Elle est, également, percée par un soupirail sur cour. La maçonnerie de cette paroi semble adossée à celle des parois latérales (P3 et P4) ainsi qu'à la maçonnerie de la voûte. La paroi P2, adjacente à la rue, correspond, en élévation, à la façade sur rue. Cette paroi P2 a, aussi, subi de nombreuses perturbations architecturales. D'abord, elle est percée par deux soupiraux. Ensuite, nous avons relevé un épaississement de sa partie basse, sur une hauteur d'environ 1 m, à partir du sol actuel de la cave. Cet épaississement est irrégulier. Il prend la forme d'un cordon et paraît composé de pierres saillantes par rapport au reste de la paroi P2. Toutefois, l'enduit de béton ne permet pas d'apporter des précisions sur cette perturbation architecturale. Enfin, la partie haute de la paroi P2, en contact avec la voûte, présente aussi des perturbations dans sa maçonnerie. En effet, nous avons constaté qu'une pierre de taille a été intégrée dans la partie haute de la paroi P2. Cette pierre ressort, de manière très saillante, de la maçonnerie de la paroi P2.

P3 et P4 (Parois ouest et est) : il s'agit des parois latérales de la cave. Nous avons déjà évoqué les perturbations contemporaines observées dans ces parois en introduction de cette notice. Nous pouvons ajouter que le tracé de la paroi P4 n'est pas rectiligne. La maçonnerie de cette

paroi forme un retrait puis une avancée assez marquée, vers l'intérieur de la cave, à environ 2 m de la paroi P2 et sur une longueur de 2 m 30. L'enduit de béton qui recouvre cette paroi ne permet pas d'apporter plus d'informations quant à cette perturbation architecturale. Soulignons, également, que nous n'avons pas pu observer la jonction entre la maçonnerie des parois et celle des départs de la voûte, à cause de cet enduit de béton.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré trois trémies et trois soupiraux. Une seule de ces trémies et deux soupiraux étaient encore en service. Pour faciliter la description, les trémies ont été associées à une lettre de l'alphabet (trémie A, B et C), les soupiraux ont, quant à eux, été numérotés (figure 4).

Trémie A : il s'agit de l'accès actuel. Cette trémie correspond à l'ouverture percée dans l'épaisseur de la paroi P1, et s'étirant, au nord, vers la cour séparant l'immeuble sis au-dessus de la cave et celui situé en fond de parcelle. Cet escalier se développe donc en-dehors de l'espace interne de la cave, dans l'épaisseur de la paroi P1. Ses marches, en pierre de Bidache, sont recouvertes par du béton contemporain. La largeur de cet escalier est d'environ 1 m 25 ; sa profondeur est d'environ 2 m 40.

Trémie B : cette trémie est située à l'est de la trémie A. La trémie B est percée dans la voûte de la cave et se poursuit, comme la trémie A voisine, dans l'épaisseur de la paroi P1. Cette trémie se développait également vers le nord, vers la cour, mais elle est plus courte. Sa profondeur est d'environ 1 m 40. Un escalier contemporain, en béton, était associé à la trémie B, au moment de notre visite. Cette trémie ne semble pas atteindre l'espace de cour séparant les deux immeubles du 42, rue Poissonnerie, mais son ouverture étant comblée, lors de la visite, nous ne pouvons pas préciser si la trémie B était bien reliée à l'immeuble sur rue. En revanche, nous avons constaté que l'escalier en béton présentait, dans sa partie haute, des marches vers l'est, donc formant un retour vers l'immeuble sur rue. Des traces d'arrachements de la voûte sont notables au niveau de la limite sud de cette trémie.

Trémie C : cette trémie correspond au vestige d'un accès sur rue abandonné et comblé au moment de notre visite. Elle est percée dans la voûte en pierre de la cave et se développe perpendiculairement à la paroi P2. La forme de cette trémie est rectangulaire, mais sa limite, opposée à la paroi P2, semble présenter des traces d'arrachements de la voûte, cette limite n'est pas rectiligne. Les dimensions de cette trémie sont d'environ 1 m 50 sur 1 m 15. Malheureusement, le sol actuel du rez-de-chaussée et la devanture de façade actuelle masquent les vestiges de cette ouverture sur rue. De même, la rue semble avoir été rehaussée depuis la construction de cette ouverture, aujourd'hui réduite à une simple grille posée sur le sol. Cette trémie C est située en face de la trémie A. L'enduit de béton qui recouvre la paroi P2, au-dessous

de la trémie C, n'a pas permis de vérifier si cette paroi présentait des vestiges de supports liés à l'installation d'un escalier, permettant à un homme de circuler directement de la cave vers la rue à partir de cette trémie. En outre, aucun élément d'un système de treuil n'a été repéré. Il est donc difficile de préciser si cette trémie a servi à la circulation directe entre la cave et la rue ou si elle a seulement servi à la descente de marchandises. En revanche, nous avons constaté des perturbations dans la maçonnerie de la paroi P2, au-dessous de la trémie C. En effet, le soupirail sur rue, formé par ce qui reste de l'ouverture de la trémie C, a été créé en ajoutant une maçonnerie de pierre sur la surface de la paroi P2 (figure 4, soupirail 3).

La cave était également munie de deux soupiraux lors de notre visite.

Soupirail 1 : il s'agit du soupirail situé à l'ouest de la trémie A. Ce soupirail ouvre sur la cour située entre les deux immeubles du 42, rue Poissonnerie. Ce soupirail était encore ouvert lors de notre visite, mais il était encombré par le passage de gaines. Ce soupirail a un glacis très haut, qui occupe l'ensemble de la hauteur de la paroi P1. La profondeur de ce glacis, à l'intérieur de la maçonnerie de la paroi P1, est plus importante dans la partie haute du soupirail ; il mesure à cet endroit un peu plus de 60 cm de profondeur. La largeur du soupirail 1 est d'environ 50 cm.

Soupirail 2 : il s'agit du soupirail situé à l'ouest de la trémie C. Ce soupirail ouvrait donc sur la rue. Il était comblé au moment de notre visite. La maçonnerie composant la partie du conduit adjacente à la rue semble avoir été reprise avant l'abandon de ce soupirail. En effet, il est composé de briques alors que le reste du conduit du soupirail 2 est maçonné en pierre. Cette reprise de sa maçonnerie, et l'enduit de béton contemporain qui recouvre la paroi P2 ont, en grande partie, comblé la partie basse du conduit du soupirail 2. Nous pouvons, tout de même, souligner que ce soupirail est construit de la même façon que le soupirail 1. Son conduit est formé par un haut glacis, se développant sur toute la hauteur de la paroi. La pénétration de ce glacis, dans la maçonnerie de la paroi P2 est, également, plus importante dans la partie haute du soupirail. Ce dernier a une profondeur d'environ 25 cm, mais rappelons qu'il est obstrué par une maçonnerie en brique. Sa largeur est d'environ 57 cm.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 42, rue Poissonnerie est couverte par une voûte en berceau anse-de-panier. Elle se développe perpendiculairement à la rue Poissonnerie, les départs de cette voûte reposent donc sur les parois latérales P3 et P4. Cette voûte présente une faible saillie dans ses parties en contact avec les parois latérales. Nous n'avons pas pu observer la jonction entre la maçonnerie de la voûte et celle des parois, puisque l'enduit de béton recouvre la partie sommitale des parois latérales, recevant les départs de voûte. La maçonnerie de la voûte, quant à elle, est recouverte

par un enduit de chaux qui laisse apparaître, par endroit, la maçonnerie de la voûte. Elle s'apparente à la maçonnerie de type *e* de notre catalogue de maçonneries. La hauteur sous voûte est de 2 m 38, à partir du sol actuel de la cave.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

Aucune des caves que nous avons visitées, n'a pu faire l'objet d'une datation archéométrique pouvant aider à établir une typo-chronologie précise de ces caves (datation de mortier, dendrochronologie, *etc.*). La présente cave ne fait pas exception. Si nous souhaitions faire une analyse de mortiers dans cette cave, cela semblerait difficile. En effet, les maçonneries ont été recouvertes d'enduits différents, à plusieurs reprises (chaux, béton), ce qui pourrait rendre compliquer l'analyse des mortiers. Seules les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°18 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Aussi, pour la cave du 42, rue Poissonnerie, nous avons relevé trois spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de voûte et de la maçonnerie mise en œuvre dans cette dernière. En effet, les modalités d'assemblages des matériaux employés dans une maçonnerie peuvent donner des indications concernant la datation de ces caves. De même, les techniques de construction rencontrées dans les voûtements peuvent apporter des informations de datation. Or, pour la cave du 42, rue Poissonnerie, ni le type de maçonnerie, ni le type de voûte, ne peuvent apporter d'éléments de réflexion permettant de situer la construction de cette cave chronologiquement.

La deuxième spécificité architecturale regroupe les trois trémies percées dans la voûte. Il s'agit d'aménagements assez fréquents dans les caves de Bayonne, notamment dans la rue du Pilon qui correspond, comme la rue Poissonnerie, à un ancien petit *estey*. Pour la cave du 42, rue Poissonnerie, seule la trémie C a pu permettre le contact de la cave avec la rue (plan 18, en gris). Au regard des modifications présentes dans la paroi P2 sises au-dessous de la trémie C (ajout d'une maçonnerie évoqué au 1.3), il semble probable que cette trémie (C) ait été contemporaine de la construction de cette paroi (P2). En effet, l'ajout de maçonnerie sur la surface de la paroi P2, juste au-dessous de la trémie C et de même largeur que cette trémie, semble signifier que l'accès sur rue a été conçu lors de la construction de cette paroi. En revanche, il est plus compliqué, pour cette cave, de préciser si la trémie C est contemporaine de

la création de cet accès sur rue, ou si elle a été percée à un moment où l'accès direct sur rue aurait subi des modifications (destruction d'un accès ayant trop d'emprise sur la rue, alignement des ouvertures en façade sur rue, rehaussement du niveau de la rue, par exemple).

La trémie A, qui est liée à l'escalier d'accès actuel, n'a pas eu d'impact sur la maçonnerie de la voûte. Effectivement, cette trémie est percée dans l'épaisseur de la paroi P1 et elle se développe en-dehors de l'espace de la cave. Aussi, nous nous interrogeons sur la contemporanéité de cette trémie et de la cave⁴⁵¹. En effet, la trémie A a pu être construite au moment où la trémie C, l'accès sur rue, a été abandonnée et comblée. Dans le même temps, il est aussi envisageable que la paroi P1 ait subi des modifications architecturales liées, peut-être, à la construction de l'immeuble actuel.

La trémie B, quant à elle, paraît être une construction contemporaine, peut-être liée à l'activité artisanale ou commerciale qui a laissé des vestiges dans la cave, comme nous l'avons évoqué à la première page de cette notice. Cette trémie permettait *a priori* de relier directement le rez-de-chaussée actuel et la cave, à un moment où l'accès sur rue était déjà comblé.

La troisième spécificité architecturale correspond donc aux modifications qu'a pu subir la paroi P1. En effet, si la maçonnerie de la paroi P1 semble, aujourd'hui, plaquée contre celles des parois latérales et de la voûte, cette dernière paraît, en fait, avoir été amputée d'une partie de sa surface par la paroi P1. En d'autres termes, la paroi P1, fermant la cave au nord, aurait réduit la surface de la cave. Cette paroi P1, telle que nous l'avons relevée, correspondrait donc à une modification architecturale et structurelle postérieure à la construction de la cave du 42, rue Poissonnerie. En effet, entre la trémie A et la trémie B, nous avons pu constater l'existence d'une partie de la voûte, sur une longueur d'environ 1 m, au-delà de la paroi P1. Cette portion de la voûte est en partie insérée dans le béton recouvrant la paroi P1 et servant à fermer la trémie B. D'ailleurs, au niveau de cette trémie la voûte présente des traces d'arrachements. Ces observations étayent l'hypothèse d'un raccourcissement de la cave dans sa partie septentrionale, lors de la construction de la paroi P1. Cette modification semble contemporaine de la construction de l'immeuble adjacent à la rue du 42, rue Poissonnerie. Effectivement, la paroi P1 de la cave correspond, en élévation, à la façade sur cour de cet immeuble. Cela signifierait, également, que l'escalier d'accès actuel à la cave est contemporain de la construction de l'immeuble actuel, en tout cas, de sa limite nord (paroi P1).

⁴⁵¹ Nous allons voir que nous nous questionnons, également, sur la contemporanéité de la paroi P1 et du reste de la cave.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À l'instar de la cave du 29, rue Poissonnerie (notice 17), à ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à la cave du 42, rue Poissonnerie. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave⁴⁵².

Concernant les données bibliographiques relatives à la cave du 42, rue Poissonnerie, nous avons seulement relevé la mention de cette cave dans l'article de Philippe Dumont-Urruty, qui en 2001, signale l'existence de cette cave de cette manière : «cave visitée remarquable, non relevée»⁴⁵³.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 42, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. Cette parcelle se situe presque en face de celle du 29, rue Poissonnerie, où nous avons, aussi, visité une cave. La parcelle du 42, rue Poissonnerie se trouve à l'est de la ville comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Cette parcelle est positionnée sur la face sud de l'îlot i07 (planche 1 bis). Cet îlot est délimité, au sud, par la rue Poissonnerie, au nord, par la rue du Pilori, à l'est, par la rue de la Salie, et, à l'ouest, par la rue d'Espagne (rue des Tendres en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues » selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁴⁵⁴.

Ensuite, la comparaison des deux plans cadastraux permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 42, rue Poissonnerie a conservé la même forme depuis 1831 (figures 2 et 3). Il s'agit, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, d'une parcelle en lanière perpendiculaire à la rue Poissonnerie.

Enfin, la position du plan de la cave du 42, rue Poissonnerie, adjacent et perpendiculaire à la rue. Sur le plan cadastral actuel, le plan de cette cave présente trois parois qui reproduisent les limites de la parcelle (parois P2, P3, P4). Sur le plan cadastral de 1831, seules les parois P2 et

⁴⁵² Pour un développement plus exhaustif à ce propos, nous renvoyons au 1.6 de la notice 17 (29, rue Poissonnerie).

⁴⁵³ Urruty 2001.

⁴⁵⁴ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

P3 reproduisent aussi fidèlement ces limites. Le décalage de la paroi P3, par rapport à la limite de parcelle, entre 1831 et aujourd'hui, est-il lié à une modification architecturale récente de cette paroi ? Cependant, la connexion moins fidèle, de la paroi P4 avec la limite est de la parcelle sur le plan de 1831, est peut-être liée au calage de la cave, puisque dans ce secteur, les deux plans cadastraux ne se superposent pas exactement. Sur les deux plans cadastraux, la paroi P1 est déconnectée des limites parcellaires. Le plan de la cave est, effectivement, plus court que la parcelle. Il se développe uniquement au-dessous de l'immeuble actuel adjacent à la rue. Ainsi, nous nous interrogeons sur la datation de la construction de cette cave. En effet, correspond-elle aux limites de parcellaires d'une cave, médiévale ou moderne, conservée dans l'urbanisme actuel ? Ou bien, est-elle contemporaine de la construction de l'immeuble actuel ?

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave. Ces éléments sont sensiblement les mêmes que ceux détaillés dans les notices des caves voisines du 62, rue d'Espagne et du 29, rue Poissonnerie, auxquelles nous renvoyons (notices 6 et 17).

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 42, rue Poissonnerie, est restée entièrement bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°4, rue Poissonnerie, dont le propriétaire était la veuve Fourcade.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 6).

Parois (P1 et P2) nord et sud : il s'agit des deux petites parois de la cave, parallèles à la rue. La paroi P1 correspond, comme évoqué plus haut (1.5), aux fondations de la façade sur cour de l'immeuble actuel. Cette paroi ne correspond pas à la limite septentrionale contemporaine de la construction de la cave du 42, rue Poissonnerie. Nous avons souligné la portion de voûte qui se poursuit au-delà de cette paroi P1 (1.5). En revanche, en l'état actuel des connaissances sur cette cave, nous ne pouvons pas préciser la position de la limite nord contemporaine de sa construction.

La paroi P2, adjacente à la rue, correspond à la limite du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel. Il ne semble pas que cette limite ait changé depuis la construction de la cave, puisque la paroi P2 et la partie de la voûte, en contact avec cette paroi, sont marquées par les vestiges de l'accès sur rue. Malheureusement, nous n'avons pas vérifié, au rez-de-chaussée, la localisation des vestiges de cet accès. Ils sont masqués par la devanture de façade actuelle et le sol du rez-de-chaussée. Ainsi, la paroi P2 correspondrait aux fondations du mur pignon sur rue de la maison lui étant contemporaine.

Parois P3 et P4 (parois ouest et est) : il s'agit des parois latérales de la cave, soit ses plus grands côtés. Ces parois sont perpendiculaires à la rue Poissonnerie et reçoivent les départs de voûte. Ainsi, ces deux parois correspondraient aux murs gouttereaux de la maison contemporaine de la cave.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 42, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 42, rue Poissonnerie, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries (parois et voûte) et des ouvertures (trémies et soupiraux)

Figure 5 : Éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 18 : Plan au sol de la cave sise au 42, rue Poissonnerie 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 18 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 42, rue Poissonnerie 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Dumont-Urruty, P. (2001) : “Caves anciennes de Bayonne, relevées et dessinées par”, *Bayonne ville d'art, patrimoine et avenir (B.V.A.P.A.)*, n°16, 6 à 7.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826, album relié : pour le plan de la parcelle du 42, rue Poissonnerie, visible sur le plan n°1.*

Notice n°19 Bayonne		Code enregistrement base de données : 115 i19 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 19 et 19 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	5-7, rue Lagréou			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 135-136			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 230-231			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	3			
	Date de visite	Octobre 2017, Février 2018, Octobre 2018			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75 ^e plan avec phasage au 1/75 ^e			Plan n°19 Plan n°19 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 11 m 60 sans les cellules 13 m 70 avec les cellules	Largeur maximum : 6 m 35 sans les cellules 7 m 95 avec les cellules	Hauteur maximum sous voûte : 4 m 05	Plan n°19
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±11.434m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±10.104m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Lambert 1929, Haulon 1938, E dépôt Bayonne 19 S 1, E dépôt Bayonne 1 W 6, Braunwald & Lambert (dir.) 1939			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée de deux immeubles de quatre étages. L'immeuble du 5, rue Lagréou possède deux façades sur rue. L'une ouvre sur la rue Lagréou, l'autre sur la place de la Plachotte. L'immeuble du 7, rue Lagréou dispose d'une seule façade sur rue, ouvrant sur la rue Lagréou. L'accès à la cave se fait à partir du 7, rue Lagréou.

Trois visites ont été effectuées pour cette cave, entre octobre 2017 et octobre 2018. Lors de ces visites, nous avons réalisé le plan au sol, les photographies et les mesures de l'altimétrie, à l'intérieur et à l'extérieur de la cave (au niveau de l'accès actuel). La dernière visite a servi à faire les relevés en vue de réaliser une photogrammétrie de la cave (photographies et relevés au tachéomètre⁴⁵⁵). Aussi, pour cette seule cave, la proposition de calage du plan de la cave, sur les plans cadastraux (figures 2 et 3), s'appuie sur les données relevées au tachéomètre, reportées dans le SIG.

Lors de la visite, la cave était vide. Cependant, un muret, positionné entre la paroi ouest de la cave et la cellule se développant au-dessous de la place de la Plachotte, ne permettait pas d'avoir une vision d'ensemble de l'espace interne de la cave⁴⁵⁶. La cave dispose d'un appareil de ventilation installé au niveau du soupirail ouvrant sur la rue Lagréou. La visite a permis de constater que cette cave est dans un bon état de conservation (parois et couvrement), malgré la présence d'infiltrations du côté de la place de la Plachotte.

Le sol était recouvert de dalles de pierre au moment de la visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴⁵⁵ Il s'agit du tachéomètre Leica TCR 407.

⁴⁵⁶ Ce muret était une construction contemporaine.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

Le plan de cette cave est composé d'une salle unique (plan n°19), adjacente à deux rues : la rue Lagréou et la place de la Plachotte. Ainsi, le plan de la cave du 5-7, rue Lagréou est parallèle à cette rue, et perpendiculaire à la place de la Plachotte. Deux grandes cellules se développent au-dessous la rue Lagréou, une autre s'étire au-dessous de la place de la Plachotte. La présence de ces cellules confère au plan de la cave du 5-7, rue Lagréou une forme particulière. Toutefois, même sans ces cellules, la forme du plan de la cave du 5-7, rue Lagréou est trapézoïdal, ce qui est assez rare à Bayonne. La partie occidentale du plan de la cave est plus large que la partie orientale.

Le plan de la cave du 5-7, rue Lagréou possède des dimensions moyennes, assez proches de celle du 19, rue Lagréou. Sa longueur, sans les cellules, est comprise entre 10 m 95 et 11 m 60. Sa largeur, également sans les cellules, est comprise entre 4 m 65 et 6 m 35.

Le plan de cette cave se développe suivant un axe nord-sud.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Deux types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue de maçonneries, ont été mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *b* et *d*.

P1 et P2 (Parois nord et est) : la paroi P1 correspond à une paroi latérale de la cave, parallèle à la rue Lagréou (figure 4, plan n°19). La paroi P2, quant à elle, coïncide avec un des petits côté de la cave, perpendiculaire à la rue Lagréou. Ces deux parois, en contact avec la voûte, sont encadrées par un arc formeret, et reçoivent les retombées des arcs ainsi que des ogives de la voûte. Les parois P1 et P2 sont percées, à leur base, par des grandes cellules se développant au-delà des limites de façades actuelles. Ces deux parois présentent des maçonneries identiques. Ces maçonneries sont encadrées, au contact de l'arc formeret et des ouvertures des soupiraux, de pierres de taille de grand appareil. Ces pierres de tailles se retrouvent, également, au contact des arcs qui soulignent les voûtes des grandes cellules, s'étirant au-dessous des rues actuelles. Le reste de la maçonnerie est recouvert d'un épais enduit masquant sa mise en œuvre. Ainsi, nous supposons que les maçonneries des parois P1 et P2 correspondent au type *d*, inventorié dans notre catalogue. Les grandes cellules sont, quant à elles, maçonnées en type *b*, au niveau

de leur voûte. En revanche, les parois fermant ces cellules, du côté de la rue, étaient recouvertes d'un épais enduit, lors de notre visite. Nous ne pouvons donc pas préciser le type de maçonnerie qui y est mis en œuvre.

P3 et P4 (Parois sud et ouest) : la paroi P3 correspond à une paroi latérale de la cave, parallèle à la rue Lagréou (figure 4, plan n°19). La paroi P4, quant à elle, coïncide avec un de ses petits côtés, perpendiculaires à la rue Lagréou. Les maçonneries de ces deux parois sont recouvertes d'un épais enduit de chaux et de sables. Cet enduit masque presque totalement les maçonneries des parois P3 et P4. Ces deux parois, en contact avec la voûte, sont, à l'instar des parois P1 et P2, encadrées par un arc formeret. Elles reçoivent, également, les retombées des arcs et des ogives de la voûte. Ces retombées, des nervures de la voûte, sont adossées aux parois de la cave. Malgré l'épais enduit qui recouvre leur maçonnerie, nous pouvons préciser que quelques pierres de tailles sont visibles dans la paroi P3 au contact de l'arc formeret. Par conséquent, il est envisageable que la maçonnerie de la paroi P3 corresponde au type *d*, comme identifié dans les parois P1 et P2⁴⁵⁷. Dans ce cas, les pierres de taille sont en contact avec l'arc formeret et le reste de la maçonnerie est composé de moellons. Soulignons que la paroi P3 présente un arc de décharge au niveau de son angle sud-ouest. Cet arc, clavé et en pierres de taille, se développe du sol actuel de la cave vers la paroi P4. Sa hauteur maximale est de 0 m 94. Cet arc ressemble à ceux identifiés au-dessus des cellules percées dans la paroi P3 de la cave du 2, rue Montaut (notice 20). Nous nous interrogeons sur la présence de cet arc. Signifie-t-il qu'il y avait, à ce niveau, une quatrième cellule, moins large, se développant en-dehors de l'espace interne de la cave ?

La paroi P4 présente, également, des grands modules de pierres de taille au contact de l'arc formeret. Il est donc probable que sa maçonnerie soit identique à celle des autres parois de la cave (type *d*). Une portion de cette paroi est masquée par une tour d'escalier.

Pour finir, nous devons souligner que le sol actuel de la cave est plus haut que le sol contemporain de sa construction. En effet, les maçonneries des retombées d'arcs et d'ogives, ainsi que des voûtes des grandes cellules, s'enfoncent directement dans ce sol.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré une ouverture sur rue en service et deux soupiraux. En outre, une tour d'escalier, déconnectée de la rue, a été relevée.

Accès actuel : il a été percé dans l'épaisseur de la paroi P1, dans sa partie sommitale en contact avec la voûte. À ce niveau, l'arc formeret a été sectionné et la voûte a été perforée. Il reste des

⁴⁵⁷ Nous avons aussi noté un emploi similaire de la maçonnerie de type *d* dans la cave du 19, rue Lagréou (notice 10).

vestiges de piédroits correspondant à l'ouverture sur rue contemporaine de la construction de la paroi P1. En effet, ces piédroits sont maçonnés de la même façon que l'arc formeret. Cet accès sur rue est aujourd'hui fermé, mais l'ouverture qui lui était contemporaine correspond, encore, à l'espace à partir duquel se fait l'accès à la cave. L'escalier associé à cette ouverture est droit. Ses marches sont en pierre de Bidache. La partie haute de cet escalier est insérée dans la maçonnerie de la paroi P1. La volée de marches repose sur un massif de maçonnerie, porté par une voûte, formant un arc rampant et ouvrant sur une cellule. Dans la cave du 5-7, rue Lagréou, cette cellule se développe du revers de la paroi P1 jusqu'au-dessous de la rue. L'arc qui soutient cet escalier est construit avec le même type de maçonnerie que celui mis en œuvre dans les grandes cellules, à savoir le type *b* de notre catalogue de maçonneries. L'ouverture en façade sur rue mesure 1 m 30 de largeur.

Soupiraux : deux soupiraux sont identifiables dans la cave du 5-7, rue Lagréou. Le premier est percé dans la partie est de la paroi P1, il ouvre sur la rue Lagréou. Il est aujourd'hui masqué par un système de ventilation, pour lequel la voûte, située au-dessus du soupirail, a été perforée. Le deuxième soupirail est percé dans la paroi P2, il ouvre sur la place de la Plachotte. Il s'agit de deux soupiraux à glacis important. Des pierres de taille, de grand appareil, ont été employées pour maçonner leur conduit (maçonnerie de type *d*).

Tour d'escalier : nous avons rencontré, dans la cave du 5-7, rue Lagréou, une tour d'escalier en vis comportant encore des marches. Cet aménagement est le seul, de ce type, que nous ayons rencontré lors de nos visites à Bayonne. Cette tour d'escalier est hexagonale, elle est maçonnée en type *h*, comme la voûte de la cave. La seule différence dans sa maçonnerie, par rapport à la voûte, est que cette tour d'escalier possède, dans sa partie basse, des pierres de taille de plus grand appareil. D'après notre relevé et nos observations, la paroi la plus occidentale de cette tour d'escalier semble intégrée dans l'épaisseur de la paroi P4. D'ailleurs, l'arc formeret de cette paroi semble coupé, ou recouvert, par la tour d'escalier. Le diamètre interne de cet escalier est d'environ 1 m 10. Le diamètre extérieur de la tour est d'environ 1 m 55.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 5-7, rue Lagréou est couverte par une voûte d'ogives. Elle se développe perpendiculairement à la place de la Plachotte et parallèlement à la rue Lagréou. La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *h* de notre catalogue. Cette voûte est composée de deux travées, presque carrées, disposées en enfilade. Les parois P1 et P3 reçoivent les retombées des ogives et des arcs doubleaux. Le sol actuel de la cave masque le traitement de ces retombées, il est possible qu'un support, adossé aux parois, les reçoive, comme ce qui a été observé dans la cave du 2, rue Montaut (notice 20). En effet, la maçonnerie de la voûte est

identique, dans ces deux caves. De plus, le traitement du profil des ogives et des arcs est similaire. En effet, les ogives et les arcs doubleaux dans la cave du 5-7, rue Lagréou ont un profil mouluré en forme de tore, souligné d'un listel saillant sur l'ensemble de leur longueur. Pour chaque ogive et pour chaque arc doubleau, le tore est cerné de deux cavets. Les tores de cette voûte mesurent environ 0 m 20 de large. Les arcs formerets ont bénéficié d'un traitement architectural différent : ils sont chanfreinés. De plus, la moitié de ces arcs est insérée dans la maçonnerie des parois et un bourrelet, par endroit très épais, sert de connexion entre la maçonnerie de la voûte et l'arc formeret. Les deux travées de la voûte sont munies, en leur centre, de clés de voûte, dont le motif est un anneau à la partie centrale creuse. La hauteur sous voûte est d'environ 4 m 05, à partir du sol actuel.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation de mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave que nous étudions, ici, ne fait pas exception. Dans cette cave du 5-7, rue Lagréou, une datation de mortiers semble possible, au moins, pour la partie centrale des parois P1 et P2, la voûte d'ogives et celles des grandes cellules se trouvant au-delà des limites de façade actuelles. Le reste des maçonneries semblent avoir été trop perturbé pour obtenir un résultat satisfaisant. Les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°19 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 5-7, rue Lagréou, nous avons relevé trois spécificités architecturales pouvant apporter des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. La première spécificité architecturale correspond aux types de pierres employées dans les parois et la voûte de cette cave, ainsi que le traitement accordé aux maçonneries. En effet, nous avons réussi à rapprocher certains types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, de mises en œuvre connues à Bayonne pour le Moyen Âge. Pour la cave du 5-7, rue Lagréou, la maçonnerie de type *b*, identifiée pour la construction des cellules, peut être rapprochée de maçonneries médiévales connues dans la Ville-Haute. La maçonnerie de type *b* est proche de celle mise en œuvre au niveau de la paroi est de la courtine du Château-Vieux, dans la salle dite des gardes, dont la datation, proposée dans une récente étude, serait antérieure au milieu du XIII^e siècle⁴⁵⁸. Ce type de maçonnerie a également des points communs avec les vestiges archéologiques, d'un

⁴⁵⁸ Boutouille 2019b, 38 à 39. Toutefois, il n'y a pas eu de fouilles, ou d'étude de bâti, récentes du Château-Vieux permettant de vérifier cette hypothèse de datation.

des rares bâtiments civils médiévaux connus à Bayonne, étudiés par Cécilia Pedini en 2017. L'analyse d'une portion de la paroi ouest, de cette maison médiévale, a permis de proposer une datation coïncidant avec la fin du XIII^e siècle⁴⁵⁹. La comparaison entre les maçonneries rencontrées dans la construction des cellules de la cave du 5-7, rue Lagréou et ces maçonneries médiévales permet de proposer un *terminus post quem* des parois de la cave, situé à partir du début XIII^e siècle, pour la maçonnerie de type *b*. En revanche, la maçonnerie de type *d*, employée dans les parois de la cave, est plus difficile à situer chronologiquement. Nous pouvons seulement noter que l'emploi des pierres de taille de grand appareil, dans la maçonnerie de type *d*, semble résulter d'un besoin architectural pour les parois P1 et P2. En effet, l'emplacement de ces pierres de taille permet de soulager le poids de la maçonnerie, au-dessus des grandes cellules, et de consolider l'ouverture des soupiraux. Nous pouvons ajouter que ces modules de pierres de taille de Mousserolles sont assez proches de ceux employés dans la maçonnerie de type *b*, mise en œuvre dans la courtine est du Château-Vieux (datée du milieu du XIII^e siècle) et dans la paroi d'une maison médiévale rue Poissonnerie (datée de la fin du XIII^e siècle)⁴⁶⁰. Ainsi, le *terminus post quem* des parois P1 et P2⁴⁶¹, pourrait se situer à partir du milieu du XIII^e siècle. Par conséquent, nous nous demandons si les grandes cellules pourraient correspondre à la construction d'une précédente cave.

La deuxième spécificité architecturale est le couvrement de la cave du 5-7, rue Lagréou : une voûte d'ogives à mouluration en tore et maçonnée en type *h*. Ce type de maçonnerie est comparable à celui mis en œuvre dans les bas-côtés de la nef de la cathédrale de Bayonne, ainsi que dans les voûtains de la galerie ouest du cloître⁴⁶². Cette comparaison nous permet de situer chronologiquement la maçonnerie de type *h*, employée dans la voûte de la cave du 5-7, rue Lagréou, entre le deuxième tiers du XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Cette proposition de datation coïncide avec le *terminus post quem* émis pour les parois P1 et P2, de la cave. Notons, en outre, que la construction de la voûte pourrait être contemporaine de la construction de la cave primitive puisqu'entre les arcs formerets, au-dessus des parois, et la maçonnerie de la voûte se trouve un bourrelet d'enduit plus ou moins épais, servant de connexion entre leur maçonnerie. Si c'est le cas, le *terminus post quem* de la voûte serait donc à replacer à partir du début du XIII^e siècle, à l'instar de la maçonnerie mise en œuvre dans les grandes cellules.

⁴⁵⁹ Pedini 2017.

⁴⁶⁰ Il s'agit de la courtine dite de la salle des gardes, du Château-Vieux. Ce dernier a fait l'objet d'une publication récente : Boutouille 2019, 38 à 39. Toutefois, le Château-Vieux n'a pas fait l'objet de fouilles, ou d'études du bâti, récentes permettant d'apporter des précisions de datation. La fouille dirigée par Cécilia Pedini, en 2017, a révélé l'existence d'éléments de l'élévation médiévale de la maison d'Arribeyre (11, rue Poissonnerie, Pedini 2017).

⁴⁶¹ La maçonnerie des parois P3 et P4 n'était pas assez visible pour en faire une analyse satisfaisante.

⁴⁶² Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement sur les appareils en pierre de taille qui se trouve dans le corps de la thèse (cf. partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

La troisième spécificité architecturale correspond à l'accès sur rue. Celui-ci est percé dans la paroi P1 et semble contemporain de la construction de cette dernière paroi. Au regard des datations proposées pour la voûte et les parois de la cave, cette ouverture sur rue serait, de fait, contemporaine de la construction de la cave. Or, nous nous interrogeons sur la contemporanéité de cette ouverture sur rue et des grandes cellules. Effectivement, la position des piédroits de cet accès sur rue le situe à l'aplomb de la paroi P1. Ainsi, lors de la création de cet accès sur rue, les grandes cellules se développaient déjà au-dessous de la rue, du côté de l'actuelle rue Lagréou. Cette position de l'accès sur rue étaye donc l'hypothèse d'une contemporanéité de cet accès et de la paroi P1, mais elle amène également des éléments de réflexion concernant une possible antériorité des grandes cellules. Dans ce cas, ces grandes cellules pourraient permettre de restituer une limite de façade sur rue contemporaine de la construction de la cave, avant la mise en place de l'accès sur rue, correspondant aux vestiges que nous observons encore aujourd'hui. Alors, nous nous demandons si la tour d'escalier en vis ne pourrait pas coïncider avec l'accès primitif à la cave. L'ouverture de l'accès sur rue pourrait être liée au recul de la façade sur rue, vers l'intérieur de la cave (paroi P1). La création de cet accès sur rue marque, peut-être, également, un changement de fonction de cette cave. L'usage strictement privé a pu devenir semi-public.

L'escalier d'accès actuel à la cave ne paraît pas contemporain de la construction de l'accès ouvert sur la rue Montaut. Par conséquent, sa mise en place est postérieure à la construction de la cave. Plusieurs éléments nous permettent d'étayer cette hypothèse. D'abord, il repose sur le sol de la cave. Or, ce sol n'est pas contemporain de la construction de cette cave, puisqu'il masque une partie de la hauteur des supports recueillant les retombées des ogives et des arcs doubleaux de la voûte. En outre, ce sol est venu combler une grande partie de la hauteur des cellules dans les parties nord et est de la cave. Ensuite, la paroi P1 présente des perturbations architecturales, à proximité de l'insertion de l'escalier d'accès actuel dans la maçonnerie de la paroi. Ces perturbations ne semblent pas liées à l'installation de cet escalier. Elles correspondent plutôt à des vestiges d'un ancien escalier sur rue.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave.

Les sources écrites peuvent seulement apporter, indirectement, un élément de datation relative. Deux Établissements, particulièrement explicites sur la volonté de généraliser les constructions

en pierre à Bayonne, pourraient permettre de déterminer un *terminus post quem* pour la généralisation de la construction des élévations en pierre pour les maisons de Bayonne⁴⁶³. Toutefois, il faut rester prudent quant à cette hypothèse. En effet, il n'est pas possible de dire à quelle date ces Établissements ont réellement été appliqués. De plus, cette volonté de généraliser les modes de construction n'interdit pas de penser qu'il y avait, antérieurement à ces sources écrites, des maisons, ainsi que leur cave, dont les murs étaient en pierre. Enfin, nous ne pouvons pas attribuer toutes nos observations aux seules dispositions présentes dans ces Établissements. En effet, l'architecture des caves a pu être modifiée, après la date de ces sources écrites, pour des raisons complètement étrangères à ces écrits.

La cave du 5-7, rue Lagréou était connue par la bibliographie avant notre étude. En effet, elle avait été mentionnée dans la première synthèse d'Élie Lambert sur l'ensemble des caves de Bayonne. Cet auteur s'est surtout concentré sur les caractéristiques architecturales de la voûte d'ogives de cette cave⁴⁶⁴. Cependant, sa description du plan de la cave, Élie Lambert précise qu'en 1929 les deux parties de la cave (sises au-dessous du n°5 et du n°7) étaient séparées. C'est également le constat fait par Maurice Haulon sur son relevé de 1938⁴⁶⁵. Soulignons que Maurice Haulon n'a pas représenté, sur son relevé la cellule sise au-dessous de l'escalier d'accès actuel. Il est possible qu'elle fût masquée, lors de son relevé, par le remblai encombrant la cave. Cette dernière a, également, été inventoriée pour la Défense passive⁴⁶⁶. Enfin, cette cave a fait l'objet d'une opération archéologique en 1993, dirigée par Sylvie Riuné-Lacabe⁴⁶⁷. Un sondage a été effectué dans l'angle sud-est du 7, rue Lagréou, soit dans la travée d'accès actuel. Un exhaussement du sol de 1 m 50 a été mis au jour, ainsi que l'accès à la tour d'escalier. Lors de cette opération archéologique, la cave était encore divisée en deux espaces distincts correspondant à la disposition des immeubles du 5 et du 7, rue Lagréou sis au-dessus. Après cette opération, les deux salles ont été de nouveau réunies et une partie du remblai a été décaissée.

⁴⁶³ Il s'agit, d'une part, de l'Établissement daté du 30 mai 1290 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°79, 85), qui préconise de construire les murs pignons des maisons en pierre, d'autre part, de l'Établissement daté de 1298 (Ducéré & Yturbide, éd. 1892, n°71, 81), qui demande aux habitants de Bayonne de construire des murs mitoyens en pierre.

⁴⁶⁴ Lambert 1929.

⁴⁶⁵ E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁴⁶⁶ E dépôt Bayonne 1W6.

⁴⁶⁷ Riuné-Lacabe 1993.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation des parcelles correspondant au 5-7, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 1, 2 et 3), permet de préciser la situation géographique de cette cave dans la ville. Ces parcelles se situent au sud-est de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité de la rive gauche de la Nive. Elles se trouvent à l'angle nord-est de l'îlot i19 (planche 1 bis volume 2). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue Lagréou, au sud, par la rue Passemillon, à l'est, par la place de la Plachotte, et, à l'ouest, par la rue Gosse. Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues », selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁴⁶⁸.

Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, les parcelles correspondant au plan de la cave du 5-7, rue Lagréou, n'ont pas subi de modifications majeures (figures 2, 3 et 5). En effet, seule la limite sud, du côté de la rue Passemillon, de la parcelle correspondant au 7, rue Lagréou a été légèrement élargie.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est également adjacent à ces deux rues sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)⁴⁶⁹. Le plan de la cave du 5-7, rue Lagréou est perpendiculaire à la rue Lagréou et parallèle à la place de la Plachotte, sur ces deux plans. Les parois P1 et P2 reproduisent les limites de parcelle sur ces deux plans cadastraux. Cette connexion amène deux hypothèses. Soit, comme nous l'avons évoqué précédemment (1.5), la construction des parois P1 et P2 est contemporaine de la construction d'une maison dont la façade sur rue a été reculée. Dans ce cas, les grandes cellules, se développant au-dessous de la rue Lagréou, permettraient de restituer les limites de façade primitive de la cave et de la maison contemporaine de sa construction. Soit, les parois P1 et P2 coïncident, depuis la construction de la cave, aux limites des façades sur rue de la maison contemporaine de la construction de cette cave. Alors, les grandes cellules auraient, dès leur construction, été bâties intentionnellement, au-dessous de la rue, afin de gagner de l'espace de stockage. Au regard de nos observations, la première hypothèse paraît la plus probable. En effet, la contemporanéité de la construction des parois P1 et P2, avec les cellules ainsi que la voûte, étaye davantage cette première hypothèse (1.5). Les deux autres parois (P3 et P4) sont totalement déconnectées des limites de façade sur les deux plans cadastraux (figure 5). La paroi P3 pourrait permettre de restituer la limite sud de la

⁴⁶⁸ Méliassin *et al.* 2006, 70.

⁴⁶⁹ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur. Le calage a été effectué à partir des éléments évoqués dans l'introduction de cette notice.

parcelle contemporaine de la construction de la voûte de la cave (début du XIII^e siècle, 1.5), si, toutefois, la cave occupait toute la largeur de cette parcelle. Si c'est le cas, la parcelle aurait une largeur comprise entre 6 m 90 et 7 m 95, en incluant la largeur des cellules, probablement contemporaines de la construction de la voûte d'ogives.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5). Nous reprenons, ici, des éléments déjà évoqués dans les notices des caves sises au 3, rue Lagréou (notice 1) et au 19, rue Lagréou (notice 10).

D'abord, les parcelles du 5-7, rue Lagréou, se trouvent à proximité du *cardo*⁴⁷⁰ (rue Mayou en 1831, rue d'Espagne aujourd'hui). Cet axe a aussi été important au Moyen Âge puisque c'est le seul qui permettait de relier, directement, la porte Saint-Léon (soit le sud de la ville) au pont Mayou, en passant par la zone de marché (sise à côté de la cathédrale). Par conséquent, le besoin en stockage, à proximité immédiate de cet axe, devait être important au Moyen Âge, notamment à partir du XIII^e siècle, date à laquelle nous avons fixé le *terminus post quem* des cellules et de la voûte d'ogives de la cave du 5-7, rue Lagréou. D'ailleurs, la superficie de cette cave est importante (90 m² avec les cellules). Il s'agit de l'une des plus grandes caves visitées pour cette thèse.

Ensuite, la cave du 5-7, rue Lagréou est placée entre le *cardo* et une porte médiévale, ouverte dans l'enceinte antique : la porte de la Pusterle⁴⁷¹. Ainsi, la cave se situait, au Moyen Âge, dans une rue reliant la zone de marché, grâce à sa connexion avec la rue d'Espagne (*cardo*), et la zone portuaire sur la Nive, grâce à cette porte. De cette manière, les caves de ce secteur devaient posséder un accès direct sur rue, comme c'est le cas dans les rues correspondant à d'anciens petits *esteys* (rue du Pilori ou rue Poissonnerie par exemple). D'ailleurs, la cave du 5-7, rue Lagréou possède une telle ouverture.

Enfin, le tracé des rues semble avoir influencé l'orientation des parcelles et du bâti dans cette zone. Les parcelles correspondant au 5-7, rue Lagréou se trouvent à l'intérieur de l'unité de plan 2B, identifiée par Ézéchiél Jean-Courret, grâce à l'orientation des parcelles par rapport aux voies et leur régularité⁴⁷². D'ailleurs, le long de la rue Lagréou, les parcelles sont

⁴⁷⁰ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

⁴⁷¹ Auzeméry-Clouteau 2019.

⁴⁷² Jean-Courret 2019, 66 à 68.

majoritairement, sur les deux plans cadastraux, orientées de façon perpendiculaire à la rue ; leur forme et leurs dimensions sont homogènes⁴⁷³.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, les parcelles correspondant au 5-7, rue Lagréou, sont restées entièrement bâties. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°11, rue Lagréou, dont le propriétaire était Ferrou fils.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de nos visites de la cave), entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P1 et P3) nord et sud : il s'agit des plus longs côtés de la cave, parallèles à la rue Lagréou. Nous avons pu constater que la paroi P1 actuelle correspond, en élévation, à la paroi de façade de l'immeuble sis au 5, rue Lagréou. Il doit en être de même pour la partie de la paroi P1 en contact avec l'immeuble correspondant au 7, rue Lagréou, mais nous n'avons pas pu le vérifier. Concernant la paroi P3, nous n'avons pas pu constater, si elle coïncide avec un mur de l'immeuble actuel. Nous pouvons seulement préciser que, si la cave reproduit fidèlement le plan de la maison qui lui était contemporaine, les parois P1 et P3 permettent de restituer les limites nord et sud de cette maison. Il s'agirait de ses murs gouttereaux, contemporains de l'ouverture de l'accès sur rue.

Parois (P2 et P4) est et ouest : il s'agit des plus petits côtés de la cave. La paroi P2 correspond, en élévation, au mur de façade ouvert sur la place de la Plachotte. La paroi P2 pourrait donc correspondre au mur pignon de la maison, contemporaine de sa construction. Pour la paroi P4, nous n'avons pas pu vérifier si elle présente des connexions avec la paroi ouest de l'immeuble actuel.

⁴⁷³ Nous faisons exception des parcelles sises à l'emplacement du couvert des Augustins.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 5-7, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 5-7, rue Lagréou, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustrations des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 19 : Plan au sol de la cave sise au 5-7, rue Lagréou 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 19 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 5-7, rue Lagréou 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 1W6 : inventaire de la Défense passive

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 5-7, rue Lagréou

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [Tour de Sault]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-9A

Lambert (1929) : “Les caves anciennes de Bayonne”, *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 100.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 5-7, rue Lagréou, visible sur le plan n°1.

Notice n°20 Bayonne		Code enregistrement base de données : 70 i11 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 20 et 20 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	2, rue Montaut			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 253			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 410			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Octobre 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/100° plan avec phasage au 1/100°			Plan n°20 Plan n°20bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 21 m 50 sans les cellules 25 m 90 avec les cellules	Largeur maximum : 5 m	Hauteur maximum sous voûte : 4 m 12	Plan n°20
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	±11.434m NGF			
	Altitude à l'intérieur de la cave	±10.104m NGF			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 4
	Photographies issues d'études précédentes	Médiathèque de Bayonne, PHO.75 et PHO.81 (date inconnue)			
	Sources	AD64 G 80/2 folio n°13 (1377) ; E dépôt Bayonne FF 16 folio n°101 (1585) ; AD64 G 125 folio n°365 (1651) ; AD64 G 235 folio n°25 (1653) ; AD64 3 E 4029 (1693)			
	Bibliographie	Dubarat 1901; E dépôt Bayonne 19S 1 ; Lambert 1926 ; Lambert 1929 ; cote GC 184-8A (Haulon 1938) ; Braunwald J. et Lambert E. 1939 ; inscrite MH : 29/12/1927 ; E dépôt Bayonne 1W6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée d'un immeuble de deux étages dont trois façades ouvrent sur rue. Deux d'entre elles sont ouvertes sur la rue Montaut. La troisième est tournée vers la place Mgr Vastenberghe. L'escalier d'accès à la cave se trouve au-dessous de la construction située à l'avant de la petite façade ouvrant sur la rue Montaut (façade sud de l'immeuble actuel).

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé le plan au sol, les photographies et les mesures de l'altimétrie, à l'intérieur et à l'extérieur de la cave (au niveau de l'accès actuel). En revanche, les coordonnées prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour recalibrer le plan de la cave dans le SIG⁴⁷⁴. Aussi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues, la position des soupiraux donnant sur la rue Montaut, l'orientation de la cave, ainsi que la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave était vide. La visite a permis de constater que cette cave est dans un état de conservation convenable (parois et couverture), malgré la présence de quelques étais du côté de la place Mgr Vastenberghe. De plus, le sol a été creusé par endroits sur une assez grande profondeur (environ 1 m au niveau de la cellule 2).

Notons également que le sol de la cave n'a pas pu être observé, puisqu'il était recouvert par de la terre et des déchets de travaux. Par conséquent, le niveau de sol n'était pas le même dans toute la cave. D'ailleurs, les cellules, situées au nord, n'ont pas pu être observées sur toute leur hauteur.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴⁷⁴ Les données GPS ont livré, après traitement, des résultats fiables à un peu moins de 1 m, ce qui n'est pas satisfaisant pour servir au recalage du plan de la cave dans le SIG. Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS (GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h30.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

Le plan de cette cave est composé d'une salle unique, de forme rectangulaire (plan n°20). Des cellules se développent au-dessous des rues à chaque extrémité de la cave. Ainsi, deux cellules se développent au-dessous de la place Mgr Vasteenberghe, au nord, et une cellule se développe au-dessous de la rue Montaut, au sud.

Le plan de la cave du 2, rue Montaut, est l'un des plus longs que nous ayons relevés, même sans compter les grandes cellules sises à chaque extrémité. En effet, la cave mesure environ 21 m 50 de long (sans compter les cellules) sur 5 m de large. Ce plan s'étire perpendiculairement à la rue Montaut (au sud) et à la place Mgr Vasteenberghe (au nord). Il est également parallèle au cloître de la cathédrale.

Le plan de cette cave se développe suivant un axe nord-est/sud-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour faciliter la lecture de la description, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice. Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Deux types de maçonneries ont été mis en œuvre dans ces parois, les types *b* et *g* du catalogue de maçonneries.

P1 et P2 (Parois ouest et est) : il s'agit des deux parois latérales de la cave (figure 4). La paroi P2 est adjacente à la rue Montaut et au cloître de la cathédrale, tandis que la paroi P1 est à l'intérieur de l'îlot. Dans ces deux parois, un même type de maçonnerie a été mis en œuvre. Il s'agit du type *g* du catalogue de maçonneries. Les assises des pierres de taille, de cette maçonnerie, présentent des hauteurs variables sur toute la hauteur des parois P1 et P2. Certains des modules de pierre, employés dans la maçonnerie de type *g* dans les parois P1 et P2, s'apparentent même à ceux mis en œuvre dans la maçonnerie de type *b*, inventorié dans notre catalogue. Des pierres de taille de type *b* semblent, en particulier, employées dans la paroi P2. S'agit-il de reprises de la maçonnerie de cette paroi après la construction de la cave ? Ces pierres présentent des traces de layures horizontales ; certaines portent également des traces de pics. Nous n'avons pas pu observer la jonction des maçonneries de ces parois (P1 et P2) avec celles des parois P3 et P4, puisque les retombées des ogives et des arcs masquent la connexion entre ces maçonneries. Ces deux parois reçoivent, à intervalle régulier, les arcs formerets de la voûte d'ogives. En outre, les supports recevant les arcs et les ogives, de la voûte, sont adossés aux parois P1 et P2.

P1' et P2' (Parois ouest et est de la cellule 1 plan n°20) : il s'agit des parois latérales de la cellule 1 (figure 4). La paroi P1' ne se trouve pas dans l'exacte continuité de la paroi P1. Il n'y

a pas de connexion entre les maçonneries des parois P1 et P1' puisque la cellule 1 est moins large que la cave à l'ouest. La paroi P2', quant à elle, se situe dans la continuité de la paroi P2. Toutefois, il ne semble pas qu'il y ait continuité entre la maçonnerie de la paroi P2 et celle de la paroi P2'. En effet, les parois P1' et P2' sont maçonnées d'un type différent de celui des parois latérales de la cave : le type *b*. Il s'agit d'un type de maçonnerie rencontré également dans la construction des grandes cellules de la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19). Les maçonneries des parois P1' et P2' supportent la voûte en berceau qui couvre la cellule 1. Cette voûte est, également, maçonnée en type *b*. Il n'y a pas de rupture de maçonnerie entre les parois et la voûte dans la cellule 1. En revanche, les maçonneries des parois P1' et P2', ainsi que la voûte de la cellule 1, semblent être adossées à la paroi P5.

P5 (paroi sud de la cellule 1 plan n° 20) : effectivement, il n'y a pas de connexion entre la maçonnerie de la paroi P5, maçonnée en type *b*, comme les parois P1' et P2'. Ainsi, nous nous interrogeons sur la contemporanéité entre la maçonnerie de la paroi P5 et celle des parois latérales de la cellule 1.

P3 et P4 (Parois nord et sud) : la paroi P3 correspond, en élévation, au mur de façade donnant sur la place Mgr Vasteenberghe. Au niveau de cette paroi, la maçonnerie de type *g*, présente une différence avec la maçonnerie, de ce même type, employée dans les parois latérales. Nous n'avons pas repéré de variation dans les hauteurs des assises de la maçonnerie de cette paroi. Toutefois, cela est peut-être dû au fait que cette paroi n'est pas maçonnée sur toute sa surface. En effet, la maçonnerie de la paroi P3 est percée, en son milieu, par un escalier d'accès sur rue, qui se développait dans l'épaisseur de cette même paroi. De plus, la paroi P3 est munie, dans sa partie basse, de deux cellules, réparties de part et d'autre de l'escalier sur rue. La maçonnerie de la paroi P3 présente un traitement particulier au-dessus de ces deux cellules. En effet, un demi-arc se développe, en diagonale, au-dessus de chacune de ces cellules. Ces deux demi-arcs sont placés entre l'arc formeret et l'escalier sur rue inséré, quant à lui, dans la paroi P3. Ces arcs semblent avoir une utilité architectonique, au-dessus des cellules. L'ouverture et la voûte des cellules sont situées un peu en retrait par rapport à la maçonnerie de la paroi P3. Entre la voûte de ces cellules et les arcs de la paroi P3, nous avons noté la présence d'un massif de maçonnerie. Ce dernier est recouvert d'un épais enduit qui empêche d'identifier le type de maçonnerie qui y est mis en œuvre. La paroi P4 coïncide, en élévation, à la façade sur rue ouvrant sur la rue Montaut (au sud). Cette paroi est donc située à l'opposé de la paroi P3. Le même type de maçonnerie, que celui identifié dans les parois (type *g*) est mis en œuvre dans la paroi P4. C'est dans la partie sommitale de cette paroi qu'est percée l'ouverture sur rue servant d'accès actuel à la cave. À ce niveau, la maçonnerie de la paroi P4 présente des arrachements et l'arc formeret a été coupé. De même, la paroi P4 est percée, dans sa partie basse, par

l'ouverture menant à la cellule 1. L'ouverture de la cellule 1 se développe au milieu de la paroi P4, derrière l'escalier d'accès à la cave. L'ouverture de cette cellule est soulignée par un arc en plein cintre.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré une ouverture sur rue en service, un vestige d'accès sur rue, abandonné, des soupiraux et une trappe dans la voûte de la cave.

Accès actuel : la paroi P4 a été totalement transpercée pour ouvrir le passage de l'accès actuel. L'arc formeret a été sectionné. L'ouverture de cet accès sur rue semble avoir été modifiée à plusieurs reprises. En effet, la première ouverture semble correspondre à la première paire de piédroits, situés dans la partie correspondant à l'intérieur de la paroi P4. À ce niveau, la voûte a été renforcée par une succession de deux arcs, inclus dans la paroi P4. Cette ouverture primitive sur rue mesure 2 m 30 de largeur. Par la suite, l'ouverture a été avancée vers la rue Montaut, à au moins deux reprises (au regard des piédroits encore visibles), pour atteindre sa position actuelle. La maçonnerie qui fait la jonction entre la paroi P4 et l'ouverture actuelle est composée de matériaux de différentes natures (pierre de Mousserolles, brique, bois). Cet accès est aujourd'hui lié à un escalier, dont les marches sont en pierre de Bidache. Cet escalier est inséré dans la maçonnerie de la paroi P4. Cette dernière présente des perturbations architecturales à niveau de sa connexion avec l'escalier actuel. Cet escalier est soutenu par un massif de maçonnerie formant un arc rampant et ouvrant sur une cellule, comme ce que nous avons relevé dans la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19). La maçonnerie de cet arc est la même que celle identifiée dans les voûtains des voûtes d'ogives de la cave du 2, rue Montaut, à savoir le type *h*. La volée de l'escalier actuelle est désaxée vers l'ouest.

Vestiges d'accès : la paroi P3 disposait également d'un accès direct sur rue. Cet accès était comblé et abandonné lors de notre visite. De plus, les marches de l'escalier avaient presque toutes disparues. Cependant, il restait, encore en place, l'arc qui soutenait l'escalier lié à cet accès sur rue. Cet arc présente la même maçonnerie que celui identifié au niveau de l'escalier d'accès actuel. En revanche, l'escalier abandonné n'ouvrait pas sur une seule grande cellule, comme l'escalier d'accès actuel, mais il était encadré par deux grandes cellules. La largeur de l'ouverture sur rue, dans la paroi P3, était d'environ 2 m.

Soupiraux : quatre soupiraux ont été percés dans la partie sommitale de la paroi P2. La partie est de la voûte est également percée par ces soupiraux. À ce niveau, la maçonnerie de la paroi P2 a été recouverte d'un enduit, masquant les imperfections du creusement de ces ouvertures. La maçonnerie de la voûte, quant à elle, présente des traces d'arrachements. Les arcs formerets ont été coupés pour réaliser ces soupiraux. Dans les conduits de ces soupiraux, la connexion

entre la maçonnerie de la paroi P2, celle de la voûte et celle de la paroi de façade, se fait par l'ajout d'une maçonnerie en brique. La partie supérieure des ouvertures de ces soupiraux est en bois. Il est possible qu'il s'agisse du sol du rez-de-chaussée. Ces soupiraux sont largement ouverts sur la rue. Leur largeur est assez constante, elle mesure environ 1 m 40.

Trappe dans la voûte : la cave du 2, rue Montaut présente, également, une communication directe avec l'habitation. Il s'agit d'une petite trappe percée dans la voûte, dans la deuxième travée en partant de la paroi P3, soit au milieu de la cave. Cette trappe, rectangulaire, est assez petite ; sa largeur est d'environ 0 m 70. Il est donc peu probable qu'elle ait servi à descendre des charges ; sa fonction reste incertaine. Notons que la maçonnerie de la voûte ne présente pas de perturbations de maçonneries, au niveau des embrasures de cette trappe. Il est donc possible que cette trappe soit contemporaine de la construction de la voûte.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 2, rue Montaut est couverte par une voûte d'ogives. Elle se développe perpendiculairement à la rue Montaut et à la place Mgr Vasteenberghe. La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *h* de notre catalogue. Cette voûte est composée de quatre travées, presque carrées, disposées en enfilade. Les parois P1 et P2 reçoivent les retombées des ogives et des arcs doubleaux, qui pénètrent directement dans des supports adossés à ces parois. Ces supports mesurent environ 0 m 80 de hauteur. Ils ont une forme polygonale et leur partie haute possède une moulure. Les ogives et les arcs doubleaux ont un profil mouluré en forme de tore, souligné d'un listel saillant sur l'ensemble de leur longueur. Pour chaque ogive et pour chaque arc doubleau, le tore est cerné de deux cavets. Les tores de cette voûte mesurent environ 0 m 20 de large. Les arcs formerets sont, quant à eux, chanfreinés et à moitié encastés dans la maçonnerie des parois. Les quatre travées de la voûte sont munies, en leur centre, de clés de voûte présentant deux motifs, soit un anneau plein en son centre, soit un motif floral.

La hauteur sous voûte est de 4 m 12.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation de mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. Une telle analyse de mortiers, dans la cave du 2, rue Montaut, semble envisageable pour les parois, la voûte et les cellules. Notre analyse des maçonneries et, surtout, les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°20 bis, propositions de phasages). Des

informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 2, rue Montaut, nous avons relevé quatre spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, nous avons réussi à rapprocher certains types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, de mises en œuvre connues à Bayonne pour le Moyen Âge. Pour la cave du 2, rue Montaut les maçonneries identifiées dans les parois, types *b* et *g*, peuvent être rapprochés de maçonneries médiévales connues dans la Ville-Haute.

La maçonnerie de type *b* est proche de celle mise en œuvre au niveau de la paroi est de la courtine du Château-Vieux, dans la salle dite des gardes. Cette partie du Château-Vieux correspondrait, selon une récente étude, à la partie la plus ancienne de sa courtine, dont la datation proposée serait antérieure au milieu du XIII^e siècle⁴⁷⁵. Ce type de maçonnerie a également des points communs avec les vestiges archéologiques, d'un des rares bâtiments civils médiévaux connus à Bayonne, étudiés par Cécilia Pedini en 2017. L'analyse d'une portion de la paroi ouest, de ce bâti médiéval, a permis de proposer une datation coïncidant avec la fin du XIII^e siècle⁴⁷⁶. La comparaison entre les maçonneries rencontrées dans la cave du 2, rue Montaut et ces maçonneries médiévales, connues dans la zone d'étude, permet de proposer un *terminus post quem*, des parois latérales de la cave du 2, rue Montaut (P1 et P2) ainsi que des parois de la cellule 1, situé à partir du XIII^e siècle pour la maçonnerie de type *b*. La maçonnerie de type *g*, mise en œuvre dans les parois P3 et P4 de la cave du 2, rue Montaut, est comparable (dimensions des pierres et assemblage) à celle de la courtine nord du Château-Vieux et à la maçonnerie intérieure de la galerie est du cloître de la cathédrale. Les maçonneries de ces monuments sont attribuables, d'après leur étude récente (*Atlas Historique*), à la première moitié du XIII^e siècle⁴⁷⁷. Ainsi, les maçonneries des parois de la cave (P1, P2, P3, P4) et celles de la cellule 1 (P1' et P2') seraient contemporaines.

La deuxième spécificité architecturale est le couvrement de la cave du 2, rue Montaut : une voûte d'ogives à mouluration en tore et maçonnée en type *h*. Il s'agit de la maçonnerie la plus employée pour la construction des voûtes d'ogives dans les caves visitées à Bayonne. Ce type de maçonnerie est comparable à celui connu dans les bas-côtés de la nef de la cathédrale de Bayonne, ainsi que dans les voûtains de la galerie ouest du cloître⁴⁷⁸. Cette comparaison nous

⁴⁷⁵ Boutouille 2019b, 38 à 39. Toutefois, il n'y a pas eu de fouilles, ou d'étude de bâti, récentes du Château-Vieux permettant de vérifier cette hypothèse de datation.

⁴⁷⁶ Pedini 2017.

⁴⁷⁷ Boutouille 2019d, 37 à 39 ; Gallet & Pontet 2019b, 138 à 140.

⁴⁷⁸ Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement sur les appareils en pierre de taille qui se trouve dans le corps de la thèse (partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

permet de situer chronologiquement la maçonnerie de type *h*, employée dans la voûte de la cave du 2, rue Montaut : entre le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. Cette proposition de datation coïncide avec le *terminus post quem* émis pour les parois de la cave.

La troisième spécificité architecturale correspond aux accès sur rue. En effet, les accès sur rue percés dans les parois P3 et P4 semblent contemporains de la construction de la cave, même s'ils ont été remaniés par la suite. Toutefois, l'escalier d'accès actuel à la cave ne paraît pas contemporain de la construction de l'accès ouvert sur la rue Montaut. Par conséquent, sa mise en place est postérieure à la construction de la cave. Plusieurs éléments nous permettent d'étayer cette hypothèse. D'abord, il repose sur le sol de la cave. Or, ce sol n'est pas contemporain de la construction de cette cave, puisqu'il masque une partie de la hauteur des supports recueillant les retombées des ogives et des arcs doubleaux de la voûte. En outre, ce sol est venu combler une grande partie de la hauteur des cellules dans la partie ouest de la cave. Ensuite, la paroi P4 présente des perturbations architecturales, à proximité de l'insertion de l'escalier d'accès actuel dans la maçonnerie de la paroi. Ces perturbations ne semblent pas liées à l'installation de cet escalier. Elles correspondent plutôt aux vestiges d'un ancien escalier sur rue.

La quatrième spécificité architecturale est la création des soupiraux. Au regard des perturbations provoquées dans la maçonnerie de la paroi P2 et de la voûte, ces soupiraux semblent correspondre à des constructions récentes, postérieures à l'édification de la cave.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

La cave, aujourd'hui sise au 2, rue Montaut, est l'une des rares caves que nous avons visitées, pour laquelle nous avons trouvé des mentions, pouvant lui être attribuées, dans les sources écrites médiévales et modernes. Ainsi, l'acte le plus ancien, mentionnant cette cave, est daté de 1377. Il correspond à une exécution testamentaire de Catherine d'Arribère, qui léguait au chapitre une rente de deux écus d'or sur la maison de Saubist et sa cave. Cette dernière y est appelée « *lo sostarainh part aperat de Saubist* » (AD 64 80/2 folio n°13). L'existence de la cave du 2, rue Montaut, est donc attestée dans la dernière moitié du XIV^e siècle, ce qui nous donne un *terminus ante quem* pour sa construction. Dans cet acte, la cave est située par rapport à l'église cathédrale et aux maisons voisines, elle y est également appelée « Saubist », mais elle n'est pas décrite. En 1585, la cave est mentionnée dans les sources écrites municipales à cause d'un accident de barrique, renversée dans la cave (E dépôt Bayonne FF 16 folio n°101). Cette délibération municipale nous apprend que l'accès sur rue, du côté de la rue Montaut est en service à cette date. De plus, cette mention nous apprend que la cave servait au stockage du vin, en cette fin de XVI^e siècle. Nous avons identifié un autre acte, daté de 1651, localisant également la cave de la maison Saubist dans la ville. Il s'agit de l'acte de vente de la maison et

de sa cave au chapitre cathédral de Bayonne (AD 64 G 125 folios n°365 à n°372). La cave n'est pas, non plus, décrite dans cet acte. En 1653, un acte de recensement de l'entrée des vins pour le chapitre cathédral mentionne, encore, la cave du 2, rue Montaut comme lieu de stockage spécifique aux chanoines (AD 64 G 235 folio n°25). Enfin, le dernier acte que nous avons repéré avec la mention de la cave du 2, rue Montaut est un acte notarié daté du 16 mars 1693 (3 E 4029 folios n°731 à n°738). Cet acte de vente ne concerne pas directement la cave de la maison Saubist, mais une maison voisine. Toutefois, il nous renseigne sur la localisation de la cave et de la maison Saubist, dans le paysage urbain de la fin du XVII^e siècle.

Cette cave est, également, connue par la bibliographie. En effet, la cave du 2, rue Montaut est mentionnée en 1901 par Victor Pierre Dubarat, lors de la publication du *Missel de Bayonne*⁴⁷⁹. Cet auteur a recensé certaines sources citant la cave de la maison Saubist. Cette cave a, aussi, fait l'objet de la première étude des caves de Bayonne publiée par Élie Lambert, en 1926⁴⁸⁰. Cet auteur en fait une étude architecturale complète, tandis que les autres caves de Bayonne sont mentionnées plus succinctement. Cette cave apparaît, de même, dans la publication d'Élie Lambert, de 1929, dans la première synthèse sur l'architecture des couvertures des caves de Bayonne⁴⁸¹. Maurice Haulon a relevé la cave du 2, rue Montaut en 1938, ce relevé a été publié en 1939⁴⁸². Sur le relevé de Maurice Haulon, nous avons constaté que l'escalier d'accès est placé au milieu de la paroi P4, sans désaxement. Or, ce n'est pas vraiment l'orientation de l'escalier actuel, qui existait sûrement déjà en 1938. De plus, Maurice Haulon n'a pas relevé la petite trappe percée dans la voûte de la deuxième travée de la cave qui, selon nos observations, doit pourtant être contemporaine de sa construction. En outre, la cellule 1 est un peu plus courte, vers l'est, sur le relevé de Maurice Haulon, que sur notre plan de la cave. Dans son livret qui accompagne ses relevés de caves de Bayonne, Maurice Haulon détaille l'origine du nom « Saubist » qui lui est attribué. Selon cet auteur, il s'agit du nom d'une famille, de Bayonne, importante au Moyen Âge⁴⁸³. Il précise, en outre, que l'accès sur rue, au nord de la cave, était abandonné en 1938. Cette cave est, également, la première, de Bayonne, à avoir été inscrite aux Monuments Historiques (29/12/1927). Elle est datée de la première moitié du XIV^e siècle au moment de ce classement. Cette datation s'appuie sur la connaissance de la source écrite de 1377 citée plus haut. Enfin, elle a aussi fait l'objet du recensement de la Défense passive⁴⁸⁴.

⁴⁷⁹ Dubarat 1901.

⁴⁸⁰ Lambert 1926.

⁴⁸¹ Lambert 1929.

⁴⁸² E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁴⁸³ Haulon 1939.

⁴⁸⁴ E dépôt Bayonne 1W6.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 2, rue Montaut, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Cette parcelle se situe au centre de la ville, comprise dans l'enceinte antique. Elle est adjacente à la paroi ouest du cloître et à la cathédrale. Cette parcelle se trouve à l'angle nord-est de l'îlot i11 (planche 1 bis volume 2). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue des Prébendés, au sud, par la rue Sabaterie, à l'est, par la rue Montaut, et, à l'ouest, par la rue Douer.

Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 2, rue Montaut, a subi quelques modifications (figures 2, 3 et 5). La limite nord de la parcelle actuelle a été réalignée par rapport au tracé de la parcelle voisine. Cette parcelle empiète donc un peu moins sur la place Mgr Vasteenberghe. Les cellules 2 et 3 se développent, quant à elles, davantage au-dessous de la rue. De plus, cette parcelle a été très légèrement agrandie au niveau de son angle sud-est. Sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel), la parcelle est perpendiculaire à la rue Montaut et à la place Mgr Vasteenberghe, tout en étant, aussi, parallèle à la portion de la rue Montaut, située entre le cloître de la cathédrale et l'immeuble du 2, rue Montaut.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est, également, adjacent à ces trois rues sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)⁴⁸⁵. De même, il est perpendiculaire à la rue Montaut et à la place Mgr Vasteenberghe. Une seule paroi reproduit, assez fidèlement, une limite de la parcelle sur ces deux plans cadastraux. Il s'agit de la paroi P2, parallèle à la rue Montaut (figures 2, 3, 4 et 5). La paroi P3, qui correspond, en élévation, à la limite actuelle de la façade sur rue, était un peu plus déconnectée de la limite de parcelle de la façade sur rue en 1831 (figure 5). Cette déconnexion semble liée au réalignement de la parcelle, entre 1831 et aujourd'hui. D'ailleurs, la façade nord de l'immeuble actuel porte des traces de perturbations architecturales. Toutefois, il est étonnant qu'un réalignement de parcelle, et, *a priori*, de bâti en élévation coïncide avec la limite nord de la cave. L'explication la plus plausible est que le recul de la façade n'a pas été très important. Les parois P4 et P1 sont, quant à elles, déconnectées des limites parcellaires depuis 1831. La paroi P5, paroi sud de la cellule 1, correspond à la limite sud de la parcelle, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel. Ainsi, nous nous interrogeons sur la contemporanéité de la construction de cette cellule 1 par rapport au reste de la cave. En effet,

⁴⁸⁵ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur. Le calage a été effectué à partir des éléments évoqués dans l'introduction de cette notice.

soit elle permet de restituer la limite sud de la cave, antérieure à la construction de sa voûte d'ogives, soit il s'agit d'un élément construit en même temps que la cave et la voûte d'ogives. Dans le premier cas, les avancées successives de l'ouverture d'accès sur la rue Montaut auraient permis de récupérer une partie de l'espace perdu, au moment de la construction de la voûte d'ogives. Alors, la paroi P5 correspondrait à une limite de façade sur rue d'une maison, contemporaine de la cave antérieurement à la construction de cette voûte. La construction de la voûte étant situé entre le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle, cela nous donne un *terminus ante quem* de la construction de la cave primitive, contemporaine de la paroi P5. Dans le deuxième cas, la cellule 1, contemporaine de la construction de la cave, aurait pu être bâtie au-delà de la limite de façade sur rue pour gagner de l'espace de stockage. La limite de façade sur rue, contemporaine de la construction de la cave, correspondrait, alors, à la paroi P4. Dans tous les cas, il semble que les parois latérales de la cave permettent de restituer les limites de parcelle et de la maison, contemporaines de la construction de la cave, dont la largeur serait d'un peu plus de 5 m.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5 et planche 2 ter⁴⁸⁶).

D'abord, la parcelle correspondant aujourd'hui au 2, rue Montaut se trouve dans la zone où le *cardo* et le *decumanus* antiques se rencontraient⁴⁸⁷. D'ailleurs, notons que cette parcelle se situe dans l'unité de plan 2A, identifiée par Ézéchiél Jean-Courret⁴⁸⁸. Il s'agit d'une unité de plan repérée à partir de l'orientation des rues, qui y sont articulées sur l'enceinte antique.

Ensuite, l'organisation urbaine de ce secteur a été influencée par la construction du cloître de la cathédrale et le pôle cathédral. Effectivement, la cave du 2, rue Montaut se trouve à proximité de la zone du *claustrum*, dans laquelle des maisons canoniales devaient se trouver. L'évolution chronologique de la construction urbaine dans ce secteur est encore difficile à saisir au niveau archéologique. Cependant, la fouille effectuée, en 2003, par Florence Cavalin, au niveau du mur ouest du cloître, a permis de réactualiser la datation de construction de ce mur⁴⁸⁹. La fouille

⁴⁸⁶ Cette planche se trouve dans le volume 2, annexe 2.

⁴⁸⁷ Goyheneche Eugène 1990, 68 à 69 ; Hourmat 1982 ; Jean-Courret 2019, 67.

⁴⁸⁸ Jean-Courret 2019, 67 à 69.

⁴⁸⁹ Cavalin 2003.

l'a, alors, situé au XIII^e siècle, ce qui concorde avec la récente étude architecturale réalisée sur le cloître, dans le cadre de l'*Atlas Historique*⁴⁹⁰. Il s'agit donc d'un secteur où la construction urbaine est assez intense au XIII^e siècle et où le besoin en stockage, pour le pôle cathédral, notamment, devait être important. La présence du double accès sur rue dans la cave du 2, rue Montaut semble souligner cette importance. En outre, la construction de la paroi ouest du cloître, à une date concomitante de celle que nous avons proposée pour les parois latérales et la voûte de la cave, nous invite à nous demander si la construction de cette cave n'aurait pas bénéficié des mêmes matériaux et, peut-être, des mêmes maçons que ceux ayant travaillé au cloître. D'ailleurs, rappelons que la voûte de la cave, maçonnée en type *h*, est comparable à celle de la galerie ouest du cloître. De même, la maçonnerie de type *g*, employée pour les parois, est proche de celle mise en œuvre dans la galerie est du cloître.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel permet de noter que, sur cette période, l'ensemble de la parcelle correspondant au 2, rue Montaut, est resté entièrement bâti. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°17, rue des Prébendés, dont le propriétaire était M. Guichenné Bernard. Notons que cette parcelle est colorée en jaune sur le plan de 1826, ce qui signifie qu'il était prévu un reculement de façade sur rue.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non, lors de la visite de la cave en 2017, entre la cave et l'immeuble qui la surplombe.

Parois (P1 et P2) ouest et est : il s'agit des parois latérales de la cave, perpendiculaires à la rue Montaut et à la place Mgr Vasteenberghe. La paroi P2 correspond, en élévation, à une des façades de l'immeuble actuel ouvrant sur la rue Montaut. La continuité de la maçonnerie de la paroi P1 avec le rez-de-chaussée de l'immeuble actuel n'a pas pu être vérifiée. Ces deux parois, comme nous l'avons évoqué plus haut, pourraient correspondre aux murs gouttereaux de la maison contemporaine de leur construction.

Parois P3 et P4 (parois nord et sud) : il s'agit des plus petits côtés de la cave. Ils correspondraient, selon le plan d'une maison perpendiculaire à la rue, aux murs pignons sur rue. Par conséquent, cette maison aurait ses murs pignons sur rue (rue Montaut et place Mgr Vasteenberghe actuelles). Il serait intéressant de vérifier si cette paroi se poursuit au rez-de-

⁴⁹⁰ Gallet & Pontet 2019.

chaussée, et peut-être dans les étages. Si c'est le cas, cela peut permettre de restituer la limite de la façade sud de cette maison contemporaine de la construction de la cave du 2, rue Montaut.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 2, rue Montaut, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 2, rue Montaut, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustration des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 20 : Plan au sol de la cave sise au 2, rue Montaut 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 20 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 2, rue Montaut 64100 Bayonne

4.1. Sources :

AD64 G 80/2 folio n°13 (1377)

E dépôt Bayonne FF 16 folio n°101 (1585)

AD64 G 125 folio n°365 (1651)

AD64 G 235 folio n°25 (1653)

AD64 3 E 4029 (1693)

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

Défense passive : E dépôt Bayonne 1W6

Dubarat, V.P. (1901) : *Missel de Bayonne de 1543, précédé d'une introduction sur les Antiquités Historique et Religieuses de l'Ancien Diocèse de Bayonne*, Pau, 174 p.

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue des Prébendés et rue de l'Abesque]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-8A

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 2, rue Montaut

Lambert, É. (1926) : "La maison de Saubist et les caves gothiques de Bayonne", *Bulletin Monumental*, 85, 1, 339-352.

Lambert É. (1929) : "Les caves anciennes de Bayonne", *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 97-106.

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 2, rue Montaut, visible sur le plan n°1.

Notice n°21 Bayonne		Code enregistrement base de données : 61 i09 BA C			
	Désignation	Cave : plans n°21 et 21 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	51, rue des Faures			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 313			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 343			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Octobre 2017			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/50° plan avec phasage au 1/50°			Plan n°21 Plan n°21 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : 10 m 65	Largeur maximum : 4 m 45	Hauteur maximum sous voûte : 2 m 19	Plan n°21
	Altitude au niveau de l'accès à la cave	Non relevée			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de la Division			
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Braunwald J. et Lambert E. 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, sise au 51, rue des Faures. Cette unité d'habitation est composée d'un immeuble de quatre étages, dont trois façades donnent sur la rue. La façade nord donne sur la rue des Prébendés, celle qui se trouve à l'ouest ouvre sur la rue du rempart Lachepaillet. Enfin, la façade qui est orientée à l'est donne sur la rue des Faures. L'accès à la cave se fait aujourd'hui par le rez-de-chaussée de l'immeuble. L'escalier actuel de l'immeuble, même s'il n'ouvre pas directement sur la rue, est orienté vers la rue des Prébendés.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2017. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies et le relevé en plan au sol. Il n'a pas été possible de prendre la mesure de l'altimétrie à l'intérieur de la cave durant cette visite, et nous n'avons pas pu y retourner pour prendre cette mesure. Par ailleurs, les mesures prises avec le GPS se sont avérées trop imprécises pour pouvoir être utilisées afin de recalibrer le plan de la cave dans le SIG⁴⁹¹. La proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a donc été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position des murs de façade sur rues de l'immeuble actuel, la position des soupiraux sur rue, l'orientation de la cave, et, enfin, la distance entre l'accès actuel à la cave et la paroi interne correspondant au mur de façade de l'immeuble.

Lors de la visite, la cave servait de réserve au restaurant situé au-dessus. La cave est dans un bon état de conservation (parois et couvrement), mais des perturbations contemporaines sont à noter, notamment au niveau de l'accès actuel. Le couvrement au-dessus de l'escalier d'accès actuel correspond au plancher du rez-de-chaussée, alors que le reste de la cave est voûtée.

Le sol de la cave était recouvert par une dalle de béton au moment de notre visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁴⁹¹ Il semble que l'imprécision des mesures avec le GPS différentiel TRIMBLE Geo XH 6000 (sans antenne externe ni canne) puissent être imputées au faible nombre de satellites identifiés par le GPS lors de la mesure (deux en moyenne). Pour cette cave, le temps de pose du GPS a été de 2h.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée d'une salle unique, dont le plan est, très légèrement, de forme trapézoïdale (plan n°21). La partie du plan, dans laquelle ouvre l'escalier d'accès actuel, est moins large que le reste de la cave, ce qui donne, à son plan, une forme singulière dans sa partie ouest. Ainsi, le plan d'ensemble de la cave du 51, rue des Faures mesure 10 m 65 sur 4 m 45. Toutefois, la cave n'est voûtée que sur une longueur de 8 m 60. En outre, la largeur de plan de la cave dans la partie ouest, où l'escalier d'accès actuel ouvre, est plus petite que le reste de la cave ; la largeur de cet espace est de 2 m 50.

Le plan de cette cave est adjacent à la rue des Faures ainsi qu'à la rue des Prébendés. Il est perpendiculaire à la première rue, tandis qu'il est parallèle à la seconde rue. Son orientation est ouest/est.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Nous avons identifié trois types de maçonneries différents mis en œuvre dans ces parois. Il s'agit des types *c*, *k* et *l* du catalogue de maçonneries, recouverts, par endroit, de chaux. Dans cette cave, nous avons également noté la présence d'une portion de la maçonnerie de l'enceinte du Bas-Empire. Pour la description des maçonneries, nous conseillons de visualiser la figure 4, sur laquelle les parois ont été numérotées de P1 à P4.

Parois P1 et P2 (parois nord et sud) : ces parois latérales de la cave sont maçonnées en type *c*, sur une hauteur d'environ 0 m 55, pour la paroi P1, et 0 m 50 pour la paroi P2. Il s'agit du type de maçonnerie le plus rencontré dans les caves de Bayonne. Il est composé de moellons (tout-venant, ébauchés voire équarris) en pierre de Mousserolles. Les parties sommitales de ces parois reçoivent les départs de la voûte, en brique, qui couvre actuellement la cave. Ces parties hautes des parois P1 et P2, au contact de la voûte, sont maçonnées en type *l* (en brique). Ces parois ont des hauteurs assez faibles, comprises entre 0 m 60, pour la paroi P2, et 0 m 66 pour la paroi P1.

Parois P1' et P2' : Il s'agit des parois qui prolongent les précédentes (P1 et P2), entre l'espace interne de la cave et l'accès actuel. Ces parois sont dans la zone qui forme un hall d'entrée avant d'accéder à l'espace voûté. La paroi P1' est située entre les parois P1 et P3. Elle est percée, dans sa partie ouest, par l'ouverture de l'accès actuel (sur une longueur de 1 m 36). Le reste de cette paroi (longue d'environ 0 m 79) correspond à un pilier de soutènement, sur lequel est appuyé l'escalier d'accès actuel. La maçonnerie de cette partie de la paroi P1' est totalement différente de celle de la paroi P1. En effet, ce pilier P1' est maçonné en type *k*, mais avec des

jointes plus beurrées et plus épaisses que dans la paroi P4. Ainsi, ce pilier est composé essentiellement de pierre de Bidache, de divers modules (pierres de taille, moellons équarris, moellons tout-venant et ébauchés). La maçonnerie de P1' est adossée à celle de la voûte et à la maçonnerie de la paroi P1. Ce pilier, formé par la paroi P1', forme une saillie d'environ 1 m 40 à partir de la paroi P1.

La paroi P2' se situe dans le prolongement de la paroi P2. Elle est en contact avec la paroi P3. La paroi P2' présente plusieurs types de maçonneries. Cette paroi coïncide avec la paroi interne de la courtine ouest de l'enceinte du Bas-Empire. Cette relation entre la paroi P2' et l'enceinte du Bas-Empire se retrouve dans la maçonnerie de cette paroi. En effet, la paroi P2' est composée d'une maçonnerie de blocage dans la partie basse. Cette maçonnerie peut s'apparenter à une maçonnerie de type *c*, sans toutefois correspondre exactement à ce type de maçonnerie (présence de pierres de Bidache). Cette maçonnerie ressemble à celle de la tour du Serrurier⁴⁹². En outre, le milieu de la paroi P2' ainsi que sa partie haute, sont maçonnés avec des briques identiques à celles identifiées dans l'enceinte du Bas-Empire (en particulier la courtine nord)⁴⁹³. Enfin, dans sa partie en contact avec le couverture actuel, la maçonnerie de la paroi P2' est composée de moellons de Mousserolles et de Bidache, correspondant à la maçonnerie connue de l'enceinte antique⁴⁹⁴. Il n'y a pas de connexion entre la maçonnerie de la paroi P2' et celle de la paroi P2. En effet, la paroi P2' est plus avancée vers l'intérieur de la cave que la paroi P2. Les maçonneries de ces deux parois sont donc adossées l'une à l'autre. De plus, leurs maçonneries sont différentes.

La paroi P3 semble correspondre à une maçonnerie de blocage, qui pourrait être celle d'une paroi dont le parement aurait disparu (c'est également un peu le cas de la paroi P2). Le type de maçonnerie mis en œuvre dans cette paroi n'a pas pu être déterminé puisqu'un épais enduit de chaux la recouvre. Nous pouvons seulement signaler l'emploi de pierre de Bidache et de Mousserolles. La partie supérieure de la paroi P3 présente une reprise de maçonnerie (en type *c*) qui semble contemporaine de la mise en place du couverture actuel de cette partie de la cave.

La paroi P4 est maçonnée en type *k*. La maçonnerie de cette paroi est adossée à celles des parois latérales (P1 et P2). Elle est également en contact avec la voûte. Cette paroi est percée de deux soupiraux. Ils sont distants l'un de l'autre d'environ 1 m 45.

⁴⁹² Fourdrin 2005.

⁴⁹³ Fourdrin & Monturet 2002, 296, fig. 23 ; Fourdrin 2008.

⁴⁹⁴ Fourdrin & Monturet 2002 ; Béague & Fourdrin 2016.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons identifié un accès en service et trois soupiraux.

Accès en service : il s'agit de l'escalier d'accès actuel qui est percé dans la partie la plus occidentale de la paroi P1'. Cet escalier est composé d'une volée, droite. Ses marches sont de grandes dalles de pierre de Bidache, dont la largeur est d'environ 1 m 40. Cet escalier ouvrait, lors de la visite, dans une salle sise au rez-de-chaussée de l'immeuble actuel, du côté de la rue des Prébendés.

Soupiraux : lors de notre visite, nous avons relevé deux soupiraux, percés dans la paroi P4, et un troisième ouvert dans la partie haute de la paroi P1. Le conduit de ce troisième soupirail se poursuit dans la voûte. Malheureusement, ce dernier soupirail était fermé par une planche, au moment de la visite. Par conséquent, nous n'avons pas pu en observer la maçonnerie. Nous pouvons seulement noter, d'après son ouverture dans la cave, que la forme de ce soupirail semble « conique ». En revanche, les deux autres soupiraux sont percés dans l'épaisseur de la paroi P4, et sur toute sa hauteur. Le soupirail 1 a une largeur de 0 m 55 et le soupirail 2 mesure 0 m 45 de large. Ces deux soupiraux ont une profondeur importante ; elle est d'environ 1 m 48.

1.4. Description architecturale : couverture

La cave du 51, rue des Faures est couverte par une voûte en berceau sans arcs doubleaux. Elle se développe perpendiculairement à la rue des Faures et parallèlement à la rue des Prébendés. Les départs de cette voûte reposent sur les parois latérales P1 et P2. La maçonnerie mise en œuvre dans cette voûte correspond au type *l* de notre catalogue de maçonneries. Elle est recouverte par un enduit de plâtre et porte encore les traces de son coffrage. Cette voûte présente une rupture nette, juste avant les parois P1' et P2'. À ce niveau, l'épaisseur de la voûte est visible. Cette dernière supporte une maçonnerie de blocage, placée entre la voûte en brique et le plancher du rez-de-chaussée. La partie de la cave se trouvant entre la section de la voûte et la paroi P3 est, quant à elle, couverte par un plafond en plancher, correspondant au revers du sol du rez-de-chaussée (figure 4). Les poutres soutenant ce plancher sont imbriquées dans la maçonnerie de blocage, située au-dessus de la voûte de la cave.

La hauteur sous voûte est de 2 m 19, la hauteur sous plafond est, pour sa part, d'environ 1 m 77.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation des mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La cave du 51, rue des faures ne fait pas exception. La réalisation d'une analyse de mortiers, dans cette cave, semble

envisageable au niveau des parois latérales, de la paroi P2' ainsi que de la paroi P3. Ces deux dernières sont peut-être les plus anciennes de la cave (elles sont liées à l'enceinte du Bas-Empire). Les spécificités architecturales que nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°21 bis, propositions de phasages). Des informations sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent. Pour la cave du 51, rue des Faures, nous avons relevé deux spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave. La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, nous avons réussi à rapprocher certains types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, de mises en œuvre connues à Bayonne pour le Moyen Âge. Or, le type de maçonnerie employé pour cette cave du 51, rue des Faures, les types *c*, *k* et *l*, sont difficiles à dater. Notons que la maçonnerie de type *k*, employée dans la paroi P4, présente des matériaux de réemplois portant, notamment, des traces d'emplacements de gonds, de feuillures. Cette paroi semble correspondre à un ajout récent, peut-être contemporain de la construction de l'immeuble actuel.

La deuxième spécificité architecturale est le couvrement de la cave du 51, rue des Faures. Cette cave présente un double couvrement, une partie est voûtée en berceau, sans arcs doubleaux, l'autre est plafonnée. Si la maçonnerie mise en œuvre dans la voûte est difficile à dater, en revanche, le plafond en plancher semble, de son côté, contemporain de la construction de l'immeuble actuel. En effet, le plancher qu'il supporte correspond toujours au niveau de sol du rez-de-chaussée. Par ailleurs, les poutres de ce plancher, insérées dans la maçonnerie de blocage sise sur l'extrados de la voûte de la cave, amènent à se questionner sur la construction de cette voûte. En effet, il n'y a pas de connexion entre la maçonnerie de la voûte et celle dans laquelle les poutres du plancher sont insérées. Ces maçonneries ne semblent donc pas avoir été construites en même temps. Par ailleurs, la voûte en brique n'est pas, non plus, connectée aux maçonneries des parois P3 et P4. Alors, est-il possible que la voûte en brique et les parois latérales, sur lesquelles repose cette voûte, puissent être les seuls vestiges d'une cave, dont les parois est et ouest auraient disparues ? Les parois P4 et P3 remplaceraient ces parois disparues. La cave a, ainsi, été agrandie vers l'ouest. Il est alors possible d'envisager que la cave ait disposé d'un accès direct sur la rue des Faures, au moment de sa construction.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites connues, n'a pu être attribuée à cette cave. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur les sources écrites pour

apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave. De même, il n'est pas possible d'affiner les hypothèses concernant les fonctions qu'a pu recevoir cette cave en s'appuyant sur les sources écrites. En outre, il n'est pas, non plus, possible de s'appuyer sur la datation des Établissements, qui mentionnent l'emploi de la brique comme matériau de construction, pour proposer une datation de la voûte, puisque nous ne savons pas quand ces prescriptions municipales ont commencé à être appliquées⁴⁹⁵. Nous pouvons seulement dire qu'avant la date du premier Établissements, où le recours à la brique et à la pierre est préconisé, soit 1288, l'emploi de ces matériaux, pour la construction civile à Bayonne, ne paraissait pas être systématique. En effet, la municipalité doit en obliger l'emploi.

La cave était connue par la bibliographie avant notre étude. Maurice Haulon en avait fait le plan, mais nous ne l'avons pas trouvé dans le dossier des plans individuels de caves qu'il a réalisé (E dépôt Bayonne 19 S 1). Nous avons seulement constaté que le plan de la cave du 51, rue des Faures, réalisé par Maurice Haulon, a été replacé sur le *plan d'ensemble des caves anciennes de Bayonne* réalisé par Maurice Haulon en 1938 et publié en 1939⁴⁹⁶. Sur le plan de 1938, Maurice Haulon a signalé un accès direct sur la rue des Prébendés. Or, nous avons constaté que l'escalier actuel ne se développe pas jusqu'à cette rue. Est-ce une interprétation ? Ou bien, cet escalier a-t-il été raccourci depuis 1938 ? Dans son livret explicatif, joint à ses plans de caves et publié en 1939, Maurice Haulon précise que cette cave est la seule qu'il connaît à Bayonne dont la voûte est en brique⁴⁹⁷. Nous savons, à l'issue de nos visites, qu'au moins deux autres caves voûtées de cette façon existent (6, place Louis Pasteur, notices 9 et 13). La cave du 51, rue des Faures a également fait l'objet du recensement pour la Défense passive⁴⁹⁸. Ce recensement ne nous apporte pas d'informations importantes sur la cave.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation de la parcelle correspondant au 51, rue des Faures, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral (figures 2, 3 et 5) permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Cette parcelle se situe dans la partie la plus occidentale de la ville comprise dans l'enceinte antique. Elle se trouve à proximité de la

⁴⁹⁵ Établissements n°39, p.66 (3 avril 1294), n° 89, p. 89 (5 mars 1288), n°119, p.106 (13 juin 1304), n°122, p.108 (9 février 1297), n°253, p.205 (15 mars 1365), Ducéré & Yturbide, éd. 1892.

⁴⁹⁶ Haulon 1938 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

⁴⁹⁷ Haulon 1939.

⁴⁹⁸ E dépôt Bayonne 1W6.

cathédrale et du Château-Vieux, ainsi que d'une porte de ville. Cette parcelle se trouve à l'extrémité nord de l'îlot i09 (planche 1 bis). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue des Prébendés, au sud et à l'ouest, par la rue du rempart Lachepaillet, à l'est, par la rue des Faures. Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, la parcelle correspondant au plan de la cave du 19, rue Lagréou, n'a pas subi de modifications majeures (figures 2, 3 et 5). Elle est perpendiculaire à la rue des Faures et parallèle à la rue des Prébendés, sur ces deux plans cadastraux.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est également adjacent à ces deux rues sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)⁴⁹⁹. Le plan de la cave ne reproduit pas les limites parcellaires sur ces deux plans, puisque son orientation est légèrement orientée plus vers le sud que la parcelle. Seule la paroi P4 reproduit l'orientation de la limite est de cette parcelle. Il semble donc que les parois latérales de la cave, celles contemporaines de la construction de la cave, correspondent aux vestiges d'un tracé parcellaire disparu. Dans ce cas, la largeur de cette parcelle était d'environ 4 m 45.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5).

D'abord, l'enceinte antique a pu marquer l'organisation parcellaire de cette partie de la ville. En effet, son tracé est partiellement conservé dans la partie la plus occidentale de l'îlot i09⁵⁰⁰ (planche 2 ter, figure 5). D'ailleurs, la parcelle correspondant au 51, rue des Faures se trouve dans un secteur identifié par l'unité de plan 1A, par Ézéchiél Jean-Courret⁵⁰¹. Cet auteur a déterminé l'unité de plan 1A, à partir de l'empreinte laissée dans le parcellaire par l'enceinte du Bas-Empire, notamment de la voie d'escarpe coïncidant avec les rues des Faures et Vieille-Boucherie. La cave du 51, rue des Faures se trouve, en outre, à proximité de la porte Lachepaillet, voie d'entrée du *decumanus* antique qui se poursuit au niveau de la rue des Prébendés⁵⁰².

⁴⁹⁹ Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur. Le calage a été effectué à partir des éléments évoqués dans l'introduction de cette notice.

⁵⁰⁰ Fourdrin 2019 ; Jean-Courret *et al.* 2019.

⁵⁰¹ Jean-Courret 2019, 66 à 68.

⁵⁰² Fourdrin 2019.

Ensuite, le secteur dans lequel se développe la cave du 51, rue des Faures est proche du pôle cathédral, en particulier l'Évêché, situé juste en face de la parcelle où se développe la cave du 51, rue des Faures⁵⁰³ (figure 5). Au regard de cette proximité avec le pôle cathédral, le besoin en stockage devait être important, au Moyen Âge, dans le secteur où se trouve la cave du 51, rue des Faures. Ajoutons que la cave se trouve, également, à l'extrémité nord d'une rue où les activités d'artisans sont documentées, notamment, grâce au *livre des Établissements*⁵⁰⁴.

Enfin, la cave se trouve près d'un autre pôle de pouvoir : le Château-Vieux. Ainsi, le besoin en stockage dans ce secteur laisse supposer que la cave, dans sa forme primitive, devait posséder un accès direct sur rue, comme les caves situées dans d'autres secteurs où les besoins en stockage étaient importants (rue du Pilori ou rue Poissonnerie par exemple).

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, la parcelle correspondant au 51, rue des Faures, est restée entièrement bâtie. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur le bâtiment qui surplombait, à cette date, la cave. Il s'agissait d'une « maison d'habitation » portant le n°17, rue des Prébendés, dont le propriétaire était M. Guichenné Bernard.

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de notre visite de la cave), entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois (P1 et P2) nord et sud : il s'agit des parois les plus longues de la cave, elles sont parallèles à la rue des Prébendés et perpendiculaires à la rue des Faures. La paroi P1 correspond, en élévation, à la façade adjacente à la rue des Prébendés (un des soupiraux de la cave ouvre sur cette rue). En revanche, la paroi P2 semble déconnectée de la masse bâtie actuelle. Nous n'avons pas pu vérifier si la paroi P2 présente des connexions avec le rez-de-chaussée actuel. En revanche, ces deux parois, qui supportent la voûte, semblent coïncider avec les parois contemporaines de la construction de la cave. Si c'est le cas, les parois P1 et P2 permettent de restituer les murs gouttereaux de la maison contemporaine de la cave primitive.

Parois (P3 et P4) ouest et est : ces deux parois sont les petits côtés de la cave actuelle. La paroi P4 semble correspondre, en élévation, à la façade adjacente à la rue des Faures. Pour la paroi P3, nous n'avons pas pu vérifier si elle présente des connexions avec le rez-de-chaussée actuel.

⁵⁰³ Boutoulle & Pontet 2019.

⁵⁰⁴ Boutoulle 2019, 202 à 204

Notons que ces parois (P3 et P4) ne semblent pas contemporaines de la construction de la cave. Effectivement, la limite ouest, datant de la construction de la cave, devait plutôt se trouver au niveau de l'arrêt de la voûte en berceau de la cave actuelle, c'est-à-dire, avant les parois P1' et P2'. La voûte est, ici, stoppée sans marques d'arrachements de sa maçonnerie. En revanche, pour la limite est, nous ne pouvons pas faire une telle précision, puisque nous n'avons pas pu observer la section de la voûte à ce niveau.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 51, rue des Faures, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation de la parcelle, du bâtiment et du plan de la cave correspondant au 51, rue des Faures, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustration des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble de 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 21 : Plan au sol de la cave sise au 51, rue des Faures 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 21 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 51, rue des Faures 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

Défense passive : E dépôt Bayonne 1W6

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue des Prébendés et rue de l'Abesque]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-8A

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 51, rue des Faures, visible sur le plan n°1.

Notice n°22 Bayonne		Code enregistrement base de données : 109 i18 BA C			
	Désignation	Cave : plans n° 22 et 22 bis			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	35-37, rue Lagréou			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé			
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 157-156			Figures 1 et 2
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)			Figures 1 et 2
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 276-277			Figure 3
	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012			Figure 3
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Mai 2018			
	Relevés	Oui, réalisation L. Maguier plan au sol au 1/75 ^e plan avec phasage au 1/100 ^e			Plan n°22 Plan n°22 bis
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 4
Dimensions	En plan	Longueur maximum : Salle 1 : 7 m 60 Salle 2 : 10 m 95 (d'après le relevé de Maurice Haulon)	Largeur maximum : Salle 1 : 3 m 65 Salle 2 : 3 m 80	Hauteur maximum sous voûte : Salle 1 : 2 m 18 Salle 2 : 2 m 06	Plan n°22
	Altitude au niveau de la l'accès à la cave	Non relevée			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Plan général de la ville de Bayonne en 1826 : 1 ^{er} Plan de Division Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 5
	Photographies issues d'études précédentes				
	Sources				
	Bibliographie	Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui à l'unité d'habitation, composée de deux immeubles de quatre étages. Chacun de ces immeubles possède une façade ouvrant sur la rue Lagréou. L'accès à la cave se fait à partir d'une ouverture contemporaine, située dans la cour commune de ces deux immeubles.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en mai 2018. Lors de cette visite, nous avons réalisé les photographies et le relevé en plan au sol d'une partie de la cave. En effet, nous avons eu accès uniquement aux espaces communs (couloirs) et aux box appartenant aux propriétaires ayant autorisé la visite. Cette dernière a dû être rapide, aussi, nous n'avons pas pu relever les altimétries ni les données GPS pour cette cave⁵⁰⁵. Ainsi, la proposition de calage du plan de la cave sur les plans cadastraux (figures 2 et 3) a été réalisée en tenant compte de quatre éléments : la position du mur de façade sur rue de l'immeuble actuel (salle 1), la position du vestige d'accès sur rue (salle 1), l'orientation de la cave, la distance entre l'ouverture de l'accès actuel à la cave et la paroi interne, correspondant au mur de façade de l'immeuble du 37, rue Lagréou.

Lors de la visite, la cave servait de lieu de stockage aux propriétaires de l'immeuble. L'espace était donc divisé en plusieurs box individuels, fermés par des portes. Nous pouvons déjà signaler que la jonction entre les deux salles, et l'ouverture de l'accès actuel, correspondent à des aménagements contemporains.

Le sol de la cave était recouvert de béton au moment de la visite.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

⁵⁰⁵ Le temps d'exposition du GPS aurait été trop court pour pouvoir obtenir des résultats satisfaisants.

1. Analyse architecturale de la cave :

1.1. Description du plan :

La cave est composée de deux salles, de forme rectangulaire (plan n°22). Nous avons dénommé ces espaces salle 1 et salle 2 sur le plan n°22. D'après le plan de Maurice Haulon, les parties nord et sud de la salle 2, que nous n'avons pas pu visiter et relever, sont plus larges que le centre de la salle 2. Cette différence de dimension confère à la salle 2, dans son ensemble, une forme irrégulière. Malgré les contraintes d'accès durant la visite, nous avons, quand même, réussi à relever les dimensions de la salle 1⁵⁰⁶. Elle mesure environ 7 m 60 sur 3 m 65. Pour la salle 2, nous avons réussi à mesurer la largeur. Elle est comprise entre 3 m 30 et 3 m 80. En revanche, nous n'avons pas pu relever la longueur de la salle 2 ; nous nous appuyons donc sur le plan de Maurice Haulon pour cette information. Il a relevé une cave d'environ 10 m 95.

Ces deux salles sont adjacentes et perpendiculaires à la rue Lagréou. Ainsi, le plan d'ensemble de la cave s'étire perpendiculairement à cette rue.

Le plan de cette cave se développe suivant un axe nord-est/sud-ouest.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Pour toute la description de la maçonnerie de cette cave, nous conseillons de visualiser la figure 4 de cette notice.

Les parois de cette cave sont intégralement maçonnées. Malgré notre visite partielle de la cave, nous avons relevé au moins trois types de maçonneries, identifiés dans le catalogue, mis en œuvre dans les parois de cette cave. Il s'agit des types *c*, *f* et *j* du catalogue de maçonneries.

Salle 1 : les parois que nous avons pu observer dans la salle 1 sont maçonnées en type *c*, recouvert d'un enduit de chaux plus ou moins épais. Les parois latérales de la salle 1 ont une hauteur assez modeste (environ 1 m 10). Elles reçoivent le départ de la voûte en berceau. La paroi nord de la salle 1 reçoit, en son milieu, un escalier d'accès direct sur rue abandonné. La maçonnerie de cette paroi semble liée à celles des parois latérales. Nous n'avons observé aucune rupture nette de maçonneries entre ces parois. La paroi sud de la salle 1 correspond, quant à elle, à une adjonction contemporaine servant à soutenir l'accès actuel à la cave.

Salle 2 : pour cette salle, seule la paroi latérale est de la salle 2 a pu être observée sur une assez grande longueur (6 m 45). Une petite longueur de la paroi latérale ouest a, également, pu être relevée (2 m 50). Les hauteurs de ces parois sont très faibles (environ 0 m 50 pour la paroi latérale est et environ 0 m 70 pour la paroi latérale ouest). Il semble que le sol actuel de la cave

⁵⁰⁶ Seul un propriétaire, ayant accès à deux box, avait donné son accord pour une visite d'environ 35 minutes.

soit rehaussé par rapport au sol contemporain de sa construction. Deux types de maçonneries sont mis en œuvre dans ces parois latérales : une maçonnerie de type *j*, à la base des parois, en contact avec le sol actuel, et pour les arcs doubleaux maçonnés de la voûte actuelle, ainsi qu'une maçonnerie de type *f*, entre la base des parois et ces arcs doubleaux. Les briques de la maçonnerie de type *f* se retrouvent dans des espaces qui semblent avoir subi plusieurs modifications architecturales depuis la construction de la maçonnerie de type *f*. Ces deux types de maçonneries (types *j* et *f*) ont été adossés à une maçonnerie de type *g*, correspondant à la paroi primitive de la cave. L'épaisseur de la maçonnerie qui masque l'élévation primitive des parois latérales de la salle 2 (en type *g*) est d'environ 0 m 50. Par ailleurs, notons que le niveau de sol actuel est rehaussé par rapport à ces deux maçonneries des parois latérales (type *g* et type *f*) puisqu'il les recouvre.

Couloir qui relie les deux salles : ce dernier a été percé dans l'épaisseur des parois et de la voûte des deux salles voisines. Il est entièrement bétonné.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré deux vestiges d'ouvertures, abandonnées, ayant pu servir d'accès (figure 4). L'ouverture actuelle, contemporaine, ne sera pas particulièrement décrite ici.

Salle 1 : nous avons évoqué plus haut (1.2) la présence d'un escalier inclus dans la maçonnerie de la paroi nord de cette salle. Cet escalier maçonné se développe dans l'épaisseur de la maçonnerie de la paroi. Il est même possible que cet escalier ait pu se développer à l'extérieur de la cave. Malheureusement, cet accès était comblé lors de la visite. De plus, la façade sur rue, correspondant à l'emplacement de cette ouverture directe sur la rue n'existe plus. Cet accès, impactant la maçonnerie de la paroi nord de la salle 1, est lié à une trémie, percée dans la voûte. Cette dernière se développe au-dessus de l'escalier sur rue abandonné. Cette trémie et l'escalier font la même largeur (soit 1 m sur 1 m 80 de longueur). La limite sud de cette trémie est légèrement arrondie. Nous n'avons pas pu observer les parois de cette trémie, puisqu'elle était fermée par des blocs de béton, lors de la visite. Il est difficile de déterminer si la construction de l'accès direct sur rue est contemporaine de celle de la trémie. En effet, ces deux vestiges étant comblés lors de la visite et la paroi de façade ayant disparu, nous ne pouvons pas vérifier si le rehaussement du niveau de sol de la rue, et de la cave, ont motivé la construction de la trémie, après la construction de la salle 1 ainsi que de l'accès sur rue.

Salle 2 : nous n'avons pas observé l'ouverture sur rue connue pour la salle 2, depuis la cave. Nous nous appuyons donc sur le relevé de Maurice Haulon et l'observation du vestige de l'ouverture encore présente dans la façade du 35, rue Lagréou pour décrire cette ouverture directe sur la rue. D'après le relevé de Maurice Haulon (figure 4), l'accès sur rue de la salle 2

ressemble à celui que nous venons de décrire pour la salle 1. Un escalier droit se développe dans l'épaisseur de la maçonnerie de la paroi nord de la salle 2. Notons que la première marche de cet escalier est encore visible, au-delà de la limite de façade, dans la rue Lagréou. Toutefois, cet escalier est plus large que celui de la salle 1. Il mesure 1 m 50 de largeur, ce qui est plus adapté à la descente de charges imposantes dans la cave. De plus, cet escalier, contrairement à celui de la salle 1, est encadré de deux cellules se développant au-delà de la limite de façade sur rue de l'immeuble actuel, à l'instar de la cellule que nous avons relevée au 19, rue Lagréou (notice 10). Ces cellules, dans la salle 2 du 35, rue Lagréou, mesurent 1 m 80 de profondeur, d'après le plan de Maurice Haulon. Le relevé de Maurice Haulon n'apporte pas de précision sur la présence, ou non, d'une trémie au-dessus de l'escalier d'accès sur rue.

1.4. Description architecturale : couverture

Salle 1 : cette salle est couverte par une voûte en berceau sans arcs doubleaux. La maçonnerie qui y est employée est identique à celle des parois, à savoir la maçonnerie de type *c*. Cette maçonnerie est recouverte par un enduit de chaux, très épais par endroit. La hauteur sous voûte, à partir du sol actuel de la salle 1, est d'environ 2 m 18.

Salle 2 : à l'instar de ce que nous avons évoqué pour les parois de cette salle (1.2), la voûte primitive de la cave est recouverte par une autre maçonnerie. Ainsi, le couverture primitif est une voûte en berceau avec arcs doubleaux chanfreinés, maçonnés en type *g* de notre catalogue de maçonneries. Ce couverture primitif est recouvert par une voûte en berceau sans arcs doubleaux saillants. La maçonnerie de cette seconde voûte correspond au type *e* de notre catalogue de maçonnerie. Les portions de cette deuxième voûte, situées à proximité des arcs doubleaux de la voûte primitive, sont maçonnées en type *i*. Ces portions maçonnées en type *i* mesurent environ 0 m 73. Elles sont intégrées à la maçonnerie de type *e*, mais maçonnées différemment, peut-être pour souligner la présence des arcs doubleaux primitifs, situés à proximité. Nous avons réussi à relever la hauteur de la voûte primitive, elle est d'environ 2 m 83 (2 m 40 au niveau des arcs doubleaux), à partir du sol actuel de la cave, tandis que la hauteur de la voûte (actuelle) qui la recouvre est d'environ 2 m 06.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation :

L'absence de datation de mortiers mis en œuvre dans les maçonneries des caves de Bayonne ne permet pas d'établir une typo-chronologie précise de ces caves. La réalisation d'une analyse de mortiers dans la cave du 35-37, rue Lagréou, ne semble pas possible compte tenu de toutes les modifications architecturales subies par ses maçonneries. En effet, toutes ces perturbations ont pu polluer les mortiers ; les résultats pourraient être faussés. Les spécifiés architecturales que

nous avons identifiées dans cette cave, nous ont permis de proposer des hypothèses de datation relative entre les différentes parties de la cave (plan n°22 bis, propositions de phasages). Des informations, sur la fonction qu'a pu recevoir cette cave peuvent également être données par les aménagements particuliers qui s'y trouvent.

Pour la cave du 35-37, rue Lagréou, nous avons relevé trois spécificités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois latérales et la voûte primitives de la salle 2. En effet, la maçonnerie de type *g* a pu être rapprochée de maçonneries médiévales connues dans la Ville-Haute. En particulier, la maçonnerie de la courtine nord du Château-Vieux, l'arc en plein cintre de la « porte de ville » située au sud du Château-Vieux et la galerie est du cloître. Ces maçonneries sont datées, d'après de récentes études, à la première moitié du XIII^e siècle⁵⁰⁷. De plus, le *terminus post quem* des arcs doubleaux chanfreinés de la voûte en berceau primitive est situé dans la première moitié du XIII^e siècle, lorsque ces voûtes sont associées à une maçonnerie de type *g*⁵⁰⁸. Les maçonneries de type *e* et *i*, employées dans la maçonnerie qui couvre la voûte primitive, sont difficiles à dater ; elles n'ont pas pu être rapprochées de maçonneries médiévales connues dans la Ville-Haute. Il est probable que ces types de maçonneries correspondent, dans la salle 2, à une modification architecturale moderne, voire contemporaine, visant, peut-être, à renforcer la voûte primitive lors de la construction de l'immeuble actuel (35, rue Lagréou).

Pour la salle 1, ni le type de maçonnerie employé, ni le mode de couverture, ne permettent de préciser sa datation.

La deuxième spécificité architecturale sont les vestiges des accès sur rue. D'abord, dans la salle 1, nous proposons que l'escalier d'accès sur rue, abandonné, relevé lors de notre visite, corresponde à l'accès primitif. En effet, les autres caves visitées dans la rue Lagréou présentent, toutes, un accès sur rue contemporain de la construction de la cave, même s'il a été remanié à plusieurs reprises. De plus, il est possible que cet accès sur rue ait été le seul accès à la cave (salle 1) avant la construction de l'accès actuel. Toutefois, la paroi sud de la salle 1 ayant été détruite et remplacée par l'accès contemporain, nous ne pouvons pas être catégorique sur le fait qu'elle n'ait possédé qu'un seul accès lors de sa construction. Ensuite, l'escalier d'accès à la salle 2, ouvrant toujours sur la rue Lagréou, peut, également, correspondre à un accès contemporain de la construction de la cave primitive. Or, comme nous n'avons pas pu l'observer directement, nous ne pouvons pas étayer cette hypothèse.

⁵⁰⁷ Boutouille 2019d, 37 à 39 ; Gallet & Pontet 2019b, 138 à 140.

⁵⁰⁸ Pour plus de détails dans l'attribution de ces chronologies, nous renvoyons aux développements de la partie 1, situés au chapitre 1 (1.2.2) et au chapitre 3 (3.1.2) du volume 1).

La troisième spécificité architecturale correspond au regroupement des salles 1 et 2 en une seule cave. En effet, au regard de la différence dans le traitement de leur maçonnerie et de l'accès sur rue indépendant de chacune de ces deux salles, il est probable qu'il s'agisse de deux caves distinctes, fusionnées après leur construction. D'ailleurs les niveaux de sol, contemporains de la construction des parois latérales de ces deux salles, sont différents. Au regard de la hauteur des parois latérales actuelles, le sol de la salle 2 devait être plus bas que celui de la salle 1. En outre, la paroi qui séparait ces deux salles, avant qu'elle ne soit percée, devait correspondre à un mur de refend contemporain de la construction des immeubles actuels. Effectivement, ce mur séparant les salles 1 et 2 se situe au-dessous d'un mur, dont la tranche est visible en façade sur rue, aujourd'hui, s'apparentant à un mur de refend. Le percement du passage qui relie les salles 1 et 2 actuellement ne permet pas de saisir l'épaisseur de ce mur de refend dans la cave. Toutefois, il est possible que la construction des immeubles actuels ait conservé un mur d'une construction qui existait déjà, sur lequel ils se seraient appuyés. Aussi, le mur de refend actuel pourrait englober un mur de refend plus ancien, contemporain d'une des deux caves primitives (soit la salle 1, soit la salle 2). Nous émettons l'hypothèse qu'il serait contemporain de la cave coïncidant avec la salle 2, sur notre plan (plan n°22). Dans ce cas, la construction de la cave, correspondant à la salle 1, serait postérieure à la salle 2. La construction de la cave, coïncidant à la salle 1 aurait été appuyée contre la cave correspondant à la salle 2. Par la suite, la construction des immeubles actuels aurait fragilisé la voûte de la cave coïncidant à la salle 2 sur notre plan (plan n°22). Une maçonnerie de renfort, recouvrant la voûte en berceau avec arcs doubleaux primitive, aurait, alors, été mise en place. Enfin, des travaux récents auraient amené à relier ces deux salles, pour former une seule et même cave.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À l'instar de nombreuses caves visitées à Bayonne, à ce jour, aucune mention spécifique issue des sources écrites n'a pu être attribuée à la cave du 35-37, rue Lagréou. Il n'est donc pas possible de s'appuyer directement sur des écrits pour apporter des précisions concernant la datation de la construction de cette cave, ou encore, pour affiner les hypothèses relatives à la fonction qu'a pu recevoir cette cave⁵⁰⁹.

Concernant les données bibliographiques relatives à la cave du 35-37, rue Lagréou, seul Maurice Haulon avait relevé cette cave avant notre étude⁵¹⁰. En réalité, lors de sa visite, les deux caves correspondant aux salles 1 et 2 sur notre plan (plan n°22) ne devaient pas encore

⁵⁰⁹ Pour un développement plus exhaustif à ce propos, nous renvoyons au 1.6 des notices précédentes, pour les caves maçonnées en pierre (c'est-à-dire à l'exception des caves du 6, place Louis Pasteur et du 51, rue des Faures).

⁵¹⁰ E dépôt Bayonne 19S 1 ; Haulon 1938 ; Braunwald J. et Lambert E. 1939.

être reliées. En effet, son relevé ne comporte pas le plan de la cave sise au 37, rue Lagréou aujourd'hui.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Tout d'abord, l'observation de la situation des deux parcelles correspondant au 35-37, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel (figures 2, 3 et 5), permet de préciser la situation géographique de cette cave, dans la ville. Ces parcelles se situent dans la partie sud de la ville, comprise dans l'enceinte antique, à proximité d'une porte de ville (porte Saint-Léon). Ces parcelles se trouvent au nord-ouest de l'îlot i18 (planche 1 bis). Cet îlot est délimité, au nord, par la rue Lagréou, au sud, par la rue Passemillon, à l'est, par la rue Gosse et, à l'ouest, par la rue d'Espagne (rue Mayou en 1831). Il s'agit d'un îlot dit « à quatre façades sur rues », selon l'analyse parcellaire qui a été faite de Bayonne dans le rapport de présentation du secteur sauvegardé⁵¹¹.

Ensuite, la comparaison des deux cadastres permet de rajouter que, depuis 1831, seule la parcelle correspondant au 35, rue Lagréou, a subi quelques modifications dans sa partie sud (figures 2, 3 et 5). En effet, elle a été amputée de son angle sud-ouest. Cependant, sur les plans cadastraux de 1831 et actuel, ces deux parcelles sont adjacentes et perpendiculaires à la rue Lagréou.

En ce qui concerne le plan de la cave, il est également adjacent et perpendiculaire à cette rue, sur les deux plans cadastraux (figures 2 et 3)⁵¹². Les parois nord des salles 1 et 2 reproduisent assez fidèlement les limites nord des parcelles du 35 et 37, rue Lagréou, sur ces deux plans cadastraux. Cette connexion coïncide avec la présence des accès sur rue, abandonnés ou non, que nous avons identifiés dans les parois nord des salles 1 et 2. La paroi est de la salle 1 reproduit également, assez exactement, la limite est de la parcelle du 37, rue Lagréou. En revanche, les autres parois, de ces deux salles, ne coïncident pas aux limites parcellaires sur les deux plans cadastraux (1831 et actuel). En effet, à l'instar de ce que nous avons observé pour la cave du 19, rue Lagréou, l'orientation de ces deux salles est légèrement inclinée, plus vers l'est que ne le sont les parcelles, selon le tracé de leurs limites, sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel. De plus, le plan d'ensemble de la cave est moins étiré vers l'intérieur de l'îlot que les parcelles du 35-37, rue Lagréou sur ces deux plans.

⁵¹¹ Méliissinos *et al.* 2006, 70.

⁵¹² Notons que sans données GPS fiables, le calage du plan de la cave dans le parcellaire reste une proposition et il peut comporter une marge d'erreur. Le calage a été effectué à partir des éléments évoqués dans l'introduction de cette notice.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave.

En effet, l'emprise de certaines structures a pu avoir une influence sur l'organisation et l'évolution parcellaire de la ville. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale (figure 5). Ces éléments sont les mêmes que ceux déjà présentés pour la cave du 19, rue Lagréou ; nous renvoyons donc au développement 2.1 de la notice 10.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

La comparaison des masses bâties, présentes sur le plan cadastral de 1831 et sur le plan cadastral actuel, permet de noter que, sur cette période, les parcelles correspondant au 35-37, rue Lagréou, sont restées entièrement bâties à l'endroit où se développent les salles 1 et 2. L'inventaire des propriétaires par rue, complétant un plan de la ville en 1826, nous apporte des informations sur les bâtiments qui surplombaient, à cette date, la cave. Il s'agissait de deux « maisons d'habitations » portant les n°26 et n°27, rue Lagréou, dont les propriétaires étaient M. Manches Jacques et la « veuve Dospital ».

Afin d'analyser les relations entre la cave et la masse bâtie actuelle, nous devons nous intéresser aux parois de la cave. Cette analyse vise à mettre en évidence si des connexions ont pu être observées, ou non (lors de la visite de la cave en 2018) entre la cave et l'immeuble qui la surplombe (figures 4 et 5).

Parois nord et sud : il s'agit des deux petits côtés de la cave, parallèles à la rue Lagréou. Pour la paroi nord de la salle 1, la continuité avec le bâti, sis au-dessus, n'existe plus, puisque le mur de façade, au rez-de-chaussée, a disparu. La paroi nord de la salle 2 correspond, quant à elle, à la façade sur rue du 35, rue Lagréou. Pour les parois sud, les continuités avec le bâti sis au-dessus n'ont pas pu être établies. Pour la salle 1, il est peu probable qu'il y ait continuité puisque la paroi sud de cette salle a été très modifiée pour créer l'accès actuel.

Par conséquent, si les plans de ces deux salles reproduisent le plan des maisons contemporaines de leur construction, il est probable que les parois nord, des salles 1 et 2, correspondent aux murs pignons de ces maisons.

Parois ouest et est : il s'agit des parois latérales des salles 1 et 2. Si ces caves reproduisent les limites des maisons contemporaines de la construction de ces deux salles, ces parois permettent de restituer les murs gouttereaux de ces maisons, ainsi que les limites parcellaires ouest et est,

contemporaines de cette maison. D'ailleurs, les voûtes des salles 1 et 2 sont appuyées sur ces parois latérales.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 35-37, rue Lagréou, sur le plan cadastral de 1831

Figure 3 : Localisation des parcelles, des bâtiments et du plan de la cave correspondant au 35-37, rue Lagréou, sur le plan cadastral actuel

Figure 4 : Analyse des maçonneries de la cave (parois et voûte) et illustration des ouvertures (accès et soupiraux)

Figure 5 : Comparaison de la position parcellaire du plan de la cave, réalisé par Maurice Haulon, sur le plan d'ensemble publié en 1939 et du plan réalisé en 2017, accompagnée d'éléments d'analyse de la relation entre le plan de la cave et le bâti

3.2 Relevé en plan au sol de la cave : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 22 : Plan au sol de la cave sise au 35-37, rue Lagréou 64100 Bayonne

3.3. Proposition de phasage : (Volume 3 : Annexe 3)

Plan n° 22 bis : Proposition de phasage pour la cave sise au 35-37, rue Lagréou 64100 Bayonne

4.1. Sources :

Pas de sources identifiées pour cette notice, à la date de la thèse.

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 37, rue Lagréou

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [rue d'Espagne, rue Sabaterie et Place de la Victoire]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-4A

(1837) : *Indications générales des quatre plans de division qui composent ensemble le plan général de la ville de Bayonne, contenant les places, les rues, les impasses et les quais, les numéros des maisons, les noms et prénoms des propriétaires et la nature de chaque propriété, dans l'an 1826*, album relié : pour le plan de la parcelle du 35-37, rue Lagréou, visible sur le plan n°1.

Notices n°23, n°24 et n°25 Bayonne		Code enregistrement base de données : notice n°23 = 24 i04 BA C ; notice n° 24 =75 i12 BA C ; notice n°25 = 19 i03 BA C		
	Désignation	Espaces semi-enterré/caves détruites		Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	Notice n°23 = 11, rue Argenterie Notice n°24 = 15, rue de Luc Notice n°25 = 1, rue de la Monnaie		Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé : non communiqué		
	N° parcelle cadastre 1831	S: B / F: n°1 / P: 240		
	Fond de plan cadastre 1831	J. Picot Ausonius UMR 5607 (SIG Bayonne)		
	N° parcelle cadastre actuel	S: BX / F: n°01 / P: 57		
Étude	Fond de plan cadastre actuel	BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012		
	Nombre de visites	1 par cave		
	Date de visite	Octobre 2016 (notice 23) ; avril 2017 (notice 24) ; Juillet 2017 (notice 25)		
	Relevés	Non		
	Photographies	Non		
Dimensions	En plan	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	Altitudes aux niveaux des accès aux caves	Non relevées		
	Altitudes à l'intérieur des caves	Non relevées		
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes			
	Photographies issues d'études précédentes			
	Sources			
	Bibliographie	Notice n° 25 = E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938		

Introduction : État lors de la visite

Cette notice concerne trois des visites réalisées durant cette thèse. Ces visites n'ont pas permis de relever des caves encore conservées, au contraire, elles ont révélé des emplacements de caves qui ont été, en grande partie, détruites. Nous trouvions intéressant de faire apparaître ces espaces parmi les notices de caves, conservées en élévation. En effet, cela permet de décrire le cheminement qui a conduit à visiter ces espaces. De plus, cette notice permet d'identifier des espaces où des caves médiévales ont pu exister et qui, par conséquent, pourraient apparaître dans les sources écrites.

Ainsi, cette notice est un peu particulière et nous n'avons pas pu compléter l'ensemble des champs ouverts pour les notices des autres caves, visitées et relevées.

Ces trois caves se situent dans des rues où nous avons déjà relevé des caves, à savoir la rue Argenterie, la rue de Luc et la rue de la Monnaie.

La visite du 11, rue Argenterie (notice 23) fait suite à notre visite de la cave correspondant au 7-9, rue Argenterie (notice 8). En effet, ces deux adresses sont juxtaposées. Le motif de la visite réalisée au 11, rue Argenterie est lié aux observations faites dans la cave sise à l'adresse voisine, au 7-9, rue Argenterie (notice 8). En effet, lors de notre visite, nous avons identifié une ouverture, située entre la cave du 7-9, rue Argenterie et le 11, rue argenterie. Cette ouverture semblait ouvrir et communiquer avec le bâtiment du 11, rue Argenterie. Nous avons voulu vérifier si cette ouverture permettait à la cave du 7-9, rue Argenterie de communiquer avec une cave voisine. Or, notre visite au 11, rue Argenterie nous a permis de constater qu'à cette adresse il n'existe plus de cave aujourd'hui.

Le motif de notre visite au 15, rue de Luc (notice 24) est assez proche de celui qui a conduit à visiter la cave du 11, rue Argenterie. En effet, à l'issue de la visite de la cave du 21, rue de Luc (notice 11) et du 7, rue de Luc (notice 12), nous avons souhaité étendre nos investigations le long de cette rue pour y visiter un maximum de caves possibles. En effet, il s'agit d'un secteur important de la Ville-Haute de Bayonne au Moyen Âge, mais où l'organisation urbaine de cette période reste assez mal connue. Toutefois, notre visite au 15, rue de Luc nous a amené à constater de simples vestiges d'un emplacement de cave.

La visite du 1, rue de la Monnaie (notice 25) a été motivée par la connaissance de la mention d'une « cave détruite » à cette adresse. Or, nous venions de trouver une mention, dans les sources écrites (1628) qui pourrait correspondre à cette cave. La visite nous a permis de constater les vestiges de cette cave.

1. Analyse architecturale :

1.1. Description du plan :

Comme les espaces visités correspondent à des emplacements de caves disparues, nous n'avons pas de plan à décrire. Nous pouvons seulement apporter des précisions sur ces espaces. Pour le 11, rue Argenterie, l'espace situé derrière l'ouverture communiquant sur la cave du 7-9, rue Argenterie (notice 8) correspond à un endroit, au rez-de-chaussée, de l'immeuble où le sol est plus bas que dans la partie adjacente à la rue. Cet espace se trouve en milieu de parcelle. Cet espace servait, lors de la visite, au stockage du magasin situé en rez-de-chaussée. Il était donc très encombré. À part cette différence de niveau de sol et l'identification de la communication avec la cave voisine (notice 8) aucun vestige de paroi n'a été observé.

Pour la cave du 15, rue de Luc, l'emplacement de la cave disparue coïncide, aujourd'hui, à un espace semi-enterré, situé en milieu de parcelle.

Pour la cave du 1, rue de la Monnaie, l'espace correspondant à la cave détruite est également marqué par une différence de niveau de sol par rapport au rez-de-chaussée. Cet espace est adjacent à la rue de la Monnaie. Il s'agit, actuellement, plutôt d'un soubassement ayant pu correspondre à un espace semi-enterré ouvrant sur la rue, avant rehaussement du niveau de sol de la rue.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

Aucun élément concernant la maçonnerie, qui compose les parois de ces espaces, ne peut être apporté.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Aucun élément concernant les accès à ces caves ne peut être apporté.

Nous pouvons seulement souligner que seul l'espace visité au 1, rue de la Monnaie est adjacent à la rue.

1.4. Description architecturale : couverture

Aucun élément concernant le couverture de ces caves disparues ne peut être apporté.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation/fonction :

Aucun élément ne peut être apporté.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

Seule l'existence de la cave correspondant au 1, rue de la Monnaie était connue par la bibliographie avant nos visites. Maurice Haulon cite une cave détruite, à cette adresse, en 1938⁵¹³. C'est également cette cave qui pourrait correspondre à celle mentionnée dans une délibération municipale datée de 1628 (E dépôt Bayonne CC 220 folio n°26) concernant le stockage de barrique de M. Sorhaindo, rue Neuve.

La cave du 11, rue Argenterie est mentionnée dans l'inventaire de la Défense passive.

2. Analyse de la relation cave/bâti/parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Les emplacements de ces trois caves disparues sont importants. Celui du 11, rue Argenterie est situé en haut d'une rue correspondant à un ancien petit *estey*. De plus, cet emplacement est situé en face de la localisation restituée pour le *Castet*, d'après les recherches menées pour le nouvel *Atlas Historique*⁵¹⁴. L'emplacement du 15, rue de Luc est situé en face du mur sud du cloître de la cathédrale et celui du 1, rue de la Monnaie est situé entre le *Castet* et le Château-Vieux.

2.2. Analyse de la relation cave/habitation :

Aucun élément concernant la relation entre ces caves disparues et les habitations ne peut être apporté.

4.1. Sources :

Source possible pour la cave du 1, rue de la Monnaie : E dépôt Bayonne CC 220 folio n°26 (1628)

4.2. Bibliographie :

E dépôt Bayonne 19 S 1 : cave du 1, rue de la Monnaie mentionnée

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive (11, rue Argenterie)

⁵¹³ E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Haulon 1938.

⁵¹⁴ Boutoulle 2019.

Notice n°26 Bayonne		Code enregistrement base de données : 1 i01 BA C			
	Désignation	Cave			Illustrations de la notice
Localisation	Adresse	1, place du Château-Vieux			Figures 1 et 2
	Propriétaire	Privé			
	N° parcelle cadastre 1831				
	Fond de plan cadastre 1831				
	N° parcelle cadastre actuel				
	Fond de plan cadastre actuel				
Étude	Nombre de visites	1			
	Date de visite	Octobre 2018			
	Relevés	Non relevée			
	Photographies	Oui, réalisation L. Maguier			Figure 3
Dimensions	En plan (d'après les données de Maurice Haulon)	Longueur maximum : 26 m	Largeur maximum : 5 m	Hauteur maximum sous voûte : 4 m 20	Plan de Maurice Haulon
	Altitude au niveau de la porte d'accès à la cave	Non relevée			
	Altitude à l'intérieur de la cave	Non relevée			
Documentation	Plans ou relevés issus d'études précédentes	Cave relevée en plan au sol par M. Haulon			Figure 2
	Photographies issues d'études précédentes	Médiathèque de Bayonne, PHO.80 (date inconnue)			
	Sources	AD64 G 90 (1640)			
	Bibliographie	inventaire MH : 29/12/1927 ; Lambert 1929, 100-102 ; Haulon 1938 ; E dépôt Bayonne 19 S 1 ; Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; E dépôt Bayonne 1 W 6			

Introduction : État lors de la visite

Cette notice a pour objet d'étude la cave qui correspond aujourd'hui en élévation à une unité d'habitation, composée d'un immeuble de trois étages. L'immeuble possède une façade, donnant sur la rue des Gouverneurs et une autre, ouvrant sur la place du Château-Vieux. L'accès à la cave se fait par un escalier situé à l'intérieur de l'immeuble.

Une seule visite a été effectuée pour cette cave, en octobre 2018. Lors de cette visite, nous n'avons pu réaliser que les photographies. Pour des raisons liées aux conditions de la visite, nous n'avons pas pu faire de relevés. Aussi, nous nous appuyerons sur le relevé réalisé par Maurice Haulon dans la notice de cette cave (figure 2). La notice de cette cave sera également plus courte que pour les autres caves puisque nous n'avons pas la même quantité d'informations.

Lors de notre visite, le sol était recouvert d'un plancher, dans la partie ouest, et de dalles de pierre dans le reste de la cave.

La notice est divisée en deux parties : l'analyse architecturale et l'analyse parcellaire, suivies d'une présentation des illustrations liées à cette notice.

1. Analyse architecturale :

1.1. Description du plan :

D'après le relevé de Maurice Haulon, le plan de cette cave est rectangulaire (figure 2). Il est positionné parallèlement à la place du Château-Vieux et perpendiculairement à la rue des Gouverneurs. Un des petits côtés du plan de la cave est adjacent à la rue des Gouverneurs. Lors de notre visite, nous n'avons pas pu visiter cette partie adjacente à la rue. Cependant, d'après le relevé de Maurice Haulon, deux cellules se développent, à partir de la paroi est jusqu'au-dessous de la rue des Gouverneurs. Il précise que la profondeur de ces cellules est de 1 m ⁵¹⁵. Maurice Haulon a aussi relevé une petite niche murale, percée dans la paroi est, à proximité de l'accès donnant sur la rue des Gouverneurs.

Les dimensions relevées par Maurice Haulon sont de 26 m en longueur et 5 m en largeur.

⁵¹⁵ Haulon 1939.

1.2. Description architecturale : maçonnerie

D'après nos observations, les parois de cette cave sont maçonnées en type *g*, inventorié dans notre catalogue de maçonneries (figure 2). Lors de notre visite, nous avons pu observer la paroi ouest et les parties occidentales des parois nord et sud. Ce sont ces parois que nous allons décrire ici.

Parois nord et sud : il s'agit des parois latérales de la cave, perpendiculaires à la rue des Gouverneurs. Ces deux parois sont maçonnées en type *g*, sans enduit de surface. Les pierres de taille de grand appareil sont placées dans les parties basses de ces parois, tandis que les parties hautes sont maçonnées avec des pierres de taille de plus petit appareil. Les assises de la maçonnerie de ces parois sont donc variables. Dans leurs parties hautes, la connexion, entre la maçonnerie des parois et celle de la voûte, est matérialisée par un arc formeret. La paroi nord est percée en son milieu par l'accès actuel. Elle est également percée dans la partie située à côté de l'angle nord-ouest de la cave.

Paroi est : cette paroi est, elle aussi, maçonnée en type *g*, avec la même répartition des pierres de taille. Cette paroi présente des traces de reprises de maçonnerie, dans sa partie centrale, au niveau du percement de l'espace représenté comme une niche rectangulaire étroite sur le plan de Maurice Haulon.

1.3. Description architecturale : accès et ouvertures

Lors de notre visite, nous avons repéré une ouverture en service et deux vestiges pouvant correspondre à d'anciens accès à la cave. Maurice Haulon avait relevé un accès direct sur la rue des Gouverneurs.

Accès actuel : il a été percé dans l'épaisseur de la paroi nord, au niveau de la troisième travée, en partant de la paroi ouest. Cet accès ouvre sur un escalier, bétonné et coudé, qui communique avec le rez-de-chaussée de l'immeuble actuel.

Accès situé à côté de l'angle nord-ouest : le percement de cette ouverture a coupé une partie de la retombée de l'arc formeret. Des traces de perturbations architecturales sont également notables autour de cette ouverture rectangulaire. Elle ouvre directement sur un escalier abandonné. Ce dernier devait mener au rez-de-chaussée du bâtiment sis au-dessus de la cave.

Ouverture percée dans la paroi ouest : cette ouverture est située dans la partie haute de la paroi ouest. Sa profondeur n'est pas donnée par Maurice Haulon. Cette ouverture était comblée lors de notre visite. Nous nous interrogeons, au regard de la hauteur de cette ouverture dans la paroi, sur la possibilité qu'il s'agisse des vestiges d'un accès. Il pourrait s'agir d'un accès sur cour. Ainsi, la cave du 1, place du Château-Vieux aurait bénéficié de deux accès directs sur l'extérieur, situés à chacune de ses extrémités (nord-ouest et sud-est), comme ce qui a été observé dans la cave du 2, rue Montaut (notice 20). Or, la contemporanéité de cet accès sur cour

avec la construction de la cave n'est pas certaine. En effet, il a été réduit en largeur depuis sa construction, ce qui rend la lecture des perturbations architecturales assez compliquée.

Puits central et percement dans la voûte située au-dessus : cette cave dispose d'un aménagement particulier : un puits percé dans le sol de la cave, au niveau de la troisième travée, en partant de la paroi ouest. Au-dessus de ce puits, la voûte présente une ouverture circulaire donnant sur cour. Selon Maurice Haulon, il s'agit du « puits d'origine pour l'approvisionnement en eau ». S'agissait-il de l'emplacement d'un treuil destiné à récupérer l'eau du puits, situé dans la cave ? Nous avons identifié des trous et des encoches, dans la partie de la voûte percée par cette ouverture circulaire, qui pourraient avoir servies à installer un tel aménagement, afin de récupérer l'eau directement dans la cour, sans avoir l'obligation de descendre dans la cave. Le reste de cette ouverture ne présente pas d'arrachement de la maçonnerie. Ainsi, il est possible que cette ouverture soit contemporaine de la construction de la voûte.

1.4. Description architecturale : couverture

Cette cave est couverte par une voûte d'ogives composée de quatre travées, disposées en enfilade. Cette voûte est maçonnée en type *h*, inventorié dans notre catalogue de maçonneries. Les ogives et les arcs doubleaux présentent un profil mouluré prenant la forme d'un tore, large de 0 m 20, souligné d'un listel saillant sur l'ensemble de leur longueur. Pour chaque ogive et pour chaque arc doubleau, le tore est cerné de deux cavets. Les retombées des ogives et des arcs doubleaux pénètrent directement dans des supports adossés aux parois latérales. Ces supports sont de forme polygonale, leur partie haute est soulignée par une moulure. La hauteur de ces supports est de 1 m. Les arcs formerets sont, quant à eux, chanfreinés, mais il est difficile de déterminer, avec certitude, si ce chanfrein est simple ou double. En effet, ces arcs formerets sont à demi-encastés dans les parois latérales de la cave. Les parties centrales des travées sont munies de clés de voûte, dont le motif à anneau est, alternativement, à centre plein ou creux.

1.5. Spécificités architecturales importantes de la cave et éléments de datation/fonction :

Cette cave présente au moins deux particularités architecturales pouvant donner des indications de datation relative entre les différents éléments maçonnés de la cave.

La première spécificité architecturale correspond aux types de maçonneries mis en œuvre dans les parois et la voûte. En effet, nous avons réussi à rapprocher certains types de maçonneries, identifiés dans notre catalogue, de mises en œuvre connues à Bayonne pour le Moyen Âge. D'après nos analyses des maçonneries, le type *g* est proche des maçonneries de la courtine nord du Château-Vieux, de l'arc en plein cintre de la « porte de ville » localisée au sud du Château-Vieux et de la galerie est du cloître. Ces maçonneries sont datées, d'après de récentes études, à

la première moitié du XIII^e siècle⁵¹⁶. Ainsi, cette comparaison donne un *terminus post quem* pour la construction des parois de la cave. La maçonnerie de type *h* s'apparente, de son côté, à la mise en œuvre des voûtes des bas-côtés de la nef de la cathédrale de Bayonne et de la galerie ouest du cloître⁵¹⁷. Cette comparaison permet de situer chronologiquement la maçonnerie de type *h* entre le XIII^e siècle et le début du XIV^e siècle. De cette manière le *terminus post quem* de la construction de la voûte pour la cave du 1, place du Château-Vieux (XIII^e siècle) coïncide avec celui des parois.

La deuxième particularité architecturale de la cave réside dans ses nombreux accès. Ceux-ci permettent, en effet, de mieux saisir l'usage de la cave dans le temps ainsi que la relation entre celle-ci et l'habitation qui la surplombe. De cette manière, si les accès contemporains de la construction de la cave sont ceux ouvrant sur rue et sur cour, cela signifie que la fonction de stockage a pu être complétée par une fonction de vente en cave. Une entrée pouvant servir à l'apport des marchandises, l'autre au passage des acheteurs. Cependant, l'ouverture dans la paroi, pouvant correspondre à un accès, a pu relier la cave à une maison qui n'existe plus aujourd'hui, non une cour. Il est difficile de saisir la fonction de cette ouverture, en l'état actuel des connaissances, sur la cave du 1, place Louis Pasteur. Les deux autres accès identifiés correspondent à des constructions postérieures à celle de la cave.

1.6. Informations issues des sources ou de la bibliographie :

À ce jour, aucune mention spécifique, issue des sources écrites, n'a pu être attribuée, directement, à cette cave. Seul un acte de vente d'une « *maison capitulaire* », en 1640, pourrait correspondre à une maison sise au-dessus de cette cave, mais nous n'avons pas relevé de mention de cave associée à cette maison (AD 64 G 90 folios n°221 à 245).

En plus du relevé de Maurice Haulon et de sa description de la cave, cette dernière a été mentionnée par Élie Lambert dans une publication datée de 1929⁵¹⁸. Seulement, cette mention est succincte et n'apporte pas plus d'informations sur la cave que celles que nous avons observées⁵¹⁹. Cette cave a fait l'objet d'un classement à l'inventaire des Monuments Historiques (01/02/1988). Lors de cette inscription, la cave est datée du XIV^e siècle. La cave du 1, place du Château-Vieux a, également, été visitée pour le recensement de la Défense passive. La description sur le registre de la Défense passive mentionne une hauteur de 2 m 50, ce qui est étonnant, si l'on compare cette hauteur aux 4 m 20 relevés par Maurice Haulon.

⁵¹⁶ Boutouille 2019d, 37 à 39 ; Gallet & Pontet 2019b, 138 à 140.

⁵¹⁷ Gallet & Pontet 2019a ; Gallet & Pontet 2019b. Nous renvoyons, ici, au développement sur les appareils en pierre de taille qui se trouve dans le corps de la thèse (partie 2, chapitre 1, 1.2.2).

⁵¹⁸ Haulon 1938, Haulon 1939, Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁵¹⁹ Lambert 1929.

2. Analyse de la relation cave / bâti / parcelle :

2.1. Analyse parcellaire / analyse topographique historique :

Le relevé de la cave n'ayant pas pu être fait, nous ne pouvons établir, ici, les mêmes analyses spatiales que celles que nous avons faites pour les autres caves. Nous pouvons seulement renseigner les informations que nous observons sur le *plan d'ensemble des caves anciennes de Bayonne*, publié d'après les relevés de Maurice Haulon, en 1939⁵²⁰.

La parcelle sur laquelle se développe la cave du 1, place du Château-Vieux se situe au nord de la ville sise dans l'enceinte antique. Cette parcelle se trouve dans l'îlot i01 (planche 1 bis) délimité, au nord, par la place du Château-Vieux, au sud, par la rue de l'Abesque, à l'est, par la rue des Gouverneurs (rue du Château-Vieux en 1831) et, à l'ouest, par la rue du Rempart Lachepaillet.

Cette parcelle est perpendiculaire à la rue du Château-Vieux en 1831, à l'instar du plan de la cave par rapport à la rue des Gouverneurs aujourd'hui.

Des éléments, concernant la topographie historique de cette zone de la ville, doivent être apportés, pour mieux comprendre l'organisation parcellaire de l'îlot et mieux appréhender l'environnement proche de la cave. Pour le secteur qui nous intéresse dans cette notice, plusieurs éléments ont pu marquer le parcellaire et la construction urbaine médiévale.

D'abord, la cave du 1, place du Château-Vieux est située à proximité de l'enceinte antique, qui occupe la partie ouest de l'îlot i01. Il semble, d'ailleurs, qu'elle ait marqué durablement l'orientation des parcelles à ce niveau, puisque ces dernières sont encore, aujourd'hui, parallèles à la rue du Rempart Lachepaillet.

Ensuite, cette cave est positionnée entre l'Évêché et le Château-Vieux, deux pôles de pouvoirs importants au Moyen Âge. D'ailleurs, Ézéchiél Jean-Courret a englobé l'îlot i01, dans lequel se trouve la cave, dans l'unité de plan 3A⁵²¹. Cette unité de plan est structurée autour de la cathédrale, du groupe épiscopal et du cloître. C'est dans ce secteur que se situait le *claustrum*, où il est possible de retrouver des vestiges des maisons canoniales.

2.2. Analyse de la relation cave / habitation :

Pour cette rubrique, il est difficile, sans avoir relevé la cave, d'apporter plus de précisions que ce que nous avons déjà dit dans les précédents développements. Nous pouvons seulement noter que les parois latérales de la cave (parois nord et sud) peuvent correspondre aux murs

⁵²⁰ Braunwald J. et Lambert E. 1939.

⁵²¹ Jean-Courret 2019, 67 à 68.

gouttereaux de la maison contemporaine de la construction de cette cave. Aussi, la paroi est, possédant l'accès sur la rue des Gouverneurs, correspondrait à son mur pignon.

3. Illustrations : (Volume 3 : Annexes 3)

3.1. Figures de la notice :

Figure 1 : Localisation géographique des notices concernant les caves visitées (figure située au début de la présentation des notices volume 2)

Figure 2 : Relevé de la cave du 1, place du Château-Vieux réalisé par Maurice Haulon et sa localisation dans le plan d'ensemble publié en 1939

Figure 3 : Illustrations des maçonneries (parois et voûte)

4.1. Sources :

AD 64 G 90 folios n° 221 à n° 235, n°236 à n°245 (1640)

4.2. Bibliographie :

Braunwald, J. et É. Lambert (dir.) (1939) : *caves anciennes de Bayonne d'après les relevés de M. Haulon*.

E dépôt Bayonne 19 S 1 : plan de la cave du 4, rue des Gouverneurs

E dépôt Bayonne 1 W 6 : inventaire de la Défense passive

Haulon (1938) : *[Ville de Bayonne. Les caves anciennes XIV^{me} XVI^{me} siècles. Plan d'ensemble] : [place du Château-Vieux]/ [relevé et dressé par Maurice Haulon]*, Bayonne, médiathèque GC184-2A

Inventaire Monuments Historique : 01/02/1988

Lambert É. (1929) : "Les caves anciennes de Bayonne", *Bulletin de la Société des sciences, lettres, arts et études régionales de Bayonne*, 3, janvier-juin 1929, 100-102.

Annexe 2 : Planches liées au corps de texte

Nous avons regroupé, dans cette deuxième partie des annexes, intitulée « annexe 2 », les planches réalisées pour illustrer les propos du corps de texte de la thèse (volume 1). Il s'agit de supports graphiques, conçus pour cette thèse⁵²².

Deux raisons ont conduit à faire le choix de séparer ces illustrations du corps de texte.

La première raison réside dans une volonté de lisibilité. En effet, il est plus facile de lire le corps de texte (volume 1) et les planches (volume 2), en même temps, si ces deux éléments sont séparés en deux volumes distincts.

La deuxième raison, qui a conduit à ce choix, résulte d'une volonté de clarté, puisqu'il est plus facile de lire un plan d'ensemble urbain sur une planche au format A4 que de le lire sur une figure, de taille réduite, insérée dans le corps du texte.

Ainsi, pour distinguer l'ensemble des supports graphiques créés pour cette thèse, une numérotation indépendante a été donnée aux planches situées en annexes, aux figures insérées dans le corps de texte et aux figures liées aux notices.

Ces planches sont conçues à partir de différents fonds de plans, notamment, le plan d'ensemble des caves de Bayonne, réalisé à partir des relevées de Maurice Haulon, publié en 1939⁵²³, le plan cadastral de 1831⁵²⁴ et le plan cadastral actuel⁵²⁵.

Annexe 2.1. Liste des planches

Nous avons répertorié, ici, l'ensemble des planches sous la forme d'un tableau. Ce tableau est composé de cinq colonnes.

La première colonne présente les numéros des planches donnés par ordre croissant (numérotées de 1 à 19). La numérotation des planches a été établie en suivant l'ordre chronologique d'apparition dans le corps de texte. Certaines planches sont liées entre elles, leur numérotation est, alors, suivie de « bis, ter ».

La deuxième colonne indique le titre de chaque planche et son auteur.

⁵²² Certaines planches peuvent parfois être citées dans les notices.

⁵²³ Braunwald & Lambert (dir.) 1939.

⁵²⁴ La cartographie du fond de plan pour le cadastre de 1831 a été réalisée par Jérôme Picot (Ausonius, UMR 5607).

⁵²⁵ La cartographie du fond de plan pour le cadastre actuel est tirée de : BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012.

La troisième colonne du tableau mentionne la provenance du fond de plan et précise le nom de son ou de ses auteurs.

La quatrième colonne précise si des données issues d'autres sources bibliographiques que le fond de plan ont été utilisées pour créer la planche.

Enfin, la cinquième colonne renseigne sur le numéro de page sur laquelle se trouve la planche.

Tableau présentant la liste des planches :

Numéro de la planche	Titres des planches	Fonds de plans : sources et auteurs	Bibliographie pour les informations complémentaires apportées à la planche	Page de la planche
Planche 1	Proposition de restitution des emprises de l'enceinte du Bas-Empire et de l'enceinte de réunion médiévale (« mur Anglais ») de la ville de Bayonne par rapport au relief (DAO : L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel RGE ALTI®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012, BD Carthage	Données issues de l'Atlas Historique (Boutouille et <i>al.</i> 2019)	Planche 1 :- 806 -
Planche 1 bis	Découpage du parcellaire actuel de Bayonne par îlots (<i>pour faciliter la numérotation des notices dans la base de données</i>) (DAO : L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012	/	Planche 1 bis :- 807 -
Planche 2	Vue rapprochée de la zone d'étude avec la proposition de calage des plans de caves visitées pour cette thèse sur le plan cadastral de 1831 (DAO : L. Maguier)	Fond de plan : cadastre de 1831, J. Picot, Ausonius UMR 5607	Relevés des caves réalisés pour cette thèse et descriptions des plans réalisées dans les notices (notices 1 à 22)	Planche 2 :808
Planche 2 bis	Vue rapprochée de la zone d'étude avec la proposition de calage des plans de caves visitées pour cette thèse sur le plan cadastral actuel (DAO : L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012	Relevés des caves réalisés pour cette thèse et descriptions des plans réalisées dans les notices (notices 1 à 22)	Planche 2 bis : 809

Planche 2 ter	Situation des monuments et pôles importants au Moyen Âge dans l'espace d'étude par rapport aux plans de caves visitées pour cette thèse (DAO : L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012	Données issues de l'Atlas Historique (Boutouille <i>et al.</i> 2019 ; Jean-Courret <i>et al.</i> 2019) Et Relevés des caves réalisés pour cette thèse et descriptions des plans réalisées dans les notices (notices 1 à 22)	Planche 2 ter : 810
Planche 3	Identification des différents types de plans des caves, à Bayonne, d'après une comparaison entre les relevés de Maurice Haulon et <i>le plan des caves anciennes de Bayonne</i> publié en 1939 (DAO L. Maguier)	Fond de plan issu de : Braunwald & Lambert (dir.) 1939 Auteur du fond de plan : Maurice Haulon	Archives E dépôt Bayonne 19 S 1 n.c.	Planche 3 : 811
Planche 3 bis	Identification des différents types de plans des caves, à Bayonne, d'après nos observations de terrain (DAO L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012	Relevés des caves réalisés pour cette thèse et descriptions des plans réalisées dans les notices (notices 1 à 22)	Planche 3bis : 812
Planche 4	Interprétation des différents types de plans de caves, à Bayonne, d'après la comparaison entre les relevés de Maurice Haulon et nos observations de terrain (DAO L. Maguier)	Fond de plan issu de : Braunwald & Lambert (dir.) 1939 Auteur du fond de plan : Maurice Haulon	Observations de terrain faites lors des visites de caves	Planche 4 : 813

Planche 5	Planche récapitulative de la typologie des plans de caves identifiés à Bayonne		Plans de caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 22) et plan de la cave rue des Gouverneurs issu de : Martin2012b volume II	Planche 5 : 814
Planche 6	Identification des différents types de couvrements identifiés lors des visites de caves effectuées pour cette thèse (DAO L. Maguier)	Fond de plan : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS -2012	Relevés des caves réalisés pour cette thèse et descriptions des plans réalisées dans les notices (notices 1 à 22)	Planche 6 : 815
Planche 7	Identification des différents types de couvrements des caves, à Bayonne, d'après les relevés de Maurice Haulon et le <i>plan des caves anciennes de Bayonne</i> publié en 1939 (DAO L. Maguier)	Fond de plan issu de : Braunwald & Lambert (dir.) 1939 Auteur du fond de plan : Maurice Haulon	Archives E dépôt Bayonne 19 S 1 et Braunwald & Lambert (dir.) 1939	Planche 7 : 816
Planche 8	Illustrations des différents profils de voûtes en berceau identifiés, dans les caves de Bayonne, lors de nos visites (clichés. L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 8 : 817
Planche 9	Illustrations des différents profils de nervures et des différents traitements des clés de voûte identifiés, lors de nos visites, dans les caves voûtées d'ogives, à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 9 : 818
Planche 10	Illustrations des différents plafonds rencontrés dans les caves, à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 10: 819

Planche 11	Illustrations et localisations de l'emploi de la maçonnerie de type <i>a</i> , identifiée dans les caves des notices 5, 7 et 10 (DAO et clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour les notices 5, 7 et 10	Planche 11: 820
Planche 12	Illustrations des différentes traces d'outils identifiées sur les maçonneries dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 12: 821
Planche 13	Illustrations des deux types de murs de soutènement observés soutenant les escaliers sur rue dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 13: 822
Planche 14	Illustrations des trois types d'ouvertures sur rue que nous avons identifiées dans les caves visitées à Bayonne (DAO et clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 14: 823
Planche 15	Illustrations des vestiges nous permettant de proposer une restitution d'accès sur rue dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 15: 824
Planche 16	Illustrations des soupiraux rencontrés dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 16: 825
Planche 17	Illustrations des accès postérieurs à la construction des caves (clichés L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 17: 826

Planche 18	Illustrations des cellules rencontrées dans les caves (clichés et DAO, L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 18: 827
Planche 19	Synthèse des propositions de restitution des limites de parcelles contemporaines de la construction des caves et hypothèses de restitution des limites de façades sur rue, pour les caves bénéficiant aujourd’hui de cellules se développant au-dessous de la rue (DAO L. Maguier)		Relevés, photographies et descriptions des caves réalisés pour cette thèse (notices 1 à 26)	Planche 19: 828

Annexe 2.2. Planches

Précisons que, pour chacune des planches qui suivront, les légendes seront directement insérées dans les planches.

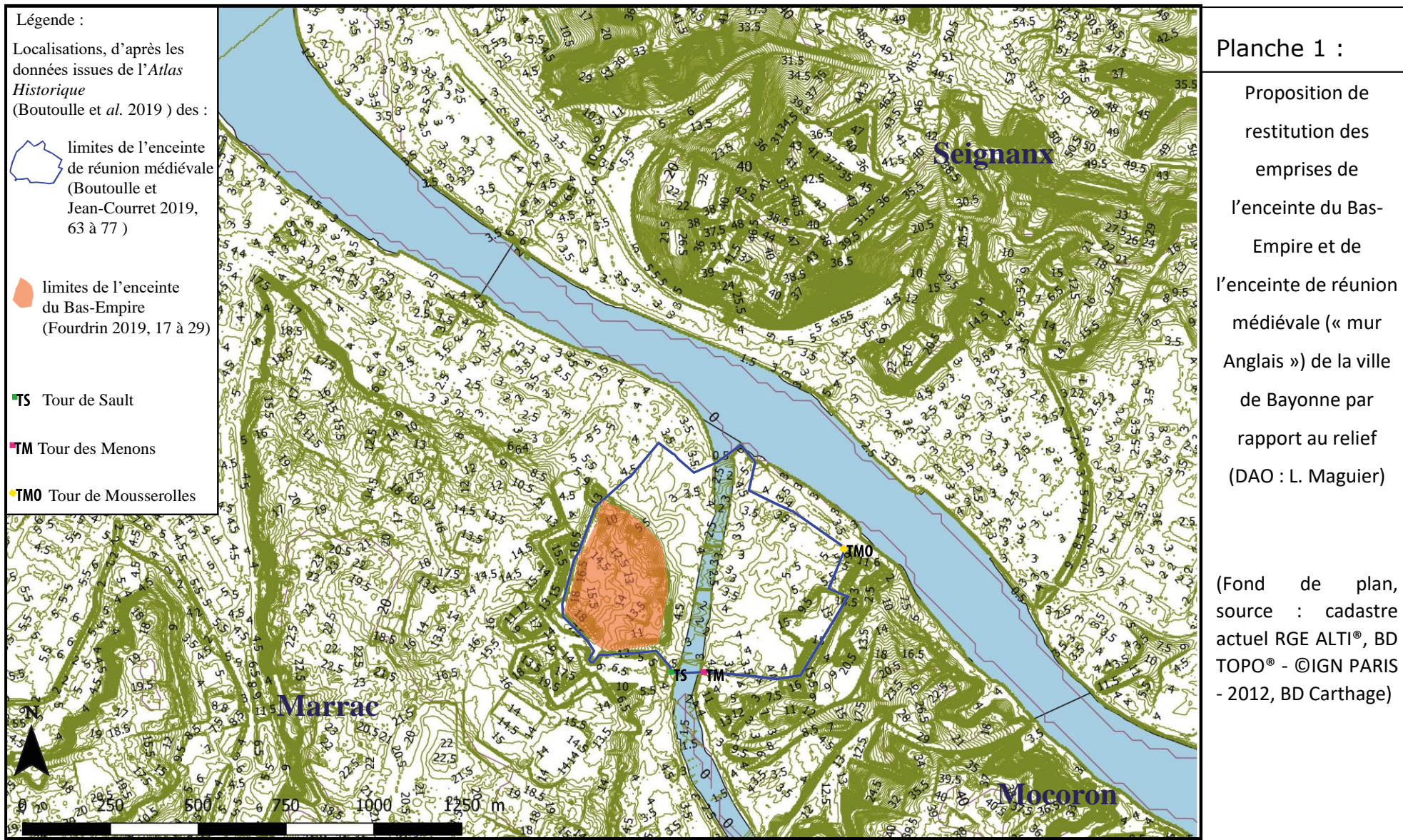


Planche 1 :

Proposition de restitution des emprises de l'enceinte du Bas-Empire et de l'enceinte de réunion médiévale (« mur Anglais ») de la ville de Bayonne par rapport au relief (DAO : L. Maguier)

(Fond de plan, source : cadastre actuel RGE ALTI®, BD TOPO® - ©IGN PARIS - 2012, BD Carthage)

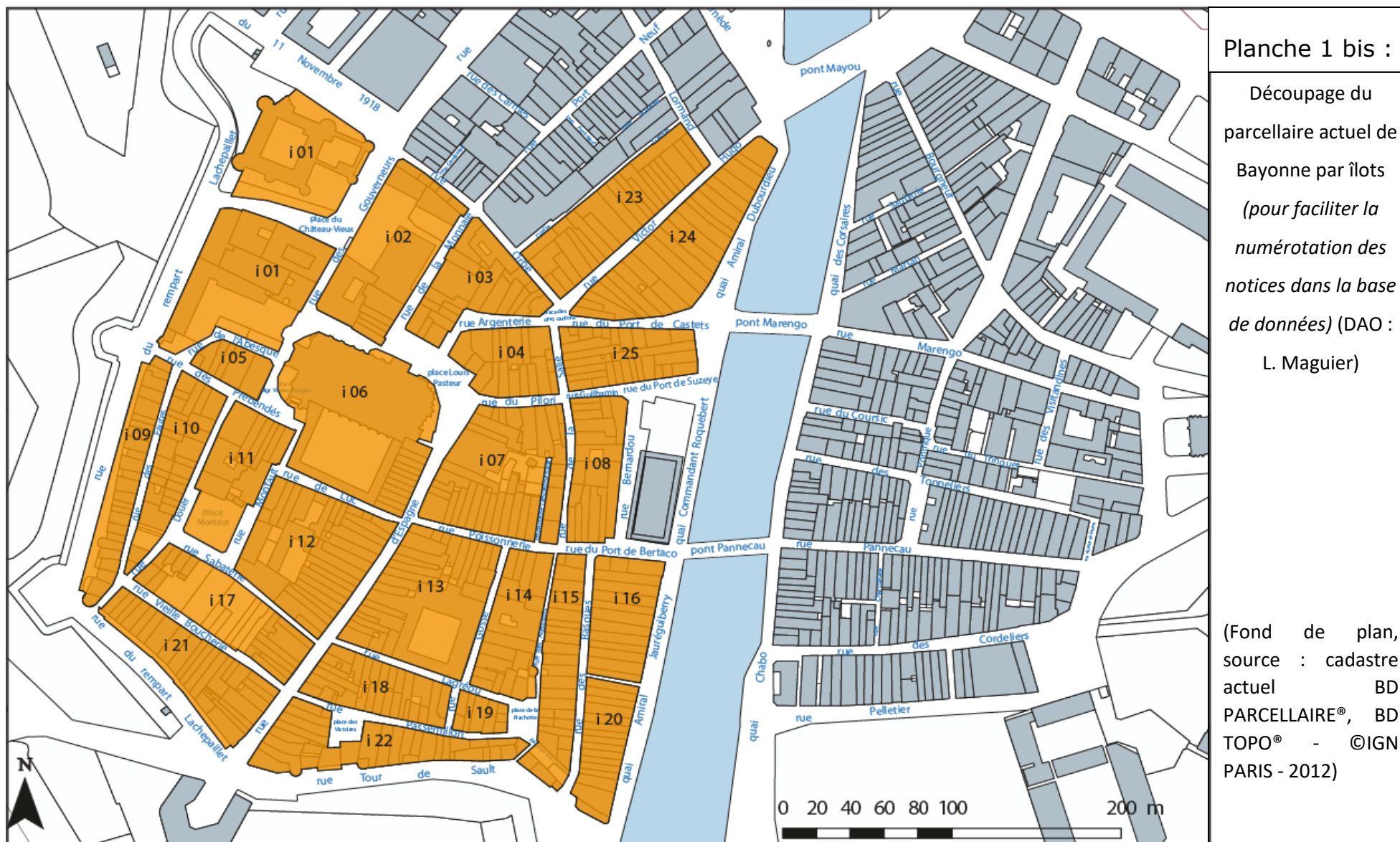


Planche 1 bis :

Découpage du
parcellaire actuel de
Bayonne par îlots
*(pour faciliter la
numérotation des
notices dans la base
de données)* (DAO :
L. Maguier)

(Fond de plan,
source : cadastre
actuel BD
PARCELLAIRE®, BD
TOPO® - ©IGN
PARIS - 2012)



Planche 2 :

Vue rapprochée de
la zone d'étude
avec la proposition
de calage des plans
de caves visitées
pour cette thèse sur
le plan cadastral de
1831 (DAO : L.
Maguier)

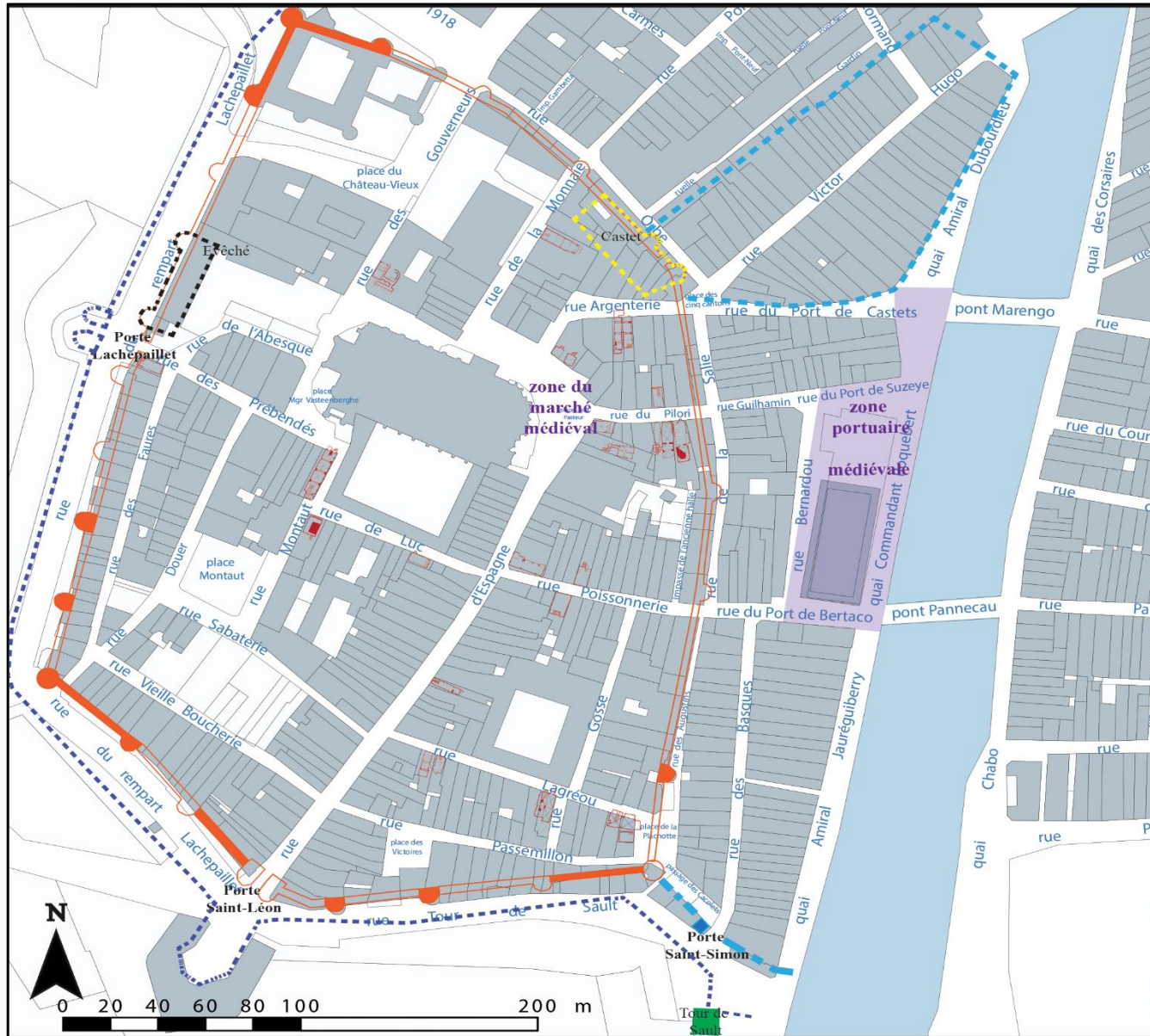
(Fond de plan,
source : cadastre
actuel BD
PARCELLAIRE®, BD
TOPO® - ©IGN
PARIS -2012)



Planche 2 bis :

Vue rapprochée de la zone d'étude avec la proposition de calage des plans de caves visitées pour cette thèse sur le plan cadastral actuel (DAO : L. Maguier)

(Fond de plan, source : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS -2012)



Légende :
Localisations, d'après les données issues de l'Atlas Historique (Boutouille et al. 2019) des :

Tracé connu de l'enceinte antique d'après les données de Fourdrin 2019, et Jean-Courret et al. 2019

Tracé restitué de l'enceinte antique d'après les données de : Fourdrin 2019 et Jean-Courret et al. 2019

Tracé restitué de l'enceinte de la Ruelle-Gardin d'après les données de : Boutouille et Jean-Courret 2019 ; Jean-Courret et al. 2019

Tracé restitué de l'enceinte de la courtine sud d'après les données de : Boutouille et Jean-Courret 2019 ; Conan 2002 Jean-Courret et al. 2019

Tracé restitué de l'enceinte de réunion médiévale d'après les données de Boutouille et Jean-Courret 2019, 63 à 77 ; Jean-Courret et al. 2019

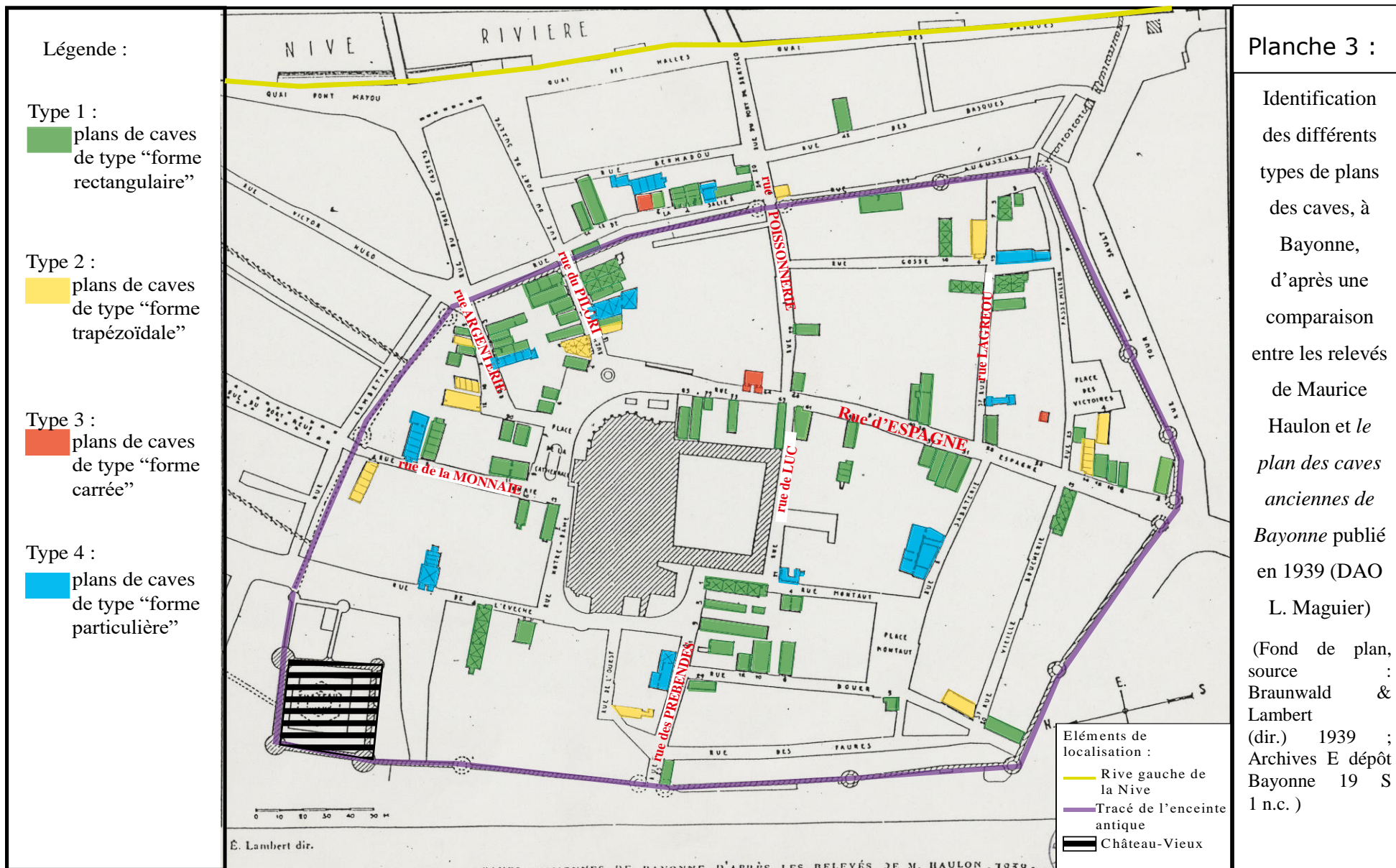
Proposition de restitution du Castel d'après : Boutouille 2019

Proposition de restitution de l'Evêché d'après : Boutouille et Pontet 2019

Planche 2 ter :

Situation des monuments et pôles importants au Moyen Âge dans l'espace d'étude par rapport aux plans de caves visitées pour cette thèse (DAO : L. Maguier)

(Fond de plan, source : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS -2012)







Légende :


Type 1 :

sous-catégorie 1 :

 plans de caves de type forme rectangulaire simple


sous-catégorie 2 :

 plans de caves de type forme rectangulaire double


 caves désignées comme "jumelées" par Maurice Haulon

Type 4 :


sous-catégorie 1 :

 plans de caves de type forme particulière simple

sous-catégorie 2 :

 plans de caves de type forme particulière complexe

sous-catégorie 3 :

 plans de caves de type forme particulière multiple

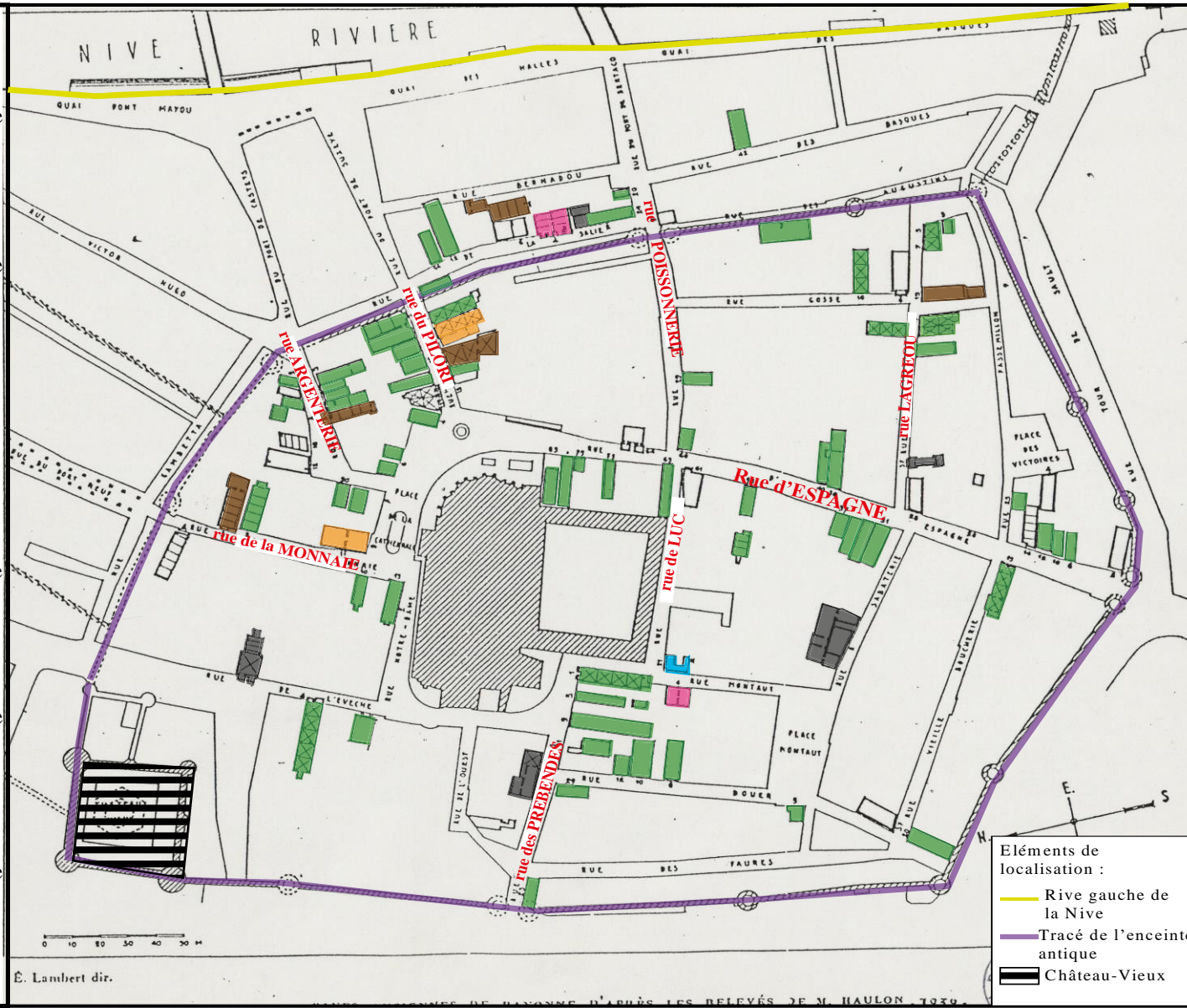





Planche 4 :

Interprétation des différents types de plans de caves, à Bayonne, d'après la comparaison entre les relevés de Maurice Haulon et nos observations de terrain (DAO L. Maguier)

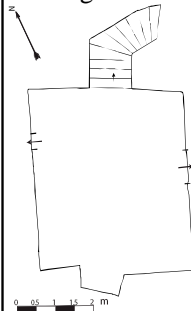
(Fond de plan, source : Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; Archives E dépôt Bayonne 19 S 1)

Eléments de localisation :

 Rive gauche de la Nive
 Tracé de l'enceinte antique
 Château-Vieux

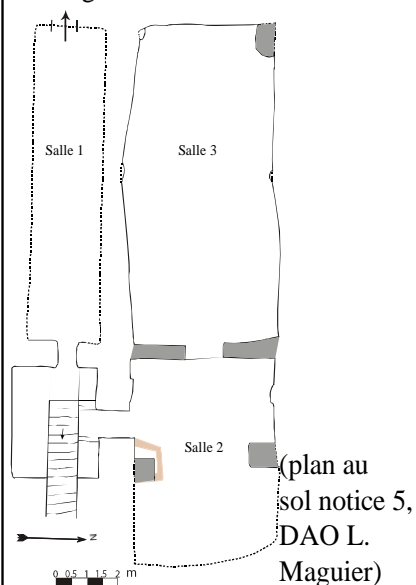
Plans de caves de type forme rectangulaire :

Exemple n° 1 : plan de cave de rectangulaire simple



(plan au sol notice 9, DAO L. Maguier)

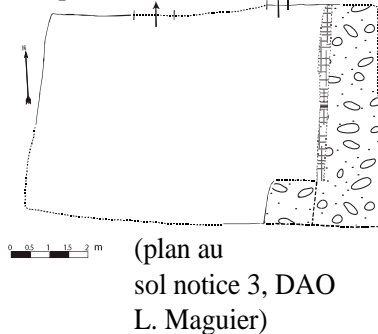
Exemple n°2 : plan de cave rectangulaire double



(plan au sol notice 5, DAO L. Maguier)

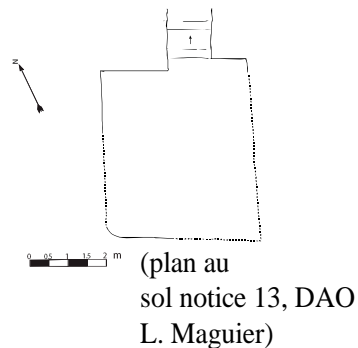
Plans de caves de type forme trapézoïdale :

Exemple n°1 :



(plan au sol notice 3, DAO L. Maguier)

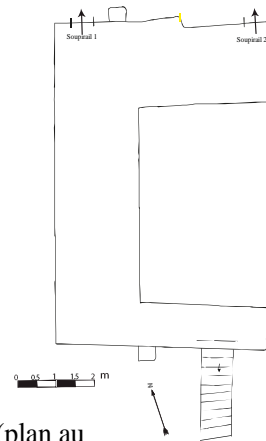
Exemple n° 2 :



(plan au sol notice 13, DAO L. Maguier)

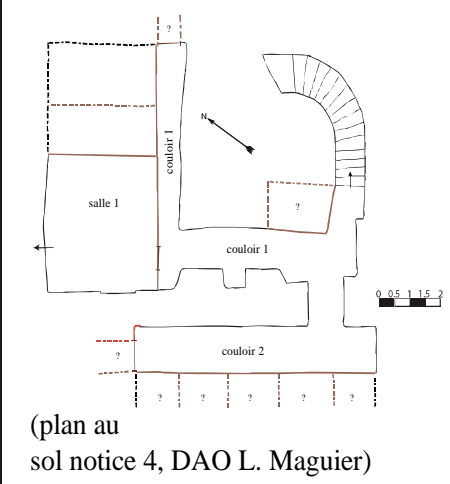
Plans de caves de type forme particulière :

Exemple n° 1 : plan de cave particulier simple



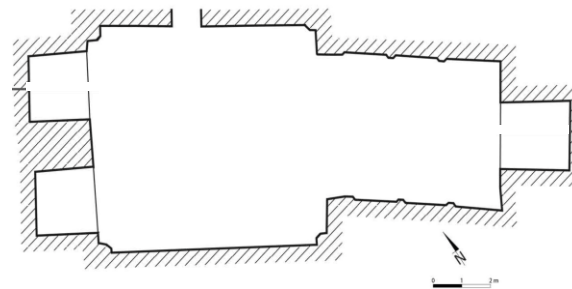
(plan au sol notice 11, DAO L. Maguier)

Exemple n° 2 : plan de cave particulier complexe



(plan au sol notice 4, DAO L. Maguier)

Exemple n° 3 : plan de cave particulier multiple



(plan de la cave rue des Gouverneurs par Pierre Martin, DAO source : Martin 2012b volume II)


Planche 5 :


Planche récapitulative de la typologie des plans de caves identifiés à Bayonne





Légende :

Type 1 : voûtes en berceau


 voûtes sans arcs doubleaux attestées sur les relevés de Maurice Haulon

 voûtes identifiées comme des berceaux simples sur le plan *des caves anciennes de Bayonne* mais sans précisions sur les relevés de Maurice Haulon

 voûtes en berceau brisé avec arcs doubleaux attestées sur les relevés de Maurice Haulon

 voûtes en berceau surbaissé attestées sur les relevés de Maurice Haulon

Type 2 : voûtes d'ogives

 voûtes d'ogives attestées sur les relevés de Maurice Haulon

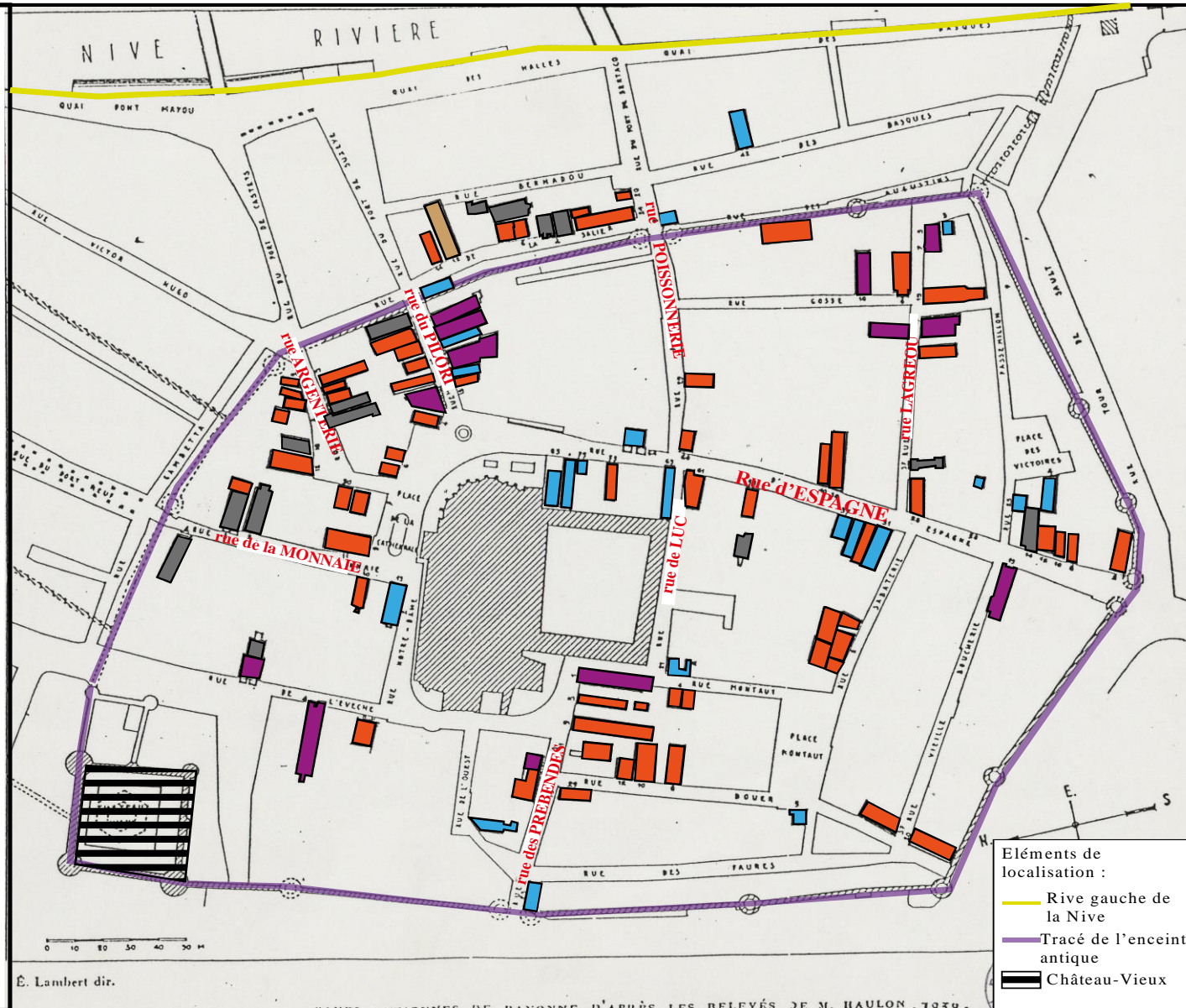


Planche 7 :

Identification des différents types de couvrements des caves, à Bayonne, d'après les relevés de Maurice Haulon et le plan *des caves anciennes de Bayonne* publié en 1939 (DAO L. Maguier)

(Fond de plan, source : Braunwald & Lambert (dir.) 1939 ; Archives E dépôt Bayonne 19 S 1 n.c.)

Les voûtes en berceau sans arcs doubleaux :



exemple n° 1 : voûte maçonnée en pierre de Mousserolles de la cave de la notice 16 (40, rue d'Espagne), vue vers l'est



exemple n° 2 : voûte maçonnée en brique de la cave de la notice 21 (51, rue des Faures), vue vers l'ouest (avec aplatissement de la voûte au sud)

Les voûtes en berceau surbaissé anse-de-panier :



exemple n°1 : voûte maçonnée en pierre de Mousserolles de la cave de la notice 3 (3, place Louis Pasteur), vue vers l'est



exemple n°2 : voûte maçonnée en pierre de Mousserolles de la cave de la notice 17 (29, rue Poissonnerie), vue vers le sud

Les voûtes en berceau avec arcs doubleaux :



voûte maçonnée en pierre de Mousserolles de la cave de la notice 15 (5, rue de la Monnaie), vue vers l'est (il s'agit de l'exemple le plus complet que nous ayons rencontré)

Planche 8 :

Illustrations des différents profils de voûtes en berceau identifiés, dans les caves de Bayonne, lors de nos visites (clichés. L. Maguier)

a : Voûtes avec ogives et arcs doubleaux moulurés en tore :



a1 illustration d'une voûte avec ogives (1) et arcs doubleaux (2) moulurés en tore associés à des arcs formerets (3) chanfreinés, notice 19 (7, rue Lagréou), vue vers l'est



a2 illustration d'une voûte avec ogives (1) et arcs doubleaux (2) moulurés en tore associés à des arcs formerets chanfreinés (3) avec culots polygonaux, notice 26 (1, place du Château-Vieux), vue vers l'ouest

b : Voûte avec ogives et arcs doubleaux moulurés à chanfreins :



b1 et **b2** illustration d'une voûte avec ogives (1) et arcs doubleaux (2) moulurés en tore associés à des arcs formerets (3) chanfreinés, notice 10 (19, rue Lagréou), vue vers le sud (b1) et l'est (b2)

c : Les clés de voûte à anneau circulaire creux :



c1 notice 19 (7, rue Lagréou)



c2 notice 26 (1, place du Château-Vieux)

d : Les clés de voûte à anneau circulaire plein :

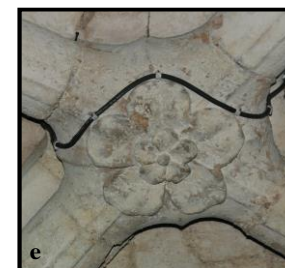


d1 notice 5 (7, rue du Pilori)



d2 notice 26 (1, place du Château-Vieux)

e : Clé de voûte à motif floral :



e notice 20 (2, rue Montaut)

Planche 9 :

Illustrations des différents profils de nervures et des différents traitements des clés de voûte identifiés, lors de nos visites, dans les caves voûtées d'ogives, à Bayonne (clichés L. Maguier)

Les plafonds en bois :



exemple n° 1 : plafond en bois (1) qui couvre la cave de la notice 11 (21, rue de Luc) et le départ de voûte (2) le long de la paroi ouest, vue vers le nord (A) et le sud (B)



exemple n° 2 : plafond en bois qui couvre la cave de la notice 1 (3, rue Lagréou), vue vers l'est

Les plafonds des couvertements mixtes :



exemple n° 1 : plafond avec entrevous en brique (1) de la salle 1 de la notice 5 (7, rue du Pilori), vue vers le nord



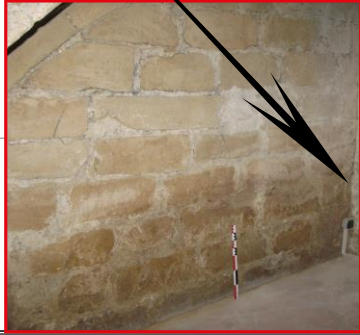
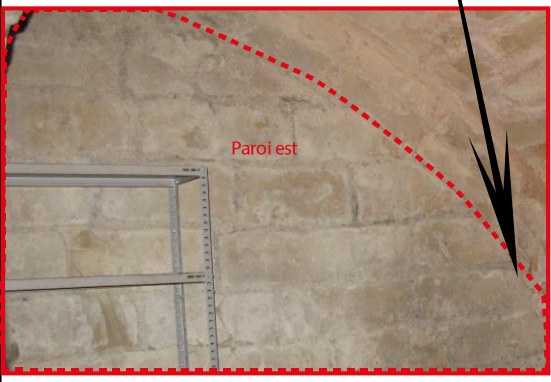
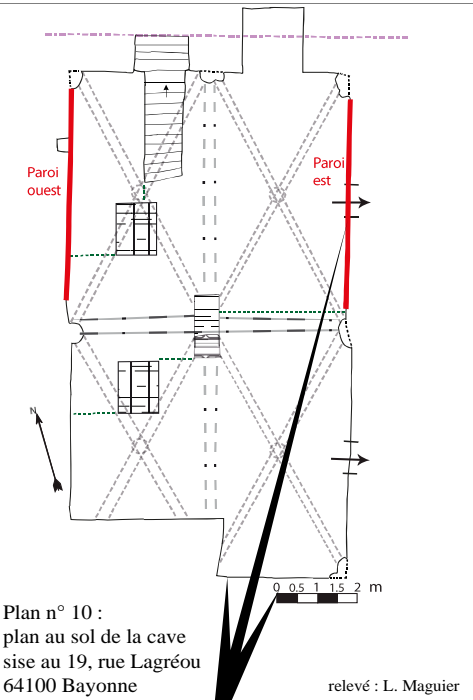
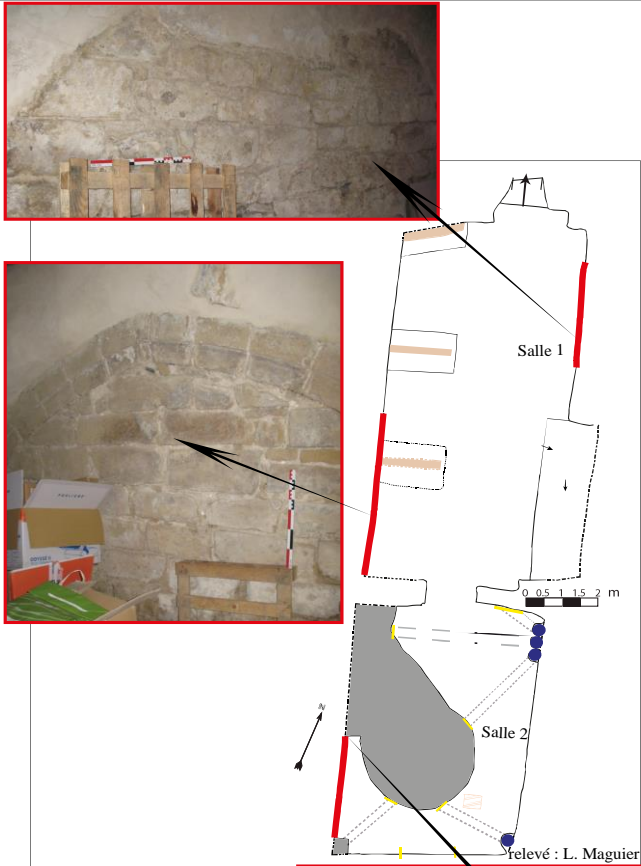
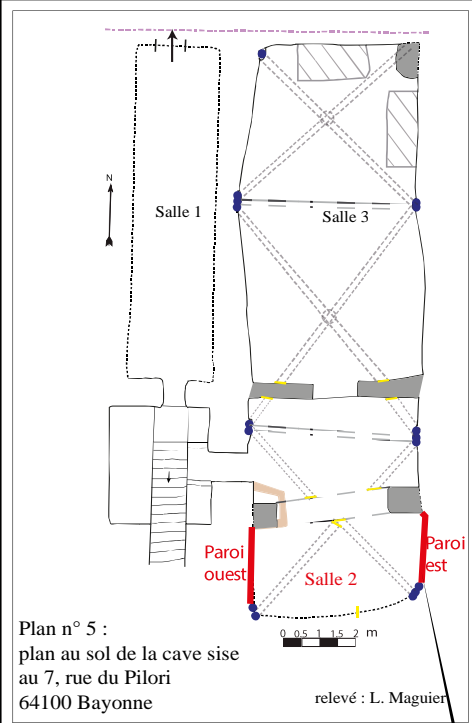
exemple n° 2 : plafond en bois de la salle 1 de la notice 7 (5, rue du Pilori), vue vers le sud



Planche 10:

Illustrations des différents plafonds rencontrés dans les caves, à Bayonne (clichés L. Maguier)

Planche 11:

Illustrations et localisations de l'emploi de la maçonnerie de type α , identifiée dans les caves des notices 5, 7 et 10 (DAO et clichés L. Maguier)



Traces de pic	Traces de laye / de brette		Planche 12:
 <p data-bbox="427 220 792 518">Traces de pic sur des pierres dont les faces ont été layées (maçonnerie de type <i>g</i>) notice 26</p>  <p data-bbox="427 432 792 518">a_2</p>  <p data-bbox="165 646 510 778">Traces de pic sur des pierres dont les faces ont été layées (maçonnerie de type <i>b</i>) notice 7 (encadrement de la porte entre les salles 1 et 2)</p> <p data-bbox="376 608 421 635">a_1</p>	 <p data-bbox="801 566 1294 630">Traces de taille à la brette sur les pierres dans la cave de la notice 26 (maçonnerie de type <i>g</i>)</p>	  <p data-bbox="1310 805 1877 869">Traces de taille à la laye (layures obliques) sur les pierres de la voûte dans la cave de la notice 19 (maçonnerie de type <i>h</i>)</p>	<p data-bbox="1883 295 2123 774">Illustrations des différentes traces d'outils identifiées sur les maçonneries dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)</p>
  <p data-bbox="248 1161 465 1388">Traces de pic sur des pierres de taille (maçonnerie de type <i>b</i>) notice 20 (encadrement de la cellule sud qui se développe au-dessous de l'accès actuel)</p> <p data-bbox="539 1353 584 1380">a_3</p>	  <p data-bbox="1167 1230 1637 1321">Traces de taille à la laye (layures droites) dans la cave de la notice 15 (parois et voûte) (maçonnerie de type <i>g</i>) et quelques traces de pic</p>		

Escaliers sur supports pleins



Illustrations du mur de soutènement de l'escalier sur rue dans la cave du 5, rue de la Monnaie (notice 15), photo **a** vue vers le nord, photo **b** vue vers l'ouest



Illustrations du mur de soutènement de l'escalier sur rue dans la cave du 35-37, rue Lagréou (notice 22), photo **c** vue vers le nord, photo **d** vue vers le nord-ouest

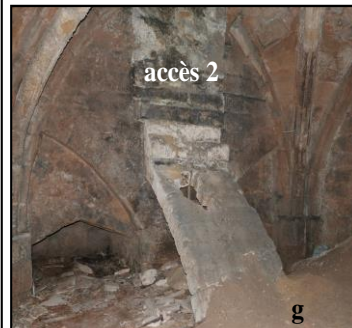
Escaliers sur voûte en arc rampant



Illustration du mur de soutènement avec arc rampant compris dans sa maçonnerie, escalier sur rue dans la cave du 19, rue Lagréou (notice 10), vue vers le nord-ouest











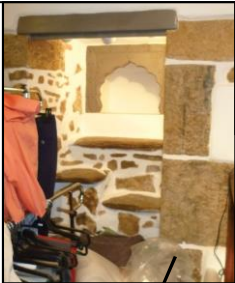
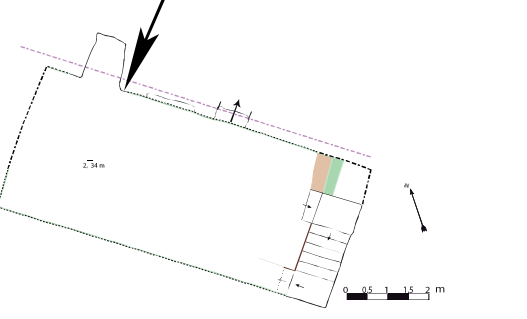


Illustrations de la voûte soutenant l'escalier sur rue dans la cave du 5-7, rue Lagréou (notice 19), photo **e** vue vers l'ouest, photo **f** vue vers l'est



Illustrations des voûtes soutenant les escaliers sur rue dans la cave du 2, rue Montaut (notice 20), photo **g** vue vers le nord-est (accès 2), photo **h et h'** vues vers le sud-ouest (accès 1)

Planche 13:

Illustrations des deux types de murs de soutènement observés soutenant les escaliers sur rue dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)

Escaliers en front-à-rue	Ouverture dans la paroi de façade accompagnées d'une trémie	Escaliers empiétant sur la rue	Planche 14:
 <p>accès 1</p>  <p>photo a : ouverture et piédroits vue vers le sud-ouest photo b : doubles arcs correspondant à l'ouverture sur rue contemporaine de la voûte</p>	  <p>40, rue d'Espagne (notice 16), photo e : vue de la trémie et de l'ouverture sur rue comblée vue vers l'ouest photo f : vue rapprochée de la trémie et de l'ouverture, comblée, dans le mur de façade</p>	 <p>5, rue de la Monnaie (notice 15), vue de l'ouverture sur rue, de l'escalier et des soupiraux comblés (1 et 2), vue vers l'ouest</p> <p>----- : limite de l'ouverture identifiée dans le revers de la paroi adjacente à la rue ----- : Limites des percements de probables soupiraux ouverts sur la rue, comblés lors de la visite</p>	<p>Illustrations des trois types d'ouvertures sur rue que nous avons identifiées dans les caves visitées à Bayonne (DAO et clichés L. Maguier)</p>
 <p>7-5, rue Lagréou (notice 19), ouverture et piédroits de l'accès sur rue, vue vers le nord</p>	  <p>35-37, rue Lagréou (notice 22), photo g : vue de la trémie et de l'escalier sur rue lors de la visite, vue vers le nord photo h : vue rapprochée de la trémie</p>	 <p>7, rue de Luc (notice 12), illustration du possible accès empiétant sur la rue, vue vers le nord-est</p>  <p>2,34 m</p> <p>0 0,5 1 1,5 2 m</p>	
  <p>19, rue Lagréou (notice 10), photo c : ouverture et piédroits vue vers le nord ; photo d : détail de la maçonnerie située entre l'ouverture dans la voûte et l'arc de décharge en façade, vue vers le sud</p>			

Escaliers en front-à-rue possibles

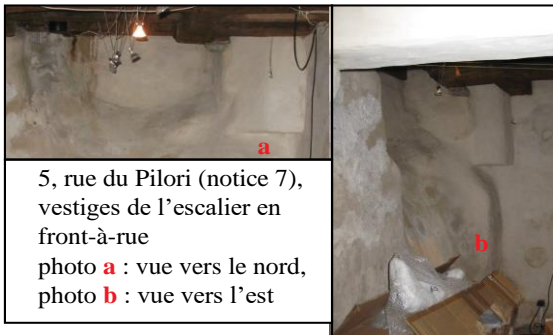


Accès abandonné avec escalier encore en place au 3, rue Lagréou notice 1, vue vers l'est

..... Délimitation de l'escalier



7, rue du Pilori (notice 5), ouverture et piédroits correspondants aux vestiges d'un possible accès en front-à-rue, vue vers le nord



5, rue du Pilori (notice 7), vestiges de l'escalier en front-à-rue
photo **a** : vue vers le nord,
photo **b** : vue vers l'est

Vestiges d'accès, avec trémie et ouverture dans la paroi de façade, possibles



3, place Louis Pasteur (notice 3), trémie correspondant aux vestiges d'un possible accès sur rue, vue vers le nord

29, rue Poissonnerie (notice 17), trémie et petite ouverture dans la paroi de façade comblées mais, correspondants peut-être aux vestiges d'un possible accès sur rue, vue vers le nord



42, rue Poissonnerie (notice 18), trémie et petite ouverture comblées dans la paroi de façade, mais correspondants peut-être aux vestiges d'un possible accès sur rue, vue vers le sud

Planche 15:

Illustrations des vestiges nous permettant de proposer une restitution d'accès sur rue dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)

Soupiraux et puits d'aération à conduits coniques

soupiraux :



2, place Louis Pasteur (notice 2), ouverture du soupirail conique, vue vers le sud



3, place Louis Pasteur (notice 3), ouvertures des soupiraux coniques, vue vers le sud, photo a : soupirail agrandi après la construction de la cave



6, place Louis Pasteur (notice 9), ouverture du soupirail conique, vue vers l'ouest

puits d'aération :



6, place Louis Pasteur (notice 9), ouverture du puits d'aération conique, vue vers l'est



6, place Louis Pasteur (notice 13), ouverture du puits d'aération conique, vue vers l'ouest

Soupiraux avec glacis important

ceux encore ouverts



62, rue d'Espagne (notice 6), soupirail à glacis haut, vue vers l'ouest



51, rue des Faures (notice 21), illustration d'un des soupiraux à glacis haut, vue vers l'est



5-7, rue Lagréou (notice 19), illustration d'un des soupiraux à glacis haut, vue vers l'est

ceux qui sont comblés

42, rue Poissonnerie (notice 18), vestiges d'un soupirail à glacis haut comblé, vue vers le sud



7, rue du Pilon (notice 5), vestiges d'un soupirail à glacis haut comblé, vue vers le nord

6, place Louis Pasteur (notice 13), vestige d'un soupirail à glacis haut comblé, vue vers le sud



Soupiraux à larges ouvertures sur la rue



2, rue Montaut (notice 20), illustrations des larges soupiraux qui ouvrent sur la rue Montaut, vue vers l'est

Planche 16:

Illustrations des soupiraux rencontrés dans les caves visitées à Bayonne (clichés L. Maguier)

Escaliers situés en-dehors de l'espace de la cave



A : Escalier d'accès à la cave du 6, place Louis Pasteur (1)
 B : Escalier d'accès à la cave du 6, place Louis Pasteur (2)
 C : Escalier d'accès à la cave du 2, place Louis Pasteur
 D : Escalier d'accès à la cave du 21, rue Lagréou
 E1 : Escalier abandonné à la cave du 1, place du Château-Vieux
 E2 : Escalier d'accès actuel à la cave du 1, place du Château-Vieux

Escaliers qui se développent contre une des parois de la cave



F : Escalier d'accès à la cave du 7, rue de Luc
 G : Escalier d'accès à la cave du 40, rue d'Espagne
 H : Escalier d'accès à la cave du 51, rue des Faures

Les trémies en relation directe avec la chaussée



i : Escalier lié à la trémie en contact avec le rez-de-chaussée au 3, rue Lagréou
 J : Trémie mettant en contact direct le rez-de-chaussée de l'immeuble et la cave du 3, place Louis Pasteur
 K : Trémie de la cave du 7, rue du Pilon

Planche 17:

Illustrations des accès postérieurs à la construction des caves (clichés L. Maguier)

Les petites cellules

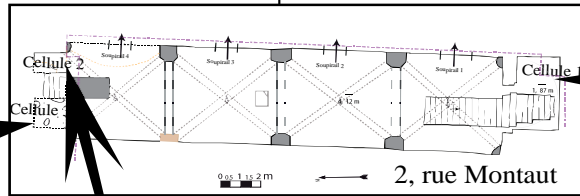
Les grandes cellules

Planche 18:

Illustrations des
cellules
rencontrées
dans les caves
(clichés et DAO,
L. Maguier)



Cellule 3



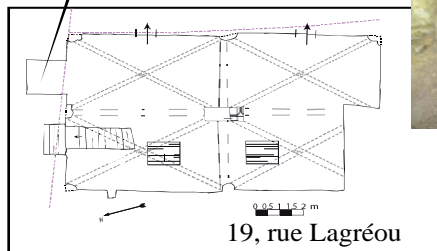
2, rue Montaut



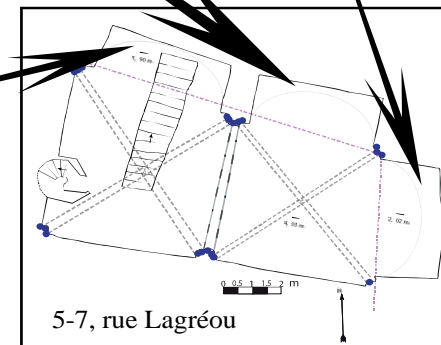
Cellule 1



Cellule 2



19, rue Lagréou



5-7, rue Lagréou

Légende :

- ■ ■ Propositions de restitution de limites de parcelles correspondant à des maisons perpendiculaires à la rue
- ■ ■ Propositions de restitution de limites de parcelles correspondant à des maisons parallèles à la rue
- ■ ■ Propositions de restitution de limites de façade sur rue à partir des cellules se développant au-dessous de la rue



Planche 19:

Synthèse des propositions de restitution des limites de parcelles contemporaines de la construction des caves et hypothèses de restitution des limites de façades sur rue, pour les caves possédant de cellules situées au-dessous de rues actuelles (DAO : L. Maguier)

(Fond de plan, source : cadastre actuel BD PARCELLAIRE®, BD TOPO® - ©IGN PARIS -2012)